THE LIBRARY OF CONGRESS

THE LIBRARY OF CONGRESS

MADAME

DE LONGUEVILLE

PARIS. — IMPRIMERIE DE J. CLAYE,

RUE SAINT-BENOIT, 7.

MADAME
DE LONGUEVILLE

ÉTUDES

SUR LES FEMMES ILLUSTRES ET LA SOCIÉTÉ
DU XVIIe SIÈCLE

PAR

M. VICTOR COUSIN

TROISIÈME ÉDITION

LA JEUNESSE
DE
MADAME DE LONGUEVILLE

PARIS
DIDIER, LIBRAIRE-ÉDITEUR
QUAI DES AUGUSTINS, 35

1855

DC130
.L6C5
1855

104837
2
08

AVANT-PROPOS

DE

LA PREMIÈRE ÉDITION

Villefore a écrit la vie de Mme de Longueville, et nous n'avons jamais songé à la refaire. Nous avons voulu seulement pénétrer dans l'intimité d'une âme d'élite, qui nous inspire un intérêt particulier, à l'aide des plus sincères documents que puisse employer l'histoire, les correspondances confidentielles, où les cœurs, en s'épanchant, loin de l'œil du public, révèlent involontairement les caractères, c'est-à-dire les causes les plus vraies des événements humains. Pour nous procurer de tels documents, nous avons fouillé, avec la persévérance de la passion, dans les bibliothèques publiques et privées, et nous avons fini par mettre la main sur une foule de lettres inédites qui nous ont éclairci bien des côtés obscurs de la vie de Mme de Longueville, de celle de Condé, son frère, de leurs contemporains et de leurs contemporaines les plus célèbres.

A défaut donc de tout autre mérite, cet écrit aura du moins celui d'offrir au lecteur des choses jusqu'ici entièrement ignorées ou à peine entrevues : par exemple, l'intérieur, pour la première fois ouvert, de ce grand couvent des Carmélites de la rue Saint-Jacques, qui servit d'asile à tant de cœurs blessés, où Mlle de Bourbon fut comme élevée et voulut à quinze ans ensevelir sa beauté et son esprit; les gracieux passe-temps de sa jeunesse au Louvre, à l'hôtel de Rambouillet, à Chantilly, à Ruel, à Liancourt; ses charmantes amies, ses brillants et vaillants adorateurs; la politique habile et trop peu appréciée de son père; l'éducation guerrière et aussi les premières amours de Condé; surtout cette pure et touchante Mlle Du Vigean, digne objet des tendresses d'un héros, que nous avons en quelque sorte retrouvée, et que nous osons mettre à côté de Mlle de La Vallière.

Il y a plus de quinze ans, dans nos heures de loisir, nous avions rêvé l'ouvrage le plus étranger à nos travaux ordinaires, qui nous attirait et nous attachait par ce contraste même. Les grands hommes et particulièrement les grands écrivains du XVIIe siècle sont à peu près connus; mais les femmes

n'étaient pas alors moins remarquables que les hommes, et on ne connaît guère que Mme de Sévigné, Mme de La Fayette, et un bien petit nombre d'autres; tandis qu'il y avait partout, à la cour et dans les salons de Paris, dans les brillants manoirs de l'aristocratie et dans les austères retraites de la religion, des femmes d'un grand esprit et d'un grand cœur, qui sans doute ne savaient pas écrire comme des auteurs de profession, mais qui ont beaucoup écrit, parce que c'était la mode du temps, et qui n'ont pu écrire d'une façon médiocre avec les pensées et les sentiments dont elles étaient nourries. Nous nous sommes donc amusé à rechercher, et nous sommes parvenu à découvrir toute une littérature féminine, aux trois quarts inconnue, qui ne nous semble pas indigne d'avoir une place à côté de la littérature virile en possession de l'admiration universelle. De là le projet d'une galerie des femmes illustres du XVIIe siècle, sur le modèle des hommes illustres de Perrault. Nous avons donné la première page d'une semblable histoire dans JACQUELINE PASCAL[1]; en voici très-

1. IVe série de nos ouvrages, LITTÉRATURE, tome II.

probablement la dernière. L'âge arrive, le ciel s'assombrit, nous nous devons à de plus sérieuses pensées, à une grande cause que nous avons autrefois servie avec l'ardeur et l'énergie de la jeunesse, et qui aujourd'hui, compromise par les uns, trahie par les autres, réclame nos derniers efforts et notre suprême dévouement[1]. Cependant nous ne regretterons pas les moments que nous avons donnés à ces études un peu légères, si elles peuvent accroître la connaissance et le goût de la plus belle époque de notre histoire, de cette puissante société française du XVIIe siècle qu'on admire toujours davantage à mesure qu'on l'envisage sous ses différentes faces; où la France était en spectacle aux nations et marchait à la tête de l'humanité; où la philosophie

1. Il nous reste à recueillir de tous nos écrits les éléments épars d'une Théodicée nouvelle, particulièrement fondée sur une Psychologie exacte fécondée par une induction légitime, avec le double dessein de défendre la grande foi du genre humain contre la détestable philosophie que l'Allemagne, en ces derniers temps, a renvoyée à la France après la lui avoir empruntée, et de défendre aussi la vraie et bonne philosophie contre une dévotion pusillanime, indigne du christianisme et condamnée par l'Église, qui refuse à la raison humaine le droit et la force de s'élever jusqu'à Dieu. Il nous reste surtout à mettre la dernière main à cettre traduction de Platon, dont nous voudrions faire le monument le moins fragile de notre entreprise philosophique.

était en honneur aussi bien que la poésie et les arts, l'esprit religieux et l'esprit militaire; où Descartes partageait l'estime publique avec Corneille et Condé; où Mme de Grignan l'étudiait avec une vivacité passionnée; où Bossuet et Arnauld, Fénelon et Malebranche se déclaraient hautement ses disciples. En sorte qu'à vrai dire, à ce foyer commun du grand et du beau, nos prédilections littéraires et notre foi philosophique se lient d'une manière intime et se vivifient réciproquement.

Mais si le XVIIe siècle a plus que jamais notre admiration, nous nous gardons de l'erreur trop accréditée qui confond ce siècle avec le règne de Louis XIV. Assurément Louis XIV est aussi, à nos yeux, un grand roi. Il a eu ce qu'il y a de plus rare au monde, de la grandeur dans le caractère; c'est là sa gloire immortelle. De plus, il était secret, attentif, laborieux, capable d'une conduite forte et soutenue; mais, il faut bien le dire, il était profondément personnel, et il a aimé sa personne et sa famille bien plus que la France. C'est un fait au-dessus de toutes les controverses qu'il a laissé la France humiliée, affaiblie, mécontente, et déjà pleine de ger-

mes de révolutions, tandis que Henri IV, Richelieu et Mazarin la lui avaient transmise couverte de gloire, puissante et prépondérante au dehors, tranquille et satisfaite au dedans. Louis XIV termine le XVIIe siècle, il ne l'a pas inspiré, et il est loin de le représenter tout entier. C'est sous Henri IV, sous Louis XIII et sous la reine Anne que sont nés, se sont formés, et même développés les grands hommes d'État et les grands hommes de guerre, ainsi que les plus grands écrivains de l'un et de l'autre sexe, ceux-là mêmes qui, comme Mme de Sévigné et Bossuet, ont prolongé le plus avant leur carrière. L'influence de Louis XIV se fait sentir assez tard. Il n'a pris les rênes du gouvernement qu'en 1661, et d'abord il a suivi son temps, il ne l'a pas dominé; il n'a paru véritablement lui-même que lorsqu'il n'a plus été conduit par Lyonne et Colbert, les derniers disciples de Richelieu et de Mazarin. C'est alors que, gouvernant presque seul, il a mis partout l'empreinte de son goût, dans la politique, dans la religion, dans les mœurs, dans les arts et dans les lettres. Il a substitué en tout genre la noblesse à la grandeur, la dignité à la force, l'élégance à la grâce;

il a effacé les caractères et poli en quelque sorte la surface des âmes; il a ôté les grands vices et aussi les grandes vertus; il a mis l'école purement littéraire et par conséquent un peu inférieure de Racine et de Boileau à la place de cette grande école de vertu, de politique et de guerre instituée par Corneille; à Descartes, à Pascal, à Bossuet il a donné pour héritiers Massillon, Fontenelle, Voltaire, les vrais enfants de la fin du XVIIe siècle. Après Mme de Sévigné, cette rivale de Molière, formée, comme lui, de 1640 à 1660, on a vu paraître Mme de Maintenon, le modèle du genre convenable, avec sa monnaie agréable encore mais bien petite, Mme de Caylus, Mme de Staal, Mme Lambert. Ajoutez la révocation toute gratuite de l'édit de Nantes, quand les protestants soumis, mais protégés, rivalisaient de zèle avec les catholiques pour le service de l'État, et quand leurs plus illustres familles se convertissaient peu à peu; ajoutez surtout les guerres déplorables entreprises par Louis XIV, avec un ministère de commis et des généraux de cour, pour rétablir les Stuarts sur le trône d'Angleterre et pour mettre la couronne d'Espagne sur la tête de son petit-fils, lorsqu'en échange de ses pré-

tentions et sans tirer l'épée il pouvait obtenir et donner à jamais la Belgique à la France; vous avez là une fin de règne qui ne ressemble guère à ses commencements, parce que les commencements viennent d'un tout autre génie, de ce génie qui inspira Henri IV, Richelieu, Mazarin, dicta l'édit de Nantes, le traité de Munster et celui des Pyrénées, le Cid, Polyeucte et Cinna, le Discours de la méthode et les Provinciales, Don Juan et le Misanthrope, et les sermons les plus pathétiques de Bossuet. C'est ce génie-là que nous rappelons et glorifions partout dans cet ouvrage, parce qu'à nos yeux c'est le génie même de la France à l'époque de sa véritable grandeur.

Si le public accueille un peu favorablement ces études, nous lui en offrirons la suite; nous lui montrerons Mme de Longueville pendant la Fronde et après sa conversion, de 1649 à 1680. Ce sont assurément là d'assez belles parties du XVIIe siècle.

15 décembre 1852.

AVANT-PROPOS

DE CETTE NOUVELLE ÉDITION

1er août 1855.

Nous pouvons, ce semble, nous rendre ce témoignage à nous-même qu'en cette troisième édition nous n'avons rien négligé pour améliorer notre ouvrage et le soutenir un peu dans l'estime publique. Les critiques éminents qui, dans les rangs les plus opposés[1], l'ont honoré d'un bienveillant examen, reconnaîtront aisément que leurs observations n'ont pas été perdues. Nous avons beaucoup corrigé, quelquefois retranché, souvent ajouté, et, par exemple, on trouvera ici plus d'une page nouvelle sur deux des principaux acteurs des scènes que nous racontons, Mazarin et La Rochefoucauld. Nous avons fait un plus fréquent usage d'un genre de documents trop négligés qui nous ont paru particulièrement convenir à une histoire de mœurs telle que

1. Nous nous bornerons à citer et à remercier ici M. Planche et M. Nettement, M. Cuvilier-Fleury et M. de Pontmartin.

celle-ci, où les femmes jouent un grand rôle; nous voulons parler des portraits, ces délicats interprètes du caractère et de l'âme, qu'offre avec profusion le siècle de Champagne, de Ferdinand, de Juste, de Mignard, servis par des graveurs tels que Michel Lasne, Mellan, Poilly, Nanteuil. Des recherches assidues nous ont mis en possession d'un bon nombre de lettres et de pièces, jusqu'à présent restées inconnues, qui illustrent tout ensemble l'histoire et la littérature. Au premier rang de ces récentes découvertes, nous présentons avec confiance un ouvrage inédit de La Rochefoucauld, qui justifie pleinement tout ce qu'ici et ailleurs[1] nous avons dit de son caractère et des vrais motifs de sa conduite avant et pendant la Fronde, mais qui aussi, en accablant l'homme, relève merveilleusement l'écrivain; car cet ouvrage, égal au moins en talent aux Mémoires, leur est antérieur de plus de douze ans, et de huit aux Provinciales : il est des premiers mois de l'année 1649; en sorte que c'est de là qu'il faut dater désormais le premier essai d'une prose française nette et vive, plus

1. Mme DE SABLÉ, chap. II et III.

naturelle que celle de Balzac, plus fine et plus soignée que celle de Descartes. Les carnets autographes de Mazarin et ses lettres inédites nous ont fourni des lignes précieuses et inattendues. Notre trésor de pièces relatives aux Carmélites s'est enrichi d'un curieux inventaire des objets d'art que ces saintes femmes ont possédés jusqu'en 1793, ainsi que d'une vie touchante de leur seconde grande prieure, Marie de Jésus, la marquise de Bréauté. Les militaires, cet immortel honneur, cette ressource suprême de la France en ses jours d'abaissement, nous sauront gré peut-être d'avoir rassemblé pour eux les documents les plus certains sur la première bataille de Condé, cette bataille de Rocroi que les vainqueurs de l'Alma feront bien de méditer encore, comme nous pourrions leur recommander l'étude attentive du siége de Dunkerque. Enfin, sans toucher en rien à la forme première de notre livre, nous avons laissé paraître davantage le fond solide sur lequel repose cette fidèle peinture de la société française au XVIIe siècle.

Tel est en effet notre sujet véritable. Ce que nous nous sommes proposé de faire connaître c'est bien assurément Mme de Lon-

gueville, mais c'est aussi, mais c'est surtout la société d'où elle est sortie et qu'elle a traversée, cette société incomparable qui a eu le culte de toutes les grandes choses, de la religion, de la philosophie, de la poésie, de la politique, de la guerre, sans oublier celui de la beauté. Voilà pourquoi nous conduisons tour à tour le lecteur au couvent des Carmélites, à l'hôtel de Rambouillet, même à la place Royale, au congrès de Münster et sur les champs de bataille. La sœur de Condé, belle, pieuse, spirituelle, un peu coquette et toujours héroïque, est à la fois la principale figure et le lien harmonieux de ces différents tableaux. Pouvions-nous donner au XVIIe siècle un plus vrai, un plus gracieux symbole?

V. COUSIN.

Mme DE LONGUEVILLE

INTRODUCTION

LA PERSONNE DE MADAME DE LONGUEVILLE. DESCRIPTIONS DES CONTEMPORAINS. PORTRAITS AUTHENTIQUES. — SON ESPRIT ET SON STYLE. — SON CARACTÈRE. EXPLICATION DE SA CONDUITE DANS LA FRONDE. — MADEMOISELLE DE LA VALLIÈRE ET MADAME DE LONGUEVILLE.

Il y a trois parties bien marquées dans la vie de la duchesse de Longueville[1].

Née en 1619 dans le donjon de Vincennes, pendant la captivité de son père, Henri de Bourbon, prince de Condé, avec lequel était venue s'enfermer sa jeune femme, cette beauté célèbre, Charlotte Marguerite de Montmorency, on voit d'abord Mlle de Bourbon croissant en grâces auprès d'une telle mère, partageant ses journées entre le couvent des Carmélites et l'hôtel de Rambouillet, nourrissant son cœur de pieuses émotions et de lectures romanesques, allant au bal, mais avec un cilice, confidente des nobles amours du duc d'Enghien, son frère, avec la belle Mlle Du Vigean, et aidant peut-être l'aimable fille à sauver sa vertu ou à cacher ses chagrins dans le cloître où elle-même ira mourir. Elle est mariée à vingt-trois ans à M. de Longueville, qui en

1. Voyez l'ouvrage de Villefore : *la Vie de madame la duchesse de Longueville*, en deux parties Il y en a deux éditions un peu différentes. La première est de 1738, sans indication de lieu; la seconde, d'Amsterdam, 1739; cette dernière est la plus complète, et celle que nous citerons.

a quarante-sept, et qui, au lieu de réparer ce désavantage par une tendresse empressée, suit encore le char de la plus triste coquette du temps, la fameuse duchesse de Montbazon. Outragée par cette rivale, mal défendue par un mari qui ne sait pas même être jaloux, elle cède peu à peu à la contagion de l'air qu'elle respire; et, après avoir été quelque temps exilée dans les distractions magnifiques de l'ambassade de Münster, de retour à Paris elle se laisse subjuguer à l'esprit, au grand air, à l'apparence chevaleresque du prince de Marcillac, depuis le duc de La Rochefoucauld. Cette liaison décide de sa vie et en termine la première partie en 1648.

La Fronde avec ses vicissitudes, l'amour tel qu'on l'entendait à l'hôtel de Rambouillet, l'amour à la Corneille et à la Scudéry, avec ses enchantements et ses douleurs, mêlé aux dangers et à la gloire, traversé de mille aventures, vainqueur des plus rudes épreuves, puis succombant à sa propre infirmité et s'épuisant bientôt lui-même : telle est la seconde période, si courte et si remplie, qui, commencée en 1648, finit au milieu de 1654.

Depuis, toute la vie de Mme de Longueville n'est qu'une longue pénitence, de plus en plus austère, qui s'accomplit successivement en Normandie auprès de son vieux mari, aux Carmélites, à Port-Royal, et s'achève par une sainte mort en 1679.

Ainsi d'abord un éclat sans tache, ensuite les fautes, et à la fin l'expiation, voilà comment se partage la carrière de Mme de Longueville.

C'est dans cet ordre que nous avons recueilli et que nous présenterons au lecteur tout ce qu'il nous a été

possible de rassembler de Mme de Longueville, en nous livrant à des recherches persévérantes; écrits politiques ou religieux, surtout lettres intimes et confidentielles échappées à sa plume dans toutes les circonstances importantes de sa vie, et qui la peignent involontairement d'une manière aussi fidèle qu'agréable.

Mais si les écrits et les lettres que nous allons publier éclairent le caractère de Mme de Longueville, il est tout aussi vrai que ce caractère bien compris les éclaire encore plus et les met dans leur véritable jour. Pour introduire et intéresser à un ouvrage, il est assez reçu de commencer par quelques détails sur son auteur; et, comme ici l'auteur est une femme, il faut bien faire connaître un peu sa personne, ainsi que son esprit et son cœur.

I.

Anne Geneviève de Bourbon était fille, comme nous l'avons dit, de cette Charlotte Marguerite de Montmorency, princesse de Condé, qui tourna la tête à Henri IV. La fille était au moins aussi belle que la mère, et c'est là un premier avantage de Mme de Longueville qui, nous l'avouons, ne nous est pas d'un attrait médiocre.

La beauté étend son prestige sur la postérité elle-même, et attache un charme, vainqueur des siècles, au nom seul des créatures privilégiées auxquelles il a plu à Dieu de la départir. Mais je parle de la vraie beauté. Celle-là n'est pas moins rare que le génie et la vertu. La beauté a aussi ses époques. Il n'appartient pas à tous les hommes et à tous les siècles de la goûter en son exquise

vérité. Comme il y a des modes qui la gâtent, il est des temps qui en altèrent le sentiment. Il était digne du XVIIIe siècle d'inventer les jolies femmes, ces poupées charmantes, musquées et poudrées, dissimulant les attraits qu'elles n'avaient point sous leurs vastes paniers et leurs grands falbalas. C'était assez pour babiller dans un salon, écrire les *Lettres péruviennes*, servir de modèles aux héroïnes de Crébillon fils et tenir tête aux héros de Rosbach. Ceux de Rocroy et de Lens, les contemporains de Richelieu, de Descartes et de Corneille, les hommes énergiques et un peu rudes qui ont précédé Louis XIV, et qui se plaisaient à vivre d'une vie agitée, sauf à la finir comme Pascal et Rancé, n'eussent pas été tentés de se mettre à genoux devant d'aussi frêles idoles. Osons le dire : le fond de la vraie beauté comme de la vraie vertu, comme du vrai génie, est la force. Sur cette force, répandez un rayon du ciel, l'élégance, la grâce, la délicatesse; voilà la beauté. Son type achevé est la Vénus de Milo [1], ou bien encore cette pure et mystérieuse apparition, déesse ou mortelle, qu'on nomme la Psyché ou la Vénus de Naples [2]. La beauté brille encore assurément dans la Vénus de Médicis, mais on sent déjà qu'elle est près de décliner. Regardez, je ne dis pas les femmes de Titien, mais les vierges mêmes de Raphaël et de Léonard : le visage est d'une délicatesse infinie, mais le corps est puissant; elles vous dégoûteront à jamais des ombres et des magots à la Pompadour. Adorez la grâce,

1. Quatremère de Quincy : *Dissertation sur la statue antique de Vénus, découverte dans l'île de Milo*, in-4°; et *Recueil de dissertations archéologiques*, 1836, in-8°, p. 143.

2. Millingen : *Ancient unedited Monuments*, in-fol.; London, 1826, p. 15, pl. VIII.

mais en toutes choses ne la séparez pas trop de la force, car sans la force la grâce se ternit bien vite, comme une fleur séparée de la tige qui l'anime et la soutient.

C'est Florence, ce sont ses artistes et ses princesses qui apportèrent en France le sentiment de la vraie beauté. Il s'y développa rapidement, et, par des causes diverses que je ne puis pas même indiquer ici, il régna parmi nous jusqu'à la fin du XVIIe siècle.

Quelle suite de femmes accomplies ce siècle nous présente, environnées d'hommages, entraînant après elles tous les cœurs, et répandant de proche en proche dans tous les rangs ce culte de la beauté que d'un bout de l'Europe à l'autre on a appelé la galanterie française! Elles accompagnent ce grand siècle dans sa course trop rapide; elles en marquent, elles en éclairent les principaux moments, à commencer par Charlotte de Montmorency, à finir par Mme de Montespan. Mettez au milieu Mme de Chevreuse, Mme de Hautefort, Mme de Montbazon, Mme de Guéméné, Mme de Châtillon, Mme de Lamothe-Houdancourt, Marie de Gonzague et sa sœur la Palatine, tant d'autres enfin parmi lesquelles, à mon extrême regret, je n'oserais placer ni l'aimable Henriette, ni Mlle de La Vallière, et suis bien forcé de mettre Mme de Maintenon.

Mme de Longueville a sa place dans cette éblouissante galerie. Elle avait tous les caractères de la vraie beauté, et elle y joignait un charme particulier.

Elle était assez grande et d'une taille admirable. L'embonpoint et ses avantages ne lui manquaient pas. Elle possédait ce genre d'attraits qu'on prisait si fort au XVIIe siècle, et qui, avec de belles mains, avait fait la réputa-

tion d'Anne d'Autriche. Ses yeux étaient du bleu le plus tendre. Des cheveux, d'un blond cendré de la dernière finesse, descendant en boucles abondantes, ornaient l'ovale gracieux de son visage, et inondaient d'admirables épaules, très-découvertes, selon la mode du temps. Voilà le fond d'une vraie beauté. Ajoutez-y un teint que sa blancheur, sa délicatesse et son éclat tempéré ont fait appeler un teint de perle. Ce teint charmant prenait toutes les nuances des sentiments qui traversaient son âme. Elle avait le parler le plus doux. Ses gestes formaient avec l'expression de son visage et le son de sa voix une musique parfaite; ce sont les termes d'un contemporain fort désintéressé, d'un écrivain janséniste, peut-être Nicole; en sorte, dit cet écrivain, que « c'était la plus parfaite actrice du monde[1]. » Mais le charme qui lui était propre était un abandon plein de grâce, une langueur, comme s'expriment tous les contemporains, qui avait des réveils brillants, quand la passion la saisissait, mais qui, dans l'habitude de la vie, lui donnait un air d'indolence et de nonchalance aristocratique qu'on prenait quelquefois pour de l'ennui, quelquefois pour du dédain. Je n'ai connu cet air-là qu'à une seule personne en France, et cette personne, disparue avant le temps, a laissé une mémoire si pure, et je pourrais dire à bon droit si sainte, que je n'ose la nommer[2] en un tel sujet, même pour la comparer à Mme de Longueville.

1. Voyez IVe série de nos ouvrages, LITTÉRATURE, *Fragments littéraires*, t. III, p. 307.

2. Pourquoi ne pas lever aujourd'hui ce voile transparent? L'aimable et noble personne à laquelle nous pensions avait nom en ce monde Albertine de Staël, duchesse de Broglie.

Et je ne fais pas là, croyez-le bien, un portrait de fantaisie; je me borne à résumer les témoignages. Je les citerai, si l'on veut, pour prouver ma parfaite exactitude.

Commençons par celui qui l'a le mieux connue, et qui certes ne l'a pas flattée. « Cette princesse, dit La Rochefoucauld dans ses Mémoires [1], avait tous les avantages de l'esprit et de la beauté en si haut point et avec tant d'agrément, qu'il semblait que la nature avait pris plaisir de former un ouvrage parfait et achevé. »

Écoutons aussi le cardinal de Retz, très-bon juge en pareille matière, et qui aurait bien voulu prendre la place de La Rochefoucauld : « Pour ce qui regarde Mme de Longueville, la petite vérole lui avait ôté la première fleur de la beauté [2]; mais elle lui en avait laissé presque tout l'éclat, et cet éclat joint à sa qualité, à son esprit et à sa langueur, qui avait en elle un charme particulier, la rendait une des plus aimables personnes de France [3]. » Et ailleurs [4] : « Elle avait une langueur dans ses manières qui touchait plus que le brillant de celles mêmes qui étaient plus belles. »

Après les hommes, consultons les femmes. On peut, ce semble, les en croire sur parole quand elles font l'éloge de la beauté d'une autre. Voici comment Mme de Motteville parle en plusieurs endroits de celle de Mme de Longueville : « Mlle de Bourbon commençait à faire voir les premiers charmes de cet angélique visage

1. Collection Petitot, t. LI, p. 455.
2. Cette maladie lui survint l'année même de son mariage; il ne lu en resta presque aucune trace. Voyez plus bas, ch. III.
3. Édit. d'Amsterdam, 1731, t. Ier, p. 185.
4. *Ibid.*, p. 219.

qui depuis a eu tant d'éclat[1]. »—« Si Mme de Longueville dominait les âmes par cette voie (son esprit et sa fortune), celle de sa beauté n'était pas moins puissante; car, quoique elle eût eu la petite vérole depuis la régence, et qu'elle eût perdu quelque peu de la perfection de son teint, l'éclat de ses charmes attirait toujours l'inclination de ceux qui la voyaient, et surtout elle possédait au souverain degré ce que la langue espagnole exprime par ces mots de *donayre*, *brio*, *y byzarria* (bon air, air galant). Elle avait la taille admirable, et l'air de sa personne avait un agrément dont le pouvoir s'étendait même sur notre sexe. Il était impossible de la voir sans l'aimer et sans désirer de lui plaire. Sa beauté néanmoins consistait plus dans les couleurs de son visage que dans la perfection de ses traits. Ses yeux n'étaient pas grands, mais beaux, doux et brillants, et le bleu en était admirable; il était pareil à celui des turquoises. Les poëtes ne pouvaient jamais comparer qu'aux lis et aux roses le blanc et l'incarnat qu'on voyait sur son visage, et ses cheveux blonds et argentés, et qui accompagnaient tant de choses merveilleuses, faisaient qu'elle ressemblait beaucoup plus à un ange tel que la faiblesse de notre nature nous les fait imaginer que non pas à une femme :

« Poca grana y mucha nieve
« Van competiendo en su cara,
« Y entre lirios y iasmines
« Assomanse algunas rosas[2] ».

A ces divers passages de la bonne Mme de Motteville, nous ne voulons ajouter qu'une seule ligne de

1. Édit. d'Amsterdam, 1750, t. Ier, p. 44. — 2. T. II, p. 16-17.

Mademoiselle, dont une extrême bienveillance n'était pas le défaut : « M. de Longueville était vieux ; Mlle de Bourbon était fort jeune et belle comme un ange[1]. »

Et il faut que l'air angélique, comme aussi le teint de perle, aient appartenu à Mme de Longueville d'une façon toute particulière, puisque nous retrouvons ces expressions dans une lettre [2] d'une autre femme distinguée de ce temps, Mlle de Vandy, qui, des eaux de Bourbon, écrit à Mme de Longueville en 1655 : « Quand Votre Altesse n'aurait pas un teint de perle, l'esprit et la douceur d'un ange..... » Ajoutons un bien autre témoignage. Mme de Maintenon ne ressemble en rien à Mme de Longueville ; elle l'avait vue assez tard, sur le déclin de l'âge et dépouillée de toute grandeur empruntée ; cependant elle la donne encore comme « la plus spirituelle femme de son temps et belle comme un ange [3]. » Cette rencontre involontaire de personnes si différentes dans les mêmes termes ne prouve-t-elle pas que c'était bien là l'effet que produisait Mme de Longueville, et la comparaison que sa beauté suggérait naturellement ?

Cet accord fortuit et si frappant autorise et justifie pleinement le langage, qui sans cela eût pu être sus-

1. Édit. d'Amsterdam, 1735, t. Ier, p. 45.

2. Bibliothèque de l'Arsenal, manuscrits de Conrart, in-fol., t. VIII, p. 145. Sur Mlle de Vandy, la parente et l'amie de Mme la comtesse de Maure, voyez Mademoiselle, t. III, p. 58, et t. V, p. 25, ainsi que son portrait parmi les portraits de Mademoiselle ; voyez aussi Tallemant, t. II, p. 334.

3. Lettre inédite à Mme de Montfort, qu'a bien voulu nous communiquer M. La Vallée, l'exact et dévoué éditeur de Mme de Maintenon.

pect, de Scudéry dans la dédicace du *Grand Cyrus* : « La beauté que vous possédez au souverain degré... n'est pas ce que vous avez de plus merveilleux quoiqu'elle soit l'objet de la merveille de tout le monde. L'on en voit sans doute en Votre Altesse l'idée la plus parfaite qui puisse tomber sous la vue, soit pour la taille qu'elle a si belle et si noble, soit pour la majesté du port, soit pour la beauté de ses cheveux qui effacent las rayons de l'astre avec lequel je vous compare, soit pour l'éclat et pour le charme des yeux, pour la blancheur et pour la vivacité du teint, pour la juste proportion de tous les traits, et pour cet air modeste et galant tout ensemble qui est l'âme de la beauté [1]. »

Au reste, non content de cette description, Scudéry l'a relevée et, comme on dirait aujourd'hui,

1. Dans un ouvrage obscur, intitulé : *La vie de Pierre Dubosc, ministre du saint Évangile, enrichie de lettres, de harangues*, etc., ROTTERDAM, 1698, in-8°, je trouve une harangue adressée à Caen, en juin 1648, à Mme de Longueville, où le bon ministre protestant parle presque comme Scudéry. P. 328 : « Le portrait, Madame, que la renommée fait de vous, est connu par toute la terre ; et chacun y trouve tant de merveilles qu'on ne peut croire qu'il ne flatte l'original que quand on a le bonheur de vous voir. Alors on reconnaît que tout ce que la voix publique dit de Votre Altesse n'est qu'un petit crayon de ce que vous êtes... On ne saurait jamais assez bien dépeindre cet agréable mélange de douceur et de majesté qui tempère votre visage, et qui donne de la hardiesse et de la crainte en même temps à ceux qui ont l'honneur d'approcher de votre personne. On ne saurait exprimer cette adresse inimitable qui paraît en toutes vos actions, cette brillante vivacité qu'on admire dans vos paroles, cet air gracieux et pompeux qui fait respecter même votre silence. Surtout, de quel pinceau pourrait-on représenter cet esprit formé de la main des Grâces et cultivé de celle des Muses, qui ne produit rien en vous que de judicieux, de délicat, d'éclatant, qui vous acquiert l'admiration du siècle, les ravissements de la cour, les applaudissements des provinces, et qui a mérité les hommages des ennemis mêmes à Munster, et les a mis à vos pieds, pendant qu'ils refusaient la paix à toute l'Europe. »

illustrée par un portrait de Mme de Longueville, ainsi que Chapelain, en dédiant *la Pucelle* à son mari, a placé le portrait de ce prince en tête de son livre. Ceci nous amène à dire un mot des divers portraits que nous connaissons de Mme de Longueville; ils nous la montrent successivement dans sa gracieuse adolescence, dans son éclat, dans sa maturité.

Le roi Louis-Philippe eut l'heureuse idée de rassembler à Versailles, dans les galeries du second étage, tous les portraits qu'il put recueillir des personnages célèbres de France. On y rencontre [1] un portrait de Mme de Longueville toute jeune, à côté de son père, Henri de Bourbon, et de sa mère, Charlotte de Montmorency. Malheureusement c'est une copie. Une note, placée derrière le cadre, dit que cette copie a été faite sur une peinture originale de Ducayer de 1634. Mlle de Bourbon, née en 1619, avait alors quinze ans. Il est impossible de voir ni d'imaginer une plus charmante créature. Tous les signes de la grande beauté qui va venir y sont déjà; certains attraits manquent encore, mais la force qui les promet et les assure est partout empreinte.

La voici maintenant mariée, et pendant l'ambassade de Münster en 1646 et 1647. Elle a 27 ou 28 ans. Anselme Van Hull est l'auteur de ce portrait, gravé longtemps après dans la collection des négociateurs de Münster [2]. Mme de Longueville n'y paraît pas tout

1. Attique du Nord.

2. *Pacificatores orbis christiani*, etc., in-fol., Rotterodami, 1697. Odieuvre a reproduit ce portrait dans l'*Europe illustre*. Voyez plus bas, ch. IV.

à fait à son avantage. Elle y semble fatiguée et ennuyée. Elle était alors dans un état de grossesse avancée, et son cœur soupirait après Paris. Cependant on voit que la jeune femme a tenu tout ce que promettait la jeune fille : sa beauté s'est heureusement développée, et sa chevelure a toute sa magnificence.

Mais la vraie, la digne image de Mme de Longueville est au musée de Versailles dans la galerie du premier étage, salon de Mars, du côté du jardin, au-dessous du duc de Beaufort. C'est bien là Mme de Longueville, sortie de l'adolescence, mais encore dans toute la fraîcheur de la première jeunesse, avec le doux et angélique visage où la coquetterie commence à paraître à travers une naïveté presque virginale, un teint de lis et de roses où les roses dominent, de charmants yeux bleus que l'esprit anime déjà en attendant la passion, les plus fins cheveux blonds flottant sur de belles épaules, un sein riche et modeste, et dans toute sa personne le grand air à la fois et l'aimable langueur que tout le monde lui attribue. Elle est nonchalamment assise, tenant un bouquet de fleurs entre les mains, dans un brillant costume de cour. On lui peut donner à peu près 25 ans. Nous ignorons quel est l'auteur de ce tableau. A cette fine touche, à cet empâtement léger, on penserait d'abord à Mignard, si Mignard avait pu peindre Mme de Longueville à cet âge; mais en y regardant de plus près, on aperçoit bien des négligences qui trahissent une exécution rapide, peut-être même une copie excellente et ancienne plutôt qu'une œuvre originale conduite avec soin à toute sa perfection.

Ouvrez Le Cabinet de Monsieur de Scudéry, Paris,

in-4°, 1646; vous y trouverez, page 91 : *Le portrait de Mme la duchesse de Longueville, en crayon, de la main de Du Montier.* Ce portrait, en vain cherché parmi les nombreux dessins de Du Montier ou De Monstier que possèdent le cabinet des Estampes et la bibliothèque de Sainte-Geneviève, nous l'avons tout récemment rencontré chez un amateur et un artiste distingué, M. le baron de Schweiter. Il est in-folio, très-bien conservé, et signé de la main connue du grand dessinateur. La noble dame y est retracée sans aucune flatterie, telle qu'elle était en 1646, à 26 ou 27 ans, privée du teint et des agréables couleurs que relève Mme de Motteville, mais toujours avec ses yeux bleus d'une douceur pénétrante, avec ses beaux cheveux blonds, son cou gracieux, et cette figure, qui sans être d'une régularité et d'une perfection accomplie, est empreinte d'un charme indéfinissable. Quand on a vu ce dessin et le portrait de Versailles, on a vu Mme de Longueville, et on comprend tout ce que disent ses contemporains.

Allez voir aussi au cabinet des Médailles la belle médaille d'argent, sans date [1] il est vrai, et sans nom de graveur, mais qui doit être de Dupré ou de Varin, et représente Anne de Bourbon à peu près au même âge que le portrait de Versailles et le dessin de De Monstier.

Parmi les émaux de Petitot, conservés au Louvre, il en est un selon nous assez médiocre et d'une authencité douteuse, inscrit sous le n° 50, qu'on rapporte

1. Avec cette légende : AN. GEN. BORBONIA. D. LONG. S. P. NOVI CASTRI. Sur l'autre face de la médaille le portrait de son mari. Il y en a d'assez bonnes copies en bronze.

à Mme de Longueville, et qui lui donne à peu près le même caractère de beauté : la dignité tempérée par la douceur et la grâce.

Les deux portraits gravés de Moncornet, d'après un original inconnu, sont d'un ordre tout à fait inférieur[1]. Celui de Frosne vaut un peu mieux[2]. Tous les trois sont bien surpassés par le joli portrait de Regnesson, beau-frère de Nanteuil, placé en tête du premier volume du GRAND CYRUS, et qui nous montre Mme de Longueville en 1649[3], à l'âge de 30 ans. Il faut dire à l'honneur de l'exactitude de Scudéry que les phrases de la dédicace du Grand Cyrus, citées par nous tout à l'heure, sont un texte fidèle à la gravure qui les accompagne. Voilà cette blonde et abondante chevelure, ce beau sein, ces yeux si doux, cet air charmant que Scudéry célèbre.

Nul doute qu'il n'y ait eu bien d'autres portraits de Mme de Longueville, aux diverses époques de sa vie; mais ils ont péri, ou du moins ils sont aujourd'hui ensevelis au fond de quelques cabinets ignorés. Dans une lettre de la comtesse de Maure[4], du 9 septembre 1652, nous lisons ces mots : « Mme de Longueville a mandé à Juste qu'il me donnât son portrait..... Il rend ma chambre tout à fait belle[5]. » Ainsi Juste d'Egmont,

1. Ils sont très-peu différents l'un de l'autre et sans date.

2. Il fait partie des portraits qui se trouvent dans l'ouvrage du petit Beauchâteau, intitulé : LA MUSE NAISSANTE, etc., Paris, in-4°, 1657.

3. C'est bien là, en effet, la date de la première édition de la Ire partie, comme le dit le privilége : *achevé d'imprimer*, le 7 janvier 1649.

4. Sur la comtesse de Maure, voyez MADAME DE SABLÉ, ch. I, p. 11; ch. II, p. 117, et ch. III, p. 173.

5. ARSENAL, *Manuscrits de Conrart*, in-fol., t. X.

un des élèves de Rubens, un des peintres de Louis XIII, l'auteur des beaux portraits de Mademoiselle, de Marie de Gonzague, etc., si admirablement gravés par Falck, avait fait aussi celui de Mme de Longueville, jeune encore et avant 1652. Cet ouvrage de Juste, que la lettre de Mme de Maure nous révèle, devait être d'un pinceau léger et d'un assez brillant coloris comme tous les autres ouvrages de l'éminent artiste à moitié flamand, à moitié français. Puisque Mme de Longueville en faisait faire des copies, le portrait de la galerie de Versailles ne serait-il pas une de ces copies, un peu rapidement exécutée dans l'atelier et sous les yeux de Juste, mais fidèle et très-agréable? Alors, qu'est devenu l'original? Qu'est aussi devenu le portrait qui était au château d'Eu, et faisait partie de la riche et vieille collection laissée par Mademoiselle [1]? Mme de Longueville y était-elle peinte dans l'éclat de la jeunesse ou déjà sur le retour de l'âge, et à l'époque où Mademoiselle s'avisa de rassembler autour d'elle les images des personnes les plus illustres de sa société et de son temps? Enfin, où retrouver Mme de Longueville, en Pallas, pendant la Fronde? Poilly l'avait ainsi gravée, au témoignage du P. Lelong ordinairement si exact. Mais qui jamais a vu cette gravure de Poilly? Du moins elle a jusqu'ici échappé à toutes nos recherches [2].

1. « Haut de 22 pouces, large de 18. » C'est là la seule description qu'en donne M. Vatout, t. II, p. 124 de l'ouvrage intitulé : *Catalogue historique et descriptif des tableaux appartenant à S. A. R. monseigneur le duc d'Orléans*, 4 vol. in-8°, 1823.

2. Nous inclinons à penser que le P. Lelong a rapporté à Mme de Longueville le beau portrait de Nicolas Poilly, dont l'inscription plus ou moins authentique est : *Mademoiselle de Montpensier*, avec les armes

Il est vraisemblable qu'on aura peint plus d'une fois Mme de Longueville depuis sa conversion et pendant sa longue pénitence. Il serait étrange que Champagne, le peintre des Carmélites et de Port-Royal, n'ait jamais retracé l'image de leur illustre protectrice[1]. Il est certain qu'alors même elle avait conservé une grande partie de sa beauté. Nous avons vu comme Mlle de Vandy en parle en 1655; un gentilhomme qui l'avait rencontrée plus tard encore, chez son frère, le prince de Condé, après 1660, assurait que les progrès de l'âge ne paraissaient presque pas en elle, que sa piété lui seyait bien, que sa candeur, sa modestie et sa douceur ennoblies par son air de dignité, la rendaient dans ces derniers temps aussi propre à plaire que jamais[2].

équivoques à la fois des d'Orléans et des Condé. Cependant dans un ouvrage aussi curieux que bizarre, Le Mérite des Dames, *par le sieur de S. Gabriel*, où toutes les belles dames du temps sont passées en revue avec quelques désignations caractéristiques, nous lisons, seconde édition, 1657, p. 300 : « Mme la duchesse de Longueville, beauté martiale. Pallas en chair humaine. » Il est aussi bien difficile d'admettre qu'on n'ait ni peint ni gravé Mme de Longueville dans le temps de son plus grand éclat, pendant la Fronde.

1. Nous citerons trois portraits de Mme de Longueville convertie que possédait M. Craufurt, et que cet amateur éclairé attribuait à Mignard. *Catalogue des tableaux de M. Quentin Craufurt*, Paris, 1820, p. 44 et 45 : « N° 152. Ovale; toile; hauteur, 32 p.; longueur, 26. Assise, le bras gauche appuyé sur une natte, avec un livre sur ses genoux, et dans le moment de la réflexion; sa tête placée de trois quarts est ornée de cheveux blonds qui retombent en désordre sur ses épaules — N° 153. Toile; haut., 70; long., 51. En Madeleine, assise près d'un rocher, à l'entrée d'une grotte. — N° 154. Toile; haut., 4; long., 12. Dans un âge plus avancé; assise, dans un costume de veuve; la tête de trois quarts, ajustée d'un voile noir qui, en retombant sur son épaule, découvre une partie de ses cheveux. »

2. Villefore, IIe partie, p. 162 et 163.

II.

En décrivant la personne de Mme de Longueville, il se trouve que nous avons fait connaître son esprit et son âme.

Son esprit a reçu les hommages des connaisseurs les plus délicats. Nous avons vu que La Rochefoucauld, Retz et Mme de Motteville le louent à l'égal de sa beauté. Retz insiste particulièrement sur ce que cet esprit devait tout à la nature et presque rien à l'étude, son indolence l'éloignant de tout effort dans les choses ordinaires. « Mme de Longueville, dit-il, a naturellement bien du fonds d'esprit, mais elle en a encore plus le fin et le tour. Sa capacité, qui n'a pas été aidée par sa paresse, n'est pas allée jusqu'aux affaires[1], etc. » Et à propos de la langueur de ses manières : « Elle en avait une même dans l'esprit qui avait ses charmes, parce qu'elle avait, si l'on peut le dire, des réveils lumineux et surprenants. » Mme de Motteville parle comme le cardinal de Retz : « Cette princesse... était fort paresseuse[2]. » Ailleurs : « L'occupation que donnent les applaudissements du grand monde, qui d'ordinaire regarde avec trop d'admiration les belles qualités des personnes de cette naissance, avait ôté le loisir à Mme de Longueville de lire, et de donner à son esprit une connaissance assez étendue pour la pouvoir dire savante[3]. » Elle ne l'était point et ne se piquait pas de l'être. Tandis que ses deux frères, le prince de Condé et le prince de Conti, avaient fait de fortes études aux Jésuites de

1. T. Ier, p. 219. — 2. T. III, p. 59. — 3. T. II, p. 18.

Bourges et de Paris, Mlle de Bourbon n'avait reçu, sous les yeux de sa mère, que l'instruction légère qu'on donnait alors aux femmes. Un heureux naturel et le commerce de la société d'élite où elle vivait suppléèrent à tout; elle eut même de bonne heure une grande réputation, et presque enfant je la trouve environnée d'hommages et même de dédicaces. J'ai là entre les mains une *tragi-comédie pastorale* intitulée *Uranie*[1], qu'un nommé Bridard lui dédia en 1631, c'est-à-dire lorsqu'elle avait douze ans. Ce Bridard lui dit : « Les plus parfaits courtisans savent que vous avez un esprit qui prévient votre âge. De moi j'en puis témoigner, vous ayant ouïe réciter des vers avec tant de grâce que l'on doutait si un ange, empruntant votre beauté, ne venait point discourir en terre des merveilles du ciel. » Je tire cette phrase de ce livre oublié et digne de l'être, parce qu'elle devance toutes celles de Mme de Motteville, de Mlle de Montpensier, de Mlle de Vandy et de Mme de Maintenon. Voilà déjà l'ange à douze ans et pour toujours. Dès sa première jeunesse, on l'avait menée avec son frère, encore duc d'Enghien, à l'hôtel de Rambouillet, et les salons de la rue Saint-Thomas du Louvre n'étaient pas une trop bonne école à un esprit tel que le sien, où se mêlaient presque également la grandeur et la finesse, mais une grandeur tirant un peu au romanesque, et une finesse dégénérant souvent en subtilité, comme au reste dans Corneille lui-même, le parfait représentant de cette époque. Il ne paraît pourtant pas que l'hôtel de Rambouillet lui ait imposé ses préjugés et

1. In-12. Nous possédons l'exemplaire de dédicace qui a été entre les mains de Mlle de Bourbon et porte ses armes.

ses admirations, car un jour qu'on lui lisait *la Pucelle* de Chapelain, si prônée en ce quartier, et qu'on lui en faisait remarquer les prétendues beautés : « Oui, dit-elle[1], cela est fort beau, mais cela est bien ennuyeux »; à peu près comme son frère, le grand Condé, prenait la défense de Corneille contre les règles, et s'écriait qu'il ne pardonnait pas aux règles de faire faire à l'abbé d'Aubignac d'aussi mauvaises tragédies. On la proclamait de toutes parts le juge souverain de tous les écrits, la reine du bel esprit, l'arbitre du goût et des élégances, comme dit Horace. En 1649, dans la querelle des deux sonnets de Benserade et de Voiture, toute la cour prit parti pour Benserade; mais Mme de Longueville, s'étant déclarée pour Voiture, ramena tout le monde à son sentiment[2]. Et il faut bien qu'à ce moment de sa vie elle ait cédé au goût dominant et qu'elle ait été un peu précieuse, car Mme de Motteville, en relevant « la beauté principale de son esprit qui consistait en la délicatesse des pensées », l'accuse d'affectation, ajoutant bien vite, comme pour s'excuser de trouver des taches à une personne aussi accomplie : « Tous les hommes participent à cette boue dont ils tirent leur origine, et Dieu seul est parfait[3]. »

On s'accorde à reconnaître qu'elle causait divinement, avec un mélange exquis de vivacité et de douceur. Le charme de sa conversation doit avoir été quelque chose de bien extraordinaire pour avoir survécu à sa jeunesse et à sa vie mondaine, et subsisté jusque dans la dévotion et la pénitence. L'écrivain janséniste qui nous a

1. Villefore, p. 59. — 2. Plus bas, ch. IV. — 3. T. II, p. 19.

laissé un portrait, ou, comme on disait alors, un *caractère* de Mme de Longueville[1], n'hésite pas à la comparer et presqu'à la préférer à l'un des hommes les plus spirituels et des causeurs les plus célèbres du XVIIe siècle, M. de Tréville[2] : « C'était une chose à étudier que la manière dont Mme de Longueville conversait. Elle disait si bien tout ce qu'elle disait, qu'il aurait été difficile de le mieux dire, quelque étude que l'on y apportât. Il y avait plus de choses vives et rares dans ce que disait M. de Tréville, mais il y avait plus de délicatesse et plus d'esprit et de bon sens dans la manière dont Mme de Longueville s'exprimait. »

Mais parler et écrire sont deux choses bien différentes, qui demandent des cultures particulières; et comme l'étude manquait à Mme de Longueville, il y paraissait dès qu'elle prenait la plume. Ses grandes qualités naturelles avaient peine à se faire jour à travers les fautes de tout genre qui échappaient à son inexpérience. Ce n'est pas en effet une petite affaire que d'exprimer ses sentiments et ses idées dans un ordre naturel, avec leurs nuances vraies, en des termes ni trop recherchés ni trop vulgaires qui ne les exagèrent

1. Plus haut, p. 6.

2. Boileau, dans sa lettre à Perrault, met le comte de Tréville parmi les juges les plus délicats des choses de l'esprit. Saint-Simon s'attache à le peindre, t. IV, p. 184, et achève ainsi son portrait, t. VI, p. 372 : il avait été « du grand et du meilleur monde, quelque temps courtisan, puis dévôt et retiré, revenu peu à peu dans un monde choisi, toujours galant, toujours brillant d'esprit et de goût. » Il avait aimé Madame, l'aimable Henriette, et la belle de Ludre; voyez les *Mémoires* de Lafare, et Mme de Sévigné, lettre du 13 mars 1671. On dit que c'est pour lui qu'a été fait le mot : *parler comme un livre*. C'est l'Arsène des *Caractères de La Bruyère*. J'en ai vu quelques lettres inédites du meilleur langage, mais qui ne vont pas au delà d'une politesse accomplie.

ni ne les affaiblissent. Il n'est pas très-rare de rencontrer dans le monde des hommes pleins d'esprit, de verve et de grâce lorsqu'ils parlent, et qui deviennent méconnaissables la plume à la main. C'est qu'écrire est un art, un art très-difficile, et qu'il faut avoir appris. Mme de Longueville l'ignorait, ainsi que les femmes les plus éminentes de son temps. J'ai parlé ailleurs[1] de de Mme Angélique Arnaud et de Jacqueline Pascal, si admirablement douées, et qui n'ont laissé que des œuvres très-imparfaites. Les témoignages sont unanimes pour présenter la princesse Palatine comme une personne d'un grand esprit qui traitait d'égal à égal avec les plus grands hommes. Retz[2] et Bossuet[3] le disent, et je les en crois, car ils s'y connaissaient mieux que moi. Lisez cependant quelques lettres manuscrites qui nous restent de la Palatine : ce n'est certes pas la solidité, la finesse et les traits ingénieux qui leur manquent; mais je suis forcé d'avouer qu'elles sont souvent pleines d'incorrections, que les phrases y sont embarrassées, et les règles les plus vulgaires de l'ortographe quelquefois outrageusement blessées. Je n'en conclus pas du tout que la Palatine n'était pas un esprit du premier ordre, mais seulement qu'on ne lui avait point enseigné l'art de rendre convenablement par écrit ses sentiments et ses pensées. Mme de Longueville n'était guères plus exercée. Aussi tout ce que nous publierons d'elle se ressent à la fois de la beauté de son génie et des défauts de son éducation.

1. IVe série, LITTÉRATURE, t. II, *Jacqueline Pascal*, p. 20.

2. T. Ier, p. 221 : « Je ne crois pas que la reine Élisabeth d'Angleterre ait eu plus de capacité pour conduire un État. »

3. *Oraison funèbre de la princesse Palatine.*

A ces femmes qui écrivent si bien et si mal, on se plaît à opposer Mme de Sévigné et Mme de La Fayette, qui écrivent toujours bien. Pour être juste, il faudrait, ce semble, tenir compte ici de deux choses à mon gré fort considérables.

D'abord ces deux dames avaient reçu une tout autre éducation que Mme de Longueville; elles avaient eu d'habiles maîtres de littérature, et parmi eux l'un des hommes les plus savants du XVIIe siècle, qui en même temps avait les plus grandes prétentions au bel esprit, au bel air, à l'air galant. Ménage avait appris à Mlle de Rabutin et ensuite à Mlle de Lavergne, pendant leur jeunesse et même après leur mariage, non-seulement la langue française telle qu'on la parlait et l'écrivait à l'Académie, mais la langue des beaux esprits du temps, l'italien, et même un peu de latin; il ne leur fit grâce que du grec. Il les exerça à écrire, corrigeant leurs compositions, marquant leurs fautes, cultivant leurs heureux instincts, polissant et réglant leur esprit et leur style. Il les retint assez longtemps sous cette discipline qui avait pour lui ses douceurs. Leur professeur était aussi leur adorateur platonique, plus platonique qu'il n'eût voulu. Il leur adressait des stances, des sonnets, des idylles, des madrigaux, des vers de toute sorte en français, en italien et en latin. Il célébrait tour à tour *formosissima Laverna* et la *bellissima marchesa di Sevigni*[1]. Il ne se serait pas

1. *Ægidii Menagii Poemata*, depuis la première édition, qui est de 1652, in-4°, *Ægidii Menagii Miscellanea*, jusqu'à l'édition elzévirienne, bien plus complète, de 1663. Dans celle-ci, il y a plus de vingt pièces françaises, latines et italiennes, à Mme de La Fayette avant et après son mariage. Mme de Sévigné y est un peu plus épargnée; mais en revanche elle paraît déjà dans l'édition de 1652 et sous son nom et sous celui

donné la peine de composer, à l'honneur de leur esprit et de leurs charmes, des vers latins et italiens qu'elles n'eussent pas compris. Bien loin de là, l'une et l'autre écrivaient fort bien en italien[1]. Dans une correspondance manuscrite de Mme de La Fayette, que j'ai pu parcourir, j'ai rencontré plus d'une allusion au temps où elle faisait pour ainsi dire ses études sous Ménage[2]. La nature avait comblé Mme de Sévigné : elle lui avait donné une justesse et une solidité parfaite, avec un inépuisable enjouement et une vivacité étincelante. L'art se joignant en elle au génie, en a fait l'incomparable épistolière qui a laissé à mille lieues derrière elle Balzac et Voiture, et que Voltaire lui-même n'a point surpassée. Elle a l'air de tout oser, comme une étourdie et une ignorante, et jamais dans ses traits les plus hardis elle ne passe la mesure, signe infaillible d'un art achevé.

d'Uranie. L'étude des diverses éditions des poésies galantes de Ménage ne serait pas du tout inutile à l'histoire de Mme de Sévigné et de Mme de La Fayette.

1. Voyez le sonnet italien de Mme de Sévigné, publié par M. de Montmerqué.

2. Cette correspondance a été vendue à Sens, en 1849, à la vente de M. Tarbé. J'ai pu l'examiner quelques heures. Elle se compose d'environ cent soixante-seize lettres inédites, et parcourt presque toute la vie de Mme de La Fayette. On y voit que Ménage se prit de passion pour ses belles écolières. Rebuté et découragé assez vite par Marie de Rabutin, il se tourna vers la parente de celle-ci, Mlle de Lavergne, sans être plus heureux, mais sans être traité avec autant de négligence. Le commerce de Ménage avec Mlle de Lavergne dura même pendant qu'elle fut mariée au comte de La Fayette; il s'anima depuis son veuvage, et avec des viscissitudes de vivacité et de langueur il subsista jusqu'à sa mort. Évidemment Mme de La Fayette coquetta un peu avec son maître de latin et d'italien, et pendant quelque temps les relations sont assez intimes sans être tendres. Sur la fin, c'est une bonne et parfaite amitié. Plusieurs lettres montrent avec quel soin Mme de La Fayette avait étudié sous Ménage les poëtes et les bons écrivains, anciens et modernes. Elle

Remarquez encore que, si Mme de Sévigné a écrit admirablement, ç'a toujours été par rencontre, sachant bien, il est vrai, que ses lettres seraient montrées; elle n'a jamais mis d'enseigne : elle n'a écrit que des lettres, elle n'a pas fait de livre, je doute même qu'elle eût pu en faire, et je ne l'imagine pas composant un roman ni un ouvrage quelconque, si ce n'est peut-être des mémoires et des satires, comme son cousin Bussy ou Saint-Simon, ou bien des traités de théologie, comme sa fille, Mme de Grignan[1]. Il n'en est point ainsi de Mme de La Fayette. Ce n'est pas seulement une personne de beaucoup d'esprit et de beaucoup d'instruction, c'est un auteur. Il n'est pas surprenant qu'elle sût écrire, puisqu'elle en faisait profession. Une politesse exquise est son trait dominant, et il est permis de le rapporter un

le consulte, et elle lui rappelle leurs discussions sur l'emploi de telle ou telle expression. Il est sans cesse question de leur ami commun, Huet, qui écrivit pour *Zaïde* une dissertation sur l'origine du roman. Quelques lignes sur Segrais. Je ne me souviens pas d'avoir rencontré une seule fois le nom de La Rochefoucauld. C'était là probablement la partie délicate et réservée, sur laquelle la belle dame ne consultait guère ses savants amis, et dont elle n'aurait pas laissé approcher la conversation. Ce qu'il y avait entre M. le duc et Mme la comtesse ne regardait pas l'abbé Huet et l'abbé Ménage. Il fallait être la marquise de Sévigné ou la marquise de Sablé pour se permettre un mot sur un pareil sujet. D'ailleurs nous n'avons ici que les lettres ou plutôt les billets de Mme de La Fayette ; il n'y en a pas un seul de Ménage. La plupart sont autographes, quelques-uns dictés et signés, tous parfaitement authentiques. M. Tarbé avait fait de cette correspondance une copie qui s'est vendue avec les autographes. Le tout appartient aujourd'hui à M. Feuillet.

1. On peut lire une dissertation de Mme de Grignan sur le *pur amour* de Fénelon, au t. X des œuvres de Mme de Sévigné, p. 518, édition Montmerqué. — Sur Mme de Sévigné, son caractère, son esprit, ses lettres, voyez MADAME DE SABLÉ, ch. III, p. 177, et ch. V, p. 295, avec un charmant billet inédit de sa jeunesse, surtout l'*Appendice*, IIe partie, p. 422 et p. 457.

peu à la discipline littéraire qu'elle garda bien plus longtemps que son amie : d'ailleurs n'écrivant pas un mot sans le soumettre à ce même Ménage, à Segrais, qui logea quelque temps chez elle et lui prêtait, sinon sa plume, au moins ses conseils et son nom, à Huet, à La Rochefoucauld. Mme de La Fayette est très-supérieure assurément à Mlle de Scudéry, à Mme d'Aulnoy, à Mme Lambert, mais elle est de leur famille. Quoiqu'elle ait passé sa vie avec Mme de Sévigné, elle en diffère beaucoup, et elle appartient à un tout autre monde que Mme de Longueville.

Mais ce qu'il importe surtout de ne pas oublier, c'est que celle-ci précède d'un certain nombre d'années les deux illustres amies, et que, de bonne heure séparée du monde, et ensevelie dans la retraite pendant les vingt-cinq dernières années de sa vie, elle n'a pu profiter du progrès alors si rapide de la langue et du goût. Il y a en effet deux parties bien différentes dans la littérature du XVIIe siècle, celle de Louis XIII et de la Régence[1], que représentent Corneille et Pascal, et celle qui est particulièrement l'œuvre de Louis XIV, et dont Racine et Fénelon sont l'expression la plus accomplie. Dans l'une

1. Nous reviendrons souvent dans cet ouvrage sur cette distinction de la littérature de Louis XIII et de celle de Louis XIV. Nous disions ailleurs, IVe série, t. II, JACQUELINE PASCAL, p. 13 : « Avançons, voilà le siècle de Louis XIV : c'en est fait de la mâle vigueur du temps de Richelieu; c'en est fait de la libre allure de la Fronde; Louis XIV a mis à l'ordre du jour la politesse, la dignité tempérée par le bon goût. Heureux les génies qui auront été trempés dans la vigueur et dans la liberté de l'âge précédent, et qui auront assez vécu pour recevoir leur dernière perfection des mains de la politesse nouvelle. C'est le privilége de Mme de Sévigné comme de Molière et de Bossuet. » Voyez aussi MADAME DE SABLÉ *passim*, surtout la *Conclusion* à la fin de l'*Appendice*.

est une grandeur un peu négligée; dans l'autre, un art charmant qui quelquefois se fait trop sentir. Les femmes qui appartiennent à la première moitié du XVIIe siècle ont dans leur style, comme elles avaient dans leur conversation, des longueurs, des négligences, des incorrections même, car la langue qu'elles écrivent ou qu'elles parlent n'est pas fixée. Elle ne savent encore ni choisir entre leurs pensées, ni leur donner ce tour heureux, cette précision et cette élégance devenues presque vulgaires à la fin du siècle, grâce au concours de tant de beaux génies. Mais leur esprit, qui avait touché à toutes les grandes choses, politique et religion, ambition mondaine et sainte pénitence, est d'une trempe bien autrement forte que celui des femmes qui sont venues après la Fronde et ont reçu l'impression particulière du goût de Louis XIV, devenu celui de la France entière. Mme de Sévigné, née et formée dans la première époque, se développe et s'épanouit dans la seconde : son cœur est avec la première, son génie en vient; la seconde lui a donné sa politesse sans ôter rien à sa vigueur et à sa verve originale. Mme de Longueville était dans tout son éclat sous la Fronde; depuis elle n'a vécu qu'aux Carmélites et à Port-Royal; son goût était arrêté et achevé vers 1650. Ainsi ne lui demandons point les qualités qu'elle ne peut avoir; reconnaissons en elle un esprit véritablement du premier rang, mais qui est toujours celui d'une femme, d'une grande dame, d'une princesse fort paresseuse, comme la peignent Retz et Mme de Motteville, qui n'a pas pris le moindre soin des facultés qu'elle a reçues, et laisse paraître indistinctement ses qualités et ses défauts, qui sont aussi les qualités et les

défauts du temps où elle est venue, à savoir, une grandeur inculte, une délicatesse souvent raffinée, avec une perpétuelle négligence.

III.

S'il y a de la femme dans l'esprit de Mme de Longueville, son âme surtout est au plus haut point féminine, et, loin de l'en accuser, je l'en loue. Oui, Mme de Longueville est de son sexe; elle en a les qualités adorables et les imperfections bien connues. Dans un monde où la galanterie était à l'ordre du jour, cette jeune et ravissante créature, mariée à un homme déjà vieux et même occupé ailleurs, suivit l'exemple universel. Naturellement tendre, les sens, elle-même le dit dans la confession la plus humble qui fut jamais[1], n'entraient pour rien dans les démarches de son cœur; mais entourée d'hommages, elle s'y complaisait. Aimable, elle mettait son bonheur à être aimée. Sœur du grand Condé, elle n'était pas insensible à l'idée de jouer un rôle et d'occuper l'attention; mais, loin de prétendre à la domination, elle était tellement femme qu'elle se laissait conduire par celui qu'elle aimait. Tandis qu'autour d'elle l'intérêt et l'ambition prenaient si souvent les couleurs de l'amour, elle n'écouta que son cœur, et se mit comme au service de l'ambition et de l'intérêt d'un autre. Tous les auteurs sont unanimes à cet égard; ses ennemis lui reprochent avec aigreur de n'avoir pas eu un but qui lui fût propre et d'avoir méconnu ses intérêts; ils ne se doutent pas qu'en croyant l'accabler par là, ils la re-

1. IVe série, LITTÉRATURE, t. III, p. 201-225.

lèvent, et prennent soin eux-mêmes de couvrir sa conduite et ses fautes qui, après tout, se réduisent à une seule.

Elle a dû être touchée de la passion et du dévouement de Coligny, qui donna son sang pour la venger des outrages de Mme de Montbazon[1]; elle a pu prêter un moment une oreille distraite aux galanteries du brave et spirituel Miossens, depuis le maréchal d'Albret[2]; plus tard, elle se compromit un peu avec le duc de Nemours; mais elle n'a aimé véritablement qu'une seule personne, La Rochefoucauld. Elle s'est donnée à lui tout entière; elle lui a tout sacrifié, ses devoirs, ses intérêts, son repos, sa réputation. Pour lui, elle est entrée dans les conduites les plus équivoques et les plus contraires. C'est La Rochefoucauld qui l'a jetée dans la Fronde, qui l'a fait, à son gré, avancer ou reculer, qui l'a rapprochée ou séparée de sa famille, qui l'a gouvernée absolument : elle a consenti à n'être entre ses mains qu'un instrument héroïque. Sans doute la passion et l'orgueil ont pu trouver leur compte dans cette vie d'aventures et dans ces périls énergiquement bravés; mais de quelle trempe était l'âme qui mettait en cela sa consolation! Et, comme il arrive d'ordinaire, l'homme auquel elle faisait tant de sacrifices n'en était pas entièrement digne. Il avait infiniment d'esprit; mais il était fort égoïste, et jugeant des autres sur lui-même, subtil dans le mal comme elle l'était dans le bien, plein de raffinement dans son amour-propre et dans la recherche de ses intérêts, le moins chevaleresque des hommes en réalité, quoiqu'il affectât

1. Plus bas, ch. III. — 2. Plus bas, p. 33.

toutes les apparences de la plus haute chevalerie. Aussi, dès qu'il croit que Mme de Longueville a un moment chancelé loin de lui et trop écouté le duc de Nemours, il se retourne contre elle et la poursuit du plus misérable ressentiment. Il la noircit auprès de son frère ; il révèle les faiblesses dont il a profité; et quand elle est tout occupée à réparer les torts de sa vie, quand elle les expie par la plus dure pénitence, il fait imprimer à l'étranger des Mémoires où il la déchire et qu'il n'a pas même le courage d'avouer[1], comme un peu plus tard il fera faire à Mme de Sablé des articles de journal à sa gloire, qu'il corrigera de sa propre main, ôtant soigneusement les petites critiques qui avaient été mises pour donner du poids aux louanges[2]; en sorte que la pauvre femme, en revenant des Carmélites ou de Port-Royal, eût pu rencontrer, dans les rares salons où elle allait encore, l'histoire de ses amours et la peinture de ses défauts tracés de la main de celui qui eût dû mourir pour la défendre, fût-ce même contre la vérité. La Rochefoucauld, après la Fronde, arrangea très-bien ses affaires avec la cour; il s'y ménagea et s'y soutint; il monta dans le carrosse de Mazarin en disant le mot fameux : tout arrive en France ; il sollicita et obtint de grandes grâces pour son fils; il brigua pour lui-même la place de gouverneur du Dauphin, qui fut donnée à Mon-

1. Personne n'a été dupe du désaveu qu'il fit par politique des passages de ces Mémoires qui regardaient Condé et sa sœur, car ce sont précisément les plus travaillés et qui trahissent le plus sa main. Ils révoltèrent la conscience publique, dont l'interprète est Mme de Motteville, t. V, p. 114-115, et p. 132. — Voyez Madame de Sablé, ch. III, p. 203-209.

2. Madame de Sablé, ch. II, p. 140.

tausier; il sut s'entourer de femmes aimables, qui toutes en étaient avec lui à l'admiration et aux petits soins, et dont l'une, Mme de La Fayette, lui consacra sa vie et remplaça Mme de Longueville. Combien la conduite d'Anne de Bourbon est différente! L'amour l'avait engagée dans la Fronde, l'amour l'y avait soutenue; aussitôt que l'amour lui manque, elle ne sait plus où elle en est. L'altière héroïne qui, pour faire la guerre à Mazarin, avait vendu ses pierreries, engagé sa fortune, tour à tour soulevé le Nord et le Midi, et tenu en échec la puissance royale, dès qu'il ne s'agit plus que d'elle, se retire de la scène, rentre dans l'ombre, se voue à la solitude à trente-cinq ans, dans toute sa beauté, ne retenant du passé de sa vie que le souvenir de ses fautes, comme Mlle de Lavallière. Ah! sans doute il eût mieux valu lutter contre son cœur, et à force de courage et de vigilance se sauver de toute faiblesse. Nous mettons un genou en terre devant celles qui n'ont jamais failli, devant Mme de Hautefort et Mlle de Lafayette; mais quand à Mlle de Lavallière ou à Mme de Longueville on ose comparer Mme de Maintenon, avec les calculs sans fin de sa prudence mondaine et les scrupules tardifs d'une piété qui vient toujours à l'appui de sa fortune, nous protestons de toute la puissance de notre âme. Nous sommes hautement pour la sœur Louise de la Miséricorde et pour la pénitente de M. Singlin et de M. Marcel[1]. Nous préférons mille fois l'opprobre dont elles essaient en vain de se couvrir, à la vaine considération qui a entouré, dans une cour dégénérée, Mme Scarron devenue en

1. Madame de Sablé, ch. III, IV et V.

secret la femme de Louis XIV. Deux choses seules nous touchent, la vertu vraie et la passion vraie : l'une, qui est au-dessus de tout et que Dieu seul peut dignement récompenser; l'autre, qu'il ne faut pas célébrer, mais qui a son excuse au moins et une sorte de grandeur dans ses élans désintéressés, dans ses sacrifices, dans ses souffrances, surtout dans ses expiations.

Comprenons donc bien Mme de Longueville, et ne l'accusons pas de n'avoir pas eu de consistance et de caractère propre : son vrai caractère et l'unité de sa vie doivent être cherchés où ils sont, dans son dévouement à celui qu'elle aimait. Elle est là tout entière et toujours la même, à la fois conséquente et absurde, et touchante jusque dans ses folies.

Je mets tous ces mouvements désordonnés sur le compte de l'esprit inquiet et mobile de La Rochefoucauld. C'est lui qui est l'ambitieux, c'est lui qui est l'intrigant; c'est lui qui erre de parti en parti à tort et à travers selon les circonstances, uniquement occupé de ses intérêts, et sans nul autre grand mérite qu'un esprit fertile en expédients de toute sorte et une bravoure brillante sans talent militaire. Et j'attribue à Mme de Longueville, au sang des Condé, à ce grand cœur qui éclate partout en elle, je lui attribue l'audace dans le danger, un certain contentement secret dans l'excès du malheur, et après les revers une fierté devant les victorieux qui ne le cède point à celle du cardinal de Retz. Mme de Longueville aussi ne baissa pas les yeux; elle les détourna sur un plus digne objet. Une fois frappée dans le point qui était tout pour elle, elle dit adieu aux affaires et au monde, sans demander

grâce à la cour, et demandant pardon à Dieu seul.

Ainsi considérées, toutes les critiques qu'on a prodiguées à Mme de Longueville lui tournent en apologie.

La Rochefoucauld, après avoir fait de Mme de Longueville l'éloge que nous en avons cité, ajoute : « Mais ces belles qualités étaient moins brillantes à cause d'une tache qui ne s'est jamais vue en une princesse de ce mérite, qui est que bien loin de donner la loi à ceux qui avaient une particulière adoration pour elle, elle se transformait si fort dans leurs sentiments qu'elle ne reconnaissait pas les siens propres. En ce temps-là le prince de Marcillac avait part dans son esprit, et comme il joignait son ambition à son amour, il lui inspira le désir des affaires, encore qu'elle y eût une aversion naturelle. » Cette tache que lui reproche ici La Rochefoucauld par la plus incroyable ingratitude, est précisément son auréole, celle de la femme aimante et dévouée.

Le futur auteur des *Maximes* ne fait pas difficulté d'avouer qu'il s'attacha à elle autant par intérêt que par affection. Après une telle déclaration, on n'est guères reçu à s'écrier chevaleresquement :

> Pour mériter son cœur, pour plaire à ses beaux yeux,
> J'ai fait la guerre aux rois, je l'aurais faite aux dieux.

Non, ce n'est pas pour plaire à une femme que vous vous êtes engagé dans la Fronde; vous vous y êtes jeté de vous-même par la passion innée de l'intrigue, et, nous le verrons tout à l'heure, par le dépit d'une petite ambition trompée. Vous le reconnaissez : Mme de Longueville avait une aversion naturelle pour les

affaires ; elle vous y a suivi contre son goût et ses intérêts manifestes.

La Rochefoucauld raconte dans la nouvelle partie de ses Mémoires[1] comment et dans quelle vue il se lia avec Mme de Longueville. Il cherchait à se venger de la reine et de Mazarin ; pour cela, il avait besoin du prince de Condé ; il s'efforça d'arriver au frère par la sœur. Laissons-le parler lui-même : « Tant d'inutilité et tant de dégoûts me donnèrent enfin d'autres pensées et me firent chercher des voies périlleuses pour témoigner mon ressentiment à la reine et au cardinal Mazarin. La beauté de Mme de Longueville, son esprit et tous les charmes de sa personne attachèrent à elle tout ce qui pouvait espérer d'en être souffert. Beaucoup d'hommes et de femmes de qualité essayèrent de lui plaire ; et par-dessus les agréments de cette cour, Mme de Longueville était alors si unie avec toute sa maison, et si tendrement aimée du duc d'Enghien, son frère, qu'on pouvait se répondre de l'estime et de l'amitié de ce prince quand on était approuvé de Mme sa sœur. Beaucoup de gens tentèrent inutilement cette voie et mêlèrent d'autres sentiments à ceux de l'ambition. Miossens, qui depuis a été maréchal de France, s'y opiniâtra le plus longtemps, et il eut un pareil succès. J'étais de ses amis particuliers, et il me disait ses desseins. Ils se détruisirent bientôt d'eux-mêmes : il le connut et me dit plusieurs fois qu'il était résolu d'y renoncer ; mais la vanité, qui était la plus forte de ses passions, l'empêchait souvent de me dire vrai, et il feignait des

1. Publiée en 1817, par M. Renouard, et qui se trouve aussi dans l'édition de Petitot, t. LI, p. 393.

espérances qu'il n'avait pas et que je savais bien qu'il ne devait pas avoir. Quelque temps se passa de la sorte, et enfin j'eus sujet de croire que je pourrais faire un usage plus considérable que Miossens de l'amitié et de la confiance de Mme de Longueville. Je l'en fis convenir lui-même. Il savait l'état où j'étais à la cour; je lui dis mes vues, mais que sa considération me retiendrait toujours, et que je n'essaierais point à prendre des liaisons avec Mme de Longueville, s'il ne m'en laissait la liberté. J'avoue même que je l'aigris exprès contre elle pour l'obtenir, sans lui rien dire toutefois qui ne fût vrai. Il me la donna tout entière; mais il se repentit de me l'avoir donnée quand il vit les suites de cette liaison. »

L'ennemie déclarée de Mme de Longueville est sa belle-fille, Mme de Nemours, d'un caractère tout opposé au sien, très-légitimement portée pour M. de Longueville son père, qu'elle disputait à l'influence de sa femme et poussait du côté de la cour. Dans ses Mémoires, elle-même reconnaît le parfait désintéressement de Mme de Longueville et son sincère attachement à son frère Condé : « L'on[1] s'étonnera sans doute que Mme de Longueville ait été une des premières (à se jeter dans la Fronde), elle qui n'avait rien à espérer de ce côté et qui n'avait aucun sujet de se plaindre de la cour... M. le Prince avait pour Mme sa sœur une extrême tendresse. Elle, de son côté, le ménageait moins par intérêt que pour l'estime particulière et la tendre amitié qu'elle avait pour lui. » En même temps, Mme de Nemours accuse sa belle-mère d'avoir cherché l'éclat

1. Édit. d'Amsterdam, 1733, p. 12.

et l'apparence, de n'avoir eu aucun motif solide dans sa conduite, d'avoir sacrifié à une fausse gloire la fortune et le repos, et tout cela sous l'influence de La Rochefoucauld : « Ce fut, dit-elle, M. de La Rochefoucauld qui inspira à cette princesse tant de sentiments si creux et si faux. Comme il avait un pouvoir fort grand sur elle, et que d'ailleurs il ne pensait guère qu'à lui, il ne la fit entrer dans toutes les intrigues où elle se mit que pour pouvoir se mettre en état de faire ses affaires par ce moyen. » Elle ajoute : « Marcillac, qui la gouvernait absolument, et qui ne voulait pas que d'autres eussent le moindre crédit auprès d'elle, ni même qu'ils parussent y en avoir, l'éloigna fort du coadjuteur, qui n'aurait pas été fâché de la gouverner aussi, et qui l'était beaucoup que cela ne fût pas. »

Retz confirme en ce qui le regarde les insinuations de Mme de Nemours, et prend soin de nous bien expliquer lui-même ses prétentions d'un moment et jusqu'à ses espérances. Il achève ainsi le portrait qu'il nous a tracé de Mme de Longueville : « Elle eût eu peu de défauts, si la galanterie ne lui en eût donné beaucoup. Comme sa passion l'obligea de ne mettre la politique qu'en second dans sa conduite, d'héroïne d'un grand parti elle en devint l'aventurière. »

Voici encore deux passages décisifs de Mme de Motteville : « [1] En s'attachant à M. le Prince par politique, le prince de Marcillac s'était donné à Mme de Longueville d'une manière un peu plus tendre, joignant les sentiments du cœur à la considération de sa grandeur

1. T. II, p. 15.

et de sa fortune. Ce don parut tout entier aux yeux du public, et il sembla à toute la cour que cette princesse le reçut avec beaucoup d'agrément. Dans tout ce qu'elle a fait depuis, on a connu clairement que l'ambition n'était pas la seule qui occupait son âme, et que les intérêts du prince de Marcillac y tenaient une grande place : elle devint ambitieuse pour lui, elle cessa d'aimer le repos pour lui, et pour être sensible à cette affection, elle devint trop insensible à sa propre gloire... Les vœux du prince de Marcillac, comme je l'ai dit, ne lui avaient point déplu, et ce seigneur, qui était peut-être plus intéressé qu'il n'était tendre, voulant s'agrandir par elle, crut lui devoir inspirer le désir de gouverner les princes ses frères. »

« Le prince de Marcillac, dit Guy Joly, la ménageait avec une grande attention, jugeant bien dès lors qu'elle aurait une considération toute particulière dans le parti, par l'ascendant qu'elle avait sur les princes de Condé et de Longueville, et qu'étant dans ses bonnes grâces il lui serait aisé d'en tirer de grands avantages pour lui quand il serait question de traiter et de s'accommoder avec la cour[1]. »

Couronnons toutes ces citations par le témoignage du meilleur juge des choses et des hommes de ce temps, le judicieux et véridique Montglat. Il assure que Mme de Longueville entra dans la Fronde, « portée à cela par le prince de Marsillac qui possédait entièrement ses bonnes grâces et avait tout pouvoir sur son esprit : il était mal satisfait de la reine[2]. »

1. Collection Petitot, t. XLVII, p. 41.
2. T. L de la collect. Petitot et t. II des Mémoires, p. 136.

Ainsi, de l'aveu de tout le monde, dans la Fronde La Rochefoucauld ne cherche que son intérêt, et Mme de Longueville ne cherche que l'intérêt de La Rochefoucauld.

Mais il ne faut pas s'arrêter là; il faut établir sur des faits certains et mettre dans une lumière irrésistible le point de vue que nous venons d'indiquer. La Rochefoucauld lui-même, bien interrogé, va témoigner que, loin d'avoir été entraîné dans la Fronde par Mme de Longueville, c'est lui qui l'y a jetée, et qu'il n'a jamais cessé de l'y diriger.

Lui-même nous a fait connaître quel objet il se proposait dans la liaison qu'il forma avec Mme de Longueville à la fin de 1647 ou au commencement de 1648. Il demeura parfaitement fidèle au plan qu'il s'était tracé.

1° A la fin de 1647, La Rochefoucauld était irrité de n'avoir pu obtenir du cardinal ni la place de gouverneur du Havre, ni celle de commandant de la cavalerie. Il réussit à tourner contre Mazarin Mme de Longueville, en lui faisant croire qu'on ne rendait pas à Condé ce qu'on lui devait. « Mme de Longueville dont j'avais toute la confiance, sentait aussi vivement que je le pouvais désirer la conduite du cardinal envers le duc d'Enghien[1]. » En 1648, avant d'embrasser le parti de la Fronde, La Rochefoucauld tenta une dernière fois de gagner Mazarin, et lui demanda « pour sa maison les mêmes avantages qu'on accordait à celles de Rohan, de La Trémouille, et à quelques autres, » c'est-à-dire le tabouret pour sa femme et la permission d'entrer au Louvre en carrosse. « Je me voyais, dit-il[2],

1. Collect. Petitot, t. LI, p. 396. — 2. *Ibid.*, p. 398.

si éloigné des grâces, que je m'étais arrêté à celle-là. J'en parlai au cardinal en partant; il me promit positivement de me l'accorder en peu de temps, mais qu'après mon retour j'aurais les premières lettres de duc qu'on accorderait, afin que ma femme eût le tabouret. J'allai en Poitou dans cette attente, et j'y pacifiai les désordres (les premiers mouvements de la Fronde); mais je vis que, bien loin de tenir les paroles que le cardinal m'avait données, il avait accordé des lettres de duc à six personnes de qualité, sans se souvenir de moi. » Aussi, avant de revenir à Paris, de Poitiers même, le 7 décembre, il écrit à Chavigny, qui lui-même tournait à la Fronde : « J'ai appris la distribution qu'on a faite de tous les tabourets dont vous avez entendu parler, et comme je n'ai aucune part à cette grâce-là, quoiqu'on eût eu agréable de me la promettre positivement, et par préférence à qui que ce soit, je suis obligé d'aller à Paris pour voir si on me refusera aussi librement dans cette conjoncture qu'on a fait après tant de promesses [1]. »

Mme de Longueville, suivant les instructions que La Rochefoucauld lui avait laissées, avait commencé bien des trames avec le coadjuteur et le parlement, subjugué Conti et circonvenu Condé; mais elle tenait si peu les rênes de cette intrigue qu'elle écrivit à La Rochefoucauld pour lui soumettre ce qu'elle avait fait, le prier de venir et de décider. Le passage de La Rochefoucauld mérite bien d'être cité [2] : « J'étais dans le premier mouvement qu'un traitement si extraordinaire

1. Lettre inédite et autographe de notre collection.
2. *Ibid.*, p. 398-399.

me devait causer, lorsque j'appris, par Mme de Longueville, que tout le plan de la guerre civile s'était fait et résolu à Noisy entre le prince de Conti, le duc de Longueville, le coadjuteur de Paris et les plus considérables du parlement. Elle me mandait encore qu'on espérait d'y engager le prince de Condé, qu'elle ne savait quelle conduite elle devait tenir en cette rencontre, ne sachant pas mes sentiments, et qu'elle me priait de venir en diligence à Paris pour résoudre ensemble si elle devait avancer ou retarder ce projet. Cette nouvelle me consola de mon chagrin, et je me vis en état de faire sentir à la reine et au cardinal qu'il leur aurait été utile de m'avoir ménagé. Je demandai mon congé; j'eus peine à l'obtenir, et on ne me l'accorda qu'à la condition que je ne me plaindrais pas du traitement que j'avais reçu et que je ne ferais point d'instances nouvelles sur mes prétentions. Je le promis facilement, et j'arrivai à Paris avec tout le ressentiment que je devais avoir. J'y trouvai les choses comme Mme de Longueville m'avait mandé; mais j'y trouvai moins de chaleur, soit que le premier mouvement fût passé, ou que la diversité des intérêts et la grandeur du dessein eussent ralenti ceux qui l'avaient entrepris. Mme de Longueville même y avait formé exprès des difficultés pour me donner le temps d'arriver, et me rendre plus maître de décider. Je ne balançai pas à le faire, et je ressentis un grand plaisir de voir qu'en quelque état que la dureté de la reine et la haine du cardinal eussent pu me réduire, il me restait encore des moyens de me venger d'eux. »

2° Ainsi engagée dans la Fronde, Mme de Longueville

ne s'y ménagea point. Son mari s'y portait assez de lui-même, et elle n'eut pas besoin de l'animer; mais elle donna le prince de Conti à La Rochefoucauld; elle trompa sa mère en refusant de l'accompagner à la cour, sous prétexte de maladie; elle alla jusqu'à se remettre, malgré une grossesse avancée, entre les mains du peuple à l'Hôtel de Ville. Elle fit plus : pour La Rochefoucauld, elle se brouilla avec son frère Condé qui était sa plus grande affection; elle s'efforça de l'attirer à la Fronde; celui-ci s'emporta contre elle; de là cette rupture qui a tant étonné après une amitié si tendre, et ces éclats réciproques de colère dont le secret est maintenant à découvert. « M. le prince de Conti[1]... était faible et léger, mais il dépendait entièrement de Mme de Longueville, et elle me laissait le soin de le conduire. Le duc de Longueville avait de l'esprit et de l'expérience; il entrait facilement dans les partis opposés à la cour et il en sortait avec encore plus de facilité... Il faisait naître sans cesse des obstacles, et se repentait de s'être engagé; j'appréhendai même qu'il ne passât plus loin et qu'il ne découvrît à M. le Prince ce qu'il savait de l'entreprise. Dans ce doute,... nous fûmes contraints, le marquis de Noirmoutiers et moi, de lui dire que nous allions emmener le prince de Conti et que nous déclarerions dans le monde que lui seul manquait de foi et de parole à ses amis après les avoir engagés dans un parti qu'il abandonnait. Il ne put soutenir ces reproches, et il se laissa entraîner à ce que nous voulûmes..... Le roi, suivi de la reine, de M. le

1. *Ibid.*, p. 399, etc.

duc d'Orléans, de M. le Prince, partit secrètement de Paris à minuit, la veille du soir de l'année 1649, et alla à Saint-Germain. Toute la cour suivit avec beaucoup de désordre. Mme la Princesse voulut emmener Mme de Longueville qui était sur le point d'accoucher; mais elle feignit de se trouver mal, et demeura à Paris..... M. le prince de Conti et Mme de Longueville, pour donner plus de confiance, logèrent dans l'Hôtel de Ville, et se livrèrent entièrement entre les mains du peuple. » Ailleurs[1] : « Encore fallut-il que Mme de Longueville vînt demeurer à l'Hôtel de Ville, pour servir de gage de la foi de son frère et de son mari auprès des peuples qui se défient naturellement des grands, parce que d'ordinaire ils sont les victimes de leurs injures... Le prince de Condé[2]... avait pris des mesures avec la cour. La liaison que j'avais avec le prince de Conti et Mme de Longueville ne lui était pas agréable... Le cardinal se préparait à sortir du royaume; mais M. le Prince le rassura bientôt, et l'aigreur qu'il fit paraître contre M. le prince de Conti, contre Mme de Longueville et contre moi fut si grande qu'elle ne laissa pas lieu au cardinal de douter qu'elle ne fût véritable. »

3° A la fin de cette première guerre de Paris, en 1649, Condé se réconcilia avec toute sa famille, et même avec La Rochefoucauld. Celui-ci entra dans le traité qui se ménageait, mais d'une façon détournée et qui le peint à merveille. Le tabouret et l'entrée au Louvre en carrosse, voilà le grand objet que poursuivait toujours La Rochefoucauld, mais il ne le fit

1. *Ibid.*, p. 462. — 2. *Ibid.*, p. 401.

pas alors ouvertement et sous son nom. Ayant autant d'esprit que d'ambition, il employait l'un à masquer l'autre. Dans la pièce bien connue intitulée : *Demandes particulières de messieurs les généraux et autres intéressés*, on ne trouve aucune demande de La Rochefoucauld, et on est tenté d'admirer son désintéressement ; mais regardez à l'article du prince de Conti, vous y lirez ces mots : « Plus, demande mon dit sieur le prince pour M. le prince de Marcillac, que l'on donne le tabouret à sa femme, qu'on lui paye tous les appointements du gouvernement de Poitou, qui consistent en quatre cent mille cinq cents livres, et qu'on lui conserve l'augmentation de dix-huit mille livres levées pour les fusiliers, dont le paiement lui sera continué, soit qu'ils subsistent ou non. » L'on devine aisément que la sœur avait ici conduit la main du frère, et que c'était Mme de Longueville qui avait mis ce singulier appendice aux demandes du prince de Conti. Mme de Motteville le déclare : « Mme de Longueville[1] n'avait rien oublié pour faire que toutes les grâces de la cour tombassent sur la tête du prince de Marcillac... Pour la satisfaire amplement[2], il fallait agrandir le prince de Marcillac, et ce fut dans cette conjoncture qu'elle eut le tabouret pour sa femme et permission d'entrer dans le Louvre en carrosse. Ces avantages le mettaient au-dessus des ducs et à l'égal des princes, quoiqu'il ne fût ni l'un ni l'autre : il n'était pas de maison souveraine. » Mme de Nemours dit la même chose[3] : « Mme de Longueville s'entremit de cet accommodement, et on prétend même que M. de Marcillac en

1. T. III, p. 295. — 2. *Ibid.*, p. 393. — 3. P. 47.

eut de l'argent. » Quel rôle en tout cela que celui de La Rochefoucauld ! Mme de Longueville est au moins désintéressée. A la fois elle se compromet et s'efface, uniquequement attentive à servir et à complaire.

4° Une fois ses prétentions satisfaites, La Rochefoucauld se montra fort bien disposé pour la cour et Mazarin. Voilà ce que nous apprend Mme de Nemours : « Sitôt que Marcillac, qui ne se hâtait et ne se pressait que pour avoir plutôt ce qui lui avait été promis du côté de la cour, en eut obtenu ce qu'il prétendait, il ne pensa plus guère aux intérêts des autres; il trouva dans les siens tout ce qu'il cherchait, et son compte lui tenait d'ordinaire toujours lieu de tout. Il fit même trouver bon à Mme de Longueville qu'on n'eût point pensé à elle[1]. »

5° Mais Mazarin avait été contraint par une sorte d'insurrection de l'aristocratie indignée de révoquer la faveur qu'il avait faite à La Rochefoucauld. Tout change alors. La Rochefoucauld, se voyant ou se croyant joué, jure de se venger. Il exhale ses ressentiments dans une pièce inédite et très-précieuse à tous égards, *Apologie du prince de Marcillac*[2], écrite, à ce qu'il paraît, en réponse à des plaintes que Mazarin lui avait faites de sa violente inimitié. La Rochefoucauld y reprend tous ses griefs anciens et nouveaux; le plus sensible lui est la privation de ce malheureux tabouret. Ce curieux fragment est bien de la main du futur auteur des Mémoires et des Maximes; c'est le premier et très-remarquable essai de sa manière ingénieuse, vive, dégagée, et nous ne con-

1. *Ibid.*

2. Nous l'avons trouvée à la bibliothèque de l'Arsenal parmi les manuscrits de Conrart.

naissons point de pareilles pages de prose dans la langue et la littérature française avant les *Provinciales*. Mais si le style de La Rochefoucauld y est déjà, son âme surtout y est tout entière, cette âme vaine, intéressée, cachant le calcul sous la légèreté, et un fiel secret sous les formes les plus agréables. Voyant que tant de promesses s'étaient réduites à lui rendre le gouvernement du Poitou, de satisfait qu'il était, il se refit opposant et renoua avec la Fronde. Docile à toutes ses impressions, Mme de Longueville l'y suivit de nouveau avec son mari et son jeune frère, le prince de Conti; cette fois elle réussit à y attirer Condé lui-même; triste succès qui les conduisit tous à leur perte. Bientôt les esprits s'aigrissent, les troubles recommencent, les princes sont mis en prison; on veut aussi arrêter Mme de Longueville, et on lui donne l'ordre d'aller trouver la reine au Palais-Royal. « Au[1] lieu d'obéir, dit La Rochefoucauld, elle résolut, par le conseil du prince de Marcillac, de partir à l'heure même pour aller en très-grande diligence en Normandie, afin d'engager cette province et le parlement de Rouen de prendre le parti des princes, et s'assurer de ses amis, des places du duc de Longueville et du Havre-de-Grâce.» Je le demande, qui des deux entraîna l'autre dans cette seconde guerre, bien autrement sérieuse que la première? Mais je me hâte de le dire : ici tous deux se conduisirent également bien. Pendant que Mme de Longueville engageait ses pierreries en Hollande pour se défendre à Stenay, La Rochefoucauld, en Guyenne, exposait aussi sa fortune. C'est le moment le plus dou-

1. Collect. Petitot, t. LII, p. 24.

loureux et le plus touchant de leurs amours et de leurs aventures. Ils étaient éloignés l'un de l'autre, mais ils s'aimaient encore, ils servaient avec ardeur la même cause, ils combattaient et ils souffraient ensemble.

6° En 1651, après la délivrance des princes, La Rochefoucauld était las de la guerre, et il semble qu'il n'y rentra que pour plaire à Mme de Longueville. « Le duc de La Rochefoucauld[1] ne pouvait pas témoigner si ouvertement sa répugnance pour cette guerre; il était obligé de suivre les sentiments de Mme de Longueville, et ce qu'il pouvait faire alors était d'essayer de lui faire désirer la paix. » Quels étaient donc les sentiments de Mme de Longueville? Voulait-elle continuer la guerre pour y jouer un rôle et par cette ambition de gloire qu'on lui a tant reprochée? Pas le moins du monde. Ses pensées étaient bien plus humbles. Encore attachée à La Rochefoucauld, elle voyait avec peine une paix qui les allait séparer. « Mme de Longueville[2] savait que le coadjuteur l'avait brouillée irrévocablement avec son mari, et qu'après les impressions qu'il lui avait données de sa conduite, elle ne pouvait l'aller trouver en Normandie sans exposer au moins sa liberté. Cependant le duc de Longueville voulait la retenir auprès de lui par toutes sortes de voies, et elle n'avait plus de prétexte d'éviter ce périlleux voyage qu'en portant Mr son frère à se préparer à une guerre civile. » La Rochefoucauld lui persuada de ne point prendre une telle responsabilité, de se retirer à Montrond avec la princesse de Condé et de laisser les choses se débrouiller d'elles-mêmes.

1. *Ibid.*, p. 72. — 2. *Ibid.*, p. 71.

« Il[1] fit voir à Mme de Longueville qu'il n'y avait que son éloignement de Paris qui pût satisfaire son mari et l'empêcher de faire le voyage qu'elle craignait; que M. le Prince se pouvait aisément lasser de la protection qu'il lui avait donnée jusqu'alors, ayant un prétexte aussi spécieux que celui de réconcilier une femme avec son mari, et surtout s'il croyait s'attacher par là M. le duc de Longueville; de plus, qu'on l'accusait de fomenter elle seule le désordre, qu'elle se trouverait responsable en plusieurs façons, et envers Mr son Frère et envers le monde, d'allumer dans le royaume une guerre dont les événements seraient funestes à sa maison et à l'État... qu'enfin, pour remédier à tant d'inconvénients, il lui conseillait de prier M. le Prince de trouver bon que Mme la Princesse, M. le duc d'Enghien et elle se retirassent à Montrond, pour ne l'embarrasser point dans une marche précipitée s'il se trouvait obligé de partir, et pour n'avoir pas aussi le scrupule de participer à la périlleuse résolution qu'il allait prendre, ou de mettre le feu dans le royaume par une guerre civile, ou de confier sa vie, sa liberté et sa fortune sur la foi douteuse du cardinal Mazarin. Ce conseil fut approuvé de Mme de Longueville, et M. le Prince voulut qu'il fût suivi bientôt après. »

Mme de Longueville, dans cette dernière circonstance comme dans toutes les précédentes, n'entraîna donc pas La Rochefoucauld; elle se laissa guider par lui; elle obéit à ses conseils qui lui furent des ordres.

Ou bien il faut renoncer à toute critique historique,

1. *Ibid.*, p. 79-80.

ou de ces témoignages accumulés et que nous eussions pu grossir encore de toutes sortes de passages analogues, il faut tirer cette conclusion : 1° Que ce n'est pas Mme de Longueville, comme on ne cesse de le répéter, qui jeta La Rochefoucauld dans la Fronde; que loin de là, c'est La Rochefoucauld qui l'y engagea de dessein prémédité et par intérêt; 2° Que la conduite de Mme de Longueville dans la Fronde doit être rapportée à La Rochefoucauld qui la gouvernait, et que la seule chose qui y soit bien à elle est le caractère qu'elle déploya quand l'intrigue devint une tempête, quand il fallut payer de sa personne, jouer son honneur, son repos, sa fortune et sa vie, retenant encore sous la main d'un autre ce qu'elle ne pouvait jamais perdre, la hauteur et l'énergie de la sœur de Condé.

Longtemps l'aveuglement de Mme de Longueville sur les ressorts particuliers qui mouvaient La Rochefoucauld fut entier; mais comme elle joignait beaucoup de finesse à beaucoup de passion, quand ils étaient séparés et qu'elle n'était plus sous le charme ou sous le joug de sa présence, ses yeux s'ouvraient à demi; et dans le voyage de Guyenne, ayant rencontré le duc de Nemours qui lui offrait toutes les apparences de la parfaite chevalerie, et passait alors pour très-occupé de Mme de Châtillon, l'absence, le vide qui commençait à se faire dans son cœur, le goût inné de plaire, l'envie de montrer la puissance de ses charmes, et de troubler une rivale qui ménageait et voulait conserver à la fois Nemours et Condé, enfin la liberté et l'abandon d'un voyage, la rendirent plus accessible qu'elle n'aurait dû l'être aux empressements du jeune et beau cave-

lier. Rien ne prouve qu'elle ait été au delà de la tentation. A peine de retour à Paris, Nemours l'oublia, reprit les fers de Mme de Châtillon, qui triompha avec sa perfidie accoutumée du sacrifice qu'on lui faisait. De son côté, justement blessé, La Rochefoucauld se brouilla pour toujours avec elle. On dit[1] qu'il saisit avec joie cette occasion de se séparer d'elle, comme il le désirait depuis longtemps. Soit; mais il fallait s'en tenir là, il ne fallait pas la calomnier dans l'esprit de Condé, lui imputer le lâche dessein d'avoir voulu ruiner tout le parti et trahir son frère pour servir les intérêts du duc de Nemours[2], accusation absurde et que toute sa conduite dément, et la peindre comme une créature vulgaire, capable de se porter aux mêmes extrémités pour tout autre, si cet autre le désirait; il ne fallait pas, comme le dit si bien Mme de Motteville[3], « d'amant devenir ennemi », et se laisser entraîner par la vengeance à des offenses qui allèrent, dit encore Mme de Motteville, « au delà de ce qu'un chrétien doit à Dieu et un homme d'honneur à une dame. »

Est-il possible, en effet, qu'un ressentiment, dont le fond était l'amour-propre blessé, car alors La Rochefoucauld aimait bien faiblement Mme de Longueville, si

1. Mme de Nemours, p. 150.

2. La Rochefoucauld, p. 198 de l'édition de 1662 : « Le prince de Condé était averti du dessein qu'elle aurait eu de ruiner son parti par des voies fort extraordinaires pour les intérêts du duc de Nemours, et craignait que si une même préoccupation lui prenait pour un autre, elle ne fût capable de se porter aux mêmes extrémités si celui-là le désirait. » *Était averti*, et par qui, sinon par La Rochefoucauld, qui avait alors toute la confiance de Condé? Cet odieux passage est un peu adouci dans l'édition de Petitot, t. LII, p. 132.

3. T. V, p. 114-115.

jamais il l'a véritablement aimée[1], ait pu abaisser un homme d'honneur tel que lui jusqu'à le faire entrer dans les manœuvres honteuses de Mme de Châtillon? Mme de Motteville fait connaître, comme à regret, la conduite de La Rochefoucauld en cette circonstance[2] : « Mme de Châtillon se servit du duc de La Rochefoucauld et de ses passions. M. de La Rochefoucauld m'a dit que la jalousie et la vengeance le firent agir soigneusement, et qu'il fit tout ce qu'elle voulut. » Or, ce que voulait Mme de Châtillon, c'était humilier Mme de Longueville, garder Nemours pour ses plaisirs et Condé pour sa fortune. La Rochefoucauld a si peu le sentiment du bien et du mal, de l'honnête et du déshonnête, qu'il raconte ce qu'il a fait avec une sorte de complaisance; il a l'air de triompher d'une intrigue si habilement ourdie. « Mme de Châtillon[3] fit naître le désir de la paix par des moyens fort agréables. Elle crut qu'un si grand bien devait être l'ouvrage de sa beauté, et mêlant de l'ambition avec le dessein de faire une nouvelle conquête, elle voulut en même temps triompher du cœur de M. le Prince et tirer de la cour tous les avantages de la négociation. Ces raisons ne furent pas les seules qui

1. Mme de Sévigné en doute fort. Lettre du 7 octobre 1676 : « Je ne crois pas que ce qui s'appelle amoureux, il l'ait jamais été. » Il dit lui-même dans son portrait : « Moi qui connais tout ce qu'il y a de délicat et de fort dans les sentiments de l'amour, si jamais je viens à aimer, ce sera assurément de cette sorte. Mais de la façon dont je suis, je ne crois pas que cette connaissance que j'ai passe jamais de l'esprit au cœur. » Segrais (Mémoires anecdotes, édit., d'Amsterdam, 1723, p. 113) : « M. de La Rochefoucauld disait qu'il n'avait trouvé de l'amour que dans les romans : pour lui, qu'il n'en avait jamais senti. »

2. T. V, p. 132.

3. Édit. de 1662, p. 229-232; Petitot, p. 156-158.

lui donnèrent ces pensées : il y avait un intérêt de vanité et de vengeance qui y eut autant de part que le reste. L'émulation que la beauté et la galanterie produisent souvent parmi les dames avait causé une extrême aigreur entre Mme de Longueville et Mme de Châtillon; elles avaient longtemps caché leurs sentiments, mais enfin ils parurent avec éclat de part et d'autre; et Mme de Châtillon ne borna pas sa victoire à obliger M. de Nemours de rompre par des circonstances très-piquantes et très-publiques tout le commerce qu'il avait avec Mme de Longueville, elle voulut encore lui ôter la connaissance des affaires et disposer seule de la conduite et des intérêts de M. le Prince. Le duc de Nemours, qui avait beaucoup d'engagement avec elle, approuva ce dessein; il crut que, pouvant régler la conduite de Mme de Châtillon vers M. le Prince, elle lui inspirerait les sentiments qu'il lui voudrait donner, et qu'ainsi il disposerait de l'esprit de M. le Prince par le pouvoir qu'il avait sur celui de Mme de Châtillon. Le duc de La Rochefoucauld de son côté avait bien plus de part que personne à la confiance de M. le Prince, et se trouvait en même temps dans une liaison très-étroite avec le duc de Nemours et Mme de Châtillon... Il porta M. le Prince à s'engager avec elle et à lui donner la terre de Merlou en propre; il la disposa aussi à ménager M. le Prince et M. de Nemours, en sorte qu'elle les conservât tous deux, et fit aprouver à M. de Nemours cette liaison qui ne lui devait pas être suspecte, puisqu'on voulait lui en rendre compte et ne s'en servir que pour lui donner la principale part aux affaires. Cette machine, étant conduite et réglée par le duc de

La Rochefoucauld, lui donnait la disposition presque entière de tout ce qui la composait, et ainsi ces quatre personnes y trouvant également leur avantage, elle eût eu sans doute à la fin le succès qu'ils s'étaient proposé, si la fortune ne s'y fût opposée. » Achevons ce tableau par un trait que La Rochefoucauld a oublié et que fournit Mademoiselle : « [1] Mme de Châtillon, MM. de Nemours et de La Rochefoucauld, lesquels espéraient de grands avantages par un traité, la première cent mille écus, l'autre un gouvernement, et le dernier pareille somme, ne songeaient qu'à faire faire la paix à M. le Prince. »

Ainsi à la fin comme au milieu et au début de sa liaison avec Mme de Longueville, les seuls mobiles de La Rochefoucauld furent l'intérêt et l'amour-propre. Un jour dans ses Maximes il y réduira toute la nature humaine, la renfermant tout entière dans l'enceinte de sa personne, et donnant pour limites au monde moral celles de sa fort petite expérience de frondeur et de courtisan [2].

On sourit en vérité d'entendre dire à l'auteur des Mémoires et des Maximes, dans le portrait qu'il nous a laissé de lui-même : « L'ambition ne me travaille point..... j'ai les sentiments vertueux..... je suis fort secret et j'ai moins de difficulté que personne à taire ce qu'on m'a dit en confidence... J'aime mes amis, et je

1. T. II, p. 129.

2. Il y a bien longtemps que j'ai exprimé cette opinion sur La Rochefoucauld, et, comme on voit, j'y persiste pleinement. Voyez Ire série de mes ouvrages, t. IV, p. 200; IVe série, t. Ier, p. 51, et t. II, p. 8; voyez enfin Madame de Sablé, ch. II, p. 101; ch. III, p. 203.

les aime d'une façon que je ne balancerais pas un moment à sacrifier mes intérêts aux leurs. » Segrais était bien difficile en fait d'éloge, ou il n'avait pas lu celui-là, lorsqu'il dit que La Rochefoucauld ne se louait jamais [1]. Mme de Longueville aurait plus aisément reconnu La Rochefoucauld aux traits suivants : « Je ne suis pas incapable de me venger si l'on m'avait offensé et qu'il y allât de mon honneur à me ressentir de l'injure qu'on m'aurait faite ; au contraire, je serais assuré que le devoir ferait si bien en moi l'office de la haine, que je poursuivrais ma vengeance avec encore plus de vigueur qu'un autre. » Le vrai portrait de La Rochefoucauld est celui que Retz en a tracé [2] : « Il y a toujours eu du je ne sais quoi en tout M. de La Rochefoucauld. Il a voulu se mêler d'intrigues dès son enfance, et en un temps où il ne sentait pas les petits intérêts qui n'ont jamais été son faible, et où il ne connaissait pas les grands qui d'un autre sens n'ont pas été son fort. Il n'a jamais été capable d'aucunes affaires... sa vue n'était pas assez étendue..... il a toujours eu une irrésolution habituelle..... il n'a jamais été guerrier, quoiqu'il fût très-soldat ; il n'a jamais été par lui-même bon courtisan, quoiqu'il ait toujours eu bonne intention de l'être ; il n'a jamais été bon homme de parti, quoique toute sa vie il y ait été engagé... ce qui, joint à ses Maximes qui ne marquent pas assez de foi à la vertu, et à sa politique qui a toujours été à sortir des affaires avec autant d'impatience qu'il y était entré, me fait conclure qu'il eût beaucoup mieux fait de se connaître et de se réduire à passer, comme il

1. Mémoires anecdotes, p. 31.
2. T. Ier, p. 217.

l'eût pu, pour le courtisan le plus poli et pour le plus honnête homme à l'égard de la vie commune qui eût paru dans son siècle. »

Quant à Mme de Longueville, elle est loin d'être parfaite assurément, et peut-être on l'aimerait moins si elle l'était davantage; mais au milieu des folies où la passion l'entraîne, on sent du moins que l'intérêt ne lui est de rien. Son défaut, celui dont elle s'accuse sans cesse et qu'elle poursuit en elle sous toutes ses faces avec un raffinement de sévérité, est le désir de plaire et de paraître. Son seul tort envers La Rochefoucauld est ce court moment de légèreté et de coquetterie dans le voyage de Guyenne. C'est là sa vraie tache. Tout le reste de sa conduite dans la Fronde s'explique et se défend aisément au point de vue que nous avons marqué.

Il ne faut d'ailleurs prendre au sérieux la conduite de personne dans la Fronde, car la Fronde n'est pas une chose très-sérieuse[1] : c'est une suite d'intrigues où personne n'a guères d'autre objet que l'intérêt, la vanité, le goût de l'importance, avec la galanterie et le plaisir. Les princes ne songeaient qu'à eux-mêmes, à agrandir leur autorité et leur fortune, et pour cela ils allaient tour à tour d'un parti à l'autre, selon les événements et des vues particulières qui changeaient chaque jour. Condé, la figure qui domine tout le tableau et seule mérite les regards de l'histoire avec son rival Mazarin, méprisait au fond tous les partis; mais il avait fini par rêver à côté du roi une place incompatible avec la grandeur royale. Son mouvement naturel était du côté de la cour :

1. Sur la Fronde et ses causes générales voyez plus bas, chap. IV.

la Fronde proprement dite et les parlementaires lui étaient odieux, et il ne les servit jamais qu'à contre-cœur. Son ressort principal était la passion de la guerre dont il avait le génie, et c'est là ce qui, après bien des délibérations et des hésitations, finissait presque toujours par l'emporter. Le parlement, oubliant son rôle et ses devoirs, s'agitait sous la main de jeunes seigneurs travestis en tribuns. On mettait en mouvement le peuple de Paris, on l'ameutait aisément contre la cour; mais, dès qu'il était question de la convocation des États Généraux, le parlement prenait l'épouvante[1]. Mazarin pensa sincèrement[2] à se servir des États Généraux contre les partis; il ne semble pas avoir redouté cette grande et populaire institution, la base ancienne du gouvernement représentatif en France; mais le péril passé il n'y songea plus, et trouva plus commode de gouverner sans contrôle. Les faibles lueurs d'esprit libéral qui parurent un moment s'éteignirent bien vite, dans la crainte des désordres; en sorte que la seule utilité de la Fronde dans l'admirable économie de notre histoire, a été de rehausser la royauté, d'en faire sentir davantage la nécessité, et d'accroître, outre mesure peut-être, l'œuvre d'Henri IV et de Richelieu. Sous la Ligue, deux grandes opinions, deux

1. Voyez là-dessus un curieux passage de Mme de Motteville, t. IV, p. 359, etc.

2. C'est ce que nous trouvons dans un des monuments les plus précieux conservés à la Bibliothèque nationale, à savoir la collection des *Agenda* ou petits carnets dont Mazarin faisait usage, et où il déposait souvent ses pensées les plus intimes. Ces *agenda* sont au nombre de quinze, et ils comprennent une dizaine d'années, de 1642 à 1651. Bibliothèque nationale, fond de Baluze, armoire 6, paq. 1, no 1.

grandes causes étaient aux prises. Aussi la Ligue a fécondé les esprits, elle a trempé les caractères, elle a été une école de politique et de guerre, elle a préparé les fortes générations de la première moitié du XVIIe siècle. La Fronde est dans nos annales un épisode sans grandeur; elle n'a formé personne, ni un homme de guerre, ni un homme d'État; c'est une mêlée confuse d'intérêts particuliers, et presque toujours un passe-temps de gentilshommes, de beaux esprits et de belles dames. C'est aux dames surtout qu'appartient la Fronde : elles en sont à la fois les mobiles et les instruments, les plus intéressantes actrices, et parmi elles le premier rôle est incontestablement à Mme de Longueville.

IV.

On serait bien plus tenté d'être sévère envers elle et envers les fautes de plus d'un genre où l'entraîna sa funeste liaison avec La Rochefoucauld, si elle-même en avait moins gémi, si elle n'en avait pas fait la plus dure et la plus longue pénitence. Ses égarements ont commencé à la fin de 1647 ou dans les premiers mois de 1648, ils n'ont pas été au delà de 1652, et ses remords n'ont cessé qu'avec sa vie en 1679. Mme de Longueville a été touchée, comme on disait alors, en 1653; elle s'est convertie au milieu de l'année 1654. Elle avait trente-cinq ans. Elle était dans tout l'éclat de sa beauté. Longtemps encore elle pouvait connaître les plaisirs de la vie et du monde. Elle y renonça pour se donner à Dieu sans retour et sans réserve. Pendant vingt-cinq

années, en Normandie, aux Carmélites et à Port-Royal, elle ne vécut que pour le devoir et le repentir, s'efforçant de mourir à tout ce qui naguère avait rempli sa vie, les soins de sa beauté, les tendresses du cœur, les gracieuses occupations de l'esprit. Mais sous le cilice comme dans le monde, aux Carmélites et à Port-Royal comme à l'hôtel de Rambouillet et dans la Fronde, elle garda ce qu'elle ne pouvait jamais perdre, un angélique visage, un esprit charmant dans la plus extrême négligence, avec une certaine hauteur d'âme et de caractère. Cette troisième et dernière époque de la vie de Mme de Longueville paraîtra ici avec l'étendue qui lui appartient : on y verra dans toute sa vérité une dévotion toujours croissante et de plus en plus scrupuleuse, tombant quelquefois dans bien des misères, quelquefois aussi s'élevant à une admirable grandeur, par exemple dans les luttes qu'elle eut à soutenir, après la mort de son mari, contre son frère Condé, au sujet de ses deux fils, et dans la défense qu'elle entreprit de Port-Royal persécuté[1].

Nous ne croyons pas rabaisser Mlle de Lavallière en comparant avec elle Mme de Longueville. Il est certain que les amours de Mlle de Lavallière sont bien autrement touchantes que celles que nous aurons à raconter. En mettant à part cette qualité de roi, qui est ici en quelque sorte le côté désagréable et qui gâte toujours un peu l'amour le plus vrai et le plus désintéressé, Louis XIV était bien plus fait pour plaire que La Rochefoucauld ; il était beaucoup plus jeune et plus beau ; il

1. Madame de Sablé, ch. III, IV, V.

était ou paraissait un grand homme et un héros. Il adora Mlle de Lavallière à la fois avec une ardeur impétueuse et avec la tendresse la plus délicate, et sa passion dura longtemps. Mlle de Lavallière aima le roi comme elle aurait fait un simple gentilhomme : voilà ce qui lui donne un rang à part parmi les maîtresses de Louis XIV, et la met fort au-dessus de Mme de Montespan, et surtout de Mme de Maintenon. On ne peut nier que Mme de Longueville n'ait aimé avec le même désintéressement et le même abandon; mais elle plaça mal son affection, mais elle y mêla du bel esprit et de la vanité, mais elle eut plus tard un triste retour de légèreté et de coquetterie. La comparaison jusque là est donc tout à fait contre elle. D'ailleurs, elle était fort supérieure à Mlle de Lavallière. Elle était incomparablement plus belle et plus spirituelle. Son âme aussi était plus fière : au moindre soupçon du changement de Louis XIV, elle eût fui de la cour; tandis que Mlle de Lavallière y demeura quelque temps, devant sa superbe rivale triomphante, croyant, à force d'humilité, de patience et de dévouement, reconquérir le cœur qu'elle avait perdu. Et puis, qu'avait-elle de mieux à faire qu'à se retirer dans un cloître ? N'eût-elle pas elle-même avili sa faute en restant dans le monde, en y donnant le spectacle d'une maîtresse de roi se consolant, comme Mme de Soubise, de l'inconstance de son royal amant dans une fortune tristement acquise et honteusement gardée ! En entrant aux Carmélites, Mlle de Lavallière ne fit que ce qu'elle ne pouvait pas ne pas faire. Il y a dans la conversion et dans la retraite de Mme de Longueville quelque chose de plus libre et de plus rare, et

à la gloire de sa pénitence il n'a manqué que la voix de Bossuet. Si l'incomparable orateur qui avait consacré à Dieu Louise de la Miséricorde, et qui plus tard égala la parole humaine à la grandeur des actions de Condé, s'était aussi fait entendre aux funérailles d'Anne de Bourbon, les lettres chrétiennes compteraient un chef-d'œuvre de plus, dont l'oraison funèbre de la princesse Palatine peut nous donner quelque idée, et le nom de Mme de Longueville serait environné d'une auréole immortelle.

LA JEUNESSE

DE

Mme DE LONGUEVILLE

CHAPITRE PREMIER

1619 — 1635

MADEMOISELLE DE BOURBON DANS SA FAMILLE. SA MÈRE, CHARLOTTE DE MONTMORENCY. SON PÈRE, M. LE PRINCE. SON FRÈRE, LE DUC D'ENGHIEN. — SON ÉDUCATION RELIGIEUSE. LE COUVENT DES CARMÉLITES DE LA RUE SAINT-JACQUES. LES QUATRE GRANDES PRIEURES. MADEMOISELLE D'ÉPERNON. — MADEMOISELLE DE BOURBON AU BAL DU LOUVRE, LE 18 FÉVRIER 1635. SON PORTRAIT A L'AGE DE QUINZE ANS.

J'essaierai un jour de faire connaître dans Mme de Longueville l'héroïne ou, si l'on veut, l'aventurière de la Fronde, se précipitant dans tous les hasards et dans toutes les intrigues pour servir les intérêts et les passions d'un autre; et je la montrerai ensuite vaincue, désabusée, l'âme à la fois blessée et vide, et tournant ses regards du seul côté qui ne trompe point, le devoir et Dieu. Aujourd'hui, je voudrais raconter sa vie avant la Fronde, et même avant le mariage inégal que lui imposa sa famille et qui fut la source de ses fautes et de ses malheurs; je voudrais peindre la jeunesse de Mme de Longueville, faire voir Mlle de Bourbon dans ses jours d'innocent éclat, mais portant en elle toutes

les semences d'un avenir orageux, naissant dans une prison et en sortant pour monter presque sur les marches d'un trône, entourée de bonne heure des spectacles les plus sombres et de toutes les félicités de la vie, belle et spirituelle, fière et tendre, ardente et mélancolique, se voulant ensevelir à quinze ans dans un cloître, et une fois jetée malgré elle dans le monde, s'y laissant enivrer de ses succès, devenant l'ornement de la cour de Louis XIII et de l'hôtel de Rambouillet, effaçant déjà les beautés les plus accomplies par le charme particulier d'une douceur et d'une langueur ravissante, prêtant l'oreille aux doux propos, mais pure et libre encore, et s'avançant, ce semble, vers la plus belle destinée, sous l'aile d'une mère telle que Charlotte de Montmorency, à côté d'un frère tel que le duc d'Enghien.

Je conviens que ce tableau d'une jeunesse brillante mais heureuse, sans aventures et sans taches, pourra sembler un peu fade à des lecteurs accoutumés au grand fracas et aux péripéties violentes des romans à la mode. Pour les dédommager, à ce tableau j'en mêlerai un autre d'un goût plus relevé. Après la jeune fille grandissant innocemment entre la religion et les muses, comme on disait autrefois, je ferai paraître la jeune femme s'élançant à son tour dans l'arène de la galanterie, semant autour d'elle les conquêtes et les querelles, et devenant le sujet du plus illustre de ces grands duels qui pendant tant d'années ensanglantèrent la Place-Royale et ne s'arrêtèrent pas même devant la hache implacable de Richelieu. Ce seront là des scènes suffisamment animées; mais, en attendant la tragicomédie, souffrez, s'il vous plaît, la pastorale. C'é-

tait alors un intermède obligé, et je vous supplie de prendre un moment avec moi le goût et les mœurs du XVIIe siècle.

Anne-Geneviève de Bourbon vint au monde le 28 août 1619, dans le donjon de Vincennes, où son père et sa mère étaient prisonniers depuis trois ans.

Sa mère était Charlotte Marguerite de Montmorency, petite-fille du grand connétable, et selon d'unanimes témoignages la plus belle personne de son temps. Voici deux descriptions fidèles qui nous retracent cette beauté célèbre à deux époques très-différentes; l'une est du cardinal Bentivoglio, qui la connut et l'aima, dit-on, à Bruxelles, où il était nonce apostolique, vers la fin de l'année 1609; l'autre de la main de Mme de Motteville, qui l'a dépeinte telle qu'elle la vit bien plus tard, en 1643, à la cour de la reine Anne. « Elle avait le teint, dit Bentivoglio[1], d'une blancheur extraordinaire, les yeux et tous les traits pleins de charmes, des grâces naïves et délicates dans ses gestes et dans ses façons de parler; et toutes ses différentes qualités se faisaient valoir les unes les autres, parce qu'elle n'y ajoutait aucune des affectations dont les femmes ont accoutumé de se servir. » Mme de Motteville s'exprime ainsi[2] : « Parmi les princesses, celle qui en était la première avait aussi le plus de beauté, et sans jeunesse elle causait encore de l'admiration à ceux qui la voyaient. Je veux servir de témoin que sa beauté était encore grande quand, dans mon enfance, j'étais à la cour, et qu'elle a duré jusqu'à la fin

1. Nous empruntons la traduction que Villefore a donnée de cette partie de la relation italienne du cardinal, 1re partie, p. 21 et 22.
2. T. Ier, p. 44.

de sa vie. Nous lui avons donné des louanges pendant la régence de la reine, à cinquante ans passés, et des louanges sans flatterie. Elle était blonde et blanche; elle avait les yeux bleus et parfaitement beaux. Sa mine était haute et pleine de majesté, et toute sa personne, dont les manières étaient agréables, plaisait toujours, excepté quand elle s'y opposait elle-même par une fierté rude et pleine d'aigreur contre ceux qui osaient lui déplaire. » Ces deux descriptions ne paraissent pas du tout flattées devant les portraits authentiques qui nous restent de la belle princesse. Voyez d'abord l'admirable médaille de Dupré qui nous l'offre en 1611 dans la fraîcheur et l'éclat de la première jeunesse[1], ainsi que le joli dessin colorié, seule trace qui subsiste, avec la petite gravure donnée par Montfaucon, du grand portrait que son mari en avait fait faire un an ou deux après son mariage[2]. Versailles nous la montre ensuite dans toute l'opulence de ses charmes, en 1634[3]; et M. le duc de Montmorency Luxembourg possède un magnifique tableau qui la représente, de grandeur naturelle, vers 1647, trois ans au plus avant sa mort. Elle est assise, habillée en noir, avec le petit bonnet de veuve, une main appuyée sur une balustrade qui donne sur la campagne; l'autre

1. Cabinet des médailles; en argent, avec cette légende : CAR. MARG. MOMMORANTIA. PRINCIP. CONDÆI UXOR; au revers la figure de son mari. — Il y en a des copies en bronze.

2. Cabinet des estampes, collection Gaignières, t. X, et Montfaucon, t. V, p. 434. Le grand portrait que le dessin de Gaignières reproduit en petit est-il celui dont parle Scudéry dans son *Cabinet de M. de Scudéry*, p. 54, et qu'il attribue à Pelerin?

3. Attique du Nord; avec son mari et sa fille, de la main de Ducayer; mais ce n'est qu'une copie moderne. Voyez plus haut, p. 11.

tenant une lettre : *A madame la princesse.* La tête est superbe, et les bras les plus beaux du monde, ceux qu'aura un jour Mme de Longueville dans le portrait de Versailles. La bouche est comme celle de sa fille, légèrement rentrée et un peu mignarde. Toute la personne est pleine de majesté et d'agrément [1].

Lorsque Charlotte de Montmorency parut à quinze ans à la cour d'Henri IV, elle troubla le cœur du vieux roi. Il la maria en 1609 à son neveu le prince de Condé, avec l'arrière espérance de le trouver un mari commode; mais celui-ci, fier et amoureux, entendit bien avoir épousé pour lui-même la belle Charlotte; et, voyant le roi s'enflammer de plus en plus, il ne trouva d'autre moyen de se tirer de ce pas difficile que d'enlever sa femme et de s'enfuir avec elle à Bruxelles. On sait toutes les folies que fit alors Henri IV, et à quelles extrémités il s'allait porter quand il fut assassiné en 1610 [2].

Henri de Bourbon, prince de Condé, n'était point un homme ordinaire. Il devait beaucoup à Henri IV, et il en attendait beaucoup; mais il eut le courage de

1. Sans date ni signature, avec cette inscription au bas : *Charlo. Marguer. de Montmore. princesse de Condé.* En veuve, c'est-à-dire au moins en 1647, son mari étant mort à la fin de 1646, et elle-même en 1650. C'est du cabinet de M. Craufurd que provient ce tableau, un des ornements du salon de M. le duc de Montmorency Luxembourg, à Châtillon-sur-Loing. — Parmi les portraits gravés de Mme la Princesse, celui de Moncornet reproduit évidemment Ducayer. Daret a copié Michel Lasne, lequel a gravé le portrait peint de M. le duc de Luxembourg. — Les Carmélites avaient un émail de Petitot de leur belle bienfaitrice. Voyez l'APPENDICE, notes du chap. Ier.

2. Voyez, à la bibliothèque de l'Arsenal, manuscrits de Conrart, in-4°, t. XVI, p. 642, une lettre inédite de Henri de Bourbon à sa mère, sur l'assassinat de Henri IV, qui prouve à quel point il est absurde de l'accuser d'avoir trempé dans cet assassinat. Le même volume contient divers écrits du même prince contre le maréchal d'Ancre.

mettre en péril l'avenir de sa maison pour sauver son honneur, et plus tard il se compromit de nouveau par sa résistance à la tyrannie sans gloire du maréchal d'Ancre, sous la régence de Marie de Médicis. Arrêté en 1616, il ne sortit de prison qu'à la fin de 1619, et dès lors il ne songea plus qu'à sa fortune. Il se soumit à Luynes et servit Richelieu. Il força son fils, le duc d'Enghien, à épouser une nièce du tout-puissant cardinal, qui venait de faire décapiter son beau-frère, Henri de Montmorency. Né protestant, et converti à l'exemple d'Henri IV, il fit toujours paraître un grand zèle catholique, sincère ou affecté. Aussi avare qu'ambitieux, il amassait du bien, il entassait des honneurs. Homme de guerre au-dessous du médiocre et même d'une bravoure un peu douteuse, c'était un politique habile. A la mort de Richelieu, il devint le chef du conseil, et déploya dans cette conjoncture difficile un heureux mélange de prudence et de fermeté. Il soutint la régence d'Anne d'Autriche, et concourut avec le duc d'Orléans, lieutenant général du royaume, à sauver la France des premiers périls de la longue minorité de Louis XIV. Quels qu'aient été ses défauts, il mérite une place dans la reconnaissance de la patrie pour lui avoir donné en quelque sorte deux fois le grand Condé en imposant à cette nature de feu, et toute faite pour la guerre, la plus forte éducation militaire que jamais prince ait reçue, et en le préparant à pouvoir prendre à vingt et un ans le commandement en chef de l'armée sur laquelle reposaient en 1643 les destinées de la France.

Lorsque Henri de Bourbon, qu'on appelait M. le Prince, fut arrêté, il ne fit qu'une seule prière, que

lui dictaient la jalousie et l'amour : il demanda qu'il fût permis à sa femme de partager sa prison[1]. Charlotte de Montmorency avait à peine vingt et un ans, et elle n'aimait pas son mari; mais elle n'hésita point, et vint

1. Nous trouvons sur tout cela des détails nouveaux et curieux dans un *Journal historique et anecdote de la cour et de Paris*, au t. XI, in-4°, des manuscrits de Conrart. Ce journal inédit, qui mériterait de voir le jour, et qui est écrit tout entier de la main bien connue d'Arnauld d'Andilly, commence au 1er janvier 1614 et va jusqu'au 1er janvier 1620.

« Le 19 Mai 1617, M. le Prince fait supplier le roy de faire une œuvre charitable en lui faisant bailler sa femme, à la charge qu'elle demeureroit prisonnière avec lui.

« 26 Mai 1617, Mme la princesse de Condé va saluer le roy et le supplier de lui vouloir permettre d'entrer prisonnière dans la Bastille avec M. le prince. Le roy le lui accorde, et d'y mener seulement une damoiselle. Sur quoy son petit nain ayant supplié le roy de trouver bon qu'il n'abandonnât pas sa maîtresse, Sa Majesté le lui permit aussi. La mesme après-dînée, Mme la Princesse entra dans la Bastille, où elle fut reçue de M. le Prince avec tous les témoignages d'amitié qui se peuvent imaginer, et jusques-là qu'il ne la laissa jamais en repos qu'elle lui eût dit qu'elle lui pardonnoit. » — Dans ce même journal, il est souvent question de la mauvaise conduite du prince envers sa femme, sur laquelle il n'y a pas un seul mot de blâme.

« 31 Aoust 1617. Entreprise pour sauver M. le Prince de la Bastille, découverte. »

« 15 Septembre 1617. M. le Prince mené de la Bastille au bois de Vincennes... Mme la Princesse alla aussi avec lui en carrosse, n'ayant voulu entrer en litière. On dit qu'au commencement M. le Prince croioit seulement qu'on lui vouloit oster sa femme. M. de Vitry, M. de Persan, M. de Modène, étoient avec lui dans le carrosse. Depuis qu'il a esté dans le bois de Vincennes, on lui a permis, environ le commencement d'octobre, de se promener sur l'épaisseur d'une grosse muraille qui est en forme de galerie. M. de Persan est demeuré dans le donjon du bois de Vincennes pour garder M. le Prince avec la plus grande partie des soldats qu'il avoit dans la Bastille, et M. de Cadenet (depuis duc et maréchal de Chaulnes, un des frères du connétable de Luynes), avec douze compagnies du régiment de Normandie, fait garde dans la cour du château, d'où les soldats ne sortent pas. »

« Environ le 20 Décembre 1617. Mme la Princesse très-malade. Elle accouche dans le bois de Vincennes, à sept mois, d'un fils mort-né, et

elle-même supplier le roi de lui permettre de s'enfermer avec lui, en acceptant la condition de rester prisonnière tout le temps qu'il le serait. Cette captivité, d'abord très-dure à la Bastille, puis un peu moins rigoureuse à Vincennes, dura trois années. La jeune princesse eut plusieurs grossesses malheureuses, et accoucha d'enfants

fut plus de quarante-huit heures sans mouvement ni sentiment. Jamais personne n'a été en une plus grande extrémité sans mourir. Entre autres médecins, M. Duret et M. Pietre l'assistèrent avec un soin extrême. Sur ce que M. le Prince désiroit qu'on fit des obsèques à ce petit enfant, M. l'évêque de Paris assembla des théologiens, lesquels jugèrent que, puisque n'ayant point receu le baptesme il n'estoit point entré en l'église, on ne devoit user d'aucunes cérémonies sur le sujet de sa mort. »

« 5 Septembre 1618. Mme la Princesse accouche de deux garçons morts. Le roy témoigne d'un grand déplaisir. Plusieurs personnes eurent permission de l'aller voir. »

» 21 Mars 1619. M. le Prince tombe malade. Mardi, 2 avril, MM. Hatin, Duret et Seguin vont au Louvre représenter l'estat de la maladie. La cause en estoit attribuée à profonde mélancolie. Il fut tenu plusieurs jours hors d'espérance. Il fut permis à Mme sa mère, à Mme la comtesse, à Mme de Ventadour, à Mme la comtesse d'Auvergne, à Mme de la Trémoille, à Mme de Fontaines, à Mme la Grande, etc., de l'aller visiter. Le lundi, 8 avril, le roy lui renvoye son espée par M. de Cadenet, et lui escrit : « Mon cousin, je suis bien fasché de votre maladie. Je vous prie « de vous resjouir. Incontinent que j'aurai donné ordre à mes affaires, « je vous donnerai vostre liberté. Réjouissez-vous donc, et ayez assu- « rance de mon amitié. Je suis, etc. »

« 28 Aoust 1619. Entre minuit et une heure, Mme la Princesse accouche d'une fille dans le bois de Vincennes. »

« 17 Octobre 1619. Conseil tenu, où l'on prit la dernière résolution de faire sortir M. le Prince. »

« Le 18. Le roy va à Chantilly pour y attendre le M. Prince. »

« Le 19. M. de Luynes va trouver M. le Prince au bois de Vincennes. »

« Le 20. M. de Luynes va de bon matin au bois de Vincennes, et monte en carrosse avec M. le Prince et Mme la Princesse, où étoient aussi MM. de Cadenet et de Modène. Il vint trouver le roy à Chantilly, et le vit dans un cabinet où l'on dit qu'il se mit à genoux et fit des protestations extrêmes de fidélité et de ressentiment de l'obligation qu'il luy avoit. »

« Le 22. Le roy revient à Compiègne accompagné de M. le Prince. Mme la Princesse y arriva et vit la reyne le même jour. »

mort-nés. Enfin, le 28 août 1619, entre minuit et une heure, elle mit au monde Anne-Geneviève. Il semble que la naissance de cette enfant porta bonheur à ses parents, car deux mois n'étaient pas écoulés que le prince de Condé sortait de prison avec sa femme et sa fille, et reprenait son rang et tous ses honneurs.

Anne-Geneviève de Bourbon passa donc bien vite du donjon de Vincennes à l'hôtel de Condé. C'est là que deux ans après, le 2 septembre 1621, il lui naquit le frère qui devait porter si haut le nom de Condé, Louis, duc d'Enghien, et plus tard, en 1629, un autre frère encore, Armand, prince de Conti. Celui-ci ne manquait pas d'esprit; mais il était faible de corps, et même assez mal tourné. On le destina à l'église. Il fit ses études au collége de Clermont, chez les jésuites, avec Molière, et sa théologie à Bourges sous le père Deschamps. Il ne commença à paraître dans le monde que vers 1647, un peu avant la Fronde. Le duc d'Enghien, chargé de soutenir la grandeur de sa maison, fut élevé par son père avec la mâle tendresse dont nous avons déjà parlé, et dont les fruits ont été trop grands pour qu'il ne nous soit pas permis de nous y arrêter un moment.

M. le Prince ne donna pas de gouverneur à son fils : il voulut diriger lui-même son éducation, en se faisant aider par deux hommes, l'un pour les exercices du corps, l'autre pour ceux de l'esprit. Le jeune duc fit ses études chez les jésuites de Bourges avec le plus grand succès. Il y soutint avec un certain éclat des thèses de philosophie. Il apprit le droit sous le célèbre docteur Edmond Mérille. Il étudia l'histoire et les mathématiques, sans négliger l'italien, la danse, la paume, le

cheval et la chasse. De retour à Paris, il revit sa sœur, et fut charmé de ses grâces et de son esprit; il se lia avec elle de la plus tendre amitié, qui plus tard essuya bien quelques éclipses, mais résista à toutes les épreuves, et après l'âge des passions devint aussi solide que d'abord elle avait été vive. A l'hôtel de Condé, le duc d'Enghien se forma dans la compagnie de sa sœur et de sa mère à la politesse, aux belles manières, à la galanterie[1]. Son père le mit à l'académie[2] sous un maître renommé, auquel il donna une absolue autorité sur son fils. Louis de Bourbon y fut traité aussi durement qu'un simple gentilhomme. Il eut à l'académie les mêmes succès qu'au collége. Laissons parler Lenet[3], l'homme le mieux instruit de tout ce qui regarde les Condé, le confident, le ministre, l'ami du père et du fils, et le véridique témoin de ce qu'il raconte :

« L'on n'avoit point encore vu de prince du sang élevé et instruit de cette manière vulgaire; aussi n'en a-t-on pas vu qui ait en si peu de temps et dans une si grande jeunesse acquis tant de savoir, tant de lumière et tant d'adresse en toute sorte d'exercices. Le prince son père, habile et éclairé en toute chose, crut qu'il seroit moins diverti de cette occupation, si nécessaire à un homme de sa naissance, dans l'académie que dans l'hotel; il

1. Une charmante gravure de Grégoire Huret, en tête du *Palatium reginæ Eloquentiæ*, montre l'Éloquence, qui ressemble bien à Mlle de Bourbon, découvrant les trésors de son temple au jeune Louis, suivi du petit Armand déjà en abbé.

2. Une sorte d'école civile et militaire où, après le collége, on suivait des exercices qui préparaient à la carrière des armes.

3. Mémoires de Lenet, édition de M. Aimé-Champollion, dans la collection de Michaud, IIIe série, t. III, p. 448. C'est la seule bonne édition de ces précieux Mémoires.

crut encore que les seigneurs et les gentilshommes qui y estoient et qui y entreroient pour avoir l'honneur d'y estre avec lui seroient autant de serviteurs et d'amis qui s'attacheroient à sa personne et à sa fortune. Tous les jours destinés au travail, rien n'estoit capable de l'en divertir. Toute la cour alloit admirer son air et sa bonne grâce à bien manier un cheval, à courre la bague, à danser et à faire des armes. Le roi même se faisoit rendre compte de temps en temps de sa conduite, et loua souvent le profond jugement du prince son père en toute chose, et particulièrement en l'éducation du duc son fils, et disoit à tout le monde qu'il vouloit l'imiter en cela, et faire instruire et élever monsieur le Dauphin de la mesme manière... »

« ... Après que le jeune duc eut demeuré dans cette escole de vertu le temps nécessaire pour s'y perfectionner, comme il fit, il en sortit, et, après avoir esté quelques mois à la cour et parmi les dames, où il fist d'abord voir cet air noble et galand qui le faisoit aimer de tout le monde, le prince son père fit trouver bon au Roy et au cardinal de Richelieu, ce puissant, habile et autorisé ministre, qui tenoit pour lors le timon de l'estat, de l'envoyer dans son gouvernement de Bourgogne avec des lettres patentes, pour y commander en son absence... »

« ..... Les troupes traversoient souvent la Bourgogne, et souvent elles y prenoient leurs quartiers d'hyver. Là le jeune prince commença d'apprendre la manière de les bien establir et de les bien régler, c'est-à-dire à faire subsister des troupes sans ruiner les lieux où elles séjournent. Il apprit à donner des routes et des

lieux d'assemblée, à faire vivre les gens de guerre avec ordre et discipline. Il recevoit les plaintes de tout le monde et leur faisoit justice. Il trouva une manière de contenter les soldats et les peuples. Il recevoit souvent des ordres du Roy et des lettres des ministres; il étoit ponctuel à y respondre, et la cour comme la province voyoit avec estonnement son application dans les affaires. Il entroit au parlement quand quelques subjets importants y rendoient sa présence nécessaire ou quand la plaidoierie de quelque belle cause y attiroit sa curiosité. L'intendant de la justice n'expédioit rien sans lui en rendre compte; il commençoit dès lors, quelque confiance qu'il eust en ses secrétaires, de ne signer ni ordres ni lettres qu'il ne les eust commandés auparavant et sans les avoir vus d'un bout à l'autre... Ces occupations grandes et sérieuses n'empeschoient pas ses divertissements, et ses plaisirs n'estoient pas un obstacle à ses études. Il trouvoit des jours et des heures pour toutes choses; il alloit à la chasse; il tiroit des mieux en volant; il donnoit le bal aux dames; il alloit manger chez ses serviteurs; il dansoit des ballets; il continuoit d'apprendre les langues, de lire l'histoire; il s'appliquoit aux mathématiques, et surtout à la géométrie et aux fortifications; il traça et éleva un fort de quatre bastions à une lieue de Dijon, dans la plaine de Blaye, et l'empressement qu'il eust de le voir achever et en estat de l'attaquer et de le défendre, comme il fit plusieurs fois avec tous les jeunes seigneurs et gentilshommes qui se rendoient assidus auprès de lui, estoit tel qu'il s'y faisoit apporter son couvert et y prenoit la pluspart de ses repas. »

Le jeune duc avait étudié de bonne heure, étant encore à Bourges, la science de la fortification, sous le célèbre ingénieur Sarrazin, qui fit de Montrond une place très-difficile à prendre. Il n'est donc pas étonnant que, lorsqu'il alla en Bourgogne, il se soit occupé avec le plus grand soin de cette importante partie de l'art militaire, où plus tard il a excellé. On conserve au dépôt des fortifications un atlas in-folio, entièrement dessiné de sa main : *Plan des villes capitales et frontières du duché de Bourgogne, Bresse et Gex, fait à Dijon, le* 7me *janvier* 1640, avec cette dédicace :

« A Monsieur mon Père,

« Monsieur, cet ouvrage que je vous presente vous appartient, puisque tout ce qui est à moy est à vous. Il n'a pas été en mon pouvoir de vous voir commander les armées sans penser à la guerre, et je n'ay pu me souvenir que l'estude que j'avois commencée des fortifications vous avoit été agréable sans la continuer. Si vous daignez recevoir en bonne part ce petit essai de mon esprit et de ma main, je ne désire point d'autre approbation de mon travail, comme je n'auray jamais d'autre volonté que de vivre et mourir dans l'obéissance et dans tout le respect que vous doit celui qui est, Monsieur, vostre très-obéissant fils et serviteur,

« Louis de Bourbon[1]. »

Ainsi préparé, le duc d'Enghien alla, pendant l'été de 1640, servir en qualité de volontaire dans l'armée du maréchal de La Meilleraye. Celui-ci voulait prendre ses

1. Suivent onze plans sur vélin des places de la Bourgogne, avec des remarques du jeune prince.

ordres et avoir l'air au moins de dépendre de lui. Le jeune duc s'y refusa opiniâtrément, disant qu'il était venu pour apprendre son métier, et qu'il voulait faire toutes les fonctions d'un volontaire, sans qu'on eût égard à son rang. Dans une des premières affaires, La Ferté Senneterre, depuis maréchal, fut blessé et eut son cheval tué d'un coup de canon si près du duc d'Enghien que le sang du cheval couvrit le visage du jeune prince. Au siége d'Arras, on le vit partout à la tête des volontaires. Il se trouva à toutes les sorties que firent les assiégés; il quittait très peu la tranchée; il y couchait souvent et s'y faisait apporter à manger. Il y eut trois combats pendant ce siége : le duc d'Enghien se distingua dans tous. « Le grand cœur qu'il montra en toutes ces occasions, dit Lenet[1], la manière obligeante dont il traitoit tout le monde, la libéralité avec laquelle il assistoit ceux de ses amis qui en avoient besoin, les officiers et les soldats blessés, le secret qu'il gardoit en leur faisant du bien, firent augurer aux clairvoyants qu'il seroit un jour un des plus grands capitaines du monde. »

C'est dans l'hiver de 1641 qu'on lui fit épouser Mlle de Brézé, fille du maréchal de ce nom, sœur du jeune et brillant amiral, et l'une des nièces de Richelieu. Le duc d'Enghien fit tout ce qu'il put pour éviter cette alliance, qui répugnait à son cœur autant qu'à son ambition. Il avait laissé pénétrer dans son âme un sentiment particulier pour une autre personne, qu'il finit par adorer. Il ne se rendit qu'après une longue résistance, et en protestant officiellement et par devant no-

1. *Ibid.*, p. 458.

taire[1] qu'il cédait à la force et à la déférence qu'il devait à la volonté de son père. Il en tomba malade et fut même en danger, quand tout à coup le bruit se répandit que la campagne allait s'ouvrir et que l'armée du maréchal de La Meilleraye marchait en Flandre pour s'emparer de la citadelle d'Aire. Il apprend cette nouvelle convalescent et dans une si grande faiblesse qu'à peine pouvait-il quitter le lit. « Il part en cet estat, dit Lenet[2], sans que les prières de sa famille, les larmes de sa maîtresse, ni le commandement du Roy mesme le pussent déterminer à rester. Il apprit dans sa marche, estant à Abbeville, que le cardinal infant approchoit de la place assiégée pour en attaquer les lignes; il quitte son carrosse, monte à cheval à l'heure mesme avec le duc de Nemours, son ami intime, et qui estoit un prince beau, plein d'esprit et de courage, que la mort lui ravit bientost après[3]. Il passe la nuit par Hesdin, si près des ennemis qu'on peut quasi dire qu'il traversa leur armée, et arriva heureusement dans le camp, qui le reçut avec un applaudissement et une joie qu'il serait difficile d'exprimer. Cette fatigue, qui devoit faire craindre une rechute à un convalescent foible et exténué, lui redonna de nouvelles forces, et on le vit dès lors s'exposer à tous les périls de la guerre; il couchoit souvent dans la tranchée; il y mangeoit, et il n'y avoit travail, tout advancé qu'il peust être, où on ne le vît aller comme un simple

1. *Ibid.*, p. 455.
2. *Ibid.*, p. 455.
3. Le frère ainé de celui qui, ayant pris son titre après sa mort, se distingua aussi par sa beauté, sa bravoure et sa galanterie, joua un assez grand rôle dans la vie de Mme de Longueville, et périt dans un duel insensé contre le duc de Beaufort, son beau-frère.

soldat... Au siége de Bapaume, le duc voulut finir la campagne comme il l'avoit commencée, c'est-à-dire se trouvant partout, et essuyant tous les hasards et tous les périls de la tranchée et des travaux avancés. Il ne fut pas possible de lui faire quitter l'armée tant qu'il crut qu'il y avoit quelque chose de considérable à entreprendre. »

Quelque temps après, en 1642, il suivit le cardinal de Richelieu et le Roi au siége de Perpignan. Il y fut blessé, et se couvrit de gloire ; en sorte qu'il n'y eut pas le moindre étonnement lorsqu'en 1643, après la mort de Richelieu, Louis XIII, près de mourir aussi, en même temps qu'il établissait le prince de Condé chef du conseil, nommait le duc d'Enghien généralissime de la principale armée française destinée à défendre la frontière de Flandre, menacée par une puissante armée espagnole. Le duc d'Enghien n'avait pas vingt-deux ans. Un mois après, il gagnait la bataille de Rocroy, en attendant celles de Fribourg, de Nortlingen et de Lens.

Tel était le frère ; la sœur n'était pas restée au-dessous des exemples de sa maison, et de son côté elle était rapidement parvenue, par son esprit et sa beauté, à une assez grande renommée.

Dès son enfance, les grandes leçons ne lui avaient pas manqué.

Elle avait huit ans en 1627, quand un des proches parents de sa mère, Montmorency Bouteville, eut la tête tranchée en place de Grève pour s'être battu en duel à la place Royale, malgré l'édit du roi, laissant sous la protection de Mme la Princesse sa veuve et trois enfants : Isabelle-Angélique, depuis duchesse de Châ-

tillon et plus tard duchesse de Meklebourg, Marie-Louise, depuis marquise de Valençay, et François-Henri de Montmorency, né après la mort de son père, et qui est devenu le duc maréchal de Luxembourg, le plus fidèle ami et le meilleur lieutenant de Condé.

Elle avait treize ans en 1632, lorsque le frère de sa mère, le duc Henri de Montmorency monta sur un échafaud à Toulouse pour avoir tiré l'épée contre l'autorité du roi et de Richelieu sur la foi incertaine de Gaston, duc d'Orléans [1]. Cette terrible catastrophe, qui retentit d'un bout à l'autre de la France, remplit de deuil l'hôtel de Condé, et fit une impression profonde sur l'âme délicate et fière de Mlle de Bourbon. Elle en fut si troublée que sa douleur ajoutant à la piété dans laquelle elle avait été nourrie de nouvelles ardeurs, elle songea très-sérieusement à se faire carmélite dans le grand couvent de la rue Saint-Jacques.

Quelle éducation religieuse Mlle de Bourbon avait-elle donc reçue pour qu'une telle pensée lui soit venue à treize ou quatorze ans ? Comment connaissait-elle le couvent des Carmélites, et quels liens y avait-elle déjà formés qui l'y attiraient si puissamment ?

C'était le temps où l'esprit religieux, après avoir débordé dans les guerres civiles et enfanté les grands crimes et les grandes vertus de la Ligue, épuré mais non affaibli par l'édit de Nantes et la politique d'Henri IV, puisait dans la paix des forces nouvelles, et couvrait la France, non plus de partis ennemis armés les uns contre les autres, mais de pieuses institutions où les âmes fati-

1. Sur Henri de Montmorency, voyez MADAME DE SABLÉ, ch. 1er, p. 9.

guées s'empressaient de chercher un asile. Partout on réformait les ordres anciens et on en fondait de nouveaux. Richelieu entreprenait courageusement la réforme du clergé, créait les séminaires, et au-dessus d'eux, comme leur modèle et leur tribunal, élevait la Sorbonne. Bérulle instituait l'Oratoire, César de Bus la Doctrine chrétienne. Les jésuites, nés au milieu du XVIe siècle, et qui s'étaient si promptement répandus en France, un moment décriés et même bannis pour leur participation à de coupables excès, reprenaient peu à peu faveur sous la protection des immenses services que leur héroïque habileté rendait chaque jour, au delà de l'Océan, au christianisme et à la civilisation. L'ordre de Saint-Benoît se retrempait dans une réforme salutaire, et les bénédictins de Saint-Maur préludaient à leurs gigantesques travaux. Mais qui pourrait compter les belles institutions destinées aux femmes que fit éclore ou ranima de toutes parts la passion chrétienne dans la première moitié du XVIIe siècle? Les deux plus illustres, avec Port-Royal, sont les sœurs de la Charité fondées vers 1640, et les Carmélites en 1602.

Le premier couvent de Carmélites fut établi à Paris, au faubourg Saint-Jacques, sous les auspices et par la munificence de cette maison de Longueville où Mlle de Bourbon devait entrer. Sa mère, Mme la Princesse, était une des bienfaitrices de l'institution naissante; elle y avait un appartement où souvent elle venait faire de longues retraites. De bonne heure, elle y mena sa fille et y pénétra sa jeune âme des principes et des habitudes de la dévotion du temps. Mlle de Bourbon grandit à l'ombre du saint monastère; elle y vit régner la vertu,

la bonté, la paix, le silence. Il est donc naturel qu'à la première vue des tempêtes qui menacent toutes les grandeurs de la terre, et qui frappaient les membres les plus illustres de sa famille, elle ait songé à prévenir sa destinée et cherché un abri sous l'humble toit des Carmélites. Elle y avait de douces et nobles amitiés qu'elle n'abandonna jamais. Nous possédons d'elle une foule de lettres adressées à des carmélites du couvent de la rue Saint-Jacques, à toutes les époques de sa vie, avant, pendant et après la Fronde; elles sont écrites, on le sent, à des personnes qui ont toute sa confiance et toute son âme; mais quelles sont ces personnes? Elle les appelle tantôt la mère prieure, tantôt la mère sous-prieure, la sœur Marthe, la sœur Anne-Marie, la mère Marie-Madeleine, la mère Agnès, etc. On voudrait percer les voiles qui couvrent les noms de famille de ces religieuses. On se doute bien que les amies de Mlle de Bourbon et de Mme de Longueville ne peuvent avoir été des créatures vulgaires; et comme on sait que bien des femmes de la première qualité et du plus noble cœur trouvèrent un refuge aux Carmélites, comme le nom de la sœur Louise de la Miséricorde est devenu le symbole populaire de l'amour désintéressé et malheureux, une curiosité un peu profane mais bien naturelle nous porte à rechercher quelles ont été dans le monde ces religieuses si chères à la sœur du grand Condé.

Jusqu'ici nous étions réduits aux conjectures que nous suggérait le rapprochement de quelques passages de Mme de Sévigné, de Mme de Motteville, de Mademoiselle. Les Carmélites françaises n'ont pas d'histoire. Fidèles à leurs vœux d'obscurité, ces dignes filles de

sainte Thérèse ont passé sans laisser de traces. Comme pendant leur vie une clôture inflexible les dérobe à tous les yeux et les tient d'avance ensevelies, ainsi le génie de leur ordre semble avoir pris soin de les anéantir dans la mémoire des hommes. A peine a-t-il paru de loin en loin quelques vies de Carmélites, consacrées à l'édification, remplies de saintes maximes, vides de faits humains et presque sans dates. Au commencement de ce siècle, un prêtre instruit, M. Boucher, dans une nouvelle *Vie de la bienheureuse sœur Marie de l'Incarnation, madame Acarie, fondatrice des Carmélites réformées de France* [1], a pour la première fois jeté un peu de jour sur les origines de la sainte maison, et fait paraître ou plutôt caché dans les notes de son ouvrage de très-courtes biographies des principales religieuses. La Bibliothèque nationale, si riche en manuscrits de toute espèce, n'en possède aucun qui vienne des Carmélites du faubourg Saint-Jacques ou qui s'y rapporte. Les Archives générales de France ont hérité de tous leurs titres domaniaux. Nous les avons assez étudiés pour avoir le droit d'assurer qu'on en pourrait former un cartulaire [2] du plus grand intérêt.

1. Paris, 1800, in-8°.

2. On s'empresse de toutes parts à recueillir les cartulaires des vieilles abbayes : pourquoi un ami de la religion et des lettres ne s'occuperait-il pas de combler une des lacunes les plus regrettables de la *Gallia christiana*, en rassemblant, sous le nom de Cartulaire du couvent des Carmélites du faubourg Saint-Jacques, une foule de pièces que nous avons tenues entre les mains, et qui établiraient sur des monuments authentiques l'histoire de cette intéressante congrégation, depuis les premières années du XVIIe siècle jusqu'à la révolution française ? Tout ce que nous avons amassé de notes, d'extraits, de copies, appartient à celui qui entreprendra d'enrichir d'un nouveau volume de ce genre la *Collection des documents inédits relatifs à l'histoire de France*.

Entre autres pièces précieuses, nous pouvons signaler un inventaire des tableaux, des statues et objets d'art de toute sorte que la libre et généreuse piété des fidèles avait, pendant deux siècles, accumulés aux Carmélites, et qui y ont été reconnus en 1790 [1]. Mais c'étaient d'autres trésors que nous eussions voulu découvrir : nous désirions une liste exacte de toutes les religieuses de ce couvent pendant le XVIIe siècle, avec leurs noms de religion et leurs noms de famille, la date de leur profession et celle de leur mort ; nous mettions un prix particulier à connaître la succession des prieures qui avaient tour à tour gouverné le couvent, porté la parole ou tenu la plume en son nom. On conçoit, en effet, que sans ces deux documents les amitiés de Mlle de Bourbon et de Mme de Longueville nous demeuraient à peu près impénétrables.

La lumière nous est venue du côté où nous ne l'avions pas d'abord cherchée.

Dans un débris du couvent du faubourg Saint-Jacques, épargné par la tourmente révolutionnaire et subsistant à grand'peine, de pauvres religieuses, échappées à une stupide persécution, ont essayé, il y a cinquante ans, de recueillir la tradition carmélite, et elles la continuent dans l'ombre, la prière et le travail :

> Præcipites atra seu tempestate columbæ,
> Condensæ et divûm amplexæ simulacra sedebant.

Las de fouiller inutilement les archives et les bibliothèques, je me suis adressé à ces bonnes religieuses, et la plus gracieuse bienveillance m'a répondu. Les deux

1. Voyez l'APPENDICE, à la fin de ce volume, notes du ch. Ier.

documents qui m'étaient nécessaires m'ont été remis, avec des annales manuscrites et un recueil de biographies amples et détaillées. Grâce à ces précieuses communications, on s'oriente aisément dans l'histoire des Carmélites du faubourg Saint-Jacques. Sous les pieuses désignations et les symboles mystiques du Carmel, on reconnaît plus d'une personne qu'on avait déjà rencontrée dans les mémoires du temps. Au lieu d'êtres en quelque sorte abstraits et anonymes, nous avons devant nous des créatures animées et vivantes, dont les regards ont fini sans doute par se diriger vers le ciel pour ne s'en plus détourner, mais qui plus ou moins longtemps ont habité la terre, connu nos sentiments, éprouvé nos faiblesses, et en demeurant toujours pures ont passé quelquefois à côté de la tentation et participé de l'humanité. Un jour nous livrerons au public[1] la clé qui nous a été prêtée et qui donnera le secret de bien des choses mystérieuses dans l'histoire intime des mœurs au XVIIe siècle. Ici, nous nous permettrons seulement quelques traits rapides qui puissent éclairer cette partie obscure de la jeunesse et de la vie tout entière de Mme de Longueville.

Sainte Thérèse, morte en 1582, avait réformé en Espagne l'ordre antique et dégénéré du Carmel. La sainte renommée des nouvelles carmélites d'Espagne s'était promptement répandue en Italie et en France. Une femme admirable, Mme Acarie, depuis la sœur Marie de l'Incarnation, eut l'idée d'envoyer chercher en Espagne quelques disciples de sainte Thérèse, et de les

1. Voyez l'APPENDICE, notes du ch. Ier.

établir à Paris au faubourg Saint-Jacques. Voilà l'origine du premier couvent des carmélites françaises.

Ce sont deux princesses de Longueville qui obtinrent d'Henri IV, en 1602[1], les lettres patentes nécessaires, Catherine et Marguerite d'Orléans, filles d'Henri duc de Longueville, mortes sans avoir été mariées, Marguerite en 1615, Catherine en 1638, toutes deux inhumées dans le couvent dont elles furent appelées les secondes fondatrices, le titre de première fondatrice ayant été réservé à la reine Marie de Médicis. Et quand en 1617 la jeune institution eut déjà besoin d'une autre maison à Paris, c'est encore une princesse de Longueville qui se chargea des frais de l'établissement nouveau, rue Chapon[2], à savoir, la belle-sœur de Marguerite et de Catherine[3], la veuve de leur frère Henri d'Orléans, premier du nom, et la mère d'Henri II qui épousa Mlle de Bourbon. Mme la princesse de Condé ne tarda pas à

1. Archives générales, section domaniale, 1re liasse de la cote C : « Lettres patentes du roy Henry IV pour l'établissement de l'ordre des religieuses de Notre-Dame du mont Carmel, vérifiées en parlement le 1er octobre 1602, à la très-humble supplication de notre chère et bien aimée cousine, la demoiselle de Longueville. » En d'autres pièces il est dit aussi : « Le dit seigneur (le roi Henri) inclinant favorablement à la supplication faite par demoiselle Catherine d'Orléans, fille de feu messire Henry d'Orléans, duc de Longueville et de Touteville... »

2. C'est depuis ce temps-là que le couvent de la rue Saint-Jacques a été appelé le grand couvent, par opposition à la maison de la rue Chapon.

3. L'acte de donation, qui est aux Archives générales, est fait tant au nom de la duchesse douairière de Longueville qu'au nom de son fils, le futur mari d'Anne de Bourbon. « Madame Catherine de Gonzague et de Clèves, duchesse de Longueville et de Touteville, vefve de feu très haut et très puissant prince Henry d'Orléans, en son vivant duc de Longueville et de Touteville, comte souverain de Neufchâtel et de Valengin en Suisse, aussi comte de Dunois et de Tancarville, etc., demeurant à Paris, en son hostel de Longueville, rue des Poulies, paroisse Saint-Germain de l'Auxerrois, tant en son nom que comme tutrice, soy

répandre aussi ses bienfaits sur le couvent de la rue Saint-Jacques, et à s'y attacher d'une affection toute particulière. Ainsi on peut dire que Mlle de Bourbon était d'avance consacrée de toutes parts aux Carmélites.

Représentons-nous bien ce qu'était au XVIIe siècle ce couvent des Carmélites où Mlle de Bourbon voulut cacher sa vie et où Mme de Longueville revint mourir. Il était situé dans la rue du faubourg Saint-Jacques, tout à fait en face du Val-de-Grâce; il s'étendait de la rue Saint-Jacques à la rue d'Enfer, et il avait fini par embrasser, avec toutes ses dépendances, le vaste espace qui du jardin et de l'enclos du séminaire oratorien de Saint-Magloire, aujourd'hui les Sourds-Muets, monte jusqu'aux bâtiments occupés maintenant dans la rue Saint-Jacques et dans la rue d'Enfer par l'établissement appelé la brasserie du Luxembourg. Il y avait deux entrées, l'une par la rue Saint-Jacques, l'autre par la rue d'En-

faisant et se portant fort pour monseigneur Henry d'Orléans, son fils, aussi duc de Longueville et de Touteville... » Catherine de Gonzagues et de Clèves était sœur de Charles de Gonzagues, duc de Nevers, le père de Marie et d'Anne de Gonzagues, la reine de Pologne et la Palatine. Son fils, Henri II, jouant à la paume à l'âge de vingt ans, fit un effort, et une de ses épaules devint plus grosse et plus élevée que l'autre. Tout l'art des médecins fut impuissant. La mère désolée s'adressa à Mme Acarie, alors sœur Marie de l'Incarnation. Celle-ci se mit en prière devant le Saint-Sacrement, et le lendemain la taille du jeune duc était fort améliorée. Par reconnaissance, la mère et le fils fondèrent la maison de la rue Chapon, la dotèrent de dix mille écus en argent et de deux mille livres de rentes. Le duc de Longueville a rendu témoignage de ce fait devant les commissaires apostoliques chargés des recherches pour la béatification de Mme Acarie. Catherine de Gonzagues mourut en 1629. — On trouve aux Archives divers actes qui prouvent que la nièce de Richelieu, Mme la duchesse d'Aiguillon, était aussi une des bienfaitrices de l'un et de l'autre couvent. « Marie Vignerot, duchesse d'Esguillon, demeurant en son hostel, sis à Saint-Germain-des-Prés, paroisse de Saint-Sulpice... »

fer. L'entrée de la rue d'Enfer subsiste au n° 67, et elle est encore aujourd'hui ce qu'elle était il y a deux siècles. Elle introduisait dans la cour actuelle, qui servait de passage public pour aller dans la rue Saint-Jacques. Presque en face, un peu vers la droite, était l'église; un peu plus à droite encore, sur les terrains où l'on a ouvert la rue toute nouvelle du Val-de-Grâce, étaient de vastes jardins avec de nombreuses chapelles, le monastère même, et tout à fait sur la rue d'Enfer, l'infirmerie et les appartements réservés à certaines personnes. De l'autre côté, à gauche, vers Saint-Magloire, étaient divers corps de logis et des maisons dépendantes du monastère [1].

Mais le couvent n'avait pris ces accroissements qu'avec le temps.

Le premier emplacement de la communauté avait été l'ancien prieuré de Notre-Dame-des-Champs, dont l'église était du temps de Hugues Capet, et même une vieille tradition la disait établie sur les ruines d'un temple de Cérès où s'était jadis réfugié saint Denis lorsqu'il prêchait l'Évangile à Paris. Du moins des fouilles faites en 1630 firent paraître des restes d'antiquités païennes. Un certain merveilleux était donc déjà autour de l'établissement nouveau au commencement du XVIIe siècle.

Si ce sont des carmélites espagnoles qui ont fondé le couvent de la rue Saint-Jacques et y ont d'abord établi l'esprit et la règle de sainte Thérèse, il faut reconnaître que ces religieuses ayant quitté la France en 1618, pour retourner en Espagne ou aller finir leurs jours en Belgique dans des monastères de leur ordre, c'est le génie

1. Voyez le plan de Paris de Gomboust, de 1652, et le plan dit de Turgot, de 1740.

français qui de bonne heure a pris possession du couvent de la rue Saint-Jacques et l'a fait ce qu'il est devenu.

Dans le nombre des prieures qui le gouvernèrent, on en peut distinguer quatre qui firent avancer à grands pas la congrégation naissante vers la perfection qu'elle atteignit à la fin du XVIIe siècle. Ce sont Mlle de Fontaines, la mère Madeleine de Saint-Joseph ; la marquise de Bréauté, Marie de Jésus ; Mlle Lancri de Bains, Marie-Madeleine ; et Mlle de Bellefonds, la mère Agnès de Jésus-Maria. Mlle de Bourbon les a connues toutes les quatre, et quelques-unes ont été ses amies.

Mlle de Fontaines est la première grande-prieure française. Elle était d'une excellente famille de Touraine. Son père avait été ambassadeur en Flandre, et sa mère était sœur de la chancelière Brulart de Sillery. C'est le cardinal de Bérulle qui, la rencontrant à Tours, et la voyant, toute jeune, déjà remplie de pensées célestes, lui désigna les Carmélites de la rue Saint-Jacques comme le chemin de la perfection à laquelle elle aspirait. Elle n'y marcha point, elle y courut, comme dit d'elle Mme Acarie. Et pourtant elle aimait si tendrement sa famille qu'elle éprouva une douleur poignante en la quittant, et elle-même disait plus tard que le carrosse qui la mena aux Carmélites lui parut semblable à la charrette qui conduit les criminels au supplice. Touchées de son exemple, deux de ses sœurs la suivirent aux Carmélites. Elle y entra à vingt-six ans. Elle eut quelque temps sous les yeux les mères espagnoles, et elle en retint cette sainte ardeur qui crée et vivifie, et seule peut surmonter les commencements difficiles de tout grand établissement. Elle fut constamment fidèle à

la devise de sainte Thérèse : souffrir ou mourir. C'est la sainte Thérèse de France. La religieuse qui lui succéda a peint ainsi [1] les effets du gouvernement de la mère Madeleine de Saint-Joseph : « Quand elle fut prieure, je puis dire avec vérité que le monastère ressemblait à un paradis, tant on voyait de ferveur et de désir de perfection dans les cœurs : c'était à qui serait la plus humble, la plus pénitente, la plus mortifiée, la plus dégagée, la plus recueillie, la plus solitaire, la plus charitable, bref, à qui serait la plus conforme à Notre-Seigneur Jésus-Christ, et tout cela dans une paix, dans une innocence, dans une béatitude et dans une élévation à Dieu qui ne se peuvent exprimer. Cette servante de Dieu était parmi nous comme un flambeau qui nous éclairait, comme un feu qui nous échauffait, et comme une règle vivante sur l'exemple de laquelle nous pouvions apprendre à devenir saintes. » On a conservé d'elle des mots admirables. Nous n'en citerons qu'un seul : « Oui, disait-elle à ses filles, qui pour la plupart étaient de grande qualité, oui, nous sommes de très-bonne maison ; nous sommes filles de roi, sœurs de roi, épouses de roi, car nous sommes filles du Père éternel, sœurs de Jésus-Christ, épouses du Saint-Esprit. Voilà notre maison, nous n'en avons plus d'autres. » Elle avait un de ces cœurs qui sont le foyer sacré de toutes les grandes choses. Et comme le cœur échauffait en elle l'imagination, elle eut ses extases, ses visions. Quelle [2] philoso-

1. *Histoire manuscrite*, t. II.

2. Nous avons ailleurs établi que des trois sources de la connaissance humaine, l'intuition, l'induction, la déduction, la première est de beaucoup la plus féconde et la plus élevée. C'est l'intuition qui, par sa vertu propre et spontanée, découvre directement et sans le secours de la

phie que celle qui viendrait proposer ici des objections! Prenez-y garde : elles tourneraient contre Socrate et son démon, aussi bien que contre le bon ange de la mère Madeleine de Saint-Joseph. Ce bon ange-là était au moins la vision intérieure, la voix secrète et vraiment merveilleuse d'une grande âme.

La mère Madeleine de Saint-Joseph, née en 1578, entrée au couvent en 1604, fit profession en 1605, et mourut en 1637[1].

Marie de Jésus est une religieuse d'un tout autre caractère.

Charlotte de Sancy était fille de Nicolas de Harlay, sieur de Sancy, qui fut sous Henri IV ambassadeur, surintendant des finances, colonel des Suisses. Les deux fils de Harlay de Sancy, après avoir joué d'assez grands rôles, se retirèrent à l'Oratoire. Sa première fille épousa M. d'Alincourt, le père du premier duc et maréchal de Villeroy; la seconde, Charlotte épousa le marquis de Bréauté. Restée veuve à vingt et un ans, belle[2], spirituelle, d'une humeur charmante, elle était les délices

réflexion toutes les vérités essentielles; c'est la lumière qui éclaire le genre humain, c'est la voix qui parle aux prophètes et aux poëtes, c'est le principe de toute inspiration, de l'enthousiasme, et de cette foi inébranlable et sûre d'elle-même, qui étonne le raisonnement réduit à la traiter de folie, parce qu'il ne peut s'en rendre compte par ses procédés ordinaires. Voyez particulièrement, Ire série de nos ouvrages, t. V, p. 301.

1. Appendice, notes du chap. Ier. Les Carmélites ont encore la tête de leur vénérable mère. Elle est forte et grosse. Un portrait d'elle, conservé par le couvent, lui donne une figure d'un caractère puissant. Il a été gravé bien des fois, entre autres par Regnesson et Boulanger.

2. Les Carmélites ont un petit portrait peint sur bois de la mère Marie de Jésus, déjà vieille, mais d'un visage noble et doux. Il a été fort bien gravé par Grignon et par Regnesson.

de sa famille et l'un des ornements de la cour de Henri IV. Deux circonstances vinrent l'arracher aux plaisirs qui s'empressaient autour d'elle. Un jour, à Spa, en dansant dans un bal par un temps orageux, un coup de tonnerre se fit entendre et elle voulut se retirer. Le gentilhomme qui lui donnait la main se moqua de son effroi et la retint; au même instant, le tonnerre gronda de nouveau, éclata et tua cet homme. Quelque temps après elle rencontra les écrits de sainte Thérèse, les lut, et elle en fut si touchée que toute jeune encore elle prit la résolution de quitter le monde. Elle entra aux Carmélites et fit profession, sous le nom de Marie de Jésus, la même année que Mlle de Fontaines. Elle garda dans le cloître cette douceur victorieuse qui dans le monde ajoutait à l'effet de sa beauté et lui soumettait tous les cœurs. Elle fut adorée de ses nouvelles compagnes, comme elle l'avait été à la cour. Son don particulier était, avec la douceur et l'humilité, une charité sans bornes, qui s'appliquait surtout au salut des âmes. Elle excellait dans l'art de ramener les pécheurs à Dieu. En voici un trait que nous a conservé la tradition carmélite [1].

Un homme de mérite, qui possédait des biens et des emplois considérables, avait un commerce coupable. Sa mère en était désolée, et elle venait souvent verser son chagrin dans le sein de sa fille, religieuse au couvent de la rue Saint-Jacques. Un jour qu'elle était au parloir, Marie de Jésus eut l'inspiration d'y aller pour la consoler; elle lui remit les *Confessions* de Saint-Augustin et *le Chemin de Perfection* de sainte Thérèse, en l'invitant

1. Appendice, notes du chap. ier.

à faire promettre à son fils d'y lire tous les matins durant un quart d'heure seulement. Il le promit, mais il passa huit jours sans le faire. Une nuit, se sentant pressé de tenir sa parole, il se leva et lut quelques pages de ces livres. A mesure qu'il lisait, Dieu l'éclaira et le toucha si vivement que pendant plusieurs jours il versa des larmes, et demeura dans un trouble et une agitation à faire croire qu'il perdrait l'esprit. Enfin il se calma, et durant plusieurs nuits il fut pénétré et comme inondé de lumières sur les perfections de Dieu. Un matin, à la pointe du jour, il se fit conduire à la place de Grenelle avec la personne qui le tenait captif. Là il lui annonça qu'il ne la reverrait jamais; il lui laissa son carrosse pour se faire conduire où elle voudrait. Il revint à pied chez lui, et se rendit aux Carmélites pour voir sa sœur qu'il n'avait pas vue depuis longues années. Celle-ci fit appeler la mère Marie de Jésus, et elle dit à son frère : Voilà votre bienfaitrice. Marie de Jésus n'avait cessé de prier pour lui. Elle lui prodigua les conseils les plus affectueux, qu'elle renouvela régulièrement une fois par semaine pendant plusieurs années. Il les suivit avec la plus grande docilité et fit de si grands progrès dans la vertu que, s'étant défait de sa charge et ayant renoncé à tous les plaisirs de la vie, il se retira dans une campagne, y vécut en pénitent, et finit ses jours dans l'amour de Dieu.

Marie de Jésus fut très aimée d'Anne d'Autriche, qui venait souvent la voir, et amenait avec elle Louis XIV et son frère le duc d'Anjou. Elle contribua beaucoup à l'agrandissement et à l'embellissement du monastère, qui la perdit en 1652.

Dans l'année 1620, les Carmélites acquirent une digne sœur dans une des filles d'honneur de la reine Marie de Médicis, Mlle Marie Lancri de Bains. Pour faire connaître ce qu'était Mlle de Bains, nous nous aiderons d'une vie manuscrite composée par une carmélite qui l'avait parfaitement connue [1] :

« Mme de Bains avait fait élever sa fille chez les Ursulines; elle l'en retira à l'âge de douze ans pour la placer à la cour, dans l'espoir que sa beauté et sa sagesse lui procureraient un établissement, sans faire réflexion aux périls où elle l'exposait en l'abandonnant à elle-même dans un lieu si rempli d'écueils. Mais Dieu, qui s'était déjà approprié cette âme, veilla sur elle et la conserva sans tache au milieu de cette cour. Sa vertu y fut admirée autant que sa parfaite beauté, dont le portrait passa jusque dans les pays étrangers, et les plus fameux peintres la tirèrent à l'envie pour faire valoir leur pinceau. Elle avoua depuis avec agrément que jusqu'à l'âge de quinze ans, elle ne fit jamais de réflexion sur cet avantage, mais qu'alors elle se vit des mêmes yeux que le public. Les agréments de sa personne, et plus encore sa douceur et sa modestie, lui attirèrent l'estime et l'affection de la reine. Jamais Mlle de Bains ne s'en prévalut que pour faire du bien aux malheureux. Cette générosité avait sa source dans un cœur noble, tendre, constant pour ses amis, qu'elle réunissait à un esprit solide, judicieux, capable des plus grandes choses, et il semblait que le Créateur eût pris plaisir à préparer dans ce chef-d'œuvre de la nature le triomphe de la grâce. Tant

1. Appendice, notes du chap. Ier.

d'aimables qualités fixèrent les yeux de toute la cour. Nombre de seigneurs briguèrent une alliance si désirable, nommément le duc de Bellegarde, le maréchal de Saint-Luc, etc. Mais celui qui l'avait élue de toute éternité pour son épouse ne permit pas que ce cœur digne de lui seul fût partagé avec aucune créature. La divine Providence lui ménagea dans ce même temps une mortification (nous en ignorons le genre) qui commença à lui dessiller les yeux et à lui donner quelque légère idée de vocation pour la vie religieuse. »

Mlle de Bains n'accompagnait jamais la reine Marie de Médicis aux Carmélites sans désirer y rester. Une maladie qu'elle fit à dix-huit ans redoubla sa ferveur, mais elle fut traversée par les efforts de toute la cour pour la retenir, surtout par les supplications et les larmes de sa mère. Quand Mlle de Bains se fut jetée aux Carmélites, à peine âgée de vingt ans, sa mère l'y poursuivit. « Elle conduisit sa fille dans le fond du jardin, et là, pendant trois heures entières, elle employa tout ce que put lui suggérer l'amour le plus tendre. Après avoir épuisé les caresses et tâché d'intéresser sa conscience en lui disant qu'étant veuve et chargée de procès, son devoir l'obligeait à la secourir dans sa vieillesse, enfin, hors d'elle-même, elle tomba aux pieds de sa fille, noyée dans ses larmes. Quelle épreuve pour Mlle de Bains, qui aimait autant cette tendre mère qu'elle en était aimée ! Son recours à Dieu la fit sortir victorieuse de ce premier combat, qui ne fut pas le dernier, Mme sa mère étant souvent revenue à la charge tout le temps de son noviciat. »

Pendant quelque temps, le couvent de la rue Saint-

Jacques fut assiégé par des seigneurs du premier rang qui vinrent offrir leur alliance à la belle novice. Sa constance n'en fut pas même effleurée, et elle se serait refusée à toutes ces visites, si la mère prieure, pour l'éprouver, ne l'eût contrainte de s'y prêter. Elle fit ses vœux en 1620, sous le nom de Marie-Madeleine de Jésus.

Il faut que sa beauté ait été quelque chose de bien extraordinaire, à en juger par l'anecdote suivante racontée par le pieux auteur dont nous nous servons : « L'humilité étant le fondement de tout l'édifice spirituel, la sœur Marie-Madeleine de Jésus saisissait avec ardeur tous les moyens d'anéantir à ses propres yeux et à ceux des autres les dons de nature et de grâce dont Dieu l'avait favorisée. Peu contente de s'être soustraite aux visites des grands et de toutes ses amies, dans le désir d'en être oubliée et d'ôter de devant leurs yeux tout ce qui pouvait la rappeler à leur esprit, son premier soin fut, sous divers prétextes, de retirer ses portraits de leurs mains, afin de les brûler. Un de ces portraits ayant été envoyé à la mère Madeleine de Saint-Joseph, celle-ci se fit un amusement de le montrer à la communauté assemblée. A cette vue, toutes les religieuses, sans la reconnaître d'abord, se sentirent émues et demandèrent à Dieu de ne point laisser dans le monde ce chef-d'œuvre de nature digne de lui seul, et d'en gratifier le Carmel. Une d'entre elles, sœur Marie de Sainte-Thérèse, fille de Mme Acarie, s'offrait à Dieu pour souffrir tout ce qu'il lui plairait en retour de cette grâce. Alors la mère Madeleine de Saint-Joseph, en souriant et frappant sur son épaule, lui dit que la bonté de Dieu avait prévenu ses désirs, que la personne pour laquelle elle tremblait

était déjà dans l'ordre, et qu'il fallait seulement demander sa persévérance [1]. »

La sœur Marie-Madeleine passa rapidement par tous les emplois de l'ordre. Élue prieure en 1635 et souvent réélue, elle vit mourir en 1637 la vénérable mère Madeleine de Saint-Joseph, en 1652 la mère Marie de Jésus, et successivement les premiers visiteurs généraux de l'ordre et les supérieurs du saint monastère [2]. Les guerres de la Fronde lui furent une épreuve périlleuse, et elle se trouva partagée entre la reine Anne et la princesse de Condé, les deux protectrices du couvent. Elle fut obligée de quitter quelque temps la maison de la rue Saint-Jacques, trop exposée aux gens de guerre, d'envoyer une partie de la communauté à Pontoise et de mener l'autre à la rue Chapon. Il lui fallut une grande fermeté pour maintenir la discipline religieuse au milieu de cette tourmente. De peur du moindre relâchement, elle s'appliquait à renouveler sans cesse dans les âmes commises à sa garde la ferveur de l'esprit primitif. On dit qu'alors

1. Les Carmélites ont bien voulu me laisser voir un portrait peint sur toile de la mère Marie-Madeleine, qui ne dément pas sa réputation de beauté. La figure est de l'ovale le plus parfait; les yeux du bleu foncé le plus doux; le front noble; l'aspect général d'une grandeur et d'une grâce achevée. Il est difficile de rien voir de plus beau.

2. Nous citerons les plus connus des visiteurs généraux de l'ordre : en 1614, le cardinal de Bérulle; en 1619, le père de Condren, le second général de l'Oratoire; en 1627, l'abbé de Bérulle, neveu du cardinal, etc. Parmi les supérieurs du monastère on compte, dans les premiers temps, le père Gibieuf, savant oratorien, un des correspondants de Descartes; plus tard, en 1662, M. Ferret, docteur en théologie et curé de Saint-Nicolas-du-Chardonnet; en 1678, M. Pirot, docteur de Sorbonne; en 1715, M. Vivant, grand vicaire du cardinal de Noailles; en 1747, M. l'évêque de Bethléem, célèbre pour avoir extirpé le jansénisme, qui s'était introduit aux Carmélites à la fin du siècle précédent.

elle parlait à ses filles avec des paroles de feu qui les pénétraient d'une sainte émulation. Elle avait d'ordinaire une douce et majestueuse gaieté, une affabilité charmante, avec une intrépidité à toute épreuve dès qu'il s'agissait des intérêts de Dieu, de ceux de l'ordre, ou du salut des âmes. « Dans ces sortes d'occasions, dit notre manuscrit, sans s'étonner ni s'arrêter, elle eût surmonté un monde d'oppositions et sacrifié sa propre vie. » Tant de vertus réunies à tant de sensibilité lui avaient acquis sur le cœur et l'esprit de ses filles un tel ascendant, qu'une d'entre elles écrivait que si elle eût entrepris de leur persuader que le blanc était noir et le jour la nuit, elles y croiraient, tant elles étaient convaincues qu'elle ne pouvait se tromper. Enfin elle possédait au plus haut degré le don du gouvernement. Ce fut entre ses mains que vinrent se remettre et faire profession tant de personnes de la plus haute naissance, cœurs blessés ou repentants qui se réfugièrent aux Carmélites.

Marie-Madeleine, née en 1598, vécut longtemps et ne mourut qu'en 1679, la même année que Mme de Longueville. Elle avait trouvé de bonne heure une admirable collaboratrice dans Mlle de Bellefonds.

Judith de Bellefonds était née en 1611. Son père, gouverneur de Caen, était l'aïeul du maréchal de ce nom. Sa mère était la sœur de la maréchale de Saint-Géran, et elle-même avait pour sœur la marquise de Villars, mère du vainqueur de Denain, si célèbre par les grâces de son esprit[1]. Elle était aussi jolie[2] que sa mère,

1. Ses lettres d'Espagne à Mme de Coulanges sont, pour l'agrément du style, fort au-dessus de celles de Mme des Ursins. Voyez *Lettres de Mme la marquise de Villars*, etc., Paris, 1759, et ce qu'en dit Mme de Sévigné, lettres du 8 octobre 1679 et du 28 février 1680.

2. Le portrait peint qui m'a été montré la représente en effet de la

aussi spirituelle que sa sœur, et possédait tout ce qu'il faut pour plaire. Elle eut le plus grand succès à la cour de la reine Marie de Médicis. En allant avec elle aux Carmélites, elle rencontra Mme de Bréauté, Marie de Jésus, qui, comme elle, avait connu tous les agréments du monde, et par ses entretiens et son exemple lui persuada d'y renoncer et de se donner à Dieu. Mlle de Bellefonds entra aux Carmélites en 1629, à dix-sept ans, la veille de la Sainte-Agnès, et prit de là le nom d'Agnès de Jésus Maria. Ses premières années de couvent s'étant écoulées auprès de la mère Madeleine de Saint-Joseph devenue très-infirme, elle se pénétra de l'esprit de cette grande servante de Dieu, et montra promptement toutes les qualités qui font une grande prieure. On l'élut sous-prieure à trente ans, prieure trois ans après, et elle a été trente-deux ans dans l'une et l'autre de ces deux charges, ayant vécu presque jusqu'à la fin du siècle. Elle trouva le Carmel français constitué par les vertus éminentes de celles qui l'avaient précédée : elle n'eut qu'à le maintenir. Ses qualités dominantes étaient la solidité et la modération. Elle traitait avec une égale facilité les plus grandes et les plus petites choses ; toujours maîtresse d'elle-même, sans humeur, pleine de bon sens et de lumière, parlant de tout avec justesse et simplicité, et tranchant les difficultés avec une étonnante précision. Elle qui par l'élévation et l'agrément de son esprit ne semblait née que pour les gens du monde et les affaires importantes, était encore plus admirable avec les simples et avec les pauvres. Sensible à leurs maux, elle s'en servait pour les élever à Dieu, sans ces-

figure la plus heureuse, avec de charmants yeux bleus, un beau front, et l'air à la fois vif et agréable.

ser de travailler à leur soulagement. Les gens heureux trouvaient aussi auprès d'elle des remèdes contre les dangers de la fortune. La reine d'Angleterre, au milieu de ses terribles épreuves, venait souvent aux Carmélites pour se consoler avec la mère Agnès. Le chancelier Le Tellier la consultait beaucoup. Recherchée de toutes parts pour le charme de ses entretiens, elle cultivait la solitude et s'appliquait à la faire aimer à ses compagnes. Mlle de Guise ayant offert 100,000 livres pour obtenir la permission d'entrer souvent dans le couvent, la mère Agnès refusa cette somme, disant que 100,000 livres ne répareraient point la brèche faite par là à l'esprit de l'institution, qui ne se peut conserver que par la retraite et l'éloignement de tout commerce avec le monde. Sa charité était telle qu'après sa mort la mère qui lui succéda, étant blâmée de pousser un peu trop loin les aumônes, répondit : « Vous êtes bien heureuses que la mère Agnès ne soit plus ; elle n'aurait laissé dans cette occasion ni calice ni vase d'argent dans notre église. » Il faut voir dans Mme de Sévigné quel cas elle faisait de la mère Agnès : « Je fus ravie, écrit-elle à sa fille [1], de l'esprit de la mère Agnès. » Ailleurs elle parle de la vivacité et du charme de sa parole [2]. Mais tous les éloges languissent devant cette lettre touchante de Bossuet écrite à la prieure qui lui succédait [3] : « Nous ne la verrons donc plus, cette chère mère; nous n'entendrons plus de sa bouche ces paroles que la charité, que la douceur, que la foi, que la prudence dictaient toutes et

1. Lettre du 5 janvier 1680.
2. Lettre du 22 novembre 1688.
3. Édition de Lebel, t. XXXIX, p. 690.

rendaient si dignes d'être écoutées[1]. C'était cette personne sensée qui croyait à la loi de Dieu et à qui la loi était fidèle. La prudence était sa compagne et la sagesse était sa sœur. La joie du Saint-Esprit ne la quittait pas. Sa balance était toujours juste et ses jugements toujours droits. On ne s'égarait pas en suivant ses conseils, ils étaient précédés par ses exemples. Sa mort a été tranquille comme sa vie, et elle s'est réjouie au dernier jour. Je vous rends grâce du souvenir que vous avez eu de moi dans cette triste occasion; j'assiste en esprit avec vous aux prières et aux sacrifices qui s'offriront pour cette âme bénie de Dieu et des hommes : je me joins aux pieuses larmes que vous versez sur son tombeau, et je prends part aux consolations que la foi vous inspire. »

Voilà quel était le couvent où Mlle de Bourbon reçut les premières impressions qui décident de toute la vie; voilà les femmes qu'elle put voir et entendre lorsqu'elle accompagnait la princesse sa mère dans la sainte maison. Elle put encore apercevoir les traits vénérables, le visage déjà transfiguré de la mère Madeleine de Saint-Joseph, et entendre sa forte parole, puisque la mère de Saint-Joseph était l'amie et la conseillère de Mme la Princesse. Elle put ressentir elle-même la pénétrante douceur des entretiens de Marie de Jésus. Elle connut cette Marie Madeleine si dangereuse dans le monde par sa beauté, si édifiante et si puissante dans le cloître. Elle forma avec elle une liaison qui n'a cessé qu'avec leur vie. Mais c'est surtout Mlle de Bellefonds, la mère Agnès, qui l'attira et la charma. Elles

1. Variante de nos manuscrits : *pesées.*

étaient à peu près du même âge, et l'humeur libre et enjouée de la jeune et spirituelle religieuse mit entre elles de bonne heure une familiarité dont la trace se retrouve jusque dans les lettres adressées plus tard par la princesse malheureuse et repentante à la grande prieure, tout occupée de ses difficiles devoirs. Voici un billet [1] du temps de leur jeunesse, qui donnera une idée de l'agrément de leur commerce, et fera voir les grâces naturelles de l'esprit de Mlle de Bourbon. Ce billet est de 1637. Elle avait alors dix-sept ans. Ce sont les premières lignes que nous avons pu retrouver d'elle. A cet âge, Marie de Rabutin écrivait-elle d'une façon plus aimable?

« Ma très chère seur [2],

« Je vous escris celle ci pour vous faire une grande réprimande. Je croi que vous estes bien estonnée de cela; mais il me semble que je n'ai pas tort. Il faut donc vous dire, pour ne vous laisser pas davantage en suspens, que, despuis que notre bien heureuse mère (Madeleine de Saint-Joseph) est morte [3], nostre mère (Marie-Madeleine) m'a promis sa peinture. Il y a trois ou quatre jours que je lui fis souvenir de sa promesse, et elle me manda que ce n'estoit pas sa faute, et que c'estoit vous qui estiés cause qu'elle ne pouvoit me tenir ce qu'elle

1. Billet autographe dont nous devons la communication aux dames Carmélites.

2. Ne nous étonnons pas de cette orthographe : c'était encore celle de Pascal, vers 1660. Voyez IVe série, t. Ier, *Pascal*, p. 462.

3. Cela date ce billet : il a donc été écrit quelque temps après la mort de la mère Madeleine de Saint-Joseph, c'est-à-dire en 1637.

m'avoit promis, et que je vous en tourmentasse bien. Je me suis donc résolue de le faire à bon escient jusques à ce que vous m'ayés fait avoir ce portrait. Je vous donne, s'il vous plaît, la commission de le faire faire, et si vous ne vous en aquités pas prontement, vous verrés que nous serons bien mal ensemble. Vous savés qu'il ne faut pas grand'chose pour nous brouiller, ayant beaucoup de disposition l'une et l'autre à nous hair. Il me semble que je suis fort bien venue à bout de vous faire une reprimande, et qu'elle est bien severe [1]... Quand le tableau sera fait, mandez-moi ce qu'il aura cousté. (Ayez soin), s'il vous plaist, de le faire faire à peu près de la grandeur de celui de ma seur Catherine de Jesus [2] ou un peu plus grand.

« Votre très affectionée seur et servante

« ANNE DE BOURBON. »

Et remarquez que je n'ai parlé ici que des prieures les plus éminentes, sans dire un mot de tant d'autres religieuses du plus haut rang et du plus aimable caractère qui étaient au couvent de la rue Saint-Jacques dans la jeunesse de Mme de Longueville : Mme Séguier d'Autry, mère du chancelier Séguier, la mère Marie de

1. Plusieurs lignes effacées plus tard et entièrement illisibles, et une moitié de page coupée.

2. Mlle Nicolas, née à Bordeaux en 1589, « agréable de corps et d'esprit, disent nos manuscrits, et qui plaisait à tout le monde. » Ayant lu, tout enfant, la vie de Catherine de Sienne, elle se consacra à l'imiter, entra aux Carmélites en 1608, à dix-neuf ans, et mourut à trente-trois, en 1620. On conserve aux Carmélites le petit portrait peint dont parle ici Mlle de Bourbon, et qui représente Catherine de Jésus en extase. APPENDICE, notes sur le chap. Ier.

Jésus-Christ ; Mme La Rochefoucauld de Chandenier, sœur Marie de Saint-Joseph ; Mlle Le Bouthillier, sœur Philippe de Saint-Paul ; Mlle d'Anglure de Bourlemont, nièce du pape Urbain VIII, sœur Geneviève des Anges ; Mme de Brienne, la mère Anne de Saint-Joseph ; la comtesse de Bury, restée veuve à dix-neuf ans, sœur Madeleine de Jésus ; Mlle de Lenoncourt, la mère Charlotte de Jésus ; Mlle de Fieubet, Mlles de Marillac[1], et un peu plus tard des noms plus illustres encore, des cœurs encore plus près de celui de Mlle de Bourbon, qui, aux premières impressions de la passion ou du malheur, coururent chercher un asile dans la sainte solitude.

Parmi ces nobles pénitentes, comment ne pas distinguer une amie particulière de Mme de Longueville, dont le rang était presque égal au sien, qui était comme elle sensible et fière, et qui, frappée de bonne heure dans ses affections, se retira du monde avant elle, et n'entendit le bruit de la Fronde qu'à travers les murs du couvent de la rue Saint-Jacques, où depuis plusieurs années elle avait fui la menace d'un trône et les périls de son propre cœur? Cette amie, à laquelle Mme de Longueville a écrit plus d'une lettre, est la sœur Anne-Marie de Jésus, c'est-à-dire Anne-Louise-Christine de Foix de La Valette d'Épernon, sœur du duc de Candale, fille de Bernard, duc de La Valette d'Épernon, et de Gabrielle de Bourbon, fille légitimée de la duchesse de Verneuil et de Henri IV.

Nous avons une vie assez étendue de Mlle d'Épernon de la main de l'abbé Montis[2]. Mais il faut se défier

1. Sur toutes ces religieuses, voyez l'APPENDICE, notes du chap. Ier.
2. Paris, 1774, in-12.

presque autant des vies édifiantes que des historiettes de Tallemant des Réaux. Celui-ci ne cherche que le scandale et ne voit partout que le mal. Les pieux panégyristes sont tout aussi crédules dans le bien. Évidemment l'abbé Montis n'a pas tout su ou n'a pas voulu tout dire. Il n'a pas l'air d'avoir lu les Mémoires de Mademoiselle ni ceux de Mme de Motteville. Il peint avec vérité la personne et le caractère de Mlle d'Épernon; il se trompe quand il s'imagine que l'instinct seul de la perfection chrétienne la conduisit aux Carmélites. Cet instinct eut pour aliment et pour soutien l'expérience de la vanité des affections humaines, et il éclata et jeta subitement Mlle d'Épernon aux Carmélites à la suite d'une perte cruelle, la mort d'une personne à laquelle elle avait donné son cœur. Cette mort, avec un grand mécompte qui avait précédé, la décida à quitter le monde, et ni la longue résistance de sa famille ni même l'espérance d'une couronne ne purent faire fléchir sa résolution.

Pour abréger, nous nous bornerons à recueillir quelques témoignages. Celui de la véridique Mme de Motteville est décisif : « Le chevalier de Fiesque fut tué (au siége de Mardyck, en 1646), qui, à ce que ses amis disaient, avait de l'esprit et de la valeur. Il fut regretté d'une fille de grande naissance, qui l'honorait d'une tendre et honnête amitié. Je n'en sais rien de particulier; mais, selon l'opinion générale, elle était fondée sur la piété et la vertu, et par conséquent fort extraordinaire. Cette sage personne, peu de temps après cette mort, voulant mépriser entièrement les grandeurs du monde, les quitta toutes, comme indignes d'occuper

quelque place dans son âme; elle se donna à Dieu et s'enferma dans le grand couvent des Carmélites, où elle sert d'exemple par la vie qu'elle mène [1]. »

Mademoiselle [2], qui avait fort connu et tendrement aimé Mlle d'Épernon, reprend les choses de plus haut : « Ce fut principalement dans ces bals-là (pendant l'hiver de 1644) que le chevalier de Guise (depuis le duc de Joyeuse) témoigna tout à fait sa passion pour Mlle d'Épernon... La maladie [3] de Mlle d'Épernon me mettoit fort en peine. M. le chevalier de Guise eut pour elle tous les soins imaginables. La considération du péril qu'il y a d'approcher ceux qui ont la petite-vérole ne l'empescha pas de l'aller visiter tous les jours. Il témoigna pour elle une passion incroyable qui dura encore tout l'hiver suivant. » Le mariage échoua, non pas du tout, comme le dit l'abbé Montis, par le refus ou les incertitudes de Mlle d'Épernon, mais par les intrigues de Mlle de Guise, qui tenta de marier son frère à Mlle d'Angoulême.

Après la mort du chevalier de Fiesque, Mlle d'Épernon parut toute changée. Elle, naguère si livrée aux magnificences, si éprise des divertissements, ne songea plus qu'à son salut, « ce qui [4] me déplut et surprit, » dit Mademoiselle. « Je l'avois vue bien éloignée de l'austérité qu'elle prêchoit à toute heure; elle ne parloit plus que de la mort, du mépris du monde, du bonheur de la vie religieuse... La veille de son départ pour Bordeaux (où l'appelait son père, gouverneur de Guienne), qui fut le jour de Sainte-Thérèse, elle me vint dire adieu; elle me trouva au lit, et se mit à

1. T. Ier, p. 369. — 2. T. Ier, p. 74. — 3. *Ibid.*, p. 79. — 4. *Ibid.*, p. 124.

genoux devant moi et me dit que les bontés que j'avois eues pour elle et la confiance réciproque qui avoit été entre elle et moi l'obligeoient à me donner part de la résolution où elle étoit de se rendre carmélite, et qu'elle espéroit exécuter sa résolution le plus promptement qu'elle pourroit. Il n'en falloit pas tant pour émouvoir la tendresse que j'avois pour elle. Touchée de son dessein, je ne pus en avoir part sans pleurer. J'employai toutes les raisons que je pus pour l'en détourner. Elle avoit déjà formé sa résolution trop fortement pour rien écouter qui la pût changer... L'on avoit fait [1] parler à M. le cardinal du mariage du prince Casimir, frère du roi de Pologne [2], qui en est maintenant roi, avec Mlle d'Épernon... J'avoue que lorsque je sus cette nouvelle, j'eus la plus grande joye du monde. Quoique l'empereur fût marié, il avoit un fils qui étoit roi de Hongrie, d'un âge proportionné au mien et prince de bonne espérance. Ainsi la proximité de l'Allemagne et de la Pologne me faisoit croire que nous passerions nos jours ensemble, ma bonne amie et moi. Je la trouvois hautement vengée de Mlle de Guise et de M. de Joyeuse. Il n'y avoit en cette affaire aucune circonstance qui ne me plût, et l'on peut juger de la manière dont je lui en écrivois, et si je ne la détournois pas d'estre carmélite. La conjoncture étoit la plus favorable du monde... La dévotion de Mlle d'Épernon rompit ce dessein, et elle préféra la couronne d'épines à celle de Pologne. Quoiqu'elle ne rebutât

1. T. Ier, p. 146.

2. Le roi de Pologne, Wladislas, venait d'épouser Marie de Gonzague, fille du duc de Nevers, sœur de la Palatine. Après la mort de ce premier mari, elle passa avec la couronne à son frère Casimir, que Mlle d'Épernon avait refusé.

point cette proposition et qu'elle la reçût comme un grand honneur, elle feignit d'estre malade et de se faire ordonner les eaux de Bourbon, afin de se mettre dans le premier couvent de carmélites qu'elle trouveroit sur son chemin... Mme d'Épernon[1] la mena à ce voyage sans savoir son dessein. Elles passèrent à Bourges, où le lendemain elle s'alla mettre dans les Carmélites. Elle y prit l'habit avec une des demoiselles de Mme d'Épernon..... Elle m'écrivit de Bourges. Elle me mandoit qu'elle venoit dans le grand couvent à Paris... Mlle d'Épernon ne pouvoit pas estre mieux. C'est une grande maison, un bon air, une nombreuse communauté remplie de quantité de filles de qualité et d'esprit qui ont quitté le monde qu'elles connoissoient et qu'elles méprisoient. Or, c'est ce qui fait les bonnes religieuses... Lorsqu'elle fut arrivée, elle m'envoya prier de l'aller voir. J'y allai dans un esprit de colère et d'une personne outrée d'une violente douleur. Lorsque je la vis, je ne fus touchée que de tendresse, et tous les autres sentiments cédèrent si fort à celui-là, qu'il me fut impossible de le lui cacher, puisque mes larmes et l'extrême douleur que j'avois m'empeschèrent de lui pouvoir parler; elles ne discontinuèrent pas pendant deux heures que je fus avec elle sans lui pouvoir dire une parole... Le temps m'a fait connoître dans la suite le bonheur dont elle jouissoit. »

1 Sa belle-mère, Marie du Cambout, nièce de Richelieu, que le cardinal fit épouser au duc d'Épernon, comme il fit épouser une autre de ses nièces, Mlle de Brézé, au duc d'Enghien. Mme d'Épernon fut maltraitée par son mari, et mourut dans la retraite en 1691. Elle était sœur de l'abbé du Cambout de Pontchâteau, célèbre janséniste. Voyez deux portraits d'elle dans les Portraits de Mademoiselle.

lle d'Épernon, née en 1624, entra aux Carmélites à vingt-quatre ans, en 1648, elle fit profession en 1649, parcourut une longue carrière de pénitence et d'édification, et mourut en 1701, à l'âge de soixante-dix-sept ans, en ayant passé cinquante-trois dans le monastère de la rue Saint-Jacques. Elle y a voulu vivre de la vie la plus cachée, et n'a pas même été sous-prieure[1].

Comme Mlle d'Épernon, Mlle de Bourbon songea aussi

1. Il faut voir dans l'abbé Montis la vive résistance que Mlle d'Épernon eut à vaincre de la part de son frère, le duc de Candale, surtout de la part de son père, qui en appela au parlement et au pape; la mort du duc de Candale, ses restes apportés aux Carmélites; la conversion du duc d'Épernon par les soins de sa fille, les plus beaux traits de la vie d'Anne-Marie de Jesus, et la sainteté de sa mort. Elle fut une des bienfaitrices du couvent. *Histoire manuscrite*, t. Ier, p. 558. « Les dons que fit Anne-Marie de Jésus montèrent à plus de cent cinquante mille livres. Outre cette somme prodigieuse, M. le duc d'Épernon, son père, mort en l'année 1661, se trouvant sans héritiers, donna icy par son testament cent mille livres sur les seize cent mille qu'il laissoit en legz pieux, sans néanmoins parler de sa fille, mais en considération de la demande qu'il fit que son cœur y fût inhumé, celui du duc de Candale, son fils, mort en 1658, y estant déjà, afin que l'on fît quelques services et prières pour le repos de leurs âmes. Ce seigneur avoit déjà assigné à la maison, la vie durant de notre très honorée sœur Anne-Marie, trois mille livres de pension, trouvant que les soixante mille livres qui estoient regardées comme sa dot estoient une somme trop modique et bonne seulement pour doter une demoiselle qui l'avoit suivie. » La demoiselle dont il est ici question, et dont parle aussi Mademoiselle, se nommait Bouchereau. « Étant, dit l'abbé Montis (p. 34), d'une figure agréable, elle s'occupa pendant quelques années d'un bien aussi fragile; mais plus tard elle revint à la piété, et, désirant se faire religieuse et conjecturant les vues de Mlle d'Épernon, elle lui ouvrit son cœur, et la conjura de l'emmener avec elle, ce qui fut aisément accordé. » Mlle Bouchereau mourut pendant son noviciat avant d'avoir fait profession.

C'est par erreur que, sur la foi de l'abbé Montis, dans la Vie abrégée de la mère Agnès jointe à celle de Mlle d'Épernon, p. 291, le savant éditeur des œuvres de Bossuet suppose, t. XXXIV, p. 690, que la belle lettre sur la mère Agnès est adressée à « Mme d'Épernon, prieure des

à conjurer les orages qui l'attendaient, dans la paisible demeure où elle comptait tant d'amies. Elle s'y plaisait et y passait la plus grande partie de sa vie ; car sa mère, la princesse de Condé, l'y menait sans cesse avec elle, comme nous l'avons dit, et lui faisait partager les fréquentes retraites qu'elle y faisait. Cette princesse était à la fois très-ambitieuse et d'une piété qui allait jusqu'à la superstition. Les contrastes abondaient dans son carac-

Carmélites du faubourg Saint-Jacques, » car Mlle d'Épernon, c'est ainsi qu'il la faut appeler, n'a jamais été prieure. Bossuet écrivit à la prieure qui succéda à la mère Agnès, soit la mère Claire du Saint-Sacrement, morte au début de sa charge, soit plutôt celle qni la remplaça presque immédiatement, c'est-à-dire la mère Marie du Saint-Sacrement, dans le monde Mme de La Thuillerie, qui fit ses vœux en 1654, fut prieure de 1691 à 1700, et mourut en 1705. Nos manuscrits contiennent plusieurs copies anciennes de la lettre de Bossuet qui ont toutes la suscription : *A la mère du Saint-Sacrement.*

En 1680, Mme de Sévigné, accompagnant Mademoiselle aux Carmélites, y revit Mlle d'Épernon et la trouva bien changée. Lettre du 5 janvier, 1680, édit. Montmerqué, t. VI, p. 92 : « Je fus hier aux Grandes Carmélites avec Mademoiselle, qui eut la bonne pensée de mander à Mme Lesdiguières de me mener. Nous entrâmes dans ce saint lieu. Je fus ravie de l'esprit de la mère Agnès. Elle me parla de vous, comme vous connaissant par sa sœur (Mme la marquise de Villars). Je vis Mme de Stuart belle et contente (elle fit profession cette année même, disent nos manuscrits, sous le nom de sœur Marguerite de Saint-Augustin, et mourut en 1722). Je vis Mlle d'Épernon... Il y avoit plus de trente ans que nous ne nous étions vues : elle me parut horriblement changée. »

Et pourtant, sans être d'une grande beauté, elle avait été la digne sœur du beau Candale. Le couvent des Carmélites en possède deux portraits peints. L'un est assez grand, et la représente, de quarante à cinquante ans, pâle et malade, mais agréable encore. Le meilleur et le mieux conservé la montre jeune et charmante. Sa figure est délicate et gracieuse, mais de cette grâce fragile que les années ne doivent pas respecter. Elle est peinte le sourire sur les lèvres, et telle qu'elle était dans le monde. On l'aura plus tard arrangée en Carmélite. C'est vraisemblablement le portrait même de Beaubrun, si bien gravé par Edelinck.

tère. Elle n'avait jamais fort aimé son mari, et à vingt et un ans elle était allée s'enfermer avec lui à la Bastille et à Vincennes pendant trois longues années. Elle était assez vaine de sa grande beauté; elle se plaisait à faire des conquêtes; celle de Henri IV l'avait au moins flattée; elle avait été fort recherchée, fort célébrée, et toutefois sa vie avait été exempte de tout scandale. Elle était d'une fierté qui passait toutes bornes, lorsqu'on avait l'air de lui manquer; et quand son orgueil était en paix, elle était pleine d'amabilité et d'abandon. Elle n'était pas sans grandeur d'âme et elle avait beaucoup d'esprit. Elle destinait sa fille aux plus grands partis; mais, la voyant déjà si belle et connaissant par sa propre expérience les périls de la beauté, elle était bien aise de l'armer contre ces périls en lui mettant dans le cœur une sérieuse piété et en l'entourant des exemples les plus édifiants. Non contente d'aller souvent au couvent des Carmélites, elle voulut pouvoir y venir à toute heure, y demeurer, elle et sa fille, aussi longtemps qu'il lui plairait, y avoir un appartement comme la reine elle-même; et, pour cela, elle s'imposa d'assez lourdes charges, comme il est dit dans un acte authentique, passé le 18 novembre 1637 en son nom et au nom de Mlle de Bourbon, et dont nous donnerons l'extrait suivant :

« Furent présentes en personne les révérendes, mère Marie-Madeleine de Jésus (Mlle de Bains), humble prieure; sœur Marie de la Passion (Mlle de Machault), sous-prieure; sœur Philippe de Saint-Paul (Mlle de Bouthillier), et sœur Marie de Saint-Barthélemy (Mlle Guichard), dépositaires, représentant la communauté... lesquelles, averties du grand désir que haute et puissante

princesse, dame Charlotte Marguerite de Montmorency, épouse de haut et puissant prince Henri de Bourbon, premier prince du sang, et demoiselle Anne de Bourbon, leur fille, ont fait paroître d'être reçues pour fondatrices de la maison nouvelle que lesdites révérendes font à présent construire et prétendent rejoindre à leur ancienne clôture; après avoir proposé l'affaire en plein chapitre, et avec la permission de leurs supérieurs, en considération de la grande piété dont lesdites dames princesses font profession, et de la très charitable affection qu'elles ont toujours portée à l'ordre des Carmélites et particulièrement à ce monastère, ont volontairement admis les dittes princesses pour fondatrices, à l'effet de jouir de tous les priviléges accordés aux fondatrices, à savoir de la libre entrée du monastère toutes les fois qu'il leur plaira, pour y boire, manger, coucher, assister au service divin et autres exercices spirituels, avoir part à toutes leurs prières, veilles et autres œuvres pieuses qui se font journellement; ont de plus consenti que la ditte dame princesse puisse jouir du privilége qu'elle a obtenu du saint Père de faire entrer deux personnes avec elle trois fois le mois, comme elle a fait jusques icy... à condition toutes fois que les dittes deux personnes ne pourront demeurer dans le monastère passé six heures du soir en hiver et sept en esté... Ce qu'ayant accepté... les dittes dames sont obligées de continuer l'honneur de leur bienveillance aux révérendes, et aussi de subvenir aux frais et dépenses du bâtiment. »

En conséquence de cet acte, Mme la Princesse donna plus de 120,000 livres à différentes reprises, quantité de pierreries, d'ornements pour l'église, et de reliques

qu'elle fit enchâsser avec une magnificence qui répondait à sa piété et à sa grandeur. En même temps, elle s'empressa de jouir de ses droits, et, en attendant que le bâtiment nouveau où elle devait loger fût achevé, elle prit au couvent avec sa fille un appartement qu'elle meubla à la carmélite. Son lit et tous ses meubles étaient en serge brune. Elle passait des huit ou quinze jours de suite dans ce désert, s'y trouvant mieux, disait-elle, qu'au milieu des plus grands divertissements de la cour. Jamais une simple particulière n'aurait pu pousser plus loin le respect pour la règle de la maison. Elle s'assujettissait aux plus longs silences dans la crainte de troubler celui qui était prescrit. Quelquefois se voyant seule dans sa chambre avec les deux religieuses qui lui tenaient compagnie, elle avouait qu'elle avait peur et que le soir elle les prenait pour des fantômes, parce qu'elles ne lui parlaient que par signes et pour les choses absolument nécessaires. Plus tard, elle voulut avoir une cellule dans le dortoir aussi simple que toutes les autres. « Elle eût volontiers, dit l'histoire manuscrite qui nous a été confiée [1], employé tous ses biens pour l'utilité ou l'embellissement du couvent, si l'on n'eût usé d'adresse pour lui dérober la connaissance des besoins les plus légitimes. Quelquefois elle s'en plaignait avec une grâce infinie : Si nos mères voulaient, je ferais ici mille choses mais elles ne peuvent pas ceci, elles ne veulent pas cela, et je ne puis rien faire. Cette grande princesse, qu'une fierté naturelle rendait quelquefois si redoutable, devenait ici l'amie, la compagne, la mère de quiconque

1. T. Ier.

s'adressait à elle. Jamais on n'y sentit son autorité que par ses bienfaits. La volonté de la mère prieure était sa loi ; elle la nommait notre mère, se levait dès qu'elle l'apercevait, se soumettait à ses commandements avec une douceur charmante, et on la voyait au chœur, à l'oraison du matin, à tout l'office, au réfectoire, pratiquer les mortifications ordinaires, et abattre sa grandeur naturelle aux pieds des épouses de Jésus-Christ avec une humilité qui la leur rendait encore plus respectable. »

Admise avec sa mère dans l'intérieur du monastère, Anne-Geneviève y remplissait son âme des plus édifiantes conversations, des plus graves et des plus touchants spectacles. Partout elle ne rencontrait que des vivantes déjà mortes et agenouillées sur des tombeaux. Ici, c'était le tombeau du garde des sceaux Michel de Marillac, mort dans l'exil, à Châteaudun, dans cette même année 1632 où Richelieu fit trancher la tête à son frère le maréchal de Marillac et à l'oncle de Mlle de Bourbon, le duc de Montmorency ; là c'étaient les monuments funèbres de deux femmes de la maison de Longueville, Marguerite et Catherine d'Orléans. Elle ne se doutait pas alors qu'un jour, dans ce même lieu, elle verrait ensevelir sa brillante amie, la fameuse Julie, Mlle de Rambouillet, devenue duchesse de Montausier ; qu'elle y verrait apporter le cœur de Turenne, ce cœur qu'elle devait troubler et disputer un moment au devoir et au roi ; que plusieurs de ses enfants y auraient aussi leur tombe, et qu'elle-même y reposerait à côté de sa mère, Mme la Princesse, et de sa belle-sœur, la

douce, pure et gracieuse Anne Marie Martinozzi, princesse de Conti[1].

Mlle de Bourbon voulut à son tour être une des bienfaitrices des Carmélites et leur faire les présents qui leur pouvaient agréer le plus. Elle obtint du pape les reliques de sept vierges martyres, avec un bref du saint Père attestant leur authenticité, et que les noms de chacune de ces victimes de la foi avaient été trouvés entiers ou abrégés sur la pierre qui tenait leurs corps enfermés dans les catacombes. Reportons-nous au temps; plaçons-nous dans un couvent de Carmélites, et nous nous ferons une idée de la sainte allégresse qui dut remplir toute la maison en voyant

1. *L'Histoire manuscrite*, t. Ier, contient les épitaphes de Michel de Marillac, de Marguerite et Catherine d'Orléans, de Mme la Princesse, de la princesse de Conti, etc. Quand le garde des sceaux de Marillac fut arrêté, la mère Madeleine de Saint-Joseph essaya par toutes sortes de voies de le servir et de le consoler dans son malheur. Sans égard à ce qu'en pourrait penser le cardinal de Richelieu, qui était alors plus puissant que jamais, elle fit exposer le Saint-Sacrement soixante jours et soixante nuits, elle fit faire quantité de prières, elle écrivit souvent au pieux exilé, elle fit parler au cardinal pour qu'il fût traité avec moins de rigueur, et après sa mort elle demanda avec instance et obtint de faire venir son corps de Châteaudun, lui érigea un tombeau dans la chapelle de Sainte-Thérèse au bas du sanctuaire, et composa elle-même cette épitaphe qui n'est pas sans dignité : « Cy gist messire Michel de Marillac, garde des sceaux de France, lequel ayant été constitué en cette dignité et plusieurs autres, a toujours gardé dans son cœur l'estime des vrais honneurs et richesses de l'éternité, faisant plusieurs bonnes œuvres, gardant très soigneusement la justice, cherchant la gloire de Dieu, soutenant son Église, secourant les opprimés, donnant quasi tout ce qu'il avoit aux pauvres; et au temps que par la Providence il fut privé de tout emploi et de toutes charges, il fit paroître sa grande magnanimité et le mépris des choses de la terre, vivant très content et s'acheminant à la sainte mort en laquelle il a passé de ce monde en l'autre, l'an de grâce 1632. »

arriver ce magnifique et austère présent[1]. La reine Anne, touchée d'une pieuse émulation, joignit à ces reliques celles de sainte Paule, dame romaine, l'illustre amie de saint Jérôme. On venait de retrouver à Palerme le corps de sainte Rosalie, petite-fille de France. M. d'Alincourt l'obtint et l'offrit. Mlle de Bourbon fit placer toutes ces reliques dans une châsse d'argent en forme de dôme surmonté d'une lanterne, et autour furent mises quatre figures représentant les évangélistes.

Le duc d'Enghien voyant cette sœur, qu'il adorait et dont il connaissait l'esprit, si fort occupée d'embellir et d'enrichir le couvent des Carmélites, où on le menait quelquefois, se piqua d'honneur, et voulut aussi faire son cadeau. Relevant d'une assez grande maladie, pour le divertir dans sa convalescence, on avait fait venir dans sa chambre et on lui montrait les curiosités du jour, parmi lesquelles se trouvait un reliquaire qui était quelque chose d'admirable pour l'art et pour la richesse. Le duc d'Enghien demanda à qui était ce chef-d'œuvre. L'orfévre répondit que c'était aux Carmélites de la rue Saint-Jacques, mais que, n'étant pas en état de payer la façon, elles l'avaient laissé entre ses mains. Le jeune duc s'écria qu'il voulait que les Carmélites eussent ce beau reliquaire, et il trouva pour y réussir un très-bon moyen. Il prit une bourse en main, et, vantant la curiosité qu'il tenait cachée, il refusait de la montrer à ceux qui venaient le visiter, à moins qu'on ne mît dans sa bourse quelques pièces d'or ou d'argent, et il parvint

1. *Histoire manuscrite*, t. Ier, p. 491 et 492.

de la sorte à se procurer la somme demandée, qui était de 2,000 louis[1].

Ainsi s'écoula l'enfance et l'adolescence de Mlle de Bourbon, au milieu des spectacles et dans les pratiques d'une piété vraie et profonde. La contagion de cette piété la saisit au point qu'elle prit la résolution de se faire carmélite [2]. Celle qui devait être un jour l'ardente disciple et l'intrépide protectrice de Port-Royal était alors entre les mains d'un jésuite, le Père Le Jeune. Il la fortifia dans son dessein; mais en vain elle adressa les supplications les plus vives à son père, le prince de Condé. Celui-ci, qui avait bien d'autres vues sur sa fille, se plaignit à Mme la Princesse, et pour rompre le charme qui attachait Anne Geneviève aux Carmélites[2] il fut décidé qu'on la mènerait plus souvent dans le monde. Mlle de Bourbon obéit; mais, l'esprit encore tout rempli des images et des discours du couvent de la rue Saint-Jacques, elle ne se plaisait point dans ces brillantes compagnies, et elle y plaisait assez peu. Quand sa mère la grondait de son peu de succès, Mlle de

1. *Histoire manuscrite*, t. Ier, *ibid.*

2. Il n'est pas surprenant que Mademoiselle de Bourbon ait songé à se faire carmélite, puisque sa mère y pensa aussi très-sérieusement. *Histoire manuscrite*, t. Ier, p. 514 : « Le 26 décembre 1646, mourut à Paris Henry de Bourbon, second du nom, premier prince du sang, chéry du peuple par son amour pour la paix. Madame la Princesse, se voyant veuve, s'attacha de plus en plus à ce monastère, pour lequel elle avoit une telle estime que la sainteté de celles qui l'habitoient luy fit souvent désirer d'y finir ses jours, disant quelquefois qu'il luy sembloit que, malgré son goût naturel pour la cour et ses plaisirs, elle s'accomoderoit parfaitement de cette manière de vivre. Dans cette circonstance, ses désirs se renouvelèrent, mais l'amour de ses enfants luy en fit différer l'exécution jusqu'au moment de sa mort, qu'elle ne croyoit pas devoir toucher de sy près celle de M. le Prince, auquel elle ne survécut que quatre ans. »

Bourbon lui répondait[1] : « Vous avez, Madame, des grâces si touchantes que, comme je ne vais qu'avec vous et ne parais qu'après vous, on ne m'en trouve point. » Cette façon de se justifier apaisait Mme la Princesse, qui, malgré sa dévotion, souffrait volontiers qu'on lui fît souvenir qu'elle avait été et qu'elle était encore très belle.

Mlle de Bourbon poursuivit pendant plusieurs années l'accomplissement de ses désirs, et, pour l'y faire renoncer, il fallut lui faire une sorte de violence. Jusque-là elle avoit trouvé le moyen d'échapper au bal. Mme la Princesse fut obligée d'employer son autorité pour l'y faire aller. On lui signifia trois jours à l'avance qu'elle s'y devait préparer.

« Son premier mouvement, dit Villefore[2], fut d'aller dire cette nouvelle à ses bonnes amies les carmélites, qui en furent très affligées et très embarrassées à lui répondre, car elle exigeait leur avis pour savoir comment elle se conduirait dans une conjoncture si difficile. On tint dans les formes un conseil où présidèrent en habits de religieuses deux excellentes vertus, la Pénitence et la Prudence, et il y fut résolu que Mlle de Bourbon, avant que d'aller à l'assaut, s'armerait sous ses habillements d'une petite cuirasse vulgairement appelée un cilice, et qu'ensuite elle se prêterait de bonne foi à toutes les parures qu'on lui destinait. Dès que l'on eut son agrément, on étudia tout ce qui pouvait le plus animer ses grâces naturelles, et l'on n'oublia rien pour orner une beauté plus brillante par son propre éclat que par toutes les pierreries dont elle fut chargée. Les carmélites lui

1. Villefore, Ire partie, p. 11. — 2. *Ibid.*

avoient fort recommandé de se tenir sur ses gardes, mais sa confiance en elle-même la séduisit. A son entrée dans le bal et tant qu'elle y demeura, toute l'assemblée n'eut plus des yeux que pour elle. Les admirateurs s'attroupèrent et lui prodiguèrent à l'envi ces louanges déliées, faciles à s'insinuer dans un amour-propre qui ne fait que de naître et qui ne se défie de rien..... Au sortir du bal, elle sentit son cœur agité de mouvements inconnus : ce ne fut plus la même personne. »

Il ne serait pas sans intérêt de savoir quel était ce bal où Mlle de Bourbon fut traînée en victime, où elle parut en conquérante, et d'où elle sortit enivrée ; mais Villefore ne nous apprend rien à cet égard. On en est donc réduit aux conjectures. En voici une que nous donnons pour ce qu'elle peut valoir. On lit dans les mémoires manuscrits d'André d'Ormesson et dans la *Gazette de France* de Renaudot[1] que, le 18 février 1635, il fut

1. Manuscr. d'André d'Ormesson, fol. 332, verso. C'est à l'occasion du ballet du 18 février 1635 que la *Gazette de France* cite pour la première fois le nom de Mlle de Bourbon. Dans l'extraordinaire du 21 février, elle raconte toute la fête du 18; elle décrit toutes les scènes du ballet nomme tous les grands seigneurs qui y dansèrent, et termine ainsi : « Voici le grand Ballet de la Reine, qui ravit tellement les sens de cette célèbre assemblée qu'il laissa tous les esprits en suspens lequel était le plus charmant ou des beautés qui y parurent, ou des pierreries dont il était tout brillant, ou des figures que représentaient ces seize divinités, dont il était composé : la Reine, *mademoiselle de Bourbon*, mesdames de Longueville (la première femme du duc de Longueville), de Montbazon, de Chaulnes, de La Valette, de Retz, mademoiselle de Rohan, mesdames de Lyancourt et de Mortemart, mesdemoiselles de Senecé, de Hautefort, d'Esche, de Vieux-Pont, de Saint-Georges et de La Fayette, qui n'en sortirent et toute l'assistance qu'à trois heures du matin en suivant; chacun remportant de ce lieu plein de merveilles la même idée que celle de Jacob, lequel n'ayant vu toute la nuit que des anges, crut que c'était le lieu où le ciel joignait avec la terre. »

Mlle de Bouillon (Anne Geneviève)
à l'âge de 15 ans.

PEINT. PAR DUCAYER, EN 1634.

donné au Louvre, sous le roi Louis XIII, un grand bal où figurèrent toutes les beautés du jour, et parmi elles Mlle de Bourbon. Remarquez que c'est le premier bal de cour où le nom de Mlle de Bourbon se rencontre. D'autre part, on n'a pu faire à la jeune princesse cette grande violence dont le souvenir nous a été conservé par Villefore que dans une occasion qui en valût la peine et pour un ballet royal. Si cette conjecture était admise, nous aurions la date précise de la conversion de Mlle de Bourbon à la vie mondaine, comme nous avons la date de sa conversion à la vie religieuse : celle-ci est certainement du 2 août 1654 [1], quand elle avait trente-cinq ans ; la première serait du 18 février 1635. Mlle de Bourbon avait alors seize ans.

C'est à peu près à cet âge de Mme de Longueville que se rapportent ces mots de Mme de Motteville : « Mlle de Bourbon [2] commençait, quoique fort jeune, à faire voir les premiers charmes de cet angélique visage qui depuis a eu tant d'éclat. » Pour juger combien cette légère esquisse est fidèle, il faut aller voir à Versailles le portrait dont nous avons déjà parlé [3], de la main d'un vieux et excellent maître nommé Ducayer, représentant Mlle de Bourbon à l'âge de quinze ans, entre son père et sa mère, en 1634. La voilà dans toute la fraîcheur de sa beauté virginale, mais déjà en parure de cour, et comme si elle allait à ce bal qu'elle avait tant redouté et qui changea son âme et sa vie.

Mlle de Bourbon n'oublia pas pour cela ses amies du couvent des Carmélites, et elle continua de les visiter.

1. *Introduction*, p. 55. — 2. *Ibid.*, p. 7. — 3. *Ibid.*, p. 11.

Jusque-là elle n'avait eu qu'un sentiment; dès lors elle en eut deux : l'amour de Dieu et des carmélites avec le goût des succès du monde; elle conserva la même piété, mais cette piété fut désormais combattue par le désir de plaire, le besoin d'aimer et d'être aimée, et la passion d'être applaudie à son tour sur le théâtre où elle voyait briller tant de personnes qui n'avaient ni sa naissance, ni son esprit, ni sa figure. Ce combat dura longtemps. Nous avons des lettres adressées par elle aux Carmélites, et sur le ton de la plus vive piété, dans les moments même où elle se laissait le plus entraîner à ses passions. N'accusez ni sa sincérité, ni le peu d'utilité des meilleurs principes. On est très sincère en exprimant des sentiments qu'on a bien réellement dans le cœur, mais qu'on n'a pas la force de suivre; et ces nobles sentiments ont encore ce précieux avantage qu'ils mêlent à nos fautes un reste d'honnêteté qui nous empêche de tomber au plus profond de l'abîme, qu'ils y joignent les bienfaisants remords qui entretiennent la vie morale, et qu'ils finissent presque toujours par triompher et ramener au bien après des égarements passagers. Laissons-les sommeiller quelque temps dans l'âme de Mme de Longueville. Ils ne s'y éteindront jamais. Ils se réveilleront un jour, et nous reviendrons au couvent des Carmélites de la rue Saint-Jacques. Mais il faut le quitter pour suivre Mlle de Bourbon, à la cour, à Chantilly, à Ruel, à Liancourt, parmi les belles compagnies, les agréables promenades, les conversations galantes, et d'abord rue Saint Thomas du Louvre, à l'hôtel de Rambouillet.

CHAPITRE DEUXIÈME

1635 — 1642

MADEMOISELLE DE BOURBON A L'HOTEL DE RAMBOUILLET. — CE QUE C'EST QUE LE GENRE PRÉCIEUX. — MADAME DE SABLÉ, TYPE DE LA VRAIE PRÉCIEUSE. — CORNEILLE ET VOITURE. — MADEMOISELLE DE BOURBON A CHANTILLY. — A RUEL. A LIANCOURT. — SES JEUNES AMIES. — MADEMOISELLE DU VIGEAN ET CONDÉ. — MARIAGE DE MADEMOISELLE DE BOURBON.

C'est une erreur beaucoup trop répandue, et récemment fortifiée par M. Rœderer dans son ingénieux mémoire sur la Société polie en France [1], que l'hôtel de Rambouillet ait été le premier et longtemps le seul salon de Paris où se soit rassemblée la bonne compagnie. Non : la marquise de Rambouillet n'a pas créé, elle n'a fait que suivre l'heureuse révolution qui faisait succéder, en France, à la barbarie des guerres civiles et à la licence des mœurs un peu trop accréditée par Henri IV, le goût des choses de l'esprit, des plaisirs délicats, des occupations élégantes. Ce goût est le trait distinctif du XVIIe siècle ; c'est là la pure et noble source d'où sont sorties toutes les merveilles de ce grand siècle. Louis XIV, en 1661, le reçut tout formé, illustré au dedans et au dehors par les plus éclatants succès militaires et politiques, riche en chefs-d'œuvre de tout genre, quand déjà les plus beaux génies avaient achevé ou commencé leur carrière, quand Malherbe et Balzac,

1. *Mémoire pour servir à l'histoire de la Société polie en France ;* Paris, in-8°, 1835. Voyez aussi M. Walckenaër : *Mémoires touchant la Vie et les Écrits de madame de Sévigné*, t. Ier, chap. IV et V.

les fondateurs de la nouvelle prose et de la nouvelle poésie, quand Descartes, le fondateur de la nouvelle philosophie, étaient depuis longtemps ensevelis, quand Le Sueur et Sarrazin étaient morts, quand Pascal et Poussin étaient près de fermer les yeux, quand Corneille n'était plus qu'une ombre de lui-même, quand Mme de Sévigné, La Fontaine et Molière avaient quarante ans, quand Bossuet en avait trente-six. Tous ces grands esprits, dans leur style comme dans leur pensée, ont un caractère qui n'est pas celui de leurs successeurs, quelque chose de naïf et de mâle qui perce sous l'agrément même de la forme, et trahit un autre temps, un art et une littérature nés sous d'autres auspices. Le XVIIe siècle ne relève pas de Louis XIV, qui le couronne, mais de Richelieu, qui l'a inspiré. Nul ne ressentit mieux que Richelieu le goût renaissant de la politesse et des lettres. Le fond de cette âme extraordinaire était l'ambition : son vrai génie était tout politique; mais, passionné pour tous les genres de gloire, il désirait aussi être ou paraître le plus bel esprit de son temps, et même un cavalier accompli. Comme tous les grands hommes, depuis César jusqu'à Napoléon, il était très-aimable quand il voulait l'être. Pendant quelque temps, il lui a plu de dissimuler l'ambitieux mécontent et qui attend son heure sous l'homme du monde recherchant et obtenant les plus brillants succès de société. Dès qu'il fut puissant, il mit à la mode ses propres goûts, et dès 1630 il y avait à Paris plus d'un hôtel où se réunissaient, pour passer le temps agréablement ensemble, des gens d'esprit, d'une grande et d'une médiocre naissance, d'épée, de robe et d'église, avec

des femmes aimables, qui naturellement donnaient le ton. L'hôtel de Rambouillet a été le plus considérable de tous ces foyers de l'esprit nouveau, et il en est resté le plus célèbre plutôt encore par ses défauts que par ses qualités.

En effet, quelle idée se présente à l'esprit dès qu'on parle de l'hôtel de Rambouillet? Celle d'une réunion choisie où l'on cultive la plus exquise politesse, mais où s'introduit peu à peu et finit par dominer le genre précieux.

Et qu'était-ce que le genre précieux?

C'était d'abord tout simplement ce qu'on appellerait aujourd'hui le genre distingué. La distinction, voilà ce qu'on recherchait par dessus tout à l'hôtel de Rambouillet: quiconque la possédait ou y aspirait, depuis les princes et les princesses du sang jusqu'aux gens de lettres de la fortune la plus humble, était bien reçu, attiré, retenu dans l'aimable et illustre compagnie.

Mais que faut-il entendre par la distinction? On ne la peut définir d'une manière absolue. Chaque siècle se fait un idéal de distinction à son usage. Deux choses pourtant y entrent presque toujours, deux choses en apparence contraires, qui ne s'allient que dans les natures d'élite, heureusement cultivées: une certaine élévation dans les idées et dans les sentiments, avec une extrême simplicité dans les manières et dans le langage. Je suppose qu'à Athènes, chez Aspasie, Périclès, Anaxagore, Phidias, parlaient d'art, de philosophie, de politique sans plus d'effort et de déclamation que des ouvriers et des marchands n'en auraient mis à s'entretenir de leurs occupations ordinaires. Socrate était un

modèle accompli en ce genre, et le *Banquet* de Platon, où l'on traite, après soupé, des matières les plus hautes dans le style le plus charmant et le plus naturel, nous donne une idée parfaite de ce qu'était alors le ton de la bonne compagnie, cet atticisme particulier à Athènes, et qui même à Athènes était le signe de la distinction. Il en était de même à Rome chez les Scipions, où un badinage aimable se mêlait souvent aux propos les plus graves, un peu moins peut-être aux soupers de Cicéron, quand César n'y était pas, le maître de la maison n'étant pas un assez grand seigneur pour être toujours parfaitement simple, et l'homme nouveau, je ne dis pas le parvenu, surtout l'orateur et l'homme de lettres s'y faisant un peu trop sentir, alors même qu'il s'efforçait le plus d'imiter Platon. C'est cette urbanité romaine, fille un peu dégénérée de l'atticisme athénien, que l'hôtel de Rambouillet recherchait et qu'il contribua à répandre [1].

La grandeur était en quelque sorte dans l'air dès le commencement du XVIIe siècle. La politique du gouvernement était grande, et de grands hommes naissaient en foule pour l'accomplir dans les conseils et sur les champs de bataille. Une sève puissante parcourait la société française. Partout de grands desseins, dans les arts, dans les lettres, dans les sciences, dans la philosophie. Descartes, Poussin et Corneille s'avançaient vers leur gloire future, pleins de pensers hardis, sous le regard de Richelieu. Tout était tourné à la grandeur. Tout était rude, même un peu grossier, les esprits

1. Le mot même d'*urbanité* est de Balzac, un des premiers et des plus illustres habitués de la maison.

comme les cœurs. La force abondait; la grâce était absente. Dans cette vigueur excessive, on ignorait ce que c'était que le bon goût. La politesse était nécessaire pour conduire le siècle à la perfection. L'hôtel de Rambouillet en tint particulièrement école.

Les jours de son plus grand éclat commencent en 1630 et s'étendent jusqu'en 1648, où l'idole de la maison, Mlle de Rambouillet, mariée en 1645 à M. de Montausier, le suit dans son gouvernement de Saintonge et d'Angoumois, au commencement de la Fronde. Le beau temps de l'illustre hôtel est donc sous Richelieu et dans les premières années de la régence. Pendant une vingtaine d'années, il a rendu d'incontestables services au goût national; mais le bien qu'il pouvait faire était à peu près accompli en 1648. Déjà ses défauts avaient commencé à paraître et à prendre le pas sur ses qualités. Les cercles inférieurs qui s'étaient formés à Paris[1] et en province, d'abord utiles aussi parce qu'ils propageaient la politesse, avaient fini par être dangereux en faisant dégénérer la noblesse des idées et des sentiments en une fausse grandeur, outrée et maniérée, surtout en transportant l'affectation dans la simplicité. C'est alors que, le genre précieux s'étant corrompu, le grand maître en fait de naturel et de vérité lui déclara cette guerre impitoyable par laquelle il a débuté et par laquelle il a fini, *les Précieuses ridicules* étant sa première pièce imprimée en 1660, et *les Femmes savantes* la dernière, en 1673[2]. Mais revenons en 1630.

En 1630 il y avait bien de l'originalité en France,

1. Voyez dans Madame de Sablé, chap. Ier, les samedis de Mlle de Scudéry. — 2. *Ibid.*

mais c'était une originalité qui s'ignorait et qui croyait avoir besoin de modèles étrangers. Plus tard, Molière, La Fontaine, Boileau, Racine, ces génies si français, se proposèrent aussi des modèles; il les cherchèrent dans l'antiquité, qu'ils ont imitée sans cesser d'être originaux, rendant français tout ce qu'ils touchaient. Leurs devanciers s'adressèrent à l'Italie et à l'Espagne, les deux nations les plus avancées qu'ils eussent devant les yeux. Les Médicis avaient introduit parmi nous le goût de la littérature italienne. La reine Anne apporta ou plutôt fortifia celui de la littérature espagnole. L'hôtel de Rambouillet prétendit à les unir.

Le genre espagnol, c'était, au début du XVIIe siècle, la haute galanterie, langoureuse et platonique, un héroïsme un peu romanesque, un courage de paladin, un vif sentiment des beautés de la nature qui faisait éclore les églogues et les idylles en vers et en prose, la passion de la musique et des sérénades aussi bien que des carrousels, des conversations élégantes comme des divertissements magnifiques. Le genre italien était précisément le contraire de la grandeur, ou, si l'on veut, de l'enflure espagnole, le bel esprit poussé jusqu'au raffinement, la moquerie et un persiflage qui tendaient à tout rabaisser. Du mélange de ces deux genres sortit l'alliance ardemment poursuivie, rarement accomplie en une mesure parfaite, du grand et du familier, du grave et du plaisant, de l'enjoué et du sublime.

A l'hôtel de Rambouillet, le héros seul n'eût pas suffi à plaire : il y fallait aussi le galant homme, l'honnête homme, comme on l'appela vers 1630, et comme on ne cessa pas de l'appeler pendant tout le XVIIe siècle;

l'honnête homme, expression nouvelle et piquante, type mystérieux qu'il est malaisé de définir, et dont le sentiment se répandit avec une rapidité inconcevable. L'honnête homme devait avoir des sentiments élevés : il devait être brave, il devait être galant, il devait être libéral, avoir de l'esprit et de belles manières, mais tout cela sans aucune ombre de pédanterie, d'une façon tout aisée et familière. Tel est l'idéal que l'hôtel de Rambouillet proposa à l'admiration publique et à l'imitation des gens qui se piquaient d'être comme il faut.

Les femmes étaient naturellement appelées à jouer le principal rôle en une semblable entreprise, et la marquise de Rambouillet semblait faite tout exprès pour y présider. Elle était presque italienne : son père était Vivonne Pisani, et sa mère, Savelli. Son mari était un fort grand seigneur, et il avait été ambassadeur extraordinaire en Espagne. Depuis quelque temps, ils étaient retirés des affaires avec une fortune considérable, un bel hôtel à Paris, une magnifique résidence à la campagne[1]; ils ne faisaient donc ombrage à personne et attiraient tout le monde. Ajoutez pour achever le portrait d'une maîtresse de maison accomplie, que Mme de Rambouillet avait été très-belle sans avoir jamais eu aucune intrigue, et qu'elle aimait passionnément les gens d'esprit sans nulle prétention personnelle : à peine si on a pu retrouver d'elle quelques lettres et deux quatrains[2].

1. Le château de Rambouillet, au-dessus de Versailles, à dix lieues de Paris. François Ier y était mort.

2. L'un à Mme la duchesse d'Aiguillon, pour en obtenir un cours d'eau, Tallemant, t. II, p. 228; l'autre, son épitaphe, conservée par Ménage dans ses *Observations sur les Poésies de Malherbe*. Il est même douteux que ces deux quatrains soient de sa main, car elle dit elle-même qu'elle ne faisait pas de vers. Voyez le billet de la page qui suit.

Aussi a-t-elle été l'objet de l'unanime admiration de tous ceux qui l'ont connue. Tallemant des Réaux lui-même en fait un éloge sans réserve. Il reconnaît qu'elle était belle, sage et raisonnable. « Elle a, dit-il [1], toujours aimé les belles choses, et elle allait apprendre le latin seulement pour lire Virgile, quand une maladie l'en empêcha ; depuis elle s'est contenté de l'espagnol..... C'est une personne habile en toutes choses... Il n'y a pas au monde une personne moins intéressée; elle passe bien plus avant que ceux qui disent que donner est un plaisir de roi, car elle dit que c'est un plaisir de dieu.... Il n'y a pas un esprit plus droit... Jamais il n'y a eu une meilleure amie. » Son seul défaut, que M. Rœderer a passé à dessein sous silence et que Tallemant ne manque pas de relever, était un délicatesse excessive dans le langage. Il y avait des mots qui lui faisaient peur et qui ne pouvaient trouver grâce auprès d'elle [2], en sorte qu'il y avait déjà dans Arthénice, nom de précieuse de Mme de Rambouillet, quelque chose de Philaminte. Segrais parle

1. Tome II, p. 233.

2. *Ibid.* — Je ne sais où M. Rœderer a pris que Mme de Rambouillet écrivait si simplement. Voici un billet d'elle qui n'a pas dû mettre celui auquel il est adressé *au supplice de la simplicité,* comme le dit M. Rœderer des lettres de Julie à Voiture, parlant ainsi par conjecture, car ces lettres ne sont pas venues jusqu'à nous. Celle que nous donnons ici, comme échantillon du genre, a été trouvée dans les papiers de Conrart, t. XIV, in-4°, p. 53 ; elle est adressée à Godeau, évêque de Grasse et de Vence.

« Monsieur,

« Si mon poëte carabin ou mon carabin poëte (Arnault, colonel des carabiniers, homme de guerre et homme de lettres de beaucoup d'esprit, mais d'un esprit satirique, personnage assez semblable à Bussy) estoit à Paris, je vous ferois réponse en vers et non pas en prose ; mais par moy-mesme je n'ay aucune familiarité avec les Muses. Je vous rens un milion de grâces des biens que vous me désirés, et pour récompense je vous souhaite à tous momens dans une loge où je m'asseure, Monsieur, que vous dormiriés encore mieux que vous ne faites à Vence.

d'elle en les mêmes termes que Tallemant[1] : « Mme de Rambouillet était admirable; elle était bonne, douce, bienfaisante et accueillante, et elle avait l'esprit droit et juste. C'est elle qui a corrigé les méchantes coutumes qu'il y avait avant elle. Elle s'était formé l'esprit dans la lecture des bons livres italiens et espagnols, et elle a enseigné la politesse à tous ceux de son temps qui l'ont fréquentée. Les princes la voyaient, quoiqu'elle ne fut point duchesse. Elle était aussi bonne amie, et elle obligeait tout le monde. Le cardinal de Richelieu avait pour elle beaucoup de considération..... Mme de La Fayette a beaucoup appris d'elle. » Une de ses filles, la célèbre Julie, avait l'esprit le plus rare, et, à défaut d'une grande beauté, une assez belle taille et un fort grand air. Elle s'entendait merveilleusement à rendre agréable la maison de sa mère, et elle était parfaitement secondée par son frère le marquis de Pisani, aussi spirituel que brave, par ses nombreuses sœurs, et surtout par celle qui a été la première Mme de Grignan[2].

Elle est soutenue par des colonnes de marbre transparent, et a esté bâtie au-dessus de la moyenne région de l'air, par la reyne Zirfée (l'hôtel de Rambouillet). Le ciel y est toujours serein, les nuages n'y offusquent ni la vue ni l'entendement, et de là tout à mon aise j'ay considéré le trébuchement de l'Ange terrestre. Il me semble qu'en cette occasion la fortune a fait voir que c'est une médisance que de dire qu'elle n'ayme que les jeunes gens (allusion à la chute de Cinq-Mars). Et parce que non plus que ma loge je ne suis pas sujette au changement, vous pouvez vous asseurer que je seray tant que je vivray,

« Monsieur,

« Votre très humble servante,

« DC (Catherine) DE VIVONNE. »

Le 26 juin 1642.

1. Œuvres de Segrais, Amsterdam, 1723, t. Ier. *Mémoires anecdotes*, p. 29.

2. Il doit y avoir eu bien des portraits de la marquise de Rambouil-

On peut voir partout la description de l'hôtel de Rambouillet et de cette fameuse chambre bleue, qui était en quelque sorte le sanctuaire du temple de la déesse d'Athènes, pour parler comme Mademoiselle dans *la Princesse de Paphlagonie* [1]. C'était un grand salon qui avait tout son ameublement de velours bleu rehaussé d'or et d'argent, et dont les larges fenêtres, s'ouvrant dans toute la hauteur, depuis le plafond jusqu'au plancher, laissaient entrer abondamment l'air et la lumière et donnaient la vue d'un jardin très beau et très bien entretenu, qu'agrandissait à perte de vue le voisinage d'autres jardins. L'hôtel avait été bâti sur un plan nouveau tracé par Mme de Rambouillet elle-même. Il n'était pas très vaste, mais d'une belle apparence. C'était l'avant dernier hôtel de la rue Saint Thomas du Louvre, du côté de la place du palais Cardinal, entre les Quinze-Vingts, qui occupaient le coin de la rue, et l'hôtel de Chevreuse, devenu depuis l'hôtel d'Épernon et un peu plus tard, vers 1663 ou 1664, l'hôtel de Longueville [2].

let et de Julie avant et après son mariage. *Le Cabinet de M. de Scudery*, en 1646, cite un portrait de Mme de Rambouillet de Ducayer, peinte en Romaine, sous les traits de Porcie ou de Lucrèce, et aussi un portrait de Julie, déjà marquise de Montausier « peinte sur marbre, en habillement de Pallas, » par Stella. Ces deux tableaux ont disparu, et il ne nous reste pas même un seul portrait gravé ni de la mère ni de la fille; du moins le père Lelong n'en indique aucun. Les deux jolis portraits appelés la marquise de Rambouillet et la duchesse de Montausier dans la collection de tableaux de M. le général Despinoy, nº 321 et nº 703, n'ont reçu ces deux noms que du bon plaisir du général. Ils appartiennent aujourd'hui à M. le duc d'Uzès et à M. le marquis de Sainte-Maure. — Sur Mme et Mlle de Rambouillet, Pisani et ses sœurs, voyez Tallemant, t. II, p. 207-262, Voiture, *passim*, et les manuscrits de Conrart à la bibliothèque de l'Arsenal.

1. Édition originale de 1659, p. 118-121.

2. Voyez Sauval, *Antiquités de Paris*, t. III, p. 200, et le plan de

M. Rœderer n'a presque rien laissé à faire pour le dénombrement des grands seigneurs et des grandes dames qui fréquentèrent l'hôtel de Rambouillet dans la dernière moitié de sa longue et brillante carrière. Je me bornerai à détacher, dans le groupe de femmes aimables qui y étaient assidues, la figure d'une personne que M. Rœderer a trop laissée dans l'ombre, et qui est, à mes yeux, le modèle de la vraie et parfaite précieuse, Madeleine de Souvré, marquise de Sablé[1], qui a joué un assez grand rôle dans la vie de Mme de Longueville et dont Mme de Motteville nous a laissé le portrait suivant :

« La marquise de Sablé était une de celles dont la beauté faisait le plus de bruit quand la reine (la reine Anne) vint en France (en 1615) ; mais, si elle était aimable, elle désirait encore plus de le paraitre. L'amour que cette dame avait pour elle-même la rendait un peu trop sensible à celui que les hommes lui témoignaient. Il y avait encore en France quelques restes de la politesse que Catherine de Médicis y avait rapportée d'Italie, et elle trouvait une si grande délicatesse dans les comédies nouvelles et tous les autres ouvrages en vers et en prose qui venaient de Madrid, qu'elle avait conçu une haute idée de la galanterie que les Espagnols avaient

Paris de Gomboust. Ces hôtels, ou plutôt leurs débris, viennent de disparaître avec la rue Saint Thomas du Louvre tout entière, au profit de la place du Carrousel. Puisse cette admirable place conserver sa grandeur si chèrement achetée, et nul bâtiment transversal ne pas venir gâter la belle harmonie du Louvre et des Tuileries! Puisse aussi quelque homme instruit et laborieux, voué à l'étude de Paris et de ses monuments, ne pas laisser périr la rue Saint Thomas du Louvre sans en donner une description et une histoire fidèle à l'époque de son plus grand éclat !

1. Voyez l'ouvrage que nous lui avons consacré.

apprise des Maures. Elle était persuadée que les hommes pouvaient sans crime avoir des sentiments tendres pour les femmes, que le désir de leur plaire les portait aux plus grandes et aux plus belles actions, leur donnait de l'esprit et leur inspirait de la libéralité et toutes sortes de vertus, mais que d'un autre côté les femmes, qui étaient l'ornement du monde et étaient faites pour être servies et adorées, ne devaient souffrir que leurs respects. Cette dame ayant soutenu ces sentiments avec beaucoup d'esprit et une grande beauté, leur avait donné de l'autorité dans son temps, et le nombre et la considération de ceux qui ont continué à la voir ont fait subsister dans le nôtre ce que les Espagnols appellent *fucezas*[1] ».

Mme de Sablé avait été passionnément aimée du brave et infortuné duc de Montmorency, oncle de Mme de Longueville, décapité à Toulouse en 1632. Elle répondit à sa passion; mais, Montmorency ayant levé les yeux sur la reine, Mme de Sablé, en digne Espagnole, rompit avec lui. « Je lui ai ouï dire à elle-même, quand je l'ai connue, dit encore Mme de Motteville, que sa fierté fut telle à l'égard du duc de Montmorency, qu'aux premières démonstrations qu'il lui donna de son changement elle ne voulut plus le voir, ne pouvant recevoir agréablement des respects qu'elle avait à partager avec la plus grande princesse du monde. »

La marquise de Sablé resta fidèle toute sa vie aux mœurs de sa jeunesse, et, quand l'hôtel de Rambouillet

1. T. Ier, p. 13. Petitot, t. XXXVI, de la collection, p 341, propose de lire *husesas*, de *huso*, fuseau. La leçon naturelle, mais où il n'y a plus rien de précieux, semble *finezas*.

fut à peu près fermé, elle en continua la tradition dans son hôtel de la Place-Royale, avec sa spirituelle amie la comtesse de Maure, et jusque dans sa retraite de Port-Royal, au faubourg Saint-Jacques. Elle entretint longtemps une école de bon ton, de morale et de littérature raffinée, d'où sont sorties les Maximes de La Rochefoucauld [1].

Parmi les gens de lettres qui venaient souvent à l'hôtel de Rambouillet, les deux plus célèbres sont sans contredit Corneille et Voiture.

Corneille [2] est avec Descartes l'expression la plus haute de la littérature de la première moitié du XVIIe siècle. Ses qualités comme ses défauts étaient dans la plus parfaite harmonie avec son temps. De là des succès que personne depuis n'a égalés. Sous Louis XIV, quelle pièce de Racine a jamais eu celui du *Cid* en 1636 [3]? Il faut lire les auteurs du temps pour se faire une idée de l'enthousiasme qui saisit Paris et la France entière. Ce furent de véritables transports :

Tout Paris pour Chimène a les yeux de Rodrigue.

Rien de plus vrai. C'est qu'alors il n'y avait pas un gentilhomme à Paris qui ne prétendît être un Rodrigue, pas une femme de bon ton qui n'eût dans le cœur ou qui n'affectât les sentiments de Chimène. Plus on étudie cette pièce admirable, que *Polyeucte* seul a surpassée quelques années après, plus on y retrouve tous les traits

1. MADAME DE SABLÉ, chap. II.

2. Sur Corneille, voyez plus bas, p. 135 et p. 155; voyez aussi notre ouvrage DU VRAI, DU BEAU ET DU BIEN, leçon X^e, de *l'Art français*, p. 210, et l'APPENDICE, *passim*.

3. Ce succès a fait proverbe : *beau comme le Cid*.

de cette grande époque à jamais évanouie, l'héroïsme et la haute galanterie, ce point d'honneur qui sans doute faisait verser bien du sang mais entretenait l'esprit guerrier, dans les hommes mûrs et dans les chefs de sérieux intérêts et d'énergiques passions aux prises les unes avec les autres, dans la jeunesse la lutte généreuse de l'amour et du devoir, qui un jour sera portée au dernier degré du pathétique dans Pauline et dans Sévère, partout une langue un peu rude, mais naïve et forte, toujours familière; en même temps, il est vrai, un goût mal sûr, s'égarant quelquefois à la poursuite de la grandeur, des délicatesses infinies et pleines de grâce mais un peu quintessenciées, et de subtiles analyses de la passion raisonnant sur elle-même. C'était là l'hôtel de Rambouillet. Il s'y reconnut et défendit *le Cid* contre le tout-puissant ministre [1]. C'est dans le noble salon que Corneille rencontra Balzac, et put s'entretenir

1. Il est bien certain que l'auteur de *Mirame* mit une petitesse d'homme de lettres dans la querelle soulevée contre *le Cid;* mais il faut avouer qu'il avait pour lui quelques raisons d'État qui n'étaient pas à mépriser. Celui qui avait fait rendre l'édit royal contre les duels ne pouvait supporter les vers en leur honneur; *le Cid* contenait aussi une tirade peu favorable aux premiers ministres. D'ailleurs le cardinal aimait Corneille, il le prit parmi ses poëtes favoris, il lui donna une bonne pension, et même il le maria. Un jour, Corneille s'étant présenté plus triste et plus rêveur qu'à l'ordinaire devant le cardinal de Richelieu, celui-ci lui demanda s'il travaillait. Corneille répondit qu'il était bien éloigné de la tranquillité nécessaire pour la composition, qu'il avait la tête renversée par l'amour. Il en fallut venir à un plus grand éclaircissement, et il dit au cardinal qu'il aimait passionnément une fille du lieutenant général des Andelys, et qu'il ne pouvait l'obtenir de son père. Le cardinal voulut que ce père si difficile vînt lui parler à Paris. Il y arriva tout tremblant d'un ordre si imprévu, et s'en retourna bien content d'en être quitte pour donner sa fille à un homme qui avait tant de crédit. Voyez les frères Parfait, *Histoire du Théâtre-Français*, t. V, p. 304.

avec lui de Rome et des Romains. Qu'on lise les discours sur les Romains adressés par Balzac à la marquise de Rambouillet[1], et l'on verra si les conversations de ce temps-là étaient futiles. J'ose dire qu'il n'y eut jamais en France un temps où la politique fût plus à l'ordre du jour. Tout le monde alors s'occupait des affaires publiques. Ce n'est ni Lucain ni Tacite qui ont appris à Corneille la langue politique de *Cinna* et de la première scène de *la Mort de Pompée*. La vraie école de Corneille a été le spectacle des grands événements contemporains, le commerce de Richelieu, de Mazarin, de Condé, les conversations qui se tenaient chaque jour dans les sociétés qu'il fréquentait, où les ambassadeurs, les hommes de guerre, les évêques, les conseillers d'État étaient mêlés aux gens de lettres. Corneille lisait ses pièces à l'hôtel de Rambouillet. Il brilla, il déclina avec lui; son chef-d'œuvre, le chef-d'œuvre aussi de la scène française, *Polyeucte*, parut[2] en 1643, c'est-à-dire dans les plus grands jours de l'hôtel de Rambouillet, j'ajoute et de la France, car c'est en cette même année que l'un des plus jeunes disciples de l'illustre hôtel, l'admirateur le plus passionné de Corneille, le frère de

1. Œuvres de Balzac, in-fol. t. II, p. 419.

2. Bien entendu on parle ici, non de la représentation, mais de l'impression de *Polyeucte*, dédié à la reine régente, et *achevé d'imprimer pour la première fois le* 20 *octobre* 1643, au milieu de l'allégresse qu'excitaient partout la victoire de Rocroy, la prise de Thionville et le passage du Rhin. Corneille avait alors trente-sept ans. C'est en cette même année 1643 que son digne compatriote Michel Lasne grava le seul portrait de Corneille qui nous le montre dans sa jeunesse et dans toute sa gloire. Ces traits mâles, cette tête vigoureuse mettent bien sous nos yeux le grand tragique. On y reconnait d'abord un homme de la forte génération de Descartes, de Pascal et de Poussin.

Mlle de Bourbon, le duc d'Enghien, le cœur rempli, comme le Cid, d'un amour ardent et chaste, gagnait à vingt-deux ans une de ces batailles comme il y en a cinq ou six dans l'histoire, cette bataille de Rocroy où les desseins de Henri IV et de Richelieu furent justifiés par la victoire, et où la France succéda à l'Espagne dans la suprématie morale et militaire de l'Europe.

Voiture a été admiré de ses contemporains les plus spirituels et les plus difficiles. La Fontaine le met au nombre de ses maîtres [1]. Mme de Sévigné l'appelle un esprit « libre, badin, charmant [2]. » Boileau dit assez que Voiture est, à ses yeux, le mets des délicats, lorsqu'il introduit un esprit vulgaire, une sorte de provincial demandant ce qu'on y trouve de si beau [3]. Avouons-le, nous ressemblons tous plus ou moins à ce provincial-là : nous avons peine aujourd'hui à retrouver les titres de la renommée de Voiture. On en peut donner plusieurs raisons, qui ne font tort ni à Voiture ni à nous.

De toutes nos facultés, l'esprit est celle qui se met le plus dans le commerce de la vie, mais qui laisse aussi le moins de trace. Une saillie, une repartie, ne se peuvent guère séparer de la manière dont elles sont dites. Les mots spirituels n'ont toute leur grâce que dans la bouche d'un homme d'esprit. Il n'en est pas ainsi des mots partis du cœur et des grandes pensées. Comme ils viennent du fond même de la nature humaine, qui ne change point, ils ont des perspectives

1. *Maître Vincent*, etc.
2. Lettre du 24 novembre 1679.
3. Satire troisième.

infinies, et durent autant que le cœur et la raison. Mais l'esprit se joue à la surface; il brille et s'éteint en un moment. L'esprit est un improvisateur. L'effet d'une improvisation tient à mille choses qui, en disparaissant, emportent ce qui nous avait le plus charmés. Qu'est-ce, je vous prie, qu'une plaisanterie à deux siècles de distance?

Mme de Sévigné, dans sa passion pour celui qui avait été un des maîtres de sa jeunesse, s'écrie: « Tant pis pour ceux qui ne l'entendent pas! » Mais l'aimable marquise en parle bien à son aise; elle avait une connaissance intime des mœurs, des choses, des hommes, des femmes, des aventures, des petits accidents auxquels se rapportent les vers et la prose de Voiture. Le neveu de celui-ci, Martin Pinchesne, qui, un an ou deux après la mort de son oncle, publia ses œuvres, eut la sottise ou l'honnêteté d'effacer les dates de ces badinages et les noms de la plupart des personnes qui les avaient fait naître, en sorte que déjà au XVIIe siècle ceux qui n'avaient pas vécu avec Voiture auraient eu grand besoin d'un commentaire pour l'entendre. Tallemant avoue qu'il y a dans ses écrits bien des choses dont il n'a pu avoir l'éclaircissement. « Un jour, dit-il, si cela se peut sans offenser trop de gens, je les ferai imprimer avec des notes, et je mettrai au bout les autres pièces que j'aurai pu trouver de la société de l'hôtel de Rambouillet [1]. »

En effet, pour bien goûter Voiture, il faudrait le voir en scène, il faut se le représenter sur le théâtre de ses

1. Tallemant, t. II, p. 295.

succès, de 1630 à 1648, avec ces jolies femmes qui demandaient à être amusées, parmi ces jeunes gentilshommes qui, dans l'intervalle des batailles, se complaisaient dans les jouissances les plus raffinées de l'esprit. Voiture régnait à l'hôtel de Rambouillet. Corneille, timide et fier, négligé et plein de lui-même, était assez mal à l'aise dans tout ce grand monde : il écoutait presque toujours en silence, et ne causait guère qu'avec Balzac, son concitoyen dans la république romaine. Mais Voiture était la gaieté, la vie, l'âme de la maison. Il était toujours en train ; sa verve inépuisable se mêlait à tout, animait tout, et tandis que Corneille mettait dans les plus légers badinages, parlât-il au nom de la tulipe, de l'immortelle et de la fleur d'oranger[1], une gravité, une vigueur dont il n'était pas maître, et dans les comédies mêmes qu'il voulait faire les plus divertissantes, un ton et des mouvements tragiques qui lui échappaient malgré lui, Voiture, dans les choses les plus sérieuses prodiguait la plaisanterie. Il est le côté enjoué de l'hôtel de Rambouillet, comme Corneille en est le côté sévère.

N'oublions pas que Voiture n'a presque rien écrit que par occasion, que la circonstance était sa muse favorite, et qu'elle lui dicta la plupart de ces petites pièces, improvisées ou faites à la hâte, qu'il n'a pas même pris la peine de recueillir. Il est donc ridicule d'y remarquer beaucoup de négligences. C'étaient, en très-grande partie, des chansons qui devaient être véritablement chantées, et qui l'ont été. L'éditeur a quelquefois indi-

1. Dans la *Guirlande de Julie*.

qué les airs, et nous les avons retrouvés presque tous dans un recueil curieux de la bibliothèque de l'Arsenal, intitulé *Chansons notées*.

Mais Voiture n'a pas seulement une facilité pleine d'agrément; il me semble que dans ses pièces un peu plus étudiées, il a des idées, de la philosophie, de la sensibilité, quelquefois même de la passion. J'ai besoin, je le sens, de me mettre bien vite à couvert derrière l'autorité de Boileau, qui, dans sa lettre à Perrault[1], fait l'éloge de Voiture et particulièrement de ses élégies. Pour ma part, je les préfère à toutes celles qui ont paru avant 1648, année de la mort de Voiture et de la fin ou du moins de la décadence de l'hôtel de Rambouillet, bien entendu en exceptant les élégies de Corneille, aujourd'hui trop oubliées, et dont quelques-unes ont des passages qui le peuvent disputer aux plus touchants de ses tragédies[2].

1. Édit. de Saint-Surin, t. IV, p. 375.

2. Voyez dans les *Œuvres diverses* de Corneille, édit. d'Amsterdam, 1740, p. 174, l'élégie qui contient une déclaration d'amour : elle n'est pas datée, mais elle doit être de la jeunesse de Corneille, et même antérieure à sa gloire, car il n'en parle point, tandis que plus tard il le prend sur un autre ton. La dame à laquelle cette élégie est adressée devait être de bonne naissance, si on en croit le jeune poëte. Il peint à merveille le passage de l'admiration à l'amour :

Mais de ce sentiment la flatteuse imposture
N'empêcha pas le mal pour cacher la blessure,
Et ce soin d'admirer, qui dure plus d'un jour,
S'il n'est amour déjà, devient bientôt amour.
Un je ne sais quel trouble où je me vis réduire
De cette vérité sut assez tôt m'instruire :
Par d'inquiets tranports me sentant émouvoir,
J'en connus le sujet quand j'osai vous revoir.
. . . . . .
Un désordre confus m'expliqua mon martyre :
Je voulus vous parler, mais je ne sus que dire.
Je rougis, je pâlis, et d'un tacite aveu
Si je n'aime point, dis-je, hélas qu'il s'en faut peu ! etc.

Je prie qu'on veuille bien lire l'élégie à une coquette que Voiture appelle Bélise. N'y a-t-il donc ni élévation ni force dans les vers suivants :

Cette unique beauté dont vous êtes ornée
N'aura jamais pouvoir sur une âme bien née.
Votre empire est trop rude et ne sauroit durer;
Ou, s'il s'en trouve encor qui puissent l'endurer,

La pièce intitulée *Jalousie*, et qui n'est pas achevée, a des parties qui semblent écrites de la main de Molière :

Le plus léger chagrin d'une humeur inégale,
Le moindre égarement d'un mauvais intervalle,
Un souris par mégarde à ses yeux dérobé,
Un coup d'œil par hasard sur un autre tombé,
. . . . . .
Tout cela fait pour lui de grands crimes d'État,
Et plus l'amour est fort, plus il est délicat.

Corneille, sur le retour, éprouva un sentiment tendre pour la marquise de B. A. T. (nous ignorons le nom de la personne cachée sous ces initiales). Alors il parle de lui-même tout autrement que dans sa jeunesse, et il fait les honneurs de sa gloire au profit de son amour :

Je connais mes défauts, mais après tout je pense
Être pour vous encore un captif d'importance;
Car vous aimez la gloire, et vous savez qu'un roi
Ne vous en peut jamais assurer tant que moi, etc.

Corneille dit adieu à celle dont il désespère de se faire aimer; il la cède à de plus jeunes rivaux :

Négligez-moi pour eux, mais dites en vous-même :
Moins il me veut aimer, plus il fait voir qu'il m'aime,
Et m'aime d'autant plus que son cœur enflammé
N'ose même aspirer au bonheur d'être aimé.
Je fais tous ses plaisirs, j'ai toutes ses pensées,
Sans que le moindre espoir les ait intéressées.
Puissé-je malgré vous y penser un peu moins,
M'échapper quelque jour vers quelques autres soins,
Trouver quelques plaisirs ailleurs qu'en votre idée,
Et voir toute mon âme un peu moins obsédée ;
Et vous, de qui je n'ose attendre jamais rien,
Ne ressentir jamais un mal pareil au mien !

Je ne veux pas citer, mais j'indique les stances adressées à la même personne qui expriment les mêmes sentiments dans un mètre différent :

Marquise, si mon visage
A quelques traits un peu vieux, etc.

Avec tant de mépris et tant d'ingratitude,
Ce sont des cœurs mal faits nés à la servitude,
Ou de mauvais esprits qui des cieux en courroux
Ont eu pour châtiment d'être amoureux de vous.
De louange et d'honneur vainement affamée,
Vous ne pouvez aimer et voulez être aimée [1] ! etc.

On ne peut méconnaître une sensibilité vraie, l'accent de la passion ou, si l'on veut, du plaisir dans ces stances adressées à une Aminte qui nous est inconnue :

Lorsque avecque deux mots que vous daignâtes dire,
Vous sçûtes arrêter mes peines pour jamais,
Et qu'après m'avoir fait endurer le martyre,
Vous m'ouvrîtes les cieux et me mîtes en paix;
Mille attraits dont encor le souvenir me touche
Couvrirent à mes yeux votre extrême rigueur,
Tous les charmes d'amour furent sur votre bouche,
Et tous ses traits aussi passèrent dans mon cœur.
Vous prîtes tout à coup une beauté nouvelle,
Toute pleine d'éclat, de rayons et de feux.
Bons dieux ! ah ! que ce soir mes yeux vous virent belle,
Et que vos yeux ce soir me virent amoureux !

Voici, dans un genre tout différent, des vers que, vingt ans plus tard, Saint-Évremont n'eût pas désavoués. Voiture écrit au duc d'Enghien au sortir d'une maladie qui avait pensé l'emporter après la campagne d'Allemagne de 1645 :

Soyez, seigneur, bien revenu
De tous vos combats d'Allemagne,
Et du mal qui vous a tenu
Sur la fin de cette campagne,
Et qui fit penser à l'Espagne

1. T. II, p. 87. La première édition de Voiture est celle donnée par son neveu Pinchesne presque immédiatement après sa mort, en 1650, in-4°, et qui est dédiée à Condé. Il y en avait déjà une septième édition, in-12, en 1665. La dernière et la plus complète est celle de 1745, 2 vol. petit in-8°. C'est celle que nous citerons.

Qu'enfin le ciel pour son secours
Étoit près de borner vos jours
Et cette valeur accomplie
Dont elle redoute le cours.
Mais, dites-nous, je vous supplie,
La mort, qui, dans les champs de Mars,
Parmi les cris et les alarmes,
Les feux, les glaives et les dards,
Le bruit et la fureur des armes,
Vous parut avoir quelques charmes
Et vous sembla belle autrefois
A cheval et sous le harnois,
N'a-t-elle pas une autre mine
Lorsqu'à pas lents elle chemine
Vers un malade qui languit,
Et semble-t-elle pas bien laide,
Quand elle vient, tremblante et froide,
Prendre un homme dedans son lit ? etc.

Il faut le reconnaître, pour être juste avec Voiture : il est le créateur d'une littérature particulière, la littérature de société, s'il est permis de s'exprimer ainsi; il a excellé dans la poésie badine et légère, dans le genre des petits vers, où depuis il a eu tant d'écoliers insipides, que Voltaire a porté jusqu'à la grandeur, et qui est la meilleure partie, le titre le plus vrai de sa gloire poétique. Voiture a été le Voltaire de l'hôtel de Rambouillet.

Je finis avec lui en rappelant à son honneur que, tout en suivant la cour, il n'avait pas les mœurs d'un courtisan. Voiture est le premier exemple de l'homme de lettres vivant parmi les grands seigneurs qui ait gardé son indépendance : il avait bien plutôt le ton et les manières passablement impertinentes de ses successeurs de la fin du XVIIIe siècle. Il était caustique et redouté. On prenait garde à s'attirer quelque épigramme de sa part, car cette épigramme était une

flèche acérée et rapide qui faisait en quelques heures le tour de Paris et déchirait un homme à la fois en mille endroits différents. Le duc d'Enghien, qui aimait à rire et entendait fort bien la plaisanterie, parce qu'il avait lui-même beaucoup d'esprit, s'accommodait parfaitement de Voiture, en disant toutefois : Il serait insupportable, s'il était de notre condition. D'ailleurs Voiture, devançant encore en cela ses disciples du XVIIIe siècle, avait tiré un excellent parti de ses succès de société. Il s'était fait nommer introducteur des ambassadeurs auprès de Son Altesse royale Gaston, duc d'Orléans. Il avait un emploi de finances qu'il n'exerçait guère, mais dont il touchait le revenu. Il fut chargé de plus d'une mission importante, principalement auprès du comte-duc d'Olivarès. Il était fort bien fait dans sa petite personne et se mettait avec le meilleur goût[1]. Il était d'office le chevalier, l'amoureux, et, comme on disait alors, le mourant de toutes les belles dames, particulièrement de la jolie Mlle Paulet, que ses manières un peu hardies et ses cheveux d'un blond un peu vif avaient fait appeler la lionne de l'hôtel de Rambouillet.

Tel est le monde où, vers 1635 ou 1636, après le grand bal qui enleva Mlle de Bourbon aux Carmélites, la princesse de Condé conduisit sa fille avec son fils, le jeune duc d'Enghien. Ils n'y arrivaient pas sans préparation. L'hôtel de Condé était aussi le rendez-vous de la

1. Voyez son unique et charmant portrait peint par Champagne et gravé par Nanteuil en 1649, en tête de la première édition des œuvres de Voiture. Il est fort bien reproduit dans *les Hommes illustres* de Perrault.

meilleure compagnie. Situé dans le vaste emplacement qui comprend aujourd'hui la rue de Condé, la rue, la place et le théâtre de l'Odéon jusqu'à la rue des Fossés-Monsieur-le-Prince, il était, dit Sauval [1], « bâti magnifiquement », et Mme la Princesse en faisait les honneurs avec une dignité presque royale, tempérée par la grâce et l'esprit. Lenet nous apprend que Mme la Princesse avait pris grand soin de former ses enfants aux belles manières : « Marguerite de Montmorency [2], qui avait été la beauté, la bonne grâce et la majesté de son siècle, et qui l'a été proportionnément à son âge jusques à sa mort, avait toujours un cercle de dames les plus qualifiées et les plus spirituelles de la cour. Là se trouvait ce qu'il y a de plus galant, de plus honnête et de plus relevé par la naissance et par le mérite. Le jeune prince commença à s'y plaire ; il s'y rendit autant assidu qu'il le put, et y prit les premières teintures de cette honnête et galante civilité qu'il a toujours eue, et qu'il conserve encore pour les dames..... Mademoiselle de Bourbon, sa sœur, qui fut après la duchesse de Longueville, était pleine d'esprit et d'une rare beauté. » On conçoit donc aisément comment les deux jeunes gens furent reçus à l'hôtel de Rambouillet. Ils y jetèrent d'abord le plus grand éclat.

Mlle de Bourbon était la personne que nous avons décrite, avec ses beaux yeux bleus, ses blonds cheveux, sa riche taille, ses grâces nonchalantes et languis-

1. T. II, p. 66. C'était l'ancien hôtel de Gondi, *le plus magnifique du temps*, dit encore Sauval, *ibid.*, p. 131. Perelle a gravé l'hôtel et les jardins.

2. Lenet, édition Michaud, p. 447 et 450.

santes, toute faite aussi par la tournure de son esprit et de son caractère, pour devenir une écolière accomplie de l'hôtel de Rambouillet. Il y avait en elle un fonds inné de fierté qui sommeillait dans la vie ordinaire, mais se réveillait promptement dans les occasions. Elle avait l'instinct du grand en toutes choses. Son esprit était de la trempe la plus fine, mais sa délicatesse tournait aisément à la subtilité. Tendre surtout, la galanterie platonique, qui était à l'ordre du jour dans la maison, la devait charmer sans lui faire peur, car son rang la protégeait, et les plaisirs des sens ne l'attirèrent jamais. Ce qui la touchait et finit par l'égarer, c'était le besoin d'être aimée, et aussi le désir de paraître, de montrer, comme on disait alors, le pouvoir de son esprit et de ses yeux.

Son frère, le duc d'Enghien, a[illegible] sa hauteur, mais nullement sa délicatesse. Malgré tous les efforts de sa mère et l'exemple de sa sœur, le t[illegible] dégagé de l'homme de guerre domina toujours [illegible] lui, et il porta souvent la liberté de l'esprit et du la[illegible]e jusqu'à la licence. Sans être beau, il était bien fait, et, quand il était un peu paré, il avait très bon air. Ses yeux ardents, son nez fortement aquilin, quelques dents un peu trop avancées, des cheveux abondants et presque toujours en désordre, lui donnaient un air d'aigle lorsqu'il s'animait[1]. Il avait

1. On ne connaît pas du tout la figure du grand Condé si on ne connaît que le portrait célèbre de Nanteuil; ce portrait est de 1662; il représente Condé fatigué et vieilli avant l'âge, après la guerre civile. Il faut chercher le vainqueur de Rocroy dans un portrait de Grégoire Huret en tête du Prince illustre, et dans les portraits si vrais et si expressifs de Michel Lasne qui l'a gravé aux divers moments de son heroïque jeunesse. Le petit portrait de Daret de 1652 n'est pas non plus à négliger.

l'esprit agréable, une gaieté qui n'éclatait jamais plus volontiers qu'au milieu des dangers, et qui ne l'abandonna pas en prison. Quoi qu'on en ait dit, il était plein de cœur. Il aimait ses amis; il n'en a jamais trahi un seul. Il en exigeait beaucoup, mais il leur donnait beaucoup. Il prodiguait leur sang, comme le sien, sur les champs de bataille; mais il les poussait et demandait pour eux encore plus que pour lui. Un autre, après Rocroy, eût été jaloux de Gassion, qu'on voulait faire passer pour avoir conseillé la manœuvre qui décida du sort de la journée; lui, du champ de bataille, demanda pour Gassion le bâton de maréchal de France, et la charge de maréchal de camp pour Sirot, qui à la tête de la réserve, avait achevé la victoire. Lorsqu'au combat de la rue Saint-Antoine, échappé à grand' peine du carnage, harassé de fatigue, défait, couvert de sang, il arriva l'épée encore à la main chez Mademoiselle, son premier cri fut, avec un torrent de larmes : « Ah ! madame, vous voyez un homme qui a perdu tous ses amis ! » A Bruxelles, quand il négocia sa rentrée en France, il mit dans les conditions de son traité tous ceux qui l'avaient suivi. Après cela il était prince, et se permettait tout en paroles. Il a fait des vers très spirituels, mais satiriques et quelque peu soldatesques [1]. Il aima une fois et à l'espagnole, selon toutes les règles de l'hôtel de Rambouillet. Tout à l'heure, nous ferons connaître l'objet de cette passion touchante qui honore à jamais le grand Condé; mais nous pouvons dire d'avance que l'héroïne était digne du héros.

1. Plus bas, p. 166, etc.

Représentez-vous ces deux jeunes gens à l'hôtel de Rambouillet. Condé s'y amusait beaucoup et riait très-volontiers avec Voiture et les beaux-esprits à sa suite ; mais son homme était particulièrement Corneille. Celui-ci qui était pauvre et aimait un peu l'argent, s'est plaint à Segrais, Normand comme lui, que le prince de Condé qui professait tant d'admiration pour ses ouvrages, ne lui avait jamais fait de grandes largesses[1]. Mais quelle pension, je vous prie, eût valu Condé assistant à la première représentation de *Cinna* et laissant éclater ses sanglots à ces incomparables vers :

Soyons amis, Cinna, c'est moi qui t'en convie, etc.

Disons aussi en passant que ce même Condé, qui était admirateur enthousiaste de Corneille, devint l'ami de Bossuet, et défendit toujours Molière. Il avait pu voir Bossuet presque enfant commencer sa carrière de prédicateur à l'hôtel de Rambouillet; il avait assisté, il avait pensé prendre part aux luttes brillantes de son doctorat; sur la fin de sa vie il recherchait sa conversation, et il a trouvé en lui l'historien, je ne dis pas seulement le plus éloquent, mais le plus exact, le peintre le plus fidèle de Rocroy, surtout le plus digne interprète de ce grand cœur, principe immortel du bien et du beau en tout genre.

Mlle de Bourbon devint bien vite un des plus brillants ornements de l'hôtel de Rambouillet. Elle y rencontra la marquise de Sablé, belle encore, célèbre par son

1. *Mémoires anecdotes*, p. 103.

admiration pour les mœurs espagnoles et par ses amours avec Montmorency. Mme de Sablé guida les premiers pas de sa jeune amie, la suivit avec un intérêt fidèle dans toutes les vicissitudes de sa brillante carrière, et vingt-cinq ans après elles se retrouvèrent ensemble à ce commun rendez-vous des nobles cœurs désabusés, la religion. Mais Mlle de Bourbon était alors au matin de la vie, et, sans songer aux orages qui l'attendaient, échappée des Carmélites elle s'abandonnait à tous les plaisirs qui venaient au-devant d'elle.

Comme son frère, elle admirait Corneille; mais elle avait un goût particulier pour Voiture, et ce goût-là ne la quitta jamais. Elle pensa, elle parla toujours de Voiture comme Mme de Sévigné. Et ce n'est pas seulement l'agrément de son esprit qui lui plaisait, elle était touchée sans doute de la sensibilité que nous y avons relevée, et qui met pour nous Voiture au-dessus de tous ses rivaux. Dans la fameuse querelle des deux sonnets sur Job et sur Uranie, qui partagèrent la cour et la ville, les salons et l'Académie, quand tout le monde était pour Benserade, Mme de Longueville, alors l'arbitre du goût et de la suprême élégance, prit en main la cause de Voiture et ramena l'opinion. On a fait un volume sur cette querelle : elle n'est pas épuisée, et nous la reprendrons plus tard à l'aide de pièces nouvelles qui, en faisant connaître pour la première fois les motifs de Mme de Longueville, nous révéleront la délicatesse de son esprit, qui tenait à celle de son cœur.

Mlle de Bourbon fit aussi connaissance à l'hôtel de Rambouillet avec Chapelain, instruit, modéré, discret,

ami sincère de la bonne littérature, et qui eût pu devenir un écrivain du troisième, peut-être même du second ordre, ainsi que son ami Pélisson, si, comme le disait Boileau dont tous les traits d'esprit sont de sérieux jugements, il se fût contenté d'écrire en prose. Mlle de Bourbon prit de l'estime pour Chapelain, et, quand elle fut mariée, elle lui fit donner une assez forte pension par M. de Longueville, pour travailler avec sécurité à cette fameuse *Pucelle* qui devait être l'Iliade de la France, qu'on applaudissait d'avance dans le cénacle de la rue Saint Thomas du Louvre, et à laquelle la jeune admiratrice de Corneille et de Voiture avait déjà le bon goût de s'ennuyer.

Parmi les beaux esprits médiocres qu'elle rencontra dans l'illustre hôtel, était Godeau, petit abbé qu'on appelait dans la maison le nain de Julie, et qui pendant toute sa vie, devenu évêque de Grasse et de Vence, a entretenu un commerce de lettres moitié dévotes, moitié galantes avec Mlle de Bourbon et Mme de Longueville [1]. Il y avait aussi Esprit, de l'Académie Française, qui joua toute sorte de rôles : d'abord homme de lettres et commensal du chancelier Séguier qui le mit à l'Académie, puis tout à coup prêtre de l'Oratoire, puis re-

1. Voici dans quel style il écrit de Grasse, le 18 décembre 1637, à Mlle de Bourbon : « Mademoiselle, je suis bien glorieux d'apprendre que celle qui est dans le cœur de tout le monde craigne de n'être pas dans ma mémoire. Quand elle serait un temple, vous y pourriez avoir place; jugez donc si je n'ai pas intérêt de vous y conserver, afin que vous la rendiez précieuse, de pauvre et d'infidèle qu'elle était auparavant. C'est principalement à l'autel, Mademoiselle, que vous m'êtes présente. Je demande bien à Dieu qu'il ajoute d'autres lis à ceux de votre couronne, mais je lui demande aussi qu'il y mêle l'amour des épines de son fils, et qu'il vous affermisse dans le généreux mépris de la

devenu homme du monde et père de famille, qui ne devait pas être sans mérite, car il eut de son temps l'estime de fort bons juges; attaché plus tard à l'ambassade de Munster, un des pensionnaires de M. et de Mme de Longueville, précepteur de leurs neveux, les petits princes de Conti, tenant une assez grande place dans le salon de Mme de Sablé, consulté par La Rochefoucauld, passant même pour un des auteurs des Maximes, et qui aurait gardé peut-être cette réputation, si l'on n'avait eu l'imprudence d'en imprimer un ouvrage en 1678 [1].

Je me ferais scrupule d'oublier à l'hôtel de Rambouillet Mlle de Scudéry. C'était une personne assez laide, mais d'un noble cœur et d'un talent véritable, écrivant trop vite peut-être, mais avec une correction et une politesse qui n'étaient pas communes. Elle jouissait d'une grande considération et la méritait. Leibnitz a recherché l'honneur de sa correspondance. Elle faisait des vers fort goûtés de leur temps, et qui nous paraissent encore très-agréables. Ses romans sont si longs, et les épisodes s'y embarrassent tellement les uns dans les autres, qu'il est impossible de les lire en entier au-

grandeur où je vous ai vue (allusion à la pensée qu'avait eue Mlle de Bourbon de se faire carmélite). » Ailleurs, 3 mai 1641 : « Notre Seigneur est bon, mais il est jaloux, et il vaudrait mieux n'avoir jamais goûté son esprit que de s'en dégoûter et le laisser s'éteindre. Les roses ont des épines qui défendent leur beauté, mais les princesses sont au milieu des roses qui ne les garantissent pas des tentatives que les plaisirs du monde leur inspirent... » Voyez *Lettres de M. Godeau, évêque de Vence, sur divers sujets;* Paris, 1713, p. 17 et p. 143.

1. *De la Fausseté des Vertus humaines*, par M. Esprit, in-12, 2 vol.; Paris, 1678. Voyez sur Esprit MADAME DE SABLÉ, chap. II, p. 86-90, et l'APPENDICE, p. 394.

jourd'hui; mais ceux qui oseront s'engager dans ce labyrinthe y rencontreront ça et là des portraits bien faits et très-ressemblants, quoiqu'un peu flattés, d'originaux illustres, à peine déguisés sous des noms grecs, persans et romains, d'exactes descriptions des plus beaux lieux et des plus magnifiques palais de France et de Paris, transportés à Rome ou en Arménie, les grands sentiments alors à la mode, des tendresses d'un platonisme alambiqué, des conversations quelquefois un peu fades et toujours très raffinées mais qui donnent une bien agréable idée de celles que Mlle de Scudéry tâchait d'imiter. Un jour, Mme de La Fayette abrégera ces peintures et ces discours, elle ôtera ces fadeurs et ces langueurs, elle adoucira ces subtilités; mais elle gardera le charme de ces mœurs héroïques et galantes, et les esprits délicats qui aujourd'hui encore font leurs délices de Zaïde et de la Princesse de Clèves, de la Bérénice de Racine, de la Psyché de Molière et de Corneille, ne liront pas sans plaisir certains chapitres du Grand Cyrus et de la Clélie. Georges Scudéry lui-même, insupportable par son amour-propre et son style de matamore, était un homme d'honneur, très sûr en amitié, et qui, dans les moments les plus difficiles, devant Mazarin, dont il dépendait, garda hautement sa fidélité à Condé et à sa sœur.

J'ai dû citer ces divers personnages, parce qu'ils reparaîtront dans la vie de Mme de Longueville. Dès l'hôtel de Rambouillet, ils s'attachèrent à Mlle de Bourbon et commencèrent sa réputation, qui grandit rapidement d'année en année.

Mlle de Bourbon passait tous les hivers à Paris, à l'hôtel de Condé, au Louvre, au palais Cardinal, dans quelques hôtels de la Place Royale, surtout à l'hôtel de Rambouillet, parmi les bals, les concerts, les comédies, les conversations galantes, et partout elle brillait par les grâces de son esprit et de sa personne. L'été, d'autres plaisirs : elle allait à Fontainebleau avec la cour, ou chez sa mère à Chantilly, ou à Ruel chez le cardinal de Richelieu et la duchesse d'Aiguillon, ou bien à Liancourt chez la duchesse de Liancourt, Jeanne de Schomberg, ou bien encore à Labarre, près Paris, chez la baronne Du Vigean, d'une naissance moins relevée, mais d'une très grande fortune, qui avait la plus aimable famille, deux fils qui furent tour à tour les camarades du duc d'Enghien, et deux filles recherchées par tout ce qu'il y avait de grands seigneurs jeunes et galants. Avant comme après son mariage, Mlle de Bourbon se partageait entre ces diverses résidences, qui rivalisaient entre elles de magnificence et d'agrément. Naturellement, c'était auprès de sa mère, à Chantilly, qu'elle était le plus souvent.

Il faut voir dans Du Cerceau[1] et dans Perelle[2] ce qu'était Chantilly au commencement et à la fin du XVIIe siècle. Ce vaste et beau domaine était depuis longtemps aux Montmorency, et il vint aux Condé par Mme la Princesse, grâce surtout aux victoires du duc

1. *Les plus excellents Bâtiments de France,* in-fol., 1607, t. II. Plusieurs planches sur le château, rien sur les jardins.

2. *Veues des plus beaux bâtiments de France,* par Perelle. — *Veue générale du château de Chantilly, de ses canaux, fontaines et bosquets,* etc.

d'Enghien[1]. Il rassemble donc les souvenirs des deux plus grandes familles militaires de l'ancienne France. Le connétable Anne et Louis de Bourbon y sont partout, et ces deux ombres couvriront et protégeront à jamais Chantilly, tant qu'il restera parmi nous quelque piété patriotique, quelque orgueil national. Les Montmorency ont transmis aux Condé le charmant château, un peu antérieur à la renaissance, que Du Cerceau a fait connaître dans tous ses détails. C'est le grand Condé, dans les dernières années de sa vie, qui, trouvant alentour les plus beaux bois, une vraie forêt, avec un grand canal semblable à une rivière, des eaux abondantes et de vastes jardins, en a tiré les merveilles que le burin de Perelle nous a conservées, et que Bossuet n'a pu s'empêcher de louer, ces fontaines, ces cascades, ces grottes, ces pavillons, « ces superbes allées, ces jets d'eau qui ne se taisaient ni jour ni nuit[2]. » Ils se taisent aujourd'hui. Le mauvais goût du XVIIIe siècle et les révolutions ont dégradé Chantilly. Un prince digne de son nom avait entrepris de le rendre à sa beauté première. Il y voulait mettre toute la fortune que les malheurs de la maison de Condé lui avaient apportée, et celle qu'il tenait de sa propre maison. Le jeune capi-

1. Voyez plus bas, chap. III. Un an à peine écoulé après la mort d'Henri de Montmorency, Louis XIII ne voulut pas garder ses biens d'abord confisqués selon l'usage au profit de l'État, et il les rendit à ses trois sœurs, la princesse de Condé, la duchesse d'Angoulême et la duchesse de Vantadour, à l'exception de Chantilly et de Dammartin. Après Rocroi et Thionville ces deux beaux domaines furent donnés en toute propriété et sans réserve aux Condé par des lettres patentes royales d'octobre 1643, enregistrées au parlement de Paris le 24 novembre suivant.

2. Bossuet, Oraison funèbre du grand Condé.

taine avait rêvé de revenir un jour, après avoir étendu et assuré la domination française en Afrique, se reposer avec ses lieutenants dans la demeure sacrée des Montmorency et des Condé, restaurée et embellie de ses mains. La Providence en a disposé autrement, et Chantilly attend encore une main réparatrice. Mais revenons au Chantilly du XVIIe siècle, avant l'époque de sa plus grande magnificence, entre la description de Du Cerceau et celle de Perelle.

C'était déjà un délicieux séjour. Mme la Princesse s'y plaisait beaucoup, et y passait avec ses enfants presque tous les étés. Elle emmenait avec elle une petite cour composée des amis de son fils et des amies de sa fille, avec quelques beaux esprits, et particulièrement Voiture, dont on ne pouvait se passer. A défaut de Voiture, on avait sa monnaie, Montreuil ou Sarasin, attachés à la maison de Condé, et successivement secrétaires du prince de Conti. Ils avaient l'esprit fin et agréable, et Boileau, dans sa lettre à Perrault, nomme Sarasin après Voiture. M. le Prince, peu sensible aux douceurs de la campagne, restait ordinairement à Paris pour y suivre ses affaires. Mme la Princesse ne haïssait pas les divertissements et la jeunesse s'y livrait avec ardeur. On faisait la cour aux dames. Pendant la chaleur du jour, on s'amusait à lire des romans ou des poésies; le soir on faisait de longues promenades avec de longues conversations. On vivait à la manière de l'Astrée, en attendant les aventures du grand Cyrus. Même en 1650, pendant la captivité de ses deux fils et de son gendre et l'exil de sa fille, parmi les troubles de la guerre civile et le bruit des armes, Lenet

nous raconte comment la princesse de Condé passait le temps à Chantilly[1] : « Les promenades étaient les plus agréables du monde... Les soirées n'étaient pas moins divertissantes. On se retirait dans l'appartement de la princesse où l'on jouait à divers jeux. Il y avait souvent de belles voix, et surtout des conversations agréables, et des récits d'intrigues de cour ou de galanterie, qui faisaient passer la vie avec autant de douceur qu'il était possible... Ces divertissements étaient troublés par les mauvaises nouvelles qu'on apportait ou qu'on écrivait. C'était un plaisir très grand de voir toutes ces jeunes dames tristes ou gaies, suivant les visites rares ou fréquentes qui leur venaient, et suivant la nature des lettres qu'elles recevaient; et, comme on savait à peu près les affaires des unes et des autres, il était aisé d'y entrer assez avant pour s'en divertir. On voyait à tous moments arriver des visites et des messages qui donnaient de grandes jalousies à celles qui n'en recevaient point, et tout cela nous attirait des chansons, des sonnets et des élégies qui ne divertissaient pas moins les indifférents que les intéressés. On faisait des bouts-rimés et des énigmes qui occupaient le temps aux heures perdues. On voyait les unes et les autres se promener sur le bord des étangs, dans les allées du jardin ou du parc, sur la terrasse ou sur la pelouse, seules ou en troupe, suivant l'humeur où elles étaient, pendant que d'autres chantaient un air ou récitaient des vers, ou lisaient des romans sur un balcon ou en se promenant ou couchées sur l'herbe. Jamais on n'a vu un si beau

1. Édit. Michaud, p. 229.

lieu, dans une si belle saison, rempli de meilleure ni de plus aimable compagnie. »

Mais avant 1650, avant la Fronde, qui divisa toute la société française, Chantilly était un séjour bien plus agréable encore. Jugez-en par cette lettre que Sarasin écrivait de Chantilly, au commencement de 1648, à Mlle de Rambouillet, devenue Mme de Montausier, qui venait de partir avec son mari pour leur gouvernement de Saintonge et d'Angoumois[1] :

Ni tout ce qu'on a dit de l'heureuse contrée
Où messire Honoré[2] fit adorer Astrée,
Ni tout ce qu'on a feint des superbes beautés
De ces grands palais enchantés
Où l'amoureuse Armide et l'amoureuse Alcine
Emprisonnèrent leurs blondins,
Ni les inventions de ces plaisants jardins
Que, malgré Falerine,
Détruisit le plus fier de tous les Paladins :
Tout cela, quoy qu'en veuillent dire
Les gens qui nous en ont conté,
Est moins beau que le lieu d'où je vous ai daté,
Et d'où je prétends vous écrire
En stile de roman la pure vérité.

« Le bruit que le zéphir excite parmi les feuilles des bocages quand la nuit va couvrir la terre agitoit dou-

1. *Œuvres de M. Sarasin*, à Paris, in-4°, 1656, p. 231. Cette première édition a été reproduite en deux petits volumes en 1663 et en 1685. Dans les *Nouvelles Œuvres de M. Sarazin*, qui parurent en 1674, en deux parties, la dernière pièce du t. II, p. 258, adressée à *Mme de Longueville*, doit venir immédiatement après celle que nous donnons ici : elle en est en quelque sorte la suite. Sarasin était retourné à Paris avec so prince :

« Depuis que j'ay laissé Chantilly,
En vérité je me trouve vieilly
D'un jour ou plus... »

2. Honoré d'Urfé.

cement la forêt de Chantilly, lorsque, dans la grande route, trois nymphes apparurent au solitaire Tircis. Elles n'étoient pas de ces pauvres nymphes des bois, plus dignes de pitié que d'envie, qui, pour logis et pour habit, n'ont que l'écorce des arbres. Leur équipage étoit superbe et leurs vêtements brillants... La plus âgée, par la majesté de son visage, imprimoit un profond respect à ceux qui l'approchoient. Celle qui se trouvoit à côté faisoit éclater une beauté plus accomplie que la peinture, la sculpture ni la poésie n'en ont pu jamais imaginer. La troisième avoit cet air aisé et facile que l'on donne aux Grâces.

Aux deux côtés alloient deux demi-dieux,
L'un d'un air doux et l'autre audacieux;
L'un, comme un vrai foudre de guerre,
Par Mars n'étoit pas égalé;
L'autre avecque raison pouvoit être appelé
Les délices de la terre.

C'est-à-dire, Madame, que hier au soir, entre chien et loup, je rencontrai dans la grande route de Chantilly Mme la Princesse, qui s'y promenoit, et qui n'eut jamais tant de santé, accompagnée de Mme de Longueville, qui n'eut jamais tant de beauté, et de Mme de Saint-Loup[1], qui n'eut jamais tant de gaieté, toutes trois en déshabillé et en calèche, suivies des princes de Condé et de Conty... Mme la Princesse m'ayant aperçu m'appela et me dit : « Sarasin, je veux que vous alliez tout à cette « heure escrire à Mme de Montausier que jamais Chan-

1. Mlle Chateignier de La Rocheposay, une des plus jolies personnes, fort courtisée du duc de Candale, le frère de Mlle d'Épernon. Voyez MADAME DE SABLÉ, *Appendice*, IIe partie, p. 427.

« tilly n'a esté plus beau, que jamais on n'y a mieux « passé le temps, qu'on ne l'y a jamais davantage sou- « haitée, et qu'elle se mocque d'estre en Saintonge « pendant que nous sommes icy :

Mandez-lui ce que nous faisons,
Mandez-lui ce que nous disons.
J'obéis comme on me commande,
Et voici que je vous le mande.
Quand l'Aurore sortant des portes d'Orient,
Fait voir aux Indiens son visage riant,
Que des petits oiseaux les troupes éveillées
Renouvellent leur chant sous les vertes feuillées,
Que partout le travail commence avec effort,
A Chantilly l'on dort.
Aussi, lorsque la nuit étend ses sombres voiles,
Que la lune, brillant au milieu des étoiles,
D'une heure pour le moins a passé la minuit,
Que le calme a chassé le bruit,
Que dans tout l'univers tout le monde sommeille,
A Chantilly l'on veille.
Entre ces deux extrémités,
Que nous passons bien vite notre vie,
Et que la maison de Silvie [1]
A d'aimables diversités!
. . . . . .
Icy nous avons la musique
De luths, de violons et de voix;
Nous goûtons les plaisirs des bois,
Et des chiens et du cor et du veneur qui pique.
Tantôt à cheval nous volons,
Et brusquement nous enfilons
La bague au bout de la carrière;
Nous combattons à la barrière;
Nous faisons de jolis tournois, etc.
. . . . . .
Conterai-je dans cet écrit
Les plaisirs innocents que goûte notre esprit?

1. Un des endroits les plus agréables de Chantilly. Il y avait le pavillon, le jardin, la fontaine, les berceaux de Silvie, etc. Voyez les gravures de Perelle.

Dirai-je qu'Ablancourt [1], Calprenède [2] et Corneille [3],
C'est-à-dire vulgairement
Les vers, l'histoire, le romant,
Nous divertissent à merveille,
Et que nos entretiens n'ont rien que de charmant? etc.

1. Pierre d'Ablancourt avait dédié au duc d'Enghien sa traduction des campagnes d'Alexandre, et plus tard il offrit à M. le prince sa traduction de César. « Il traduisit Arrien et César, dit Patru, pour les dédier à M. le Prince dont il admirait la valeur et la vertu..... Le faubourg Saint-Germain lui avait donné la connaissance des seigneurs qui composaient la cour de M. le Prince et qu'on appelait en ce temps-là les *Petits Maîtres*. M. de Coligny et M. de La Moussaye le chérissaient infiniment. » *Vie d'Ablancourt* par Patru, p. 524 du t. II des œuvres de celui-ci.

2. La Calprenède avait dédié sa Cléopâtre au duc d'Enghien; il lui demeura attaché dans sa mauvaise fortune, à ce point qu'il voulut écrire son histoire, ainsi que nous l'apprenons de la lettre suivante inédite que nous trouvons parmi les manuscrits de Conrart, in-fol. t. X, p. 51.

« De Bruxelles, le 17 février 1657. »

« Je reçus, dès il y a trois ans, les deux tomes de Cléopâtre que vous m'envoyâtes en ce temps-là. J'en viens encore de recevoir deux nouveaux avec la lettre dont vous les avez voulu accompagner, que j'ay trouvée pleine de sentiments généreux et que la conjoncture du temps rend tout à fait extraordinaire. C'est ainsi que vous vous plaisez à faire des choses qui ne tiennent pas du commun des gens; témoin la pensée que vous avez de faire quelqu'ouvrage pour moi, à quoi j'ay peine à consentir, vu le préjudice que cela pourroit vous apporter; outre que la matière est si médiocre, qu'elle ne mérite ni les soins ni l'application d'une personne comme vous. Si, néantmoins, c'est une résolution que vous ayez prise, je ne veux pas empescher l'effet de votre bonne volonté, ni m'opposer à une chose qui peut me donner lieu à vous être obligé. Ainsi, vous n'avez qu'à travailler sur les mémoires que vous pouvez avoir, et s'il y en a quelques-uns qui vous manquent, me le faisant connaître, aussitôt je vous les envoyeray. Cependant je suis contraint d'avouer que rien n'est égal à votre générosité, ni à l'obligation que je vous ay; je n'en perdray jamais le souvenir, et si un jour je suis en estat de vous en pouvoir témoigner quelque reconnaissance, vous verrez que je ne suis pas d'humeur à mettre en oubly ce que M. de la Calprenède a fait pour moy. » « LOUIS DE BOURBON. »

3. Corneille venait de dédier *Rodogune*, en 1647, à M. le Prince, avec un éloge admirablement senti. Rodogune n'avait pas eu d'abord beaucoup de succès; Condé ramena l'opinion, et Corneille reconnaissant lui dédia sa pièce : « C'est à vostre illustre suffrage, lui dit-il, qu'elle est obligée de tout ce qu'elle a reçu d'applaudissements, et le favorable regard dont il vous plut fortifier la faiblesse de sa naissance, lui donnèrent tant d'éclat et de vigueur qu'il sembloit que vous eussiez pris plaisir à répandre sur elle un rayon de cette gloire qui vous environne, et à lui faire part de cette facilité de vaincre qui vous suit partout..... Votre Altesse sut vaincre avant que les ennemis pussent imaginer qu'elle sût combattre..... La générale consternation où la perte de nostre grand monarque nous avait

Imaginez par là ce que devait être Chantilly quelques années auparavant, quand au lieu de la guerre civile, une paix florissante ou de glorieuses victoires remplissaient tous les cœurs d'allégresse. Le duc d'Enghien n'y était jamais qu'entouré des jeunes gentilshommes galants et braves qui combattaient avec lui à Rocroy, à Fribourg, à Nortlingen, à Dunkerque, et partageaient aussi ses plaisirs à l'hôtel de Condé et à Chantilly, compagnons dévoués de sa fortune, de ses dangers et de ses amours. C'étaient le duc de Nemours, tué si vite, et dont le frère, héritier de son titre, de sa beauté et de sa bravoure, périt aussi dans un duel affreux au milieu de la Fronde ; Coligny, mort également à la fleur de l'âge dans un duel d'un tout autre caractère ; son frère Dandelot, depuis le duc de Châtillon, un des héros de Lens, qui promettait un grand homme de guerre et périt à l'attaque de Charenton dans la première Fronde ; Guy de Laval, le fils de la marquise de Sablé, beau, brave et spirituel, qui se dis-

plongés, enfloit l'orgueil de nos adversaires en un tel point qu'ils osoient se persuader que du siège de Rocroy dépendoit la prise de Paris, et l'avidité de leur ambition dévoroit déjà le cœur d'un royaume dont ils pensoient avoir surpris les frontières..... Thionville, Philipsbourg et Nordlingen étoient des lieux funestes pour la France..... Ces mêmes lieux sont devenus les éclatantes marques de sa félicité..... Dispensez-moi de vous parler de Dunkerque. J'épuise toutes les forces de mon imagination et je ne conçois rien qui responde à la dignité de ce grand ouvrage qui nous vient d'assurer l'Océan par la prise de cette fameuse retraite de corsaires..... Et maintenant par la conquête d'une seule ville, je voy d'un côté, nos mers libres, nos côtes affranchies, la racine de nos maux publics coupée ; d'autre costé, la Flandre ouverte, l'embouchure de ses rivières captive, la porte de ses secours fermée, la source de son abondance en nostre pouvoir, et ce que je vois n'est rien au prix de ce que je prévois sitost que vostre Altesse y reportera la terreur de ses armes. » Ces dernières lignes n'annonçaient-elles pas, en 1647, la bataille de Lens de 1648 ?

tingua et fut tué au siège de Dunkerque[1] ; La Moussaye, son aide de camp et son principal officier dans toutes les batailles, mort jeune encore à Stenay en 1650; Chabot, qui épousa la belle et riche héritière des Rohan ; Pisani, le fils de la marquise de Rambouillet, mort aussi l'épée à la main; les deux du Vigean, Nangis, Tavannes, tant d'autres parmi lesquels croissait le jeune Montmorency Bouteville, depuis le duc maréchal de Luxembourg; toute cette école de Condé différente de celle de Turenne, à qui le duc d'Enghien souffla de bonne heure son génie, le coup d'œil qui saisit d'abord le point stratégique d'une affaire, avec l'audace et l'opiniâtreté dans l'exécution: école admirable qui commence à Rocroy et d'où sont sont sortis douze maréchaux, sans compter tous ces lieutenants-généraux qui, jusqu'au bout du siècle, ont soutenu l'honneur de la France. Telle était la jeunesse qui s'amusait à Chantilly, et préludait à la gloire par la galanterie.

On se doute bien que Mlle de Bourbon n'avait pas plus mal choisi que son frère. Elle s'était liée avec la marquise de Sablé, qui devint l'amie de toute sa vie; mais, beaucoup plus jeune qu'elle, elle avait des compagnes sinon plus chères, au moins plus familières : elle s'était formé une société intime, particulièrement composée de Mlle de Rambouillet, de Mlles Du Vigean, et de ses deux cousines, Mlles de Bouteville. Il faut convenir que c'était là un nid de beautés attrayantes et redoutables, encore unies dans leur gracieuse adolescence , mais destinées à se séparer bientôt et à devenir rivales ou ennemies.

Voiture, on le conçoit, prenait grand soin de ces belles

1. Madame de Sablé, chap. 1er

demoiselles, et surtout de Mlle de Bourbon : il la célébrait en vers et en prose, sur tous les tons et en toute occasion. Même dans ses lettres écrites à d'autres, il ne tarit pas sur son esprit et sa beauté : « L'esprit de Mlle de Bourbon, dit-il, peut seul faire douter si sa beauté est la plus parfaite chose du monde. » Lui aussi, c'est toujours à un ange qu'il se plaît à la comparer :

De perles, d'astres et de fleurs,
Bourbon, le ciel fit tes couleurs,
Et mit dedans tout ce mélange
L'esprit d'un ange !

Ailleurs :

L'on jugeroit par la blancheur
De Bourbon, et par sa fraîcheur,
Qu'elle a pris naissance des lys, etc.

C'est à elle encore qu'il adresse cette agréable chanson, destinée sans doute à être chantée à demi-voix dans un bosquet de Chantilly, devant Mlle de Bourbon endormie :

Notre Aurore merveille
Sommeille ;
Qu'on se taise à l'entour,
Et qu'on ne la réveille
Que pour donner le jour [1] !

Ces dames s'attardaient-elles un peu trop à la campagne quand Voiture n'y était pas avec elle, il les rappelait à Paris dans des complaintes burlesquement sentimentales [2].

1. Édit de 1745, t. Ier, etc. *Notre Aurore vermeille*, jusqu'ici parfaitement inconnue, est en effet Mlle de Bourbon elle-même, selon une ancienne tradition conservée par le recueil manuscrit de chansons dit *Recueil de Maurepas*, car vis-à-vis ce premier couplet on y trouve cette note : *Pour mademoiselle de Bourbon endormie.*

2. *Ibid.*, p. 170. Voyez aussi la chanson à Mme la Princesse sur l'air *des Landriri*; *ibid*, p. 129.

Mais on ne passait pas tout l'été à Chantilly. Mme la Princesse possédait dans le voisinage plusieurs autres terres, Merlou ou Mello, la Versine, Méru, l'Isle-Adam, où elle allait assez fréquemment. Il fallait bien aussi visiter M. le Cardinal et Mme d'Aiguillon dans leur belle résidence d'été à Ruel, sur les bords de la Seine, entre Saint-Germain et Paris[1]. On trouvait là des plaisirs tout différents de ceux de Chantilly. L'art régnait à Ruel. Il y avait un théâtre comme à Paris, où le cardinal faisait représenter des pièces à machines avec des appareils nouveaux apportés d'Italie. Il donnait de grands ballets mythologiques comme ceux du Louvre et des fêtes d'une magnificence presque royale; tandis qu'à Chantilly, bien plus éloigné de Paris, il y avait sans doute de la grandeur et de l'opulence, mais une grandeur pleine de calme et une opulence qui mettait surtout à son service les beautés de la nature. Ruel était tout aussi animé que le Palais Cardinal. Richelieu y travaillait avec ses ministres; il y recevait la cour, la France, l'Europe. Les affaires y étaient mêlées aux divertissements. La duchesse d'Aiguillon était digne de son oncle, ambitieuse et prudente, dévouée à celui auquel elle devait tout, partageant ses soucis comme sa fortune, et gouvernant admirablement sa maison. Elle était encore assez jeune, d'une beauté régulière, et on ne lui avait pas donné d'intrigue galante. La calomnie ou la médisance s'était portée sur ses relations avec Richelieu et même avec Mme du Vigean. Elle avait plus de sens que d'esprit, et elle n'était pas le moins du monde précieuse, quoiqu'elle fréquentât l'hôtel

1. Voyez les diverses vues de Ruel par Perelle.

de Rambouillet. Mme la Princesse n'aimait pas Richelieu : elle ne lui pardonnait pas le sang de son frère Montmorency, que toutes ses prières et ses larmes n'avaient pu sauver; mais elle se laissait conduire à la politique de son mari. Il fallut bien qu'elle donnât les mains au mariage du duc d'Enghien avec Mlle de Brézé, et elle était sans cesse avec ses enfants au Palais Cardinal et à Ruel. Elle y était reçue comme elle devait l'être, et les poëtes de M. le cardinal célébraient à l'envi la mère et la fille. Richelieu, comme on le sait, avait cinq poëtes qui tenaient de lui pension pour travailler à son théâtre : Bois-Robert, Colletet, l'Étoile, Corneille et Rotrou. On les appelait les cinq auteurs, et ils ont fait en commun plusieurs pièces, l'Aveugle de Smyrne, la Comédie des Tuileries, etc. Cela n'empêchait pas qu'il n'y eût auprès de son Éminence d'autres poëtes encore : Georges Scudéry, Voiture lui-même, qui tout attaché qu'il était au duc d'Orléans, faisait aussi sa cour à Richelieu et célébrait la duchesse d'Aiguillon. C'est à Ruel qu'un peu plus tard, rencontrant dans une allée la reine Anne et interpellé par elle de lui faire quelques vers à l'instant même, Voiture improvisa cette petite pièce, remarquable surtout par la facilité et l'audace, où il ne craignit pas de lui parler de Buckingham. Mais les deux favoris du cardinal étaient Desmarets et Bois-Robert : il les avait mis dans les affaires, et employait leur plume en toute occasion, dans le genre léger comme dans le genre sérieux. Il paraît que Desmarets avait été chargé de faire les honneurs poëtiques de Ruel à Mme la Princesse et à sa fille. On trouve en effet dans le recueil, aujourd'hui assez rare et fort peu lu, des œuvres du conseiller du roi et contrô-

leur des guerres Desmarets, dédiées à Richelieu et imprimées avec luxe [1], une foule de vers assez agréables qui se chantaient dans les ballets mythologiques de Ruel, et dont plusieurs sont adressés à Mlle de Bourbon et à Mme la Princesse. Dans une *Mascarade des Grâces et des Amours s'adressant à Mme la duchesse d'Aiguillon en présence de Mme la Princesse et de Mlle de Bourbon*, les Grâces disent à celle-ci :

Merveilleuse beauté, race de tant de rois,
Princesse, dont l'éclat fait honte aux immortelles,
Nous ne pensions estre que trois,
Et nous trouvons en vous mille grâces nouvelles.

Ce ne sont là que des fadeurs banales, tandis que les deux petites pièces suivantes ont au moins l'avantage de décrire la personne de Mlle de Bourbon telle qu'elle était alors, avant son mariage, quelques années après le portrait de Ducayer. On y voit Mlle de Bourbon commençant à tenir les promesses de son adolescence, et l'angélique visage, que nous a montré rapidement Mme de Motteville, déjà accompagné des autres attraits de la véritable beauté :

POUR MADEMOISELLE DE BOURBON.

Jeune beauté, merveille incomparable,
Gloire de la cour,
Dont le beau teint et la grâce adorable
Donnent tant d'amour;
Ah! quel espoir de captiver ton ame,
Puisque la flamme
Des plus grands dieux
Ne peut pas mériter un seul trait de tes yeux, etc.

POUR LA MÊME.

Beau teint de lis sur qui la rose esclate,
Attraits doux et perçans

1. Paris, in-4°, 1641.

Qui nous charment les sens,
Beaux cheveux blonds, belle bouche incarnate;
Rare beauté, peut-on n'admirer pas
Vos aimables appas?

Sein, qui rendez tant de raisons malades,
Monts de neige et de feux,
Où volent tant de vœux,
Sur qui l'Amour dresse ses embuscades;
Rare beauté, etc.

Grave douceur, taille riche et légère,
Ris qui nous fait mourir
De joie et de désir,
D'où naît l'espoir que ta vertu modère;
Rare beauté, etc.

A quelques lieues de Chantilly était la belle terre de Liancourt, dont Jeanne de Schomberg, d'abord duchesse de Brissac, puis duchesse de Liancourt, avait fait un séjour magnifique. C'était une personne du plus grand mérite, belle, pieuse, fort instruite, qui même a laissé un écrit remarquable [1] destiné à l'éducation de sa petite-fille. Elle se complaisait et s'entendait dans les arrangements de maison et dans les bâtiments somptueux. Elle acheta, rue de Seine, l'ancien hôtel de Bouillon, et fit élever à sa place l'hôtel de Liancourt, depuis nommé l'hôtel de La Rochefoucauld, qui s'étendait de la rue de de Seine à la rue des Augustins, dans l'emplacement aujourd'hui occupé par la rue des Beaux-Arts. « A Liancourt, dit Tallemant [2], la duchesse avait fait tout ce

1. *Règlement donné par une dame de haute qualité à madame sa petite-fille,* publié d'abord en 1698, réimprimé en 1779. Voyez MADAME DE SABLÉ, chap. II, p. 120, etc.

2. Tallemant, t. III p. 306. En 1656, Silvestre a dessiné et gravé les *Différentes vues du chasteau et des jardins, fontaines, cascades, canaux et parterres de Liancourt.* Cotin a fait une exacte *Description de Liancourt* dans ses *Œuvres galantes,* deuxième édition, 1665, p 108-115.

qu'on peut pour des allées et des prairies. Tous les ans elle y ajoutait quelque nouvelle beauté. » Mme la Princesse allait souvent en visite dans ce charmant voisinage. Une année que la petite vérole faisait de grands ravages tout autour de Chantilly et dans les différents domaines de la princesse, Merlou, La Versine, Méru, elle envoya ses enfants avec toute leur jeune société passer quelque temps à Liancourt. Il n'y manquait que Mlles Du Vigean, que leur mère avait rappelées à Paris. Le fils unique de la maison, La Roche-Guyon, était un des amis du duc d'Enghien; il fut tué en 1646, en servant sous lui au siége si meurtrier de Mardyk. On était en automne. Le jour de la Toussaint, ces demoiselles firent leurs dévotions avec l'exactitude accoutumée. Ensuite on se livra à d'honnêtes divertissements, et, faute de mieux, dans ces longs loisirs de la campagne, avec le goût dominant du bel esprit, on se mit à rimer tant bien que mal, en sorte que le jour de la Toussaint même on adressa à Merlou, où était Mme la Princesse, *la Vie et les miracles de sainte Marguerite Charlotte de Montmorency, princesse de Condé, mis en vers à Liancourt*. Ces vers, dit le manuscrit auquel nous empruntons ces détails [1], furent faits sur-le-champ, et les auteurs paraissent avoir été Mlle de Bourbon et Mlles de Rambouillet, de Bouteville et de Brienne.

Il nous reste à prier une sainte vivante,
Une sainte charmante, etc.
. . . . . .
Sitôt qu'elle nacquit, ses beaux yeux sans pareils
Parurent deux soleils;
Son teint fut fait de lis, et sur ses lèvres closes

1. Manuscrits de Conrart, in-4o, t. XI, p. 443.

On vit naître des roses ;
Puis elle les ouvrit et fit voir en riant
Des perles d'Orient.
Elle faisoit mourir par un regard aimable
Autant que redoutable ;
Puis d'un autre soudain que la sainte jetoit,
Elle ressuscitoit, etc.

On ne pouvait oublier les deux aimables absentes, Mlles Du Vigean, qui s'ennuyaient à Paris pendant qu'on s'amusait sans elles à Liancourt. On leur écrivit donc une assez longue lettre en vers, où on leur dépeignait et le regret de ne pas les voir et les consolations qu'on se donnait. Ces vers sont tout aussi médiocres que les précédents, mais il ne faut pas oublier que ce sont des impromptus de jeune filles et de grandes dames.

LETTRE [1] DE Mlle DE BOURBON ET DE Mlles DE RAMBOUILLET, DE BOUTEVILLE ET DE BRIENNE, ENVOYÉE DE LIANCOURT A Mlles DU VIGEAN, A PARIS.

Quatre nymphes, plus vagabondes
Que celles des bois et des ondes,
A deux qui d'un cœur attristé
Maudissent leur captivité.

Nous qui prétendions en tous lieux
Estre incessamment admirées,
Et que, par un trait de nos yeux,
Nous serions partout adorées, etc.

. . . . . .

Tout notre empire a disparu ;
Tout nous fuit ou nous fait la mine ;
A peine estions-nous à Méru,
Qu'il fallut fuir à La Versine.

. . . . . .

Là, cette peste des beautés,
Là, cette mort des plus doux charmes,

1. Manuscrits de Conrart, *ibid.*, p. 851.

Pour rabattre nos vanités,
Nous donna de rudes alarmes.

Au bruit de ce mal dangereux,
Chacun fuit et trousse bagage;
Car adieu tous les amoureux,
Si nos beautés faisoient naufrage.

Pour sauver les traits de l'amour
En lieu digne de son empire,
Nous arrivons à Liancour,
Où règne Flore avec Zéphyre,

Où cent promenoirs étendus,
Cent fontaines et cent cascades,
Cent prez, cent canaux épandus,
Sont les doux plaisirs des nayades.

Nous pensions dans un si beau lieu
Faire une assez longue demeure;
Mais voicy venir Richelieu [1],
Il en faut partir tout à l'heure.

Voilà celles que les mourants [2]
Nommoient les astres de la France;
Mais ce sont des astres errants
Et qui n'ont guère de puissance.

Ce qu'il y a de plus curieux et de plus inattendu, c'est que la manie de rimer gagna Condé lui-même. Comme nous l'avons dit, il avait beaucoup d'esprit et de gaieté, et il faisait très volontiers la partie des beaux esprits qui l'entouraient. Au milieu de la Fronde, quand la guerre se faisait aussi avec des chansons, il en avait fait plus d'une marquée au coin de son humeur libre et moqueuse. Dans la première guerre de Paris, où Condé, fidèle encore aux vrais intérêts de sa maison, tenait

1. Le cardinal déjà vieux et malade, et que ces jeunes folles fuyaient à l'égal de la petite vérole.
2. Les amants passionnés; style de l'hôtel de Rambouillet.

pour la cour, un des chefs les plus ardents du parti contraire était le comte de Maure, cadet du duc de Mortemart, oncle de Mme de Montespan, le mari de la spirituelle Anne Doni d'Attichy, l'intime amie de Mme de Sablé[1]. Le comte opinait toujours, dans les conseils de la Fronde, pour les résolutions les plus téméraires. Les Mazarins le tournaient en ridicule et l'accablaient d'une grêle d'épigrammes. Bachaumont, un des auteurs du célèbre *Voyage de Chapelle et Bachaumont*, avait fait contre lui des triolets qui se terminaient ainsi[2] :

Buffle à manches de velours noir
Porte le grand comte de Maure.
Sur ce guerrier qu'il fait beau voir
Buffle à manches de velours noir !
Condé rentre dans ton devoir,
Si tu ne veux qu'il te dévore.
Buffle à manches de velours noir
Porte le grand comte de Maure.

Condé, à ce qu'assure Tallemant, témoin bien informé et nullement suspect, ajouta le couplet suivant :

C'est un tigre affamé de sang
Que ce brave comte de Maure.
Quand il combat au premier rang,
C'est un tigre affamé de sang.
Mais il n'y combat pas souvent;
C'est pourquoi Condé vit encore.
C'est un tigre affamé de sang
Que ce brave comte de Maure.

Il comptait parmi ses meilleurs lieutenants le comte de Marsin, le père du maréchal, bien supérieur à son

1. Madame de Sablé, chap. Ier, p. 11-15; chap. II, p. 47, etc.

2. Tallemant, t. II, p. 337, attribue ces couplets à Bachaumont; Mme de Motteville, t. III, p. 230, les donne sans nom d'auteur, et on les retrouve avec bien d'autres dans une longue mazarinade intitulée : *Triolets de Saint-Germain*, in-4°, 1649.

fils, et qui était un véritable homme de guerre. Condé en faisait le plus grand cas; mais il ne l'épargnait pas pour cela. Un jour à table, en buvant à sa santé, il improvisa sur un air alors fort à la mode cette petite chanson[1], qui n'a jamais été publiée, et qui nous semble jolie et piquante :

Je bois à toi, mon cher Marsin.
Je crois que Mars est ton cousin,
Et Bellone est ta mère.
Je ne dis rien du père,
Car il est incertain.
Tin, tin, trelin, tin, tin, tin.

Enfin tout le monde connaît la chanson sur le comte d'Harcourt lorsque celui-ci, en 1650, se chargea d'escorter Condé, Conti et Longueville de Marcoussis au Havre :

Cet homme gros et court,
Si fameux dans l'histoire;
Ce grand comte d'Harcourt,
Tout rayonnant de gloire,
Qui secourut Cazal et qui reprit Turin,
Est devenu recors de Jules Mazarin.

A Liancourt, n'ayant rien à faire, et impatienté de voir sa sœur et ses belles amies rester si longtemps à l'église le jour de la Toussaint, il leur décocha cette épigramme[2] :

Donnez-en à garder à d'autres,
Dites cent fois vos patenôtres,
Et marmottez en ce saint jour.
Nous vous estimons trop habiles;
Pour ouïr des propos d'amour
Vous quitteriez bientôt vigiles.

1. Bibliothèque de l'Arsenal, *Belles-Lettres françaises*, nº 70, recueil in-fol. intitulé : *Chansons notées*, t. II, p. 66.
2. Manuscrits de Conrart, in-4º, t. XI, p. 848.

Il avait eu pendant quelque temps avec lui à Liancourt, entres autres amis, le marquis de Roussillon, excellent officier et homme d'esprit, dont il est plus d'une fois question dans les lettres de Voiture, et l'intrépide La Moussaye, qui lui fut fidèle jusqu'au dernier soupir, et pendant la captivité de Condé alla s'enfermer avec Mme de Longueville dans la citadelle de Stenay où il mourut. Roussillon et La Moussaye ayant été forcés de quitter Liancourt pour s'en aller à Lyon, Condé, comme pour imiter la lettre de sa sœur à Mlles Du Vigean, en écrivit ou en fit écrire une du même genre à ses deux amis absents. Nous donnons cette pièce presque entière, parce qu'elle est de Condé, ou que du moins Condé y a mis la main, surtout parce qu'elle peint au naturel la vie qu'on menait alors à Liancourt, à Chantilly et dans toutes les grandes demeures de cette aristocratie du XVIIe siècle, si mal appréciée, qui, pendant la paix, honorait et cultivait les arts de l'esprit, qui donna aux lettres La Rochefoucauld, Retz, Saint-Evremond, Bussi, Saint-Simon, sans parler de Mme de Sévigné et de Mme de Lafayette, et qui, la guerre venue, s'élançait sur les champs de bataille et prodiguait son sang pour le service de la France. Voici les vers du futur vainqueur de Rocroy.

LETTRE [1] POUR MONSEIGNEUR LE DUC D'ANGUIEN, ÉCRITE DE LIANCOURT A MM. DE ROUSSILLON ET DE LA MOUSSAYE, A LYON.

Depuis votre départ nous goûtons cent délices
Dans nos doux exercices;
Même pour exprimer nos passe-temps divers,
Nous composons des vers.

1. Manuscrits de Conrart, *ibid.*, et le recueil de Sercy, Poésies choisies, t. III, p. 347.

Dans un lieu, le plus beau qui soit en tout le monde,
Où tout plaisir abonde,
Où la nature et l'art, étalant leurs beautés,
Font nos félicités;

Une troupe sans pair de jeunes demoiselles,
Vertueuses et belles,
A pour son entretien cent jeunes damoiseaux
Sages, adroits et beaux.

Chacun fait à l'envi briller sa gentillesse,
Sa grâce et son adresse,
Et force son esprit pour plaire à la beauté
Dont il est arrêté.

On leur dit sa langueur dedans les promenades,
A l'entour des cascades,
Et l'on s'estime heureux du seul contentement
De dire son tourment.

Douze des plus galants, dont les voix sont hardies,
Disent des comédies
Sur un riche théâtre, en habits somptueux,
D'un ton majestueux.

On donne tous les soirs de belles sérénades,
On fait des mascarades;
Mais surtout a paru parmi nos passe-temps
Le *Ballet du Printemps.*

. . . . . .

Les dames bien souvent, aux plus belles journées,
Montent des haquenées;
On volle la perdrix, ou l'on chasse le lou
En allant à Merlou.

Les amants à costé leur disent à l'oreille :
O divine merveille!
Laissez les animaux, puisque vos yeux vainqueurs
Prennent assez de cœurs.

. . . . . .

Voilà nos passe-temps, voilà nos exercices,
Nos jeux et nos délices.
Pensiez-vous que d'icy vous eussiez emporté
Nostre félicité?

S'écrire en vers était devenu l'amusement de toute

cette jeune et aimable société. En 1640, quand le duc d'Enghien, n'ayant pas vingt ans, était à Dijon exerçant déjà les fonctions de gouverneur de la province, on lui adressait de la rue Saint Thomas du Louvre, des épîtres bien ou mal rimées pour lui donner des nouvelles des intrigues galantes de Paris, et lui en demander de celles qui se passaient en Bourgogne[1].

« Or, sachez, Monseigneur, que chacun vous renonce,
Si, ce paquet reçu, vous ne faites reponce,
Et si vous n'exprimez avecque de beaux vers
Des dames de Dijon les entretiens divers.
Adieu, vivez content avecque ces galantes.
Nous vous sommes, Seigneur, serviteurs et servantes.
Escrit trois mois avant juillet
Dedans l'hôtel de Rambouillet. »

Et le jeune duc répondait en vers, souvent même trop mauvais pour des vers de prince, mais qu'on trouvait fort bons à l'hôtel de Condé et à l'hôtel de Rambouillet[2], parce qu'ils étaient toujours spirituels et sans aucune prétention. Il faut convenir au moins que de tels divertissements, dans une jeunesse d'un si haut rang, montraient quel cas on faisait alors de l'esprit, et nous transportent dans un monde très différent du nôtre.

Un sentiment bien naturel nous porte à rechercher quelle a été la destinée de cette cour de jeunes et braves gentilshommes, de gaies et charmantes jeunes filles, qui entouraient alors Mlle de Bourbon et son frère. Nous

1. Manuscrits de Conrart, in-fol., t. XIII, p. 337.

2. Voyez *Nouvelles œuvres de Sarazin*, t. II, p. 223 : *A Monseigneur le duc et à quelques dames de ses amies*, et aussi p. 243 : *A Madame la duchesse de Longueville* :

« A voir comme chacune cause
Tantôt en vers, tantôt en prose, etc. »

avons dit celle des hommes : tous se sont illustrés à la guerre; la plupart sont morts au champ d'honneur. Mais que sont-elles devenues leurs aimables compagnes, cet essaim de jeunes beautés que nous avons suivies sur les pas de Mlle de Bourbon à Chantilly, à Ruel, à Liancourt, ces cinq inséparables amies dont nous avons publié des vers moins gracieux que leur figure, Mlle de Rambouillet, Mlle de Brienne, Mlle de Montmorency Bouteville, Mlles Du Vigean? Elles ont eu les fortunes les plus dissemblables, que nous allons rapidement indiquer.

Marie Antoinette de Loménie, fille du comte Loménie de Brienne, un des ministres de Louis XIII et de la reine Anne, épousa, en 1642, le marquis de Gamaches, qui devint lieutenant général. On peut voir son portrait tracé par elle-même dans les Portraits de Mademoiselle, avec ceux de son père et de sa mère. Elle n'a point fait de bruit; toute sa vie s'est écoulée honnête et pieuse. Elle est morte à l'âge de quatre-vingts ans, en 1704. Elle a constamment entretenu avec Mme de Longueville le commerce le plus amical. C'était la moins brillante des cinq amies; elle a été la plus heureuse.

On sait ce que devint Mlle de Rambouillet. Spirituelle, mais ambitieuse, après avoir épousé Montausier en 1645, elle rechercha, ainsi que son mari, les faveurs de la cour, et elle les obtint en en payant la rançon. Il est assez triste d'avoir commencé par être, dans sa jeunesse, si sévère à ses amants, comme on disait à l'hôtel de Rambouillet, et de ne s'être mariée que par grâce en quelque sorte, comme l'Armande des Femmes Savantes, pour finir par être une duègne des plus complaisantes. Nommée d'abord dame d'honneur de la reine Marie-

Thérèse, elle eut, en 1664, le courage de prendre la place de la vertueuse duchesse de Navailles, qui ne s'était point prêtée aux amours du jeune roi Louis XIV et de Mlle de La Vallière. De là des accusations très-vraisemblables accueillies par la bienveillante Mme de Motteville elle-même, et que plus tard confirma sa faible conduite, quand le roi abandonna Mlle de La Vallière pour Mme de Montespan [1]. C'est au milieu de tous ces bruits que son mari fut nommé gouverneur du Dauphin. Montausier était assurément un homme de mérite, et, comme sa femme, il avait de grandes qualités qu'il gâtait par de grands défauts. Il étalait un faste de vertu sous lequel se cachaient bien des misères. Il ne se gênait pas pour censurer tout le monde, et ne souffrait pas qu'on manquât en rien à ce qu'il croyait lui être dû. Il était brusque, emporté, d'une morgue et d'une hauteur insupportables [2]. Chargé, à titre provisoire et par commission, du gouvernement de Normandie, à la mort de M. de Longueville, en 1663, il trancha du prince, et exigea qu'on lui rendît tout ce qu'on rendait à M. de Longueville lui-même. Dur à ses inférieurs, difficile avec ses égaux, il savait parfaitement ménager son crédit et pousser sa

1. Voyez Mme de Motteville, t. VI, p. 105, 167, etc.; Mademoiselle, t. V, p. 254, et t. VI, p. 82.

2. S'il est vrai, comme l'assurent plusieurs contemporains, entre autres Segrais, que Montausier ait servi de modèle au *Misanthrope*, c'est que Molière, qui ne savait pas le fond des choses, voyant à la surface de l'humeur, de la hauteur et de la brusquerie, a pris l'apparence d'une vertu difficile pour la réalité. Mais Molière n'a dit son secret à personne, et vraisemblablement il n'y a point ici de secret, excepté celui du génie. Le *Misanthrope* n'est la copie d'aucun original. Bien des originaux ont posé devant le grand contemplateur et lui ont fourni mille traits particuliers; mais le caractère entier et complet du *Misanthrope* est sa création.

fortune. Né protestant, il se convertit par passion pour sa femme, et aussi par politique[1]. Mme de Montausier était plus aimable, mais tout aussi soigneuse de ses intérêts. Elle est de cette école dont Mme de Maintenon est la maîtresse consommée, qui recherche plus l'apparence du bien que le bien lui-même, qui s'accommode volontiers de bassesses obscures, habilement couvertes, et met tout son soin, toute son étude à ne se pas compromettre, tandis que les âmes fières et vraiment honnêtes, que la passion égare, ne s'appliquent pas tant à masquer leurs fautes, peu soucieuses de la réputation quand la vertu est perdue. Mme de Montausier s'occupa surtout de sa considération. Elle eut la confiance du roi. Elle devint duchesse. Son sort a été brillant; a-t-il été heureux? Elle se brouilla et se raccommoda plus d'une fois avec Mme de Longueville, selon les circonstances. Elle mourut en 1671, après sa mère, la noble marquise, décédée en 1665, et elle a été enterrée comme elle dans ce couvent des Carmélites de la rue Saint-Jacques, où la plupart des amies de Mlle de Bourbon semblaient s'être donné rendez-vous pendant leur vie et après leur mort[2].

Mlle de Montmorency Bouteville, Isabelle Angélique[3],

1. Tallemant, t. II, p. 243 : « Notre marquis, voyant que sa religion est un obstacle à ses desseins, en changea. Il dit qu'on se peut sauver dans l'une et dans l'autre; mais il le fit d'une façon qui sentait bien l'intérêt. »

2. Sur M. et Mme de Montausier voyez Mme de Sablé, *Appendice*, p. 407-411, et par compensation, dans le texte, chap. Ier p. 16-21, de fort jolis billets de Mme de Montausier encore Mlle de Rambouillet.

3. Tout le monde l'appelle Élisabeth, et elle est ainsi nommée dans les documents imprimés les plus authentiques; mais dans tous nos manuscrits elle ne signe jamais Élisabeth, et presque toujours Isabelle.

annonça de bonne heure une beauté de premier ordre qu'elle conserva jusqu'à la fin. Sa cadette, Marie Louise, lui cédait à peine en beauté, et seulement comme à son aînée, dit Lenet [1]; elle épousa le marquis de Valençay, et disparut dix ans avant sa sœur, en 1684. Isabelle de Montmorency avait beaucoup d'esprit, et elle joignit à l'éclat de ses charmes d'abord une grande coquetterie, ensuite les plus honteux artifices. Elle débuta par un roman et finit par l'histoire la plus vulgaire. Protégée, ainsi que sa sœur et son frère, par Mme la Princesse, presque élevée avec Mlle de Bourbon et le duc d'Enghien, elle fit ou parut faire quelque impression sur celui-ci; mais elle enflamma surtout le beau et brave d'Andelot. Mme de Bouteville refusa de lui donner sa fille, parce qu'il était alors protestant et simple cadet, son frère aîné Maurice de Coligny devant succéder à la fortune et au titre des Châtillon. Mais, après la mort de Coligny, d'Andelot, qui prit son nom et se fit catholique, se sentant appuyé par le duc d'Enghien et par sa sœur, enleva Mlle de Bouteville, bien entendu avec son consentement, et après cela il fallut bien marier les deux [2]

Devant la commission ecclésiastique déléguée par le pape pour l'affaire de la canonisation de la mère Madeleine de Saint-Joseph, elle dépose ainsi : « J'ay nom Isabelle Angelique de Montmorancy, je suis natifve de la ville de Paris; je suis âgée de trente-deux ans, fille d'Henry François de Montmorancy, comte de Boutteville et autres lieux, et d'Isabelle Angélique de Vienne, sa legitime épouse; je suis vefve de Gaspart de Coligny, duc de Chastillon... » Et elle signe : « *Moy, Isabelle Angélique de Montmorancy.* » Voyez l'APPENDICE, notes sur le premier chapitre.

1. Lenet, éd. Mich., p. 437.

2. Voyez de longs détails à ce sujet dans Mme de Motteville, t. 1er, p. 292, etc.

fugitifs. Il y a dans Voiture une pièce de vers un peu vive sur cet enlèvement[1], et Sarasin fit une ballade pour célébrer la méthode des enlèvements en amour[2]. On pouvait croire qu'un mariage si passionnément désiré des deux côtés ferait longtemps le bonheur de l'un et de l'autre. Il n'en fut rien. Coligny, devenu duc de Châtillon, songea beaucoup plus à la guerre qu'à sa femme : il se couvrit de gloire à Lens; mais il périt dans un misérable combat, à Charenton, en 1649. Il faut aussi convenir qu'il s'était dérangé le premier, et en mourant il en demanda pardon à celle dont il avait surtout blessé l'orgueil[3]. La jeune et belle veuve se consola bientôt; elle s'empara du cœur de Condé, vide depuis quelque temps, et s'appliqua à le garder en donnant le sien à un autre, habile dans l'art de mener de front ses intérêts et ses plaisirs. Les mémoires du temps, et particulièrement ceux de La Rochefoucauld, nous la peignent ménageant à la fois et l'impérieux Condé dont elle tirait de grands avantages, et l'ombrageux Nemours qu'elle préférait, s'efforçant de les concilier, et de les gagner l'un et l'autre à la cour avec laquelle elle avait un traité secret. Un peu plus tard, elle se perd dans les intrigues les plus diverses, se liant avec le maréchal d'Hoquincourt et avec l'abbé Fouquet, retenant sur Condé absent le pouvoir de ses charmes, l'essayant sur le jeune roi

1. *Œuvres de Voiture*, t. II, p. 174, épître à M. de Coligny.

2. *Œuvres de Sarasin*. in-4°; *Poésies*, p. 74. — Voyez aussi dans *les Poésies de Jules de la Mesnardière, de l'Académie française, conseiller du roy et maistre d'hostel ordinaire de sa Majesté*, Paris, chez Sommaville, 1656, in-fol., un Rondeau intitulé : l'enlèvement de Mlle de Bouteville.

3. Mme de Motteville. t. III, p. 133, etc.

Louis XIV, épousant en 1664 le duc de Mecklembourg dans l'espoir d'une couronne en Allemagne, et laissant après elle la réputation d'avoir été aussi belle et aussi intéressée que la duchesse de Montbazon [1]. Celle-ci possédait sans doute dans un degré supérieur les grandes parties de la beauté; mais l'autre, moins imposante, était mille fois plus gracieuse [2]. Elles ont été tour à tour les deux plus dangereuses rivales et les mortelles ennemies de Mme de Longueville.

Mais voici une personne toute différente, et dont le sort, comme le caractère, forme un parfait contraste avec celui de Mme de Châtillon; bien belle aussi, mais moins éblouissante et plus touchante; qui n'avait peut-être pas l'esprit et la finesse de sa séduisante amie d'enfance, mais qui n'en connut jamais les artifices et les intrigues; qui brilla un moment pour s'éteindre vite, mais qui a laissé un souvenir vertueux et doux; supérieure peut-être à Mlle de La Vallière elle-même, car elle aussi elle a aimé et elle a su résister à son cœur, et, sans avoir failli, trompée dans ses affections, elle a voulu finir sa vie comme la sœur Louise de la Miséricorde. Ne la plaignons pas trop : elle a goûté en ce monde un inexprimable bonheur; elle a senti battre pour elle le cœur d'un héros, celui du vainqueur de Rocroy et de Fribourg, de l'ardent et impétueux duc d'Enghien, qui ne pouvait la quitter sans verser des

1. Voyez, sur Mme de Montbazon, le chapitre qui suit.

2. Mme de Châtillon a pris soin de décrire en détail sa personne dans les *Divers Portraits* de Mademoiselle, et quand nous la rencontrerons dans la Fronde où elle joue un rôle important, nous tâcherons de la bien faire connaître d'après des portraits parfaitement authentiques, qui nous la montrent à ses différents âges.

larmes et sans s'évanouir. Sensible à une passion si vraie et qui promettait d'être si durable, mais la désarmant en quelque sorte par le charme d'une vertu modeste et sincère, elle a fait connaître à Condé, une fois du moins en sa vie, ce que c'était que l'amour véritable. Depuis, il n'a plus connu que l'enivrement passager des sens, surtout celui de la guerre, pour laquelle il était né, qui a été sa vraie passion, sa vraie maîtresse, son parti, son pays, son roi, le grand objet de toute sa vie, et tour à tour sa honte et sa gloire.

Cette charmante créature, qui pendant plusieurs années a été l'idole de Condé, est la jeune Mlle Du Vigean. Sa destinée est si touchante, et elle est si intimement liée à celle de Mlle de Bourbon et de Mme de Longueville, qu'on nous pardonnera de lui consacrer quelques pages.

Mlle Du Vigean était la fille cadette de François Poussart de Fors, d'abord baron, puis marquis Du Vigean[1], et d'Anne de Neufbourg qui fit une assez grande figure sous Louis XIII, grâce à l'amitié de la duchesse d'Aiguillon, nièce de Richelieu. Admise dans le plus grand monde, les lettres et les poésies de Voiture témoignent que Mme Du Vigean y tenait fort bien sa place[2]. Ses

1. Les Du Vigean étaient une très ancienne maison du Poitou. Le marquis de Fors Du Vigean était protestant, Anne de Neufbourg catholique; dans ce mariage mixte il avait été convenu que les filles seraient de la religion de leur mère, et les garçons de celle du chef de la famille, détail de mœurs assez curieux qui se trouve dans une Oraison funèbre d'Anne Du Vigean, duchesse de Richelieu; voyez l'APPENDICE, notes sur le chap. II.

2. Lettre de Voiture à Mme Du Vigean en lui envoyant une élégie qu'elle lui avait demandée, t. Ier, p. 27. C'est aussi Mme Du Vigean qu'il désigne sous le nom de la *belle baronne* dans deux couplets

succès et la liaison qui en était la source ne pouvaient manquer de lui faire des envieux, et il se répandit sur elle et Mme d'Aiguillon des bruits divers, mais également fâcheux, dont on retrouve un écho non affaibli dans la chronique scandaleuse de Tallemant et dans les chansons du temps[1]. Elle possédait à La Barre, près de Paris, au-dessus de Saint-Denis et d'Enghien, tout près de Montmorency, une charmante maison de plaisance que Voiture a décrite, et où elle recevait magnifiquement la meilleure et la plus haute compagnie, Mme la Princesse et même la reine[2].

Mme Du Vigean avait deux fils et deux filles. L'aîné des fils, le marquis de Fors, était un officier de la plus grande espérance, qui fut tué à l'âge de vingt ans, mestre de camp du régiment de Navarre[3], à ce siége d'Arras où le duc d'Enghien servait en volontaire. Il

des pages 120 et 127 du t. II. Joignez-y des vers du *Recueil de Pièces galantes de madame la comtesse de la Suze et de Pélisson*, t. Ier, p. 171 : « Vers irréguliers sur un petit sac brodé de la main de Mme Du Plessis-Guénégaud et donné à Mme Du Vigean. » Il paraît que les Du Vigean demeuraient d'abord dans le quartier Saint-Germain, ainsi que Mme d'Aiguillon, et qu'ils vinrent ensuite habiter rue Saint Thomas du Louvre, car dans les manuscrits de Conrart, in-4°, t. XVII, p. 857, nous rencontrons des vers *Pour Mme Du Vigean lorsqu'elle alla loger rue Saint Thomas du Louvre.* On la reçoit à l'entrée de la rue; puis au bas de l'escalier un nain lui présente un flambeau et la chaîne du quartier, enfin une nymphe lui offre des parfums à la porte de sa chambre.

1. Tallemant, t. II, p. 32, et Bibliothèque de l'Arsenal, *Recueil de chansons historiques*, t. Ier, p. 149.

2. *Œuvres*, t. Ier, p. 20-25, lettre dixième au cardinal de La Vallette. Voyez aussi Scarron, *Voyage de la reine à La Barre*, vers adressés à Mlle d'Escars, sœur de Mme de Hautefort, p. 178 du t. VII, édit. d'Amsterdam, 1752. Dans la *Clef du grand dictionnaire des Précieuses*, p. 13, La Barre s'appelle *Bastride*.

3. Mémoires de Montglat, p. 281 du t. XLIX de la collection de Petitot.

avait été fait deux fois prisonnier, deux fois il s'était tiré des mains de l'ennemi, mais il périt après des prodiges de valeur. Il fut pleuré par le duc d'Enghien et par tous ses camarades. On lui fit de magnifiques funérailles, et un des poëtes de Richelieu, Desmarets, composa en son honneur bien des vers et une longue élégie[1]. Son jeune frère, qui servit aussi avec distinction, finit bien plus tristement : marié en 1649 à Charlotte de Nettancourt d'Haussonville, il périt assassiné en 1663, sans qu'on sache bien en quelles circonstances[2].

Quant aux deux sœurs, leur éloge est partout dans les poésies galantes de cette époque. On les vantait à l'égal de Mlle de Bouteville et de Mlle de Bourbon[3], et Voiture les met dans une revue des beautés de la cour de Chantilly, adressée à Mme la Princesse[4]. Il se plaît à célébrer la mère et les deux filles, et particulièrement la jeune Du Vigean :

Baronne, pleine de douceur,
Êtes-vous mère, êtes-vous sœur
De ces deux belles si gentilles
Qu'on dit vos filles ?
. . . . . .
Sur son visage (de la sœur aînée) et sur ses pas
Naissent des fleurs et des appas
Qu'ailleurs on ne voit point éclore, etc.

Vigean (la plus jeune) est un soleil naissant,
Un bouton s'épanouissant, etc.

Sans savoir ce que c'est qu'amour
Ses beaux yeux le mettent au jour,

1. Desmarests, *Œuvres poétiques*, in-4°, 1641, p. 18-20.
2. Voyez l'Appendice, notes sur le chap. deuxième.
3. Les Poésies de Jules de la Mesnardière, etc., à Mlle de Vandy :

« Doresnavant auprès des Longuevilles,
Près des Vigeans, Beuvrons et Boutevilles, etc. »

4. T. Ier, p. 131.

Et partout elle le fait naître
Sans le connaître [1].

Voici encore quelques mots de Voiture jusqu'ici inintelligibles et qui ont maintenant une application certaine :

Notre Aurore de La Barre
Est maintenant un soleil.
. . . . . .
Cette beauté souveraine
A rallumé mes vieux ans, etc.

Évidemment le poëte veut parler de Mlle Du Vigean la cadette, qui, après avoir été un soleil naissant, une aurore, était devenue en quelques années un soleil même; et elle est appelée l'Aurore de La Barre, du nom de la maison de plaisance dont elle était le plus aimable ornement.

En écrivant tous ces vers en l'honneur de Mlles Du Vigean, Voiture avait sans doute sous les yeux les devises qu'on avait faites pour elles et pour leur mère, et qui sont conservées dans les papiers de Conrart : « Pour Mme Du Vigean, qui avait perdu son fils aîné, un oranger ayant au pied sa plus haute branche coupée, chargée de fleurs et de fruits : *Quis dolor !* » — « Pour Mlle de Fors, sa fille aînée, une rose entre plusieurs fleurs : *Dat decor imperium.* » — Pour Mlle Du Vigean, sa seconde fille, une bougie allumée et des papillons autour : *Oblecto, sed uro.* » Ajoutons ces devises, qui peignent si bien le caractère et déjà la réputation de celles qui en sont le sujet : « Pour Mlle de Rambouillet, une couronne avec cette inscription : *Me*

1. *Ibid.*, p. 136.

quieren todos. » — « Pour Mlle de Bourbon, une hermine : *Intus candidior*[1]. »

Déjà, en 1635, dans le grand bal donné au Louvre par Louis XIII, où l'on eut tant de peine à faire aller Mlle de Bourbon, et qui fut l'écueil de sa ferveur religieuse, parmi les dames qui y dansèrent avec elle, André d'Ormesson[2] cite Mlles Du Vigean. L'aînée, Anne Fors Du Vigean, était jolie, douce, insinuante, et, dit Mme de Motteville, ambitieuse autant qu'adulatrice[3]. On la ma-

1. Bibliothèque de l'Arsenal, manuscrits de Conrart, in-4°, t. XI, p. 855. Les devises étaient alors à la mode, comme plus tard Mademoiselle y mit les portraits, et Mme de Sablé les maximes et les pensées. Les devises n'avaient rien d'officiel, et en cela elles ressemblaient à ce que l'on appelle aujourd'hui des cachets de fantaisie, qu'il ne faut pas confondre avec les armes des familles. On faisait des devises et des emblèmes pour soi-même et pour les autres; on les faisait peindre, et ce devenaient de véritables ouvrages d'art. Il y en a à l'Arsenal, *Belles-Lettres françaises*, n° 348, un recueil in-folio sur vélin de toute beauté. Il avait été fait pour Mme la duchesse de La Trémouille, dont on trouve le portrait parmi ceux de Mademoiselle. Chaque devise occupe une feuille entière. On y voit entre autres celles d'Anne d'Autriche, de Mme la Princesse, de Mlle de Montpensier, de la princesse Marie, reine de Pologne, de la duchesse d'Epernon, Marie du Cambout, de sa belle-fille Anne Christine de Foix La Vallette d'Épernon, la carmélite dont nous avons rappelé la touchante histoire, de Marguerite, duchesse de Rohan, de la marquise de Rambouillet et de sa fille Mme de Montausier, d'Anne de Fors Du Vigean, duchesse de Richelieu, de Gabrielle de Rochechouart, marquise de Thianges, sœur de Mme de Montespan, et de plusieurs autres femmes illustres du XVIIe siècle. Nous nous bornons à donner la devise de Mme de Longueville. Elle est bien différente de celle de Mlle de Bourbon : c'est une touffe de lis, sur une nichée de serpents, avec ces mots : *Meo moriuntur odore.* — Il a été imprimé des *Devises Espagnoles et Italiennes sur les plus illustres et signalées personnes du royaume*, par le sieur de la Gravette, dédiées à la duchesse de Vitry. Les deux devises de Mme de Longueville la montrent tour à tour à l'hôtel de Rambouillet et dans l'austère retraite de Port-Royal et des Carmélites : « *Mira al desgaire.* — *Ride di suoi sogni.* »

2. Voyez plus haut, chap. Ier, p. 114.

3. T. III, p. 393. Voyez aussi t. IV, p. 39.

ria, en 1644, à M. de Pons, le frère aîné de Miossens depuis le maréchal d'Albret. Restée veuve, en 1648, maîtresse de la confiance de la duchesse d'Aiguillon amie intime de sa mère, elle sut adroitement se faire aimer de son neveu, le jeune duc de Richelieu, et elle parvint à s'en faire épouser, malgré la duchesse sa tante et malgré la reine, grâce à la protection de Condé et de Mme de Longueville. Cette protection, qui fit sa fortune, elle la devait à des souvenirs d'enfance, surtout au sentiment tendre et profond que Condé et sa sœur avaient eu de bonne heure et qu'ils gardèrent toute leur vie pour sa cadette, la jeune, belle et infortunée Mlle Du Vigean.

Les mémoires contemporains ne donnent ni le nom particulier, ni la date précise de la naissance de cette aimable personne. Mais grâce aux documents inédits qui nous ont été communiqués, nous savons que la jeune Du Vigean était née en 1622, et qu'elle s'appelait Marthe[1], nom modeste qui répond si bien à son caractère et à sa destinée. Elle était donc à peu près du même âge que Mlle de Bourbon. Elle avait été élevée avec elle, et quand elles parurent ensemble à la cour, elles jetèrent presque le même éclat. On ne possède d'elle aucun portrait, ni peint ni gravé, ni aucune description qui en puisse tenir lieu. Ses charmes étaient encore relevés par une pudeur pleine de grâce, et les vers que nous avons cités de Voiture la montrent toute jeune, dans l'innocence et la candeur d'une beauté qui s'ignore et qui fait naître l'amour sans l'éprouver elle-même.

1. Déposition olographe dans l'affaire de la béatification de la mère Madeleine de Saint-Joseph : « *Je, seur Marthe Poussar du Vigean, ditte de Jésus, agée de* 28 *ans et de religion trois et demy... Ce* 17 *novembre* 1650. » Voyez l'APPENDICE, notes sur le chapitre deuxième.

Disons avant tout, pour justifier Condé et celle qui accueillit ses premiers hommages, que l'inclination du duc d'Enghien pour la jeune Du Vigean précéda son mariage avec Mlle de Brézé, nièce du cardinal, et remonte jusqu'à l'année 1640, où le jeune duc menait à Paris, à l'hôtel de Condé, à Liancourt et ailleurs l'aimable vie que nous avons décrite, entouré de ses camarades de l'armée et parmi les charmantes et dangereuses compagnes de Mlle de Bourbon. C'est là qu'il rencontra Mme Du Vigean et ses deux filles, et qu'il commença, dit Lenet, « à prendre pour Mlle Du Vigean une estime et une amitié qui devint plus tard un amour fort passionné et fort tendre[1]. » En 1640, le jeune duc avait dix-neuf ans, et Mlle Du Vigean en avait dix-huit.

A la rigueur, le duc d'Enghien pouvait fort bien s'imaginer qu'il ne lui serait pas impossible d'obtenir de son père et du roi, c'est-à-dire du cardinal de Richelieu, leur consentement à un mariage disproportionné sans doute, mais qui n'avait rien de dégradant. Mlle Du Vigean était fort riche, et sa famille était en grand crédit; Richelieu la favorisait, et il ne lui eût pas trop déplu de voir un prince du sang descendre un peu de son rang. Le mariage qui fut imposé à Condé quelque temps après n'était pas beaucoup plus relevé que celui-là. Un peu d'illusion était permis à l'âge et à l'impétuosité du jeune duc, et, une fois les affections engagées, elles ne cédèrent qu'au temps et à la nécessité.

Avec un pareil sentiment dans le cœur, on comprend combien le duc d'Enghien a dû souffrir du mariage au-

1. Édit. Michaud, p. 550.

quel il fut condamné en 1641. C'est au chagrin de ce mariage qu'on attribua en grande partie la maladie qu'il fit alors. Bien que sa jeune femme, Claire Clémence Maillé de Brézé, fût fort agréable, il ne vécut point avec elle, et forma dès lors le dessein de la répudier dès qu'il le pourrait. Il protesta contre la violence qui lui était faite, et consigna cette protestation dans un acte notarié, revêtu de toutes les formes légales et signé par lui, par le président de Vernon, surintendant de sa maison, et par Perrault, alors son secrétaire [1].

Nous avons raconté comment[2], malgré sa maladie, dès qu'il apprit que la campagne allait s'ouvrir, rien ne put le retenir, ni les prières de sa famille, ni les larmes de sa maîtresse ; il partit à peine convalescent et revint couvert de gloire. A son retour, il continua de « donner à Mlle Du Vigean toutes les marques d'une passion tendre et respectueuse [3]. »

En 1642, étant aux eaux de Bourbon avec le cardinal de Richelieu, le duc d'Enghien, au milieu des plus difficiles conjonctures, saisit un prétexte pour s'en venir à Paris, « où la passion qu'il avait pour Mlle Du Vigean l'appelait[4]. »

C'est surtout après la mort du cardinal, dans les années 1643 et 1644, qu'éclatèrent les amours de Condé. La galanterie étant alors à la mode, ces amours n'avaient été un mystère ni un scandale pour personne. La Bibliotèque nationale possède une histoire manuscrite de la régence d'Anne d'Autriche dont l'auteur déclare avoir été le témoin de toutes les choses qu'il raconte, et, dans

1. Lenet. *ibid.* — 2. Plus haut, chap. Ier, page 73.
3. Lenet, *ibid.* — 4. *Ibid.*

une lettre adressée au prince de Condé, lui dédie en quelque sorte ces mémoires [1]. Il y est plusieurs fois question de la tendresse des deux jeunes gens. Après la campagne de Flandre, où le duc d'Orléans avait pris Gravelines et Condé Fribourg, « ces illustres conquérants, dit notre manuscrit, ayant apporté leurs lauriers aux pieds de la régente, qui étoit alors à Fontainebleau, se retirèrent, le premier à Paris, et l'autre à Chantilly. Si la cour de Fontainebleau surpassoit celle de Chantilly en nombre, celle-ci ne lui cédoit rien en galanterie et en plaisirs. La princesse de Condé, les duchesses d'Anguyen et de Longueville y estoient venues, accompagnées d'une douzaine de personnes de qualité les plus aimables de France. Outre la beauté du lieu, les jeux et la promenade, la musique et la chasse, et généralement tout ce qui peut faire un séjour agréable, se trouvoient en celui-ci. La jeune Du Vigean y estoit, pour laquelle le duc d'Anguyen avoit alors beaucoup d'estime et d'amitié. Elle, de son costé, y respondoit assez, et tout le monde les favorisoit [2]. »

1. *Supplément Français*, n° 925. L'auteur paraît s'être appelé Maupassant. « C'est la coutume, dit-il en commençant, de tous ceux qui se meslent de traitter d'histoire, de vouloir paroistre fidèles, désinteressés et exempts de toute passion. Pour moy je ne pretends persuader personne de ma sincerité, mais j'ose bien assurer d'avoir veu la plupart des choses que j'entreprends d'escrire dont plusieurs ont passé par mes mains. »

2. Il est bien vraisemblable que c'est Mlle Du Vigean, que, sous le nom de Phillis, désigne Sarasin dans ces vers adressés au duc d'Enghien, Œuvres de M. Sarasin, *Poésies*, p. 19 :

« Grand duc, qui d'Amour et de Mars
Portes le cœur et le visage, etc.
Ayant fait triompher les lis,
Et dompté l'orgueil d'Allemagne,
Viens commencer près ta Phyllis
Une autre sorte de campagne.

Il faut voir dans les mémoires du temps, les détails de ce curieux épisode de la jeunesse de Condé, les vicissitudes de cette liaison aussi tendre qu'elle était pure, les espérances, les craintes, les jalousies, tous les troubles heureux qui accompagnent l'amour. Mlle Du Vigean avait supplié Condé de dissimuler ses sentiments en public; elle l'avait engagé, en badinant peut-être, à faire semblant d'aimer Mlle de Bouteville; mais celle-ci était si belle, et le jeu était si dangereux, que Mlle Du Vigean se hâta de retirer son ordre et de défendre au duc de voir Mlle de Bouteville et de lui parler. Condé obéit encore; il rompit tout commerce avec sa cousine, et céda la place à d'Andelot[1]. Il s'empressa d'autant plus

Ne crains point de montrer au jour,
L'excès de l'ardeur qui te brule, etc.
Viens donc hardiment attaquer
Phyllis, comme tu fis Bavière, etc.
Nous t'en verrons le possesseur,
Pour le moins, selon l'apparence;
Car je crois que ton confesseur
Sera seul de ta confidence, etc.

Mais, malgré les présages de Sarasin, le duc d'Enghien n'eut rien à dire même à son confesseur.

1. Mme de Motteville, t. Ier, p. 295 : « Le duc d'Enghien avait une si forte passion pour Mlle Du Vigean, que j'ai ouï dire à Mme Du Vigean, sa mère, qu'il lui avait souvent dit vouloir rompre son mariage, comme ayant épousé la duchesse d'Enghien, sa femme, par force, afin d'épouser sa fille, et qu'il avait même travaillé à ce dessein. J'ai ouï dire à Mme de Montausier, qui a su toutes ces intrigues, que ce prince avait fait semblant d'aimer Mlle de Bouteville, par l'ordre exprès de Mlle Du Vigean, afin de cacher en public l'amitié qu'il avait pour elle, mais que la beauté de Mlle de Bouteville ayant donné frayeur à Mlle Du Vigean, elle lui avait défendu peu après de la voir et de lui parler, et qu'il lui avait obéi si ponctuellement que tout à coup il rompit tout commerce avec elle, et que, pour montrer qu'il n'avait nul attachement à sa personne, il l'avait fait épouser à d'Andelot. »

de favoriser ses projets qu'il le redoutait pour les siens. Mlle Du Vigean l'avait averti que son père songeait à la marier à ce même d'Andelot, et qu'il avait offert au maréchal de Châtillon une dot très considérable pour avoir son fils pour gendre. « Cette nouvelle, dit Mme de Motteville, avait donné de furieuses alarmes à ce prince : il en donnait souvent aux ennemis de l'État, mais son cœur n'était pas si vaillant contre l'amour que contre eux.[1] » Il prit donc l'épouvante, et, pour parer ce coup, il entra si vivement dans la passion de d'Andelot qu'il lui conseilla d'enlever Mlle de Bouteville.

Cependant il ne cessait de travailler à faire rompre son propre mariage. La duchesse d'Enghien étant tombée malade, il crut toucher au terme de ses vœux; mais sa femme guérit; il fallait donc obtenir une séparation juridique. La chose était à peu près impossible, car la duchesse d'Enghien était, alors du moins, parfaitement irréprochable, et malgré toutes ses résolutions il en avait eu un fils. Après Rocroy et Thionville, se croyant un peu plus fort de ses services et de sa gloire envers sa famille, il renouvela ses efforts pour ressaisir sa liberté. Il renonça par acte authentique en son nom et au nom de son fils à la part qui lui revenait dans l'immense succession de Richelieu, se moquant de la fortune, comme il le fit toute sa vie, et ne songeant qu'à son amour. Il paraît même qu'il avait mis dans ses intérêts sa mère, Mme la Princesse : c'est M. le Prince qui s'opposa opiniâtrément à ses désirs, bien moins pour demeurer fidèle à de solennels engagements, que par

1. *Ibid.*, p. 294.

cette ardente et insatiable cupidité qui était le fond de son caractère. Il protesta contre les actes de renonciation qu'avait faits le duc d'Enghien, et voulut le contraindre à vivre avec sa femme en conscience, comme on disait alors. Le jeune duc s'adressa à Mazarin, qui n'avait rien à lui refuser, et qui, très médiocrement scrupuleux, se serait peut-être prêté à une rupture des deux côtés souhaitée, s'il n'eût craint, qu'une fois dégagé, le duc ne portât ses vues au-dessus de Mlle Du Vigean[1]. La reine déclara que jamais elle ne donnerait les mains à ce que demandait le duc d'Enghien; et quelques jours après, le 12 décembre 1643, Mazarin et Mme la Princesse tenaient solennellement sur les fonts de baptême Henri Jules de Bourbon[2].

Le duc d'Enghien n'assista point à cette cérémonie et garda ses premiers sentiments : ils ne tenaient pas seulement à la beauté de Mlle Du Vigean, mais à sa parfaite honnêteté, à sa modestie, à cette tendresse à la fois dévouée

1. Mémoires de Mademoiselle, t. Ier, p. 85.

2. Nous tirons quelques-uns de ces détails d'une correspondance conservée aux archives des Affaires étrangères, celle d'un homme tout à fait inconnu nommé Gaudin, qui écrivait à Servien, alors à Münster, tout ce qui se passait d'important à la cour et à Paris, pour le tenir au courant des affaires. Cette correspondance commence en octobre 1643, et dure pendant plusieurs années : elle est d'un homme très bien informé et qui ne manque pas d'esprit. Collection de France t. 105, année 1643; lettre de Gaudin à Servien, du 21 novembre : « Son Altesse d'Anguyen n'a pas vu Mme sa femme depuis son retour, si ce n'est depuis trois jours que M. le Prince lui en a fait réprimande. » — Lettre du 28 novembre : « M. le Prince et le duc d'Anguyen ne s'accordent pas. M. le Prince a fait de nouveau une belle réprimande au duc d'Anguyen en la présence de Mme sa femme, sur le sujet du mariage, les ayant harangués fort longtemps, les exhortant à s'aimer l'un l'autre; disant au dit duc, puisque Dieu l'avoit ainsi voulu et leur avoit donné un fils, qu'il ne falloit pas abuser de la religion et des sacrements peur d'attirer sa malédic-

et vertueuse qui l'entraînait assez pour qu'elle se compromît un peu aux yeux du monde, mais sans rien accorder qui ternît dans l'esprit de Condé l'idéal de pureté angélique qu'elle lui représentait. De là cette passion mêlée de respect et d'ardeur qu'il brûlait de satisfaire en dépit de tous les obstacles, et qui ne fut jamais satisfaite. Mme de Motteville, instruite des moindres détails de cette intrigue amoureuse par Mme de Montausier, qui en avait été le témoin et presque la confidente, dit expressément, comme « une chose crue de tout le monde, » que Mlle Du Vigean « est la seule que Condé ait véritablement aimée[1]. » Mademoiselle, qui par divers motifs n'aimait pas celles que Condé aimait, et qui est accablante sur Mme de Châtillon, s'exprime ainsi sur les amours de Condé et de Mlle Du Vigean : « Elle était très-belle; aussi cet illustre amant en était-il vivement touché. Quand il partait pour l'armée, le désir de la gloire ne l'empêchait pas de sentir la douleur de la séparation, et il ne pouvait lui dire adieu qu'il ne répandît des larmes; et lors-

tion; qu'il avoit des gens auprès de lui qui ne servoient qu'à lui suggérer de mauvais conseils, et que ses ennemis ne se pourroient pas servir d'un meilleur moyen pour le mettre mal auprès de la reyne que celui-là. » — Du 4 décembre: « On croit que c'est la reyne qui empesche la dissolution du mariage. » — Du 12 décembre : « Mme la Princesse a tenu à la reyne quelques discours touchant la dissolution du mariage du dit duc, mais la reyne n'en veut point ouïr parler. M. le Prince veut que le duc d'Anguyen et la duchesse ayent part à la succession, et prétend faire casser la renonciation par eux faite, en se fondant sur la minorité, l'iniquité, la nécessité et les protestations contre; mais j'estime que cette affaire sera accommodée, et qu'on baptisera bientost l'enfant dont M. le cardinal Mazarin sera le parrain et Mme la Princesse marraine..... L'on baptise cette après-dînée l'enfant de M. le duc d'Anguyen, et dès le lendemain, M. le Prince fait donner assignation à Mme d'Esguillon pour avoir part à la succession. »

1. T. Ier, p. 303.

qu'il partit pour ce dernier voyage d'Allemagne (où il remporta la victoire de Nortlingen), il s'évanouit lorsqu'il la quitta[1]. »

Une telle situation était trop violente et trop fausse pour durer bien longtemps; elle se prolongea même au delà des bornes ordinaires. Mlle Du Vigean ne voulait être que la femme de Condé, et le mariage de celui-ci ne se pouvait rompre : rien n'avançait d'aucun côté, et tout le monde souffrait.

On comprend que les assiduités déclarées de Condé auprès de Mlle Du Vigean intimidaient ceux qui auraient pu prétendre à sa main. Il fut question pour elle de deux mariages. Parmi ses adorateurs était le marquis d'Huxelles, qui depuis épousa Marie de Bailleul, une des filles du surintendant des finances. D'Huxelles était un militaire fort distingué, qui pensa devenir maréchal de France, et dont les services et la mort prématurée à la suite de ses blessures[2] comptèrent à son fils pour obtenir le bâton. Il avait songé très sérieusement à épouser Mlle Du Vigean, mais il recula devant les bruits qui n'avaient pu manquer de se répandre, « quoique, dit Lenet, d'où nous tirons ces renseignements[3], je sache, avec toute la certitude qu'on peut savoir les choses de cette nature, que jamais amour ne fut plus passionné de la part du prince, ni écouté avec plus de conduite, d'honnêteté et de modestie de la part de Mlle Du Vigean. » Et en cela

1. Mademoiselle, *ibid.*

2. Le marquis d'Huxelles mourut en 1658 de ses blessures, et un peu de dépit de n'être pas nommé maréchal. Son fils le fut en 1703. Mme d'Huxelles était aimable et spirituelle, elle mourut très-vieille en 1712.

3. Lenet, Ire partie, p. 207.

Mme de Motteville et Mademoiselle sont entièrement d'accord avec Lenet.

Mlle Du Vigean avait aussi été recherchée par un autre gentilhomme aimable et brave, le marquis Jacques Stuart de Saint Mégrin, frère de la belle Saint Mégrin dont le duc d'Orléans fut si amoureux. Saint Mégrin aimait depuis longtemps Mlle Du Vigean[1]; mais il n'osait aller sur les brisées de Condé. Plus tard il eut une extrême joie quand il sut qu'il pouvait être écouté, et il fit parler aussitôt aux parents de Mlle Du Vigean. Le mariage n'eut pas lieu : une passion telle que celle que nous venons de raconter devait avoir un autre dénoûment.

Après la campagne d'Allemagne de 1645 et la victoire si disputée de Nortlingen, le duc d'Enghien fit encore une grande maladie. C'est alors que désespérant de faire dissoudre son mariage et de vaincre les scrupules vertueux de Mlle Du Vigean, il prit la résolution et pour elle et pour lui de tourner ailleurs ses pensées. Mlle Du Vigean ne se plaignit point; elle ferma l'oreille à toutes les propositions, résista aux conseils et même aux ordres de sa famille, s'échappa un jour de la maison de sa mère, et dans tout l'éclat de la beauté et de la jeunesse se jeta aux Carmélites de la rue Saint-Jacques[2]. Condé ne chercha point

1. Mademoiselle, *ibid.*

2. Comme alors tout était matière de chansons, on fit sur ce grave et touchant événement les deux couplets suivants, que nous trouvons parmi les *Chansons notées* de l'Arsenal :

SUR L'AIR : *Laire lan lère.*

Lorque Vigean quitta la cour,
Les Jeux, les Grâces, les Amours
Entrèrent dans le monastère.

à la revoir, mais il conserva toujours pour elle, dit Lenet, « une mémoire pleine de respect.[1] » L'amour de Condé ne fut donc pas un caprice passager des sens et de l'imagination. Il commença avant son mariage; il dura quatre longues années; il persévéra ardent et pur au milieu des camps, et ne s'éteignit que dans le désespoir d'arriver à une fin heureuse, et encore à la suite d'une longue maladie, et après une crise violente d'où le vainqueur de Nortlingen sortit renouvelé, renonçant à jamais à l'amour pour ne plus songer qu'à la gloire et à l'ambition.

On voudrait suivre Mlle Du Vigean au couvent des Carmélites, et savoir en quel temps précis elle y entra, quels emplois elle y occupa et quand elle y mourut. Voilà ce que nuls mémoires contemporains ne nous apprennent, et ce que nous pouvons maintenant faire connaître avec certitude. Mlle Du Vigean fit profession en 1649; ainsi elle dut entrer aux Carmélites en 1647, puisqu'on ne pouvait faire ses vœux qu'après avoir été un an ou deux postulante et novice; elle prit en religion le nom de sœur Marthe de Jésus[2], elle mourut en 1665;

Laire la laire lan lère,
Laire la laire lan la.

Les Jeux pleurèrent ce jour-là;
Ce jour la Beauté se voila,
Et fit vœu d'être solitaire.
Laire la laire, etc.

1. *Ibid.* Le souvenir que Condé conserva à Mlle Du Vigean était tel que Mademoiselle assure, t. I, p. 88, que si Condé favorisa Chabot dans ses desseins sur Mlle de Rohan, c'est que Chabot avait été son confident auprès de Mlle Du Vigean. « Ainsi, dit-elle, après avoir été servi dans l'occasion qui lui était la plus sensible de sa vie, il ne faut pas s'étonner qu'il prit, avec la chaleur qu'il témoigna, le soin de faire réussir le mariage où Chabot aspirait. »

2. Ordinairement on prenait en religion son nom de baptême, comme

elle était sous-prieure en 1659, elle cessa de l'être en 1662; selon l'usage, elle dut l'être six ans, par conséquent de 1656 à 1662 : d'où il suit que toutes les lettres de Mme de Longueville adressées à la sœur Marthe et à la mère sous-prieure, de 1656 à 1662, le sont à la même religieuse, et que cette religieuse est Mlle Du Vigean, ce qui explique le ton particulièrement affectueux de ces lettres. Enfin nous avons trouvé à la Bibliothèque nationale, dans les portefeuilles du docteur Vallant et dans le fonds de Gaignières, deux billets de Mlle Du Vigean, devenue sœur Marthe, à Mme de Sablé, et un autre à cette même marquise d'Huxelles dont elle eût pu tenir la place. Ces billets sont les seules reliques jusqu'à nous parvenues de cette intéressante personne qui, pour avoir trop plu à un prince, fut réduite à ensevelir, à vingt-cinq ans, dans un cloître sa beauté et sa vertu[1].

Ainsi se terminent bien souvent les plaisirs de la jeunesse, les inclinations les plus nobles, les fêtes du cœur et de la vie. Mlle de Bourbon vit naître, croître et finir les amours de Condé et de Mlle Du Vigean. Villefore dit qu'elle les traversa, mais il n'en apporte aucune preuve; il est au moins bien certain qu'elle s'efforça de réparer, autant qu'il était en elle, le mal que fit son frère à sa jeune et charmante amie. En souvenir d'elle, elle combla sa sœur de bienfaits, et, quand la pauvre délaissée eut été chercher un asile aux Carmélites, elle entretint avec elle un commerce affectueux; elle la visitait et lui

Louise de La Vallière s'est appelée Louise de la Miséricorde, et Anne Marie d'Épernon, Anne Marie de Jésus, etc.

1. Voyez l'Appendice, notes sur le chapitre deuxième.

écrivait souvent, et, jusqu'à la fin de sa vie, elle la mit dans son cœur à côté de Mme de Sablé.

Mais ne devançons pas l'avenir. Nous en sommes encore aux illusions du bel âge, dans la saison des plaisirs et des amours. Pendant qu'autour d'elle, à l'hôtel de Rambouillet et à l'hôtel de Condé, à Chantilly, à Ruel, à Liancourt, tout respirait l'héroïsme et la galanterie, environnée de jeunes et brillants cavaliers, de gracieuses amies qui entraînaient après elles tous les cœurs, que faisait du sien Mlle de Bourbon? Le donna-t-elle aussi, comme Mlle Du Vigean et Mlle de Bouteville? Parmi tant d'adorateurs qui s'empressaient sur ses pas, n'en distingua-t-elle aucun? Tendre et un peu coquette, avec l'âme et les yeux de Chimène, quel Rodrigue la trouva sensible parmi les jeunes héros de la cour de son frère? A l'âge de dix-neuf ans, elle avait été promise à François de Lorraine, prince de Joinville, le fils aîné du duc de Guise[1]. C'eût été une puissante alliance que celle qui eût ainsi réuni les Montmorency, les Condé et les Guise; mais le prince de Joinville mourut en Italie, où il était allé retrouver son père, dans la violente et opiniâtre persécution que ne cessa d'exercer contre la maison de Lorraine l'implacable vengeur et le promoteur infatigable de l'autorité royale, le cardinal de Richelieu. On dit qu'il fut aussi question pour Mlle de Bourbon d'Armand, marquis de Brézé, neveu de Richelieu, le frère de celle qui fut imposée au duc d'Enghien, l'intrépide marin qui battit deux fois les flottes de l'Espagne, et périt, à vingt-sept ans, d'un coup de canon,

1. Villefore, p. 29 et 30.

au siége d'Orbitello, en 1646. Ce mariage eût mis entre les mains de la maison de Condé, au moyen des deux héroïques beaux-frères, toutes les forces de la France, ses armées de terre et de mer; il échoua par des motifs sur lesquels on ne s'accorde point[1]. Le duc de Beaufort, le plus jeune fils du duc de Vendôme, semble aussi avoir brigué le cœur et la main de Mlle de Bourbon. Mais les Condé n'aimaient point les Vendôme, surtout quand ils étaient en disgrâce; et le duc de Beaufort, plus brave que spirituel, et un peu vulgaire malgré ses prétentions chevaleresques, ne plut guère à la belle demoiselle qui l'éconduisit poliment : première origine d'un jaloux dépit que nous verrons bientôt paraître[2]. Enfin en 1642, M. le Prince et Mme la Princesse, ne trouvant pas un seul seigneur un peu jeune dans tout le royaume auquel la politique et l'intérêt leur permissent de donner Mlle de Bourbon, jetèrent les yeux sur le plus grand seigneur de France après les princes du sang, le duc de Longueville. Il était veuf de la fille du comte de Soissons, dont il avait eu Marie d'Orléans, qui avait déjà dix-sept ou dix-huit ans; il en avait quarante-sept, et même à cet âge il passait pour encore attaché à Mme de Montbazon. Mlle de Bourbon témoigna d'abord un peu de répu-

1. Villefore, *ibid.*

2. La Châtre, l'intime ami et le confident de Beaufort, dit bien qu'il aima Mme de Longueville (Mémoires, collect. Petit., t. LI, p. 230), mais sans marquer le temps de cette passion, ce qui peut laisser croire que ce fut après la mort de Richelieu, quand Mlle de Bourbon était déjà mariée et dans les premiers mois de 1643. Mais Mazarin fait entendre que ce fut plus tôt et avant le mariage, puisqu'il représente Beaufort, en 1643, irrité que Mlle de Bourbon eût épousé un autre que lui. *Carnets inédits de Mazarin*, carnet IIIe, p. 19.

gnance[1]; mais il fallut bien céder, et elle prit son parti avec la résolution qu'elle montrait dans toutes les grandes circonstances. Elle épousa donc, le 2 juin 1642, à vingt-trois ans, le cœur et l'esprit remplis de poésie et de galanterie, un homme beaucoup plus âgé qu'elle, et qui n'était pas même assez touché de ses charmes pour avoir entièrement renoncé à une ancienne maîtresse.

Les fêtes de ce mariage furent encore plus brillantes que celles du mariage du duc d'Enghien. Mlle de Bourbon marcha à l'autel avec une sorte d'intrépidité, et elle parut presque gaie à l'hôtel de Longueville, occupant trop les spectateurs de son éblouissante beauté pour qu'on remarquât la violence qu'elle se faisait. C'est son historien, le janséniste Villefore, qui nous a conservé cette tradition. Trompeuse apparence! gaieté, courage, éclat mensongers! Un an s'était à peine écoulé que la blanche robe de la jeune mariée avait déjà des taches de sang, et que, sans même avoir donné son cœur, longtemps encore inoccupé, elle faisait naître involontairement la plus tragique querelle, où l'un de ses adorateurs périssait, à la fleur de l'âge et peut-être sous ses yeux, de la main d'un de ces Guise auxquels elle avait été un moment destinée. Prélude sinistre des orages qui l'attendaient, première aventure qui consacra d'abord sa beauté d'une manière funeste, et lui conquit, à vingt-quatre ans, dans le monde de la galanterie, un renom, une popularité même presque égale à celle que la victoire avait faite à son frère le duc d'Enghien.

1. Villefore, p. 31.

CHAPITRE TROISIÈME

1642 — 1644

POÉSIE ET GALANTERIE. — ÉTAT DES AFFAIRES EN 1643. BATAILLE DE ROCROY. — MAZARIN. — LES IMPORTANTS. — MADAME DE MONTBAZON. — LETTRES ATTRIBUÉES A MADAME DE LONGUEVILLE. — DUEL DE COLIGNY ET DE GUISE A LA PLACE ROYALE. — UNE NOUVELLE INÉDITE DU XVIIIe SIÈCLE.

Voilà donc Mlle de Bourbon mariée le 2 juin 1642. « Ce lui fut une cruelle destinée : M. de Longueville était vieux, elle était fort jeune et belle comme un ange. » Ainsi s'exprime, sur ce mariage, Mademoiselle, fidèle interprète de l'opinion contemporaine[1].

Henri II, duc de Longueville, descendait de ce fameux comte de Dunois dont le nom est lié à celui de Jeanne d'Arc dans les grandes guerres de l'indépendance sous Charles VII. Il était fils de Henri d'Orléans, premier du nom, prince souverain de Neuchâtel et Vallengin, homme de guerre digne de ses ancêtres, qui porta à la Ligue un coup mortel par la victoire de Senlis. Sa mère était Catherine de Gonzague, sœur du duc de Nevers, le père des deux célèbres princesses, Marie, reine de Pologne, et Anne, la Palatine. Né en 1595, Henri II avait d'abord épousé Louise de Bourbon, fille du comte de Soissons, grand maître de France, morte en 1637, et dont il avait eu Marie d'Orléans, Mlle de Longueville, qui, ayant vingt-cinq ans, en 1650, au milieu de la Fronde, y joua aussi un certain rôle, et finit par épouser

1. T. Ier, p. 45.

le duc de Nemours, le dernier frère de celui qui fut tué par le duc de Beaufort. Ainsi, quand M. de Longueville prit une seconde femme en 1642, il avait quarante-sept ans, comme nous l'avons dit, et il lui apportait pour belle-fille une personne presque de son âge, d'un caractère tout différent du sien, assez belle, spirituelle, mais dépourvue de toute sensibilité, qui devint bientôt le censeur de sa belle-mère et son ennemie dans le sein de la famille, et jusque auprès de la postérité dans les Mémoires aigrement judicieux qu'elle a laissés sur la Fronde.

Le duc de Longueville était un vrai grand seigneur[1]. Il était brave et même militaire assez habile, libéral jusqu'à la magnificence, d'un caractère noble mais faible, facile à entraîner dans des entreprises téméraires pourvu que les apparences en fussent belles, mais « en sortant avec encore plus de facilité[2]. » Il commença par faire un peu d'opposition à Richelieu, puis il se soumit assez vite; sous Mazarin, d'abord comblé de faveurs, grâce à l'influence de son beau-père, M. le Prince, il reprit peu à peu ses airs d'indépendance sans oser les soutenir; plus tard, il entra assez vivement dans la Fronde; il partagea la captivité de ses deux beaux-frères, et, à peine hors de prison, il se raccommoda avec la cour. La nature l'avait fait pour suivre la route que ses pères lui avaient tracée et pour servir la couronne dans de grandes charges militaires et civiles, qu'il eût fort

1. On a un beau portrait de M. de Longueville, peint par Champagne et gravé par Nanteuil, en tête de *la Pucelle* de Chapelain, in-fol. 1656.

2. Ce sont les paroles mêmes de La Rochefoucauld que nous avons déjà citées plus haut, p. 40. Retz dit la même chose, t. Ier, p. 123 : « C'étoit l'homme du monde qui aimoit le plus le commencement de toutes les affaires.

dignement remplies. Le malheur de sa vie a été d'être presque toujours jeté, par sa faute et par celle des autres, dans des aventures au-dessus de sa portée, où ses qualités parurent moins que ses défauts.

Ajoutons que M. de Longueville, de mœurs assez légères, avait eu, dans sa première jeunesse, de Jacqueline d'Illiers, devenue abbesse de Saint-Avit près Châteaudun, une fille naturelle, Catherine Angélique d'Orléans, qui fut successivement religieuse en différentes maisons, et mourut abbesse de Maubuisson, à l'âge de quarante-sept ans, en 1664. Déjà sur le retour, il s'était épris de la duchesse de Montbazon, qui avait fort bien accueilli cette conquête utile, et s'efforça de la retenir, dit-on, même après le second mariage de M. de Longueville, malgré le mécontentement de Mme la Princesse et les reproches, souvent très-vifs, qu'elle adressait à son gendre.

Il faut en convenir, il n'y avait pas là de quoi captiver le cœur et l'imagination d'une jeune femme, telle que nous avons dépeint Mlle de Bourbon. Avec ses instincts de fierté et d'héroïsme, ses délicatesses d'esprit et de cœur, ses principes et ses habitudes de précieuse, elle ne pouvait guère admirer M. de Longueville; et, comme elle était faite, l'admiration était pour elle le chemin de l'amour. Elle devait être blessée qu'avec ce qu'elle était à tous égards on lui donnât une rivale; et ce qui pouvait la blesser davantage, c'est que cette rivale, si peu digne de lui être comparée par son caractère, était une des plus grandes beautés du jour; en sorte que l'infidélité au moins apparente de M. de Longueville ressemblait à une préférence offensante pour ses charmes;

et Mlle de Bourbon n'était pas seulement tendre, elle était glorieuse et un peu coquette. Cependant, comme elle n'aimait pas son mari, sa douceur, soutenue par son indifférence, la sauva de l'irritation. Seulement elle se crut autorisée à se laisser adorer en toute sécurité de conscience, et elle continua de vivre à l'hôtel de Longueville[1], comme elle le faisait à l'hôtel de Condé, avec la même cour de jeunes amies et de brillants cavaliers; et cela d'autant plus aisément qu'en entrant dans une maison un peu inférieure à la sienne,

1. L'hôtel des ducs de Longueville n'est pas du tout celui qu'après la mort de son mari Mme de Longueville acheta du duc d'Épernon, rue Saint Thomas du Louvre, à côté de l'hôtel de Rambouillet, où elle a résidé avec ses enfants, et qui a porté son nom depuis 1664 jusqu'à la fin du XVIIe siècle. La demeure des Longueville était l'ancien hôtel d'Alençon (voyez Sauval, t. I, p. 65 et 70, surtout p. 119). Il était situé rue des Poulies, parmi les riches hôtels qui bordaient le côté droit de cette rue depuis la rue Saint-Honoré jusqu'à la Seine, et qui, avec leurs dépendances et leurs jardins, s'étendaient jusqu'au Louvre. Il était à peu près vis-à-vis la rue des Fossés Saint-Germain l'Auxerrois. Il avait à sa droite, vers la Seine, le Petit-Bourbon, qui, après avoir servi de demeure et de place forte dans Paris aux aînés de la maison de Bourbon, était devenu un bâtiment royal, une sorte d'appendice du Louvre, où le jeune roi Louis XIV donna plusieurs fois de grands bals, et dont la salle de théâtre fut prêtée à Molière pour y jouer quelque temps la comédie à son arrivée à Paris. A gauche, sur la même ligne, après l'hôtel de Longueville, venaient l'hôtel d'Aumont, et un peu plus rapprochés de l'église et de la maison de l'Oratoire, les hôtels de la Force et de Créqui. Quand donc, en 1663, Louis XIV, entré en pleine possession de l'autorité royale et voulant signaler son règne par de grands monuments, entreprit d'achever le Louvre et de lui donner une façade digne du reste de l'édifice, il lui fallut abattre, avec le Petit-Bourbon, une partie des hôtels de la rue des Poulies, entre autres celui de Longueville. C'était le plus ancien et le plus considérable. Il se composait d'un grand bâtiment d'entrée, d'une vaste cour, de l'hôtel proprement dit et d'immenses jardins. Ceux de nos lecteurs qui désireraient s'assurer de l'exactitude de ces détails n'ont qu'à jeter les yeux sur l'excellent plan de Gomboust, qui représente admirablement le Paris du XVIIe siècle en 1652.

l'orgueil de M. le Prince et de Mme la Princesse lui avait gardé le titre et les priviléges d'une princesse du sang royal[1].

Les fêtes du mariage étaient à peine terminées, que Mme de Longueville fit une petite maladie. La petite vérole, alors si redoutée, qui l'avait chassée de Chantilly, et contre laquelle elle avait fait à Liancourt d'assez mauvais vers, l'atteignit dans l'automne de 1642, et mit en péril le charmant visage. Tout Rambouillet s'émut. La marquise de Sablé, trop fidèle à cette peur de la contagion, qui a été le ridicule de sa vie, ne put obtenir d'elle-même, malgré la tendresse la plus sincère, de soigner l'intéressante malade; mais Mlle de Rambouillet ne l'abandonna point[2]; et ce fut une sorte de joie publique lorsqu'on apprit que Mme de Longueville avait été épargnée, et que, si elle avait perdu la première fraîcheur de sa beauté, elle en avait conservé tout l'éclat. Ce sont les paroles mêmes de Retz, et le galant évêque de Grasse, Godeau, les confirme par les compliments alambiqués en manière de sermon qu'il adresse à ce sujet à Mme de Longueville[3].

Pendant cette indisposition, M. de Longueville n'était pas auprès de sa femme. Le cardinal de Richelieu venait de l'envoyer prendre le commandement de l'armée d'Italie à la place du duc de Bouillon, l'aîné de Turenne,

1. Archives des affaires étrangères, France, t. C, p. 55 : « Projet de brevet pour conserver le rang de Princesse du sang à Anne de Bourbon, duchesse de Longueville. »

2. Voyez toute cette petite affaire, et l'agréable correspondance à laquelle elle donna lieu, dans Madame de Sablé, chap Ier.

3. Mademoiselle a beau dire, t. Ier, p. 47, que Mme de Longueville resta marquée de la petite vérole, Retz, nous l'avons vu, affirme le contraire, t. Ier, p. 185 : « La petite vérole lui avait ôté la pre-

qui, compromis dans l'affaire du grand-écuyer Cinq-Mars, avait été arrêté par ordre du cardinal à la tête de son armée, conduit de Cazal à Lyon au château de Pierre-Encise, et se trouva encore très heureux de racheter sa vie par l'abandon de sa place forte de Sédan.

L'hiver de 1643 s'écoula pour Mme de Longueville dans les agréables occupations qui avaient charmé son adolescence. Elle était sans cesse au Louvre, à l'hôtel de Condé, à la Place Royale ou à l'hôtel de Rambouillet, dont l'éclat s'accroissait chaque jour. C'était à peu près le temps de la *Guirlande de Julie*. Tallemant s'était proposé d'ajouter au recueil des poésies de Voiture beaucoup d'autres pièces de l'hôtel de Rambouillet. En vérité, nous pourrions le suppléer à l'aide des manuscrits de Conrart, qui était aussi un des habitués de l'illustre hôtel. Nous puiserions à pleines mains dans ces manuscrits inépuisables, et nous n'aurions que l'embarras du choix. Mais si tous ces vers peignent fort bien la société du XVIIe siècle, amoureuse de l'esprit comme de la bravoure, enivrée d'héroïsme et de galanterie, ils agréeraient peut-être fort médiocrement à celle d'aujourd'hui, et nous avons déjà mis les lecteurs à une épreuve que nous n'oserions renouveler. Disons seulement que Mme de Longueville fut encore plus entourée que Mlle de

mière fleur de la beauté, mais elle lui en avait laissé tout l'éclat. » *Lettres de Mgr. Godeau sur divers sujets.* Paris 1713, lettre 76, p. 243 : « De Grasse, ce 13 décembre 1642..... Pour votre visage, un autre se réjouira avec plus de bienséance de ce qu'il ne sera point gâté. Mlle Paulet me le mande. J'ai si bonne opinion de votre sagesse, que je crois que vous eussiez été aisément consolée si votre mal y eût laissé des marques. Elles sont souvent des cicatrices qu'y grave la divine miséricorde pour faire lire aux personnes qui ont trop aimé leur teint que c'est une fleur sujette à se flétrir devant que d'estre épanouie, etc. »

Bourbon de cet encens poétique[1] un peu fade, il est vrai, mais qui rarement a déplu aux beautés les plus spirituelles. Nous avons sous les yeux des poésies de toute sorte et de toute main qui la représentent tantôt aux bals du Louvre et du Luxembourg[2], tantôt au Cours

1. On nous permettra de donner au moins quelques courts échantillons de ces poésies. Manuscrits de Conrart, in-4°, t. XVII, p. 721, un poëte, dont nous ignorons le nom, s'exhorte lui-même à composer un bel épithalame pour le mariage de M. de Longueville et de Mlle de Bourbon :

« D'Orléans la gente pucelle
N'était si bonne ni si belle
Que la pucelle de Bourbon, etc. »

A propos d'épithalame, on a celui qu'un poëte très-médiocre, nommé Arbinet, composa et imprima en 1642 : *le Génie de la maison de Longueville, sur le mariage de Mgr. le duc de Longueville et de Mlle de Bourbon*, in-4°, Paris, 1642. Au t. XXIV des manuscrits de Conrart, p. 647, sont des vers attribués à Desmarets, mais qui ne se peuvent trouver dans son recueil, puisque ce recueil est de 1641 et antérieur au mariage. Desmarets y compare M. de Longueville à son ancêtre Dunois, qui passait pour avoir fait la cour à la Pucelle d'Orléans :

« Vous brûlez comme lui, mais d'un feu différent;
Il brûla pour l'amour d'une sainte pucelle;
Vous, pour une aussi sainte et d'un cœur aussi grand,
Mais plus noble, plus douce et mille fois plus belle. »

Autre pièce, *Ibid.* t. XVII, p. 823 :

POUR LE ROI DES SARMATES A Mlle DE BOURBON.

« Adorable beauté qui, dessous votre empire,
Voyez brûler les dieux d'une secrète ardeur;
Si vous ne voulez pas soulager mon martyre,
Au moins lisez ces vers où j'ai peint sa grandeur.
Je suis bien malheureux si votre esprit estime
Que plutôt que parler un amant doit mourir,
Et que, contre l'honneur, c'est faire un même crime
De lui prêter l'oreille et de le secourir, etc. »

2. Manuscrits de Conrart, in-4°, t. X, p. 945. Un poëte inconnu écrit au nom de Mme de Longueville et de ses amies de l'hôtel de Rambouillet, au duc d'Enghien, qui était alors à l'armée, pour lui raconter leurs occupations, leurs brillantes toilettes et leurs succès au bal :

« Madame votre sœur m'oblige à vous écrire,
Et dans une prison qui vaut bien un empire,

avec ses deux belles amies, Mlles Du Vigean [1], tantôt suivant son mari dans son gouvernement de Normandie,

C'est-à-dire, Seigneur, dedans son cabinet,
M'enferme seule à seule avecque Rambouillet.
Notre charge, Seigneur, est de vous rendre conte,
Et dire franchement, et sans aucune honte,
La peur qu'ont nos beautés de manquer de galants,
Tandis que vous errez parmi les Allemands.
. . . . . .
Mademoiselle enfin, comme chef de cabale,
Avec un des Elbeuf fit le tour de la sale;
Puis prit pour le second le prince Palatin,
Qui prit soudainement la duchesse d'Enghien.
Elle fit dignement; car, au lieu d'un Vieuxville,
Elle prit l'un de nous. C'est lors que Longueville,
Comme un soleil levant venant faire son tour,
A ravi tout l'éclat des dames de la cour.
Elle ne manqua pas de prendre Roquelaure
Afin qu'il fit danser l'agréable de Faure (Mlle Fors Du Vigean l'aînée).
Après, les Saint-Simon, les Brissac, Miossen (pour Miossens)
Prirent et Rambouillet et la jeune Vigean. »

1. Manuscrits de Conrart, t. XIII, p. 340. Autre épître au duc d'Enghien :

« Si nous avions ou rimes ou rimeur,
Nous vous dirions, très illustre seigneur,
Combien de maux nous cause votre absence, etc.
. . . . . .
Nous vous dirions que votre aimable sœur
Est maintenant fort pleine de douceur;
Et quelque froid semblant ou mine qu'elle face,
L'heureux flambeau d'hymen a su fondre sa glace.
Nous vous dirions que, durant ces beaux jours,
On voit briller dans le milieu du Cours
Son char plus beau que celui de l'Aurore.
A ses côtés étaient Marton et Fore, etc. »

Ce dernier vers, qui s'applique évidemment à Mlles Du Vigean, est une preuve de plus que la jeune Du Vigean s'appelait Marthe. Dans une autre pièce de vers adressée à Mlle Du Vigean, et qui pourrait bien être de Condé, manuscrits de Conrart, t. X, p. 1033, la jeune Du Vigean est encore appelée Marthe :

« Hélas ! ô grands dieux ! se dit-on,
Qu'est devenue Fore et Marton?
Et quelques-uns disent encore :
Qu'est devenue Marton et Fore?
. . . . . .
Et tout cela n'approche pas
De la fraîcheur et des appas
De Marton, la douce pucelle,
Ni de Fore, à mes yeux si belle, etc. »

et rappelée par l'hôtel de Rambouillet[1], partout poursuivie de soins et d'hommages, et montrant partout

1. Manuscrits de Conrart, in-4°, t. X, p. 968 :

« Princesse au teint de satin blanc,
Princesse du plus noble sang
Qui régna jamais dans le monde,
Et dont l'aimable tresse blonde
Surpasse en beauté les rayons
De l'astre par qui nous voyons :
Bien que de l'aimable demeure
Que nous habitons à cette heure,
Les ennuis qui troublent les sens
Sembleraient devoir être absents,
Quand nous pensons à votre absence,
Tout nous déplaît et nous offence.
Nous avons beau jeter les yeux
Sur un jardin délicieux,
Ou charmer notre esprit malade
Des plaisirs de la promenade,
Ouïr des rossignols chantants,
Voir des ruisseaux et des étangs,
Des fontaines et des cascades,
Des arbres et des palissades :
Tous ces plaisirs n'ont point d'appas,
Puisque nous ne vous voyons pas.
Nous ne voyons point cette grâce
En quoi nulle ne vous surpasse,
Ni cette admirable beauté
Par qui tout cœur est arrêté,
Et cette majesté divine,
Cette taille, ni cette mine,
Ni ce port noble et gracieux;
Bref, l'on ne voit point dans ces lieux
Cette merveilleuse personne,
Digne qu'on ferme sa couronne.
Mais s'il vous plaît nous consoler,
Ne pouvant de loin nous parler,
A vos servantes, quoiqu'indignes,
Envoyez quelque peu de lignes;
Que nous admirions dans l'écrit
Des marques de ce bel esprit
Dont il est tant de bruit en France, etc. »

Ces vers inédits pourraient bien être de Sarasin, car on trouve dans ses *Nouvelles Œuvres* des vers adressés à Mme de Longueville pour la remercier d'une lettre que, pendant une absence, elle avait écrite à ses amies de l'hôtel de Rambouillet, et qui pourrait bien être la lettre ici réclamée. Il serait assez naturel que l'auteur du remerciement fût aussi celui de la plainte et de la réclamation. *Nouvelles Œuvres* t. IIe, p. 249 : « *Princesse en tous lieux adorable, etc.*

une douceur pleine de charme, avec la nonchalance qui ne l'abandonnait guère lorsque son cœur n'était pas occupé. Et il ne l'était pas encore, ou il ne l'était qu'à la surface. Elle n'aimait point, mais elle avait distingué dans la foule de ses adorateurs Maurice, comte de Coligny, le frère aîné de d'Andelot, le fils du maréchal de Châtillon, qui avait soupiré pour elle avant son mariage, et ne s'était pas retiré devant un mari de quarante-sept ans, assez peu jaloux, et même encore dans les chaînes d'une autre.

« Je ne sais, dit Lenet[1], si Coligny s'attacha à Mlle de Bourbon par sa beauté, par son esprit ou par le respect qu'il lui devait; mais je sais bien que quoiqu'il ne la vît qu'en plein cercle, en présence de la Princesse ou du Duc, on ne laissa pas dans la suite du temps de dire qu'il avait des sentiments d'amour pour elle. » D'ailleurs pas un mot sur Coligny, sur son caractère, son esprit, sa personne. Tout ce que nous savons, c'est qu'il était un des amis particuliers de La Rochefoucauld, et surtout du duc d'Enghien[2] qui l'employa dans plus d'une négociation délicate. Nous avouons qu'un tel silence n'est guère en sa faveur; mais répondons nous à nous-mêmes que Coligny était jeune, qu'il n'avait pas eu le temps de se faire connaître, et qu'il a été naturellement éclipsé par son cadet d'Andelot, qui succéda à son titre et prit sa place auprès de Condé. Dans l'absence de tout autre document, un manuscrit de la Bibliothèque nationale, auquel déjà nous avons eu recours[3], nous

1. Édit. Michaud, partie inédite, p. 450.
2. Collec. Petitot, t. LI, p. 370 et 386.
3. Plus haut, p. 185.

fournit quelques détails dont nous ne garantissons point l'exactitude, mais qu'il ne nous est pas permis de négliger, faute de mieux. Ce manuscrit nous représente Coligny comme très bien fait, sans avoir pourtant une tournure fort élégante; spirituel et ambitieux, mais d'un mérite au-dessous de son ambition. L'auteur, prenant l'apparence pour la réalité, suppose aussi que Mme de Longueville partageait les sentiments de Coligny, parce qu'elle ne les rebutait pas, et il peint de couleurs assez romanesques les commencements de leurs prétendues amours. Nous donnons le passage entier en l'abandonnant au jugement du lecteur [1] :

« Anne de Bourbon, duchesse de Longueville, estoit alors une des plus aimables personnes du monde, tant par les charmes de son esprit que par ceux de sa beauté. Coligny, fils aisné du maréchal de Châtillon, l'aimoit passionnément, et l'on dit qu'il estoit aimé. C'estoit un garçon de fort belle taille, mais qui avoit plutost l'air d'un Flamand que d'un François. Il avait de l'esprit infiniment et des pensées vastes et grandes, mais on croit que sa valeur [2] n'égaloit pas son ambition. Avant même le mariage de cette princesse, il estoit au mieux avec elle. On dit qu'il se servit d'un moyen assez fin et fort extraordinaire pour lui déclarer sa passion. Le roman de *Polexandre* [3] estoit fort à la mode et fort en vogue,

1. Bibliothèque nationale, *Supplément français*, nº 925.

2. *Sa valeur*, pour ce qu'il valait, son mérite. Il ne peut pas être ici question de courage, un Coligny, un ami de Condé n'ayant jamais pu être soupçonné d'en manquer.

3. Le *Polexandre* de Gomberville, ou du moins la dernière partie, dédiée à Richelieu, parut en 1637. Ce roman eut un grand succès et en peu de temps plusieurs éditions; la meilleure et la plus complète est celle de 1645, en cinq parties formant huit volumes.

mais principalement à l'hostel de Condé, qu'on regardoit alors comme le temple de la galanterie et des beaux esprits. Le duc d'Enghien lisoit ce livre à toute heure, et y trouvant une lettre tendre et passionnée il la montra à Coligny, pour lequel il n'avoit rien de caché. Celui-ci sçut profiter d'un occasion si favorable, et proposa au duc d'Enghien d'en faire une copie pour la mettre adroitement dans la poche de la duchesse. Il ne se passoit presque pas de jour qu'il n'y eût à l'hostel de Condé quelque espèce de feste et l'on y dansoit presque tous les soirs. La proposition fut acceptée, et Coligny s'estant volontiers chargé de copier cette lettre, il la donna au duc d'Enghien. Ce jour-là, tout le monde estoit paré, et la duchesse brilloit de mille rayons. Le bal commença de bonne heure, et le duc, ayant pris la main de sa sœur, exécuta aysément leur dessein. Je ne scay pas davantage, mais il y a apparence que la lettre fut lue et que la duchesse ne s'en plaignit pas. »

Pendant que les jeunes gens se livraient ainsi aux plaisirs de la galanterie, de graves événements changeaient la face de la cour et de la France.

Richelieu était mort le 2 décembre 1642, après avoir vu Cinq-Mars monter sur un échafaud, le comte de Soissons enseveli dans sa victoire de la Marfée, et le duc de Bouillon contraint de céder à la royauté sa principauté de Sédan. A peine avait-il fermé les yeux, que ses ennemis avaient repris leurs desseins et leurs espérances. Fidèle à son ministre jusqu'après sa mort, Louis XIII continua sa politique en l'adoucissant; mais il ne lui survécut pas même une année. Le 14 mai 1643, il alla le rejoindre, laissant un roi de quatre ans, la ré-

gence aux mains d'une femme, notre frontière du nord menacée, les factions frémissantes, un conseil de régence mal constitué et divisé, mais, grâce à Dieu, Mazarin à la tête du cabinet et le duc d'Enghien à la tête de l'armée. C'en fut assez pour sauver la France.

Le duc d'Enghien reçut en Flandre, avant tout le monde, par un courrier extraordinaire, la nouvelle de la mort du roi. Il craignit que cette nouvelle n'enflât le courage des Espagnols et ne diminuât celui des Français; il prit la résolution de la cacher et de précipiter l'inévitable bataille où devaient se jouer les destinées de la patrie. Perdue, elle introduisait l'ennemi dans le cœur du pays; mais, gagnée, elle imprimait à l'Espagne et à l'Europe entière un respect de la France bien nécessaire au début d'un règne nouveau, elle affermissait la régence d'Anne d'Autriche, elle mettait la royauté au-dessus de toutes les factions, sans compter qu'elle élevait très haut la fortune de la maison de Condé. Le duc d'Enghien soumit l'affaire au conseil des généraux, mais pour la forme, déclarant qu'il prenait sur lui l'événement, et le lendemain 19 mai, pendant que l'on portait à Saint-Denis le corps de Louis XIII, il livra la bataille de Rocroy. Le jeune duc, qui n'avait pas encore vingt-deux ans, la gagna, grâce à une manœuvre qui révéla d'abord le grand capitaine et inaugura une nouvelle école de guerre[1]. Il s'était chargé, avec Gassion, du commandement de l'aile droite. Il avait confié sa gauche à La Ferté Seneterre sous le maréchal de l'Hôpital qui représentait la vieille école et qu'on lui avait donné pour le con-

1. Voyez plus bas sur Rocroy et sur les autres batailles de Condé le chap. IV.

duire. Il avait mis Espenan au centre avec l'infanterie, et placé la réserve entre les mains de Sirot, officier de fortune d'une bravoure à toute épreuve comme Gassion. Dirigée par le duc d'Enghien en personne, l'aile droite française renversa tout ce qui était devant elle et poussa vigoureusement l'ennemi. Pendant ce temps, l'aile gauche de La Ferté Seneterre et du maréchal de l'Hôpital était fort mal traitée, ses deux commandants mis hors de combat, et, en s'ébranlant, elle menaçait d'entraîner dans sa déroute le centre, où Espenan tenait toujours ferme mais demandait à grands cris du renfort. Un autre, avant Condé, n'eût pas manqué de revenir sur ses pas, de retraverser, dans une attitude équivoque, l'espace glorieusement parcouru, et de se porter au secours de sa gauche et de son centre, en ménageant sa réserve pour achever la victoire ou pour couvrir et réparer la défaite. Le jeune capitaine prit un tout autre parti : au lieu de reculer, il avance encore; puis, arrivé à la hauteur des lignes ennemies où était placée l'infanterie italienne, wallonne et allemande, il tourne à gauche, se jette sur cette infanterie, lui passe sur le ventre, et vient fondre sur les derrières de l'aile victorieuse, après avoir fait dire à Sirot de marcher avec toute sa réserve au secours d'Espenan et de l'Hôpital, et de rétablir à tout prix le combat, ce que fit admirablement Sirot. Ainsi prise entre deux feux, l'armée ennemie céda à gauche comme à droite, et la journée fut gagnée. Mais ce n'était pas assez d'avoir délivré la France du danger présent, il fallait en ce même jour délivrer en quelque sorte l'avenir en détruisant ce qui faisait la force et le prestige

des armées espagnoles, la vieille infanterie vraiment espagnole, qui formait la réserve en sa qualité de troupe d'élite, et, selon les règles de l'ancienne stratégie et la politique du cabinet de Madrid, avait été précieusement ménagée et n'avait pas encore donné, c'est-à-dire était restée inutile. Elle n'eut plus qu'à mourir. Condé l'assaillit de toutes parts avec ses escadrons victorieux, avec tout ce qu'il put ramasser d'infanterie et d'artillerie, et il finit, après une mémorable résistance, par la démolir de fond en comble : elle périt presque tout entière à Rocroy.

Au bruit de cette bataille où tout était merveilleux, la jeunesse du général, la hardiesse et la nouveauté des manœuvres, la grandeur des résultats, la cour et Paris ressentirent des transports d'enthousiasme. On avait redouté les derniers désastres, et on était sauvé, et on était victorieux, et on voyait s'ouvrir devant soi une longue suite de semblables victoires que promettait un pareil début. Depuis Henri IV, la France avait eu sans doute d'excellents généraux qui connaissaient bien leur métier et avaient eu des succès en Allemagne, en Espagne et en Italie; mais voici qu'il s'élevait un général de vingt-deux ans qui les effaçait tous, et créait une nouvelle manière de faire la guerre, où l'audace était au service du calcul, comme Descartes et Corneille, qu'on nous passe cette comparaison, venaient de créer une philosophie et une poésie nouvelles pour servir de solide fondement ou d'éclatant interprète à des sentiments et à des pensées sublimes. Rocroy répond au *Cid*, à *Cinna* et à *Polyeucte*, ainsi qu'au *Discours de la Méthode* et aux *Méditations*, dans l'histoire de la grandeur française :

époque incomparable que nulle autre n'a égalée, et dont n'approche pas même celle du consulat après Marengo, parce qu'au milieu de toutes ses splendeurs le consulat n'a eu ni Descartes ni Corneille [1] !

On se figure aisément l'ivresse de l'hôtel de Condé, quand un des camarades du duc d'Enghien dans ses amusements de Liancourt, La Moussaye, qui lui avait servi d'aide de camp pendant toute la journée, apporta la triomphante nouvelle. Toutes les muses de Rambouillet, grandes et petites [2], chantèrent les exploits de leur brillant disciple. Les drapeaux espagnols pris à Rocroy, furent étalés pendant plusieurs jours dans les grandes salles de l'hôtel de Condé, avant d'être transportés à Notre-Dame. Le peuple se pressait pour les contempler. Et en même temps que l'orgueil patriotique faisait battre tous les cœurs, on était ému jusqu'aux larmes en apprenant que le jeune capitaine, aussi humain et aussi pieux que brave, avait fait fléchir le genou à toute l'armée sur le champ de bataille pour remercier Dieu, qu'ensuite il avait pris soin des blessés, vainqueurs ou vaincus, comme s'ils étaient de sa propre famille, les consolant, les encourageant, leur distribuant les plus abondants secours sans jamais les humilier, et qu'il avait demandé pour ses lieutenants toutes les récompenses, ne voulant pour lui que la gloire, comme les héros des tragédies et des romans dont il était épris avec tout son siècle. Bientôt on sut qu'après quelques jours donnés à la religion et

1. Disons aussi qu'en 1643 Lesueur commençait l'*Histoire de saint Bruno*, et Poussin la seconde suite des *Sept Sacrements*.

2. Voiture, *lettre au duc d'Anguyen sur la bataille de Rocroy*, t. Ier, p. 296; La Mesnardière, *pour Mme de Saint-Loup après la bataille de Rocroy*, etc.

à l'humanité, le duc d'Enghien avait repris la poursuite de l'ennemi, et qu'il était déjà sous les murs de Thionville.

La maison de Condé avait besoin de l'éclat et de la force que lui renvoyait la victoire de Rocroy pour faire face à ses propres ennemis, et tirer satisfaction de l'insulte qui venait de lui être faite dans la personne de Mme de Longueville.

Il faut avoir une idée juste de la situation des affaires et de celle des partis qui se disputaient le gouvernement, pour comprendre l'importance d'une aventure qui en elle-même semble assez peu de chose.

Depuis la mort de Richelieu, il s'était formé une faction puissante composée de tous ceux que l'impérieux cardinal avait immolés à ses desseins, qu'il avait exilés ou emprisonnés, et qui, leur redoutable ennemi au cercueil, brûlaient de s'emparer de ses dépouilles. Ce qui s'était passé après Henri IV menaçait de se renouveler. Alors, on avait vu Marie de Médicis abandonner les ministres et les plans du grand roi, préférer à Sully le mari de la Galigaï, rompre avec les puissances protestantes et se tourner du côté de l'Autriche et de l'Espagne. C'en était fait de la politique d'Henri IV si Louis XIII, qu'il serait juste enfin de ne pas tant sacrifier à Richelieu, n'eût eu le cœur assez français pour mettre l'État au-dessus de sa mère. En 1643, les mécontents du dernier règne crurent avoir trouvé dans la reine Anne une autre Marie de Médicis, qu'ils allaient diriger à leur gré. Leurs espérances étaient naturelles. Anne était sœur du roi d'Espagne, Philippe IV : il lui était difficile de ne pas souhaiter de s'entendre avec son frère, et

de terminer les querelles sanglantes de ses deux patries. La guerre avait duré bien longtemps ; la France commençait à en être lasse, et une femme pouvait regarder comme une noble manière d'inaugurer son gouvernement d'apporter la paix à la nation fatiguée. Richelieu n'ayant pu gagner Anne d'Autriche, l'avait opprimée. Elle devait donc détester sa mémoire, ses parents et ses créatures, et tout la portait à s'entourer des amis courageux qui avaient partagé ses longues disgrâces. Ils revenaient de la prison ou de l'exil avec des prétentions fort légitimes. La faveur de la régente leur paraissait une dette. Mais ils la réclamèrent d'une façon qui blessa la fierté de la reine, et la rendit d'autant plus sensible aux déférences et aux flatteries habiles dont l'entourait le ministre laissé par elle à la tête du cabinet, par égard pour la dernière volonté de Louis XIII, et en attendant qu'un de ses amis particuliers, le duc de Beaufort ou l'évêque de Beauvais, eût acquis l'expérience des affaires et se pût charger du gouvernement.

Jules Mazarin, né dans une petite ville des Abruzzes, et dont les commencements sont restés obscurs, s'était d'abord fait connaître comme officier d'infanterie, ce qu'on oublie beaucoup trop et ce que nous aurons bien souvent occasion de rappeler. Puis, entré dans la diplomatie romaine, il y déploya des talents que Richelieu apprécia vite et qu'il s'empressa d'acquérir pour la France et pour lui-même en 1639. Il le fit cardinal en 1641, et le destinait à représenter la France au congrès de Münster. A son lit de mort il le recommanda à Louis XIII, qui, en le voyant agir seul, conçut de sa capacité une si haute opinion que pour l'attacher à

jamais à la France et à la maison royale, il voulut lui faire tenir sur les fonts de baptême le petit roi Louis XIV, le mit par son testament dans le conseil de régence immédiatement après le duc d'Orléans et le prince de Condé, et ordonna à la régente de le maintenir dans le poste de premier ministre. Une fois accepté par nécessité et par politique, Mazarin avait travaillé sans relâche à se rendre la reine favorable, et peu à peu il y était parvenu.

La justice de l'histoire a commencé pour Mazarin. On reconnaît, aujourd'hui, que cet étranger, avec tous les défauts et même les vices que ses ennemis lui ont reprochés, est pourtant le digne héritier de Richelieu, que comme lui il a porté au plus haut point la passion du nom français et poursuivi, par des moyens différents mais avec un succès pareil, les deux mêmes objets, la suprématie de l'autorité royale et l'agrandissement du territoire. Inférieur à Richelieu pour tout ce qui regarde l'administration intérieure du royaume, il l'a égalé dans la conduite des affaires militaires et des affaires diplomatiques. On peut dire même que comme diplomate Mazarin est sans rival. Il a attaché son nom aux deux plus grandes transactions européennes du XVIIe siècle, le traité de Westphalie et le traité des Pyrénées. Si son esprit était moins élevé et moins vaste que celui de son incomparable devancier, il n'était ni moins pénétrant ni moins ferme, et le cœur peut-être était encore plus résolu. Une fois au moins, dans la fameuse journée des Dupes, Richelieu a été tout près de désespérer de sa fortune, Mazarin jamais. On ne se peut ressembler ni différer davantage.

Mazarin était tout pénétré de la politique de son illustre maître, il n'en concevait et n'en n'admettait pas d'autre; mais il était dans son caractère comme dans sa situation de la pratiquer tout autrement. Inépuisable en ressources et en expédients, il préférait l'artifice à la violence, ménageait et caressait tout le monde, traitait avec tous les partis, et ne se faisait jamais d'ennemis irréconciliables, aimant bien mieux les acheter ou les adoucir que d'avoir à les exterminer. Au début de la régence, il ne s'étonna pas de la tempête qui s'élevait de toutes parts contre la mémoire du terrible cardinal, et il crut plus sage de la laisser se dissiper peu à peu que de l'accroître en la combattant [1]. Il sut faire aux préjugés et aux inclinations de la reine les sacrifices nécessaires, céder tour à tour et résister à propos. Au lieu de défendre hautement, et contre le courant de l'opinion abusée, les desseins de Richelieu, il préféra les suivre

1. Nous ne pouvons nous refuser au plaisir de citer un fragment d'une lettre inédite de Mazarin, des premiers jours de son ministère, adressée au marechal duc de Brézé, gouverneur d'Anjou, beau-frère de Richelieu, père du vaillant amiral de Brézé et de la jeune duchesse d'Enghien. Bioliothèque Mazarine, manuscrits, 1719, nº 1, fol. 48.

« 28 Mai, 1643.

« Monsieur, bien que je ne puisse recevoir de douleur plus sensible que d'ouïr deschirer la réputation de M. le Cardinal, si est-ce que je considere qu'il faut laisser prendre cours, sans s'en émouvoir, à cette intemperance d'esprit dont plusieurs françois sont travaillés. Le temps fera raison à ce grand homme de toutes ces injures, et ceux qui le blasment aujourdhui connoistront peut etre à l'avenir combien sa conduite eust esté necessaire pour achever la felicité de cet estat dont il a jeté tous les fondemens. Laissons donc evaporer en liberté la malice des esprits ignorans ou passionés, puisque l'opposition ne serviroit qu'à l'irriter davantage, et consolons nous par les sentimens qu'ont de sa vertu les estrangers qui en jugent sans passion et avec lumière..... Quant à moi vous devez faire un estat certain que je ne perdrai jamais occasion de vous servir, et que ce que je dois à la memoire de M. le cardinal m'estant plus cher que la vie, et l'estime que je fais de vostre merite ne pouvant estre plus grande, ces deux considerations m'obligeront toujours à desirer avec passion de vous pouvoir faire paroistre que personne n'est plus veritablement que moi, etc. »

doucement et sans bruit, et il les accomplit l'un après l'autre, à l'aide du temps son grand allié, comme il l'appelait. Le temps et moi, disait-il. Le temps et lui vinrent à bout, en effet, de toutes les difficultés; mais Mazarin ne commença pas comme il finit, et nous en sommes ici à l'année 1643.

De toutes ses grandes qualités, celle qu'alors il pouvait laisser paraître impunément, était cette infatigable puissance de travail que Richelieu exigeait des siens, et dont lui-même donnait l'exemple. Cette qualité convenait merveilleusement à la paresse de la reine, et Mazarin s'établit de bonne heure auprès d'elle en la soulageant du poids du gouvernement et en ayant soin de lui en rapporter tout l'honneur. Après avoir été longtemps opprimée, l'autorité royale souriait à Anne d'Autriche, et son âme espagnole avait besoin de respects et d'hommages. Mazarin les lui prodigua. Il se mit à ses pieds pour arriver jusqu'à son cœur. Au fond elle n'était guères touchée de la grande accusation qu'on élevait déjà contre lui, à savoir qu'il était étranger, car elle aussi elle était étrangère; peut-être même lui était-ce là un attrait mystérieux, et trouvait-elle un charme particulier à s'entretenir avec son premier ministre dans sa langue maternelle, comme avec un compatriote et un ami [1]. Ajoutez à tout cela les manières et l'esprit de Mazarin. Il était souple et insinuant, toujours maître de lui-même, d'une sérénité inaltérable dans les circonstances les plus graves, plein

1. Les parties des *Carnets inédits de Mazarin* qui sont écrites en Espagnol, semblent bien destinées à la reine; ce sont du moins presque toujours les endroits les plus intimes et les plus confidentiels.

de confiance en sa bonne étoile, et répandant cette confiance autour de lui. Il faut dire enfin que tout cardinal qu'il était, Mazarin n'était pas prêtre; que nourrie dans les maximes de la galanterie de son pays, Anne d'Autriche avait toujours aimé à plaire, qu'elle avait quarante et un an et qu'elle était belle encore, que son ministre avait le même âge, qu'il était fort bien fait, et de la figure la plus agréable, où la finesse s'unissait à une certaine grandeur[1]. Il avait promptement reconnu que sans famille, sans établissement, sans appui en France, environné de rivaux et d'ennemis, toute sa force était dans la reine. Il s'appliqua donc par dessus toutes choses à pénétrer dans son cœur, comme aussi l'avait tenté Richelieu; mais il possédait bien d'autres moyens pour y réussir. Le beau et doux cardinal réussit donc. Une fois maître du cœur[2], il dirigea aisément l'esprit d'Anne d'Autriche, et lui enseigna l'art difficile de poursuivre toujours le même but, à l'aide des conduites les plus diverses, selon la diversité des circonstances.

1. Mazarin était né en 1602, comme la reine Anne. Ils avaient donc l'un et l'autre 41 ans en 1643. Nous avons un portrait de Mazarin, gravé par Michel Lasne, de cette même année. Le Cardinal est représenté dans une bordure, tenant un livre, et entre deux Termes : grands traits, vaste front, bouche pleine de finesse et de résolution. Le meilleur portrait peint que nous connaissions de Mazarin est celui de la galerie de Versailles, Attique du Nord, avec la fausse inscription : le cardinal de Retz. Pour la reine Anne, voyez ses mille portraits peints et gravés, et, pour ne pas sortir de l'année 1643, la belle gravure qui la représente entre ses deux enfants, déjà en veuve, et la bataille de Rocroy dans le lointain. Voyez enfin le *Portrait de la reine Anne d'Autriche*, par Mme de Motteville.

2. Voyez sur ce point délicat M. Walckenaër, *Mémoires sur Mme de Sévigné*, t. Ier, p. 213, surtout la lettre à peu près décisive d'Anne à Mazarin, t. III, *supplément*, p. 471.

Dans le commencement, tout son effort fut de se maintenir et d'écarter les Importants. On appelait ainsi les chefs des mécontents, à cause des airs d'importance qu'ils se donnaient, blâmant à tort et à travers toutes les mesures du gouvernement, affectant une sorte de mélancolie, de profondeur et de sublimité quintessenciée, qui les séparait des autres hommes. Ils régnaient dans les salons, ils exerçaient une autorité considérable à la cour et dans tout le royaume, et ils avaient à leur tête les deux grandes maisons de Vendôme et de Lorraine.

Le duc de Beaufort, le second fils du duc César de Vendôme, portait fièrement le nom de petit-fils de Henri IV; il avait une bravoure réelle et de grandes apparences d'honneur. Le jour de la mort de Louis XIII, il avait montré une fidélité chevaleresque à la reine, qui, avant d'avoir apprécié Mazarin, penchait fort de son côté; et il l'eût peut-être emporté s'il n'eût gâté ses affaires par des prétentions excessives et une hauteur bien peu habile avec une Espagnole, qu'il fallait flatter longtemps avant de la gouverner. Il n'avait d'ailleurs aucun génie, et il eût échoué d'une façon misérable au premier rang : il n'était fait que pour le rôle qu'il a joué depuis, celui d'un héros de théâtre.

La maison de Guise épuisée ne possédait alors aucun homme supérieur. Longtemps exilée, elle avait perdu en Italie son chef, Charles de Lorraine, et l'aîné des fils, le prince de Joinville, auquel on avait songé pour Mlle de Bourbon. A la mort de ce prince, celui de ses frères qui venait après lui était ce Henri de Guise, si célèbre par ses aventures, sa bravoure et sa

légèreté, qui eut toutes les ambitions, forma toutes les entreprises, et ne réussit à rien, pas même à être un héros de roman, quoi qu'on ait dit. Voyez en effet, je vous prie, si c'est ici la vie d'un chevalier, d'un ancien paladin, comme l'appelle Mme de Motteville[1], et s'il fit l'amour comme dans les romans, ainsi que le prétend Mademoiselle[2]. Né en 1614, pourvu tout jeune de l'archevêché de Reims, devenu presque héréditaire dans sa famille, mais n'ayant aucun goût pour la carrière ecclésiastique, il avait rencontré dans son diocèse, à l'abbaye d'Avenet, les trois filles du duc de Nevers, et s'était épris de l'une d'elles, la belle Anne de Gonzague, depuis la princesse Palatine. Il s'était engagé avec elle par une promesse de mariage authentique; il l'avait même épousée secrètement en 1638. A la nouvelle de la mort de son frère aîné et de son père, en 1639 et 1640, il laisse là son archevêché, prend le titre de duc de Guise, se jette dans les intrigues du duc de Bouillon et du comte de Soissons, va les rejoindre à Sédan, puis de Sédan se retire à Bruxelles, en invitant celle qu'il appelle sa femme à venir l'y retrouver. Anne de Gonzague, après bien des hésitations, se décide à obéir; elle s'enfuit de Nevers, et traverse la France déguisée. On l'arrête; elle déclare son état, se fait nommer Mme de Guise; et quand elle est sur le point d'arriver à Bruxelles elle apprend que l'on vient d'y célébrer le mariage du duc de Guise avec Honorine de Grimberg, la belle veuve du comte de Bossu[3]. Deux ans ne s'étaient pas écoulés, qu'Henri s'était

1. T. II, p. 108. — 2. T. Ier, p. 231.

3. Ces faits et ces dates sont dignes de confiance : nous possédons la protestation même d'Anne de Gonzague avec plusieurs pièces à l'appui.

lassé de sa nouvelle épouse. Il la quitte à son tour pour revenir à Paris, dès qu'il n'a plus à y redouter Richelieu ni Louis XIII. Là, il fait une cour bien facile à Mme de Monbazon. Ensuite, lorsqu'elle est exilée, il devient amoureux de Mlle de Pons, une des filles d'honneur de la reine Anne, fort jolie et fort coquette; il veut l'épouser; il s'en va solliciter à Rome la rupture de son précédent mariage, et par occasion, pour conquérir une couronne à sa maîtresse, il court se mettre à la tête de l'insurrection de Naples. Il arrive à travers mille hasards, déploie la valeur la plus brillante, sans aucun talent ni politique ni militaire, est fait prisonnier par les Espagnols, supplie Condé, malheureusement alors tout puissant en Espagne, d'obtenir sa délivrance, lui promettant un dévouement à toute épreuve; et, après qu'il a retrouvé sa liberté, grâce à l'intervention de Condé, au lieu de le servir comme il s'y est engagé par une déclaration publique, il l'abandonne, passe à Mazarin, prend part à tout ce qui se fait contre son libérateur, intente à cette même Mlle de Pons, dont il voulait faire une reine de Naples, un procès honteux, pour ravoir les meubles et les pierreries qu'il lui avait donnés, devient grand chambellan, et n'est bon qu'à parader dans les fêtes et les tournois de la cour, et à faire dire, quand on le voit passer avec Condé : voilà le héros de la fable à côté du héros de l'histoire; emportant avec lui au tombeau, en 1664, cette illustre maison de Guise qui méritait de

Si vous voulez voir une beauté accomplie, à la fois italienne et française, et unissant la force et la grâce, allez voir à Versailles, au premier étage, salon d'Apollon, le portrait d'Anne de Gonzague, princesse Palatine.

finir autrement. En 1643, à son arrivée à Paris, il était tombé parmi les Importants, et il était fait pour être un des chefs de ce parti, car il était vain, brillant et incapable.

Les femmes occupaient une grande place dans cette Fronde anticipée du commencement de la régence.

La reine Anne avait eu autrefois pour amies la célèbre duchesse de Chevreuse et Mme d'Hautefort, devenue depuis la maréchale duchesse de Schomberg. Ces deux dames n'avaient en commun qu'une grande beauté, beaucoup d'esprit, et une disgrâce admirablement supportée. Marie d'Hautefort[1] était, avec Mme de Sablé, un des modèles de la vraie précieuse, et qui avait égalé sa conduite à ses maximes. Fille d'honneur de la reine, Louis XIII avait eu pour elle cet amour platonique, dont il aima aussi Mlle de La Fayette. Richelieu, après avoir essayé inutilement de la gagner, l'avait brouillée avec son royal amant et fait exiler de la cour. La reine Anne l'avait aimée presque autant que le roi, et, aussitôt qu'elle avait été libre et maîtresse d'elle-même, elle lui avait écrit de sa main : « Venez, ma chère amie, je meurs d'impatience de vous embrasser. » Mme d'Hautefort était accourue; mais,

1. Mme de Motteville la peint ainsi, t. Ier, p. 47 : « Ses yeux étaient bleus, grands et pleins de feu; ses dents blanches et égales, et son teint avait le blanc et l'incarnat nécessaire à une beauté blonde. » C'est l'*Olympe* des portraits de Mademoiselle, dans l'édition de 1663. Son nom de précieuse était Hermione, *Grand Dictionnaire des Prétieuses*, t. Ier, p. 218. Scarron l'a beaucoup célébrée. Mariée en 1646 au maréchal Charles de Schomberg, elle le suivit dans son gouvernement des Trois-Évêchés, rencontra à Metz le jeune Bossuet et protégea ses débuts. Après la mort du maréchal, elle vécut dans la retraite et mourut en 1691. Nous la retrouvons dans Mme de Sablé, chap. II, p. 121-128.

quand elle avait voulu parler de Mazarin comme autrefois de Richelieu, elle avait trouvé une audience moins favorable, et, n'ayant pas su s'accommoder à la situation nouvelle, ses tendresses impérieuses avaient bientôt fatigué. Mme de Chevreuse avait eu la beauté [1] de Mme d'Hautefort, mais non pas ses vertus. Marie de Rohan, fille du duc Hercule de Montbazon et de Madeleine de Lenoncourt sa première femme, d'abord mariée au connétable de Luynes et veuve de très-bonne heure, était entrée dans la maison de Lorraine en épousant le duc de Chevreuse. Victime de sa fidélité à la reine, deux fois bannie par Richelieu, elle avait longtemps erré en Europe, et elle rapportait en France les prétentions d'une émigrée. Elle remua ciel et terre pour renverser Mazarin et mettre à sa place Châteauneuf, ancien garde des sceaux, qui passait dans le parti pour un homme d'une capacité supérieure et en état d'être premier ministre. Elle exigeait aussi une grande situation pour La Rochefoucauld, qui lui avait été plus ou moins tendrement attaché, et qui en était encore à cette sentimentalité romanesque, à la façon du duc de Guise, dont le fond est presque toujours une vanité honteuse

1. Pour juger de sa beauté, il ne faut pas la voir comme Retz à près de cinquante ans, ni telle que la montrent la plupart de ses portraits, sur le retour de l'âge, avec le bonnet de veuve après la mort de son second mari ; il faut la voir jeune et brillante, sinon du temps du connétable de Luynes, au moins dans les commencements de son second mariage. Née en 1600, mariée en 1617, veuve en 1621, remariée en 1622, elle a eu quinze ou vingt ans du plus grand éclat. Sa taille était charmante. Elle avait les yeux bleus, les cheveux d'un blond châtain, et le plus beau sein. C'est ainsi que la représentent plusieurs portraits du temps que possède M. le duc de Luynes, et les deux portraits gravés de Le Blond et de Daret.

d'elle-même, et dont le dernier mot devait être ici, au bout des intrigues de la Fronde, le livre des Maximes.

Mazarin se défendait, comme nous l'avons dit, en s'insinuant peu à peu dans le cœur de la reine, et aux attaques des maisons de Vendôme et de Lorraine il opposait le poids des anciens partisans de Richelieu, nombreux et accrédités, les La Meilleraie, les Schomberg, les Liancourt, les Mortemart, surtout la maison de Condé, avec ses alliances et ses amitiés, les Montmorency, les Longueville, les Brézé, les Ventadour, les Châtillon. Il n'aurait pu se soutenir dans ces commencements difficiles, si l'incertain duc d'Orléans eut repris ses allures équivoques, et si le prince de Condé n'était pas demeuré attaché à l'autorité royale et favorable à son ministre. Mais l'abbé de La Rivière, acheté par Mazarin, lui gardait le duc d'Orléans, et M. le Prince était trop politique pour ne pas comprendre qu'il lui valait bien mieux être le puissant protecteur que l'adversaire inégal de la royauté. L'habile cardinal connaissait d'ailleurs le prince de Condé ; il n'ignorait pas à quelles conditions il pouvait acquérir et retenir son appui, et de bonne heure il y mit le prix : sous Louis XIII, il avait fait nommer M. le Prince grand maître de France, le duc d'Enghien généralissime de l'armée de Flandre, le duc de Longueville plénipotentiaire à Münster ; et un peu plus tard il sut très bien payer au père les victoires du fils, et donner Dammartin et Chantilly en retour de Rocroy et de Thionville [1].

En se déclarant pour Mazarin la maison de Condé avait attiré sur elle la haine du parti des Importants.

1. Voyez plus haut, chap. II, la note de la p. 149.

Cette haine rejaillissait à peine sur Mme de Longueville. Sa douceur dans toutes les choses où son cœur n'était pas sérieusement engagé, sa parfaite indifférence politique à cette époque de sa vie, avec les grâces de son esprit et de sa figure, la rendaient aimable à tout le monde et la protégeaient contre l'injustice des partis. Mais, en dehors des affaires d'État, elle avait une ennemie, et une ennemie redoutable, dans la duchesse de Montbazon. Nous avons dit que Mme de Montbazon avait été la maîtresse de M. de Longueville; il faut la faire un peu plus connaître, car elle est un des principaux personnages du drame que nous avons à raconter.

Marie de Bretagne, née vers 1612, morte à quarante-cinq ans en 1657, était la fille aînée de cette fameuse comtesse de Vertus, dont le père était La Varenne Fouquet, maître d'hôtel et serviteur très complaisant d'Henri IV. Le comte de Vertus, de l'illustre maison de Bretagne, avait épousé Mlle de La Varenne à cause de son extrême beauté, et il s'était empressé de la tirer de Paris et de l'emmener chez lui. Il n'y gagna rien, et Tallemant[1] nous raconte de la belle et folle comtesse une histoire galante terminée de la plus tragique manière. La fille était digne de la mère par sa beauté, et elle la laissa bien loin derrière elle par ses vices. Mariée en 1628 au duc de Montbazon, le père de Mme de Chevreuse, lorsqu'il était déjà vieux et qu'elle était encore au couvent, elle se mit bientôt à son aise. L'esprit n'était pas son plus brillant côté, et le peu qu'elle en avait était tourné à la ruse et à la perfidie. « Son esprit, dit l'indulgente Mme de Motteville[2], n'était pas

1. Tallemant, t. III, p. 407. — 2. T. Ier, p. 46.

si beau que son corps; ses lumières étaient bornées par ses yeux, qui commandaient qu'on l'aimât. Elle prétendait à l'admiration universelle. » Sur son caractère, tous les témoignages sont unanimes. Retz, qui la connaissait bien, en parle en ces termes[1] : « Mme de Montbazon était d'une très-grande beauté. La modestie manquait à son air. Son jargon eût suppléé dans un temps calme à son esprit. Elle eut peu de foi dans la galanterie, nulle dans les affaires. Elle n'aimait rien que son plaisir, et au-dessus de son plaisir son intérêt. Je n'ai jamais vu une personne qui ait conservé dans le vice si peu de respect pour la vertu. » Souverainement vaine et aimant passionnément l'argent, c'est à l'aide de sa beauté qu'elle poursuivait l'influence et la fortune. Elle en prenait donc un soin infini, comme de son idole et aussi comme de sa ressource et de son trésor. Elle l'entretenait et la relevait par toutes sortes d'artifices, et elle la conserva presque entière jusqu'à sa mort. Mme de Motteville assure que dans ses dernières années elle était « aussi enchantée de la vanité que si elle n'avait eu que vingt-cinq ans[2]; » qu'elle avait le même désir de plaire, et qu'elle portait son deuil avec tant d'agrément que « l'ordre de la nature se trouvait changé, puisque beaucoup d'années et de beauté se pouvaient rencontrer ensemble. » Dix ans auparavant, en 1647, à trente-cinq ans, lorsque Mazarin donna une

1. T. Ier, p. 221. Il en cite, ainsi que Tallemant et même Mme de Motteville, des choses incroyables. Les recueils de chansons du temps abondent en épigrammes outrageantes contre elle. Voyez le *Recueil de Maurepas* à la Bibliothèque nationale et les recueils de *Chansons historiques* de la bibliothèque de l'Arsenal. — 2. T. V, p. 246.

comédie à machines et en musique, à la mode d'Italie, c'est-à-dire un opéra, le soir il y eut un grand bal, et la duchesse de Montbazon y parut parée de perles et avec une plume rouge sur la tête, dans un tel éclat qu'elle ravit toute l'assemblée, « montrant par là que des beaux l'arrière saison est toujours belle[1]. » On peut penser ce qu'elle était en 1643, à trente et un ans.

Des deux conditions de la beauté parfaite, la force et la grâce[2], Mme de Montbazon possédait la première au suprême degré; mais cette qualité étant presque seule ou tout à fait dominante laissait quelque chose à désirer, c'est-à-dire précisément ce qui fait le charme de la beauté. Elle était grande et majestueuse, même à ce point que Tallemant, qui exagère toujours et ment rarement, dit : « C'était un colosse[3]. » Elle possédait tout le luxe des attraits de l'embonpoint. Sa gorge rappelait celle des statues antiques, avec un peu d'excès peut-être. Ce qui frappait le plus en sa figure était des yeux et des cheveux très noirs sur un fond d'une éblouissante blancheur. Le défaut était un nez un peu fort, avec une bouche trop enfoncée qui donnait à son visage une apparence de dureté[4]. On voit que c'était juste l'op-

1. T. Ier, p. 410. — 2. Introduction, p. 4, etc. — 3. T. III, p. 410.

4. Sur la beauté de Mme de Montbazon, nous avons uni ce que disent Tallemant, t. III, p. 411, et Mme de Motteville, t. Ier, p. 146. Le lecteur peut juger de la vérité de notre description en allant voir à Versailles, dans la curieuse galerie de l'Attique du Nord, sous le no 2030, un petit tableau où Mme de Montbazon est représentée en buste, vers l'âge de trente-cinq ans, avec un collier de perles, un beau front très découvert, de beaux yeux noirs, une gorge magnifique; mais le tout un peu fort et sans beaucoup de distinction. Vis-à-vis ce portrait mettez celui de Mme de Longueville, tel qu'on le voit dans le salon de Mars à Versailles, et tel que nous le donnons ici, et vous avez les deux côtés différents de la beauté.

posé de Mme de Longueville. Celle-ci était grande et ne l'était pas trop. La richesse de sa taille n'ôtait rien à sa délicatesse. Un juste embonpoint laissait déjà paraître et retenait dans une mesure exquise la beauté des formes de la femme. Ses yeux étaient du bleu le plus doux ; son abondante chevelure du plus beau blond cendré. Elle avait le plus grand air; et malgré cela son trait particulier était la grâce. Ajoutez la suprême différence des manières et du ton. Mme de Longueville était dans tout son maintien la dignité, la politesse, la modestie, la douceur même, avec une langueur et une nonchalance qui n'étaient pas son moindre charme. Sa parole était rare ainsi que son geste; les inflexions de sa voix étaient une musique parfaite. L'excès, où jamais elle ne tomba, eût été plutôt une sorte de mignardise. Tout en elle était esprit, sentiment, agrément. Mme de Montbazon, au contraire, avait la parole libre, le ton leste et dégagé, de la morgue et de la hauteur.

Ce n'en était pas moins une créature très attrayante, quand elle voulait l'être, et elle eut un grand nombre d'adorateurs, et d'adorateurs heureux, depuis Gaston, duc d'Orléans, et le comte de Soissons, tué à la Marfée, jusqu'à Rancé, le jeune éditeur d'Anacréon et le futur fondateur de la Trappe. M. de Longueville avait été quelque temps l'amant en titre, et il lui faisait des avantages considérables. Quand il épousa Mlle de Bourbon, Mme la Princesse exigea, sans être il est vrai bien fidèlement obéie, qu'il rompît tout commerce avec son ancienne maîtresse. De là dans cette âme intéressée une irritation que redoubla la vanité blessée, lorsqu'elle vit cette jeune femme avec son grand nom, un esprit mer-

veilleux, un agrément indéfinissable, s'avancer dans le monde de la galanterie, entraîner sans le moindre effort tous les cœurs après elle, et lui enlever ou partager du moins cet empire de la beauté dont elle était si fière, et qui lui était si précieux. D'un autre côté, ainsi que nous l'avons dit[1], le duc de Beaufort n'avait pu autrefois se défendre pour Mme de Longueville d'une admiration passionnée qui avait été très froidement reçue. Il en avait eu du dépit, et cette blessure saignait encore, même après qu'il eut porté ses hommages à Mme de Montbazon. Celle-ci, comme on le pense bien, aigrit ses ressentiments. Enfin le duc de Guise, récemment arrivé à Paris, s'était mis à la fois dans le parti des Importants et au service de Mme de Montbazon, qui l'accueillit fort bien, en même temps qu'elle s'efforçait de garder ou de rappeler M. de Longueville, et qu'elle régnait sur Beaufort, dont le rôle auprès d'elle était un peu celui de cavalier servant. On le voit, Mme de Montbazon disposait, par Beaufort et par Guise, comme par sa belle-fille, Mme de Chevreuse, de la maison de Vendôme et de la maison de Lorraine, et elle employa tout ce crédit au profit de sa haine contre Mme de Longueville. Elle brûlait de lui nuire; elle en trouva l'occasion.

Un jour qu'elle avait chez elle une nombreuse compagnie, on ramassa deux lettres qui n'avaient pas de signature, mais qui étaient d'une écriture de femme et d'un style peu équivoque. On se mit à les lire, on en fit mille plaisanteries, on en rechercha l'auteur. Mme de Montbazon prétendit qu'elles étaient tombées de la poche de Maurice de Coligny, qui venait de sortir, et qu'elles

1. Voyez la fin du chap. II, p. 195.

étaient de la main de Mme de Longueville. Le mot d'ordre une fois donné, tous les échos du parti des Importants le répétèrent, et cette aventure devint l'entretien de la cour. Voici quelles étaient les deux lettres trouvées chez Mme de Montbazon; une frivole curiosité nous les a très fidèlement conservées [1] :

I.

« J'aurais beaucoup plus de regret du changement de votre conduite si je croyais moins mériter la continuation de votre affection. Je vous avoue que, tant que je l'ai crue véritable et violente, la mienne vous a donné tous les avantages que vous pouviez souhaiter. Maintenant n'espérez pas autre chose de moi que l'estime que je dois à votre discrétion. J'ai trop de gloire pour partager la passion que vous m'avez si souvent jurée, et je ne veux plus vous donner d'autre punition de votre négligence à me voir que celle de vous en priver tout à fait. Je vous prie de ne plus venir chez moi, parce que je n'ai plus le pouvoir de vous le commander. »

II.

« De quoi vous avisez-vous après un si long silence? Ne savez-vous pas bien que la même gloire qui m'a rendue sensible à votre affection passée me défend de souffrir les fausses apparences de sa continuation! Vous dites que mes soupçons et mes inégalités vous rendent la plus malheureuse personne du monde; je vous assure que je n'en crois rien, bien que je ne puisse nier que

1, Mademoiselle, t. Ier, p. 62 et 63.

vous ne m'ayez parfaitement aimée, comme vous devez avouer que mon estime vous a dignement récompensé. En cela, nous nous sommes rendu justice, et je ne veux pas avoir dans la suite moins de bonté, si votre conduite répond à mes intentions. Vous les trouveriez moins déraisonnables si vous aviez plus de passion, et les difficultés de me voir ne feraient que l'augmenter au lieu de la diminuer. Je souffre pour trop aimer et vous pour n'aimer pas assez. Si je vous dois croire, changeons d'humeur; je trouverai du repos à faire mon devoir, et vous devez y manquer pour vous mettre en liberté. Je n'aperçois pas que j'oublie la façon dont vous avez passé avec moi l'hiver, et que je vous parle aussi franchement que j'ai fait autrefois. J'espère que vous en userez aussi bien, et que je n'aurai point de regret d'être vaincue dans la résolution que j'avais faite de n'y plus retourner. Je garderai le logis trois ou quatre jours de suite, et l'on ne m'y verra que le soir : vous en savez la raison. »

Ces lettres n'étaient pas controuvées. Elles avaient été réellement écrites par Mme de Fouquerolles au beau et élégant marquis de Maulevrier[1], qui avait eu la sottise de les perdre dans le salon de Mme de Montbazon. Maulevrier, tremblant d'être reconnu et d'avoir compromis Mme de Fouquerolles, courut chez un des chefs du parti des Importants, La Rochefoucauld, qui était son ami, lui confia son secret, et le supplia de s'entremettre pour assoupir cette affaire. La Rochefoucauld fit comprendre à Mme de Montbazon qu'il était de son intérêt de faire

1. Voyez Mademoiselle, Mme de Motteville et La Rochefoucauld.

ici la généreuse, car on reconnaîtrait bien aisément l'erreur ou la fraude, dès qu'on en viendrait à confronter l'écriture de ces lettres avec celle de Mme de Longueville; qu'il lui fallait donc prévenir un éclat qui retomberait sur elle. Mme de Montbazon remit les lettres originales à La Rochefoucauld, qui les fit voir à M. le Prince, à Mme la Princesse, à Mme de Rambouillet et à Mme de Sablé, particulières amies de Mme de Longueville, et, la vérité bien établie, les brûla en présence de la reine, délivrant Maulevrier et Mme de Fouquerolles de l'inquiétude mortelle où ils avaient été pendant quelque temps[1].

Peut-être eût-il été sage de s'en tenir là. C'était l'avis un peu intéressé du faible et prudent M. de Longueville, qui voulait ménager Mme de Montbazon, et ne croyait pas que l'honneur de sa femme eût beaucoup à gagner à un plus grand éclat. Mme de Longueville n'était pas non plus fort animée; mais Mme la Princesse, avec son humeur altière et dans le premier enivrement des succès de son fils, exigea une réparation égale à l'offense, et déclara hautement que, si la reine et le gouvernement ne prenaient pas en main l'honneur de sa maison, elle et tous les siens se retireraient de la cour : elle s'indignait à la seule idée qu'on pût mettre un moment sa fille en balance avec la petite-fille d'un cuisinier, disait-elle, voulant parler de La Varenne, père de la comtesse de Vertus, qui avait été maître d'hôtel de Henri IV. En vain tout le parti des Importants, Beaufort et Guise à leur tête, s'agitèrent et menacèrent; en

1. La Rochefoucauld, *ibid.*, p. 387.

vain Mme de Chevreuse qui n'avait pas encore perdu tout son crédit auprès de la reine, soutint vivement sa belle-mère : Mazarin était trop habile pour se mettre sur les bras deux ennemis à la fois, et pour se brouiller avec les Condé sans espoir d'acquérir ou de désarmer les Lorrains et les Vendôme. Il tourna aisément la reine du côté de Mme la Princesse. Mme de Longueville était allée passer les premiers moments de cette désagréable aventure à La Barre, auprès de ses chères amies Mlles Du Vigean. La reine elle-même alla l'y voir, et lui promit sa protection. On décida que la duchesse de Montbazon se rendrait chez Mme la Princesse, à l'hôtel de Condé, et lui ferait une réparation publique. Mme de Motteville raconte avec beaucoup d'agrément tout ce qu'il fallut de diplomatie pour ménager et régler ce que dirait Mme de Montbazon et ce que répondrait Mme la Princesse. « La reine était dans son grand cabinet, et Mme la Princesse était avec elle, qui, tout émue et toute terrible, faisait de cette affaire un crime de lèse-majesté. Mme de Chevreuse, engagée par mille raisons dans la querelle de sa belle-mère, était avec le cardinal Mazarin pour composer la harangue qu'elle devait faire. Sur chaque mot, il y avait un pourparler d'une heure. Le cardinal, faisant l'affairé, allait d'un côté et d'autre pour accommoder leur différend, comme si cette paix eût été nécessaire au bonheur de la France et au sien en particulier. Il fut arrêté que la criminelle irait chez Mme la Princesse le lendemain, où elle devait dire que le discours qui s'était fait de la lettre était une chose fausse, inventée par de méchants esprits, et qu'en son particulier elle n'y avait jamais pensé, connaissant

trop bien la vertu de Mme de Longueville et le respect qu'elle lui devait. Cette harangue fut écrite dans un petit billet qui fut attaché à son éventail, pour la dire mot à mot à Mme la Princesse. Elle le fit de la manière du monde la plus fière et la plus haute, faisant une mine qui semblait dire : « Je me moque de ce que je dis. »

Mademoiselle[1] et d'Ormesson[2] nous ont conservé les deux discours prononcés : « Madame[3], je viens ici pour vous protester que je suis innocente de la méchanceté dont on m'a voulu accuser, n'y ayant point de personne d'honneur qui puisse dire une calomnie pareille; et si j'avais fait une faute de cette nature, j'aurais subi les peines que la reine m'aurait imposées et ne me serais jamais montrée devant le monde, et vous en aurais demandé pardon, vous suppliant de croire que je ne manquerai jamais au respect que je vous dois et à l'opinion que j'ai du mérite et de la vertu de Mme de Longueville. » Mme la Princesse répondit : « Je reçois très volontiers l'assurance que vous me donnez n'avoir nullement part à la méchanceté que l'on a publiée, déférant tout au commandement que la reine m'en a fait. »

On trouve dans d'Ormesson quelques détails qui ajoutent au piquant de cette scène de comédie. Elle eut lieu le 8 août. Le cardinal Mazarin y assistait, comme témoin de la part de la reine. Mme de Montbazon ayant

1. T. Ier, p. 65. — 2. Manuscrit déjà cité, fol. 22.

3. Nous suivons d'Ormesson qui reproduit plus fidèlement, ce semble, les deux discours, tandis que les Mémoires de Mademoiselle leur donnent une tournure un peu plus moderne, ayant eux-mêmes été arrangés et altérés de la façon la plus étrange, en dépit du manuscrit original conservé à la Bibliothèque nationale et que nul éditeur ne s'est encore avisé de consulter.

commencé son discours sans dire madame, Mme la Princesse s'en plaignit, et l'autre dut recommencer avec l'addition respectueuse. Évidemment un pareil accommodement ne finissait rien[1].

Outre la satisfaction qu'elle venait de recevoir, Mme la Princesse avait demandé et obtenu la permission de ne se point trouver en même lieu que la duchesse de Montbazon. A quelque temps de là, Mme de Chevreuse invita la reine à une collation dans le jardin de Renard. Ce jardin était le rendez-vous de la belle société. Il était au bout des Tuileries, avant la porte de la Conférence qui conduisait au Cours-la-Reine, c'est-à-dire à l'angle gauche de la place Louis XV, sur le terrain occupé depuis par deux de ces tristes fossés inventés par le XVIIIe siècle et obstinément conservés comme pour gâter à plaisir cette magnifique place qu'il serait si aisé de rendre la plus belle de l'Europe. L'été, en revenant du Cours, qui était la promenade du grand monde, et où les beautés du jour faisaient assaut de toilette et d'éclat, on venait se reposer au jardin de Renard, y prendre des rafraîchissements, et entendre des sérénades à la manière espagnole. La reine se plaisait fort à s'y promener dans les belles soirées d'été. Elle voulut que Mme la Princesse y vint avec elle partager la collation que lui

1. Les habiles ne s'y trompèrent pas, et le maréchal de La Meilleraie écrit de Bretagne à Mazarin le 9 août, Archives des affaires étrangères, France, t. CV : « Je viens d'avoir avis de différends survenus à la cour « pour le subjet des lettres de Mme de Montbazon, et pour cet effet j'ai « envoié trouver Mme de Longueville et Mme la Princesse. L'on m'as- « sure que vous avez entrepris cet accommodement; je ne doute point « que vous n'en veniés à bout, pour ce qui sera de l'apparence; mais « pour l'effet je le tiens plus difficile, puisque c'est une suite de tous les « commencements que j'ai vus. »

offrait Mme de Chevreuse, l'assurant bien que Mme de Montbazon n'y serait pas : mais celle-ci y était, et elle prétendit même faire les honneurs de la collation comme belle-mère de celle qui la donnait. Mme la Princesse feignit de vouloir se retirer pour ne pas troubler la fête ; la reine ne pouvait pas ne la point retenir, puisqu'elle était venue sur sa parole. Elle fit donc prier Mme de Montbazon de faire semblant de se trouver mal et de s'en aller pour la tirer d'embarras. La hautaine duchesse ne consentit pas à fuir devant son ennemie, et elle demeura. La reine offensée refusa la collation et quitta la promenade avec Mme la Princesse. Quelques jours après, une lettre du roi enjoignait à Mme de Montbazon de sortir de Paris[1].

Cette disgrâce déclarée irrita les Importants. Ils se crurent humiliés et affaiblis, et il n'y eut pas de violences et d'extrémités qu'ils ne rêvèrent. Le duc de Beaufort, frappé à la fois dans son crédit et dans ses amours, jeta les hauts cris ; les pensées de vengeance qui depuis quelque temps s'agitaient à l'hôtel de Vendôme, se fixè-

1. Nous avons retrouvé cette lettre dans les Archives des affaires étrangères, France, t. CV, pièce II ; elle est datée du 22 août : « Ma cousine, le mécontentement que la Reyne, madame ma mère, a du peu de respect que vous fistes paroistre ces jours passés en ce qu'elle vous fit paroistre de son intention, m'oblige d'envoyer partout où vous serés le sieur de Nevily (?), un de mes gentilshommes ordinaires, avec cette lettre que je fais pour vous dire que vous vous rendiés en votre maison de Rochefort, et que vous y demeuriés jusques à ce que vous en ayés autre ordre de ma part ; ce que me promettant de votre obéissance, je ne vous en feray de commandement plus exprès, et prie Dieu cependant qu'il vous aye, ma cousine, en sa sainte garde. Escrist de Paris, 22 aoust 1643, Louis, Guenegaud. » La réponse de la duchesse est à la fois très humble et très fière, comme l'avait été son discours à Mme la Princesse : elle se soumet, mais elle proteste de son « mépris de la vie quand il sera question de choses qui blesseraient son honneur et son courage. »

rent; il y eut un complot formé et arrêté pour se défaire de Mazarin, avec diverses tentatives d'exécution[1]. Dans ces conjonctures, le cardinal se montra à la hauteur de Richelieu. Quoiqu'il demandât surtout ses succès à la patience, à l'habileté et à l'intrigue, il avait aussi de la résolution et du courage, et il sut prendre son parti. Il était déjà assez bien avec la reine, et il commençait à lui paraître nécessaire ou du moins fort utile. Il lui représenta ce qu'elle devait à l'État et à l'autorité royale menacée; qu'il fallait préférer l'intérêt de son fils et de sa couronne à des amitiés bonnes peut-être en d'autres temps, mais qui étaient devenues dangereuses; il mit sous ses yeux les preuves certaines de la conspiration ourdie contre sa personne, et la supplia de choisir entre ses ennemis et lui. Anne d'Autriche n'hésita point, et la ruine des Importants fut décidée. Le 2 septembre, on arrêta le duc de Beaufort au Louvre même, et on le conduisit à Vincennes. On ôta le commandement des Suisses à La Châtre, ami de Beaufort. L'évêque de Beauvais, qui avait eu un moment la confiance de la reine et s'était mis en tête de succéder à Richelieu, fut renvoyé à son église; le duc de Vendôme, ainsi que le duc de Mercœur, son fils aîné, relégués à Anet, Mme de Chevreuse en Touraine, et Châteauneuf dans le Berri. Ces mesures, exécutées à propos, dissipèrent le parti des Importants. Les discordes intestines qui menaçaient le nouveau règne durent attendre des jours plus favorables. Mazarin, bientôt sans rival auprès de la reine, continua au dedans et surtout au dehors le système de

1. Voyez les Mémoires de Campion, publiés par le général Grimoard, Paris, 1807.

son devancier, et la royauté, ainsi que la France, comptèrent une suite de belles années, grâce à l'union des princes du sang avec la couronne, aux ménagements habiles du premier ministre, à son génie politique secondé par le génie militaire du duc d'Enghien.

Celui-ci était revenu à Paris à la fin de la campagne, après avoir gagné une grande bataille, pris une place forte très importante, fait passer le Rhin à l'armée française, et reporté la guerre en Allemagne. La reine l'avait reçu comme le libérateur de la France. Mazarin, qui tenait plus à la réalité qu'à l'apparence du pouvoir, lui fit dire que toute son ambition était d'être son chapelain, et son homme d'affaires auprès de la reine. De loin, le duc d'Enghien avait applaudi à tout ce qu'on avait fait, et il revenait brûlant encore pour Mlle Du Vigean, et furieux qu'on eût osé insulter sa sœur. Il adorait sa sœur, et il aimait Coligny. Il connaissait et il avait favorisé sa passion. Engagé lui-même dans un amour aussi ardent que chaste, il savait que sa sœur pouvait bien n'avoir pas été insensible aux empressements de Maurice; mais il se révoltait à la pensée qu'on lui attribuât les lettres d'une Mme de Fouquerolles, et il le prit sur un ton qui arrêta les plus insolents.

Parmi les amis du duc de Beaufort et de Mme de Montbazon était au premier rang le duc de Guise. On l'avait ménagé ainsi que toute sa famille à cause de Monsieur, Gaston, duc d'Orléans, qui avait épousé en secondes noces une princesse de Lorraine, la belle Marguerite[1].

1. Sœur de Charles IV, et deuxième fille du duc François. Ce mariage, contracté en 1632, est un roman qu'on peut lire dans tous les Mémoires du temps.

Le duc de Guise était tel que nous l'avons dépeint. Il avait déjà fait plus d'une folie, mais il n'avait pas encore honteusement échoué dans toutes ses entreprises; son incapacité n'était pas déclarée; il avait le prestige de son nom, de la jeunesse, de la beauté [1] et d'une bravoure portée jusqu'à la témérité. Serviteur avoué de Mme de Montbazon, il avait épousé sa querelle, sans être entré néanmoins dans les violences de Beaufort, et il était resté debout en face des Condé victorieux.

Coligny avait eu la sagesse de se tenir à l'écart pendant l'orage, de peur de compromettre encore davantage Mme de Longueville en se portant ouvertement son défenseur; mais quelques mois s'étant écoulés, il crut pouvoir se montrer, et, comme le dit l'ouvrage inédit sur la régence que nous avons plusieurs fois cité [2], « la prison du duc de Beaufort lui ostant les moyens de tirer avec lui l'espée, il s'adressa au duc de Guise. » La Rochefoucauld s'exprime ainsi [3] : Le duc d'Enghien, ne pouvant témoigner au duc de Beaufort, qui était en prison, le ressentiment qu'il avait de ce qui s'était passé entre Mme de Longueville et Mme de Montbazon, laissa à Coligny la liberté de se battre avec le duc de Guise, qui avait été mêlé dans cette affaire. » Le duc d'Enghien connut donc et approuva ce que fit Coligny. Pour Mme de

1. En parlant de la beauté du duc de Guise, nous suivons la tradition et l'opinion des contemporains, car nous n'en connaissons pas de portrait peint, et ses nombreux portraits gravés ne lui donnent pas une très noble figure. Il y en a un assez joli dessin en couleur dans la collection de Gaignière, au cabinet des estampes. Ce dessin, fait, dit-on, sur un portrait de Vandick, représente Henri de Guise à son avantage, en grand costume de cour.

2. Bibliothèque royale, *Supplément français*, nº 925, fol. 11.

3. Mémoires, *ibid.*, p. 391.

Longueville, il est absurde de supposer qu'elle voulut être vengée et poussa Coligny, car tout le monde lui attribue une conduite fort modérée en opposition avec celle de Mme la Princesse. Loin d'envenimer la querelle, elle était d'avis de l'étouffer, et Mme de Motteville réfute elle-même le bruit qu'elle rapporte en disant : « La jalousie qu'elle avait contre la duchesse de Montbazon, étant proportionnée à son amour pour son mari, ne l'emportait pas si loin qu'elle ne trouvât plus à propos de dissimuler cet outrage. »

La Rochefoucauld nous donne un renseignement qui explique ce qui va suivre : Coligny relevait d'une longue maladie; il était faible encore, et il n'était pas très adroit à l'escrime[1]. C'est dans cet état qu'il s'attaqua au duc de Guise, qui, comme tous les héros de parade, était d'une rare habileté dans ce genre d'exercices.

Disons quelques mots des seconds qu'ils se choisirent; ils en valent la peine à tous égards. Les seconds étaient alors des témoins qui se battaient. Coligny prit pour second, et pour faire l'appel, comme on disait alors, Godefroi, comte d'Estrades, d'une bravoure froide et éprouvée. D'Estrades avait commencé à servir en Hollande sous Maurice de Nassau. Il s'était distingué dans plusieurs semblables rencontres. Un jour, à ce que raconte Tallemant[2], se battant contre un matamore qui se mit sur le bord d'un petit fossé et dit à d'Estrades : Je ne passerai pas ce fossé; Et moi, dit d'Estrades en faisant une raie derrière soi avec son épée, je ne passerai pas cette raie. Ils se battent : d'Estrades le tue.

1. Mémoires, p. 391. — 2. Tome V, p. 230.

En 1643, il était déjà très compté à la cour et dans les affaires; il fut employé tour à tour et avec un égal succès à la guerre et dans la diplomatie, et devint maréchal de France en 1675. Le second du duc de Guise était son écuyer, le marquis de Bridieu, gentilhomme Limousin, brave officier, très attaché à la maison de Lorraine, qui, en 1650, défendit admirablement Guise contre l'armée espagnole et contre Turenne, et pour cette belle défense, où il y eut vingt-quatre jours de tranchée ouverte, fut fait lieutenant-général.

On convint que l'affaire aurait lieu à la Place Royale[1],

1. La Place Royale, avec ses alentours, était le plus beau quartier d'alors. Commencée en 1604 (*Les Antiquités et choses plus remarquables de Paris*, 1608, par Bonfons et par Du Breuil, p. 430) sur les ruines du palais des Tournelles, par Henri IV, elle fut achevée en 1612 (*Le Théâtre des Antiquités de Paris*, par Du Breuil, in-4°, 1613, p. 1050). C'est, comme on le sait, un grand carré ou plutôt un rectangle bordé de tous côtés par trente-sept pavillons soutenus par des piliers formant une galerie qui règne tout autour de la place. Au milieu était un vaste préau divisé en six beaux tapis de gazon. Au centre était la statue équestre de Louis XIII. La statue était de Biard, et le cheval de Daniel de Volterre. Sur une des faces du piédestal de marbre blanc, on lisait cette inscription : « Pour la glorieuse et immortelle mémoire du très grand et invincible Louis le Juste, XIIIe du nom, roi de France et de Navarre, Armand, cardinal de Richelieu, son principal ministre, a fait élever cette statue pour marque éternelle de son zèle, de sa fidélité et de sa reconnaissance, en 1639. » Sous Louis XIV, ce beau *Square* fut entouré d'une grille d'un travail excellent. Lemaire disait, en 1685, t. III, p. 307 : « On y fait présentement une balustrade de fer admirablement travaillée, qui régnera tout autour et qui renfermera un jardin très agréable, dans lequel il y aura quatre grands bassins d'eaux aux quatre coins. Les particuliers qui y ont des hôtels contribuent pour cette dépense chacun la somme de mille livres : la ville fournira le reste. » Germain Brice, dans la 1re édition de son curieux ouvrage qui parut en 1685, comme celui de Lemaire, dit la même chose, ajoutant que les habitants seuls de la place auront le droit de jouir du jardin que l'on prépare : « Personne n'entrera que ceux des maisons qui en auront la clef. » Dans le seconde édition de Brice, de 1687, la belle

théâtre accoutumé de ces sortes de combats qu'ils avaient teint cent fois du meilleur sang. C'est aussi à la Place Royale qu'habitaient les plus grandes dames, la fleur de la galanterie, Marguerite de Rohan, Mme de Guemené, Mme de Chaulnes, Mme de Saint-Géran, Mme de Sablé, la comtesse de Maure et tant d'autres, sous les yeux desquelles ces légers et vaillants gentils-

grille n'est pas encore posée : elle l'est dans l'édition qui suit, de 1701; on la voit dans La Caille, en 1714, et dans la gravure de Defer, en 1716. Pour le jardin et les quatre bassins, ils ne sont pas même encore dans le plan de Turgot, en 1740 : c'est la Restauration qui a accompli les desseins de l'administration de Louis XIV.

Que d'événements publics et domestiques n'a pas vus cette place pendant tout le XVIIe siècle, que de nobles tournois, que de fiers duels, que d'aimables rendez-vous! Quels entretiens n'a-t-elle pas entendus dignes de ceux du Décaméron, que Corneille a recueillis dans une de ses premières comédies, *la Place Royale*, et dans plusieurs actes du *Menteur!* Que de gracieuses créatures ont habité ces pavillons! quels somptueux ameublements, que de trésors d'un luxe élégant n'y avaient-elles pas rassemblés! Que d'illustres personnages en tout genre n'ont pas monté ces beaux escaliers! Richelieu et Condé, Corneille et Molière ont cent fois passé par là. C'est en se promenant sous cette galerie que Descartes causant avec Pascal, lui a suggéré l'idée de ses belles expériences sur la pesanteur de l'air. C'est là aussi qu'un soir, en sortant de chez Mme de Guemené, le mélancolique de Thou reçut de Cinq-Mars l'involontaire confidence de la conspiration qui devait les mener tous deux à l'échafaud. C'est là enfin que naquit Mme de Sévigné et c'est à côté qu'elle habitait. En arrivant à la Place Royale par sa véritable entrée, la Rue Royale, du côté de la rue Saint Antoine, on trouvait à l'angle de droite, l'hôtel de Rohan, occupé longtemps par la vieille duchesse douairière, veuve de ce grand duc de Rohan, l'un des premiers généraux et le plus grand écrivain militaire de son siècle. A l'angle de gauche était l'hôtel de Chaulnes, dont Bois-Robert a célébré les magnifiques appartements, et qui plus tard a passé aux Nicolaï. Aux deux autres coins de la place étaient, à droite, du côté de la rue des Tournelles et du boulevard, le vaste et somptueux hôtel de Saint-Géran, et à gauche, du côté de la rue Saint-Louis, l'hôtel qu'habitait Richelieu avant d'avoir fait bâtir et achevé le Palais-Cardinal. Les quatre galeries étaient remplies par des hôtels qui n'étaient pas indignes de ceux-là. Il y avait l'hôtel du maréchal de Lavardin, avec celui de M. de Nouveau, et celui de M. de

hommes se plaisaient à croiser le fer. Beaucoup d'entre eux y laissèrent la vie. Dans le premier quart du XVIIe siècle, le duel était une mode à la fois utile et désastreuse, qui entretenait les mœurs guerrières de la noblesse, mais qui la moissonnait presqu'à l'égal de la guerre, et pour les causes les plus frivoles. Tirer

Villequier qui le vendit à M. des Hameaux, lequel en 1680 le revendit aux Rohan-Chabot, et de là cet hôtel, même en passant par d'autres mains, a gardé le nom d'hôtel Chabot. Tous ces hôtels étaient autant de musées, surtout celui de Richelieu, si longtemps célèbre par sa riche galerie, ainsi que l'hôtel de M. de Nouveau pour lequel avait travaillé Le Sueur et qui sert aujourd'hui de mairie. Brice, dès 1685, signale l'hôtel du marquis de Dangeau, et en 1713, à droite, en entrant par la rue Saint Antoine, l'hôtel du baron de Breteuil, introducteur des ambassadeurs, et de l'autre côté la maison du président Carrel. Nous savons certainement que Mme de Sablé logeait à la Place Royale, ainsi que la comtesse de Maure, avec Mlle de Vandy; mais la difficulté serait de découvrir les habitants de tous les autres pavillons et de faire ainsi une histoire exacte et complète de la Place Royale jusqu'à la fin du XVIIe siècle. Nous indiquons ce sujet d'études à quelque élève de l'École des chartes ou à quelque jeune artiste; ils y trouveraient la matière des plus fines recherches ainsi que des descriptions les plus charmantes, et une gloire modeste ne leur manquerait pas après quelques années du travail le plus attrayant. Nous nous permettrons de leur signaler, outre Félibien, t. II, Sauval, t. II, p. 624, le plan de Gomboust de 1652 et les plans postérieurs, les ouvrages suivants : 1° *La Guide de Paris*, etc., par le sieur Schayes, 1647; 2° *Le Livre commode, contenant les adresses de la ville de Paris, par Abraham Pradel, philosophe et mathématicien*, Paris, petit in-8°; 3° l'*Almanach Royal de* 1699; 4° la suite des diverses éditions de G. Brice, de 1685 à 1725; 5° la pièce de vers de Scarron, *Adieux au Marais et à la Place Royale*, édition d'Amsterdam, de 1752, t. VII, p. 29-35; 6° un manuscrit de la Bibliothèque nationale, fonds de Lancelot, n° 7905, où se trouve un *Supplément des Antiquités de Paris, avec tout ce qui s'est fait et passé de plus remarquable depuis* 1610 *jusques à présent, par D. H. J., avocat en parlement. Jusques à présent* est à peu près 1640. Terminons par cette dernière remarque : il n'y a qu'un seul hôtel de la Place Royale qui soit resté dans la même famille de 1612 jusqu'à nos jours, à savoir, l'hôtel qui porte le n° 25, et qui, de père en fils, est arrivé à son propriétaire actuel, M. le comte de l'Escalopier.

l'épée pour une bagatelle était devenu l'accompagnement obligé des belles manières; et comme la galanterie avait ses élégants, le duel avait ses raffinés. En quelques années, neuf cents gentilshommes périrent dans des combats particuliers. Pour arrêter ce fléau, Richelieu fit rendre au roi l'édit terrible qui punissait la mort par la mort et envoyait les provocateurs de la Place Royale à la place de Grève. Richelieu fut inflexible, et l'exemple de Montmorency Bouteville, décapité avec son second, le comte Deschappelles, pour avoir provoqué Beuvron et s'être battu avec lui à la Place Royale en plein midi, imprima une terreur salutaire et rendit assez rares les infractions à l'édit. Coligny brava tout; il fit appeler Guise, et, au jour marqué, les deux nobles adversaires, assistés de leurs seconds, d'Estrades et Bridieu, se rencontrèrent à la Place Royale.

Nous pouvons donner les moindres détails du combat, grâce aux mémoires contemporains, grâce surtout aux divers manuscrits dont nous avons déjà fait usage.

Le 12 décembre 1643[1] d'Estrades alla le matin appeler le duc de Guise de la part de Coligny. Le rendez-vous fut pris pour le jour même, à la Place Royale, à trois heures[2]. Les deux adversaires ne firent rien paraître de toute la matinée, et à trois heures ils étaient au rendez-vous. On prête[3] au duc de Guise un mot qui répand sur cette scène une grandeur inattendue, fait comparaître à la Place Royale et met aux prises une

1. C'est d'Ormesson qui donne cette date. Gaudin (Archives des affaires étrangères, France, t. CV.) dit que ce fût un samedi.

2. D'Ormesson, le manuscrit sur la Régence, et Gaudin.

3. La Rochefoucauld.

dernière fois les deux plus illustres combattants des guerres de la Ligue dans la personne de leurs descendants. En mettant l'épée à la main, Guise dit à Coligny : « Nous allons décider les anciennes querelles de nos deux maisons, et on verra quelle différence il faut mettre entre le sang de Guise et celui de Coligny. » Coligny porta à son adversaire une longue estocade ; mais, faible comme il était, le pied de derrière lui manqua, et il tomba sur le genou. Guise alors passa sur lui et mit le pied sur son épée [1]. Il aurait dit à Coligny [2] : « Je ne veux pas vous tuer, mais vous traiter comme vous méritez, pour vous être adressé à un prince de ma naissance, sans vous en avoir donné sujet » ; et il le frappa du plat de son épée [3]. Coligny, indigné, ramasse ses forces, se rejette en arrière, dégage son épée et recommence la lutte [4]. Dans ce second acte de l'affaire, Guise fut blessé légèrement à l'épaule [5] et Coligny à la main. Enfin Guise, passant de nouveau sur Coligny, se saisit de son épée, dont il eut la main un peu coupée, et en la lui enlevant lui porta un grand coup dans le bras qui le mit hors de combat. Pendant ce temps, d'Estrades et Bridieu s'étaient blessés grièvement [6].

Telle fut l'issue de ce duel, le dernier, je crois, des duels célèbres de la Place Royale. Il fit très peu d'honneur à Coligny [7], et presque tout le monde prit parti

1. D'Ormesson. — 2. D'Ormesson et Gaudin.

3. D'Ormesson, le manuscrit sur la Régence, Gaudin et La Rochefoucauld.

4. D'Ormesson. — 5. D'Ormesson. Le manuscrit sur la Régence et Gaudin disent au côté.

6. D'Ormesson, le manuscrit sur la Régence, Gaudin, La Rochefoucauld, Mme de Motteville.

7. Gaudin, t. CVII, 2 janvier 1644, : « On a trouvé un billet attaché

pour le duc de Guise. La reine témoigna[1] un très vif mécontentement de la violation de l'édit. Monsieur, poussé par sa femme et par les Lorrains, se plaignit hautement[2]. M. le Prince et Mme la Princesse furent bien obligés de se déclarer contre Coligny doublement coupable et parce qu'il était le provocateur et parce qu'il avait été malheureux. La preuve que Coligny était d'intelligence avec le duc d'Enghien c'est que celui-ci ne l'abandonna pas, qu'il le reçut blessé dans sa maison de Paris, puis à Saint-Maur, et qu'il ne cessa de l'entourer de sa protection et de ses soins[3], en dépit de

au cheval de bronze de la Place Royale, contenant ces mots : « *Henricus, dux Guysius, aulico molimine ad duellum vocatus ac superbo fastu in arenam regiam ductus, Colinœum, antiquum religionis nec non familiæ Guysianæ hostem debellavit, inflixit, ac inermem reliquit, anno domini millesimo sexcentesimo, etc. etc.* »

1. Gaudin, t. CV, lettre du 19 décembre 1643 : « La reyne est fort irritée. Le lendemain matin elle manda à M. le Prince qu'il fît sortir Coligny de sa maison, autrement qu'elle l'enverroit prendre. Son Altesse tout aussitôt alla à l'hôtel de Saint-Denys où est logé le duc d'Anguyen, pour faire desloger Coligny, et fit une rude réprimande aux petits maîtres. Depuis il s'est retiré à Saint-Maur. » On appelait petits maîtres la troupe de jeunes gentilhommes qui entouraient le duc d'Enghien et partageaient ses dangers et ses périls. Voyez Madame de Sablé, chap. Ier, p. 21.

2. Gaudin, *ibid.* : « Cette action a aussi fort fasché Monsieur qui a porté l'affaire très haut en faveur du duc de Guise, et a dit au duc d'Anguyen qu'il trouvoit bien mauvais le procédé de Coligny qui n'a pas craint de violer les édits du roy, pour appeler un prince qui ne l'a point offensé et qui est son beau frère. »

3. D'Ormesson : « Le mardi 29 décembre vint me voir le marquis de Pardaillan et me dit que M. de Coligny estoit à Saint-Maur et avoit pensé mourir de la gangrène qui s'étoit mise à son bras. » — Le mercredi 30 décembre, M. de Coligny estoit hors d'espérance, sa playe ne faisait ni chair ni pus, à cause de sa mauvaise condition naturelle. M. le duc d'Enguien y estoit allé pour le résoudre à avoir le bras coupé. » Gaudin, t. CVII, 2 janvier 1644 : « M. le duc de Guise est à Meudon, où il demeure entièrement soumis aux intentions de la

M. le Prince. Quand l'affaire fut déférée au parlement, conformément à l'édit de Richelieu, et que les deux adversaires furent appelés à comparaître, le duc de Guise annonça l'intention de se rendre au palais avec un cortége de princes et de grands seigneurs; de son côté le duc d'Enghien menaça d'y accompagner aussi son ami. Mais les poursuites commencées s'arrêtèrent[1] devant l'état déplorable où l'on sut qu'était tombé Coligny.

reine. Pour M. de Coligny, il est encore à Saint-Maur où on lui a pensé couper le bras. » — *Ibid.*, 30 janvier 1644 : « On a dit ici que M. de Coligny est encore dans le château de Dijon (une des places de la maison de Condé), où on lui a fait une cruelle incision à la main. Mais pour moi je crois qu'il est encore à Ablon (entre Saint-Maur et Corbeil.). »

1. Le manuscrit sur la Régence dit que le duc de Guise et Coligny comparurent devant le Parlement et se justifièrent, le duc de Guise avec le plus grand succès, Coligny de très mauvaise grâce. D'Ormesson : « Le lundy 14 décembre, je fus chez M. Gilbert, conseiller. Il me dit que le Parlement, les chambres assemblées, avoit donné commission au procureur général pour informer du duel, et avoit permis d'obtenir monitoire (ordonnance que l'autorité ecclésiastique faisoit lire au prône pour inviter tous ceux qui avoient connaissance d'un crime à le dénoncer). » — Gaudin, t. CV, 19 décembre, 1643 : « Messieurs du Parlement s'assemblèrent lundi à la réquisition du procureur général pour en informer (de ce duel); mais personne ne veut déposer. » — T. CVIII, 26 décembre : « Il a été sursis aux conclusions de M. le procureur général contre les duellistes, qui devoient se donner mardi passé, quoiqu'il ne se trouve point de personnes qui veuillent déposer; et il y a apparence qu'on n'approfondira pas davantage cette affaire, et que MM. de Coligny et d'Estrades en seront quittes pour un esloignement en Hollande. Ils sont pourtant encore à Saint-Maur, et M. de Guise à Meudon. M. d'Angoulesme a refusé la retraite du sieur de Coligny dans sa maison de Grosbois à la recommandation de M. le Prince et de M. de Chastillon. » — T. CVII, 13 février 1644 : « M. de Guise revient dès samedi à Paris. Les conclusions de Messieurs les gens du Roi lui sont favorables, ne portant qu'ajournement personnel, mais décret de prise de corps contre M. de Coligny, quoique M. le Prince ait pu remonstrer qui vouloit les faire égaux. Aujourd'hui M. de Guise va se purger en parlement. » — *Ibid.*, 20 février : « L'affaire du duc

L'infortuné languit quelques mois, et mourut à la fin de mai 1644[1] des suites de ses blessures, et de désespoir d'avoir si mal soutenu la cause de sa propre maison et celle de Mme de Longueville.

Cette affaire, avec ses dramatiques circonstances et son dénoûment tragique, eut un immense et douloureux retentissement dans Paris et dans la France entière. Elle ranima un moment les divisions des partis, et suspendit les divertissements et les fêtes de l'hiver de 1644[2]; elle n'occupa pas seulement les familles in-

de Guise n'a point encore été jugée au Parlement qui trouve plus à propos de retirer les conclusions des gens du roi, et de laisser l'affaire en l'estat où elle est, sans l'approfondir, que de donner un arrest de justification touchant une action qui passe pour une duel manifeste. Le dit seigneur n'a point encore salué la reine, mais paroist dans les assemblées comme le brave de la cour. L'hostel de Guise ne vide pas de cordons bleus et autres personnes de condition. » — *Ibid.*, 6 mars : « M. de Guise revint hier au Parlement, et mesme M. de Coligny, et les seconds, qui furent remis à ce jourd'hui, à cause de l'absence de deux présidents. » — *Ibid.*, 12 mars : « Le dit seigneur pensoit bien aller accompagné de grand nombre de ducs et pairs et de maréchaux de France samedi au Parlement; mais M. le duc d'Anguyen voulut aussi accompagner M. de Coligny. Il y eut défense à l'un et à l'autre d'y comparoistre qu'avec deux de leurs amis peur de jalousie; ce qu'ils firent, et il fut ordonné que, plus amplement il serait informé, (ce qui étoit une remise indéfinie). M. de Guise aussitôt alla saluer la reine qui lui fit une douce réprimande et le reçut parfaitement bien. »

1. La Rochefoucauld dit avec raison que Coligny mourut quatre ou cinq mois après son duel. Nous lisons en effet dans la correspondance de Gaudin, t. CVII, 21 mai 1644 : « On tient que M. de Coligny a expiré ce matin. » Et dans *La Gazette* de Renaudot pour l'an 1644, p. 779 : « De Paris, 28 may. Cette semaine sont icy morts la dame de Bouillon La Marck, sœur du défunt connestable de Luynes, et le comte de Coligny, fils aîné du maréchal de Chastillon, seigneur de grande espérance. » Aussi Gaudin, dans une lettre du 3 juin annonce-t-il que d'Andelot, qui étoit en Hollande, a pris le nom de comte de Coligny.

2. Mademoiselle, t. Ier, p. 74.

téressées et la cour, elle frapppa vivement toute la haute société, et demeura quelque temps l'entretien des salons. On pense bien qu'en se répandant elle se grossit de proche en proche d'incidents imaginaires. D'abord on supposa que Mme de Longueville aimait Coligny. Il le fallait pour le plus grand intérêt du récit. De là cette autre invention, qu'elle-même avait armé le bras de Coligny, et que d'Estrades, chargé d'appeler le duc de Guise, ayant dit à Coligny que le duc pourrait bien désavouer les propos injurieux qu'on lui prêtait et qu'ainsi l'honneur serait satisfait, Coligny lui aurait répondu : « Il n'est pas question de cela ; je me suis engagé à Mme de Longueville de me battre contre lui à la Place Royale, je n'y puis manquer[1]. » On ne pouvait s'arrêter en si beau chemin, et Mme de Longueville n'aurait pas été la sœur du vainqueur de Rocroy, une héroïne digne de soutenir la comparaison avec celles d'Espagne, qui voyaient mourir leurs amants à leurs pieds dans les tournois, si elle n'eût assisté au combat de Guise et de Coligny. On assura donc que le 12 décembre elle était dans un hôtel de la Place Royale, chez la duchesse de Rohan, et que là, cachée à une fenêtre, derrière un rideau, elle avait vu la funeste rencontre.

Alors, comme aujourd'hui, c'était la poésie, c'est-à-dire la chanson, qui mettait le sceau à la popularité d'un événement. Quand l'événement était malheureux, la chanson était une complainte burlesquement pathétique et toujours un peu railleuse. Telle est celle-ci, qui courut toutes les ruelles, et fut réellement chantée,

1. Madame de Motteville, t. Ier, p. 201.

car nous la trouvons dans le *Recueil de chansons notées* de l'Arsenal[1] :

Essuyez vos beaux yeux,
Madame de Longueville;
Essuyez vos beaux yeux,
Coligny se porte mieux.
S'il a demandé la vie,
Ne l'en blâmez nullement;
Car c'est pour être votre amant
Qu'il veut vivre éternellement.

Après la chanson, le roman; Mme de Longueville eut aussi le sien. Un bel esprit du temps, dont le nom nous est inconnu, composa en cette occasion une nouvelle, où, sous des noms supposés, et mêlant le faux au vrai, il raconte la touchante aventure qui occupait alors tout Paris. Nous avons découvert cette nouvelle inédite du milieu du XVIIe siècle à la bibliothèque de l'Arsenal et à la Bibliothèque nationale[2]. Elle a pour titre : *Histoire d'Agésilan et d'Isménie*, c'est-à-dire histoire de Coligny et de Mme de Longueville. Elle a l'avantage d'être fort courte. Nous n'osons pourtant la donner tout entière, et nous nous bornerons à faire connaître rapidement ce petit monument de la célébrité naissante de Mme de Longueville.

Bien entendu, Isménie aime le plus tendrement du

1. Elle est aussi dans Mme de Motteville, *ibid.*

2. Bibliothèque de l'Arsenal, petit in-4°, coté sur le dos : *Fr. Jurisprudence*, 19 (B). « Il contient : 1° Avis donné au roy pour la réforme des abbayes et prieurés en commande; 2° Fable du Lion et du Renard; 3° Histoire de M. de Coligny et de Mme de Longueville. — Bibliothèque nationale, fonds Clerambault, *Mélanges*, vol. 261, in-12, comprenant une foule de chansons, les lettres de Mme de Courcelles, de prétendues lettres de diverses dames à Fouquet, et au milieu l'Histoire d'Agésilan et d'Isménie. En comparant les deux manuscrits, nous n'y avons rencontré que de petites variantes de style parfaitement indifférentes.

monde Agésilan, et elle l'aimait avant d'avoir été mariée à Amilcar, le duc de Longueville, par l'ordre de son père et de sa mère, Anténor et Simiane, M. le Prince et Mme la Princesse. Isménie a pour ennemie Roxane, Mme de Montbazon, jalouse de sa beauté; et ici viennent deux portraits d'Isménie et de Roxane, qui sont d'une exactitude tout à fait historique : «Roxane étoit piquée des louanges qu'on donnoit à Isménie de sa beauté, qui véritablement estoit des plus grandes. Ses cheveux d'un blond cendré, ses yeux bleus, la blancheur de son teint et sa taille estoient incomparables; son esprit doux, insinuant, parlant agréablement sur toutes sortes de sujets, lui donnoit l'approbation de tout le monde. Roxane, qui a une beauté et une humeur différente, n'avoit pas des approbateurs sur sa grâce en si grand nombre qu'Isménie, bien que sur la beauté les esprits fussent partagés. Ses cheveux étoient bruns sur un teint blanc et uni; ses yeux noirs et bien fendus, d'où il sortoit un feu à pénétrer jusque dans les cœurs les plus insensibles; sa mine haute et fière la faisoit plutôt craindre qu'aimer; son esprit étoit cruel, plein de violence. Il ne falloit point se partager avec elle. »

Voici une conversation des deux amants moins longue, grâce à Dieu, que celles de l'Astrée et du grand Cyrus, mais qui a leur agréable fadeur, leur sentimentale mélancolie : « Pensive à son malheur, Isménie se promenoit le long d'un ruisseau qui arrose le bois de Mirabelle (Chantilly). Elle vit tout d'un coup sortir un homme de l'épaisseur du bois, et pâle et défait se jeter à ses genoux. Elle connut d'abord que c'étoit Agésilan qui lui dit : Quoi! ma princesse, m'abandonnerez-vous

après tant de promesses de votre fermeté? En refusant le parti qu'on vous offre, ne ferez-vous pas connoître à tout le monde que ma princesse a autant de fidélité que de beauté, et que sa parole est inébranlable quand elle l'a donnée? S'il vous reste encore quelque souvenir du malheureux Agésilan et des tendresses que vous aviez pour luy, donnez-luy un mois avant que d'accomplir ce mariage. Le terme est court pour une si grande disgrace qui me coûtera la vie. Agésilan, dit Isménie, Dieu sçait, si mes sentiments estoient suivis, si je serois jamais à d'autre qu'à vous! J'ay fait pour cela plus que le devoir ne m'obligeoit : j'ay résisté longtemps aux ordres d'Anténor et de Simiane. J'ay passé des jours et des nuits en pleurs de la perte que je faisois de mon cher Agésilan. Tout ce que je puis faire pour luy est de luy conserver toujours mon estime et mon amitié. Elle l'embrassa pour la dernière fois, et se retira dans le château sans attendre sa réponse. »

Agésilan désespéré va rejoindre l'armée commandée par le frère d'Isménie, Marcomir, le duc d'Enghien, et nous assistons à un récit de la bataille de Rocroy en général assez exact, à deux défauts près. L'auteur n'a pas l'air d'avoir connu la manœuvre hardie et savante qui décida la victoire, et que nous avons essayé de décrire. On se doute bien aussi qu'il donne à Coligny dans cette grande journée un rôle qu'il n'a pas eu. Dans la nouvelle, Agésilan prend la place de Gassion et commande l'aile droite, et du Hallier, le maréchal de l'Hôpital, qui commandait la gauche, est mis ici sous le nom d'Hilla ou Hillarius, « vieux maestre de camp, à présent maréchal de camp, soldat de fortune, mais

qui avoit passé par toutes les charges, ayant beaucoup de cœur et de fermeté. » Marcomir avait confié l'aile droite à Agésilan « comme étant assuré de sa fidélité et de son grand cœur. » Agésilan cherche la mort, et, selon les règles du roman, il ne trouve que la gloire, il est vrai, avec beaucoup de blessures qui expliqueront plus tard sa langueur et sa faiblesse. Entre autres exploits, il a une rencontre particulière avec Alaric, roi des Goths. Marcomir, de son côté, fait des actions extraordinaires et tue de sa main le chef de l'armée ennemie. Comme Agésilan-Coligny est mis ici à la place de Gassion, ainsi d'Estrades, ami de Coligny, est substitué, sous le nom de Théodate, au brave Sirot, qui commandait la réserve et contribua tant au succès de la bataille.

La nouvelle peint fidèlement la conduite d'Enghien-Marcomir après la victoire. « Après avoir rendu grâce à Dieu d'une si grande victoire, Marcomir retourna dans son camp. Il fut légèrement blessé, eut deux chevaux tués sous lui, et fit dans cette action tout ce qu'un bon général et un grand capitaine peut faire : il eut grand soin des blessés et il les visitoit tous les jours. » Il ne pouvait manquer de prendre un soin particulier d'Agésilan, son parent, et de Théodate; il les ramena avec lui à Lutétie, où ils reçurent toutes les louanges que leurs belles actions méritaient.

Dans la nouvelle, comme dans quelques mémoires, c'est Roxane, Mme de Montbazon, qui invente et contrefait les deux fameuses lettres pour déshonorer et perdre Isménie. Elle exige de son amant Florizel, le duc de Guise, qu'il soutienne que ces lettres sont véritables; et,

ne pouvant obtenir de sa loyauté une pareille indignité, elle lui demande au moins de s'en exprimer avec doute. Florizel a la faiblesse d'y consentir; ses paroles sont promptement exagérées et envenimées, et de toutes parts le bruit s'accrédite que Florizel défend très haut la vérité de ces lettres et se déclare prêt à la soutenir à Agésilan lui même, « en quelle manière il le voudroit. » Indignation de la reine Amalasonte, Anne d'Autriche, contre Isménie qu'elle croit coupable; grande colère d'Anténor et de Simiane, M. le Prince et Mme la Princesse, contre leur fille, et désespoir de celle-ci, car les deux lettres imaginées par Roxane sont bien autrement fortes que celles que Mme de Fouquerolles avait écrites à Maulevrier, et qui furent attribuées à Mme de Longueville. Première lettre : « Je ne puis vous souffrir plus longtemps dans la tristesse où vous estes. Votre constance m'a entièrement gagnée. Trouvez vous ce soir dans l'allée des Sicomores, proche des bains de Diane. Je vous dirai ce que je veux faire pour vous. » Autre lettre : « Je croy que vous estes content de moy, cher Agésilan; mais si la promenade des Sicomores vous a plu, celle où je vous ordonne de venir ne vous plaira pas moins. Venez seul, à dix heures du soir, par la porte du jardin; vous trouverez Lydie, qui vous conduira où je seray. Adieu. »

Ces deux rendez-vous sont assez bien imaginés pour expliquer l'irritation d'Isménie, et comment elle pousse elle-même Agésilan à la venger, et lui ménage un second habile dans Théodate. Le duel avait été résolu « dans un conseil chez Isménie, où Marcomir et Agésilan estoient. » Les préparatifs de la rencontre et les

détails sont moins saisissants et moins romanesques dans le roman que dans l'histoire. La scène y est fidèlelement racontée, mais fort abrégée en ce qui regarde les deux principaux adversaires; l'intervention du duc d'Enghien est plus marquée.

« La partie fut liée à deux heures de l'après-midi, à la place des Nymphes (Place Royale). Florizel y viendroit avec un second, un page et un laquais; Agésilan et Théodate en feroient de même; les deux carrosses se rencontreroient devant le logis de Caliste, et les cochers se battroient à coups de fouet pour prétexter que c'étoit une rencontre. Les choses furent exécutées ainsi qu'elles avoient été projetées, et les balcons et les fenêtres des maisons étoient remplis de dames. Chrysante et Théodate (Bridieu et d'Estrades) furent les premiers qui mirent l'épée à la main. Chrysante est un gentilhomme de mérite, brave et un des plus forts hommes du monde. Il est gouverneur d'une place considérable sur la frontière des Belges. Théodate lui donna d'abord un coup d'épée dans le corps; il en reçut un en même temps dans le bras. Chrysante, se sentant incommodé par la perte du sang, voulut se servir de ses forces et venir aux prises avec Théodate; il l'embrassa avec les deux bras, et le pressa avec tant de violence que, nonobstant sa grande blessure, il eût étouffé Théodate, si celui-ci n'eust fait un effort pour se tirer de ses mains. Il fut si grand qu'ils tombèrent tous deux à terre, sans avantage, et furent séparés dans cet instant par des personnes de qualité qui arrivèrent sur le lieu. Cependant Florizel et Agésilan estoient tous deux aux mains. Théodate croyoit estre assez à temps pour les séparer,

lorsqu'il vit le pauvre Agésilan par terre, désarmé. Florizel le quitte pour venir au-devant de Théodate, pour l'embrasser et lui demander son amitié; il lui dit : Je suis fâché du mauvais état où vous trouverez Agésilan. Il m'a querellé de gaieté de cœur; je vous proteste, avec vérité, que jamais je ne l'ai offensé. Théodate répondit assez succinctement à ce compliment, estant pressé de se rendre auprès d'Agésilan, qu'il trouva sans connoissance par le mécontentement que ce désavantage lui causa, lequel le conduisit jusques au cercueil. Dans cet instant, Marcomir et plusieurs princes et seigneurs de la cour arrivèrent dans la place des Nymphes. Marcomir fit mettre Agésilan et Théodate dans un de ses carrosses, et leur donna un appartement dans son hôtel, pour la seureté de leurs personnes. »

« Il n'y avoit que peu de jours que le sénat de Lutétie avoit vérifié le décret contre les duels, qui condamnoit à mort tous ceux qui se battoient. Amalasonte, voulant que l'édit fût exécuté suivant sa teneur, fit décréter prise de corps contre Agésilan et Théodate comme agresseurs, et les poursuites furent moins rigoureuses contre Florizel et Chrysante. Marcomir s'en plaignit hautement, et l'appréhension qu'Amalasonte eut que cela produisît une guerre civile, toute la cour ayant pris parti de part et d'autre, fit qu'elle commanda que l'affaire passeroit pour une rencontre fortuite et que le roy feroit expédier des lettres de grâce; ce qui fut exécuté, et les parties furent d'accord. »

Ici le roman reprend ses droits, et, ramenant Mme de Longueville auprès du lit de Coligny mourant, met dans la bouche de l'un et de l'autre des discours de ce

pathétique facile qui ne manque jamais son effet sur le commun des lecteurs, moins sensibles à l'art véritable qu'à ce qu'il y a de touchant dans ces situations.

« Les blessures qu'Agésilan avoit reçues empiroient tous les jours. Les chirurgiens les jugeoient mortelles. Théodate ne garda pas le lict de la sienne. Il étoit continuellement près d'Agésilan, lequel, sentant diminuer ses forces, dit à Théodate : J'ay une prière à vous faire, qui est d'obliger Isménie de me venir voir pour la dernière fois, et que vous soyez seul témoin de ce que j'ay à lui dire. Les médecins et les chirurgiens assurèrent Théodate qu'Agésilan ne pouvoit pas passer la journée, ce qui l'obligea de se haster d'aller trouver Isménie et la disposer de venir dire le dernier adieu à Agésilan, ce qu'elle fit avec une douleur extrême. D'abord qu'Agésilan la vit, la couleur lui revint au visage, et l'émotion qu'il eut en voyant ce qu'il aimoit chèrement lui donna la force de dire : Madame, depuis que je vous ay perdue, je n'ay rien tant désiré que de mourir pour votre service. Dieu a exaucé mes prières. Je ne pouvois estre heureux ne vous possédant pas. Ma passion étoit trop forte pour rester content dans le monde. J'ay à vous rendre grâce de la bonté que vous avés d'agréer que je vous dise que je meurs à vous, et fort content de ne plus troubler votre repos. Et, lui tendant la main : Adieu, ma chère Isménie, et il rendit l'esprit dans cet instant. Après le dernier adieu qu'Agésilan fit à Isménie, qui fut aussi le dernier soupir de sa vie, Isménie demeura immobile quelque temps. Puis tout d'un coup elle se jette sur le corps d'Agésilan, l'embrasse, lui prend les mains, les arrose de ses larmes, et, commen-

çant d'avoir la voix libre, elle dit : Faut-il que je survive au plus fidèle et sincère amant qui ait jamais esté au monde? Est-ce là, mon cher Agésilan, la récompense que tu devois attendre de l'ingrate Isménie? Tu n'as aimé qu'elle, et dans le même temps qu'elle t'a quitté, ton désespoir t'a fait chercher la mort dans les batailles où ton grand cœur, ta réputation et tes grandes actions ont esté immortelles; et après cela tu viens mourir devant mes yeux et me dis que tu n'as jamais eu de joye depuis m'avoir perdue, et que tu meurs content puisque tu ne me peux posséder !.... Reçois, cher et fidèle amy, ces larmes, et le regret immortel de ta perte qui me percera le cœur mille fois par jour. Reçois cette amende honorable que je te fais de toutes mes rigueurs et de tous les déplaisirs que je t'ai causés. Ah! misérable que je suis! que deviendrai-je? où irai-je? Non, il faut mourir de regret et d'amour. Je ne te quitteray plus, je veux demeurer auprès de toy. Et, l'embrassant, elle baisoit ses yeux et son visage avec des transports de tendresse capables de faire fendre le cœur à tout le monde. »

Mais, rappelons-le en finissant, tous ces tendres sentiments sont de poétiques inventions de l'auteur de la nouvelle. Pour rendre Mme de Longueville plus touchante, on l'a représentée partageant la passion qu'elle inspirait; mais rien ne nous autorise à supposer qu'elle eût en effet de l'amour pour Coligny. Elle l'aimait comme un des compagnons de son enfance, comme un des camarades de son frère, comme un gentilhomme presque de son rang dont elle n'avait aucune raison de repousser les hommages, et qui lui plaisait par une tendresse persévérante et dévouée. Elle lui permettait

de soupirer pour elle et de se déclarer son chevalier à la manière espagnole, selon les principes de Mme de Sablé et des précieuses de l'hôtel de Rambouillet, qui ne défendaient pas aux hommes de les servir et de les adorer, mais de la façon la plus respectueuse. Telles étaient les mœurs de cette époque. Un gentilhomme ne passait pas pour honnête homme s'il n'avait pas une maîtresse, c'est-à-dire une dame à laquelle il adressait de particuliers hommages et dont il portait les couleurs dans les fêtes de la paix et sur les champs de bataille. Il n'y avait pas une beauté, si vertueuse qu'elle fût, qui n'eût des amants, c'est-à-dire des soupirants en tout bien et en tout honneur. La duchesse d'Aiguillon, présentant son jeune neveu, le duc de Richelieu, à Mlle Du Vigean l'aînée, la priait d'en faire un honnête homme, et pour cela elle exhortait le plus sérieusement du monde le jeune duc à devenir amoureux de la belle dame[1]. Mme de Longueville souffrait ainsi les empressements de Coligny. Sa coquetterie en était flattée, sa vertu ni même sa réputation n'en étaient effleurées. Elle était entourée des meilleurs exemples. La jeune Du Vigean, sa plus chère amie, résistait au vainqueur de Rocroy; Mlle de Brienne était tout entière à son mari, M. de Gamache; Julie de Rambouillet ne se pressait pas de se rendre à la longue passion de Montausier, et Isabelle de Montmorency elle-même ne faisait encore que prêter l'oreille aux doux propos de d'Andelot. Retz affirme seul que Coligny était aimé, et il dit le tenir de Condé lui-même; mais qui ne connaît la légèreté de Retz? qui voudrait s'en rapporter à son

1. Mme de Motteville, t. IV, p. 42.

témoignage quand il est seul, et sur des choses où il n'a pas été personnellement mêlé? En 1643, Retz n'avait guère le secret que de ses propres intrigues. Mme de Motteville si bien informée, qui plus tard ne dissimulera pas la chute de Mme de Longueville, peut être crue lorsqu'elle affirme qu'en 1643 « [1]elle était encore dans une grande réputation de vertu et de sagesse », et que tout son tort était « de ne pas haïr l'adoration et la louange. » Enfin nous avons un témoignage décisif, celui de La Rochefoucauld. Il était à la fois l'ami de Maulevrier et de Coligny; il savait donc le fin de toute cette affaire. Or, lui qui un jour se tournera contre Mme de Longueville, révélera ses faiblesses et grossira ses fautes, déclare que, jusqu'à une certaine époque à laquelle nous ne sommes pas encore parvenus, tous ceux qui essayèrent de plaire à la sœur de Condé le *tentèrent inutilement*[2]. Elle était trop jeune encore et trop près des habitudes de sa pure et pieuse adolescence; elle n'avait pas encore atteint l'âge fatal aux intentions les plus vertueuses : son heure n'était pas venue. Elle vint plus tard, quand Mme de Longueville eut plus connu le monde et la vie, et respiré plus longtemps l'air de son siècle, quand son frère avait oublié la chaste grandeur de ses premières amours, quand l'amie qui la pouvait soutenir, la belle et noble Mlle Du Vigean, n'était plus à côté d'elle, quand son mari était éloigné, quand enfin, lasse de combattre et plus que jamais éprise du bel esprit et des apparences héroïques, elle rencontra un personnage jeune encore et assez beau, d'une bravoure bril-

1. T. Ier, p. 174-197. — 2. La Rochefoucauld. *ibid.*, p. 393.

lante, qui passait pour le modèle du dévouement chevaleresque, qui sut habilement intéresser son amour-propre dans ses projets d'ambition et la séduire par l'appât de la gloire. La Rochefoucauld fut le premier qui toucha l'âme de Mme de Longueville; il le dit, et nous l'en croyons. Les commencements de leur liaison sont un peu avant ou un peu après l'ambassade de Münster, leur intimité à la fin de 1647 ou au début de 1648, l'éclat de leurs amours de 1648 à 1652. En 1643 Mme de Longueville en était encore à la noble et gracieuse galanterie qu'elle voyait partout en honneur, qu'elle entendait célébrer à l'hôtel de Rambouillet comme à l'hôtel de Condé, dans les grands vers de Corneille comme dans les petits vers de Voiture. Elle se complaisait à faire sentir le pouvoir de ses charmes. Mille adorateurs s'empressaient autour d'elle. Coligny était peut-être un peu plus près de son cœur, il n'y était pas entré. Mais on ne badine pas impunément avec l'amour. Un jour il coûtera bien des larmes à Mme de Longueville. Ici sa victime fut l'aîné des Châtillon, qui périt à la fleur de l'âge, de la main de l'aîné des Guise, pour venger celle qu'il aimait. Cette aventure, bientôt répandue par tous les échos des salons, par la chanson et par le roman, jeta d'abord un sombre éclat sur la destinée de Mme de Longueville, et lui composa de bonne heure une renommée à la fois aristocratique et populaire qui la préparait merveilleusement à jouer un grand rôle dans cette autre tragi-comédie, héroïque et galante, qu'on appelle la Fronde.

CHAPITRE QUATRIÈME

1644 — 1649

MADAME DE LONGUEVILLE AVANT ET PENDANT L'AMBASSADE DE MUNSTER. — SON RETOUR EN FRANCE. — SON FRÈRE CADET, LE PRINCE DE CONTI. — LAROCHEFOUCAULD. — ORIGINE DE LA LIAISON DE LA ROCHEFOUCAULD ET DE MADAME DE LONGUEVILLE. — SITUATION DE LA FRANCE ET DE LA MAISON DE CONDÉ AVANT LA FRONDE. CAMPAGNES DE CONDÉ. TRAITÉ DE WESTPHALIE. — LA PREMIÈRE FRONDE. — MADAME DE LONGUEVILLE A L'HOTEL DE VILLE DE PARIS. NAISSANCE DE CHARLES DE PARIS, COMTE DE SAINT-PAUL. — PAIX DE 1649.

Nous avons traversé les années les plus vraiment belles de la jeunesse de Mme de Longueville, celles où l'éclat de ses succès ne coûte rien encore à la vertu. Le temps approche où elle va succomber aux mœurs de son siècle et aux besoins longtemps combattus de son cœur. L'amour qu'elle répandait autour d'elle, elle va le ressentir à son tour, et s'engager dans une liaison fatale qui lui fera oublier tous ses devoirs à la fois et tournera ses plus brillantes qualités contre elle-même, contre sa famille et contre la France.

Racontons brièvement ce que nous savons de Mme de Longueville depuis le moment où nous l'avons quittée jusqu'au commencement de l'année 1648.

Nuls documents authentiques, imprimés ou manuscrits, ne nous autorisent à supposer qu'avant la fin de l'année 1647 Mme de Longueville ait jamais franchi les bornes de la galanterie à la mode. Elle était grosse en 1643, pendant l'aventure des lettres et la triste querelle qui en fut la suite, et elle accoucha, le 4 février

1644, d'une fille qui reçut le nom de sa mère et de son frère, Charlotte Louise, Mlle de Dunois, morte le 30 avril 1645[1]. Un an après, le 12 janvier 1646, elle eut un fils, Jean Louis Charles d'Orléans, comte de Dunois, destiné à succéder aux titres de son père, mais qui, disgracié de la nature, tenta diverses carrières sans être capable d'aucune, et s'éteignit dans l'Église, à la fin du siècle, sous le nom d'abbé d'Orléans[2]. En 1647, elle mit au monde une seconde fille, Marie Gabrielle, enlevée en

1. *Gazette* de février 1644 : « Le 4 de ce mois à quatre heures et demie du soir, naquit Mlle de Dunois, fille du duc de Longueville, dans son hostel où elle fut baptisée le lendemain sur les trois heures et demie après midi par le curé de Saint-Germain-l'Auxerrois, et nommée Charlotte Louise ; la princesse de Condé fut la marraine et le duc d'Anguyen son fils le parrain. » — *Gazette* du 6 may 1645 : « Le 30 avril, sur les deux heures du matin, mourut dans l'hostel de Longueville, la comtesse de Dunois, âgée de quatorze mois, fille du second mariage du duc de Longueville; toute la cour ayant tesmoigné beaucoup de regret de la mort de cette jeune princesse, dont le corps ayant esté embaumé et mis dans un cercueil de plomb fut porté le deuxieme de ce mois (de mai) au grand couvent des Carmélites, où la duchesse de Longueville sa mère a voulu qu'elle fust enterrée près le tombeau de la mère Magdeleine de Saint-Joseph, les pages et valets de pied des duc et duchesse de Longueville avec chacun un flambeau de cire blanche environnant le carrosse de deuil où il estoit, suivi de grand nombre d'autres. Il fust présenté à la porte de l'eglise, tendue de serge blanche avec deux lés de satin chargés des écussons de Bourbon et de Longueville, par le curé de Saint-Germain-l'Auxerrois à l'évèque d'Utique, coadjuteur de Montauban, assisté de plusieurs ecclésiastiques et des peres de l'Oratoire de Saint-Magloire, qui le receut au nom de ce monastère; et l'ayant mis sous un dais de toile d'argent orné des mesmes armoiries, couvert d'un poesle de mesme étoffe bordé d'hermine et d'une couronne ducale d'or couverte d'un voile de gaze, après les benedictions et encensemens ordinaires, les religieuses au nombre de soixante vinrent en procession à la porte du monastère recevoir le corps, qui fust porté dans la fosse faite au cloitre et inhumé par cet évesque avec les cérémonies de l'ordre des Carmélites dont cette petite princesse portait l'habit. »

2. Voyez Madame de Sablé, chap. V^e.

1650. Tout à l'heure, nous dirons un mot du dernier fils qui lui naquit au milieu de la première Fronde.

Mme de Longueville avait vingt-cinq ans en 1644, après le duel de Coligny et de Guise. Chaque année ne faisait qu'ajouter à ses charmes. La gloire de son frère rejaillissait sur elle, et elle y répondait en quelque sorte par ses propres succès à la cour et dans les salons. Elle prenait de plus en plus les mœurs du jour. La coquetterie et le bel esprit étaient toute son occupation. Sa nouvelle grossesse ne lui ayant pas permis de suivre à Münster, en juin 1645, M. de Longueville, elle était restée à Paris; elle s'y plaisait fort, et, soit que son cœur eût déjà reçu quelque légère atteinte, soit qu'il fût encore entièrement libre, on comprend qu'elle ne fut pas très charmée d'aller rejoindre, après ses couches, au printemps de 1646, sous le ciel de la Westphalie, son mari qui n'était pas, dit Retz, l'homme du monde le mieux avec elle[1]. Imaginez-vous, en effet, cet enfant gâté de l'hôtel de Rambouillet quittant Corneille et Voiture, toutes les élégances et les raffinements de la vie, pour s'en aller à Münster parmi des diplomates étrangers parlant allemand ou latin. C'était pour elle un double exil, car sa patrie n'était pas seulement la France, c'était Paris, c'était la cour, c'était l'hôtel de Condé, Chantilly, la Place Royale, la rue Saint-Thomas du Louvre[2]. Cepen-

1. T. Ier, p. 182.

2. Mazarin, dans ses Carnets, se plaint de la lenteur de M. de Longueville à se rendre à son ambassade, et l'impute aux répugnances de sa femme. « M. de Longueville, dit-il, Carnet Ier, p. 114, voudroit bien ne pas partir sans sa femme et celle-ci ne veut pas quitter Paris. » Et un peu plus tard, Carnet VI, p. 54 : « Mme de Longueville feint en public de vouloir aller à Münster, mais sous main elle fait agir son frère pour l'empêcher. »

dant il fallut bien obéir et se mettre en route avec sa belle-fille, Mlle de Longueville, qui avait déjà un peu plus de vingt ans. Pour garder quelque chose de Paris, elle emmena avec elle plusieurs hommes de lettres, entre autres Claude Joly, oncle de Guy Joly l'auteur des Mémoires, chanoine de Notre-Dame, qui demeura toute sa vie attaché aux Condé et s'est fait connaître par divers ouvrages pleins de savoir et de mérite [1]; ainsi que l'académicien Esprit[2], un des habitués de l'hôtel de Rambouillet, qui venait de se brouiller avec le chancelier Séguier pour avoir favorisé le mariage de sa fille, la marquise de Coislin, avec le fils de Mme de Sablé, le beau et brave marquis de Laval, tué quelque temps après, à côté de Condé, au siége de Dunkerque. Un peu avant son départ pour Münster, Esprit avait présenté à Mme de Longueville un des anciens poëtes favoris de Richelieu, Bois-Robert, qui était resté ébloui du nouvel éclat de celle qu'il avait vue autrefois et admirée toute jeune dans les fêtes de Ruel. Voici dans quels termes [3] Bois-Robert raconte à Esprit sa visite et lui dépeint Mme de Longueville. Les vers sont médiocres, mais il faut nous

1. Nous nous bornerons à citer les suivants : *Histoire de la prison et de la liberté de M. le Prince*, 1651. — *Recueil des Maximes véritables pour l'Institution du Roy contre la pernicieuse politique du cardinal Mazarin*, 1652, écrit brûlé par la main du bourreau. — *Statuts et Réglements des petites écoles de grammaire de la ville de Paris*, 1672. — *Traité historique des Ecoles épiscopales*, 1678. — *Voyage fait à Munster en Westphalie et autres lieux voisins*, 1670.

2. Sur Esprit, voyez plus haut, chap. II, p. 145 et 146.

3. *Les Epistres en vers et autres œuvres poétiques de M. de Bois-Robert-Metel, conseiller d'Estat ordinaire, abbé de Châtillon-sur-Seine*, Paris, 1659, in-8°, p. 11. *A monsieur Esprit : il l'entretient des beautés de Mme la duchesse de Longueville et de l'accueil favorable qu'il avoit reçu d'elle à son départ.*

les passer, car ils tiennent la place d'une infinité d'autres vers, qu'à la rigueur nous pourrions citer, de cette même époque, et qui sont plus mauvais encore[1] :

« Elle avoit pris le bain tout fraischement;
Ses bras du lict sortoient négligemment,
Et jettant l'œil sur ce vivant albastre
Je t'advouray que j'en fus idolâtre.
Là, les zéphirs enjouez volettoient
Sur ses cheveux, qui par ondes flottoient,
Et sur sa gorge, et sur son teint de roses
De qui l'éclat surpassoit toutes choses,
Et faisoit honte aux plus vives couleurs
Qui brilloient lors sur les nouvelles fleurs.
De ses beaux doigts, tels que ceux de l'Aurore
Frottant ses yeux qui s'éveilloient encore,
Elle laissoit tout à coup éclairer
Ces deux soleils qu'il fallut adorer
Les yeux baissés, car ma foible paupière
N'en put jamais soutenir la lumière.
Là s'assembloit, comme en un vif tableau,
Ce que le monde eut jamais de plus beau;
Mais le corail de sa bouche vermeille
Remplit surtout mon âme de merveille,
Lorsqu'aux appas muets que j'admirois,
Elle ajousta le charme de la voix, etc. »

Mme de Longueville quitta Paris le 20 juin 1646, accompagnée de sa belle-fille, avec une escorte nombreuse, sous la conduite de Montigny, lieutenant des gardes de

1. Voyez entre autres dans les manuscrits de Conrart, t. V, p. 167-178, et dans le recueil de Sercy, t. III, p. 118, une lettre en vers à Mme la duchesse de Longueville sur son voyage à Münster :

Allez, grande princesse, allez où vous appelle
De votre illustre époux l'amour chaste et fidelle, etc.

L'auteur de cette élégie nous apprend lui-même qu'il est celui de la pièce adressée à Mme de Longueville, au temps de son mariage, au nom du roi des Sarmates, et dont nous avons dit un mot, chap. III, p. 203. Comme ce poëte déclare qu'il a depuis consacré sa muse à la seule piété, nous soupçonnons que ce pourrait bien être ou Godeau, éloigné de l'hôtel de Rambouillet, ou Desmarets devenu dévot.

M. de Longueville. Tout le voyage de Paris à Münster lui fut une fête et une ovation continuelle. On la peut suivre jour par jour et de ville en ville, grâce à la relation détaillée de Claude Joly. Belges, Hollandais, Espagnols, Impériaux, tout le monde se piqua de galanterie envers la belle ambassadrice. Les gouverneurs de place sortaient pour la recevoir à la tête de leurs garnisons. On lui offrait les clefs des villes. Elle avait des escortes de cavalerie. Le duc de Longueville vint de Münster jusqu'à Wesel à sa rencontre. Turenne, qui commandait alors sur le Rhin, lui donna le spectacle d'une armée rangée en bataille et qu'il fit manœuvrer devant elle. Est-ce là que le grand capitaine, bien connu pour avoir toujours été sensible à la beauté, reçut l'impression passionnée qui se renouvela à Stenay en 1650, et qui, prudemment ménagée par Mme de Longueville, demeura toujours entre eux un tendre et intime lien[1] ? Le 22 juillet, elle fit à Münster une entrée triomphale. La Hollande était trop près d'elle pour ne pas tenter sa curiosité. Elle y alla pour ainsi dire en promenade[2]. Pendant tout l'automne de 1646 et l'hiver de 1647, elle fut véritablement la reine du congrès de Münster. Ses grâces touchèrent les diplomates aussi bien que les guerriers. Elle se lia particulièrement, à l'ambassade française, avec Claude

1. Lettres et Mémoires de M. de Turenne, par Grimoard, in-fol., 1782, t. Ier, lettre du 20 juillet 1646 : « Ma chère sœur, je vous écrivis d'auprès de Cologne, il y a quatre ou cinq jours, et passai hier le Rhin à Vésel. Mme de Longueville y était arrivée le même jour, et s'en vient aujourd'hui voir l'armée. De là nous marcherons en même temps qu'elle une journée ou deux. Je vous avoue qu'il n'y a rien au monde de plus surprenant. Elle n'est point du tout changée.... »

2. Du 21 août au 12 septembre 1646. Voyez le *Voyage* de Claude Joly.

de Mesmes, comte d'Avaux, fin politique et homme d'esprit, ami et correspondant de Voiture, de Mme de Sablé et de Mme de Rambouillet. Nous avons sous les yeux des lettres inédites de d'Avaux à Voiture fort agréables, mais, bien entendu, très peu naturelles, qui, à travers les citations latines alors à la mode entre gens qui se piquaient de belle érudition, marquent assez bien l'impression qu'avait faite Mme de Longueville sur le célèbre diplomate. Elle ne paraît pas fort mélancolique à d'Avaux; mais le rival de Servien était plus propre peut-être à découvrir les intrigues des cabinets qu'à lire dans le cœur d'une femme :

« C'est à[1] Mme de Montausier et à Mme la marquise de Sablé que je dois les grâces que j'ai reçues de Mme de Longueville... Vous dites que le commerce est dangereux avec une personne si bien faite, comme si tant de disproportion et les grands espaces qu'il y a de tous costés entre ces personnes-là et nous autres bonnes gens ne me mettoient pas à couvert. Vous savez que l'éloquence de Balzac ne fait pas d'impression sur l'esprit d'un paysan. Non, non, je n'ai point de peur. Il seroit étrange que dans une assemblée de paix je n'eusse pas assez de la foy publique pour ma conservation, et qu'avec les passeports de l'Empereur et du roy d'Espagne Münster ne fût pas un lieu de sûreté pour moy... Je regarde pourtant, je ne m'arrache point les yeux; je vois de la beauté plus que je n'en vis jamais; je vois tout ce qu'on peut voir ensemble de graces et de charmes, et ce je ne say quoy qui n'est nulle part ailleurs, ce me semble, avec tant de majesté :

1. Bibliothèque de l'Arsenal, manuscrits de Conrart, in-4o, t. X.

Video igne micantes,
Sideribus similes oculos, video oscula, sed quæ
Est vidisse satis.

J'admire avec vous cette bonté, cette générosité et ces aimables qualités que nous louerons toujours à l'envi et que nous ne louerons jamais assez. La justesse de cet esprit, sa force et son étendue me donnent aussi de l'étonnement, et me font quelquefois rentrer en moi-même avec dépit, car cela est tout à fait extraordinaire et trop au-dessus de l'âge et du sexe. Néanmoins toutes ces belles choses ne gastent point mon imagination. Supposons que je fusse d'une matière aussi combustible que vous, qui vous plaignez encore des maux de la jeunesse[1] : à quelle étincelle, je vous prie, pourrois-je prendre feu ? Une personne si précieuse, qui est venue de deux cents lieues chercher un vieux mari, qui a quitté la cour pour la Westphalie, qui est icy dans une gaieté continuelle, qui fut ravie dernièrement de voir une comédie chez les Jésuites (mais à la vérité c'estoit en bon latin), qui donne force audiences, qui s'entretient paisiblement avec M. Salvius, M. Vulteius, M. Lampadius[2], qui ne s'effraye plus d'un gros Hollandais qui la baise réglement deux fois par jour en toutes les visites qu'il lui fait, qui reçoit agréablement la civilité d'un autre ambassadeur qui lui conseille d'apprendre l'allemand pour se divertir, qui avec tout cela prend de l'embonpoint à Münster et a un visage de satisfaction... »

1. D'Avaux, né en 1595, avait cinquante-deux ans en 1647.

2. Jean Adler Salvius, un des plénipotentiaires suédois; Jean Vulteius, un des envoyés du landgrave de Hesse-Cassel ; Jacques Lampadius envoyé du duc de Lunebourg Grübenhagen. Voyez l'ouvrage du P. Bougeant dont nous parlerons plus bas.

« ...Vrayment, j'ay bien une revanche à prendre à cette heure. L'on se plaint fort icy de votre taciturnité; mais ce ne sont pas personnes d'importance : ce n'est que Mme de Longueville; cela ne vaut pas la peine d'en parler. Elle vous a fait faire de grands compliments; ses amies ont eu ordre de solliciter votre souvenir; elle leur a mandé plusieurs fois qu'ils ne lui laissassent rien perdre en l'amitié que vous lui avez promise; enfin elle vous a fait dire qu'elle n'étoit pas à l'épreuve d'un si long mépris, et tout cela demeure sans retour. C'est peut-être, comme vous dites, que le commerce est dangereux avec elle, et que vous prenez pour vous-même le conseil que vous me donnez; mais la pauvre princesse ne s'en peut consoler... Quand vous seriez devenu tout philosophe et quand vous auriez perdu le sentiment et la vie, tout au moins, ma chère pierre, vous devriez parler lorsque Mme de Longueville vous regarde, comme faisoit la statue de Memnon lorsqu'elle étoit éclairée des rayons du soleil. Si vous continuez, je ne doute point qu'on ne vous fasse icy votre procès, comme à un muet. Donnez y ordre, si bon vous semble. Tout ce que je pus faire pour vous fut de payer de votre lettre à M. le duc d'Enghien[1]. Madame sa sœur la lut avec grand plaisir; et, comme un quart d'heure après M. Esprit entra dans la chambre, elle fut fort aise d'avoir prétexte de la revoir et se leva de sa place pour approcher du lieu où on faisait la lecture. Ce n'est pas tout : elle envoya me la demander le lendemain, avec pro-

1. Très vraisemblablement l'Epître en vers au duc d'Enguien, dont nous avons cité le début, plus haut, p. 137, et qu'on peut voir dans les œuvres de Voiture, t. II, p. 196.

messe de n'en laisser prendre copie que pour elle seule et pour demeurer parmi ses papiers. Je ne vous diray point l'estime qu'elle en fit; je me contenterai d'avouer que c'est une des plus belles choses du monde de voir cette bouche remplie de vos louanges, et que votre nom n'habite nulle part plus magnifiquement... »

Voiture n'est pas en reste avec son ingénieux correspondant sur le compte de Mme de Longueville :

« ..... J'ai une grande impatience de voir ici le retour de Mme de Longueville, après la conclusion d'une bonne paix. Ce que vous me dites de cette princesse est en son genre aussi beau qu'elle, et je le garde pour lui montrer quelque jour... Dites le vrai, monseigneur : croyez-vous que l'on puisse trouver, je ne dis pas dans une seule personne, mais dans tout ce qu'il y a de beau et d'aimable répandu par le monde; croyez-vous que l'on puisse trouver tant d'esprit, de grâce et de charmes qu'il y en a en cette princesse? Soyez sur vos gardes. Elle écrit ici des merveilles de vous et de l'amitié qui est entre vous deux. Le commerce est dangereux avec elle. Je vous assure au reste qu'elle est aussi bonne qu'elle est belle, et qu'il n'y a point d'âme au monde ni plus haute ni mieux faite que la sienne... »

Un peu après, le 9 janvier 1647 :

« ... Le respect m'a empêché jusqu'ici d'écrire à Mme de Longueville; mais vous me faites bien plus peur d'elle en me la représentant si sérieuse et si politique. Nous avons ici plaisir à nous l'imaginer entretenant M. Lampadius (on m'a dit que d'ordinaire il est vêtu de satin violet), M. Vulteius et M. Salvius, et surtout ce gros Hollandois

Dulcia barbarè
Lædentem oscula quæ Venus
Quinta parte sui nectaris imbuit.

« Celui qui lui conseille d'apprendre l'allemand pour se divertir a bien fait rire Mme de Sablé et Mme de Montausier [1]... »

Parmi les monuments du séjour de Mme de Longueville à Münster, il faut mettre le portrait qu'en a fait Anselme van Hull, et qui a été gravé avec ceux de M. de Longueville, de d'Avaux et de Servien, dans la collections des portraits de tous les princes et diplomates assemblés à Münster [2]. Au-dessous du portrait, on a mis ces vers qui sont peut-être de d'Avaux ou d'Esprit, ou que Voiture aura envoyés :

« Ces héros assemblés dedans la Westphalie,
Et de France et du Nord, d'Espagne et d'Italie,
Ravis de mes beautés et de mes doux attraits,
Crurent, en voyant mon visage,
Que j'étois la vivante image
De la Concorde et de la Paix
Qui descendoit des cieux pour apaiser l'orage. »

Cependant toutes les ruelles de Paris gémissaient de l'absence de Mme de Longueville. Godeau ne cessait de la redemander au nom de l'hôtel de Rambouillet :

« Ne vaut-il pas mieux, Madame, lui écrivait-il, que vous reveniez à l'hôtel de Longueville, où vous êtes encore plus plénipotentiaire qu'à Münster? Chacun vous y souhaite cet hiver. Monseigneur votre frère est revenu chargé de palmes; revenez couronnée des myrtes de la paix, car il me semble que ce n'est pas assez pour

1. Voiture, t. Ier, p. 368, 369, 371, 374.
2. In-folio, Rotterdam, 1697. Voyez l'*Introduction*, p. 11 et 12.

vous que des branches d'olivier. Je n'ose m'expliquer davantage, de peur de vous dire une galanterie. C'est ce que je laisse aux Julies et aux Chapelains, etc.[1] »

Elle-même en avait assez de son brillant exil, bien qu'elle dissimulât son ennui avec sa politesse et sa douceur accoutumées. Dans l'hiver de 1647, elle eut deux raisons pour revenir en France. Son père, M. le Prince, était mort à la fin de décembre 1646, grande perte pour sa famille et pour la France, et dont les conséquences se firent plus tard vivement sentir. De plus, Mme de Longueville était devenue grosse pour la troisième fois à Münster. Sa mère voulut qu'elle revînt faire ses couches auprès d'elle, et il fallut bien que M. de Longueville consentît à laisser reprendre à sa femme le chemin de Paris.

Son retour en France, à Chantilly d'abord, puis à Paris, au mois de mai 1647, lui fut un bien autre triomphe que son voyage sur le Rhin et en Hollande et son séjour à Münster. Elle retrouva la cour de ses adorateurs plus nombreuse et plus empressée que jamais, et au premier rang son jeune frère, le prince de Conti, qui sortait du collége et faisait ses premiers pas dans le monde. Disons un mot de ce nouveau personnage, qui paraît pour la première fois, et jouera un assez grand rôle dans la vie de Mme de Longueville.

Armand de Bourbon, prince de Conti, né en 1629, avait dix-huit ans en 1647[2]. Il avait de l'esprit et n'était

1. Villefore, 1re partie, p. 58.

2. On en a trois très bons portraits in-fol. de Daret, de Rousselet et de M. Lasne de cette année 1647. Dans tous les trois, Armand de Bourbon a une figure assez fine, et il porte déjà les marques de quelque haute dignité ecclésiastique. M. Lasne l'entoure de tous les symboles de la

pas mal de figure; mais quelque défaut dans la taille et une certaine faiblesse de corps l'avaient fait juger assez peu propre à la guerre, et on l'avait de bonne heure destiné à l'Église. Il avait fait à Paris d'assez fortes études chez les jésuites, au collége de Clermont, avec Molière, soutenu des thèses, et passé les examens de maître ès-arts avec beaucoup d'éclat [1]. M. le Prince avait obtenu pour lui de riches bénéfices, et demandé un chapeau de cardinal. En attendant ce chapeau, Armand de Bourbon

science. Daret soutient son médaillon par de petits anges qui se jouent avec le chapeau du futur cardinal, charmante composition gravée sur les dessins de Lesueur, que Mme la Princesse se plaisait à employer. Dans Rousselet, la Renommée porte le médaillon du jeune prince; la Religion lui présente une mitre, la Guerre une armure, la Politique une couronne, la Philosophie le soleil de l'intelligence et le serpent mystérieux. C'était bien là l'image de la destinée incertaine du prince de Conti.

1. Archives des affaires étrangères, France, t. CVII, le baron d'Auteuil à Chavigny, juillet 1644 : « Je me suis rendu à cinq heures auprès de M. le cardinal. Il a esté tout l'après diné aux Jesuites pour les thèses de M. le prince de Conty qui véritablement a fort bien respondu, et il y avoit grande assemblée de personnes de qualité. » Gazette de Renaudot, 1644, p. 651 : « Le 3 aoust, le prince de Conty reçut le degré de maistre ès arts dans la salle de cet archevêché, en présence du prince de Condé son père, et du coadjuteur de nostre archevêque (Retz récemment nommé coadjuteur). L'action commença par un beau discours que fit ce jeune prince, dans lequel il tesmoigna l'estime qu'il faisoit de cette Université, et le désir qu'il avoit de la maintenir, à l'exemple des cardinaux de Bourbon, qui avoient esté proviseurs de la Sorbonne, à savoir, Louis cardinal de Bourbon, l'an 1517, Charles, cardinal du mesme nom, l'an 1575, et en outre Charles aussi cardinal de Bourbon et archevesque l'an 1594. Puis le Chancelier fit une harangue en laquelle il représente le bonheur qui arrivoit à l'Église et à la dite Université des estudes de ce prince; lequel ayant esté ensuite interrogé par le Chancelier et par les examinateurs des quatre nations sur les plus belles questions de la philosophie, il y respondit si exactement que toute l'assistance en fut ravie. De sorte que le dit chancelier ayant pris les voix des examinateurs et tesmoigné la satisfaction qu'il avoit de ses responses, ce prince reçut la bénédiction apostolique et le bonnet. »

vivait à l'hôtel de Condé, à moitié ecclésiastique, à moitié mondain, tout occupé de bel esprit et avide de toute espèce de succès. La gloire de son frère le piquait d'émulation, et il lui prenait des caprices guerriers. Quand sa sœur était revenue d'Allemagne, il était allé au-devant d'elle, et ébloui de sa beauté, de sa grâce et de sa renommée, il s'était mis à l'aimer « plutôt en honnête homme qu'en frère », dit Mme de Motteville[1]. Il la suivit aveuglément dans toutes ses aventures, où il montra autant de courage que de légèreté. Dans la guerre de Guyenne, mal entouré et mal conseillé, il tint une conduite fort dissipée, se brouilla avec sa sœur, et fit sa paix avec la cour. Grâce à son mariage avec une nièce de Mazarin, la belle et vertueuse Anne Marie Martinozzi, il obtint le commandement en chef de l'armée de Catalogne, et s'en tira avec honneur. Il réussit moins bien en Italie. Il fut successivement gouverneur de Guyenne et de Languedoc. En tout, il n'a pas fait tort à son nom, et il a donné à la France, dans la personne de son plus jeune fils, un véritable homme de guerre, un des meilleurs élèves de Condé, un des derniers généraux éminents du XVIIe siècle. Ramené à la religion par l'âge et par la mauvaise santé, le prince de Conti finit par où il avait commencé, la théologie. Il composa sur divers sujets de piété des écrits qui ne manquent point de mérite[2]. En 1647, il était tout entier à la

1. T. II, p. 17.

2. *Les Devoirs des grands, par monseigneur le prince de Conty, avec son testament*, Paris, 1667. — *Traité de la Comédie et des Spectacles selon la tradition de l'Église*, 1667. — *Mémoires de M. le Prince de Conty touchant les obligations des gouverneurs de provinces et ceux servant à la conduite et direction de sa maison*, 1667. — *Lettres du*

vanité et aux plaisirs. Il adorait sa sœur, et elle exerçait sur lui un empire, mêlé d'un peu de ridicule, qui dura plusieurs années.

La cour et Paris étaient alors dans des fêtes et des divertissements qu'on s'empressa de faire partager à Mme de Longueville. Pour plaire à la reine, Mazarin multipliait les bals et les opéras. Il avait fait venir d'Italie des artistes, des chanteurs et des chanteuses, payés à grands frais, qui représentèrent un opéra d'Orphée dont les machines et les décorations seules coutèrent, dit-on, plus de 400,000 livres. La reine raffolait de ces spectacles. La France aussi, comme touchée de sa propre grandeur, se complaisait dans les magnificences de son gouvernement, et les secondait en redoublant elle-même de luxe et d'élégance. Les plaisirs de l'esprit étaient au premier rang. L'hôtel de Rambouillet, tirant vers son déclin, jetait un dernier éclat. Mme de Longueville y régnait, ainsi que dans tous les cercles de Paris; et, il faut bien le dire, avec les qualités elle avait aussi les défauts des meilleures précieuses. Voici le tableau que Mme de Motteville a tracé [1] de sa personne, de ses occupations, de son crédit et de celui de toute la maison de Condé, à ce moment qui peut être considéré comme le plus brillant de sa vie : « Cette princesse, qui, absente, régnait dans sa famille, et dont tout le monde souhaitait l'approbation comme un bien souverain, revenant à Paris,

prince de Conty, ou l'accord du libre arbitre avec la grâce de Jésus-Christ, Cologne, 1689. Sur ces divers ouvrages, sur le Prince et surtout sur la princesse de Conty, voyez MADAME DE SABLÉ, Appendice, p. 411-421.

1. T. III, p. 14-20.

ne manqua pas d'y paraître avec plus d'éclat qu'elle n'en avait eu quand elle était partie. L'amitié que M. le Prince, son frère, avait pour elle, autorisant ses actions et ses manières, la grandeur de sa beauté et celle de son esprit grossirent tellement la cabale de sa famille, qu'elle ne fut pas longtemps à la cour sans l'occuper presque tout entière. Elle devint l'objet de tous les désirs : sa ruelle devint le centre de toutes les intrigues, et ceux qu'elle aimait devinrent aussitôt les mignons de la fortune... Ses lumières, son esprit et l'opinion qu'on avait de son discernement, la faisaient admirer de tous les honnêtes gens, et ils étaient persuadés que son estime seule était capable de leur donner de la réputation... Enfin on peut dire qu'alors toute la grandeur, toute la gloire, toute la galanterie étaient renfermées dans cette famille de Bourbon dont M. le Prince était le chef, et que le bonheur n'était plus estimé un bien s'il ne venait de leurs mains. »

On le voit : toutes les prospérités et toutes les félicités de la vie entouraient Mme de Longueville. Tout conspirait en sa faveur ou plutôt contre elle, les succès de l'esprit comme ceux de la beauté, la gloire toujours croissante de sa maison, l'enivrement de la vanité, les secrets besoins de son cœur. L'épreuve était trop forte ; elle y succomba. Dans ce monde enchanté du bel esprit et de la galanterie, plus d'un adorateur attira son attention ; l'un d'eux finit par l'emporter, selon toute apparence, à la fin de 1647 ou au commencement de 1648. Elle avait alors vingt-neuf ou trente ans.

François, prince de Marsillac, duc de La Rochefoucauld à la mort de son père, était né le 15 décem-

bre 1613. D'assez bonne heure il épousa Mlle de Vivonne. Il servit honorablement en Italie et en Flandre, et en 1646 il fut blessé au siége de Mardyk. Comme dit Retz, s'il n'était pas guerrier, il était très soldat. Il était bien fait et fort agréable de sa personne[1]. Ce qui le distinguait par-dessus tout, c'était l'esprit. Il en avait infiniment, et du plus délicat. Sa conversation était aisée, insinuante, et ses manières de la politesse la plus naturelle à la fois et la plus relevée. Il avait un très grand air. La vanité lui tenait lieu d'ambition. Profondément personnel, et ayant fini par bien se connaître lui-même et à réduire en théorie son caractère et ses goûts, il débuta par les apparences contraires, et par la conduite ou du moins les façons les plus chevaleresques. Pour le bien juger, il faut tenir compte, ce qu'on n'a pas assez fait, du point de départ de toute sa carrière. Son père, qui devait son titre de duc à la faveur de Marie de Médicis, était resté fidèle à la reine mère lorsqu'elle s'était brouillée avec Richelieu ; il s'était rangé parmi les ennemis du cardinal, et nourrit son fils dans ses sentiments. Le jeune prince de Marsillac s'en pénétra de bonne heure, et les garda toujours, dans la mesure de son caractère incertain. En arrivant à la cour, il se trouva donc tout naturellement jeté dans le parti des mécontents et de la reine Anne. Il entra même tellement dans la confiance de la reine que celle-ci, en 1637, accusée d'intelligence avec l'Espagne, traitée comme une criminelle et se voyant à la veille d'être à la fois répudiée et emprisonnée, abandonnée de tout le

1. Voyez le portrait qu'il a tracé de lui-même, et le charmant émail de Petitot, gravé par Choffart, en tête de l'édition des Maximes de 1778.

monde, lui proposa de l'enlever, elle et Mlle de Hautefort, et de les conduire toutes les deux à Bruxelles. « J'étais, dit La Rochefoucauld[1], dans un âge où l'on aime à faire des choses extraordinaires et éclatantes, et je ne trouvai pas que rien le fût davantage que d'enlever en même temps la reine au roi son mari et au cardinal de Richelieu qui en était jaloux, et d'ôter Mlle de Hautefort au roi qui en était amoureux. » Tout cela est si étrange que nous avons peine à y croire, même sur la foi de La Rochefoucauld. C'est Mme de Chevreuse qu'il aurait pu enlever ou accompagner du moins, lorsqu'en cette grave conjoncture, trompée sur ce qui se passait à Paris et craignant d'être arrêtée, elle prit la résolution de rompre son ban, de quitter son exil de Tours et de s'enfuir en Espagne. Elle arriva la nuit, presque seule et déguisée, à une lieue de Vertœil où était La Rochefoucauld. L'occasion était belle pour un jeune homme de vingt-quatre à vingt-cinq ans qui avait consenti à enlever la reine de France. Il aurait bien pu escorter une fugitive : il lui donna un guide et des chevaux. C'était trop encore aux yeux de Richelieu qui le fit arrêter et mettre à la Bastille. Il n'y resta pas plus de huit jours. Son père qui, pendant ce temps-là, trouvant sa disgrâce un peu longue, s'était réconcilié avec le cardinal et en avait obtenu le gouvernement du Poitou, son oncle, le marquis de Liancourt, et leur ami le maréchal de la Meilleraye, intervinrent en sa faveur. La Rochefoucauld nous dit qu'amené d'abord devant Richelieu, il fut « plus réservé et plus sec qu'on « n'avait accoutumé de l'être avec lui, » et qu'en sor-

1. Mémoires, *ibid.*, p. 353.

tant de prison, conduit une seconde fois chez le ministre comme pour le remercier, « il n'entra point en justifi- « cation de sa conduite, et que le cardinal en parut pi- « qué. » Mais La Rochefoucauld, en parlant ainsi, ne s'est-il pas un peu vanté, et est-il bien certain qu'il ait été si superbe? Mme de Chevreuse, en partant pour l'Espagne, lui avait confié ses pierreries; c'est La Rochefaucauld lui-même qui nous l'apprend, mais il s'arrête là : nous pouvons achever son récit. Quelque temps après, Mme de Chevreuse lui envoya redemander ses pierreries par un gentilhomme avec lequel il fallut bien qu'il eût une entrevue. Le cardinal, dont la police était admirablement faite, le sut et s'en plaignit. La Rochefoucauld s'empressa de se justifier, et il le fit d'une façon si humble qu'elle nous rend fort suspecte la fière attitude qu'il se donne au sortir de la Bastille. Cette justification est l'écrit le plus ancien que nous connaissions de La Rochefoucauld. Personne, jusqu'ici, n'en soupçonnait l'existence, et on n'en peut révoquer en doute l'authenticité, car il est autographe et signé [1]. Il est adressé à M. de Liancourt, évidemment pour être mis sous les yeux de Richelieu. En voici le début :

Septembre, 1638.

« Mon très cher oncle,

« Comme vous estes un des hommes du monde de « qui j'ai toujours le plus passionnément souhaité les « bonnes grâces, je veux aussi, en vous rendant compte « de mes actions, vous faire voir que je n'en ai jamais « fait aucune qui vous puisse empescher de me les conti-

1. Voyez l'Appendice, notes sur le chap. IV.

« nuer, et je confesserois moi-mesme en estre indigne, « si j'avois manqué au respect que je dois à monseigneur « le cardinal après que nostre maison en a reçu tant de « grâces, *et moi tant de protection dans ma prison*, et « dans plusieurs autres rencontres, dont vous-mesme « avez esté témoin. Je prétens donc ici vous faire voir « le subjet que mes ennemis ont pris de me nuire, et « vous supplier, si vous trouvez que je ne sois pas en « effet si coupable qu'ils ont publié, d'essayer de me « justifier auprès de Son Éminence, et de lui protester « que je n'ai jamais eu de pensée de m'esloigner *du « service que je suis obligé de lui rendre.* »

Il y a là, ce semble, plus d'une expression qui va au delà du respect et de la prudence, et témoigne de quelque engagement. La Rochefoucauld raconte ensuite à M. de Liancourt dans les plus petits détails toute son entrevue avec le gentilhomme envoyé par Mme de Chevreuse. Il s'applique à bien établir qu'il refusa assez longtemps de recevoir la lettre qu'elle lui adressait; et le soin qu'il y met nous porte à penser qu'il n'était si promptement sorti de la Bastille qu'en promettant de n'avoir plus le moindre commerce avec la dangereuse duchesse. « Je dis (à ce gentilhomme) que, bien que je « fusse le très humble serviteur de Mme de Chevreuse, « néantmoins je pensois qu'elle ne dût pas trouver es- « trange si, *après les obligations que j'ai à monseigneur « le Cardinal*, je refusois de recevoir de ses lettres, de « peur qu'il ne le trouvast mauvais, et que je ne voulois « me mettre en ce hasard là pour quoi que ce soit au « monde. » Enfin, en congédiant ce gentilhomme, il le prie de dire à Mme de Chevreuse « qu'elle n'avoit point

« de serviteur en France qui souhaitât si passionnément « que lui qu'elle y revînt avec les bonnes grâces du roy « et de monseigneur le cardinal. »

En 1642, La Rochefoucauld, toujours attaché à la cause de la reine, se lia par son ordre avec de Thou [1], et se trouva ainsi indirectement engagé, mais non pas compromis dans l'affaire de Cinq-Mars et du duc de Bouillon. Quand de Thou eut expié sur l'échafaud son imprudente amitié, il n'y eut pas un honnête homme en France qui ne gémît sur son sort. Son frère, l'abbé de Thou, reçut, en cette triste occasion, une foule de lettres de condoléance. Le savant Dupuy les a recueillies. Elles nous apprennent les noms de ceux qui, ayant plus ou moins partagé les sentiments de de Thou, se crurent obligés de donner au moins cette marque d'intérêt à sa famille. Tous les Importants y sont : Beaufort, Béthune, Montrésor, Fiesque, La Châtre et sa femme, monsieur de Longueville lui-même, bien entendu avec Mme de Chevreuse, Mme de Montbazon, Mme de Soissons, etc. [2]. Nous y avons rencontré un billet inédit de La Rochefoucauld qui témoigne d'une liaison assez intime avec le mélancolique ami du brillant et léger Cinq-Mars [3].

Ainsi, quand même La Rochefoucauld aurait un peu

1. Mémoires, *ibid.*, p. 363.

2. Bibliothèque nationale, Collection Dupuy, vol. 915. Ce précieux manuscrit contient une lettre assez touchante de Marie de Gonzague; elle devait bien ce souvenir à l'infortuné confident de son fol ami. Il est triste de voir que dans tous ces papiers il n'y a pas une seule ligne de celle à qui de Thou mourant écrivit une lettre si touchante, la princesse de Guéméné.

3. Appendice, Notes sur le chap. IVe.

exagéré son dévouement, il est certain que, sans avoir eu la fidélité courageuse d'un commandeur de Jars ou d'une madame de Hautefort et encore bien moins l'aventureux héroïsme de Mme de Chevreuse, il était en posture d'attendre de la reine, à la mort de Richelieu et de Louis XIII, d'assez grandes récompenses. Il les manqua toutes par une conduite équivoque. Il est impossible de le mieux peindre à cette époque de sa vie qu'il le fait lui-même. Après s'être moqué des Importants, il ajoute[1] : « Pour mon malheur, j'étois de leurs « amis sans approuver leur conduite. C'étoit un crime de « voir le cardinal Mazarin. Cependant, comme je dépen- « dois entièrement de la reine, elle m'avoit déja ordonné « une fois de le voir ; elle voulut que je le visse encore ; « mais, comme je voulois éviter la critique des Impor- « tants, je la suppliai d'approuver que les civilités qu'elle « m'ordonnoit de lui rendre fussent réglées, et que je « pusse lui déclarer que je serois son serviteur et son « ami tant qu'il seroit véritablement attaché au bien de « l'État et au service de la reine, mais que je cesserois de « l'être s'il contrevenoit à ce que l'on doit attendre d'un « homme de bien et digne de l'emploi qu'elle lui avoit « confié. Elle loua avec exagération ce que je lui disois. « Je le répétai mot à mot au cardinal qui apparemment « n'en fut pas si content qu'elle, et qui lui fit trouver « mauvais ensuite que j'eusse mis tant de conditions à « l'amitié que je lui promettois. » Mazarin avait bien raison. Une amitié hérissée de tant de réserves et de conditions ressemble fort à une inimitié cachée. Mais

1. *Ibid.*, p. 378.

tout parti décidé et irrévocable répugnait à la nature de La Rochefoucauld. Sa principale qualité était la finesse, et elle lui faisait voir bien vite le mauvais côté des partis et des hommes. Il était né Important et Frondeur, car il inclinait à la critique, bien plus facile que la pratique en toutes choses. Il croyait aussi de son honneur de ne pas abandonner d'anciens amis, alors même qu'ils s'égaraient. Il les blâmait sans oser s'en séparer, n'admirant guères Beaufort, mais n'étant pas pour Mazarin, serviteur très particulier de la reine et assez mal avec son ministre, ayant un pied dans l'opposition et un autre dans la cour. Il recueillit les fruits de toutes ces incertitudes. Mazarin, sans repousser ouvertement les diverses propositions qui furent faites en sa faveur, les fit échouer tantôt sous un prétexte et tantôt sous un autre. Le refus du gouvernement du Havre fut très sensible à La Rochefoucauld ; il se plaignit vivement [1], quitta peu à peu la modération ambiguë qu'il avait prétendu garder, et dériva du côté des ennemis de Mazarin. On suit dans les carnets manuscrits du cardinal ce progrès de La Rochefoucauld vers une hostilité de plus en plus marquée, et ce qui prouve la sagacité merveilleuse de Mazarin ou ses exactes informations, c'est que ses notes, écrites sur le moment même, semblent aujourd'hui un commentaire fait après coup des Mémoires de La Rochefoucauld. Dans le dernier passage que nous avons cité, La Rochefoucauld s'exprime ainsi : « Comme je voulais éviter la « critique des Importants, je suppliai la reine d'approu- « ver que les civilités qu'elle m'ordonnait de rendre au

1 Voyez Mme de Motteville, t. Ier, p. 136.

« cardinal fussent réglées. » Mazarin dans ses carnets semble traduire ces lignes en espagnol, mais la traduction est encore au-dessus de l'original : « Marsillac, dit-il, pèse « dans la plus fine balance les visites qu'il doit me faire[1]. » On rencontre bien de temps en temps quelques mots, tels que ceux-ci : « Une pension pour Marsillac[2]. » Mais on lit quelques pages après : « Marsillac est plus Impor- « tant que jamais. Au reste, celui qui a été une fois « infecté de ce venin n'en guérit jamais[3]. » Admirable jugement dont Mazarin dut encore mieux reconnaître toute la vérité en 1648, quand il vit les Importants devenir les Frondeurs, et les mêmes hommes, loin d'avoir été corrigés par l'expérience, faire paraître de nouveau le même caractère et la même conduite.

La Rochefoucauld n'ayant pas partagé les excès et les violences des Importants, n'avait pas été tout à fait enveloppé dans leur disgrâce. Elle s'était bornée à son égard à des échecs d'ambition qui avaient pu le blesser, mais que la reine s'était appliquée à couvrir et à adoucir par des manières affectueuses, et en le berçant de l'espérance de quelque prochaine et éclatante faveur. Ces faveurs n'arrivant pas, il prit le parti de conquérir, en se faisant craindre davantage, ce que sa fidélité et ses services n'avaient pu lui faire obtenir.

C'est dans ces dispositions qu'il rencontra Mme de Longueville à son retour de Münster, environnée d'hommages de plus en plus pressants. Le comte de Miossens, depuis le maréchal d'Albret, beau, brave, plein d'es-

1. IIe carnet, p. 78 : « Marsigliac y otros que me han prometido amistad, pesan en una balanza a onzas el modo con que deben venir conmigo. » — 2. IVe carnet, p. 61. — 3. *Ibid.* p. 80.

prit et de talent[1], alors très à la mode, aussi entreprenant en amour qu'à la guerre, lui faisait une cour très vive. La Rochefoucauld fit sentir à Miossens, qui était un de ses amis, qu'après tout, s'il surmontait les résistances de Mme de Longueville, ce ne serait là qu'une victoire flatteuse à sa vanité, tandis que lui La Rochefoucauld en saurait tirer un tout autre parti. Voilà certes une bien touchante et bien héroïque raison d'aimer! Corneille ne s'en était point avisé dans *le Cid* et dans *Polyeucte*. Et pourtant nous ne faisons que traduire, avec la plus parfaite exactitude, un morceau de La Rochefoucauld lui-même que nous avons déjà cité et qu'il nous est impossible de ne pas reproduire, et parce qu'il est décisif, et parce qu'il tient lieu des passages semblables de Mme de Nemours et de Mme de Motteville, de Guy Joly et de Montglat[2] : « Tant d'inutilité et tant de dégoûts me donnèrent enfin d'autres pensées et me firent chercher des voies périlleuses pour témoigner mon ressentiment à la reine et au cardinal Mazarin. La beauté de Mme de Longueville, son esprit et tous les charmes de sa personne attachèrent à elle tout ce qui pouvait espérer en être souffert. Beaucoup d'hommes et de femmes de qualité essayèrent de lui plaire; et par-dessus les agréments de cette cour, Mme de Longueville était alors si unie avec toute sa maison et si tendrement aimée du duc d'Enghien, son frère, qu'on pouvait se répondre de l'estime et de l'amitié de ce prince quand on était approuvé de Mme sa sœur. Beaucoup de gens tentèrent inutilement cette voie, et mêlèrent d'autres

1. Voyez en quelques billets agréables, Mme de Sablé, Appendice, p. 332-335. — 2. Voyez l'*Introduction*.

sentiments à ceux de l'ambition. Miossens, qui depuis a été maréchal de France, s'y opiniâtra le plus longtemps, et il eut un pareil succès. J'étais de ses amis particuliers, et il me disait ses desseins. Ils se détruisirent bientôt d'eux-mêmes. Il le connut, et me dit plusieurs fois qu'il était résolu d'y renoncer; mais la vanité, qui était la plus forte de ses passions, l'empêchait souvent de me dire vrai, et il feignait des espérances qu'il n'avait pas et que je savais bien qu'il ne devait pas avoir. Quelque temps se passa de la sorte, et enfin j'eus sujet de croire que je pourrais faire un usage plus considérable que Miossens de l'amitié et de la confiance de Mme de Longueville. Je l'en fis convenir lui-même. Il savait l'état où j'étais à la cour; je lui dis mes vues, mais que sa considération me retiendrait toujours et que je n'essaierais point à prendre des liaisons avec Mme de Longueville, s'il ne m'en laissait la liberté. J'avoue même que je l'aigris exprès contre elle pour l'obtenir, sans lui rien dire toutefois qui ne fût vrai. Il me la donna tout entière, mais il se repentit de me l'avoir donnée quand il vit la suite de cette liaison. »

La Rochefoucauld plut sans doute à Mme de Longueville par les agréments de son esprit et de sa personne, surtout par cette auréole de haute chevalerie que lui avait donnée sa conduite envers la reine, et qui devait éblouir une élève de l'hôtel de Rambouillet. Il l'entoura d'hommages intéressés et en apparence les plus passionnés du monde. A mesure qu'il s'insinuait dans son cœur, il y animait habilement ce désir de paraître et de produire de l'effet, assez naturel à une femme. Peu à peu il fit luire à ses yeux un objet nou-

veau qu'elle n'avait pas encore aperçu, un rôle important à jouer sur la scène des événements qui se préparaient. Il égara ses instincts de fierté et d'indépendance en les tournant contre la cour; il transforma sa coquetterie naturelle en ambition politique, ou plutôt il lui inspira sa propre ambition.

Mme de Longueville, touchée de la passion que lui montrait La Rochefoucauld, une fois qu'elle eut pris le parti d'y répondre, en se donnant se donna tout entière; elle se dévoua à celui qu'elle osait aimer; elle se fit un point d'honneur, comme sans doute un bonheur secret, de partager sa destinée et de le suivre sans regarder derrière elle, lui sacrifiant tous ses intérêts particuliers, l'intérêt évident de sa famille, et le plus grand sentiment de sa vie, sa tendresse pour son frère Condé.

Loin de dissimuler la faute de Mme de Longueville, nous allons nous-mêmes la faire paraître, et, pour la bien mesurer, rappeler à quelle grandeur était successivement parvenue la maison de Condé en servant fidèlement la royauté et la patrie.

La France ne compte pas dans son histoire d'années plus glorieuses que les premières années de la régence d'Anne d'Autriche et du gouvernement de Mazarin, tranquille au dedans après la défaite du parti des Importants, triomphante sur tous les champs de bataille, de 1643 à 1648, depuis la victoire de Rocroy jusqu'à celle de Lens, liées entre elles par tant d'autres victoires et couronnées par le traité de Westphalie. C'est la maison de Condé qui remplit cette mémorable époque presque tout entière, ou y joue du moins le premier rôle, par elle-même ou par ses alliances. Dans le conseil, M. le

Prince seconde Mazarin, comme il avait fait Richelieu. Armand de Brézé, ouvrant la liste des grands amiraux du XVIIe siècle, tient en échec ou disperse dans la Méditerranée les flottes de l'Espagne. M. de Longueville, chargé de la plus grande ambassade du temps, met dans la balance diplomatique le poids de son nom, de sa modération et de sa magnificence. Pour le jeune Condé, qui n'a lu, au moins dans Bossuet, ses campagnes en Flandre et sur le Rhin? Nous avons fait voir qu'elle fut l'importance de la victoire de Rocroy; celles qui suivirent n'étaient pas moins nécessaires, et c'est à ce point de vue qu'il nous est commandé d'y insister.

Depuis quelque temps, il est presque reçu de parler de Condé comme d'un jeune héros qui doit tous ses succès à l'ascendant d'un irrésistible courage. Prenons garde de faire un paladin du moyen âge, ou un brillant grenadier, comme tel ou tel maréchal de l'Empire, d'un capitaine de la famille d'Alexandre, de César et de Gustave Adolphe. Condé avait reçu comme eux le génie de la guerre, et, ainsi qu'Alexandre, il excellait surtout dans l'exécution et payait avec ardeur de sa personne; mais il semble que l'éclat de sa bravoure ait mis un voile sur la grandeur et l'originalité de ses conceptions, comme son extrême jeunesse à Rocroy a fait oublier que depuis bien des années il étudiait la guerre avec passion et avait déjà fait trois campagnes sous les maîtres les plus renommés. Si c'était ici le lieu, et si j'osais braver le ridicule de m'ériger en militaire, j'aimerais à comparer les campagnes de Condé en Flandre et sur le Rhin avec celles du général Bonaparte en Italie. Elles ont d'admirables rapports : la jeunesse des deux

généraux [1], celle de leurs principaux lieutenants, la grandeur politique des résultats, la nouveauté des manœuvres, le même coup d'œil stratégique, la même audace, la même opiniâtreté. C'est dégrader l'art de la guerre que de mesurer les succès militaires sur la quantité des combattants, car à ce compte Tamerlan et Gengis-Khan seraient les deux plus grands capitaines du monde. Le général de l'armée d'Italie n'a guère eu, ainsi que Condé, plus de vingt à vingt-cinq mille hommes en ligne dans ses plus grandes batailles [2]. J'oserais dire, à l'honneur de Condé, qu'il a toujours eu devant lui les meilleures troupes et les meilleurs généraux de son temps, et qu'il n'a presque jamais choisi ni ses lieutenants ni son armée [3]. Une fois il n'eut dans sa main que

1. Napoléon avait vingt-six ans à son premier combat, celui de Montenotte, et trente à son dernier, celui de Marengo; Condé n'avait pas tout à fait vingt-deux ans à Rocroy et il en avait vingt-sept à Lens.

2. Le général Bonaparte entra en Italie en 1796 avec 30,000 soldats présents sous les armes : il avait à peine 15 à 20,000 hommes à Montenotte, 20,000 à Castiglione, 13,000 seulement à Arcole, et 16,000 tout au plus à Rivoli. Il est vrai qu'à Marengo il avait 28,000 hommes; mais qui voudrait comparer, pour la conception et l'exécution, Marengo avec Arcole et Rivoli? Ce sont là les deux affaires les plus savantes et les plus hardies des campagnes d'Italie, les plus semblables à celles de Rocroy et de Fribourg.

3. Le général Bonaparte est loin d'avoir eu affaire, en Italie, à des adversaires tels que Mercy, Guillaume et Montecuculli. Beaulieu, se croyant trop fort, à ce qu'il paraît, avait tellement dispersé ses troupes qu'à Montenotte il ne combattit qu'avec la moitié de son armée. Wurmser, à Castiglione, fit la même faute. D'Alvinzy leur était fort supérieur, et à Arcole et à Rivoli il ne céda qu'à la grandeur inattendue des manœuvres du général français. Melas se battit à merveille à Marengo, comme aussi le général Bonaparte, mais sans que ni l'un ni l'autre ait inventé aucune manœuvre remarquable, et cette bataille était perdue sans l'arrivée de Desaix, comme celle de Waterloo le fut parce que Grouchy n'était pas Desaix.

des troupes et des officiers de différentes nations, dont les jalousies et même les défections trahirent son plus grand dessein. Une autre fois il commandait à des soldats fatigués et découragés, dont toute la force était dans sa seule personne. Il possédait toutes les parties de l'homme de guerre. Il ne savait pas seulement enlever la victoire par la hardiesse de ses manœuvres, il savait aussi la préparer, et, comme l'a dit Bossuet d'un tout autre personnage, ne rien laisser à la fortune de ce qu'il pouvait lui ôter par conseil et par prévoyance. Il a excellé dans l'art des campements et des siéges, comme dans celui des combats : il a devancé et peut-être formé Vauban. Tour à tour il avait cette audace qui confondit Mercy à Fribourg et à Nortlingen et Guillaume à Senef, avec la forte prudence qui lui fit lever en 1647 le siége de Lerida, et qui en 1675 lassa Montecuculli. Il joignait aux plus heureux instincts des études profondes, et il tenait école de guerre. En Catalogne il marchait un César à la main et l'expliquait à ses lieutenants. Il a laissé à la France plusieurs grands généraux formés à ses leçons, dressés de ses mains, et qui, loin de lui et après lui, ont gagné des batailles, à commencer par Turenne, qui servit sous ses ordres pendant deux campagnes, et à finir par ce Luxembourg qui aurait besoin d'être jugé de nouveau et qui peut-être ne serait pas trouvé inférieur à Turenne lui-même. N'oubliez pas ce dernier trait si frappant : Condé est le seul capitaine moderne qui n'a jamais essuyé de défaite, et qui a toujours été victorieux quand il a commandé en chef. Turenne a été battu deux fois en bataille rangée, à Rethel et à Mariendal ; Frédéric a débuté par des revers ; Napoléon a terminé son éblouissante carrière

par deux effroyables déroutes, Leipzig et Waterloo; Condé seul n'a connu que la victoire. Il a eu affaire aux trois plus illustres généraux de l'Europe, Mercy, Guillaume et Montecuculli : aucun des trois n'a pu lui arracher l'ombre même d'un avantage. Joignez à tout cela cette magnanimité de l'homme bien né et bien élevé qui, au lieu de s'attribuer à lui seul l'honneur du succès, le répand sur tous ceux qui ont bien servi, et se complaît à célébrer Gassion et Sirot après Rocroy, Turenne après Fribourg et Nortlingen, Châtillon après Lens, et Luxembourg après Senef [1].

Condé vainquit à Rocroy par la manœuvre très simple que nous avons décrite [2]. Le problème était d'arriver

1. Je ne connais rien de plus noble que les dépêches de Condé annonçant ses différentes victoires. Il y parle très peu de lui et beaucoup des autres. Dans sa retraite de Chantilly, ses amis l'engageaient à écrire ses mémoires militaires; il s'y refusa, disant qu'il serait obligé de blâmer quelquefois des généraux estimables et de dire quelque bien de lui-même. Jamais personne n'a été moins charlatan. Ce qui me gâte un peu, je l'avoue, les mémoires de Napoléon, est cette ardente et continuelle préoccupation de sa personne, qui partout ne voit que soi, rapporte tout à soi, n'avoue aucune faute, relève les moindres actions, ne loue guère que les hommes médiocres, rabaisse les mérites éminents, traite Moreau et Kléber comme il eût fait quelques-uns de ses maréchaux, et se dresse partout un piédestal. Mais il ne faut pas oublier que Napoléon écrivait dans l'exil et dans le malheur, et qu'il en était réduit à défendre sa gloire.

2. Plus haut, chap. III, p. 210. Bossuet dans son admirable récit de la bataille de Rocroy, en a parfaitement peint la fin, la destruction de l'infanterie espagnole; mais il n'a pas même indiqué la manœuvre qui décida du sort de la journée. Combien n'est-il pas à regretter que Napoléon n'ait pas fait sur les campagnes de Condé le même travail que sur celles de Turenne et de Frédéric, et qu'après avoir incidemment jugé, avec la supériorité du maître, et dignement relevé la judicieuse audace qui remporta la bataille de Nortlingen, il n'ait pas même consacré un chapitre à l'examen de la bataille de Rocroy, qui commence la nouvelle école militaire!

le plus tôt et avec le plus de forces sur le point où se devait décider l'affaire. Il était clair que l'aile gauche de l'ennemi étant dispersée, mais son aile droite étant victorieuse et menaçant de tout écraser, il fallait à tout prix l'arrêter et la détruire. Pour arriver sur elle le plus tôt possible, à la hauteur du champ de bataille où se trouvait Condé, le chemin le plus court était de se frayer un passage à travers l'armée espagnole, en enfonçant sa dernière ligne, composée d'infanterie, et de tomber après comme la foudre sur les derrières de l'aile triomphante. Si l'infanterie qu'il s'agissait de culbuter eût été celle du comte de Fontaine, elle eût tenu ferme, barré le chemin à Condé, et il était perdu; mais il savait que cette infanterie était un mélange de troupes italiennes, wallonnes et allemandes : il espéra donc en venir à bout à force d'énergie. Voilà pourquoi il chargea lui-même et fit des prodiges de valeur commandés par le calcul le plus sévère. Plus tard, lorsqu'on lui faisait des compliments sur son courage, il disait avec esprit et profondeur qu'il n'en avait jamais montré que lorsqu'il l'avait fallu. Il est vrai que les héros seuls ont de l'audace à volonté. Il se conduisit à peu près de même l'année suivante, en 1644, dans les combats de géants qu'il livra à Mercy autour de Fribourg. Impossible de séparer aucune des divisions de l'armée impériale, adhérentes entre elles et formant une masse à la fois mobile et serrée derrière des retranchements formidables. Il les attaqua lui-même avec cette furie française à qui tout cède; en même temps, il avait envoyé Turenne, la nuit, à une très grande distance, à travers des gorges effroya-

bles, comme Bonaparte dans les marais d'Arcole[1], pour prendre en flanc et sur ses derrières l'armée ennemie, qui était perdue, si Mercy, averti à temps et confondu d'une telle manœuvre, ne se fût bien vite échappé. Au second combat de Fribourg, Condé renouvela cette même manœuvre en envoyant Turenne à une distance bien plus grande encore que la première fois, afin de fermer toute issue à Mercy pendant qu'il l'attaquait de front, et de l'écraser dans son camp ou de le forcer à capituler. Le vigilant Mercy échappa une seconde fois, mais sa retraite, tout admirable qu'elle est, n'en ressembla pas moins à une déroute, car il perdit non-seulement l'honneur des armes et le champ de bataille, mais toute son artillerie et une partie de son armée.

En 1645, Mercy et Condé se retrouvèrent en présence. Mercy venait de battre Turenne à Mariendal. Cette victoire avait enflé le courage des Impériaux, et l'Empereur et le roi de Bavière ne voulaient plus faire la paix. Condé, en allant prendre de nouveau le commandement d'une armée battue, comme il avait fait l'année précédente, la trouva composée de 5,000 Weymariens, reste de Mariendal, de 4,000 Suédois, de 6,000 Hessois, et il amenait avec lui 8,000 Français.

1. La manœuvre de Napoléon quittant Vérone pour aller tourner Caldiero, qu'il ne pouvait emporter de front, et surprendre Alvinzy sur ses derrières dans des marécages où la valeur pouvait compenser le petit nombre, a été beaucoup louée, et elle ne peut assez l'être. Tout y est, prudence et audace. Le général Bonaparte, se sachant perdu s'il ne passait le pont d'Arcole, y fit tuer ses meilleurs lieutenants et manqua de s'y faire tuer lui-même. Là, il fut doublement grand par le génie qui conçoit et par l'héroïsme qui exécute, et il se plaça au rang des Alexandre et des Condé.

Avec ces 23,000 hommes, il conçut le plan de campagne que Moreau exécuta depuis en partie et qu'accomplit Napoléon. Il résolut de livrer à Mercy une grande bataille, et, après l'avoir dispersé, de marcher sur Munich et sur Vienne, et de dicter la paix à l'Empereur dans sa capitale. Ce plan échoua parce que Condé était à la tête d'une armée combinée, que les Suédois et les Hessois refusèrent de suivre aussi loin le général français, et que les Suédois même se retirèrent. Condé ne pouvait attendre aucun secours de la France, qui s'était épuisée pour faire cinq armées en Espagne, en Italie, en Lorraine, en Flandre et sur le Rhin. Il renonça donc à sa plus grande conception militaire avec douleur et en frémissant, comme Annibal lorsqu'il fut forcé de quitter l'Italie. Il voulut exterminer du moins l'armée de Mercy. Celui-ci, qui savait à qui il avait affaire, avait pris une position tout aussi forte que celle de Fribourg et qui le mettait à l'abri des deux manœuvres favorites de Condé : couper l'armée ennemie ou aller la surprendre au loin en flanc ou sur ses derrières. Turenne déclara qu'attaquer un ennemi ainsi retranché, c'était courir à sa ruine, et Napoléon, qu'on n'accusera pas de timidité, est de l'avis de Turenne[1]. Condé répondit en politique plus qu'en militaire, qu'en vain on entreprendrait, quelque manœuvre qu'on pût employer, de faire sortir Mercy d'une position savamment choisie, qu'il fallait donc ou l'attaquer ou se retirer, et que se retirer serait de l'effet le plus déplorable dans l'ébranlement de toutes nos alliances, après la déroute de

1. Mémoires, t. V, p. 20.

Mariendal et la défection des Suédois. La France avait besoin d'une victoire. Condé gagna celle de Nortlingen, mais il la gagna grâce à deux accidents sur lesquels il n'avait pas droit de compter, grâce aussi à l'inspiration d'un grand caractère. Il faut avouer que, dans l'exécution, jamais Condé ne fut plus grand. D'abord il comprit que toute l'affaire reposait sur le centre de Mercy et qu'il fallait en avoir raison à tout prix. Il se chargea lui-même de l'attaque. Il eut un cheval tué sous lui, deux de blessés, vingt coups dans ses armes et dans ses habits. Marsin, qui sous lui commandait le centre, fut dangereusement blessé, et l'intrépide La Moussaye mis hors de combat. Les Français et les Impériaux, tour à tour vainqueurs et vaincus, firent des prodiges de courage. Ce fut une effroyable boucherie. Mercy y périt. Sur ces entrefaites, Jean de Wert, qui commandait l'aile gauche impériale, descend de la hauteur qu'il occupe, écrase l'aile droite française, disperse notre réserve malgré les efforts de ses deux chefs, Chabot et Arnauld[1]. C'en était fait de l'armée tout entière, si, au lieu de s'amuser à poursuivre les fuyards et à piller les bagages, Jean de Wert se fût jeté sur les derrières de notre centre à moitié détruit, et pressé notre aile gauche entre ses escadrons victorieux et la division encore intacte du général Gleen. Cette faute et la mort de Mercy sauvèrent Condé, parce qu'il sut en profiter avec une promptitude incomparable.

1. Ce même Arnauld, le mestre-de-camp des carabiniers, dont nous avons tant de jolis vers dans le genre de ceux de Voiture, et dont Mme de Rambouillet regrette l'absence pour répondre à Godeau dans son style. Voyez plus haut, chap. II, p. 124.

Il vit qu'après avoir perdu son aile droite, sa réserve et une grande partie de son centre, tenter de faire sa retraite avec son aile gauche était une opération en apparence prudente, en réalité téméraire, devant un ennemi qui avait encore de grandes masses d'infanterie, beaucoup d'artillerie et une cavalerie redoutable, qu'il valait donc mieux maintenir le combat, et qu'en s'exposant à périr il était possible de vaincre. Ce coup d'œil rapide d'une âme forte qui saisit et embrasse l'unique moyen de salut, quelque périlleux qu'il soit, est le trait caractéristique du génie de Condé. Tout blessé qu'il était, harassé de fatigue, mais puisant une vigueur nouvelle dans la grandeur de sa résolution, il se met à la tête de l'aile gauche de Turenne, se précipite, comme s'il était au début de l'affaire, sur l'aile droite de l'ennemi, l'enfonce, fait prisonnier son commandant; puis, tournant à droite, se jette sur le centre des Impériaux, dégage le sien, le rallie, le ramène au combat, et, maître du champ de bataille, s'apprête à faire face à Jean de Wert, qui, revenant de sa poursuite inutile, apprenant la mort de Mercy[1] et la prise de Gleen, consterné du désastre causé par son absence, n'ose ni attaquer ni attendre Condé, se borne à recueillir les débris de l'armée et se sauve à Donawerth. Condé avait encore eu dans ce second combat un cheval tué sous lui; il avait reçu un coup de pistolet, et il manqua de ne pas survivre à sa victoire. C'est alors qu'il fit cette grande maladie au sortir de laquelle il se trouva avoir perdu avec son sang

1. Qu'il nous soit permis de rappeler que Mercy, comme Fontaine, dont les Espagnols ont fait le comte de Fuentès, sont deux gentilshommes français, l'un lorrain, l'autre bourguignon.

et ses forces toute sa passion pour Mlle Du Vigean[1].

Aussi grand dans l'art des siéges que dans celui des combats, en 1643, après Rocroy, Condé avait pris Thionville, une des premières places fortes du temps. En 1644, il prit Philipsbourg, qui commandait le haut Rhin. En 1646, ayant eu la sagesse de consentir à servir sous le duc d'Orléans pour ménager les ombrages et la vanité de ce prince, et n'ayant eu le commandement de l'armée qu'à la fin de la campagne, il la termina par un

1. Voyez plus haut, à la fin du chapitre II, p. 191 et 192. — Veut-on avoir une idée de la modestie de Condé ? qu'on lise cette lettre inédite où quelques jours après la victoire de Nortlingen il s'empresse de féliciter le duc d'Orléans de ses succès en Flandre, et lui parle à peine des siens. Bibliothèque nationale, armoire de Baluze, paquet I :

« Au camp de Norlingue, ce 7 aoust 1645. »

« Monseigneur,

« Si j'eusse plustot apris les heureux succès de vos armes en Flandre, et si le chemin eust été un peu plus libre, je n'aurois pas manqué de vous envoier tesmoigner la part que j'y prens. Elle est telle que le plus passionné de tous vos serviteurs y doit prendre; je vous supplie de n'en pas douter, et de croire que j'ay pour vous tout le respect que je dois. Le chevalier de Rivière vous rendra conte de ce qui s'est passé en ce pais, et vous assurera que je suis,

Monseigneur,

Votre très humble et obéissant serviteur,

Louis de Bourbon.

Il appelle la victoire de Nortlingen *ce qui s'est passé en ce pais*. Mais voici qui est plus grand encore. C'était, comme on vient de le voir, avec l'aile gauche commandée par Turenne et composée en grande partie de la cavalerie allemande, les fameux Weymariens, qu'il avait rétabli le combat et remporté la victoire. Sur le champ de bataille il rendit une éclatante justice aux troupes et au général, et déclara qu'on leur devait le gain de la journée. Nous n'avons pas trouvé au ministère de la guerre et nous ignorons où peut être la relation de l'affaire qu'il avait envoyée avec sa ponctualité accoutumée et dont il parle dans une dépêche à Le Tellier, du 7 août 1645. Cette dépêche est très remarquable en ce qu'elle expose en détail l'état et les besoins de l'armée sans faire la moindre allusion à lui-même, à ses blessures, à sa maladie. Elle est écrite par un secrétaire, mais en la signant, Condé ne put s'empêcher, malgré sa faiblesse, d'ajouter de sa main le suivant post-scriptum : « Je vous envoye le mémoire de ceux pour qui je souhaite

siége mémorable, où il se couvrit de gloire; il prit Dunkerque le 11 octobre 1646 [1].

Accoutumé à réparer les défaites des autres, Condé alla remplacer en 1647 le comte d'Harcourt, qui venait d'échouer devant Lerida. Mazarin avait voulu plusieurs fois envoyer Condé en Catalogne; son père, M. le Prince, s'y était toujours opposé, et tous ses amis le dissuadèrent d'accepter ce commandement. Il montra certes une grande déférence envers Mazarin en quittant le théâtre ordinaire de ses exploits pour un pays où il fallait faire une petite guerre qui convenait mal à son génie, avec une ombre d'armée incapable de livrer une bataille, et bonne tout au plus à se soutenir devant l'ennemi. Quand tout le monde s'était moqué du comte d'Harcourt, qui n'avait pu prendre Lerida, Condé avait eu le bon sens et la générosité de défendre cet excellent général; il s'était d'avance défendu lui-même. En effet, arrivé à son tour devant Lerida, et n'ayant reçu de France ni les secours de troupes qu'on lui avait promis, ni les munitions et

les charges vacantes. Je vous prie de le montrer à M. le cardinal Mazarin. Vous m'obligerez en cela. Il faut satisfaire la cavalerie allemande. C'est elle qui a gaigné la bataille, et M. de Turenne a fait des choses incroyables.» Dépot de la guerre, *Correspondance militaire*, 1642 à 1646.

1. Nous avons fait voir, chap. Ier, p. 71, avec quel soin dans sa première jeunesse Condé avait étudié la science de la fortification. Les grands siéges qu'il entreprit et conduisit avec tant de succès firent l'admiration et l'entretien des gens du métier. Depuis son retour en France, en 1660, il ne cessa d'être consulté sur tous les projets de fortification, et son nom ainsi que ses avis paraissent dans la correspondance officielle de la guerre, surtout en 1664, 1670 et 1673 jusqu'en 1675, où il se retira entièrement du service et laissa Vauban agir seul. Fontenelle, dans l'éloge de Sauveur dit que c'est dans ses fréquentes visites à Chantilly et dans les conversations de Condé que Sauveur prit l'idée de son traité de fortification.

l'artillerie qui lui étaient absolument nécessaires, n'ayant pas assez de forces pour aller au-devant de l'armée espagnole et ne pouvant songer à prendre d'assaut Lerida avec des soldats éteints, il eut le courage de lever le siége et de faire une bonne retraite, préférant le salut de l'armée à sa propre réputation. Cette conduite, soutenue avec sa hauteur accoutumée, lui fit le plus grand honneur, et prouva qu'il était maître de lui et savait employer tour à tour la prudence ou l'audace, selon les circonstances.

C'est ainsi qu'en 1648, à Lens, trouvant l'archiduc Léopold dans une position formidable, comme celle de Mercy à Nortlingen, il reconnut qu'il serait d'une souveraine imprudence de tenter une seconde fois la fortune; et, sachant bien qu'il n'avait plus affaire à Mercy, il entreprit d'attirer l'archiduc Léopold et le général Beck sur un terrain plus favorable, dans une plaine où la principale force de l'armée française, la gendarmerie, commandée par d'Andelot, devenu le duc de Châtillon, devait avoir un grand avantage. Du côté des Espagnols étaient le nombre, l'abondance et la discipline; du côté des Français, la misère et l'audace. L'archiduc avait son centre adossé à des bourgs et à des hameaux formant des retranchements naturels. Sa droite, composée de tout ce qui restait des vieilles bandes nationales, s'appuyait à la ville de Lens. L'aile gauche était postée sur une éminence à laquelle on ne pouvait arriver qu'à travers les plus étroits sentiers. Il fallait manœuvrer avec un art infini pour faire abandonner à l'ennemi cette position inexpugnable. Condé commanda une fausse retraite, qu'expliquait parfaitement la faiblesse de l'armée

française. Beck trompé détache la cavalerie lorraine pour inquiéter, et, s'il se peut, tailler en pièces notre arrière-garde, qui est assez promptement enfoncée et s'enfuit en désordre. Châtillon avec sa gendarmerie ramène vivement les Lorrains et menace d'en faire un carnage. On ne pouvait les abandonner. L'archiduc envoie à leur secours toute sa cavalerie. Le combat s'engage; toute l'armée ennemie s'ébranle et descend dans la plaine. C'est là ce que voulait Condé. Cette manœuvre, qui eût échoué à Nortlingen, réussit à Lens. L'armée impériale avait encore l'immense désavantage d'être obligée de se former à mesure qu'elle avançait, tandis que l'armée française était depuis le matin rangée en bon ordre au bout de la plaine, sur un terrain bien choisi. Condé comptait particulièrement sur la gendarmerie de Châtillon; il l'avait rappelée bien vite après le premier engagement, et l'avait mise à la seconde ligne pour lui donner le temps de se rafraîchir; puis, quand les deux corps de bataille en furent venus aux prises, il la lança de nouveau avec son intrépide général; et, après avoir été si utile au début de la journée, elle la décida en renversant tout ce qu'elle rencontra devant elle[1]. Restait l'infanterie espagnole, qui ne montra pas la même opiniâtreté qu'à Rocroy, et de-

1. Après Lens, Condé fit comme après Nortlingen: il adressa à Mazarin une relation officielle de la bataille; puis écrivant au ministre de la guerre pour lui envoyer les drapeaux pris sur l'ennemi, quand on lui donna cette lettre à signer, il ajouta de sa main cette ligne : « Souvenez-vous des pauvres gendarmes; ils ont bien gagné ce qu'on leur doit. » Dépot de la guerre, *Correspondance militaire*, 1647-1648. Dans la relation le secrétaire du prince avait mis : *nostre victoire*. Condé effaça ce mot et le remplaça par celui de *combat*. Mémoires de Lenet, édit. Michaud, p. 499-515.

manda la vie. Le vieux général Beck se conduisit comme Fontaine et Mercy : il se battit en lion, fut blessé et pris, et mourut de désespoir. L'archiduc Léopold se sauva dans les Pays-Bas avec le comte de Fuensaldaigne.

La victoire de Lens était aussi nécessaire et elle fut tout aussi utile que celle de Rocroy : on lui doit la reprise des négociations de Münster et la conclusion du traité de Westphalie. Ce traité est le suprême résultat des cinq grandes campagnes de Condé en Flandre et sur le Rhin. Condé était en quelque sorte le négociateur armé, et M. de Longueville le négociateur pacifique.

Le père Bougeant, dans son estimable histoire du traité de Westphalie[1], suppose que Mazarin envoya le duc de Longueville à Münster « pour éloigner de la cour un prince capable d'y exciter des troubles. » Mais en 1643 le duc de Longueville se laissait conduire, ainsi que tout le reste de la famille, à la politique de son chef, M. le Prince. C'est le crédit de ce dernier qui fit donner l'ambassade de Münster à son gendre, ainsi que l'entrée au conseil. Mazarin n'avait pas choisi M. de Longueville pour sa capacité, bien qu'il n'en fût pas dépourvu, mais pour faire marcher ensemble d'Avaux et Servien, qui ne s'entendaient guère, et donner de l'éclat à la légation française. Il demeurait toujours le maître des négociations, et les Condés devaient être

1. *Histoire des Guerres et des Négociations qui précédèrent le Traité de Westphalie,* 3 vol. in-4°. A cet ouvrage il faut joindre les *Négociations secrètes touchant la paix de Münster et d'Osnabruck, ou Recueil général des préliminaires, instructions, lettres, mémoires concernant ces négociations, depuis leur commencement jusqu'à leur conclusion en* 1648, 2 vol. in-fol., La Haye, 1725.

flattés d'être à la tête de la plus importante affaire diplomatique, comme ils avaient déjà le commandement de la flotte de la Méditerranée et celui de l'armée de Flandre.

M. de Longueville avait à poursuivre le grand objet que se proposait le cabinet français depuis Henri IV, l'affaiblissement de l'Empire au profit de la France[1]. C'est dans ce dessein que le roi très chrétien, le cardinal Richelieu et le cardinal Mazarin avaient été vus s'alliant au protestant Gustave-Adolphe, l'attirant et le retenant dans le cœur de l'Allemagne, lui et après lui ses lieutenants, et soutenant la Hollande protestante contre la catholique Espagne. Cette lutte, qui parut avec tant d'éclat sur les champs de bataille pendant trente années, eut lieu aussi pendant plus de douze ans à Osnabrück et à Münster. D'un côté étaient l'Autriche, l'Espagne, la Bavière, avec les électeurs ecclésiastiques de Mayence et de Cologne; de l'autre, les puissances

1. Dans le t. XXX des *Mélanges de Clerambault*, à la Bibliothèque nationale, se trouve un dépouillement bien fait de toute la correspondance du cabinet français et de l'ambassade. En voici quelques extraits :

Année 1645. 3 Juin, Mazarin à M. de Longueville encore à Paris, pour le presser de hâter son départ pour Münster. A peine arrivé, M. de Longueville écrit à Mazarin, le 2 juillet, pour lui dire qu'il a réconcilié d'Avaux et Servien.

Année 1646. 22 Juin, Mazarin annonce à M. de Longueville le départ de Mme de Longueville pour Münster. 24 Juillet, M. de Longueville avertit Mazarin qu'il va au-devant de sa femme. 23 Octobre, M. de Longueville remercie Mazarin de la promesse qu'il lui a faite de la charge de colonel général des Suisses.

Année 1647. 16 Janvier, Mazarin à M. de Longueville : le Roi lui envoie un gentilhomme, ainsi qu'à Mme de Longueville, pour lui annoncer la mort de M. le Prince. 15 Mars, Mazarin mande à M. de Longueville qu'on ne peut lui donner la charge de colonel général des Suisses,

protestantes, le Brandebourg, la Saxe, la Hesse, avec leurs alliés, la Hollande, la Suède et la France. Le parti protestant voulait obtenir le plus de concessions, et le parti catholique en faire le moins possible. On avançait et on reculait selon les vicissitudes de la guerre. Dès l'année 1640, Richelieu avait désigné l'homme qui avait toute sa confiance, Mazarin, avec le comte Claude d'Avaux, de la puissante famille parlementaire des de Mesme, pour représenter la France à Münster. Quand Mazarin succéda à Richelieu dans le ministère, il nomma à sa place le comte Abel Servien, oncle de l'habile et judicieux Lyonne qui peu à peu lui devint ce qu'il avait été lui-même à Richelieu. Il maintint d'Avaux, qui avait de l'esprit et de l'expérience, avec une piété qui le faisait bien venir des puissances catholiques, mais le portait un peu trop à s'accommoder avec elles et à rechercher l'avantage de l'Église plus que ne le voulait la politique. Servien seul était dépositaire de la pensée de

mais qu'on lui donne en compensation la château de Caen. 25 Mars, M. de Longueville à la Reine, sur la charge de colonel général des Suisses. *Item*, à Mazarin sur le même sujet. Mécontentement de M. de Longueville; il demande un congé; on le lui accorde. 17 Mai, M. de Longueville remercie Mazarin du congé qu'il lui a procuré; il ne partira que quand il sera temps. 22 Juin, Mazarin se plaint à M. de Longueville de sa dernière lettre où il est taxé de ne pas vouloir la paix; il proteste du contraire, et montre son ressentiment de la manière dont les Espagnols ont agi. « La France veut la paix et la fera glorieuse. » 1er Juillet, M. de Longueville assure son Éminence que sa lettre est entièrement éloignée de l'interprétation qu'il lui a donnée; qu'il n'est pas connu de lui, ce qui l'a obligé de souhaiter son retour en France. Le même jour d'Avaux écrit à Mazarin qu'il n'a eu aucune part à la lettre de M. de Longueville. 13 Juillet, Mazarin à M. de Longueville : Il est bien aise que l'intention de sa lettre ait été telle qu'il l'a dit; il ne souhaite au monde rien avec tant de passion que la paix, et voudrait que Pegnaranda (l'ambassadeur d'Espagne) partît

Mazarin, et Mazarin, comme son devancier, ne connaissait qu'un intérêt, celui de la grandeur de la France. Il voulait d'abord obtenir de l'empire l'Alsace tout entière, avec quelques places fortes sur le Rhin, pour achever le légitime développement de la France de ce côté. Il avait encore une autre ambition que lui avait léguée Richelieu et qu'il légua à Lyonne : c'était d'arracher à l'Espagne l'échange de la Catalogne, où Richelieu et lui avaient habilement porté la guerre, contre les Pays-Bas, sans lesquels la France n'a réellement pas de frontière du Nord, et peut voir, après une bataille malheureuse, une armée ennemie arriver sans obstacle sous les murs de Paris. Telles étaient les pensées qui occupaient l'esprit de Mazarin, et qu'il poursuivait à la fois par les négociations et par les armes, avec la douceur et la constance qui caractérisent ce grand homme d'État.

M. de Longueville arriva à Münster le 30 juin 1645, à peu près en même temps que son beau-frère le duc

de Münster pour lui donner cette occasion de faire un tour à Paris. Même jour, Mazarin témoigne à d'Avaux le plaisir qu'il a de s'éclaircir avec ses amis. Même jour, dépêche importante de Mazarin à Servien où il expose toute sa pensée : Traiter avec l'Allemagne, ou en obtenir au moins une trève dans les Pays-Bas. « Si on n'avoit rien à faire en Flandre et en Allemagne, on feroit avec facilité la guerre en Espagne et en Italie. » 22 Juillet, M. de Longueville à Mazarin : On ne peut satisfaire les Suédois sans leur donner des assurances positives de l'établissement du luthéranisme. Les protestants proposent de conclure sans la France. Le départ du comte de Trautmansdorf (ambassadeur impérial) lui donnant la liberté de s'en aller, il la prendra le plus tôt qu'il pourra. 29 Juillet, Mazarin prie M. de Longueville de différer son départ. 9 Août, Mazarin à M. de Longueville : Comme on doit se conduire avec les Suédois. On a arrêté et conduit à Nancy un gentilhomme de M. de Vandome, qui portait des lettres à l'Archiduc. Les Espagnols sont très éloignés de la paix. Le roi d'Espagne fait changer la manière d'agir de l'Empereur. Trautmansdorf pourrait bien avoir conclu quel-

d'Enghien allait prendre le commandement de l'armée du Rhin, à la place de Turenne qui venait d'essuyer une défaite assez grave à Mariendal. La victoire de Nortlingen, du 5 août 1645, donna la plus grande force à M. de Longueville, et le duc de Bavière, la seconde puissance catholique de l'Allemagne, qui avait rompu les négociations après Mariendal, les reprit avec empressement après Nortlingen. La cession de l'Alsace était alors presque gagnée; mais Mazarin victorieux avait de la peine à renoncer à l'espérance qu'il nourrissait depuis longtemps d'acquérir de l'Espagne les Pays-Bas en lui remettant la Catalogne. C'est là en quoi résidait toute la difficulté des négociations, le nœud qu'aucune habileté ne pouvait résoudre, et que l'épée seule pouvait trancher. Il était réservé à Louis XIV, à la fin du XVIIe siècle, après avoir perdu les trois hommes d'État qui firent longtemps sa force et sa gloire, Mazarin, Lyonne et Colbert, d'abandonner la pensée de ses devanciers, et,

que chose d'avantageux pour la Suède aux dépens de la France. 19 Août, M. de Longueville à Mazarin : Les Napolitains ont chassé les Espagnols. Pegnaranda ne fera rien qu'à la fin de la campagne. Il prendra ce temps pour aller voir Son Eminence. 30 Août, Mazarin exprime à M. de Longueville quelque crainte sur le dessein de son voyage. Même jour, lettre confidentielle de Lyonne à Servien : Il le prie de découvrir les cabales que M. d'Avaux a faites contre Son Éminence. Ordre à M. de Turenne d'abolir le nom de Weymariens. Qu'on ne doit pas différer de conclure la paix pour l'absence de M. de Longueville. Que M. d'Avaux s'agite et cherche la protection de M. le Prince et de M. le duc d'Orléans. 6 Septembre, Mazarin à M. de Longueville : Bons effets que semble produire le retardement de son voyage. 16 Septembre, M. de Longueville se plaint du peu d'avancement des affaires; il recommande à Mazarin le maréchal de La Mothe (qui venait d'être arrêté). 7 Octobre, nouvelles sollicitations de M. de Longueville pour le maréchal de La Mothe. 15 Octobre, M. de Longueville à Mazarin : Il craint que les Hollandais n'achèvent leur traité sans la France. Les ennemis ont reçu avec une

quand on lui proposait les Pays-Bas en retour de ses droits sur l'Espagne, de rejeter cette faveur de la fortune que Mazarin et Richelieu eussent embrassée avec des transports de joie, et cela dans un frivole intérêt de famille, jouant comme à plaisir sa propre couronne pour en mettre une sur la tête de son petit-fils, et manquant de perdre la France sans lui donner même pour un quart de siècle l'alliance de l'Espagne. Pour le dire en passant, cette résolution incroyable, mal couverte d'une apparence de grandeur, ainsi que la révocation de l'édit de Nantes, sont les deux grandes inspirations personnelles de Louis XIV : elles jugent sa politique intérieure et extérieure, comparée à celle de Mazarin, de Richelieu et d'Henri IV. On ne peut pas dire tout ce que fit Mazarin en 1648 pour amener l'Espagne à lui céder les Pays-Bas. Il offrit, avec la Catalogne tout entière, le jeune Louis XIV pour l'infante Marie-Thérèse. En même temps il envoya d'Estrades, avec lequel

joie singulière la nouvelle de la mort de M. de Gassion (tué devant Lens). Le 18 Octobre, Mazarin fait part à M. de Longueville de la promotion de sept cardinaux, parmi lesquels est son frère le cardinal de Sainte-Cécile. 29 Octobre, M. de Longueville recommande son beau-frère le prince de Conti pour le siége de Trèves ou de Liége. 1er Novembre, Mazarin informe M. de Longueville que toutes leurs dépêches sont tombées entre les mains des Espagnols. 8 Novembre, Mazarin fait part à M. de Longueville d'une proposition de mariage de l'Empereur avec Mademoiselle (voir les Mémoires de Mademoiselle, et plus haut, chap. Ier, p. 102). 22 Décembre, Mazarin à M. de Longueville : Les Espagnols ne veulent pas la paix. Tâcher d'avoir une déclaration que si la paix ne se termine, c'est l'Espagne qui ne l'a pas voulu.

Année 1648. 6 Janvier, M. de Longueville à Mazarin : Il ne tient qu'aux Impériaux et aux Espagnols que le paix ne s'achève; tout le reste la veut. 17 Janvier, Mazarin fait part à M. de Longueville d'une proposition de mariage entre sa fille Mlle de Longueville, et le duc de Mantoue. 28 Janvier, lettre confidentielle de Lyonne à Servien : On est

nous avons fait connaissance[1], en Hollande, pour y faire agréer l'arrangement qu'il désirait avec passion; il alla jusqu'à proposer Anvers au commerce hollandais. C'était une puissante tentation : la Hollande y résista : elle était lasse de la guerre, qu'il eût fallu continuer; elle commençait aussi à ne plus tant redouter l'Espagne, et ne trouvait pas un grand avantage à acquérir, au lieu d'un voisin fatigué et affaibli, un voisin ambitieux et conquérant. De son côté, l'Espagne voyait poindre à l'horizon de nouveaux troubles parmi nous, et sur cette espérance elle rompit les négociations, fit un traité séparé avec la Hollande, et persuada à l'empereur d'entreprendre avec elle un dernier et puissant effort. Un seul homme pouvait encore sauver la France, tout aussi menacée qu'elle l'avait été en 1643. Cet homme était le vainqueur de Rocroy. C'est alors que Condé, qui connaissait parfaitement la situation des affaires, livra dans

mal satisfait de M. d'Avaux; on le rappellerait, s'il n'avait engagé M. de Longueville dans son opinion; tâcher de regagner M. de Longueville. 3 Février, M. de Longueville annonce son départ. 23 Février, arrivé à Trie, il écrit à Mazarin une lettre de compliments. 23 Mars, d'Avaux, trouvé trop favorable à M. de Lorraine et trop empressé de faire la paix à tout prix, s'apprête à partir. 27 Avril, Mazarin informe Servien qu'il est nommé ministre et chargé d'achever les négociations. Dans la correspondance du mois de juillet, il est souvent fait mention des troubles du parlement. Mazarin prie Servien de ménager quelque chose en Alsace pour M. de Turenne, afin de l'attacher. 14 Août, Servien expose à Mazarin les raisons pour ne pas presser le traité avec l'Espagne. 21 Août, dépêche de Mazarin : M. le Prince vient de gagner une bataille contre l'Archiduc. La France ne laisse pas pour cela de vouloir la paix. 4 Septembre, dépêche de Mazarin. Son intérêt et son inclination sont pour la paix. Si les Espagnols la veulent, ils la concluront aux conditions proposées, sinon il ne servirait de rien de se relâcher. 17 Septembre : Il invite Servien à presser la paix avec l'Allemagne à cause des troubles.

1. Dans le précédent chapitre, p. 240.

les plaines de Lens, le 20 août 1648, la mémorable bataille que nous avons racontée, où il fut aussi prudent que l'a jamais été Turenne, et aussi audacieux que son propre génie et les circonstances le commandaient. Dès lors les négociations marchèrent vite. Le 24 octobre 1648 fut signé à Münster le traité de Westphalie, qui donna pour un siècle la paix à l'Allemagne, y affermit la liberté religieuse, et consacra toutes les conquêtes de la France sur l'Empire [1].

Grâce à ce traité, Mazarin n'avait plus en face de lui que l'Espagne, et il comptait l'amener bientôt à l'échange qui seul pouvait donner à la France du côté du nord une frontière semblable à celle qu'elle venait d'acquérir au midi de l'Allemagne. Il rêvait, au bout de quelques campagnes heureuses, un traité plus favorable encore que celui des Pyrénées en 1660. Il avait dans sa main le vainqueur de Lens, qu'il pouvait lancer sur les Pays-Bas; il pouvait porter en Espagne et en Italie des généraux encore supérieurs à d'Harcourt et à Schomberg; il comptait soutenir ou ranimer l'insurrection de Naples : un magnifique avenir était devant la France. Qui lui a enlevé cet avenir? qui a divisé et épuisé ses forces? qui lui a fait verser de ses propres mains son meilleur sang? qui a mis aux prises les uns contre les autres ses plus illustres capitaines? qui a arrêté Condé dans sa course à vingt-sept ans, lorsqu'il pouvait ajouter tant de nouvelles

1. Le traité de Münster assura à la France la souveraineté des trois évêchés de Metz, Toul et Verdun, dont elle s'était emparée depuis longtemps; la souveraineté de Pignerol, qui lui ouvrait au besoin l'entrée de l'Italie; la souveraineté de l'Alsace tout entière, haute et basse, bien entendu sans la ville libre de Strasbourg, mais avec Brissac et Landau; enfin le droit de garnison dans la forteresse de Philipsbourg.

victoires à toutes celles de sa jeunesse, et porter le drapeau français à Bruxelles ou à Madrid?

C'est la Fronde qui a commis l'inexpiable crime d'avoir suspendu l'élan de Condé et de la grandeur française. Du moins en retour a-t-elle agrandi et développé nos vieilles franchises nationales? Loin de là : par une réaction inévitable, elle a dégoûté pour longtemps la France d'une liberté anarchique, incompatible avec l'ordre public, avec la force du gouvernement et de la nation; elle a décrié et abaissé le parlement; elle a ôté à la royauté tout contre-poids; elle a enfanté le despotisme d'abord intelligent et utile, puis imprévoyant et funeste de Louis XIV.

Et qui a donné naissance à la Fronde, ou du moins qui l'a soutenue? qui a relevé l'ancien parti des Importants, étouffé, ce semble, sous les lauriers de Rocroy? qui a séparé les princes du sang de la couronne? qui a tourné contre le trône cette illustre maison de Condé, qui jusque-là en avait été le bouclier et l'épée? Sans doute il y a ici bien des causes générales; mais il nous est impossible de nous en dissimuler une, toute particulière, il est vrai, mais qui a exercé une puissante et déplorable influence, l'amour inattendu de Mme de Longueville pour un des chefs des Importants, devenu un des chefs de la Fronde. Oui, nous le disons à regret, c'est Mme de Longueville qui, passée du côté des mécontents, y attira d'abord une partie de sa famille, puis sa famille tout entière, et la précipita ainsi de ce faîte d'honneur et de gloire où tant de services l'avaient élevée.

M. le Prince était mort à la fin de 1646, et sa maison avait perdu en lui son gouvernail politique. Mme la

Princesse demeura attachée à la reine, et ses enfants suivirent d'abord son exemple et ses conseils. Mme de Longueville est la première qui s'écarta du droit chemin. Dès que La Rochefoucauld fut entré dans son cœur, il l'occupa tout entier. Elle mit à son service tout ce qu'elle avait de séduction dans sa personne, de ressources dans l'esprit, de hardiesse dans le cœur. Insouciante de son intérêt, oublieuse même de ses plus justes ressentiments, elle se tourna aveuglément, sous la main de La Rochefoucauld, contre cette royauté dont sa famille avait été l'appui et qui était encore bien plus l'appui de sa famille; et elle se laissa conduire dans le camp de ceux qui naguère avaient tenté de flétrir en sa fleur sa jeune et pure renommée. On vit la fille des Condé livrée aux Vendôme et aux Lorrains, faisant cause commune avec Beaufort et Mme de Chevreuse, et s'exposant à rencontrer dans ce monde nouveau pour elle son ancienne et implacable ennemie, Mme de Montbazon. Il ne lui aurait manqué, si Guise n'eût pas alors été à Naples, que d'avoir à serrer la main qui tua Coligny! Une fois égarée, elle entraîna aisément à sa suite le jeune prince de Conti, qui, en attendant le chapeau de cardinal, n'était pas fâché de faire du bruit, de jouer un rôle, et d'acquérir une importance qui le relevât à côté de son frère. M. de Longueville, amateur de toutes les nouveautés, blessé d'ailleurs de n'avoir pas été nommé colonel général des Suisses à la mort de Bassompierre, et qu'à Münster on ne lui eût pas laissé faire la paix à sa guise, inclinait naturellement à la Fronde. Sa femme n'eut pas de peine à l'y engager davantage. Mais la grande affaire était de gagner Condé.

Celui-ci croyait avoir beaucoup à se plaindre du car-

dinal Mazarin. A la mort de son beau-frère, Armand de Brézé, en 1646, il avait demandé à lui succéder dans la charge de grand amiral de France. On n'avait pu ajouter cette charge à toutes celles que les Condé possédaient déjà; mais par ménagement la reine ne l'avait donnée à personne et se l'était attribuée à elle-même. M. le Prince, qui vivait encore, ambitieux et avide, avait vivement ressenti ce refus. L'impétueux Condé n'avait pas dissimulé sa colère. Il était aussi fort irrité qu'on l'eût envoyé en Catalogne remplacer d'Harcourt, en lui promettant tout ce qu'il fallait pour y faire une campagne digne de lui, et qu'on l'eût laissé, sans les secours promis et énergiquement réclamés, entre une place forte qu'il ne pouvait emporter d'assaut dans l'état de ses troupes et une puissante armée qu'il ne pouvait ni attendre ni aller chercher, en sorte que sa vertu militaire l'avait obligé à lever le siége de Lerida et à se replier en bon ordre devant l'ennemi. Il sentait qu'il avait bien fait, mais c'était la première fois qu'il reculait; malgré lui, sa gloire en souffrait, et il se plaignait avec amertume de ce qu'il appelait la déloyauté du cardinal. Maintenant on l'envoyait en Flandre prendre le commandement d'une armée assez faible, non pas sans courage, mais sans discipline. Enfin, il faut bien le dire, le vrai génie de Condé était pour la guerre; là il est le premier de son siècle, et l'égal des plus grands dans l'antiquité et dans les temps modernes; mais, nous le reconnaissons, il ne possédait pas les qualités du politique, et au fond il n'avait pas d'ambition vraie et bien déterminée. Premier prince du sang dans une monarchie telle que la monarchie française au

XVIIe siècle, que pouvait-il désirer que d'acquérir de la gloire ? Et après Richelieu et sous Mazarin, cette gloire ne se pouvait guère trouver pour lui que sur les champs de bataille. C'est pour cela, et pour cela seul, que son père l'avait élevé. Aussi ne s'était-il pas assujetti de bonne heure à cette austère discipline de l'ambition qui enseigne à parler à propos et à se taire, à n'avoir pas d'humeur, à se conduire les yeux toujours dirigés vers le but suprême, sans s'en laisser détourner ni par des intérêts secondaires, ni par des caprices d'imagination ou de cœur. Tel est l'ambitieux ; tels furent plus ou moins Henri IV, Richelieu et Mazarin, car il est juste de mettre Mazarin dans cette illustre compagnie. Tous les trois avaient un grand but à atteindre, qu'ils poursuivirent avec constance. Condé n'avait pas de but, il ne forma aucun grand dessein, étant né tout ce qu'il pouvait devenir, tout ce qu'il pouvait jamais rêver, à moins d'être un insensé ou un traître, et il avait l'esprit d'une justesse parfaite et le cœur à l'unisson. Sa conscience et son bon sens lui disaient donc qu'il n'avait rien à gagner à toutes les intrigues où on voulait l'engager, que sa place était auprès du trône pour le couvrir de son épée contre ses ennemis, quels qu'ils fussent, soit du dedans, soit du dehors. S'il se fût tenu à cette place, il serait monté sans effort à un rang bien autrement haut que l'usurpation même de la royauté. Ne craignons pas de le répéter, pour mieux faire sentir la profondeur de sa chute : à ses cinq années de victoires éclatantes en Flandre et sur le Rhin, de 1643 à 1648, il eût sans aucun doute ajouté, dans le duel qui demeurait entre la France et l'Espagne après le traité de

Westphalie, des victoires nouvelles qui, en deux campagnes tout au plus, vers 1650, eussent à jamais conquis la Belgique, comme les précédentes avaient incorporé l'Alsace au territoire français. Il se serait trouvé à trente ans ayant gagné autant de batailles qu'Alexandre et César, et il avait encore devant lui vingt années de force, vingt autres victoires, comme celle de Senef, par exemple[1], qu'il remporta sur le seuil de la vieillesse, avant de déposer l'épée, comme un monument de ce qu'il eût pu faire de 1648 jusqu'en 1675. Incomparable destinée, qui était infaillible, s'il eût su rester dans son rôle de premier prince du sang, défenseur inébranlable de la couronne en même temps qu'interprète loyal de la nation, portant auprès de la reine, sans l'effrayer, et auprès de Mazarin, en le soutenant, les griefs légitimes de la noblesse, du parlement et du peuple !

La Fronde, en effet, avait sa raison d'être, et Mazarin, égal à Richelieu comme diplomate, n'avait pas le moins du monde le génie de son maître pour l'administration intérieure de l'État. Incessamment occupé du soin de se maintenir, de l'agrandissement du territoire et de celui de l'autorité royale, il ne faisait guère attention à tout le reste, et laissait s'introduire partout les abus et les désordres. De si longues guerres, quatre ou cinq grandes armées, une flotte considérable, tant de dépenses sans cesse renaissantes avaient épuisé la France, que la gloire ne consolait pas toujours de la misère. Il avait fallu augmenter les impôts, vendre même les

1. Condé gagna la bataille de Senef, en 1674, avec 45,000 hommes contre 65,000 commandés par Guillaume d'Orange. Si l'infanterie suisse n'eût pas refusé de se battre, il détruisait toute l'armée ennemie.

emplois publics, pour avoir de quoi payer les troupes[1]. On avait souvent éludé ou désarmé l'autorité des parlements. Le sang de la noblesse avait coulé par torrents. Le peuple gémissait sous des charges de plus en plus lourdes, et pour peu que le sentiment de la grandeur nationale l'abandonnât un seul moment, l'excès du mal lui arrachait des plaintes et le poussait à la révolte. Il y avait eu des soulèvements en Auvergne, en Poitou,

1. L'état des finances en 1648 a été une des causes les plus puissantes et les plus directes de la Fronde. Il appartenait à Colbert de la signaler; et il l'a fait avec force dans un Mémoire sur les finances où, en attaquant la conduite du contrôleur général d'Emery, alors en possession de la confiance de Mazarin, il ne tient peut-être pas assez de compte des circonstances et des nécessités impérieuses sous lesquelles il plia lui-même dans les derniers temps de son ministère. « Le sieur d'Emery, dit-il, quoique d'ailleurs homme d'esprit et connaissant l'État, se servit plus qu'aucun autre de ses prédécesseurs des maximes pernicieuses sur lesquelles la conduite des finances étoit établie... En suivant ces mauvaises maximes il fit des traités pour le renouvellement des tailles; quelquefois il donnoit le quart de remise, et comme le paiement de ce qui revenoit au roi, ces grandes remises déduites, ne se faisoit qu'en dix-huit mois, il donnoit quinze pour cent pour en faire l'avance. Il observa la même chose pour les fermes; en sorte que les revenus ordinaires étant diminués presque de la moitié, et sa complaisance ne lui permettant pas de s'opposer aux dépenses, il se trouvoit qu'en une année de dépense, il consommoit toujours la recette d'une année et demie, et ensuite les intérêts et les remises augmentant par le reculement, celle de deux années. Cet état qui menaçoit une ruine entière en cinq ou six années, l'obligeoit d'avoir recours aux affaires extraordinaires qui ne consistoient qu'en des aliénations des revenus ordinaires, des créations d'offices nouveaux, en augmentations d'impositions, des taxes, et en toutes autres affaires de cette qualité, pour lesquelles il falloit en toutes occasions avoir recours aux vérifications des compagnies souveraines. Les fortunes prodigieuses que les gens d'affaires faisoient par les grandes remises, intérêts et autres voies, et leurs dépenses immenses, aigrissoient les compagnies, aliénoient les esprits des peuples, et leur donnoient en toutes occasions des mouvemens de révolte et de sédition. » Mémoire autographe de Colbert, Bibliothèque nationale, *supplément français*, ms. 3695.

et sur d'autres points. Je n'accuse pas le peuple : il n'a presque jamais tort; il ne remue que quand il souffre, il ne s'agite que pour être mieux ou pour être moins mal. Ce sont les partis qui sont coupables, lorsqu'au lieu de s'efforcer d'obtenir quelque soulagement aux maux du peuple, ils s'appliquent à les lui rendre plus poignants et plus amers par des déclamations emflammées, et le précipitent au delà de toutes les bornes. En 1648, je plains le peuple, fort naturellement irrité de l'accroissement des impôts et des désordres de l'administration; je condamne la Fronde, qui dans ses chefs, était menteuse et corrompue, violente et étourdie, à de très rares exceptions près; et je suis pour Mazarin sans l'aimer, ni méconnaître ses défauts et ses fautes, parce que, après tout, il servait bien la France, qu'il conduisait avec un talent supérieur les affaires du pays au dehors, et qu'au dedans la misère, suite inévitable de guerres nécessaires, allait être diminuée par la paix avec l'Allemagne. J'admire Condé, dans cette première Fronde, d'avoir résisté à ses propres griefs, à l'antipathie qu'il éprouvait pour Mazarin, aux sollicitations de sa propre famille et de sa sœur. Je le blâmerai hautement quand, tournant le dos à sa fortune et à sa gloire, sacrifiant le principal à l'accessoire, mettant l'humeur à la place de la politique, il entrera dans les intrigues qu'il avait repoussées et se laissera entraîner à ménager d'abord, puis à servir la Fronde.

Il commença bien différemment. Sans être assez homme d'Etat pour étouffer la sédition dans son berceau, il garda du moins une attitude altière envers les mécontents; il ne prêta qu'une oreille distraite

aux propos de sa sœur, et n'ayant aucun goût pour les agitations de la populace, et pas davantage pour les délibérations tumultueuses et souvent ridicules du parlement, uniquement occupé de la coalition de l'Espagne et de l'Empire, il s'en alla, au printemps de 1648, prendre le commandement de l'armée de Flandre, résolu, malgré tous ses ressentiments particuliers, à frapper un grand coup et à renouveler Rocroy. N'ayant pu l'entraîner, on voulut au moins profiter de son absence. Pendant que Mazarin, dans l'intérêt suprême du pays, lui demandait ses dernières ressources et faisait argent de tout pour lever quelques soldats de plus, les frondeurs, soulevèrent le peuple et le parlement qui n'avaient pas la moindre idée de la vraie situation des affaires, car le parlement n'était pas une assemblée politique, et le peuple ne savait qu'une seule chose, c'est qu'il souffrait cruellement. Mazarin, tout entier au péril de la frontière, ne compta pas assez avec le péril domestique. Il avait gardé très peu de forces auprès de lui, et un beau matin il arriva que les frondeurs lui enlevèrent Paris. La journée des Barricades suivit de près celle de Lens. A son retour, Condé trouva la royauté humiliée, le parlement triomphant et dictant des lois à la couronne, le duc de Beaufort, avec lequel autrefois il avait songé à se mesurer pour venger l'honneur de sa sœur, échappé de Vincennes et maître de Paris; l'abbé de Retz, dont il connaissait l'inquiète vanité, transformé en tribun du peuple; le prince de Conti tranchant du capitaine; M. de Longueville s'agitant sans bien savoir ce qu'il voulait; et le faible duc d'Orléans, se croyant presque roi parce qu'il voyait la reine abattue, et que

les frondeurs, caressant habilement son amour-propre, le traitaient en souverain. D'un coup d'œil, Condé reconnut la situation et son devoir, et, sans biaiser, il offrit son épée à la reine.

Il eut avec sa sœur une explication orageuse.

On prétend que depuis quelque temps leur tendresse réciproque avait souffert plus d'un échec, qu'en 1645 Mme de Longueville avait traversé les amours de son frère et de Mlle Du Vigean, qu'en 1646 Condé lui avait rendu la pareille, et que, la voyant s'engager un peu trop avec La Rochefoucauld, il l'avait fait appeler à Münster par son mari; mais il n'y a que la duchesse de Nemours[1] qui dise cela, et rien n'est moins vraisemblable. La passion de Condé pour Mlle Du Vigean s'éteignit d'elle-même, comme nous l'avons vu, et comme l'affirment tous les contemporains. Les empressements de La Rochefoucauld pour Mme de Longueville peuvent avoir précédé l'ambassade de Münster, mais ils n'ont bien paru qu'en 1647, et c'est à la fin de cette année que les place Mme de Motteville. Mais il est bien certain qu'aussitôt que Condé entrevit cette liaison, il la désapprouva, et que ne parvenant pas à arracher sa sœur à l'enivrement d'un premier amour, il passa de la plus vive affection à un mécontentement très aigre. Dans l'automne de 1648, à son retour de Lens, la liaison intime était dans toute sa force et devenue à peu près publique. Mme de Longueville dirigée par La Rochefoucauld, fit alors tout au monde pour gagner son frère; elle l'entoura de séductions et de caresses; elle fit jouer tous les ressorts qu'elle savait les plus puissants sur ce

1. Mémoires, p. 19. etc. Villefore a suivi Mme de Nemours.

cœur passionné et mobile : elle échoua. Il ne réussit pas davantage à reprendre sur elle son ascendant accoutumé. Ils se brouillèrent donc et se séparèrent avec éclat.

Et maintenant voulez-vous savoir pourquoi La Rochefoucauld divisait ainsi le frère et la sœur, et soufflait la discorde dans la maison de Condé et dans l'État? Cédait-il à l'excès d'une indignation généreuse contre les abus et l'arbitraire qui l'emportait au delà des justes bornes? Nullement. Nous l'avons vu naguères prendre parti pour les Importants de dépit de n'avoir pas obtenu le gouvernement du Havre[1]. Lui-même ne dissimule point le motif qui le jeta parmi les frondeurs, pas plus qu'il ne nous a fait mystère de celui qui le porta à rechercher l'affection de Mme de Longueville[2].

Au début des troubles, La Rochefoucauld commença par offrir ses services à Mazarin[3], lui demandant en retour d'être fait duc, et pour sa femme l'entrée du Louvre en carrosse, et le tabouret, c'est-à-dire le privilége d'être assise auprès de la reine quand la reine tenait son cercle. C'était à la fois l'ambition la plus petite et la plus extraordinaire; car enfin la duché-pairie était dans sa maison depuis 1622, grâce à Marie de Médicis; elle lui appartenait après son père; il ne s'agissait que d'attendre ce qui ne lui pouvait manquer; et alors il eût été fort bien reçu à solliciter pour la duchesse sa femme les honneurs du tabouret; mais prétendre les emporter d'avance quand il n'était ni chef de famille ni de maison souveraine, et vouloir être duc par brevet en 1648, quand il pouvait l'être de droit d'un jour à l'autre, comme il le fut en 1650, en vérité nous nous

1. Plus haut, p. 284.—2. Plus haut, p. 286.—3. Mémoires, *ibid.*, p. 398.

étonnerions d'un si misérable amour-propre si La Rochefoufauld ne nous enseignait que l'amour-propre est le mobile de toutes les actions, trahissant ainsi son secret et le donnant assez mal à propos pour celui de l'humanité.

Mazarin ne s'était pas fait faute de prodiguer les promesses à La Rochefoucauld, et celui-ci était allé en Poitou réprimer les désordres qui commençaient à éclater. Il y réussissait fort bien, quand il apprit que l'on avait donné quelques titres de duc et quelques tabourets, et qu'on l'avait oublié. Il eût pu se dire que les nouveaux ducs étaient d'un bien autre âge que lui, ou d'une bien autre importance militaire, surtout que n'ayant point encore de duché dans leur famille, il était naturel qu'ils aspirassent à cet avantage, et aussi qu'ils l'eussent obtenu, n'ayant guère le temps d'attendre. C'était entre autres le vieux comte de Tresmes, un des plus anciens capitaines des gardes et le père de ce Potier de Gesvres, tué si glorieusement au siége de Thionville, le vieux maréchal d'Estrées, le frère de la belle Gabrielle, et le maréchal de Grammont qui venait de se couvrir de gloire à la bataille de Lens[1]. Les dames honorées du tabouret étaient sa propre tante, la marquise de Liancourt, duchesse de La Roche-Guyon, les maréchales d'Estrées, de la Meilleraie, de Grammont, de Châtillon. Il semblait donc assez facile, sans grande philosophie, de supporter ce léger désagrément. L'impatiente vanité de La Rochefoucauld en fut blessée au dernier point. Ce tabouret manqué l'exaspéra tellement qu'il quitta le Poitou presque sans permission[2],

1. Voy. le P. Anselme, *Histoire généalogique*, etc., t. IV, p. 592, 605, 758.
2. Voyez l'Introduction, p. 38 et 39, avec la lettre de La Rochefoucauld à Chavigny.

revint à Paris, et avec Mme de Longueville se précipita au plus épais de la Fronde.

Nous ne faisons pas l'histoire de la Fronde, nous n'avons pas à faire connaître ses péripéties, ses héros, les vrais ressorts de leur conduite, leur apparent patriotisme, leur ambition réelle, leurs mobiles espérances, leurs perpétuels changements. Nous ne voulons peindre ici que Mme de Longueville; c'est à elle, sans la séparer de son frère Condé, que nous nous attachons dans ce dédale d'intrigues; et tout ce que nous voulons montrer en ces tristes commencements, c'est que le frère et la sœur, en face l'un de l'autre, firent paraître dans des conduites opposées le même sang et la même intrépidité.

La reine s'était retirée à Saint-Germain avec le roi et tout le gouvernement. La Fronde était maîtresse absolue de Paris. Elle disposait d'une grande partie du clergé à l'aide du remuant et audacieux coadjuteur, Retz, qui possédait et exerçait toute l'autorité de son oncle l'archevêque. Elle avait à sa tête, comme en 1643, les deux grandes maisons de Vendôme et de Lorraine. Le duc de Beaufort, échappé de sa prison au bruit des premiers troubles, était venu s'offrir au peuple de Paris qui en avait fait son idole. Mme de Chevreuse avait rompu son ban, et de Bruxelles elle était accourue avec sa fille, la belle Mlle de Chevreuse, prêter à ses amis l'appui de son expérience et de son énergie. Son fils, le pieux duc de Luynes, s'était mis aussi avec les mécontents. Ils comptaient dans leurs rangs beaucoup de familles illustres, et dominaient dans les salons, grâce à un essaim de jolies femmes qui entraînaient après elles la fleur de la noblesse. L'armée elle-même était divisée. Turenne, avec les troupes restées

en observation sur les bords du Rhin jusqu'à la parfaite conclusion et aux dernières ratifications du traité de Westphalie, docile à l'impulsion de son frère aîné, le duc de Bouillon, qui voulait ravoir sa principauté de Sedan, venait d'arborer l'étendard de la révolte, et il menaçait de mettre la cour entre son armée et celle de Paris. Enfin, en dépit de la résistance habile et de la modération courageuse du premier président, Mathieu Molé, le l'Hopital du XVIIe siècle, le parlement de Paris, s'emparant du gouvernement de l'État, avait rendu un arrêt par lequel Mazarin était déclaré « perturbateur du repos public, ennemi du roi, banni de la cour dans le jour même (8 janvier 1649) et du royaume dans la huitaine, avec injonction à tous sujets du roi de lui courre sus, et défense à toutes personnes de le recevoir[1]. » Il avait de plus envoyé des députés aux autres parlements, qui, pour la plupart, s'étaient joints à lui; en sorte qu'une ligue formidable, composée de tous les parlements du royaume, dirigée par une grande partie de la haute noblesse, appuyée sur le peuple, inspirée en secret par l'Espagne, et encouragée par l'exemple et les succès de la révolution d'Angleterre, s'élevait en face de la royauté.

Mais le vainqueur de Lens lui restait. Condé prit le commandement des troupes fidèles, et de toutes parts il fit face à l'insurrection. Il écrivit lui-même à l'armée du Rhin qui le connaissait, et l'avait vu,

1. *Journal contenant tout ce qui s'est fait et passé en la cour de Parlement de Paris*, in-4°, p. 113. Un autre arrêt du 13 janvier confisque les biens de Mazarin, et ordonne de les vendre à l'encan au profit de la bonne cause.

après la déroute essuyée par Turenne à Mariendal, la ramener à l'ennemi et à la victoire : ces lettres, appuyées des démarches habiles de Mazarin, suffirent à arrêter la révolte, et Turenne, abandonné par ses propres soldats, fut bientôt contraint de s'enfuir en Hollande[1]. Tranquille de ce côté, Condé marcha sur Paris et en forma le siége. Au lieu d'y disputer, comme il l'aurait pu, le terrain pied à pied à la sédition, il lui laissa la plus libre carrière, bien sûr que le spectacle de la licence, qui ne tarderait pas à paraître, éclairerait peu à peu les esprits et ramènerait à la royauté les honnêtes gens un moment égarés. Il avait commencé par faire appeler, au nom de la reine et par sa mère, toute sa famille à Saint-Germain. Le prince de Conti et M. de Longueville n'avaient pas osé désobéir; mais La Rochefoucauld avait bien compris qu'il y allait du plus grand péril pour la Fronde : il s'était empressé de courir après ces deux princes, il les avait ramenés à Paris, et il avait fait nommer bien vite le prince de Conti généralissime, ayant sous lui les ducs d'Elbeuf et de Bouillon, qui partageaient l'autorité avec le maréchal de La Mothe Houdancourt, gouverneur de Paris[2], tandis que M. de Longueville allait soulever la Normandie. Pour Mme de Longueville, elle s'était fait excuser sur sa grossesse, qui ne lui permettait pas la moindre fatigue. En effet, elle était devenue grosse

1. Histoire de Turenne, par Ramsay, t. II, *Mémoires de Turenne*, p. LIX, et les Lettres de la reine Anne, *Preuves*, p. VIII, etc.

2. Philippe de La Mothe Houdancourt, vice-roi de Catalogne, le mari de la belle de Toussy, celui qui sur de bons indices avait été arrêté en 1647, et pour lequel intercédait de Münster M. de Longueville.

une dernière fois en 1648, et il faut bien le dire, quand déjà sa liaison avec La Rochefoucauld avait éclaté. C'est dans cet état que, voulant partager les périls de ses amis, glorieuse aussi de jouer un rôle et d'occuper toutes les trompettes de la renommée, elle fit la guerrière autant qu'il était en elle. Il y a, dit-on[1], un portrait d'elle qui la représente en Pallas, à peu près comme on représenta un peu plus tard Mademoiselle, ses blonds cheveux couverts d'un casque, et ses yeux si doux essayant de prendre une expression martiale. Du moins est-il certain qu'elle s'associa à toutes les fatigues du siége, qu'elle assistait aux revues des troupes, aux parades de la milice bourgeoise[2], et que tous les plans civils et militaires se discutaient devant elle. Les mémoires du temps sont remplis, à cet égard, des plus

1. Voyez plus haut l'Introduction, note des p. 15 et 16.

2. Le mouvement guerrier de Paris, en cette première fronde, est assez bien peint dans cette chanson du *Recueil de Maurepas*, t. II, p. 43 : *Blocus de Paris pendant le Carnaval de* 1649. On l'attribue à Blot, un des beaux esprits de la petite cour du duc d'Orléans. Quelques couplets en ont été publiés dans le *Nouveau siècle de Louis XIV*, t. Ier, p. 182 :

« Que vous nous causez de tourment,
Fâcheux Parlement !
Que vos arrests
Sont ennemis de tous nos interests !
Le carnaval a perdu tous ses charmes ;
Tout est en armes,
Et les amours
Sont effrayés par le bruit des tambours.

La guerre va chasser l'amour,
Ainsi que la cour ;
Et dans Paris
La peur bannit et les jeux et les ris.
Adieu le bal, adieu les promenades,
Les sérénades !
Car les amours
Sont effrayés par le bruit des tambours.

Mars est un fort mauvais galant ;
Il est insolent,

curieux détails. L'hôtel de Longueville était sans cesse rempli d'officiers et de généraux : on n'y voyait que plumets, casques et épées.

Malgré tout cela, l'esprit démocratique qu'avait évoqué la Fronde n'était pas satisfait, et voyait avec ombrage toutes les forces de Paris entre les mains du frère et de la sœur de celui qui en faisait le siége. Croyant fort peu, et avec raison, au patriotisme des princes, la bourgeoisie demandait des gages à des chefs qui, en un jour, la pouvaient trahir et faire à ses dépens leur paix avec Saint-Germain. On ne savait trop comment apaiser cette multitude sans laquelle on ne pouvait rien. C'est alors que Mme de Longueville montra que, si elle avait oublié ses vrais devoirs, elle avait retenu l'énergie de sa race. Elle prit avec elle ses enfants

Et la beauté
Perd tous ses traits auprès de sa fierté.
L'on ne peut pas accorder les trompettes
Et les fleurettes ;
Car les amours
Sont effrayés par le bruit des tambours.

. . . . . .

L'on ne voit plus d'esprit sensé ;
Tout est renversé.
Le sénateur
Tranche à présent du grand gladiateur.
Les échevins ont quitté la police
Pour la milice,
Et le bourgeois
Croit avoir droit de réformer les loix.

Place Royale, où tant d'amans
Contoient leurs tourmens ;
Où leur destin
Étoit souvent flatté par Constantin [1] :
Tu n'entends plus, au lieu de tant d'aubades,
Que mousquetades,
Et les amours
Pour leurs jouëts n'ont plus que des tambours.

1. Quelque baigneur, comme Prudhomme, ou quelque coiffeur, comme Champagne, ou peut-être quelque négociateur d'amour.

en bas âge, et, dans une grossesse avancée, elle se rendit au quartier général de l'insurrection, à l'Hôtel de Ville, se remettant entre les mains du peuple et se donnant elle-même en otage avec ce qu'elle avait de plus cher [1]. Son exemple fut suivi par la duchesse de Bouillon [2]. « Imaginez-vous, dit Retz, ces deux belles personnes sur le perron de l'Hôtel de Ville, plus belles en ce qu'elles paraissaient négligées, quoiqu'elles ne le fussent pas. Elles tenaient chacune dans leurs bras un de leurs enfants, qui étaient beaux comme leurs mères. La Grève était pleine de peuple jusqu'au-dessus des toits; tous les hommes jetaient des cris de joie et les femmes pleuraient de tendresse [3]. » Là, dans la nuit du 28 au 29 janvier 1649, Mme de Longueville mit au monde un fils, le dernier fruit de ses entrailles, qui eut pour parrain le prévôt des marchands, pour marraine la duchesse de Bouillon, que le coadjuteur Retz baptisa en l'église Saint-Jean-de-Grève, et qui reçut le nom de Charles de Paris [4]; enfant de la Fronde, beau, spirituel et brave,

1. *Le premier Courrier François traduit fidèlement en vers burlesques*, 1649, p. 11 :

« Ce seigneur prudent et sage (M. de Longueville)
Donne ses enfans en ostage
Avec Madame leur maman,
Qui n'est superbe comme un paon,
Mais dont l'humeur douce et courtoise
Cause avec la moindre bourgeoise. »

2. Éléonore Catherine Fébronie de Bergues, dont le mérite égalait la beauté; mariée en 1634, morte en 1657.

3. Tome Ier, p. 221.

4. *Le quatrieme Courrier*, etc., p. 3 :

« Né, dis-je, dans l'Hôtel de Ville,
Il fut à Saint-Jean baptisé
Et ce jour christianisé.
. . . . . .
Or, cette duchesse (de Bouillon) et la ville
Tinrent le jeune Longueville,

qui pendant sa vie fut l'inquiète espérance, la joie mélancolique de sa mère, et sa suprême douleur en 1672, lorsqu'il périt au passage du Rhin à côté de son oncle[1].

Pendant quelque temps, Condé se borna à soumettre Paris à un blocus de plus en plus rigoureux et à de petites attaques, dont l'effet n'était pas d'encourager beaucoup la milice bourgeoise. Les gentilhommes seuls, pour la plupart militaires, se battaient bien, et La Rochefoucauld reçut une blessure dans une rencontre assez vive. On se faisait la guerre de deux façons, à coups d'épée et à coups d'épigrammes, de chansons, de vaudevilles. Les mazarins, on le conçoit, ne ménageaient guère Mme de Longueville[2]. Condé lui-même, qui l'avait

Et le nommèrent Carolus
De Paris, et s'il en faut plus,
D'Orléans ; s'il en faut encore,
Comte de Saint-Paul, que j'honore,
Pour la ville étant le Feron (Prévôt des marchands). »

1. Charles de Paris, comte de Saint-Paul, fut d'abord destiné à l'église. On en a un charmant portrait de Nanteuil d'après Ferdinand, qui le représente à l'âge de onze ans, en 1660, avec une croix d'abbé, et cette inscription sur la bordure : *Messire Charles Paris d'Orléans, comte de Saint-Paul, abbé de St.-Remi de Reims*, etc. Il est impossible de voir une plus gracieuse créature.

2. Le *Recueil de Maurepas*, t. II, p. 417, contient une chanson contre tout le monde, sous ce titre : *Les Honni soit-il de ce temps-ci*, où Mme de Longueville a aussi son couplet :

« Servir pour ostage à la ville,
Croire son conseil très utile,
Tandis que son mari nous vend;
Tous les jours estre à l'audience
Et ne résoudre que du vent,
Honni soit-il qui mal y pense ! »

Autre couplet d'une chanson mazarine, même volume, p. 255 :

« Si l'amour de Marsillac
Fait durer ce miquemac,
De longtemps la paix n'est faite,
Et bientôt cette amourette
Nous mettra tous au bissac. »

Il y a quelques autres pièces plus difficiles à citer.

tant aimée, et qui, plus tard, retrouva pour elle toute sa première tendresse, ne se gênait pas pour la tourner en ridicule avec la licence accoutumée de son langage. Il s'égayait fort aux dépens des ardeurs guerrières de son frère, le prince de Conti, et chansonnait ses adversaires, entre autres le comte de Maure[1], le cadet des Mortemart, avec autant de verve et d'une façon tout aussi soldatesque qu'il malmenait les troupes et les bourgeois, lorsqu'ils osaient s'aventurer à quelques pas des remparts de Paris.

Pour faire juger la Fronde, même dans cette première période de sa courte et trop longue histoire, il suffira de dire qu'elle eut dès lors recours au seul ennemi qui restât à la France; que ces grands patriotes, qui reprochaient sans cesse à Mazarin d'être étranger, s'adressèrent à l'Espagne, et qu'un envoyé de l'archiduc et du comte de Fuensaldaigne fut reçu et entendu en plein parlement. Étonnez-vous, après cela, qu'au bout de quelques années le jeune Louis XIV entre un jour dans ce même parlement en bottes et un fouet à la main, sans que personne y fasse attention! Il faut bien le savoir : la démagogie amène nécessairement la tyrannie, et, ce qu'il y a de plus triste, elle l'amène avec l'applaudissement universel, froissant le cœur de ceux-là seuls qui ne l'avaient pas méritée, et n'avaient jamais voulu qu'une liberté modérée. Lorsqu'on osa faire la honteuse proposition de recevoir l'envoyé espagnol, le président de Mesmes, se tournant vers le prince de Conti, lui adressa ces sanglantes paroles[2] : « Est-il possible, Monsieur, qu'un prince du sang de France propose de don-

1. Voyez plus haut, chap. II, p. 166, le couplet sur le comte de Maure.
2. Retz, t. Ier, p. 247 : « Le président de Mesmes, homme de capacité,

ner séance sur les fleurs de lys à un député du plus cruel ennemi des fleurs de lys! »

Condé pensa qu'il était temps d'en finir. Il resserra le blocus et multiplia les attaques. C'est dans une de ces attaques, à Charenton, le 9 février 1649, qu'il perdit son meilleur ami, le cadet de Coligny, le brave d'Andelot, duc de Châtillon, le mari d'Isabelle de Montmorency, un des héros de Lens où il était déjà lieutenant-général. Il allait passer maréchal, et promettait à la France un capitaine de la force de son beau-frère Montmorency Bouteville, le maréchal de Luxembourg. Condé, accouru bien vite sur le lieu du combat, à la place où venait de tomber Châtillon, le reçut dans ses bras, et le fit transporter, en le baignant de ses larmes, à Vincennes où il rendit le dernier soupir[1]. Tous les mémoires s'accordent à peindre la vive douleur

oncle de celui que vous voyez aujourd'hui... » Il s'agit certainement de Henri de Mesmes, IIe du nom, fils aîné de Jean-Jacques de Mesmes, M. de Roissy, frère de Claude de Mesmes, M. d'Avaux, l'habile diplomate dont nous avons parlé plus haut, frère aussi de Jean-Antoine de Mesmes, lequel eut pour fils aîné Jean-Jacques de Mesmes, IIIe du nom, successivement conseiller au Parlement, président à mortier, grand maître des cérémonies, un des quarante de l'Académie Française, mort en 1678. Son oncle, Henri de Mesmes, dont il est ici question, fut président au Parlement depuis 1627 jusqu'à sa mort, en 1650.

1. Il avait trente-neuf ans, et ne laissa qu'un fils, né après la mort de son père, et emporté tout jeune en 1650. Voici comment *Le Courrier François* raconte en son cinquième numéro la mort de Châtillon :

. . . . . .
«... le Prince à son advantage
Attendoit messieurs de Paris,
Comme le chat fait la souris.
Assuré sur son éminence,
Il avoit grande impatience
De taster le pouls au bourgeois
Qui ne sortit pas cette fois.
Il est prudent et craint la touche,
Joint qu'il n'aime pas la cartouche
Dont il fit son canon charger.
Paris n'en voulant point ronger,
Le Prince, qui faisoit fanfare,
Commit pour soutenir Navarre
Chastillon avec du renfort;
Mais il l'envoyoit à la mort,
Car aussitôt au bas ventre
Une balle de mousquet entre

où cette mort jeta Condé ; elle l'anima encore plus contre la Fronde. En même temps il fit comprendre à la cour qu'il fallait mettre fin à une guerre qui, de part et d'autre, moissonnait tant de courages, à la plus grande joie de l'Espagne ; et ici, en montrant la pointe de son épée, là, en parlant avec fermeté, il amena bientôt Paris et le parlement à demander la paix, et Mazarin à en donner une qui n'humiliait ni le parlement ni Paris. Il n'obtint pas seulement une amnistie générale ; il fit plus : il représenta que, pour désarmer la Fronde, il fallait lui enlever les griefs légitimes qui faisaient sa force, et qu'une fois la royauté replacée au-dessus de toutes les factions, il était sage d'en faire descendre toutes les améliorations nécessaires. De là la déclaration royale du 12 mars 1649 [1], qui annulait toutes les mesures prises depuis six mois par le parlement, expulsait l'envoyé d'Espagne, remettait toutes les forces civiles et militaires entre les mains du roi, interdisait pour le reste de l'année 1649 toute assemblée générale du parlement,

Sans respecter ce duc nouveau,
Jeune, vaillant, adroit et beau, etc.
. . . . . .
Aussi ne put pas s'empescher
Condé de lui donner des larmes
Et trahir le dieu des alarmes,
Ennemi de dame pitié ;
Mais ce furent pleurs d'amitié
A cause de leur parentage. »

Les recueils de mazarinades pour l'année 1649 contiennent un *Agréable et véritable recit de ce qui s'est passé avant et depuis l'enlèvement du Roy dans la ville de Paris*, où l'auteur met dans la bouche de Châtillon mourant un discours contre Mazarin. On a encore : 1° *Les Regrets de Mme de Chastillon sur la mort de son cher époux ;* 2° *Les Adieux qu'a faits M. de Chastillon avant que de mourir à sa mère et à sa femme ;* 3° *l'Apparition de l'esprit de M. de Chastillon au prince de Condé*, etc.

1. Voyez la dans Mme de Motteville, t. III, p. 215. Elle confirmait la déclaration de février de la même année et celles de mai et d'octobre 1648.

mais promettait à Paris le retour du roi et au parlement de le consulter dorénavant sur les impôts extraordinaires, et, si on traitait avec l'Espagne, de choisir quelqu'un de ses officiers pour assister à ce traité. Quant à la noblesse, la déclaration n'en disait rien, par la raison très-simple qu'il n'y avait là aucun grief général qu'on eût à satisfaire, et qu'il s'agissait seulement d'intérêts particuliers qu'on ménagea du mieux qu'il se put.

Il est curieux de lire dans Mme de Motteville une pièce intitulée : *Demandes particulières de Messieurs les généraux et autres intéressés.* On verra qu'ils n'étaient pas peu exigeants : « Ils [1] avaient chacun dans Saint-Germain des députés à basses notes qui traitaient pour eux. » Par exemple, « Le duc de Beaufort n'était pas content de ce qu'on lui faisait offrir sous main. Il demandait beaucoup, parce qu'il sentait encore dans son cœur l'enflure orgueilleuse que lui laissaient les restes de sa faveur passée; il voulait que le ministre lui payât ses fers et sa prison; il parlait fièrement; il disait tout haut qu'il ne voulait point s'accommoder avec le Mazarin, et, portant son ressentiment plus haut que les autres, il rendit son accommodement plus difficile... Mme de Montbazon, qui était aimée du duc de Beaufort, fit espérer qu'elle le ferait contenter à moins, si on lui donnait à elle ce qu'elle désirait. Elle obtint de l'argent et des abbayes, et le duc de Beaufort, qui l'aimait, trouva bon que cette dame profitât de l'inclination qu'il avait pour elle. »

Enfin tout le monde fut ou s'efforça de paraître content. Le prince de Conti fut le premier qui sortit de

1. Tome III, p. 233, etc.

Paris pour venir saluer la reine. Il fut présenté par Condé, qui lui fit embrasser le cardinal Mazarin. Le prince de Conti présenta à son tour le duc de Bouillon, La Rochefoucauld, le comte de Maure, et beaucoup d'autres. M. de Longueville, après sa triste expédition de Normandie[1], ne tarda pas à revenir offrir ses hommages, et il fallut bien que la belle et orgueilleuse duchesse fît aussi ses soumissions. La scène vaut la peine d'être racontée : « J'étais seule, dit Mme de Motteville[2], auprès de la reine, et elle me faisait l'honneur de me parler de l'embarras qu'avait eu le duc de Longueville en la saluant. Comme je sus que Mme de Longueville allait venir, je me levai, car j'étais à genoux devant son lit, et me mis auprès de la reine, résolue de n'en point partir, et d'écouter de près si cette princesse spirituelle serait plus éloquente que le prince son mari. Comme elle était naturellement timide et sujette à rougir, toute sa capacité ne la sauva pas de l'embarras qu'elle eut en abordant la reine. Je me penchai assez bas entre ces deux illustres personnes pour savoir ce qu'elles diraient; mais je n'entendis rien que *Madame*, et quelques mots qu'elle prononça si bas que la reine, qui écoutait avec application ce qu'elle lui dirait, ne put jamais y rien comprendre. »

Cette même Mme de Motteville, si véridique malgré sa bienveillance, si difficile dès qu'il s'agit des intérêts de la reine, sa maîtresse, ne balance pas à faire honneur de la paix à Condé : « [3] Il ne faut pas oublier de remar-

1. Voyez, sur cette expédition, les mémoires du temps et la satire de de Saint-Évremont, *Œuvres*, édit. d'Amsterdam de 1739, t. Ier, p. 41.
2. *Ibid.*, p. 263. — 3 *Ibid.*, p. 209.

quer ici la fermeté désintéressée de M. le Prince, qui, sans considérer ni sa famille ni ses amis, alla toujours droitement aux intérêts du roi. »

Il est vrai, du mémorable service qu'il venait de rendre, Condé ne tira presque aucun avantage; mais sa belle conduite couronnait avec éclat sa dernière campagne de 1648; elle ajoutait à ses titres militaires ceux de défenseur et de sauveur du trône, de pacificateur du royaume, d'arbitre et de conciliateur éclairé des partis; elle mettait le comble à son crédit et à sa gloire. Heureux, si, après avoir ainsi terminé cette triste guerre, quittant la cour et ses intrigues, il eût été chercher d'autres champs de bataille et achever une autre guerre un peu plus utile et plus glorieuse à la France, celle qui lui restait avec l'Espagne! Heureuse aussi Mme de Longueville si, éclairée par la confusion de sa conscience dans sa dernière entrevue avec la reine et par le honteux dénoûment des misérables intrigues dont elle avait le secret, au lieu de leur servir encore d'instrument, elle eût mis enfin son courage à leur résister; si, après toutes les preuves de dévouement qu'elle venait de donner à La Rochefoucauld, elle lui eût fortement représenté que, dans son intérêt même, il fallait prendre une route différente, qu'il valait mieux chercher la fortune et les honneurs en se faisant estimer qu'en essayant de se faire craindre, que la vraie ambition lui marquait sa place à côté de Condé, au service de l'État et du roi, qu'il lui était aisé d'obtenir à l'armée quelque poste où il n'aurait plus qu'à marcher devant lui, et à tout devoir à sa valeur et à son mérite! Mais eût-elle eu la sagesse de parler ainsi à La Rochefou-

cauld, elle ne serait pas parvenue à s'en faire écouter. Cet esprit inquiet, cette vanité toujours mécontente, poursuivant tour à tour les objets les plus dissemblables, faute de s'en proposer un qui fût selon sa portée et ses forces, ce *je ne sais quoi*, comme dit Retz[1], qui était en La Rochefoucauld, tout l'éloignait des voies grandes et droites, et le jetait dans des sentiers de traverse, pleins de précipices. La pauvre femme va l'y suivre et lutter avec lui d'extravagances de plus en plus coupables. Recevant la loi au lieu de la donner, elle va employer au profit de la passion d'un autre tout ce qu'elle possédait de coquetterie et de grandeur d'âme, d'insinuation et d'intrépidité, de douceur attrayante et d'indomptable énergie. Elle va contribuer à égarer Condé, à ôter à la France le vainqueur de Rocroy et de Lens, et à le donner à l'Espagne. Mais ne devançons pas ces temps malheureux. Nous venons de retracer les derniers beaux jours de Condé et les premières fautes de Mme de Longueville. Arrêtons-nous ici; ne franchissons pas le seuil des guerres civiles qui vont suivre, guerres impies où le frère et la sœur amasseront de longs remords, où l'un se signalera par de tristes exploits qu'un jour à Chantilly il lui faudra couvrir d'un voile, par respect pour sa gloire et pour la France, et où l'autre déploiera les plus brillantes qualités de l'esprit et du caractère pour les pleurer pendant vingt-cinq années aux Carmélites et à Port-Royal!

1. Portrait de La Rochefoucauld dans Retz, t. Ier, p. 217.

APPENDICE

NOTES DU CHAPITRE Ier

LES CARMÉLITES.

Voici les documents que nous tenons de la bienveillance de mesdames les Carmélites du couvent de la rue d'Enfer, avec quelques notes recueillies aux sources les plus sûres, telles que les Pièces domaniales conservées aux *Archives générales*, l'histoire manuscrite, 2 vol. in-4°, surtout la collection des lettres circulaires que les mères prieures adressaient à toutes les maisons de l'ordre, pour demander des prières en faveur de chaque religieuse décédée.

I.

LISTE DES DIFFÉRENTS COUVENTS DE CARMÉLITES AU XVIIe SIÈCLE, D'APRÈS L'ORDRE DE LEUR FONDATION.

VILLES.	ANNÉES.	VILLES.	ANNÉES.
1. Paris, 1er couvent, rue St-Jacques..	1604.	8. Châlons.....	1610.
2. Pontoise.....	1605.	9. Dôle.....	1614.
3. Dijon.....	1606.	10. Dieppe.....	1615.
4. Amiens.....	1606.	11. Toulouse.....	1616.
5. Tours.....	1608.	12. Caen.....	1616.
6. Rouen.....	1609.	13. Besançon.....	1616.
7. Bordeaux.....	1610.	14. Lyon.....	1616.
		15. Orléans.....	1617.

VILLES.	ANNÉES.
16. Paris, 2e couvent, rue Chapon...	1617.
17. Bourges.....	1617.
18. Saintes.....	1617.
19. Riom.....	1618.
20. Bordeaux, 2e couvent.....	1618.
21. Nantes.....	1618.
22. Limoges.....	1618.
23. Beaune.....	1619.
24. Nevers.....	1619.
25. Narbonne.....	1620.
26. Chartres.....	1620.
27. Troyes.....	1620.
28. Châtillon.....	1621.
29. Marseille.....	1621.
30. Metz.....	1623.
31. Chaumont.....	1623.
32. Lectoure.....	1623.
33. Morlaix.....	1624.
34. Blois.....	1625.
35. Sens.....	1625.
36. Aix.....	1625.
37. Saint-Denis.....	1625.
38. Angers.....	1626.
39. Mâcon.....	1626.
40. Salins.....	1627.
41. Guingamp.....	1628.
42. Agen.....	1628.
43. Moulins.....	1628.
44. Auch.....	1630.
45. Troyes, 2e couvent.....	1630.
46. Poitiers.....	1630.
47. Gisors.....	1631.
48. Arles.....	1632.
49. Reims.....	1633.
50. Verdun.....	1634.
51. Montauban.....	1634.
52. Abbeville.....	1636.
53. Compiègne.....	1641.
54. Pont-Audemer..	1641.
55. Gray.....	1644.
56. Arbois.....	1647.
57. Pamiers.....	1648.
58. Grenoble.....	1648.
59. Niort.....	1648.
60. Angoulême.....	1654.
61. Brive.....	1663.
62. Paris, 3e couvent, rue du Bouloy, transporté en 1682 rue de Grenelle, au faubourg Saint-Germain.....	1664.
63. Trévoux.....	1668.

(Il n'y a pas eu d'autre fondation au XVIIe siècle.)

II.

LISTE DES PRIEURES FRANÇAISES DU COUVENT DES CARMÉLITES DE LA RUE SAINT-JACQUES PENDANT LE XVIIe SIÈCLE.

(Nous y avons joint la liste des sous-prieures, autant que nous l'avons pu[1].)

Année de l'élection.	PRIEURES.	SOUS-PRIEURES.
1608.	Madeleine de St-Joseph[2].....	Marie de Jésus[3].
1611.	Réélue.....	Réélue.
1615.	Marie de Jésus.....	Anne du St-Sacrement[4].
	Réélue plusieurs fois...	Marie de St-Jérôme[5].
1624.	Madeleine de St-Joseph.	Marie Madeleine de Jésus[6].
	Réélue plusieurs fois...	Réélue.
1635.	Marie Madeleine de Jésus.....	Marie de la Passion[7].

1. Les prieures et les sous-prieures étaient en charge pour trois ans. Elles pouvaient être réélues, rarement plus d'une fois. La religieuse qui devenait prieure s'appelait Mère, et gardait ce titre après être sortie de charge.

2. Sur la mère Madeleine de Saint-Joseph, Mlle de Fontaines, voyez ce que nous en avons dit, p. 84, etc.

3. Sur la mère Marie de Jésus, la marquise de Bréauté, voy. p. 86, etc.

4. Mlle Anne de Viole. Elle était fille de Nicolas de Viole, seigneur d'Osereux, conseiller au parlement de Paris, dont descendait le président de Viole, et son frère l'abbé de Viole, célèbres frondeurs. Elle entra au couvent de la rue Saint-Jacques, en 1606, à vingt-deux ans; fut sous-prieure en 1614, puis prieure à Amiens, enfin à Saint-Denis, maison nouvelle qu'elle fonda avec sa sœur, Mme de La Grange-Trianon. Morte à Saint-Denis en 1630.

5. On ne dit pas son nom de famille. Nous savons seulement qu'elle était de Tours, qu'elle entra aux Carmélites à l'âge de dix-huit ans, et y mourut en odeur de sainteté.

6. Mlle de Bains était née en Picardie, au château de Bains, le 25 janvier 1598, et baptisée dans l'église de Notre-Dame de Boulogne, diocèse d'Amiens. Elle se nommait Marie, et garda ce nom au couvent; on y ajouta celui de Madeleine pour la distinguer de Mme de Bréauté. Voyez ce que nous en disons: p. 89, etc.

7. Mlle Du Thil. Elle était fille du président du Thil. La lettre circulaire, composée par la mère Claire du Saint-Sacrement, ne nous fournit sur elle aucun détail historique. On y apprend seulement que Marie de la Passion garda un cancer au sein quatorze ans sans en parler. Morte à soixante-huit ans, dont quarante-huit en religion; elle était donc entrée au couvent à vingt ans.

Année de l'élection.	PRIEURES.	SOUS-PRIEURES.
	Réélue plusieurs fois...	Réélue.
1642.	Marie de la Passion.	
1645.	Marie Madeleine de Jésus.....	Agnès de Jésus Maria [1].
1649.	Agnès de Jésus Maria.	

1. Sur la mère Agnès de Jésus-Maria, Mlle de Bellefond, voyez ce que nous en disons p. 93, etc., et dans Mme DE SABLÉ, chap. III, p. 156, etc. Voici quelques détails nouveaux que nous tirons d'une déposition juridique de la mère Agnès dans l'affaire de la béatification de la mère Madeleine de Saint-Joseph :

» J'ay nom Judith de Bellefons ditte en religion sœur Agnès de Jesus Maria. Je suis née à Caen, et âgée de près de quarante-quatre ans. Mon père s'appeloit Bernard de Bellefons, seigneur de la Haye, de l'Isle Marie, du Chef du Pont et du Guillin; ma mere avoit nom Jeanne aux Espaules, sa legitime epouse. Je suis religieuse professe du premier monastere des Carmelites de France dans lequel j'ay exercé la charge de prieure..... Je ne suis point née à Paris, ainsi que j'ay dit, mais j'y suis venue à l'âge de douze ans, et j'y ay toujours demeuré depuis, excepté quelques voyages que j'ay faits de plusieurs mois chacun en Normandie et en Bourbonnois. Dans la demeure que j'ay faicte en cette ville, avant que d'estre religieuse, j'ay eu particuliere connoissance du premier monastere des Carmelites, et y suis allée plusieurs fois..... J'ay commencé à connoistre notre venerable mère au commencement de l'année 1629 qu'elle me fit la grace de me recevoir pour estre religieuse en ce monastere où elle estoit prieure. Elle me donna l'habit de novice au mois de mars de cette mesme année, et me fit faire profession après l'an revolu de mon noviciat. J'ay eu la très grande benediction de demeurer avec elle jusqu'à sa sainte mort qui arriva huit ans et demie après mon entrée, pendant lequel temps il ne s'est passé quasi pas un jour qu'elle ne me parlast..... Elle portoit les ames avec grande suavité à la pratique de la vertu..... Il m'est arrivé plusieurs fois qu'en faisant des imperfections devant elle que je ne croyois point fautes, je les ai veues telles par sa presence, et me sembloit qu'elle etoit comme un flambeau qui eclaire au milieu des tenebres et faict voir et cognoistre ce qui est. Je ne puis exprimer combien elle versoit une vertu solide dans les ames et avec quel soin elle cherchoit de l'y etablir, ne prisant non plus tout le reste, quand cela y manquoit, que de la poussiere, quoique ce fussent choses elevées et aparemment belles. Entre autres je me souviens qu'elle avoit une très grande estime et affection pour la condition religieuse, et qu'elle nous en parloit souvent avec tant de lumiere et d'elevation qu'elle nous en ravissoit de joye dans la vue que nous possedions cette heureuse condition. Pour moi j'en ai reçu un si grand contentement lorsque je l'entendois en parler, que je ne sais à quoi le comparer. Elle m'imprimoit en mesme temps un grand desir d'acquerir la perfection renfermée dans cet état si saint, et nous faisoit voir les grandeurs de la terre comme de la poussiere, en sorte que je me souviens que quand quelque princesse entroit dans ce monastere et qu'on m'ordonnoit d'aller avec elle, j'en avois un si grand deplaisir que je cherchois toute voie pour m'en exempter.....

» Quoiqu'elle fut extremement douce et familiere, on ne pouvoit abuser de sa bonté, car elle avoit une certaine majesté qui donnoit respect aussi bien que con-

Année de l'élection.	PRIEURES.	SOUS-PRIEURES.
1653.	Marie Madeleine de Jésus.....	Marie de la Passion.
1656.	Réélue.....	Marthe de Jésus[1].
1659.	Marie de Jésus[2].....	La même réélue.
1662.	Marie Madeleine de Jésus.....	Agnès de Jésus-Maria.
1665.	Agnès de Jésus-Maria.	
1669.	La même réélue.	
1672.	Claire du St-Sacrement[3].	

fiance, et faisoit que chacun n'osoit approcher d'elle qu'avec la veneration qu'on approche des choses saintes. Les plus grands mesmes se tenoient si au dessous d'elle que j'ay vu Mlle de Bourbon lui parler à genoux, et la Reine estoit devant elle comme une religieuse eut été devant sa supérieure, ne s'osant pas mesme asseoir sans lui faire apporter un siege. J'ai beaucoup ouï parler d'elle à cette grande princesse, comme aussi à la Reine d'Angleterre et à la Reine de Pologne, et à toutes les princesses et grandes dames de cette cour qui la visitoient souvent pour parler de Dieu avec elle, pour lui recommander toutes leurs affaires et pour lui découvrir ce qu'elles avoient de plus secret dans leurs ames..... La feue reine Marie de Medicis fit batir un apartement dans ce monastere pour s'y retirer des temps notables, afin de jouir plus librement de ses entretiens. Elle la visitoit souvent, et passoit plusieurs heures avec elle, lui parlant seule à seule des besoins de son ame, et de ses affaires les plus importantes qu'elle recommandoit à ses prieres. J'y ay vu aussi tres souvent la Reine à present regente, etc. »

1. Mlle Du Vigean. Voyez son histoire, chap. IIe, p. 176-193. Voyez aussi la note particulière que nous lui consacrons dans cet Appendice, notes du chap. IIe.

2. Mlle de Gourgues. Elle était petite-fille de Mme Séguier d'Autry, sœur Marie-des-Anges, et fille de M. de Gourgues, premier président au parlement de Bordeaux, et de Mlle Seguier, sœur du chancelier de ce nom. Restée orpheline à dix-neuf ans, elle entra aux Carmélites par le conseil du cardinal de Bérulle, qui était son cousin germain. Elle mourut à soixante-huit ans, en ayant passé quarante-huit en religion. Il y a sur elle une circulaire de la mère Agnès qui met surtout en lumière son zèle pour l'ordre.

3. Mlle Chabot de Jarnac. Son nom dit assez sa noble naissance. Elle entra au couvent à dix-sept ans, y mourut prieure pour la troisième fois à soixante-dix ans d'âge, et cinquante-trois ans de religion. Voici sur elle un extrait de la circulaire de la mère Marie du Saint-Sacrement : « Son esprit naturel etoit grand et solide. La sagesse et la prudence faisoient son caractere propre. Dieu, joignant aux dons de la nature ceux de la grace, lui donna une oraison tres elevée et la conduisit par la voie de l'amour. Il l'unit si intimement à lui qu'elle conçut un degoût extreme de toutes les choses de la terre, ne desirant plus que d'y etre cachée et oubliée. Sa profonde humilité lui donnoit les plus bas sentimens d'elle meme, ne se croyant propre à rien..... Dieu lui avoit donné un tel eloignement des charges que sans la deference qu'elle avoit pour la reverende mere Agnes de Jesus Maria jamais elle n'en eut accepté aucune..... Les vertus qu'elle avoit pris

Année de l'élection.	PRIEURES.	SOUS-PRIEURES.
1675.	Agnès de Jésus-Maria.	
1678.	La même réélue.	
1681.	Claire du St-Sacrement.	
1684.	Agnès de Jésus-Maria.	
1687.	Réélue.	
1690.	Claire du St-Sacrement, morte en charge.	Marie du St-Sacrement[1].
1691.	Marie du St-Sacrement.	

tant de soin de cacher etant particuliere ont paru avec éclat lorsqu'elle a été à la tête de la communauté, ayant eu une application extreme à en remplir les devoirs, surtout dans cette dernière charge qui etoit pour la troisieme fois. Mais nous n'avons pas joui longtemps de l'avantage de conserver un si grand bien. »

1. Mlle de La Thuillerie. Extrait de la circulaire de la mère Marguerite-Thérèse de Jésus sur Mlle de La Thuillerie : «... M. son pere qui etoit homme d'un grand merite et qui a servi le Roy et l'Etat dans plusieurs ambassades considerables[1], perdit Mme sa femme lorsqu'il etoit ambassadeur à Venise. Se voyant chargé de plusieurs enfants, il s'appliqua avec un soin particulier à l'education de notre chère defunte, afin de la mettre à la teste de la famille et de s'en reposer sur elle. Dès l'age de douze ans, maîtresse d'elle-même, et possedant toute la confiance d'un pere qui l'aimoit uniquement, considerée et aimée de tous ceux qui abordoient dans sa maison, menant une vie douce et tranquille, elle sentit son danger. Dieu par sa grace puissante sçut la soutenir et la preserver des écarts qu'elle rencontroit à chaque pas. Son esprit etoit grand et elevé, son jugement solide, sa comprehension vive, ses expressions belles et naturelles, ses manieres toutes nobles, également capable des grandes et des petites affaires, ayant un cœur d'une generosité inepuisable. Toutes ces grandes qualités lui avoient attiré la tendresse et la confiance de M. son pere qui la regardoit non seulement comme sa fille, mais comme une personne en qui il trouvoit de très bons conseils. Elle l'aimoit aussi de toute la tendresse de son cœur. Mais elle rompit tous ces liens quand Dieu lui fit la grace de l'appeler à la religion. M. son pere combattit son dessein, il lui représenta sa vieillesse et ses infirmités; il lui dit qu'il n'avoit plus qu'un pas pour aller au tombeau, et qu'elle feroit ce qu'elle voudroit après sa mort. Elle nous dit plusieurs fois que c'etoit l'endroit de sa vie où elle avoit le plus combattu; mais elle sentit interieurement qu'il falloit obeir à un autre pere, et elle entra dans notre maison agée de près de vingt-cinq ans. Au bout de six mois il mourut; elle porta cette affliction avec une soumission admirable aux ordres de Dieu. Elle demanda la permission d'etre plusieurs années sans avoir aucun commerce avec le monde, meme avec ses plus proches parens. Ce fut dans cette solitude qu'elle se remplit de Dieu... » Elle a été successivement portière, sacristine et infirmière, plusieurs fois dépositaire, puis sous-prieure, enfin, prieure fort souvent. Morte à soixante-dix huit ans et de religion cinquante-trois.

1. Les *Négociations secrètes touchant la paix de Münster et d'Osnabrug.* La Haye, 1725, in-fol., l'isent au t. II, p. 202, que, pendant que M. de La Thuillerie était en Allemagne, il fut commis un attentat sur sa personne.

Année de l'élection.	PRIEURES.	SOUS-PRIEURES.
1694.	Réélue.	
1697.	Madeleine du St-Esprit [1].	
1700.	Marie du St-Sacrement.	
1703.	Réélue.	
1705.	Marguerite Thérèse de Jésus [2].	

1. Mlle Lebouts. Extrait de la circulaire de la mère Anne Thérèse de Saint-Augustin, Mlle Langeron de Maulevrier, qui la remplaça comme prieure : « Elle avoit été elevée dans une celebre abbaye où deux de mesdames ses sœurs ou de mesdames ses tantes et plusieurs autres de ses parentes, étoient religieuses. Messieurs ses parents la retirerent du cloître pour l'etablir dans le monde. Le penchant qu'elle sentit pour ce qui pouvoit la seduire lui en fit sentir le danger, et la determina à se faire religieuse et à choisir un ordre austère. Un jour qu'elle entroit ici à la suite de la reine, son cœur fut touché d'un mouvement si extraordinaire qu'il la détermina pour notre maison. Elle vint y demander place et y fut reçue avec joie. Messieurs ses parents firent tous leurs efforts pour la faire sortir, et ce ne fut pas sans beaucoup de peine qu'elle demeura victorieuse dans un combat où la tendresse maternelle mit tout en usage pour la vaincre... C'est la reverende mere Marie de la Passion (Mlle du Thil) qui la forma à la vie intérieure. Elle decouvrit dans cette ame tant de graces et de si hautes dispositions pour la contemplation qu'elle dit en mourant à notre mere Agnès de Jesus Maria, qu'elle ne connoissoit personne de plus propre pour lui succéder dans l'emploi de maîtresse des novices que la sœur Madeleine du Saint-Esprit, quoiqu'elle fut à peine elle meme sortie du noviciat... Elle fut elue prieure la première fois pour succéder à la mere Marie du Saint-Sacrement. Apres le premier triennal elle ne put refuser de reprendre le soin des novices dont elle s'étoit si dignement acquittée. Elle demeura dans cet emploi jusqu'à la mort de la reverende mere Marguerite Therese de Jesus qu'elle fut élue prieure de nouveau... Au mois de juillet dernier elle voulut faire une retraite pour se disposer à la mort dont elle sentoit les aproches. M. Heouet notre medecin la trouvant fort foible lui dit : Ma mere, votre metier gate le mien. Vous vous appliquez trop. Monsieur, lui repondit-elle, il y a plus de cinquante ans que toute ma joye est de m'occuper de Dieu; s'il falloit à present travailler pour m'en distraire, cela me feroit beaucoup de peine... M. Vivant, notre tres honoré pere supérieur, étant venu lui donner la derniere benediction, la trouva dans une présence de Dieu si elevée qu'il sortit d'auprès d'elle dans l'admiration... Elle est morte agée de soixante-quinze ans, et de religion cinquante-cinq. Elle a été trente-deux ans maîtresse des novices, et neuf ans prieure. »

2. Mlle Du Merle de Blanc-Buisson. Extrait de sa circulaire : « Elle fut elevée des l'age de quatre ans auprès de sa grand'mere qui l'aimoit tendrement, et qui, desirant lui inspirer les sentiments de piété dont elle etoit remplie, se servoit de cette jeune enfant pour distribuer les aumones abondantes qu'elle faisoit aux pauvres. La mort lui ayant enlevé cette pieuse mere, étant encore jeune, elle retourna auprès de Messieurs ses parents qui étoient fort distingués dans la province, et comme elle avoit toutes les qualités du corps et de l'esprit qui pouvoient la rendre agreable au monde, elle ne fut pas longtemps sans se laisser seduire à ses faux plaisirs. Mais Dieu qui l'avoit choisie de toute éternité pour faire eclater ses misericordes, ne permit pas qu'elle goutat les douceurs qu'elle s'etoit promises.

Année de l'élection.	PRIEURES.	SOUS-PRIEURES.
1705.	.....	Anne de St-François[1].
1708.	Réélue.	
1709.	Madeleine du St-Esprit.	

Son cœur etoit continuellement déchiré de mille remords. A chaque divertissement qu'elle s'accordoit, elle entendoit une voix intérieure qui lui disoit : Si vous suivez ce chemin, vous ne serez point sauvée. Ne pouvant plus soutenir ce combat de la chair et de l'esprit, elle se résolut d'être religieuse... Plusieurs communautés desirèrent de l'attirer; mais, se défiant de son gout pour le monde elle crut qu'elle devoit choisir ce qu'elle croyoit le plus austere pour s'en séparer entierement. C'est ce qui la fit jeter les yeux sur notre maison. Elle y entra avec toute la violence que la nature peut faire souffrir à une personne jeune, d'un esprit vif et qui n'aimoit que le plaisir. La mere Agnes de Jesus Maria, qui etoit prieure, connoissant les semences de grace qui etoient cachés dans cette ame, prit un soin particulier de sa conduite. Cependant la jeune novice etoit toujours dans une situation remplie d'amertume; elle ne sentoit point encore cette pleine joie qui est le partage de ceux qui sont à Dieu sans réserve. La mere Agnes, que sa grande expérience rendoit si eclairée dans le gouvernement des ames, lui fit faire une revue générale de toute sa vie qui, en l'humiliant sous la main de Dieu, lui fit comprendre la necessité de faire pénitence, et la misericorde infinie que Notre Seigneur lui faisoit de la retirer de la corruption du siecle. Des ce moment elle embrassa toutes les pratiques de la vie religieuse avec les sentimens de la plus solide pieté, ajoutant à la règle beaucoup d'austérités extraordinaires, croyant qu'il n'y avoit rien de trop dur pour elle, ce qu'elle a continué tant qu'elle a eu de la santé... Sa capacité parut dans l'office de dépositaire où elle succeda à notre tres-honorée sœur Anne Marie (Mlle d'Épernon qui n'a jamais rempli d'autre charge)... dans celui de sous-prieure... Tant de vertus réunies la firent choisir d'un consentement unanime pour remplacer notre reverende mere Marie du Saint-Sacrement. On ne peut exprimer la peine que l'on eut à la resoudre à se soumettre à l'ordre de Dieu en cette occasion; il ne s'est presque point passé de jour en sa vie qu'elle n'en repandit des larmes... Il fallut tout le pouvoir de l'obéissance pour la faire consentir à sa reélection, son éloignement des charges la tenant dans une violence continuelle, et la tendresse pleine de respect avec laquelle elle se voyoit aimée ne la consolant point de se voir privée de la derniere place qu'elle avoit toujours desiré pour son partage... Le pressentiment qu'elle avoit de sa mort n'etoit que trop bien fondé. Son agonie fut longue et douloureuse, mais une demi-heure avant que d'expirer elle parut ne plus souffrir, et passa dans une grande douceur, agée de soixante ans et de religion quarante un. »

1. Mlle de Bailly. Extrait de sa circulaire : « ..... Nos meres, qui connurent dès l'abord son grand merite, lui donnerent l'entrée avec joie. Elle etoit d'une famille distinguée dans sa province, possedant des biens considérables, ne se refusant aucune des commodités de la vie, étant maitresse d'elle-même. Son esprit étoit solide, son ame noble, liberale et bienfaisante. Toutes ces qualités la rendoient aimable dans le commerce, et lui attiroient le cœur de ceux qui la connoissoient; elle faisoit beaucoup d'aumones, etant tres compatissante à la misère des pauvres. Dieu la touchoit de temps en temps pour lui faire quitter le monde, mais elle ne pouvoit s'y resoudre par l'amitié qu'elle avoit pour un frere unique, parfaitement honnete homme, dont elle etoit cherement aimée. Elle a dit plusieurs fois que ce sacrifice lui avoit plus couté que tout le reste. Mais enfin elle resolut d'entrer

Année de l'élection.	PRIEURES.	SOUS-PRIEURES.
1712.	La même.	
1715.	Anne Thérèse de St-Augustin[1].	

dans notre couvent, et pour lui cacher son dessein elle prit le temps qu'il etoit allé faire un voyage. A son retour il fit tout ce qu'il put pour l'engager de sortir, mais tous ses efforts furent inutiles : elle demeura fidele à sa vocation... On la chargea des affaires de la maison en l'elisant premiere depositaire ; de cet emploi qu'elle avoit si bien exercé elle fut elue à celui de sous-prieure... et je ne croyois pas etre sitot privée d'un si grand secours. » Morte à cinquante-sept ans et vingt-cinq de religion.

1. Mlle Langeron de Maulevrier. Elle était vraisemblablement de la famille des Maulevrier, qui est elle-même une branche de la vieille et illustre famille des Gouffier. Une Langeron a été gouvernante des enfants de Gaston, duc d'Orléans ; voyez les Mémoires de Mademoiselle, t. V, p. 127, et Mme de Sévigné, t. IV, p. 104, et t. V, p. 114. Le marquis de Maulevrier était un des beaux et des élégants du XVIIe siècle ; voyez notre chapitre III, p. 231. Un autre Maulevrier, fils d'un frère de Colbert avait épousé une fille du maréchal de Tessé, et mourut de douleur de n'être pas maréchal dans la promotion où Villeroi le devint. Saint-Simon, t. IV, p. 253. Voici un extrait de la lettre circulaire consacrée à la mère Anne-Thérèse de Saint-Augustin :

« Celle que nous pleurons avoit passé quarante-huit ans dans ce monastere ; elle y avoit eté maitresse des novices, prieure et sous-prieure. Elle nous avoit presque toutes reçues ; nous nous regardions comme ses filles ; nous la respections et l'aimions comme notre mere, car elle n'avoit pas besoin d'art pour se rendre propre ce que notre mere Sainte-Therese recommande aux prieures, de se faire aimer pour etre obéies. On n'avoit à craindre avec celle-ci que de s'y trop attacher ; et peut etre Dieu dans sa misericorde auroit-il exaucé les prieres que nous avons faites pour sa conservation et les larmes que nous n'avons cessé de repandre dans sa derniere maladie, s'il n'eut été juste de punir ce qu'il y avoit peut-etre de trop humain dans le vif et tendre attachement que nous avions pour elle et dont il etoit presque impossible de se defendre. Un exterieur des plus aimables, des manieres pleines de candeur et de simplicité, et tout ensemble accompagnées de la politesse et de tout l'agrement que peuvent donner une naissance distinguée et la plus excellente education ; une belle ame qui se marquoit en toute occasion par l'egalité de sa conduite, par la noblesse des sentimens, par des soins sans affectation, et par une tendre sollicitude qui ne se refusoit à rien et qui n'avoit jamais rien d'emprunté, en un mot un caractere accompli et qui sembloit avoir été fait pour etre aimé, étoit celui de notre digne mere et s'etoit fait sentir en elle des ses plus tendres années.

« Fille unique d'un premier lit, elle perdit Mme sa mere dès le berceau ; et M. son pere s'etant remarié, elle gagna si parfaitement les bonnes graces de sa belle-mere, que celle-ci l'aima toujours et la regarda comme un de ses propres enfans, dont cette belle-fille à son tour se fit non seulement aimer comme une sœur, mais regarder comme une veritable mere par les tendres sentimens de respect qu'elle sçut leur inspirer et qu'ils ont toujours conservés pour elle. Trop capable de plaire au monde par les heureuses dispositions et par les avantages peu communs qu'elle avoit reçus de la nature, le monde cependant lui deplut parce qu'elle n'etoit de son coté que trop portée à l'aimer. Aussi n'a-t-elle

jamais regardé ni les biens qu'elle avoit quittés, car elle etoit riche, ni les etablissemens auxquels elle avoit renoncé comme un sacrifice dont elle dut retirer quelque gloire, mais comme des liens dangereux que le Dieu des misericordes avoit brisés pour elle, l'obligeant par là à se donner tout entiere à lui. Elle en avoit formé la resolution dès le vivant de M. son pere, qui l'aimant uniquement, en retarda l'execution jusqu'après sa mort. Libre alors et n'ayant environ que vingt ans, elle ne pensoit plus qu'à se consacrer à Dieu dans le Carmel, lorsqu'elle trouva de nouveaux obstacles dans la tendresse de Mme sa belle-mere qui, chargée d'un grand nombre d'enfans, lui representa qu'elle ne pouvoit sans manquer aux sentimens de la nature et de la religion lui refuser deux ans au moins pour etre dans son veuvage sa consolation et son soutien. Ce terme expiré rien ne put desormais la retenir : elle rompit tous les obstacles que Mme sa belle-mere ne cessoit de mettre à cette rude separation, et, ce qui lui couta le plus encore, comme elle nous l'a quelquefois avoué, elle s'arracha à la tendre amitié qui s'etoit formée entre elle et une sœur de Mme sa belle-mere. Sacrifiant tout pour obeir au mouvement de l'esprit qui l'appeloit au desert, elle entra à notre couvent de Lyon où elle fit son noviciat; mais parce qu'elle se trouvoit au milieu de sa famille, ne jugeant pas son sacrifice assez parfait, elle s'ouvrit à M. l'abbé de Maulevrier, son oncle, du desir qu'elle avoit de se retirer dans notre monastere. Il y consentit et s'offrit meme à lui en fournir les moyens que son intime relation avec nos anciennes meres lui rendoit plus faciles qu'à tout autre. Arrivée à Paris, sans prendre aucune part à ce qui pouvoit y exciter sa curiosité, la postulante ne pensa qu'à s'ensevelir parmi nous et recommenca son noviciat. La reverende mere Marie du Saint-Sacrement, si connue et si respectée, etoit alors prieure et reconnut bientot l'excellence du sujet qu'elle avoit reçu. Cette digne prieure donna tous ses soins à former la novice dans l'exercice des vertus interieures d'obeissance et d'humilité et dans toutes les pratiques de la regularité la plus exacte...

« Apres sa profession, on ne tarda pas à lui donner le soin de conduire les postulantes et d'instruire les novices dans les pratiques et ceremonies exterieures sous les yeux de la reverende mere Madeleine du Saint-Esprit, cette maîtresse si renommée que nos anciennes meres avoient formée et que l'esprit interieur dont elle etoit animée rendoit si recommandable. On s'empressa de faire passer sœur Anne Therese de Saint-Augustin par les differents emplois de la maison; et, parce qu'elle etoit d'un caractère propre à tout, elle remplit parfaitement tous ceux où l'obeissance l'appliqua. Chargée du noviciat aussitot que la reverende mere Madeleine du Saint-Esprit l'eut quitté et qu'elle eut été elue prieure, elle lui succeda dans cette charge lorsque cette pieuse mere eut fini son temps. Ce fut alors qu'on vit eclater cette sagesse, cette prudence, cette discretion et cette grandeur d'ame qui dans toute sa conduite faisoient sentir une superieure accomplie. Respectée du dehors comme du dedans, et des personnes les plus eminentes, dont plusieurs l'honoroient de leur confiance et de leur amitié, elle sçut toujours parfaitement accorder les agremens de l'esprit avec un eloignement absolu des manieres du siecle. Marchant toujours en la presence de Dieu, l'annonçant à tous, appliquée à sanctifier son ame sous ses yeux, et à se rendre parfaite parce que notre Pere celeste est parfait, elle etoit comme les elus de Dieu remplie de tendresse, de misericorde, de patience et de modestie; exacte et severe meme par rapport à l'observance, mais d'ailleurs bonne, douce et bienfaisante, sensible et tendre aux maux du prochain, elle n'en connoissoit point qu'elle n'eut voulu soulager. » Décédée à soixante-treize ans après quarante ans de religion.

On conserve encore et nous avons vu au couvent de la rue d'Enfer un portrait peint de Mlle Langeron de Maulevrier qui la représente avec une petite figure des plus agréables.

III.

LISTE DES RELIGIEUSES DU COUVENT DES CARMÉLITES DE LA RUE SAINT-JACQUES AU XVIIIe SIÈCLE.

(Les deux premières colonnes marquent le rang et l'année de la profession; les deux dernières l'année et le lieu du décès. Nous n'avons pas de renseignements sur les religieuses qui n'ont pas achevé leur carrière au couvent de la rue Saint-Jacques.)

Rang.	Profession.		Année et lieu du décès.
1.	1605.	Levoix, Sœur Andrée de tous les Saints.....	1605. Paris.
2.	1605.	Marie d'Hannivel[1], la mère Marie de la Trinité.....	1647. Troyes.
3.	1605.	De Fontaines, la mère Madeleine de St-Joseph....	1637. Paris.
4.	1605.	Deschamps, Sr Aimée de Jésus	1634. Pontoise.
5.	1605.	Sevin, veuve de M. Du Coudray, la mère Marie de la Trinité.....	1657. Auch.
6.	1605.	De Sancy, veuve du marquis de Bréauté, la mère Marie de Jésus.....	1652. Paris.
7.	1606.	Talon, Sr Elisabeth de Jésus.....	1623. Pontoise.
8.	1606.	De Fontaines[2], Sr Catherine du St-Esprit.....	1652. Paris.

1. Mlle Marie d'Hannivel était fille du grand audiencier de France. Elle était belle, instruite, et aima d'abord le monde; puis elle se convertit à vingt ans à l'occasion de la mort subite d'une de ses amies, par le ministère du fameux père capucin Ange de Joyeuse. Le duc de Villars la demanda en mariage pour son neveu. Elle refusa. M. de Bretigny, son cousin et Mme Acarie l'engagèrent à entrer aux Carmélites; elle y reçut le nom de Marie de la Trinité. Elle fut fort utile au commencement de l'institution, parce qu'elle savait l'espagnol, et elle servit à accomplir le passage du Carmel espagnol au Carmel français. Elle eut pour amis saint Vincent de Paul et Mme de Chantal. Son principal caractère était l'humilité. Elle fut prieure à Pontoise et dans d'autres maisons, et mourut dans celle de Troyes.

2. Mlle de Fontaines était la propre sœur de la mère Madeleine de Saint-

Rang.	Profession.		Année et lieu du décès.
9.	1606.	Rebours, Sr Aimée de Jésus.....	1653. Bourges.
10.	1606.	Delabarre, la mère Marguerite de la Trinité.....	1653. Guingamp.
11.	1606.	De Brissac[1], Sr Angélique de la Trinité.....	1653. Paris.
12.	1606.	De Seguier[2], veuve de M. de Bérulle, Sr Anne des Anges.....	1628. Paris.
13.	1606.	De Chandon, la mère Marguerite de St-Joseph....	1655. Bourges.
14.	1606.	....Sr Marie de St-Albert.	1634. Auch.
15.	1607.	Acarie[3], la mère Marguerite du St-Sacrement...	1660. R. Chapon.
16.	1607.	De Viole, la mère Anne du St-Sacrement.....	1630. St-Denis.
17.	1607.	.... Sr Marie de St-Jérosme.....	1632. Paris.
18.	1607.	.... Sr Gratienne de St-Michel[4].....	1637. Paris.
19.	1607.	.... La mère Isabelle de Jésus-Christ.....	1660. Flandres.
20.	1607.	.... Sr Louise du St-Sacrement.....	1616. Paris.

Joseph. Elle entra au couvent un peu après sa sœur, à l'âge de vingt-trois ans et y mourut à l'âge de soixante-onze.

1. Fille de M. le duc de Brissac.

2. Elle était fille de Pierre Seguier, 1er du nom, président à mortier du Parlement de Paris, femme de Claude de Bérulle conseiller au Parlement de Paris, et mère de Pierre de Bérulle, le cardinal. Après la mort de son mari, elle entra aux Carmélites à l'âge de cinquante-cinq ans, et devint la fille spirituelle de son fils. Elle fut assistée par lui à sa mort. La reine Marie de Médicis, suivie de plusieurs princesses et grandes dames de sa cour, assista à ses obsèques.

3. Marguerite Acarie, la seconde fille de Mme Acarie. Elle devint prieure au couvent de la rue Chapon.

4. On ne dit pas son nom de famille. Henri IV donna Gratienne à la reine Marie de Médicis pour sa première femme de chambre et une de ses filles d'honneur. Elle entra au couvent à près de soixante ans.

Rang.	Profession.		Année et lieu du décès.
21.	1607.	....Sr Florentine de la Mère-Dieu.....	1626. Chartres.
22.	1607.	De Cujy, la mère Marguerite de St-Jean-Baptiste.	1667. Chartres.
23.	1607.	....Sr Marguerite de St-Élie.....	1637. R. Chapon.
24.	1607.	....Sr Anne de St-François.....	1633. Paris.
25.	1607.	Leclerc, Sr Jeanne de St-Denis.....	1632. Sens.
26.	1608.	Aballe, la mère Denize de Jésus.....	1649. Moulins.
27.	1608.	....Sr Anne de St-Barthélemy.....	1643. Tours.
28.	1608.	Soulphour, la mère Thérèse de Jésus.....	1633. Riom.
29.	1608.	Guichard, Sr Marie de St-Barthélemy.....	1647. Paris.
30.	1609.	....Sr Barbe de tous les Saints.....	1644. Marseille.
31.	1609.	Acarie[1], la mère Marie de Jésus.....	1641. Orléans.
32.	1609.	Acarie[2], la mère Geneviève de St-Bernard.....	1644. Sens.
33.	1609.	Doron, la Sr Marie de St-François.....	1631. Paris.
34.	1609.	....Sr Antoinette de Jésus.	1647. Paris.
35.	1609.	Nicolas[3], Sr Catherine de Jésus.....	1623. Paris.
36.	1609.	... Sr Jeanne de la Trinité.	1633. Paris.
37.	1610.	Prudhomme, la mère Thérèse de Jésus.....	1648. Lyon.

1. La fille aînée de Mme Acarie.
2. La troisième fille de Mme Acarie.
3. Sur Mlle Nicolas, sœur Catherine de Jésus, voyez ch. I, p. 98 et la note 2.

Rang.	Profession.	Année et lieu du décès.
38.	1610. Sublet, Sr Marie de la Miséricorde.....	1619. Paris.
39.	1610. ... Sr Catherine de l'Assomption.....	1654. Paris.
40.	1610. Deschamps[1], la mère Marie de la Croix.....	1664. Bordeaux.
41.	1611. D'Auvilliers, la mère Isabelle de St-Joseph.....	1630. Agen.
42.	1611. De La Rochefoucault, veuve de M. de Chandenier[2], Sr Marie de St-Joseph..	1637. Paris.
43.	1611. Marie le Jeune, la mère Marie de St-Gabriel....	1647. Bordeaux.
44.	1611. Coton, Sr Claire de Jésus.	1626. Marseille.
45.	1612. Le Bouthillier[3], Sr Philippe de St-Paul.....	1641. Paris.
46.	1612. Gontault de Biron[4], la mère Anne de St-Joseph.....	1667. Niort.
47.	1614. De Rivière, Sr Marguerite de St-Joseph.....	1655. Paris.
48.	1614. Tycie de Cuthlie, fille d'un seigneur écossais, Sr Elisabeth du St-Esprit.....	1633. R. Chapon.

1. Mlle Deschamps, née en 1583 à Paris, d'une famille bourgeoise; à huit ans est confiée à Mme Acarie, entre au couvent à seize ans, fait profession en 1610. D'abord maîtresse des novices, puis prieure à Dieppe. Le père Bourgoing de l'Oratoire la consultait sur ses ouvrages. Successivement prieure à Bordeaux, à Toulouse, à Riom, à Poitiers. Morte à Bordeaux à l'âge de soixante-onze ans, cinquante-cinq de religion.

2. Elle était sœur du cardinal de La Rochefoucault. Élevée à la cour de la reine Marie de Médicis, elle épousa M. de Chandenier, et, quoique sa vie fût irréprochable, elle aimait le monde et toutes les délicatesses de la vie. Devenue veuve quelques années après son mariage, la mort d'une de ses filles et les exhortations de Mme Acarie la convertirent; elle entra au couvent à l'âge de quarante-huit ans, et y décéda à soixante-quatorze ans, en ayant passé vingt-sept en religion.

3. Mlle Le Bouthillier fit profession à vingt-six ans. « Dieu, dit sa circulaire, lui avoit donné un attrait particulier pour assister de ses prieres les agonisants. »

4. Cette religieuse d'une grande naissance, n'ayant fait que passer au couvent de la rue Saint-Jacques, n'y a point laissé de traces.

Rang.	Profession.		Année et lieu du décès.
49.	1615.	Tudert[1], veuve de M. Seguier d'Autry, la mère Marie de Jésus-Christ..	1638. Paris.
50.	1616.	Le Fèvre, Sr Marie du St-Sacrement.....	1672. Paris.
51.	1617.	Robert, la mère Marie de la Croix.....	1662: Orléans.
52.	1617.	Le Beau, Sr Suzanne de St-Joseph.....	1663. Chartres.
53.	1617.	Machault, Sr Marie de la Passion.....	1650. Blois.
54.	1618.	Chapellier, Sr Jeanne de Jésus.....	1679. Paris.
55.	1618.	De La Jonchère, Sr Anne de l'Assomption.....	1636. Paris.
56.	1618.	Poulaillon, Sr Thérèse de Jésus.....	1658. St-Denis.
57.	1619.	Du Pin, Sr Anne du St-Sacrement.....	1669. Saintes.
58.	1619.	Du Pin, Sr Marie de St-Elie.....	1679. Verdun.

1. Marie Tudert avait épousé Jean Seguier d'Autry, lieutenant civil au Parlement de Paris : elle était belle-sœur de Mme de Bérulle, et mère du chancelier Pierre Seguier, de Dominique Seguier, évêque de Meaux, de plusieurs filles, entre autres de Jeanne Seguier, Carmélite à Pontoise, sous le nom de Jeanne de Jésus, successivement prieure à Pontoise, à Gisors, à Saint-Denis, si respectée dans son ordre, dans sa famille, dans le monde, que son frère consultait, qu'Anne d'Autriche honorait beaucoup, et qui mourut à Pontoise en 1675, à quatre-vingt ans. Sa mère, dont il est ici question, Marie Tudert, Mme d'Autry, était fort belle, et Henri IV lui fit une cour aussi vive qu'inutile. Un jour, la voyant dans une église qui priait sans livre à la main, il lui envoya ses Heures couvertes de pierreries. Elle les refusa. Il vint chez elle ; elle le reçut les mains sales, et lui demanda la permission d'aller les laver. Elle sortit et ne revint point. Veuve à vingt-neuf ans, elle resta dans le monde pour élever et établir ses enfants, mais en faisant vœu de chasteté perpétuelle et en se remettant sous la direction de son neveu de Bérulle. Elle entra aux Carmélites de Paris un an après que sa fille Jeanne était entrée aux Carmélites de Pontoise. Elle avait quarante-huit ans. Elle fut envoyée quelque temps au couvent de Bordeaux, fondé par une de ses filles qui avait épousé le président de Gourgues. Une de ses petites-filles entra aussi aux Carmélites de Paris. Marie de Jésus-Christ mourut à soixante et onze ans. On a conservé d'elle un belle lettre qu'elle écrivit à ses enfants avant de mourir.

Rang.	Profession.		Année et lieu du décès.
59.	1619.	Du Rocher, veuve de M. le... d'Eguemaduc, Sr Jeanne de Jésus.....	1668. R. Chapon.
60.	1619.	Colbert, Sr Anne du St-Esprit.....	1638. Morlaix.
61.	1619.	Le Roy, Sr Marie de la Trinité.....	1667. Chartres.
62.	1620.	Lancry de Bains, la mère Marie Madeleine de Jésus.	1679. Paris.
63.	1620.	Du Joli Cœur, Sr Louise de la Passion.....	1656. Morlaix.
64.	1620.	Mandat de la Jonchères, Sr Madeleine de la Passion.	1656. Paris.
65.	1620.	De la Cour, Sr Antoinette de Jésus.....	1651. Paris.
66.	1621.	Bon, Sr Marguerite de la Miséricorde.....	1663. Troyes.
67.	1621.	Godet, Sr Catherine des Anges	1675. Châtillon.
68.	1622.	Patelé, Sr Marie de la Passion.....	1651. Metz.
69.	1622.	De Gaydene, la mère Angélique de Jésus.....	1643. St-Denis.
70.	1622.	De Medérie, Sr Marie de la Croix.....	1672. Paris.
71.	1622.	De Montreuil, Sr Geneviève de Jésus.....	1667. Rouen.
72.	1624.	De Vaudrant, Sr Anne de Ste-Thérèse.....	1672. Niort.
73.	1624.	L'Oiseau, Sr Marie de St-Gabriel.....	1659. Paris.
74.	1624.	Emery, Sr Madeleine de Jésus.....	1671. Blois.
75.	1624.	De la Bonde, Sr Marguerite de la Croix.....	1667. Moulins.

Rang.	Profession.		Année et lieu du décès.
76.	1625.	Le Mée, Sr Marie du St-Esprit.....	1671. Paris.
77.	1625.	De Thou, Sr Angélique de la Passion.....	1685. Orléans.
78.	1625.	Dubois du Plessis, Sr Marie de l'Incarnation.....	1647. Poitiers.
79.	1625.	Poille de St-Gratien [1], Sr Madeleine de St-Joseph...	1661. Paris.
80.	1626.	Chapellier, Sr Françoise de Jésus.....	1671. Paris.
81.	1626.	Du Thil, la mère Marie de la Passion.....	1673. Paris.
82.	1626.	De la Varrie, Sr Charlotte de la Croix.....	1690. Angers.
83.	1626.	Olivier, Sr Françoise de la Croix..... ...	1682. Angoulême.
84.	1626.	Bevard, Sr Madeleine de Jésus.....	1641. Moulins.
85.	1627.	Lazenet Sr Louise de Jésus.	1657. Poitiers.
86.	1627.	D'Anglure de Bourlemont [2], Sr Geneviève des Anges.	1680. Verdun.
87.	1628.	Savary, Sr Aimée de Jésus.	1659. Metz.
88.	1628.	De la Cour, Sr Marie de Ste-Madeleine.....	1653. Paris.
89.	1628.	De Bréauté, Sr Hélène de la Croix.....	1650. Caen.
90.	1628.	D'Argouges, Sr Élisabeth de St-Joseph.....	1696. Aix.
91.	1628.	Magnard, Sr Anne de Jésus.	1669. Paris.

1. Entrée à vingt-quatre ans, morte à soixante. Fille de M. Poille, seigneur de Saint-Gratien, conseiller au parlement de Paris, dont on a des *Œuvres de Jacques Poille, sieur de Saint-Gratien*, etc., Paris, 1621, 1 vol. in-8o.

2. Nièce du pape Urbain VIII. En 1639, elle fut envoyée au couvent de Verdun où elle mourut à l'âge de soixante-onze ans. Charles-François d'Anglure de Bourlemont et Louis d'Anglure de Bourlemont ont été, l'un archevêque de Toulouse, mort en 1669, et l'autre archevêque de Bordeaux, mort en 1697.

Rang.	Profession.		Année et lieu du décès.
92.	1629.	Emery, Sr Françoise de St-Joseph.....	1669. Paris.
93.	1629.	De Brienne, la mère Anne de St-Joseph.....	1653. Aix.
94.	1629.	Du Buisson, Sr Claude de la Nativité.....	1674. Paris.
95.	1630.	De Marillac[1], Sr Marie de St-Michel.....	1639. Paris.
96.	1630.	Jongleur, Sr Françoise de St-Jean-Baptiste.....	1679. Paris.
97.	1630.	De Bellefonds, la mère Agnès de Jésus-Maria..	1691. Paris.
98.	1630.	De Gourgues, la mère Marie de Jésus.....	1677 Paris.
99.	1630.	Château de Bel Estre, la mère Aimée de la Croix.	1675. Rouen.
100.	1630.	Renard, Sr Marie des Anges.....	1662. Paris.
101.	1631.	Phelypeaux[2], Sr Madeleine de Jésus.....	1667. Paris.
102.	1631.	Gateau, la mère Élisabeth de Jésus.....	1676. Poitiers.
103.	1631.	Eberard, Sr Anne de la Mère-Dieu.....	1634. Nevers.
104.	1631.	Vallier, Sr Marie de Ste-Thérèse.....	1678. Paris.
105.	1631.	De La Haye[3], la mère Renée de Jésus-Maria.....	1641. Paris.

1. Petite-fille du garde des sceaux de Marillac, reçue au couvent par un privilége unique à l'âge de treize ans, morte à vingt-sept.

2. Elle s'appelait Marie, était fille de Raymond Phelypeaux, seigneur d'Herbault et de la Vrillière, secrétaire d'État, et resta veuve, à dix-neuf ans, de Henri de Neuville de Villeroy, comte de Bury. Elle était de la cour de Marie de Médicis, qui l'aimait beaucoup et fit bâtir pour elle un ermitage à la Vierge. Morte à cinquante-huit ans.

3. Mlle de La Haye fit ses vœux au couvent de Tours, mais le cardinal de Bérulle la fit venir à la rue Saint-Jacques. Elle fut envoyée successivement pour

Rang.	Profession.		Année et lieu du décès.
106.	1632.	D'Anglure[1], Sr Marguerite de Jésus.....	1679. Paris.
107.	1632.	Berard, Sr Anne de St-Joseph.....	1677. Nevers.
108.	1632.	Jubert, Sr Charlotte de Jésus.....	1660. Paris.
109.	1632.	Le Camus, Sr Catherine de Jésus.....	1659. Paris.
110.	1632.	Degrangier, Sr Marie de la Nativité.....	1642. Paris.
111.	1632.	De Lenoncourt[2], la mère Charlotte de Jésus-Maria.	1656. Angers.
112.	1633.	De Bussy, la mère Magdeleine de St-Jean-Baptiste.	1670. Limoges.
113.	1633.	Le Pelletier, Sr Marie de St-Jérôme.....	1665. Reims.
114.	1633.	Loiseau[3], Sr Jeanne de Jésus-Maria.....	1683. Paris.
115.	1634.	Le Port d'Epaville, Sr Marie de la Croix.....	1675. Niort.
116.	1635.	Royer, veuve de M. de Chantemesle, Sr Élisabeth de la Sainte-Croix.	1670. R. Grenelle.
117.	1635.	Vigner de Mégrigny, Sr Marie de St-Joseph.....	1635. Paris.
118.	1636.	Savary, Sr Anne de St-François.....	1657. Angers.
119.	1636.	De Marillac[4], Sr Marguerite Thérèse de Jésus.....	1667. Paris.

gouverner cinq maisons de carmélites. Elle a eu la principale part dans l'affaire de la béatification de la mère Madeleine de Saint-Joseph.

1. Fille du baron d'Anglure, premier gentilhomme de la chambre du duc de Lorraine.

2. Fille du marquis de Lenoncourt.

3. Prieure dans divers couvents de l'ordre, revint mourir au couvent de la rue Saint-Jacques.

4. Autre petite-fille du garde des sceaux de Marillac.

Rang.	Profession.		Année et lieu du décès.
120.	1637.	Rosé, Sr Madeleine de la Nativité	1692. Niort.
121.	1637.	Tiragau, Sr Françoise de Jésus	1681. Paris.
122.	1637.	De Chateignier[1], Sr Marie de la Trinité	1670. Paris.
123.	1637.	Foy, Sr Madeleine de Jésus	1667. Paris.
124.	1637.	Renaud, Sr Catherine de St-Joseph	1666. Paris.
125.	1639.	De Chabert, Sr Henriette Thérèse de la Nativité	1695. Paris.
126.	1639.	De Chabot, la mère Claire Thérèse du St-Sacrement	1661. Paris.
127.	1639.	Gauthier, Sr Marie Louise de St-Joseph	1686. Angers.
128.	1639.	Quinot[2], Sr Marie de Jésus crucifié	1700. Paris.
129.	1640.	Tiragau, Sr Angélique de la Mère-Dieu	1672. Niort.
130.	1640.	Quinot, Sr Radegonde de St-Joseph	1678. Brives.

1. Mlle de Chateignier devait être riche ou belle ou de grande naissance si on en juge par ce début de la lettre circulaire écrite par la mère Agnès : « Notre-Seigneur l'avoit appelé à la religion d'une maniere pressante, lui ayant fait quitter ce que le monde estime davantage et qui est le plus agreable aux sens, et resister avec force à la tendresse d'un pere qui n'oublia rien pour la retirer de l'etat qu'elle avoit choisi. » Était-elle de la famille des Chateignier de La Roche-Posay ? Alors elle eût été parente de Mme de Saint-Loup, si fort aimée du duc de Candale, le frère de Mlle d'Épernon. Morte à soixante-sept ans, après quarante-trois passés en religion.

2. Extrait de sa circulaire : « Elle fut appelée à notre saint ordre d'une maniere peu commune. Sa famille qui l'aimoit tendrement l'avoit elevée pour le monde pour lequel elle avoit beaucoup de gout, et le monde en avoit beaucoup pour elle. Mais Dieu, jaloux de son cœur, brisa tout à coup ses liens, et la toucha si vivement que, ne pouvant resister à cette grace, elle entra en ce monastere agée de vingt ans, sans le consentement de M. son pere qui fit tout ce qu'il put pour la faire sortir. Elle demeura egalement ferme à ses caresses et à ses menaces. » Morte à quatre-vingt-trois ans.

Rang.	Profession.		Année et lieu du décès.
131.	1642.	Pallot, Sr Louise de la Miséricorde[1]	1658. Paris.
132.	1642.	De Fontaine Martel, Sr Louise de Jésus-Maria	1670. Paris.
133.	1643.	De Dreux, Sr Madeleine de Ste-Thérèse	1677. Poitiers.
134.	1643.	Renard, Sr Jeanne de la Croix	1695. Niort.
135.	1643.	Le Pareux, Sr Françoise du St-Sépulcre	1680. Moulins.
136.	1644.	De la Planche, Sr Anne de l'Assomption	1701. Nevers.
137.	1645.	Morice, Sr Louise de la Mère-Dieu	1684. R. Grenelle.
138.	1645.	Tripier, Sr Jeanne de la Nativité	1682. Niort.
139.	1646.	De Harville, Sr Cécile de la Passion	1653. Paris.
140.	1646.	De Montigault, Sr Françoise des Anges	1658. Paris.
141.	1646.	Antheaume, Sr Madeleine de Jésus-Maria	1694. Paris.
142.	1647.	Biet, Sr Catherine du St-Sacrement	1660. Niort.
143.	1648.	De la Court, Sr Marguerite de Jésus-Maria	1686. Poitiers.
144.	1649.	De Fors du Vigean, Sr Marthe de Jésus[2]	1665. Paris.
145.	1649.	Remy, Sr Madeleine du St-Sacrement	1682. Compiègne.
146.	1649.	De Stainville[3], Sr Anne de Jésus-Maria	1695. Paris.

1. C'est la seule religieuse du grand couvent qui ait porté le nom de Louise de la Miséricorde avant Mlle de La Vallière.

2. Voyez chap. II, p. 176 etc., et plus bas les notes du chap. II.

3. Elle a été sous-prieure six ans, on ne sait à quelle époque précise.

Rang.	Profession.		Année et lieu du décès.
147.	1649.	Le Seigneur de Reuville, la mère Françoise de la Croix	1702. R. Grenelle.
148.	1649.	Le Seigneur de Reuville, Sr Marie de St-Joseph	1659. Paris.
149.	1649.	D'Epernon[1], Sr Anne-Marie	1701. Paris.
150.	1649.	De Brunel, Sr Marie de tous les Saints	Niort.
151.	1649.	Germain, Sr Marie de la Nativité	1689. Paris.
152.	1650.	Favel, Sr Anne de la Nativité	1669. Châlons.
153.	1651.	Courtin, Sr Thérèse du St-Esprit	....
154.	1651.	Colbert[2], Sr Catherine de la Conception	1659. Paris.
155.	1651.	Lecomte de Nonant, Sr Anne de Jésus-Christ	1652. Paris.
156.	1651.	Tomexon de Remenecour[3], la mère Thérèse de Jésus	1687. R. Grenelle.
157.	1652.	Chesnard, Sr Marie de St-Joseph	1663. Paris.
158.	1654.	De la Thuillerie, la mère Marie du St-Sacrement	1705. Paris.
159.	1654.	De Fieubet, Sr Charlotte de Jésus	1701. Abbeville.
160.	1654.	Jessé, Sr Marie de St-Benoît	1670. R. Grenelle.
161.	1654.	Langlois, Sr Marie de Ste-Madeleine	1723. Lectoure.

1. Voyez chap. I, p. 99 etc.

2. Était-elle de la famille de Colbert? Entrée à dix-huit ans, morte à à vingt-huit. « C'etoit, dit la circulaire, une ame de grande vertu et des plus silencieuses. Son attrait particulier etoit l'humanité sainte de Notre-Seigneur Jesus-Christ. »

3. Elle avait été de la cour de Monsieur, Gaston, duc d'Orléans, et avait beaucoup d'esprit. Nous en possédons plusieurs lettres fort agréables adressées à la marquise d'Huxelles.

Rang.	Profession.		Année et lieu du décès.
162.	1654.	Du Val, Sr Catherine de Jésus-Maria.....	1659. Paris.
163.	1655.	Grangier de Liverdi[1], Sr Thérèse de la Passion..	1723. Paris.
164.	1655.	Le Boiteux, Sr Louise de la Passion.....	1696. Paris.
165.	1655.	D'Aubray, Sr Marie de Jésus-Christ.....	1705. Paris.
166.	1657.	Grouin, Sr Françoise de la Mère-Dieu.....	Châlons.
167.	1658.	Charpentier, Sr Catherine de Jésus-Christ.....	1674. Paris.
168.	1660.	La Tour d'Auvergne de Bouillon, Sr Emilie de la Passion[2].....	1696. Paris.

1. Son père, M. de Liverdy, était doyen des conseillers de la grand'chambre du parlement de Paris.

2. Ce n'était pas moins qu'Émilie Éléonore, une des filles du duc de Bouillon, le frère aîné de Turenne, dont Émilie était la nièce. Elle était donc sœur du cardinal de Bouillon, du duc de Bouillon, grand chambellan de France, et des duchesses d'Elbeuf et de Bavière. Extrait de sa circulaire : « Sa vocation a été des plus fortes, ce qui a bien paru par toutes les circonstances qui l'ont accompagnée. Ses grandes qualités la rendoient aimable, et lui attachoient son illustre famille, qu'elle quitta dans un temps où elle connoissoit tous ses avantages, les sacrifiant à l'unique desir de son salut. Les paroles de l'Evangile furent le premier mobile de sa vocation, et l'ont soutenue dans tout le cours de sa vie. Elle trouvoit dans ce livre sa force et sa consolation, et c'etoit une de ses pratiques de ne point passer de jour sans en lire quelques chapitres. Elle fut heureuse d'y puiser la force qui lui etoit necessaire pour accomplir son dessein, et vaincre les difficultés que l'authorité de messieurs ses parens y opposoient. Elle les quitta meme sans leur dire adieu, ne pouvant autrement surmonter leur tendresse et la sienne. Elle embrassa dès son entrée la regle dans toute son etendue, y joignant meme plusieurs autres austerités... Elle desira d'etre employée aux offices les plus bas, comme de balayer les lieux les plus penibles, porter le bois, laver la lessive, et autres choses de cette nature qui se pratiquent dans nos maisons... Elle tomba dans des infirmités qu'aucun remède ne put guerir, de sorte qu'on peut dire que sa vie n'a été qu'une souffrance perpetuelle portée avec le plus grand courage.. Son affection pour nos maisons lui a fait obtenir bien des aumones du Roy pour les secourir dans leurs besoins. Ce n'est qu'en tremblant que nous osons dire quelque chose de cette chere sœur, m'ayant demandé avec instance et fait demander par le reverend Pere, general de l'Oratoire, son confesseur, de ne rien mettre que son age et sa mort dans la circulaire, me priant meme que je ne fisse pas connoître que j'en usois de la sorte à sa requisition, afin que mon silence fit paroître à tout l'ordre qu'il n'y avoit rien de bon à en dire. » Morte à cinquante-sept ans, dont trente-sept en religion.

Rang.	Profession.	Année et lieu du décès.
169.	1660. Guilloire, Sr Marie de la Passion	1678. Paris.
170.	1660. Marechalle, Sr Isabelle de Jésus-Maria	1710. Paris.
171.	1660. Collette, Sr Françoise de Jésus-Maria	1718. Paris.
172.	1661. Le Febvre d'Aubonne, Sr Marie de Jésus	1666. Paris.
173.	1661. Pitou, Sr Marie Madeleine de la Croix	1663. Paris.
174.	1662. Sanson, Sr Catherine de Jésus-Maria	1688. Paris.
175.	1662. D'Egremont, Sr Louise du St-Sacrement	1683.
176.	1663. D'Arpajon[1], Sr Marie de la Croix	1695. Paris.
177.	1663. La Tour d'Auvergne de Bouillon[2], Sr Hippolyte de Jésus	1705. Paris.

1. Jacqueline d'Arpajon était la fille du duc d'Arpajon et de Gloriande, fille du marquis de Thémines, maréchal de France, belle-fille de cette belle Catherine Henriette d'Harcourt que son père épousa depuis, qui fut dame d'honneur de la dauphine, et dont il y a un très beau portrait à Versailles dans l'attique du nord. Extrait de la circulaire de la mère Marie du Saint-Sacrement : « Dès ses plus tendres années elle desira se consacrer à Dieu dans notre ordre, mais la tendresse qu'elle avoit pour Mme sa grande mere (Jacqueline de Castelnau) qui l'avoit elevée, lui en fit differer l'execution. M. son pere qui l'aimoit tendrement et qui vouloit l'etablir selon sa qualité et les grands biens qu'il lui vouloit donner, la fit venir à Paris. Le sejour qu'elle y fit ne diminua pas ses premiers desirs; au contraire ils s'augmenterent dans une grande maladie qu'elle eut où Dieu lui fit connoître l'instabilité des choses humaines. Elle se determina à suivre son appel. L'opposition que M. son pere avoit à son dessein et la delicatesse de sa complexion etoient deux obstacles invincibles pour l'executer. Cependant elle temoigna tant de ferveur et de courage que nos meres ne purent resister à ses empressemens, ce qui fit qu'on la reçut avant d'avoir le consentement de M. son pere. Elle soutint avec fermeté tous les efforts qu'il fit pour la retirer du monastere, et elle demanda et prit l'habit le 7 juillet 1655. » Morte à soixante-dix ans, dont quarante en religion.

2. C'est la sœur puînée d'Émilie Éléonore. Elle entra aux Carmélites à quinze ans. Elle s'appelait Hippolyte. Extrait de la circulaire de la mère Marie du Saint-Sacremant : « Quoique notre tres-honorée sœur Hippolite eut été elevée apres la mort de Mme sa mere dans un couvent d'une regularité parfaite, Dieu qui avoit

Rang.	Profession.		Année et lieu du décès.
178.	1663.	Le Bouts, la mère Madeleine du St-Esprit.....	1617. Paris.
179.	1663.	Oupin, Sr Marie de St-Joseph.....	1709. Paris.
180.	1664.	De Reuville, Sr Madeleine de la Passion.....	1700. Paris.
181.	1664.	La Brosse d'Atis, Sr Jeanne de Jésus-Maria.....	1679. Paris.
182.	1664.	Cornuau, Sr Catherine de tous les Saints.....	1716. Paris.
183.	1665.	Crussoles d'Usez[1], Sr Anne des Anges.....	1719. Paris.

des desseins sur cette ame à laquelle il avoit donné des desirs particuliers de penitence, lui inspira celui de se consacrer à lui dans notre saint ordre. Quoique très-jeune, la mere Marie Madeleine fut si touchée de sa ferveur et de la fermeté de sa resolution, jointe au respect qu'elle avoit pour son illustre maison, qu'elle ne lui put refuser l'entrée de la notre... Sa famille et ses tuteurs firent pendant son noviciat toutes les tentatives propres à eprouver sa vocation... Dieu l'avoit douée de beaucoup d'esprit, de penetration et d'elevation ; mais son humilité l'a toujours portée à rechercher les travaux les plus bas et les plus humilians du monastere ; elle demanda avec tant d'avidité de laver le linge et d'aider à la cuisine qu'on n'a pu lui refuser pendant plusieurs années cette consolation... » Morte âgée de soixante ans, et de religion quarante-cinq.

1. Elle s'appelait Marguerite et était une des filles de François de Crussol, duc d'Usez, chevalier d'honneur de la reine Anne, mort en 1680, et de Marguerite d'Apchier. Son frère, Emmanuel de Crussol, épousa la fille de Montausier et de Julie d'Angennes. Voici l'extrait de sa circulaire par la mère Anne Thérèse de Saint-Augustin : « La puissance de la grace s'est manifestée dans sa vocation à notre saint ordre. Elevée auprès d'une de ses sœurs, religieuse à la Ville-l'Eveque (Anne-Louise), et lui étant plus unie par les liens de l'amitié que par ceux de la nature, elle ne pouvoit se resoudre à s'en separer. Cependant la voix de Dieu qui l'appelloit ailleurs ne lui permettoit pas de jouir de la douceur qu'elle cherchoit dans une si tendre union. Un jour qu'elle se sentoit plus pressée d'obeir à Dieu, elle lui dit dans l'amertume de son ame : Seigneur, si c'est votre volonté que je sois carmelite, envoyez moi une maladie afin que je puisse quitter ma sœur. Sa priere fut exaucée, elle tomba si dangereusement malade que ses parens furent obligés de la retirer du cloître. A peine fut-elle guerie qu'elle eut à livrer de nouveaux combats pour l'execution de son dessein. M. son pere et Mme sa mere, à la premiere proposition qu'elle leur en fit, lui representerent la délicatesse de sa complexion, la tendresse qu'ils avoient pour elle, et les grands etablisements qu'ils lui preparoient. Mais celui qui l'avoit choisie pour son epouse la rendit victorieuse de toutes les tentations. La reine mere, dont elle avoit l'honneur d'etre filleule, lui avoit promis une abbaye si elle etoit jamais religieuse. Cette princesse ayant appris son entrée dans notre maison voulut la voir. Je vous avois promis de vous faire abbesse, lui dit la

Rang.	Profession.		Année et lieu du décès.
184.	1665.	Duvet St-Chriest, Sr Madeleine de la Trinité.....	1710. Paris.
185.	1665.	Germain, Sr Catherine de la Mère de Dieu.....	1668. Paris.
186.	1665.	Lefort, Sr Catherine des Anges.....	1690. Paris.
187.	1666.	De Gives[1], Sr Anne du St-Sacrement.....	1684. Paris.
188.	1666.	Marquisio, Sr Anne de la Passion.....	1681. Paris.
189.	1666.	Lebreton, Sr Geneviève de Jésus.....	1709. Paris.
190.	1666.	Duguet, Sr Marie de Ste-Thérèse.....	1677. Chaumont.
191.	1667.	Sancier, Sr Marie de Barthélemy.....	1679. Paris.
192.	1667.	Richard, Sr Françoise des Anges.....	1694. Paris.
193.	1667.	Dandreau, Sr Marie des Anges.....	1708. Paris.

reine avec amitié, pourquoi me mettez-vous hors d'etat de tenir ma parole? Je ne souhaite rien, Madame, lui repondit ma sœur Anne des Anges, que d'etre la derniere dans la maison de Dieu. Sa joye de se voir parmi nous fut si grande qu'elle ne pouvoit assez remercier Dieu de l'avoir retirée de la corruption du siecle. Nos meres ayant moins compté sur ses forces que sur son courage, la delicatesse de son temperament ne fut point un obstacle à sa reception. Elles ne furent pas trompées dans leur prejugé sur sa ferveur. C'est ce qui l'a soutenue dans les longues infirmités qui pendant sa vie ont exercé sa patience... » Morte à soixante-quinze ans, et cinquante-cinq de religion.

1. Il parait qu'elle avait assez longtemps vécu dans le monde. Extrait de la circulaire de la mère Agnès : « Elle se donna à Dieu avec beaucoup de courage, quittant dans le siecle une grande famille dans laquelle elle etoit fort aimée et respectée, et sacrifiant à Dieu toute sa tendresse pour le servir plus parfaitement. Il seroit difficile d'exprimer avec quelle humilité elle a vecu dans ce monastere, et combien elle a été eloignée de ce que l'on craint des personnes qui ont passé plusieurs années dans le monde avec autorité... Elle avoit l'esprit de pauvreté en un très-haut degré, ne trouvant jamais rien de trop vil ni de trop chetif pour son usage, etant bien aise de pouvoir par cette pratique reparer les superfluités où la vanité fait tomber les personnes qui tiennent rang dans le monde.. » Morte à soixante-quinze ans, dont dix-sept de religion.

Rang.	Profession.		Année et lieu du décès.
194.	1669.	D'Achée, la mère Marie de Jésus.....	Saintes.
195.	1669.	Du Merle-Blanc-Buisson, la mère Marguerite Thérèse de Jésus.....	1709. Paris.
196.	1669.	Piron, Sr Marie de St-Jean-Baptiste.....	1721. Paris.
197.	1671.	Poncet, Sr Antoinette de Jésus.....	1716. Paris.
198.	1671.	Potière, Sr Catherine de Jésus.....	1696.
199.	1671.	Des Lois, Sr Anne de Jésus.	1676. Paris.
200.	1672.	Cadat de Sebville[1], Sr Charlotte de St-Jean.....	1686. Paris.
201.	1673.	Charpentier, Sr Madeleine de St-Joseph.....	1718. Paris.
202.	1673.	Des Bordes, Sr Thérèse de Jésus-Maria.....	1679. Paris.
203.	1673.	Gagny, Sr Françoise de Ste-Thérèse.....	1710. Paris.
204.	1673.	Palu, Sr Anne de Jésus-Christ.....	1719. Paris.
205.	1674.	D'Aumont[2], Sr Radegonde de St-Joseph.....	1675. Paris.
206.	1675.	La Beaume le Blanc de La Vallière, Sr Louise de la Miséricorde.....	1710. Paris.
207.	1675.	Faverolles, Sr Geneviève de Jésus-Maria.....	1720. Verdun.

1. Extrait de la circulaire de la mère Agnès : « Quoiqu'elle eut beaucoup d'avantages naturels, jamais elle ne parut les connoitre, se tenant toujours au dessous de toutes interieurement et exterieurement. » Morte à trente ans, quatorze en religion.

2. Nul détail, sinon que pour entrer aux Carmélites elle eut à vaincre les plus grands obtacles pendant quatre ans, qu'elle y entra à ving-cinq ans et mourut un an après. Était-elle de la famille d'Aumont ?

Rang.	Profession.		Année et lieu du décès.
208.	1675.	Lasgure, Sr Geneviève de la Passion	1718. Paris.
209.	1676.	Lainée, Sr Marie de Jésus.	1711. Paris.
210.	1676.	Landry, Sr Françoise du St-Sacrement	1718. Paris.
211.	1678.	Chauvin, Sr Madeleine de Jésus	1700. Paris.
212.	1678.	De Bellefonds, Sr Marie de St-Gabriel	1733. Paris.
213.	1679.	De la Planche, Sr Anne de St-Pierre	1690. Paris.
214.	1679.	Bourdin d'Assy, Sr Geneviève des Anges	1745. Paris.
215.	1679.	Faverolles, Sr Marguerite de Jésus-Christ	1713. Paris.
216.	1680.	La Tour de Gouvernet[1], Sr Agnès de Jésus-Maria	1682. Paris.
217.	1680.	De Stuart[2], Sr Marguerite de St-Augustin	1722. Paris.
218.	1681.	Petit, Sr Marguerite de Jésus	1734. Paris.
219.	1681.	De Cousin, Sr Henriette de Jésus	1699. Paris.
220.	1681.	Autheaume, Sr Geneviève de Ste-Thérèse	1733. Paris.
221.	1681.	Messin, Sr Jeanne de la Passion	1729. Chaumont.

1. Extrait de la circulaire de la mère Agnès : « Cette aimable enfant a passé son noviciat dans une ferveur angelique, pratiquant toutes les vertus avec autant de perfection qu'on en eut pu attendre d'une religieuse très avancée, surtout la douceur et l'humilité... Trois ou quatre jours après sa consecration à Dieu, elle a été saisie d'une fluxion de poitrine à laquelle tout remede a été inutile... elle est expirée à l'age de vingt ans dont elle a vecu vingt-deux mois parmi nous. »

2. Certainement celle dont parle Mme de Sévigné, lettre du 5 janvier 1680 : « Mme Stuart belle et contente. » Qui était-elle ? M. de Montmerqué n'en dit rien. Voici toute sa circulaire : « Cette très honorée sœur est decedée le 20 juin 1722 dans ce monastere où elle avoit fait profession le 30 mai 1680. »

Rang.	Profession.		Année et lieu du décès.
222.	1681.	Pré de Seigle, Sr Marie de St-Michel.....	1726. Paris.
223.	1681.	Ursot, Sr Françoise de Jésus-Christ.....	1710. Paris.
224.	1682.	Le Nain, Sr Marie Anne de Jésus.....	1733. Paris.
225.	1682.	De Bechamel, Sr Thérèse de St-Joseph.....	1717. Paris.
226.	1682.	Champy, Sr Marguerite de St-Joseph.....	1717. Paris.
227.	1682.	Bailly, Sr Marie Anne de St-François.....	1706. Paris.
228.	1683.	Fruchon, Sr Marie de la Passion.....	1736. Paris.
229.	1683.	Baillet, Sr Suzanne des Anges.....	1701. Paris.
230.	1684.	Charost de Bethune[1], Sr Thérèse de Jésus-Maria.	1709. Paris.

1. Il s'agit ici de Mlle Marie Hippolyte de Béthune-Charost, fille d'Armand de Béthune, marquis, puis duc de Béthune-Charost, chevalier des ordres du roi, capitaine des gardes du corps, et de Marie Fouquet, fille du surintendant. Elle était née en 1664, entra au couvent vers 1682, à dix-huit ans, et fit ses vœux en 1684. Elle avait pour frère aîné Armand de Béthune, deuxième du nom, duc de Charost, né en 1663, lieutenant général en 1702, capitaine des gardes en 1711 après la mort du maréchal de Boufflers, gouverneur de Louis XV, mort en 1747. Il épousa en 1680 Marie Thérèse de Melun, sa cousine germaine, fille du prince d'Espinoy, morte le 20 octobre 1689. Ces détails sont nécessaires pour comprendre l'extrait suivant de sa circulaire : « Cette honorée sœur quitta avec le plus grand courage M. son pere et Mme sa mere de qui elle etoit tendrement aimée. Ils s'opposerent d'abord fortement à son dessein; mais aussi distingués par leur piété que par leur naissance, ils donnerent enfin leur consentement. Il ne lui fallait pas une foi moins vive que la sienne pour la soutenir dans les commencements. Dieu la privant de la grace qui l'avoit attirée, il ne lui resta qu'une opposition qui lui paraissoit invincible pour la maniere de vie qu'elle avoit choisie. La mere Marie du Saint-Sacrement, sa proche parente, à qui son entrée avoit donné beaucoup de joye, ayant jugé par les grandes qualités qu'elle voyoit en elle que ce seroit un excellent sujet, la voyant dans un état si penible, se crut obligée de la resoudre à sortir; mais elle repondit que convaincue que c'etoit la volonté de Dieu qu'elle se donnât toute à lui, cet état dut-il durer jusquà la mort elle s'y soumettoit sans balancer... Cette chere sœur reconnut que l'attachement qu'elle avoit pour Mme sa belle-sœur étoit la cause du trouble qui s'etoit répandu dans son esprit. La douleur qu'elle eut presque aussitot de la voir mourir de la petite vérole, affermit encore sa vocation,

Rang.	Profession.		Année et lieu du décès.
231.	1684.	Le Vayer, Sr Marie de Ste-Victoire.....	1702. Paris.
232.	1686.	De Gille, Sr Marie de la Nativité	1705. Paris.
233.	1686.	Bacquet, Sr Agnès de Jésus-Maria.....	1644. Paris.
234.	1686.	Du Tillet, Sr Anne de Jésus-Christ.....	1704. Paris.
235.	1686.	De Segur[1], Sr Cécile de Jésus-Maria.....	1721. Paris.
236.	1687.	Quinquet[2], Sr Marguerite de Jésus-Maria.....	1691. Paris.
237.	1687.	De Coëtantem, Sr Thérèse du St-Esprit.....	1726. Paris.
238.	1688.	Duru, Sr Marie de St-Barthélemy.....	1749. Troyes.
239.	1688.	Chenault, Sr Marguerite de St-Laurent.....	1731. Paris.
240.	1689.	Guichard, Sr Charlotte de St-Cyprien.....	1747. Pont-Audemer.

ne pouvant se lasser de louer la bonté de Dieu à son egard : Que serois-je devenue, Seigneur, disoit-elle, si je vous avois quitté pour une créature mortelle que je perds avant que d'avoir consommé le sacrifice que vous demandez de moi ! Des ce moment elle ne pensa plus qu'à se preparer à sa profession... » Morte à quarante-cinq ans, vingt-six de religion.

1. Était-elle de la famille des Segur ? Extrait de sa circulaire : « Sa douceur, l'inclination naturelle qu'elle avoit à faire plaisir, son esprit vif et penetrant, sa conversation aisée et agreable, et d'autres grandes qualités la rendoient extrêmement aimable... Les contradictions qu'elle eut à soutenir, la foiblesse de sa santé, la violence qu'elle eut à se faire pour embrasser une vie si contraire à ses inclinations, firent sur elle ce que l'attrait fait sur plusieurs. Plus elle se sentit de gout pour le monde, plus elle se crut indispensablement obligée de le quitter... Elle mourut âgée de cinquante-quatre ans et de trente-six de religion. » Elle s'était donc faite religieuse à dix-huit ans.

2. Extrait de la circulaire de la mère Marie du Saint-Sacrement : « Dieu lui avoit donné un esprit naturel fort au dessus du commun, lequel avoit été fort cultivé, dont jamais elle ne se prevalut, et qui l'auroit rendue capable de tout. Mais Dieu vouloit la sanctifier par d'autres voies. Peu de temps après sa profession elle tomba dans de telles infirmités que l'on peut dire que le reste de sa vie s'est passé sur la croix. » Morte à trente ans, cinq de religion.

Rang.	Profession.		Année et lieu du décès.
241.	1689.	Bacquet, Sr Geneviève de l'Assomption.....	1735. Paris.
242.	1690.	Fouquet[1], Sr Charlotte de la Miséricorde.....	1705. Paris.
243.	1690.	Isminiane[2], Sr Adélaïde de Jésus.....	1698. Paris.
244.	1692.	Mathieu, Sr Thérèse du St-Sacrement.....	1701. Paris.
245.	1692.	Gravé, Sr Jeanne de Saint-Joseph.....	1728. Paris.
246.	1692.	De Bellefonds[3], la mère Thérèse de St-Michel...	1734. Paris.
247.	1693.	Grouin, Sr Anne Christine.	1699. Paris.
248.	1694.	Tisier, Sr Catherine de Ste-Geneviève.....	1721. Paris.
249.	1694.	De Cuzy, Sr Marie de St-Jean.....	1709. Paris.
250.	1695.	Robert, Sr Angélique de St-Joseph.....	1743. Paris.
251.	1695.	De Maulevrier, la mère Anne Thérèse de St-Augustin.....	1742. Paris.

1. Il ne paraît pas que Charlotte Fouquet fût de la famille du surintendant. La circulaire de la mère Marie du Saint-Sacrement ne nous apprend absolument rien sur elle.

2. L'histoire de cette sœur est un vrai roman, et fort triste. Elle était de Hongrie, et fille d'un pacha. Mariée de bonne heure à un des principaux officiers de l'armée de Turquie, l'armée autrichienne vint assiéger la ville qu'elle habitait avec son mari. Celui-ci mourut pendant le siége. Les chrétiens prirent la ville d'assaut, et passèrent la garnison au fil de l'épée. La jeune veuve fut arrachée de sa maison par des soldats qui lui enlevèrent ses pierreries et ses habits, ne lui laissèrent que sa chemise, et en cet état la traînèrent par-dessus les corps morts pour la vendre ou la faire périr. Le prince de Commercy, de la maison de Lorraine, la tira de leurs mains, et la donna à M. le prince de Conti, qui chargea deux officiers de sa maison d'en prendre soin et l'envoya à Paris à sa femme. On la fit instruire par le père de Byzance, Turc de naissance et devenu Père de l'Oratoire; on la baptisa, et quelque temps après elle entra aux Carmélites. Elle y mourut à l'âge de vingt-huit ans, dont neuf et demie en religion.

3. Nièce de la mère Agnès. Élue très jeune sous-prieure (on ne dit pas en quelle

Rang.	Profession.	Année et lieu du décès.
252.	1696. D'Arreres, Sr Françoise de la Miséricorde.....	1738. Paris.
253.	1696. De Bouflers[1], Sr Elisabeth de St-Joseph.....	1745. Paris.
254.	1698. De St-Aubert, Sr Élisabeth de la Croix.....	Narbonne.
255.	1698. De La Rochefoucault[2], Sr Marguerite de la Miséricorde.....	1743. Paris.
256.	1699. De Chauffour, Sr Marie de St-Joseph.....	1705. Paris.
257.	1700. Roland, Sr Suzanne de la Nativité.....	1750. Paris.
258.	1700. La Tour d'Auvergne de Bouillon[3], Sr Marie Anne de St-Augustin.....	1752. Maubuisson.
259.	1702. Gronin de Valgrand, Sr Marie Madeleine de Jésus..	1730. Paris.
260.	1703. Bade, Sr Claude de Jésus-Maria.....	1744. Paris.
261.	1703. Benard, Sr Madeleine de Jésus-Maria.....	1746. Paris.
262.	1703. Langlois, Sr Marie-Louise de Jésus.....	1748. Paris.

année), puis prieure, morte à l'âge de soixante-trois ans, après quarante-trois ans de religion. Elle était donc entrée au couvent à vingt ans.

1. Était-elle de la famille de Bouflers? Sa circulaire insignifiante ne laisse rien conjecturer à cet égard.

2. Extrait de sa circulaire : « Après avoir quitté les grands avantages que sa naissance lui offroit, elle choisit ce monastere pour lieu de sa retraite où elle vouloit ensevelir les grandes misericordes dont Dieu l'avoit comblée. S'il m'étoit permis d'en faire le detail, j'aurois de grands sujets d'edification à vous exposer ; mais ses instances reiterées me forcent à demeurer dans le silence... » Morte à soixante-treize ans, et de religion quarante-sept.

3. Marie-Anne de La Tour d'Auvergne de Bouillon était la fille cadette de Frédéric-Maurice de La Tour, deuxième du nom, fils du duc de Bouillon, comte d'Auvergne, lieutenant général, et gouverneur du Limousin. Marie-Anne était donc petite-nièce de Turenne, et nièce d'Émilie Éléonore et d'Hippolyte de Bouillon dont il a été question plus haut, p. 357-359.

Rang.	Profession.		Année et lieu du décès
263.	1704.	Des Touches, Sr Madeleine de Jésus.....	1726. Paris.
264.	1704.	Thomassin de Fredo [1], Sr Madeleine de St-Augustin.....	1752. Paris.
265.	1705.	Pesché, Sr Marie Anne de Ste-Thérèse.....	1749. Paris.
266.	1706.	Adam, Sr Marguerite Suzanne de Jésus.....	1742. Paris.
267.	1707.	Le Scellier, Sr Anne de Ste-Madeleine.....	1748. Paris.
268.	1707.	Du Chalard, Sr Angélique de Jesus.....	1755. Paris.
269.	1707.	Desquois, Sr Nicole de Jésus.....	..... Soissons.
270.	1708.	Boyer, Sr Anne de Jésus-Maria.....	1737. Paris.
271.	1710.	Du Meni d'Osmond.....	....
272.	1710.	.....	....
273.	1710.	D'Alichamp, Sr Thérèse de Jésus-Maria.....	1714. Paris.
274.	1714.	Bechamel de Nointel [2], Sr Rosalie de Jésus.....	1772. Paris.

1. Extrait de sa circulaire : « Dieu l'avoit douée de toutes les qualités qui pouvoient l'aitacher au monde et attacher le monde à elle, naissance, bien, esprit, agrement, douceur, politesse; aussi faisoit-elle les delices de sa famille. Mais la solidité de son esprit lui fit sentir le vuide de ces avantages et en craindre le danger. Fidèle à la voix de l'Esprit qui l'appeloit à la solitude, malgré les repugnances de la nature, elle prefera la qualité d'epouse d'un Dieu crucifié à tout ce que le monde lui offroit de plus flatteur. Elle demanda avec empressement une place à nos anciennes meres, qui ravies d'offrir à Dieu une victime dont le monde se feroit seul honneur la lui accorderent avec joie... Son humilité lui faisant croire qu'on ne pouvoit dire du bien d'elle sans blesser la verité, me force au silence par la priere qu'elle m'a faite en presence de la communauté de ne faire de lettre circulaire que pour demander les suffrages de l'ordre. Je respecterai ses intentions, etc... »

2. Extrait de sa circulaire : « Sa premiere education fut confiée aux dames de l'Assomption où une de Mesdames ses sœurs etoit deja religieuse. Un extérieur aimable, un esprit capable de tout comprendre, et de juger sainement des choses,

Rang. Profession. Année et lieu du décès.

275. 1714. Bernard, Sr Marie de St-Joseph..... 1758. Paris.

276. 1714. De Vienne, Sr Marie de St-Jean..... 1720. Paris.

277. 1714. De Merisy[1], Sr Marie Angélique du St-Sacrement. 1719. Paris.

des manieres pleines de candeur, de politesse et d'une noble simplicité, lui meriterent l'estime et l'amour de ceux qui composoient cette sainte maison. Mme sa mere qui l'aimoit tendrement l'en retira et lui presenta pour la fixer près d'elle ce que le monde avoit de plus brillant... Cependant elle consentit qu'une de Mesdames ses tantes retirée aux dames Jacobines de la Croix achevât une education si heureusement commencée. Ce fut dans ce saint asyle que Mlle de Nointel conçut le genereux desir de sacrifier à Dieu le brillant avenir que paroissoient lui assurer dans le monde ses richesses et sa naissance. Quoiqu'elle eut plusieurs de ses sœurs religieuses ou pensionnaires aux dames de la Visitation du faubourg Saint-Germain, elle imposa silence à la chair et au sang, et fidele à la voix de Dieu qui l'appeloit à notre saint ordre, elle joignit, pour lui obeir, au sacrifice des avantages considerables que le monde lui offroit, un sacrifice qui couta peut-etre plus à son cœur, son attachement pour sa famille, surtout pour Mme la comtesse de Madaillan, dont l'amitié tendre et genereuse l'a toujours penetrée de la plus vive reconnoissance. Elle entra dans ce monastere agée seulement de vingt-un ans... »

1. L'histoire de cette religieuse semble intéressante; mais nous n'avons trouvé de renseignements sur sa famille ni dans Moréri ni ailleurs. Voici l'extrait de sa circulaire par la mère Anne Thérèse de Saint-Augustin : « Sa vocation fut l'effet de cette grace victorieuse qui triomphe des cœurs les plus rebelles. Cherie d'une famille qui vouloit l'établir dans le siecle, elle se livroit à ce qu'il présente de plus seduisant, lorsque la Providence repandit de salutaires amertumes sur ce qu'elle croyoit devoir faire son bonheur. Elle ouvrit les yeux sur le néant des choses de la terre, et sensible aux attraits de la grace qui la prevenoit avec tant d'amour, elle resolut de quitter le monde. Indécise sur le choix de sa retraite, et pour préparer sa famille à une séparation qui devoit lui coûter tant de larmes, elle se retira à leur insu dans le couvent des religieuses de Saint-Magloire. Mme sa mere fit tous ses efforts pour l'obliger d'en sortir; mais voyant sa fermeté dans le dessein de racheter les jours de sa vanité par la pénitence, elle s'en retourna outrée de douleur. Pour sa fille, elle commença le plan d'une nouvelle vie par une retraite de huit jours et une confession generale. Dieu l'eclaira d'une maniere si sensible qu'elle resolut de chercher un genre de vie où elle put etre entierement cachée au monde. Une dame de ses amies, dont la sœur etoit parmi nous, lui ayant parlé de notre maison, elle crut y trouver ce qu'elle desiroit si ardemment. Ne pouvant resister à ses prieres nous la reçumes avec joye... Deux mois avant sa profession elle fut eprouvée par une tentation si violente de sortir qu'elle y pensa succomber. Toute occupée de sa douleur, elle passa devant un oratoire dedié à la passion du Sauveur; elle y entra, et se prosternant contre terre, le visage baigné de larmes elle demanda à Dieu le secours dont elle avoit besoin. Sa priere fut exaucée, elle sortit de cet oratoire, tranquille, pleine de joye, et plus resolue que jamais à se consacrer à Dieu... Dès qu'elle fut engagée par ses vœux elle ne soupira plus que pour le ciel. Elle desiroit la mort avec ardeur. « Je vous avoue, nous

disoit-elle, que j'apprehende ma foiblesse; je crains de pecher, et je voudrois voir mon Dieu. » C'est dans ces dispositions que l'epoux est venu frapper à sa porte. Pendant sa maladie elle ne parloit que de ses desirs de l'éternité. Ma sœur l'infirmiere lui dit un jour en riant : « Vous etes trop hardie dans votre confiance; il y en a plusieurs parmi nous qui ont peu connu le monde et qui tremblent à la vue des jugemens de Dieu; et vous qui avez passé la plus grande partie de votre vie dans le plaisir, vous envisagez la mort sans crainte. Apres tout ce que Dieu a fait pour moi, lui repondit-elle, je ne saurois entrer en defiance. S'il n'avoit pas voulu me faire misericorde, m'auroit-il amenée ici? » Elle expira agée de près de trente-cinq ans, et de cinq ans et demie de religion. »

IV.

INVENTAIRE DES OBJETS D'ART QUI ÉTAIENT AU GRAND COUVENT DES CARMÉLITES DE LA RUE SAINT-JACQUES, AVANT LA DESTRUCTION DE CE COUVENT EN 1793.

Ainsi que nous l'avons dit ailleurs [1], les couvents et les églises étaient, dans l'ancienne France, de véritables musées populaires. Rien d'arbitraire alors dans la destination des ouvrages d'art, ni par conséquent dans le choix des sujets représentés; et il en résultait cet avantage que les artistes cherchaient avant tout l'expression, qui ne pouvait leur être imposée et où ils mettaient leur génie; car les accessoires et en quelque sorte la scène extérieure étaient rigoureusement déterminés par les convenances souveraines du sujet, du lieu, de l'usage, sous les auspices d'une autorité qui ne pouvait, sans trahir des devoirs sacrés, laisser une trop grande part à la fantaisie. La sainte maison où travaillaient les artistes, l'effet moral qu'on leur demandait de produire sur l'âme des fidèles parlait à la leur, et guidait leur ciseau ou leur pinceau. A Paris, au XVIIe siècle, les Chartreux, Notre-Dame, Saint-Gervais, Saint-Germain-l'Auxerrois, les Célestins, les Minimes, les Jésuites de la rue Saint-Antoine, le Val-de-Grâce, ont exercé et inspiré le Poussin, le Sueur, Lebrun, Champagne, Mignard, Sarasin et les Anguier, tout autant que le Louvre et les palais de la

1. Du Vrai, du Beau et du Bien, 10e leçon, de *l'Art français*.

royauté et de l'aristocratie. Le couvent des Carmélites de la rue Saint-Jacques est un des principaux asiles que la religion ouvrit aux arts à cette grande époque, et il y aurait plus d'un genre d'intérêt à rechercher les divers ouvrages, soit de peinture, soit de sculpture, que ce couvent célèbre renfermait, avant que des insensés l'eussent profané, dépouillé, détruit.

Malingre, dans les *Antiquités de la ville de Paris*, in-folio, p. 502 et 503, nous donne la première idée des richesses d'art que les Carmélites du faubourg Saint-Jacques, fondées en 1602, possédaient déjà en 1640, mais il nous laisse ignorer entièrement les noms des artistes français qui avaient été employés. Il est étrange que Sauval, dans sa savante *Histoire des antiquités de la ville de Paris*, n'ait consacré que deux lignes aux Carmélites, t. II, p. 80. Brice, dans sa *Description de la ville de Paris*, depuis la première édition de 1685 jusqu'à la dernière de 1725, nous fait connaître à quel état de splendeur était parvenu le monastère des Carmélites à la fin du XVIIe siècle. *Le Voyage pittoresque de Paris*, par d'Argenville, seconde édition, 1752, ajoute plus d'un renseignement nouveau. La dernière et la plus ample description que nous connaissions est celle des *Curiosités de Paris, de Versailles, de Marly, etc.*, édition de 1771, t. I, p. 459-463, et les différents traits en sont empruntés à d'Argenville et à Brice.

Tous ces témoignages sont bien surpassés, et pour l'étendue et pour la précision et pour l'absolue certitude, par un document inédit que nous allons mettre sous les yeux des lecteurs.

Lorsqu'en 1793 la tempête révolutionnaire s'abattit sur les Carmélites et renversa de fond en comble l'église sur la voûte de laquelle était le fameux crucifix de Philippe de Champagne[1], on enleva les tableaux et les sculptures, et

1. Brice, 1re édition : « Toute la voûte est fort bien peinte en cartouches. Entre les cordons on y doit remarquer un crucifix accompagné de la sainte Vierge et de saint Jean qui sont dessinez avec tant d'industrie et d'artifice qu'il semble que les

on les transporta dans l'église des Petits-Augustins devenue le dépôt provisoire des objets d'art du département de la Seine. On fit alors un inventaire des dépouilles des Carmélites. Cet inventaire a été retrouvé par nous aux *Archives nationales* parmi les *Pièces domaniales* relatives aux Carmélites de la rue Saint-Jacques. Il a été fait avec soin par des experts qui ont quelquefois jugé ce qu'ils décrivaient. Nous y rencontrons tous les objets d'art indiqués par Brice, d'Argenville et l'auteur des *Curiosités de Paris*. Il est donc certain que les Carmélites n'avaient rien perdu de ce que leur avait donné la piété du grand siècle, et qu'elles en avaient été de fidèles gardiennes; nouvelle preuve de l'heureuse et naturelle alliance de la religion et de l'art. Voici ce document exactement transcrit :

État des tableaux et monuments d'arts et de sciences, provenant des Dames Carmélites, rue Saint-Jacques, lesquels ont été déposés au dépôt provisoire établi aux Petits-Augustins.

ÉGLISE. — SCULPTURES.

Maître autel. — 4 grandes colonnes, marbre noir veiné avec leurs chapiteaux et bases de bronze doré. Deux anges en bronze modelés par Flamen. Un bas-relief en argent avec une frise pour bordure; même matière; le tout modelé par Flamen et représentant l'Annonciation. Les marbres de l'autel sont en noir veiné. Les marches et les rampes qui les accompagnent, même marbre. Quatre colonnes de verd d'Égypte forment la séparation du sanctuaire; elles sont surmontées de chapiteaux et portées par des bases en bronze doré; un Christ en bronze par Sarrazin surmonte la grille.

Chapelles. — Deux colonnes de noir veiné garnies de chapiteaux et bases de bronze ornent un des autels. Le cardinal de Bérulle, sculpté de grandeur naturelle en marbre blanc par Sarrazin. Son piédestal est orné de deux bas-reliefs faits, dit-on, par Lestocart, son élève[1]. Plusieurs pavés et tombes de marbre noir et blanc. Deux bénitiers et leurs bases en marbre noir veiné.

figures soient sur un plan droit, ce qui trompe fort agréablement ceux qui les regardent. » — Gérard des Argues, de Lyon, avait donné le trait pour la perspective de cette pièce si habilement exécutée par Champagne.

1. Les deux bas-reliefs représentent : l'un, le Sacrifice de Noé au sortir de l'arche; l'autre, celui de la messe.

ÉGLISE. — TABLEAUX.

Sanctuaire. — L'Annonciation de la Vierge par Guido Reni [1].
Six tableaux de la Vierge par Philippe Champagne [2].
Les cinq pains, miracle peint par Stella.
Jésus apparaît aux stes femmes, par Lahyre.
Entrée de Jésus dans Jérusalem, par le même.
La Samaritaine, par Stella.
Le repas de Jésus chez le pharisien, par Lebrun [3].
Jésus servi par les anges, par le même [4].
Chapelle. — Apparition de St Joseph à Ste Thérèse, par Verdier [5].
Le songe de Joseph, par Champagne. — Panneaux représentant la vie de St Joseph, par le même.
St Joseph trouve son épouse en prière, par J. B. Champagne.
Apparition de la Vierge à un religieux : école de ce maître.
Panneaux peints par Verdier.

1. Un des plus beaux tableaux du Guide, fait exprès pour la reine Marie de Médicis, qui en a fait cadeau au monastère.

2. Ce sont probablement les six tableaux que Brice décrit ainsi dans l'édition de 1713 : « De l'autre côté, à main droite, les six qui répondent à ceux dont on vient de parler (les six qui suivent dans l'inventaire) sont tous de Philippe de Champagne, lequel y travailloit en 1631 et en 1632. Le premier en entrant représente la Résurrection du Lazare ; le second, la Circoncision de Notre-Seigneur ; le troisième, l'Adoration des mages ; le quatrième, l'Assomption de la Vierge ; le cinquième, la Descente du Saint-Esprit sur les apôtres ; le dernier enfin est la Nativité de Notre-Seigneur avec les bergers dans l'étable. Ces pièces sont d'une grande perfection et satisfont beaucoup ceux qui aiment les ouvrages de peinture. » d'Argenville fait remarquer que trois de ces tableaux seulement sont de Champagne, à savoir : la Descente du Saint-Esprit sur les apôtres, la Résurrection du Lazare et l'Assomption de la Vierge ; et les autres d'après ce maître. — La descente du Saint-Esprit sur les apôtres que Brice et d'Argenville ont vue tous deux aux Carmélites et qu'ils attribuent à Philippe de Champagne, est sans doute un des tableaux que Champagne s'était engagé de faire pour les Carmélites et qu'il désigne lui-même dans une lettre prétieuse, vendue à Londres, en 1851, par M. Donnadieu, parmi beaucoup d'autres curiosités et objets d'arts. Voici les lignes de cette lettre citées dans le catalogue de cette vente : « Premièrement deux grands tableaux sur couti où seront représentés, en l'un *l'ascension de Notre-Seigneur*, en l'autre *la descente du Saint-Esprit sur les apôtres*. A la fassade du cœur, au dessus de la corniche, on peindra un Moïse et un Élie. » Plusieurs des tableaux ici mentionnés n'auront pas été achevés et livrés par Champagne ; car ils ne se trouvent ni dans l'un ni dans l'autre des deux inventaires que nous publions.

3. Gravé par J.-B. Poilly.

4. Gravé par Mariette.

5. D'Argenville dit Champagne au lieu de Verdier : « La première (chapelle) auprès du chœur est celle de sainte Thérèse. Philippe de Champagne a représenté sur le mur, en face de l'autel, saint Joseph averti en songe de ne pas quitter la Sainte-Vierge. Jean-Baptiste de Champagne a exécuté l'histoire de ce saint sur les lambris de cette chapelle, d'après les dessins de son oncle. »

Ste Geneviève en prière, par Lebrun [1].

Panneaux représentant la vie de cette sainte, par Verdier.

La Madeleine repentante connue sous le nom de Mme de La Vallière, peinte par Lebrun [2].

La Madeleine dans le désert, par Houasse [3].

Vestibule d'entrée [4]. — 4 tableaux de divers maîtres ne méritant pas description.

Jésus en jardinier et une apparition : école de Vignon.

4 tableaux médiocres.

Chapitre.— Portrait de Mme de La Vallière et celui de Mlle d'Épernon, par de l'Eutef. Un tableau médiocre. Le bon Pasteur : école de Vignon. St Michel combat les vices, médiocre. Ste Marie Égyptienne, par d'Olivet.

Noviciat. — 4 petits tableaux de la vie de la Vierge, par Houasse.

Un religieux dans un désert, par Lahyre.

Autre religieux dans la même situation, par un élève de Lahyre.

La mort de St Renaud : école de Champagne. Une vierge, par Houasse. Jésus au milieu des docteurs : école de Champagne. Un médiocre tableau. Une Annonciation par Lallement.

Escalier. — Apparition de la Vierge à St François : école de Champagne.

Le Chœur. — La Pentecôte, d'après Lebrun, par Houasse.

Une descente de croix, par le même. Jésus apparaît aux saintes femmes, copie d'après Lahyre. St Michel, d'après Raphaël. Ste Catherine au martyre, par un élève de Lahyre. Trois portraits. L'Annonciation, d'après Guide. Panneaux représentant des anges, etc.

Oratoire. — Quatre tableaux de la vie de Jésus, par Houasse.

Avant-Chœur. — Jésus à la colonne. Une vierge et Jésus ; médiocres. La Visitation de la Vierge, d'après Seb. del Piombo. La Ste famille, d'après Raphaël. David en prière, par Vignon. La Cananéenne, par Stella. St Charles, copié d'après Lebrun.

1. D'Argenville : « Sur l'autel de la troisième chapelle, Lebrun a peint sainte Geneviève avec un ange. Sa vie est représentée sur les panneaux des lambris par Verdier, d'après les dessins de Lebrun. »

2. Brice, 1re édition : « Dans la chapelle qui est dédiée à la Madelaine (la quatrième selon d'Argenville), il y a un exellent tableau de cette sainte, de M. Lebrun, un des plus beaux peut-estre qu'il ait jamais fait. Cette sainte est représentée pleurant sous un rocher, qui arrache ses ornements de teste et ses parures et qui les foule aux piez ; elle a les yeux baignez de pleurs, dont l'éclat de son teint paroît obscurci. Enfin, on ne peut s'imaginer une disposition plus touchante, et l'on a de la peine à ne pas avoir de la compassion en voïant cette pénitente. » Gravé par Gérard Edelinck.

3. Brice paraît attribuer cette peinture à Lebrun lui-même.

4. Brice, d'Argenville et les *Curiosités de Paris* s'arrêtent ici et n'indiquent que les tableaux placés dans l'église des Carmélites, l'intérieur du monastère étan fermé au public.

Galerie. — Jésus délivre le purgatoire : école de Vignon. — Jésus dans le désert : école de Lebrun. Six tableaux peints par des élèves de Vignon. *Tête de Jésus; tête de Madeleine : réclamés.*

Chapelle des Saints. — 35 reliquaires plaqués, soit en vermeil, argent, ou cuivre, ornés de cristaux, lapis, et pierres de couleur. — Jésus prêche, par Stella. — Panneaux, éc. de Vignon. — Une Ste famille, d'après Raphaël. — Tête de Madeleine, par Bloemaërt. Trois devants d'autel peints. — Une Vierge par Champagne. — Six tableaux par J. B. Champagne. — Jésus couronne Ste Thérèse, par Houasse. Panneaux peints par le même. Arabesques et cartouches, par le même. — Tête de femme, par Champagne.

Allée de la Reine. — 3 têtes par divers maîtres, dont une représente St Denys.

Roberie. — La Samaritaine, éc. de Champagne. — Job sur son fumier, par Lallement.

Salle de la Reine. — Entrée de Jésus à Jérusalem. La Cananéenne. — Un Sauveur du monde. — La Pentecôte et l'Ascension. Ces 6 tableaux sont de l'éc. de Champagne. Plusieurs médiocres tableaux.

Chauffoir. — Les douze apôtres, têtes colossales, par J. B. Champagne.

Dortoir. — Jésus servi par les anges, éc. de Vignon.

Parloir de la Supérieure. — Un dessus de porte, éc. de Champagne. — Un Calvaire, médiocre copie. Une adoration des bergers, par Annibal Carrache.

Petites Chapelles. — Jésus enfant. Six tableaux de la vie de St Jean, et arabesques médiocres.

Chapelles et oratoires. — Jésus apparaît à un religieux, par Houasse. Quatre petits tableaux de la passion de Jésus, par le même. — St Pierre éveille Jésus, par Vignon. Six médiocres tableaux. Deux petites copies d'après Carrache. Six autres médiocres tableaux.

La Vierge portée par des anges, par Houasse. — Six panneaux de la vie de la Vierge, par le même. Douze autres panneaux, arabesques, etc., par le même. Plafond par le même.

Autres panneaux, grisailles par le même.

Jésus au jardin des Oliviers, dans le goût de Verdier. Neuf tableaux de la vie de Jésus, par le même. Un Christ entouré d'anges, par Lequesnoy. Plusieurs têtes médiocrement peintes représentant des Vierges.

Le sommeil de Joseph, par Houasse. Huit panneaux, par le même. Six grands mauvais tableaux ; douze mauvais paysages.

Jardin, Oratoire. — 10 tableaux peints sur bois, par Champagne, représentant la vie de Jésus. Six panneaux et plafond par le même.

Tous les objets portés dans cet inventaire subsistaient donc au commencement de notre siècle. Depuis, que sont-ils devenus? Parmi les sculptures, le Christ en bronze, qui

surmontait la grille du chœur, chef-d'œuvre de Sarasin, a péri ou du moins a disparu, ainsi que les anges en bronze et le bas-relief en argent de Flamen. Nous ignorons où sont allées les belles et précieuses colonnes. Le musée des Petits-Augustins a longtemps conservé la belle statue en marbre blanc du cardinal de Bérulle, de la même main qui a fait les cariatides de la cour du Louvre. Elle est décrite page 57 du tome V du *Musée des monuments français*, en l'année 1806; et le catalogue du *Musée royal des monuments français* de 1815 atteste, p. 95, que cette statue y était encore dans les premières années de la restauration. Quant aux tableaux, il serait fort curieux de rechercher et de suivre leur destinée. On le pourrait pour quelques-uns. La fameuse Madeleine de Lebrun, après avoir été sous l'empire transportée dans la galerie de Versailles, « le seul lieu du monde, dit éloquemment M. Quatremère de Quincy, qui ne devait jamais la revoir, » est aujourd'hui au musée du Louvre, avec le *Jésus servi dans le désert par les anges*, ainsi que l'*Apparition de Jésus aux saintes femmes* de Lahire, et *l'entrée de Jésus dans Jérusalem*, tableau du même artiste que le livret attribue mal à propos à Lebrun. Mais au lieu de nous engager dans ces recherches difficiles, nous aimons mieux donner ici une pièce intéressante que nous devons à la bienveillance des aimables et saintes femmes qui ont ranimé la tradition du Carmel, et se sont bâti une humble demeure parmi les débris de l'ancien et magnifique couvent. A notre prière, elles ont bien voulu dresser un état contenant les objets d'art qu'elles avaient sauvés en 1793, par divers pieux moyens, et qui ne sont pas portés dans l'inventaire des *Archives nationales*, et quelques autres encore, en bien petit nombre, que depuis elles ont pu recouvrer.

SCULPTURES.

« La statue de saint Denis, qui était autrefois dans la chapelle souterraine qui portait son nom.

« Une statue de la sainte Vierge, appelée Reine des anges, et représentée son sceptre à la main.

« Une statue fort ancienne représentant la sainte Vierge assise avec Jésus enfant, autrefois au noviciat, et maintenant placée à l'avant-chœur des religieuses.

« Un buste du cardinal de Bérulle.

« La statue en marbre du même cardinal, par Sarrazin, avec les bas-reliefs de Lestocart, celle même qui était encore au musée des Petits-Augustins en 1815. Dans la dispersion des monuments de ce musée, elle fut achetée par une dame de Bérulle, petite nièce du cardinal, laquelle en fit don aux nouvelles Carmélites de la rue Saint-Jacques [1].

PEINTURES.

« Un portrait peint sur pierre de la sainte Vierge tenant l'enfant Jésus. Cette peinture est fort ancienne, et une tradition la fait remonter à saint Luc lui-même, et la fait apporter en Gaule par saint Denis, qui l'aurait laissée dans la cave souterraine où il se réfugiait pour éviter la persécution.

« Deux tableaux sur bois attribués à Lebrun. L'un représente sainte Thérèse priant pour les âmes détenues en purgatoire, et voyant plusieurs d'entre elles sortir de ce lieu d'expiation et s'élever vers le ciel. L'autre représente la même sainte en oraison : un séraphin lui perce le cœur d'un dard enflammé.

« Un tableau beaucoup plus ancien représente le même sujet ; on ignore le nom de l'artiste.

« Dans le sanctuaire de l'église actuelle, près de la grille du chœur, est un grand tableau de Lebrun : Jésus-Christ apparaissant à la mère Anne de Jésus, carmélite espagnole, disciple de sainte Thérèse, et à la mère Anne de Saint-Barthélemy, leur prédisant à l'une et à l'autre la fondation de l'ordre en France, et leur apprenant que sa volonté était qu'elles y fussent envoyées.

« Deux portraits de Mlle d'Épernon, sœur Anne-Marie [2].

« Un portrait de Mme de la Vallière, sœur Louise de la Miséricorde, de Mignard ou d'un de ses élèves.

« Mlle de Bains, la mère Marie-Madeleine de Jésus [3].

« Un portrait de Mme de Breauté, la mère Marie de Jésus [4].

« Plusieurs portraits de Mlle de Fontaines, la vénérable mère Madeleine de Saint-Joseph, première prieure française du grand couvent [5].

1. Sur cette admirable statue de Sarasin, voyez l'ouvrage Du Vrai, du Beau et du Bien, 10e leçon. L'Oratoire avait élevé de son côté une statue à son premier et saint général. On la voit encore aujourd'hui à Juilly. Elle est de la main de Michel Anguier.

2. Voyez ch. I, p. 105, dans la note. L'un de ces portraits est attribué à Mignard ; l'autre, plus petit, est l'original ou une très-bonne copie du charmant portrait de Beaubrun, gravé par Edelinck.

3. *Ibid.*, p. 86. — 4. *Ibid.*, p. 92. — 5. *Ibid.*, p. 86.

« Un portrait de Mlle de Bellefond, la mère Agnès de Jésus-Maria[1].
« La sœur Catherine de Jésus en extase[2].
« Un portrait de Mlle Langeron de Maulevrier, la mère Anne-Thérèse de Saint-Augustin, portrait attribué à Largillière[3]. »

Les Carmélites n'ont plus aujourd'hui aucun des magnifiques reliquaires qu'elles possédaient avant la révolution, et qui leur venaient en grande partie de Marie de Médicis. En 1793, ils furent enlevés et fondus. Voilà pourquoi ils ne sont pas portés dans l'inventaire des *Archives*. Parmi ces reliquaires il y en avait un où était déposé le cœur du cardinal de Bérulle ; il eut le même sort que tous les autres. Mais les bonnes religieuses sauvèrent le cœur de leur premier et vénéré supérieur, et elles le conservent précieusement enchâssé dans une boîte d'argent, présent de cette même petite-nièce de Bérulle, qui leur a donné aussi, après l'avoir rachetée, la statue de son grand-oncle.

Ces dames nous assurent qu'elles possédèrent autrefois bien des objets d'art que Brice et d'Argenville n'ont pu connaître et décrire, parce qu'ils étaient dans l'intérieur de la maison, et qui ne se retrouvent point non plus dans l'inventaire des *Archives*. Elles citent plusieurs peintures alors fort estimées : un Saint-François de Paule, de Simon Vouet ; quatre tableaux entourés d'arabesques dorées, du même artiste : 1° l'Apparition des Anges après l'Ascension ; 2° David avec l'ange qui répand le fléau de la peste ; 3° Tobie tirant le poisson de l'eau ; 4° Zacharie à qui l'ange apparaît ; divers tableaux espagnols ; une Sainte-Catherine de Sienne, de Piétro de Cortone ; un Ecce Homo de Carlo Dolce ; une Vierge de Sasso Ferrato ; un assez bon nombre de miniatures, une entre autres attribuée à Petitot, représentant Mme de Montmorency, la princesse de Condé, mère de Mme de Longueville, une des bienfaitrices de l'ordre. Enfin, ces dames nous ont parlé d'une statue en marbre de Girardon, Jésus-Christ ressuscitant, qui était placée dans le jardin avec une Sainte-Thérèse et une Madeleine en pierre.

1. *Ibid.*, p. 93 et 94. — 2. *Ibid.*, p. 98. — 3. *Ibid.*, p. 344.

Elles nous ont raconté un trait bien frappant du désordre et du gaspillage révolutionnaire. Il y avait aux Carmélites deux tableaux de Lebrun représentant, l'un la Résurrection de Jésus-Christ; l'autre, Jésus-Christ attaché à la colonne du prétoire pour subir la flagellation. Quelqu'un s'en empara, et ils furent retrouvés au commencement de ce siècle chez un marchand de bric-à-brac, reconnus et achetés par la mère Camille, Mme de Soyecourt, prieure des Carmélites de la rue de Vaugirard, et on peut les voir encore aujourd'hui dans l'église extérieure de ce couvent.

De toutes ces pertes, si justement déplorées, une des plus regrettables est assurément l'émail de la princesse de Condé, la belle Charlotte Marguerite de Montmorency. Il est fort douteux qu'on ait détruit un ouvrage de ce prix. Il aura été volé, et probablement il orne aujourd'hui quelque cabinet particulier, comme nous avons vu nous-même, en 1842 ou 1843, sur la cheminée d'un député d'alors, M. d'Armez, la propre tête de Richelieu, qu'en 1793 on avait coupée, comme celle d'un aristocrate, dans la dévastation de la Sorbonne, et qui, heureusement sauvée, était encore aussi intacte qu'elle avait pu l'être le lendemain de la mort du grand cardinal.

V.

DIVERSES PIÈCES RELATIVES A LA MÈRE MADELEINE DE St-JOSEPH.

Nous avons dit quelques mots des quatre grandes prieures françaises du couvent des Carmélites de la rue Saint-Jacques au XVIIe siècle; nous voudrions ici les faire mieux connaître, et pénétrer davantage dans l'intérieur de la sainte maison, et surtout dans l'âme de ces admirables religieuses. Nous retrouverons plus tard la mère Madeleine de Jésus, Mlle de Bains, ainsi que la mère Agnès de Jésus-Maria, Mlle de Bellefond, qui ont prolongé leur carrière assez avant dans le XVIIe siècle, l'une jusqu'en 1679 et l'autre jusqu'en

1691 ; mais nous allons tirer des archives des Carmélites et rassembler un certain nombre de pièces qui concernent la mère Madeleine de Saint-Joseph, et peuvent se joindre utilement à l'excellent ouvrage du P. Senault. Nous donnerons ensuite une vie inédite et détaillée de la mère Marie de Jésus, Mme de Bréauté, la sainte amie de la mère Madeleine de Saint-Joseph, avec sa circulaire écrite par Mlle de Bellefond, la mère Agnès de Jésus-Maria.

Disons d'abord que les Carmélites possèdent une foule de lettres de la mère Madeleine de Saint-Joseph, adressées à diverses personnes, qui mériteraient d'être publiées et donneraient une bien haute idée de son caractère. Nous avons cité la belle épitaphe qu'elle mit sur le tombeau de son ami, le garde des sceaux, Michel de Marillac; rappelons que c'est elle qui avait écrit la vie de Mlle Nicolas, sœur Catherine de Jésus, imprimée par le cardinal de Bérulle, *la Vie de sœur Catherine de Jésus*, Paris, 1628.

On connaît la « VIE DE LA MÈRE MADELEINE DE SAINT-JOSEPH, RELIGIEUSE CARMÉLITE DÉCHAUSSÉE, par un prêtre de l'Oratoire (le P. Senault); Paris, 1655, in-4°. » Il y en a une seconde édition de 1670, avec des augmentations. Dans cette seconde édition, chap. XXVIII, l'auteur appliquait aux visions de la mère de Saint-Joseph ce qu'on dit des visions des bienheureux. Cela excita quelques scrupules. On consulta, et ces diverses consultations ont été conservées. Dans le nombre est celle de Bossuet, qui, comme on le sait, fuyait les excès de scrupule et aimait à prendre les bonnes choses du bon côté. Ce billet autographe et inédit nous a paru digne d'être mis au jour. Il n'est pas daté, mais on le peut certainement placer dans le mois de septembre 1667 :

« J'ay leu et examiné vostre correction. Je ne croy pas que personne y puisse rien trouver à désirer; et pour moy je trouve ce sens très-beau et tres véritable et très solide. J'ay veu le passage de Saint-Augustin, qui parle en effet de la vision bienheureuse; mais il est vrai que l'état de certaines âmes épurées tient de celuy de la patrie, et en cette sorte on leur peut appliquer ce qui est écrit des bienheureux. Je ne trouve en cela aucune difficulté. »

BOSSUET.

Les deux lettres suivantes prouvent quel intérêt prenait Richelieu aux Carmélites, et quel respect il portait à la mère Madeleine de Saint-Joseph. Il s'agissait alors de la prétention qu'eurent un moment les Carmes de gouverner, en France comme en Espagne, les couvents de femmes de l'ordre du Carmel. Les prêtres de l'Oratoire, voisins des Carmélites, avaient aussi élevé quelques difficultés sur une ruelle qui séparait les deux monastères.

Lettre entièrement autographe de Richelieu, avec son cachet intact :

« A Madame Madame de Combalet (depuis la duchesse d'Aiguillon).

« Ma niepce, je n'ay point sceu le particulier de l'affaire dont vous m'escrivés; je m'en informeray soigneusement. Cependant vous asseurerez, s'il vous plaist, de ma part, les Carmelites, que je contribueray tout ce qui deppendra de moy pour empescher qu'on ne puisse troubler le contentement et le repos dont elles ont jouy jusqu'à présent. Je vous promets que les prestres de l'Oratoire leur serviront en tout ce qui leur sera possible. Je vous escriray plus amplement sur ce sujet lorsque j'en auray une plus exacte cognoissance. En attendant, asseurez ces bonnes âmes de mon affection et de mon service, et croiez que je suis

« Votre très affectionné oncle et serviteur,

« Le Card. de Richelieu.

« Si le petit fils de madame Bouthillier ne la retient point, je vous attendray demain toutes deux. — De Bois-le-Vicomte, ce 15 aoust 1631. »

Autre lettre du Cardinal de Richelieu adressée à la mère Madeleine de St-Joseph :

« Ma mère, je prends la plume pour vous dire que le Père Provincial des Carmes deschaussés m'est venu trouver, sur le bruit que l'on faict courre qu'il vouloit rentrer en la direction des Carmelites, et m'a protesté que c'estoit chose à laquelle il n'avoit aucunement pensé et ne penseroit jamais. Je n'ay pas voulu differer à vous en donner advis, afin de mettre vostre esprit en repos de ce costé là, et vous asseurer qu'en toutes occasions vous recevrez des effects de la protection qu'il a plu à Sa Sainteté et au Roy que je prenne de votre ordre, comme estant sincèrement, ma Mère, votre très affectionné serviteur,

« Le Cardinal de Richelieu. — De Compiègne, ce 17 sept. 1631. »

Il faut que la Mère Madeleine de Saint-Joseph ait été une personne bien extraordinaire pour qu'une religieuse, qui avait été très-liée avec elle au couvent de Paris, n'ait pu supporter d'en être séparée, quand on l'envoya sous-prieure à Saintes, et que le P. Gibieuf, de l'Oratoire, ait été obligé d'écrire à cette religieuse la lettre qui suit, pour adoucir son chagrin et relever son courage. On conçoit que l'auteur d'une telle lettre ait été si fort estimé de Descartes :

« Pour la Mère Sous-Prieure de Xaintes.

« Jésus ✠ Maria.

« La grace de Jesus Christ nostre Seigneur soit avec vous pour jamais. J'ay reçeu la vostre qui m'a fait cognoistre l'exercice que vous portés dans la separation de la personne à laquelle il a pleu à Dieu vous donner une liaison si intime; et je vous diray que j'ay esté touché de vostre peine, à laquelle je ne peux penser sans y compatir, vous regardant comme l'enfant sevré de la mamelle, et comme les disciples de Jesus Christ nouvellement privés de sa présence visible par son ascension au Ciel. Le principe de vostre peine est très bon, puisque c'est la liaison à cette sainte âme; mais la nature se mesle parmi, et l'esprit maling encores davantage qui essaye de vous inquieter et de vous affoiblir pour vous rendre inutile, s'il pouvoit, aux fins pour lesquelles vous estes envoyée. Ne croyés point que vous ne soyez bonne à rien, et que vous serez plustot à charge qu'à soulagement. Ce n'est pas là l'humilité que J. Christ nous commande d'apprendre de lui : *Discite à me quia mitis sum et humilis corde;* c'est une fausse humilité dont il se faut donner garde, aussi soigneusement qu'il y a d'obligation de rechercher celle que le fils de Dieu nous apprend. Pour celle là, l'ame, sous prétexte de se mépriser, se regarde incessamment et s'occupe toujours d'elle même. Pour celle-cy, l'ame s'oublie elle mesme comme n'estant rien, et se retire à Jesus Christ comme à celuy qui luy est vie et subsistence, lumière et force, et generallement toutes choses. Par celle-là l'ame deschoit; par celle-cy elle s'esleve et se fortifie. C'est à quoy je desire que vous tendiez et vous travailliez, et un des moyens que vous devez pratiquer pour cela est de vous lier tous les jours à cette sainte ame dont nous parlons. Ne laissez passer un seul jour sans vous lier à sa grace et à sa conduite; et lorsque vous vous trouverez plus peinée, unissez-vous à ses dispositions et recourez ainsy à J. Christ avec elle. Il vous a separé d'elle selon les sens pour vous y lier davantage en purifiant vostre liaison du meslange de la nature, et (pour) qu'elle ne soit plus que par grace. Les liaisons qui entrent dans l'œuvre de Dieu

et qui commencent avec le temps en la terre pour estre consommées au Ciel dans l'eternité, doivent estre telles : c'est son esprit seul qui les fait sans que les sens et la nature y ayent part. Depuis, dit saint Paul, que J. Christ est mort et resuscité pour nous, nous ne devons plus cognoistre personne par la fin de notre chair. Et combien que nous ayons, c'est à dire les apostres, pendant que J. Christ etoit en la terre, autres fois ainsy regardé J. Christ, nous ne le regardons plus maintenant en cette maniere. Toutes choses sont renouvelees. Tout ce qui est du vieil homme est passé, et nous ne sommes en J. Christ qu'en qualité de nouvelles créatures dont les usages doivent estre par dessus les sens. La nature porte cette nouvelle maniere de vie, mais elle n'y entre pas. Je suplie J. Christ, nostre Seigneur, qui est le principe de cette seconde et nouvelle création, de l'advancer et l'affermir en vous, et vous faire porter en sa force tout ce qu'il faut porter pour cela. Escrivez moi de temps en temps le progrès de vostre disposition, et vous asseurés que j'auray toujours un soing très particulier de vostre ame, et seray pour jamais en J. Christ nostre Seigneur et sa très sainte Mère,

« Vostre affectionné à vous servir selon Dieu,

« Gibieuf, prestre de l'Oratoire de Jesus. De Paris, ce 4 febvrier 1634. »

La plus grande affaire qui ait occupé les Carmélites au milieu du XVIIe siècle est celle de la canonisation de la mère Madeleine de Saint-Joseph, morte en 1637. Pour arriver à cet honneur, les Carmélites se donnèrent toutes sortes de mouvements, et firent bien des dépenses. Elles entretinrent un agent à Rome. Il fallait persuader au saint Père de nommer une commission dite apostolique, pour connaître des faits, recevoir et apprécier les témoignages. Il fallait donc avant tout recueillir des témoignages, et les avoir les plus nombreux, les plus certains, les plus autorisés. Enfin, il était nécessaire de les faire valoir auprès de sa Saintete et de la Congrégation des sacrés rites. De là bien des démarches où les Carmélites s'engagèrent avec une ardeur qui n'est pas, à vrai dire, la chose du monde que j'admire le plus, car, après tout, Dieu discerne lui-même ses saints, et avec l'argent que coûta cette interminable procédure, on aurait soulagé bien des misères, reçu bien des pauvres novices, et gagné à Dieu bien des âmes. La Mère Madeleine

de Saint-Joseph fut assez aisément vénérabilisée, c'est-à-dire déclarée vénérable, mais elle ne fut ni canonisée ni même béatifiée; les instances des Carmélites pour obtenir au moins la béatification de leur vénérable mère duraient encore en 1789, quand la tempête révolutionnaire se déchaîna sur tous les établissements religieux, et, en croyant abattre le Carmel français, le ranima dans la persécution, ainsi que l'Église tout entière.

Dès l'année 1637, où mourut la mère Madeleine de Saint-Joseph, on voit les bonnes Carmélites s'agiter un peu, et s'adresser à toutes leurs amies et protectrices pour qu'elles écrivent ou fassent écrire, en leur faveur, au saint Père, viennent déposer devant la Commission apostolique ou lui envoient d'authentiques témoignages. La reine Anne, Mademoiselle, la reine d'Angleterre, la reine de Pologne, la princesse de Condé et Mme de Longueville; de grandes dames médiocrement édifiantes, et des personnages plus puissants que pieux, Mazarin et Retz lui-même, interviennent ici : nul moyen humain n'est épargné pour ce qui semble le service de la sainte cause.

Deux lettres autographes écrites par le cardinal de Retz, de Rome, le même jour, à deux religieuses Carmélites :

« Ma chère Soeur (son nom de religion n'est pas indiqué),

« J'ai reçeu avec les sentiments que je doibs les marques de vostre bonté, et je vous supplie de croire que vous n'en sçauriés avoir pour personne qui honore davantage toutes les qualités que Dieu a mises en vous. Ie considère les sentiments qu'il vous donne pour moi comme une bénédiction très particulière, puisqu'ils me donnent les prières d'une personne aussi bonne que vous, dans lesquelles ie puis dire avec beaucoup de vérité que i'ai une confiance très parfaite. Ie vous supplie de ne iamais doubter que personne ne sera iamais plus parfaitement que moi,

« Ma chère Sœur,

« Vostre très humble et très affectionné serviteur,

« Le Cardinal de Retz, Arch. de Paris. — De Rome, ce 10 avril 1656. »

« A la Révérende Mère sousprieure des religieuses Carmélites du grand Couvent, à Paris (en 1656, la sous-prieure était Marthe de Jésus, Mlle du Vigean, que Retz avait dû rencontrer dans le monde).

« Ma chère Soeur,

« Ie suis en possession d'estre obligé et à vostre Ordre et à vostre personne, et ie vous prie de croire que personne n'aura iamais ni pour l'un ni pour l'autre des sentiments plus veritables et plus parfaits que moi. Ie me croirois le plus heureux homme du monde si ie pouvois trouver les occasions de vous le faire paroistre par quelque service. Ie les chercherai ici avec celui qui m'a rendu vostre lettre, et en touts lieux ie serai esgalement,

« Ma chère Sœur,

« Vostre très humble et très affectionné serviteur,

« Le Cardinal de Retz,

« Arch. de Paris. — De Rome, ce 10 avril 1656. »

Dans les Mélanges de Clérambault, t. cxxvi, p. 451, se trouve la copie d'une lettre de Mazarin, du 3 avril 1648, au cardinal Barberini, à Rome, pour le prier d'intercéder en faveur de la béatification de la mère Madeleine de Saint-Joseph. *Ibid.*, p. 455, autre lettre du même, sur le même sujet, au cardinal des Ursins.

Lettre de mademoiselle Claude, première femme de chambre de Madame, Marguerite de Lorraine, deuxième femme de Monsieur, duc d'Orléans, adressée le 21 octobre 1651, à la sœur Thérèse de Jésus, mademoiselle de Remenecour, qui avait été fille d'honneur de son Altesse Royale, et qui était alors novice aux Carmélites. Mademoiselle Claude répond à ce que mademoiselle de Remenecour avait écrit pour obtenir de Madame une lettre de recommandation au Pape, en faveur de la mère Madeleine :

« A Mademoiselle de Remenecour,

« Ma chere Sœur, je prie nostre Seigneur qu'il vous comble de ses benedictions. Madame a reçeu vostre lettre, et aussitôt que sa santé lui permettra d'escrire, elle le fera d'un très grand cœur. Elle vous prie

de dire à la Reverende Mere (en 1651 c'était la mère Agnès) que toute la communauté la recommande à cette bienheureuse Mere afin qu'elle prie nostre Seigneur qu'il luy donne ce qui lui faut pour sa santé ou pour la resignation à sa sainte volonté. Et moy je vous prie de croire que je suis toujours la meme que j'ay été de tout temps pour vous rendre service. Excusés le peu de temps qui m'empesche de vous en dire davantage, et croiés que je suis,

« Ma chere Sœur,

« Vostre très humble et obeissante servante, etc.

Extrait d'une lettre de Mademoiselle, du 12 décembre 1655, à sœur Thérèse de Jésus, mademoiselle de Remenecour, en lui envoyant la lettre qu'on lui avait demandée pour le Pape :

Saint-Fargeau, 12 décembre 1655.

« Quoyque je n'aye point encore de secretaire, je n'ay pas voulu attendre qu'il m'en soit venu un pour faire escrire la lettre de Sa Sainteté. Je l'ay fait escrire par le premier venu. Je pense qu'elle ne laisse pas d'estre bien. Au moins l'ai-je trouvée comme il faut. Vous la pouvez voir, car il n'y a qu'un cachet volant. Je vous puis bien assurer que je dis très vrai en disant que j'honore la mère Madelaine de Saint-Joseph, et que j'aime l'ordre des Carmelites, car j'ay pour elles les sentiments les plus tendres du monde, et me veux le plus grand mal qui se puisse de n'estre point propre à l'estre[1].

« Anne Marie-Louise d'Orléans. »

Lettres autographes de la reine de Pologne, Louise-Marie de Gonzague, fille du duc de Nevers et de Catherine de Lorraine, et sœur d'Anne de Gonzague, la Palatine.

« A MA CHERE SEUR ANNE MARIE DE JESUS (Mlle d'Épernon), CARMELITE A PARIS.

« Ma chere Seur, je vous puis dire avec verité que la lettre que vous m'avés escritte m'a infiniment obligée. J'ai eu toute ma vie une inclination particuliere pour vostre personne, et présentement une grande estime de vos vertus. Vous ne devés point douter que vostre consideration ne me porte à toutes les choses que vous me tesmoignerés desirer de moy. Ie vous laisse à penser ce que je ferai pour la V. Mère de Saint Joseph pour laquelle j'ai de très grands sentiments. J'ai mémoire quoique confuse de l'avoir vue; mais je say quelle estait tres intime

1. Elle l'avait fort souhaité, comme Mme de Longueville et sa mère. Voyez les Mémoires de Mademoiselle, t. Ier.

amie de ma mère, et qu'elle disoit qu'en ses necessités spirituelles elle aloit sur son cœur, qui est dans vostre chapitre, l'en entretenir comme sy elle eut vecu; tant elles avoient l'une à l'autre de confiance. Avertissés moy de ce qui sera nécessaire de faire et je suivrai vos desirs entierement. Ie vous conieure de prier Dieu pour moy et pour ce roiaume. M. »

23 avril 1654.

« Ce 10 juillet 1654.

« Vous devés estre persuadée que vos lettres me sont toujours très agreables, et que toutes les qualités que vous possedés rendent vostre personne et tout ce qui vient d'elle fort estimable. Je n'ai point eu de peine a persuader le Roy mon seigneur d'escrire au Pape; je luy ai fait voir les miracles que Dieu fait par l'intercession de cette bienheureuse Mère, je lui ai dit ce que vous m'en mandés. Il ne reste plus qu'à souhaitter que nos suplications, iointes à tant d'autres, aient la benediction necessaire pour l'accomplisement de cet ouvrage. Ie demande à vostre Mere prieure (en 1654, c'était Marie-Madeleine de Jésus, Mlle de Bains), et à sa sainte communauté des prieres particulieres pour les nécessités de ce roiaume qui a beaucoup d'ennemis, et tous heretiques et grands persecuteurs de nostre religion. J'espere les vostres en particulier et que vous demanderés miséricorde pour moy.

« Louise Marie. »

Mais les pièces les plus curieuses que possède le couvent des Carmélites sont les attestations et dépositions juridiques faites par-devant la commission apostolique. Ces dépositions sont innombrables. Il y a celles d'une foule de religieuses qui avaient connu la mère Madeleine de Saint-Joseph dans les diverses maisons de l'ordre ; et nous avons déjà donné une petite partie de la déposition de la mère Agnès (plus haut, p. 338). Voici les témoignages de la reine Anne, de la princesse de Condé, et d'autres dames de la plus haute condition, qui obligées, avant de déposer, de dire qui elles sont, nous donnent les renseignements les plus précis sur elles-mêmes, et éclairent l'histoire des plus grandes familles de France, ainsi que celle des mœurs au XVIIe siècle ; car toutes ces pièces montrent une foi profonde et sincère, jusque dans des personnes qui ne la mettaient pas toujours en pratique.

Comme on ne pouvait pas faire comparaître la reine ré-

gente devant un tribunal, elle écrivit la lettre suivante, signée d'elle, et contre-signée du secrétaire d'État, Servien :

LETTRE DE LA REINE MÈRE AUX CARDINAUX DE LA CONGRÉGATION DES SACRÉS RITES.

« Mes cousins, s'il est vray que les saincts soient les ornements de l'esglise et les protecteurs du royaume, vous ne devez pas vous estonner si je fais tant d'instances[1] auprès du saint siége pour la béatification d'une saincte religieuse qui pendant son vivant a esté l'honneur de ce royaume et qui en sera, comme j'espère, la protectrice après sa mort. Je ne me contente pas de vous solliciter pour elle par mes lettres, mais je me sens obligée de vous rendre compte des lumières particulières que i'ay de son mérite et de sa vertu. Ie l'ay souvent visitée pendant qu'elle vivoit parce que ie l'aimois et l'honorois. Ie peux dire aussy avec vérité qu'elle m'aimoit, qu'elle considéroit plus ma personne que ma condition, et qu'elle avoit pour moy des tendresses qu'une mère a pour sa fille, comme i'avois aussy pour elle les sentiments qu'une fille a pour sa mère. Les fréquentes et longues conversations que i'ay eues avec elle l'espace de plusieurs années m'ont donné le moyen de connoistre ses excellentes qualités, et ie pense pouvoir asseurer que ie ne me trompe point dans le jugement que ie fais de sa vertu. Elle avoit beaucoup de prudence et de douceur, et il estoit bien malaisé de ne se pas rendre à une personne qui avoit tant de lumières et d'agréments. Mais parce que ie sçay bien que ce n'est pas ce que l'on considère davantage dans les saincts, ie m'arresteray particulièrement à vous faire remarquer sa piété, son zèle pour la gloire de Dieu et pour le salut des ames, son respect envers l'esglise et le saint siége, et la charité qu'elle a eue pour ma personne.

1. Comme la Reine le dit ici, elle s'était déjà fort occupée de cette affaire, et plusieurs fois elle avait écrit ou fait écrire au pape, ainsi que nous l'apprend le billet suivant autographe de la princesse de Condé :

« A LA REVERENDE LA REVERENDE MERE MARIE MADELEINE DE JESUS CARMELITE. »

(D'une main très-ancienne : 22 mars 1641.)

« Ma chère Mere, la peur que j'ay de ne vous point voir demain m'oblige a vous faire savoir que la Reine a parlé a M. Du Noiset aussi bien que vous le pouvés souaitter. Je ne m'y suis point trouvée, carje n'ai pas été ce matin chez la Reine, mais bien apres diné parce que l'on ne la peu trouver plustost. La Reine m'a dit que je vous fisse savoir qu'elle luy a parlé, et m'a dit ce qu'elle lui avoit dit, qui est le mieux du monde, et aussi la reponse de l'autre qui a dit à la Reine qu'il ne doutoit pas que le Pape ne luy accordat l'information qu'elle desire, qu'il en parlera au Pape de la part de la Reine, et qu'il ne doute pas que le Pape ne l'accorde. Je crois qu'il sera à propos que vous n'oubliés pas a l'en remercier, comme vous fites des reliques. J'espere vous voir demain au soir ou mercredi au plus tard. Je vous donne le bon soir et me recommande à vos prieres. CC. »

(Ces deux C enlacés signifient Charlotte ou peut-être aussi Charlotte de Condé).

Sa piété vers Dieu paroissoit en toutes ses paroles. Il estoit le seul subiect de tous ses entretiens ; et comme la bouche parle de l'abondance du cœur, elle m'entretenoit touiours de celuy qui estoit l'unique object de son amour. Elle en parloit avec beaucoup de grâce et faisoit une merveilleuse impression dans l'ame de tous ceux qui l'écoutoient. Pour moy, ie vous advoue que i'en estois fort touchée, et que ie ne pouvois l'entendre que ie ne fusse saisie de ce respect qu'on a pour les choses sainctes. L'amour qu'elle portoit à Dieu faisoit naistre la douleur qu'elle souffroit quand il estoit offensé. Elle avoit une horreur estrange des impiétés et des blasphèmes, et elle m'exhortoit à employer tout mon pouvoir à les bannir de ce royaume. Elle portoit un extrême respect à la parole de Dieu et vouloit qu'on l'escoutat avec beaucoup de vénération ; et parce qu'on la méprise quelquefois quand elle n'est pas annoncée avec tant de grâce, elle me disoit qu'il falloit honorer Jésus-Christ en la personne de ses ministres, respecter sa parole dans leur bouche, et tenir pour assuré que les moindres d'entre eux en disoient touiours bien plus que nous n'en faisions. Mais si elle avoit tant de révérence pour la parole des prédicateurs, elle en avoit beaucoup davantage pour celle des souverains pontifes. Tout ce qui venoit de leur part luy estoit en singulière vénération, et ie me souviens que quand ils ouvroient le Jubilé à Rome, elle m'exhortoit à le demander pour la France et ne pas négliger une grâce pour laquelle l'esglise communique ses trésors à ses enfants et fournit aux pécheurs des remèdes pour tous leurs maux. De ce mesme principe procédoit le zèle qu'elle avoit du salut des âmes. La conversion des pécheurs faisoit le plus grand de ses soins, et comme vraye fille de J.-Christ elle accompagnoit de ses prières les prédicateurs qui travailloient à les convertir. Elle me parloit aussy souvent des peuples nouvellement revenus à la foy, m'entretenant des progrès qui se faisoient dans le Canada pour lequel elle avoit une charité particulière, conviant les personnes qui la voyoient de contribuer à ce bon œuvre de tout leur pouvoir. Comme elle souhaitoit la conversion des infidèles, elle souhaitoit aussi celle des chrestiens et se servoit de tous les advantages que Dieu lui avoit donnés pour les réduire à leurs debvoirs. Elle blasmoit les divertissements dangereux avec une force d'esprit qui en donnoit de l'horreur, et elle faisoit voir si clairement le péril qui les accompagne qu'elle obligeoit ceux qui l'escoutoient à s'en esloigner. Je luy ay cette obligation avec plusieurs autres qu'elle m'a donné de l'aversion pour les romans, en me faisant remarquer combien la lecture en est puérile et dommageable, combien elle dérobe de temps, et de quelles mauvaises impressions elle remplit l'esprit de tous ceux qui s'y occupent. Si elle avoit soin du salut de son prochain elle en avoit aussy de sa réputation ; elle ne pouvoit souffrir la médisance, et comme elle est très-opposée à la charité, elle en avoit une extrême aversion, et me recommandoit souvent d'user de mon auctorité pour l'esloigner de ma cour.

Ie concluray cette lettre par les principales choses qu'elle m'a dites pour mon instruction particulière, et que Dieu m'a fait la grâce de ne point oublier. Elle m'exhortoit à donner ma première pensée à Dieu quand ie m'esveille, à faire en sorte que les bonnes résolutions que ie prenois devant luy fussent suivies de bons effets, à m'employer dans toutes les œuvres de piété qui seroient en mon pouvoir. Elle me convioit aussy à faire tous les soirs l'examen de ma conscience, et de ne pas seulement demander pardon à Dieu de mes péchés, mais encore du mauvais employ du temps, me représentant avec beaucoup de force et de raison les obligations qu'ont les chrestiens d'en faire un bon usage. Elle m'a aussy souvent recommandé d'assister tous les jours aux vespres, et de me dérober des divertissements pour rendre ce petit hommage à Dieu; cet advis est si bien demeuré dans mon esprit que ie ne manque que le moins que ie puis à le suivre, et quand i'y obéis c'est presque tousiours en souvenir de celle qui me l'a donné, et avec une pensée que ma déférence luy donne quelque satisfaction. J'ay reçeu de sensibles consolations dans ses entretiens, et quoiqu'il y eust grande disproportion entre nos âges et nos conditions, ie ne laissois pas de trouver une grande douceur dans sa conversation. Elle exhortoit beaucoup à porter avec soumission les croix qu'il plaisoit à Dieu d'envoyer, à les recevoir avec humilité, les souffrir avec patience et les embrasser mesme avec joye. Elle pratiquoit courageusement les advis qu'elle donnoit aux autres; car quoiqu'elle fut très-infirme et qu'elle sentit de très-fascheuses douleurs, elle estoit néantmoins tousiours egale et tranquille, et l'on voyoit bien que celuy pour qui elle souffroit estoit sa consolation et sa force. Ces excellentes vertus luy ont acquis l'estime générale de toute la France, et ie vous puis asseurer que tous ceux qui l'ont connue l'ont veue comme une saincte. J'ay un extrême regret qu'ayant eu le bien de la voir pendant sa vie, ie n'aye pas eu celuy d'assister à sa mort, et qu'elle soit passée de ce monde en l'autre lorsque i'estois absente de Paris; et pour m'en consoler ie demanday avec grand soin quelque chose qui luy eut appartenu, et je reçeus avec grand respect une image qu'elle avoit longtemps gardée en son bréviaire. Je visite assez souvent son tombeau, et en particulier ie n'y manque jamais le jour qu'elle est décédée, et quelques affaires qui me surviennent ie m'en défais pour luy rendre ce petit debvoir. I'y ay mené plusieurs fois le Roy monsieur mon fils, dans la créance que i'ay qu'il pourra obtenir de Dieu beaucoup de grâces par son intercession. Ce qui me le persuade est le grand nombre des miracles qu'elle opère tous les jours en faveur de ceux qui implorent son assistance.

Quoique ie vous aye dit ce que ma mémoire m'a fourni, i'ay grande confusion d'en avoir dit si peu, et de vous avoir marqué des choses qui ne répondent ni à sa saincteté ni à l'estime que tout le monde en a conçeu: mais le tesmoignage public suppléera à mon défaut, et i'auray la satisfaction d'avoir au moins contribué de mon suffrage

pour avancer sa béatification. Ie la souhaite avec toute la France, et ie l'attends de la iustice du saint siége et de vostre piété, me promettant qu'on ne la peust pas refuser aux merveilles que Dieu opère par sa servante. Je vous coniure d'y contribuer en vostre particulier ce qui despendra de vous, principalement pour l'accélération de l'affaire. Cependant ie demeureray,

« Vostre bonne Cousine.

« ANNE. Paris le 23me febvrier 1655. — SERVIEN. »

Après la lettre de la reine Anne, nous donnerons ici tout entières les dépositions de la princesse de Condé et de madame de Longueville, bien qu'elles soient un peu longues et qu'elles se ressemblent; mais, nous l'avouons, nous avons transcrit avec un plaisir que d'autres partageront peut-être, ces pages d'une qualité de style indéfinissable, et où les deux princesses, en voulant faire connaître la mère Madeleine, se peignent elles-mêmes involontairement :

« Je soussignée, Marguerite Charlotte de Montmorency, veuve de très haut, très puissant et très excellent prince, Messire Henry de Bourbon, prince de Condé, premier prince du sang, premier pair de France, duc d'Enghien, de Chateauroux et de Montmorency, gouverneur et lieutenant pour le Roy en ses pays de Bourgogne, Bresse et Berry, atteste et certifie que j'ay cogneu fort particulierement la servante de Dieu, la Mère Magdelaine de St-Joseph, en son vivant religieuse carmelite et jadis prieure au grand couvent de l'Incarnation du faubourg Saint-Jacques lez Paris, et j'estime pour une des grandes graces que la divine majesté m'ayt faite la part que cette bonne Mère m'a donnée en son affection et en ses prières.

Je rends tesmoignage sur la verité que c'est la Mere Magdelaine qui m'a donné les premières pensées de l'eternité, car auparavant que de la cognoistre j'estois fort du monde et n'avois guère pensé de m'en retirer.

Elle m'a donné plusieurs bons avis pour mon ame; mais ie ne les puis declarer estant comme ma confession.

Elle me parloit fort librement sur les choses qu'elle croyoit m'estre necessaires, et ie l'ay vue faire le mesme à la Reyne avec des termes sy pleins de force qu'ils faisoient impression dans les esprits, en sorte qu'on ne la quittoit point qu'avec desir de mieux servir Dieu.

Elle s'insinuoit avec tant de grace dans les esprits que non seulement l'on ne pouvoit trouver mauvais ny avoir peine de ce qu'elle disoit, mais mesme on se sentoit contraint d'entrer dans son sentiment.

Elle avoit quelque chose qui portoit à la respecter, ce que j'ay mesme remarqué en la Reyne, lorsque Sa Majesté lui parloit, laquelle l'aymoit beaucoup.

Cette servante de Dieu estoit grandement ennemie de la lecture des romans; elle m'a souvent parlé de n'en point lire et à ma fille, la duchesse de Longueville, aussy.

Lorsqu'elle nous voyoit parler quelque fois devant le saint Sacrement, elle nous en reprenoit fortement, néanmoins dans sa douceur ordinaire. Elle ne souffroit non plus de nous voir parler durant les sermons, et lorsqu'elle entendoit quelques dames qui n'estimoient pas assez les predicateurs, disant qu'ils n'avoient pas bien presché ou chose semblable, elle les tancoit agréablement en sa manière et disoit : Holà! En voylà plus que vous n'en fairés; c'est la parole de Dieu.

Cette grande servante de Dieu m'a parlé diverses fois sur la vanité, et en particulier sur l'impossibilité qu'il y avoit d'accorder Dieu et le monde, et de bien faire l'oraison en prenant les plaisirs et les ayses de son corps.

Mais ce dont il me souvient qu'elle m'a le plus parlé, c'est de supporter patiemment les afflictions de la vie et de m'en servir pour gaigner le ciel et mespriser les choses de ce monde.

J'ay beaucoup reçeu de consolations de ses paroles en plusieurs subiects d'afflictions que j'ay eus.

Je n'ai jamais veu une religieuse plus compatissante qu'elle. Cela soulageoit fort. Je me souviens qu'à la mort de mon frère le duc de Montmorency, me voyant extrêmement touchée, elle me disoit : « Pleurés, madame, ne vous retenés pas, je pleureray avec vous, mais il faut que le cœur soit à Dieu. » Et elle pleuroit avec moy, ce qui allegeoit ma douleur.

Je n'ai jamais veu une personne plus douce qu'elle, ny qui eut une plus grande bonté. L'on ne s'ennuyoit point avec elle, car elle estoit d'une très agréable conversation, avoit le cœur gay, l'esprit excellent, l'humeur toujours égale et naturellement complaisante; mais elle ne l'estoit point aux choses où il y avoit tant soit peu d'offense de Dieu. Sy, comme l'on dit, la tranquillité d'esprit et la gayeté sont des marques qu'une ame jouit de la paix des enfants de Dieu, on peut asseurer qu'elle possedoit tousiours cette paix interieure par la tranquillité de son visage et la ioye qui y paroissoit, accompagnée de la modestie convenable à une religieuse.

Elle estoit fort benigne et charitable envers toutes sortes de personnes, et i'ay remarqué qu'elle aymoit sensiblement ceux qui lui portoient affection, estant d'un très bon naturel. Il s'est rencontré des occasions où elle a fait sçavoir qu'elle aymoit en tout temps ses amis sans esgard à ce qu'ils estoient disgraciés, et qu'elle mesme s'exposoit d'encourir la disgrace des grands. J'ai expérimenté cecy, lorsqu'après la mort de mon frère elle me reçeut durant quelques jours en son monastere avec une très grande charite, quoy qu'elle sçeut bien que i'estois

fort mal auprès du Roy [1]. Elle s'exposa aussy à encourir la disgrace de la reyne Marie de Medicis par la reception qu'elle fict d'une dame de ses amies qu'elle avoit chassée de la court.

Elle m'a employée en diverses affaires pour le bien de son ordre, cognoissant combien ie l'aymois, ce qui fait que ie puis rendre bon tesmoignage du zèle qu'elle avoit pour le maintenir en paix et dans la perfection où sainte Thérèse l'avoit mis. Ie sçay qu'elle a beaucoup travaillé pour cela, particulièrement pour ramener les esprits du monastère de Bourges qui s'estoient retirés de l'obéissance des superieurs que nostre saint Pere a donnés à cet ordre en France. J'y travaillois à sa priere et suivant les advis qu'elle me donnoit, feu Monsieur mon mary estant lors gouverneur du Berry. J'ai remarqué qu'elle ne disoit jamais rien de qui que ce fut contraire à la charité. Il est bien vray qu'en cette affaire du couvent de Bourges, elle me parla du tort qu'avoit la prieure d'avoir fait soulever les religieuses contre leurs superieurs, mais iamais elle ne me dit aucune chose des défauts particuliers de cette prieure sans nécessité; et mesme i'ai remarqué qu'elle en parloit avec compassion et charité pour elle, jusque là qu'elle me pria de porter parole à cette prieure que, sy elle vouloit retourner à son devoir et au monastère de l'Incarnation, les supérieurs la receuvroient et qu'elle seroit traitée comme une des plus vertueuses de la maison. Cette servante de Dieu me dit : « Ie suis la moindre de toutes les religieuses de l'Ordre, mais ie l'asseure de ce que ie vous dis de la part des superieurs. » Cette grande servante estoit si esloignée de vouloir mal aux personnes qui exerçoient sa patience, et qui disoient quelque chose d'elle mal à propos et contre la vérité, que ie l'ay veue se resjouir de plusieurs choses qu'on lui avoit raportées qui avoient été dites contr'elle.

Elle avoit l'esprit naturel fort bon et iudicieux qui ne s'empêchoit de rien et traitoit les affaires avec grande paix sans s'en inquiéter.

Son humilité nous a caché les choses extraordinaires que Dieu faisoit en elle durant sa vie; mais quoy qu'elle essayat de paroistre toute commune en sa conversation, sa grace ne laissoit pas de se faire ressentir par divers bons effets.

J'ay remarqué qu'encore qu'elle parlat librement aux personnes de grande condition, neanmoins elle ne manquoit pas au respect qu'elle leur devoit, et sembloit qu'elle eust esté nourrie toute sa vie à la court, tant elle estoit civile.

Les Reynes l'aimoient et l'estimoient beaucoup. Je les ay vues souvent aller aux monastères dont elle estoit prieure pour la voir, et que leurs Majestés l'entretenoient plusieurs heures de suite en particulier.

Cette servante de Dieu prenoit soing de se conserver la bienveillance de leurs Majestés pour avoir plus de moyen de les faire rendre hommage à Dieu et à la vertu, et non pour un intérêt particulier, dont elle estoit très separée.

1. Elle se conduisit de même à l'égard du garde des sceaux Michel de Marillac. Voyez plus haut, chap. Ier, page 110.

Elle estoit très affectionnée à prier pour la paix de l'Église et du royaume, ce que i'ai particulièrement remarqué au temps de la guerre que le feu roy Louis XIII a eu contre les hérétiques rebelles et surtout au siége de la Rochelle. Elle estoit lors sy occupée à prier pour le bon succès des armées du Roy et à en demander des nouvelles, qu'elle ne pouvoit quasy s'occuper aux affaires particulières qu'on la prioit de recommander à Dieu. Quand elle sçeut la prise de la Rochelle, elle en parut dans une grande ioye et en rendit beaucoup de graces à Dieu, me conviant à faire de mesme.

Je sçay qu'elle avoit une affection particulière pour feu Monsieur mon mary, à cause qu'il aimoit l'Église, qu'elle prioit beaucoup Dieu pour luy, et qu'elle avoit prédit de luy qu'il seroit utile à l'Église, ce qui a esté en effect en ce qu'il a soutenu ses interets en plusieurs rencontres, et en mourant, lorsqu'il donna sa benédiction à ses deux fils, il les pria de se montrer vrais enfants de l'Église et d'en défendre les intérêts.

Son zèle pour la conversion des ames infidèles estoit très grand. Elle a procuré beaucoup de secours aux reverends Peres de la Compagnie de Jésus qui travailloient à la Nouvelle France pour ce subiect; et ie me souviens qu'elle m'a quelque fois demandé quelque chose pour leur envoyer, et que peu devant sa mort elle fit baptiser dans l'église du monastère de l'Incarnation trois personnes de ces pays, d'où je fus marraine d'une, et ma fille la duchesse de Longueville d'une autre.

Elle faisoit beaucoup faire de prières dans les besoins publics de l'Église ou du royaume, et aussy lorsque quelqu'un des amis de son Ordre estoit en peine, ou seulement des personnes qui touchoient ses amis. Je l'ay veue faire faire quantité de prières pour plusieurs, entr'autres pour des personnes de condition condamnées à mourir pour divers subjects, et ie ne doubte pas que ses saintes prières en particulier n'ayent beaucoup servi à les disposer à faire bon usage de leur affliction.

Je l'ay beaucoup veue les dernières années de sa vie, durant lesquelles elle estoit accablée de maux; mais elle ne laissoit d'estre gaye, ne se plaignoit point, ne paroissoit pas mesme estre incommodée comme elle l'estoit en effect.

Il est aisé à juger qu'elle estoit bien pénitente, parce qu'elle a etabli dans le monastère de l'Incarnation une grande ferveur à la pénitence qui s'y voit encore à présent aussi en vigueur que pendant sa vie, dont ie puis rendre tesmoignage y entrant souvent et en voyant plusieurs particularités. Pour ce qui est de la régularité, ie rends aussy tesmoignage qu'elle y est gardée exactement et qu'il est aisé en voyant l'estat du monastère de l'Incarnation de cognoistre qu'il a esté sous une sainte conduite.

Elle a esté sy exacte dans les observances de son ordre que, pour ce que sainte Thérèse defend dans ses constitutions de recevoir des professes d'un autre ordre dans celuy de Notre-Dame du mont Carmel

selon sa réforme, ie scay qu'elle a refusé l'entrée à plusieurs abbesses dans son monastère, dont l'une estoit de la maison de la Trimouille parente de feu Monsieur mon mary. Ie rends encore tesmoignage que pour esviter les divertissements que les religieuses eussent peu avoir par l'entrée fréquente des princesses et dames de condition qui avoient permission de notre saint Pere, elle a refusé d'ouvrir la porte à plusieurs qui lui offroient quelques-unes du bien et de la faveur; et depuis sa mort les religieuses à son exemple n'ont pas voulu non plus permettre l'entrée à d'autres de très-grande qualité [1].

Ie scay que la servante de Dieu a reçeu beaucoup de filles sans dot, encore que son monastère fut fort incommodé, mais elle regardoit plus à la vocation des ames qu'à l'intérêt temporel du monastere.

Sy i'avois présent à l'esprit tout ce que i'ay cogneu des vertus de cette sainte religieuse et des graces extraordinaires qu'elle a reçues de Dieu, ie pourrois rendre un plus ample tesmoignage de sa sainteté, et ie souhaite beaucoup que ce peu suffise pour satisfaire à ce que ie dois à son mérite et à son affection vers moy, et pour faire cognoistre que ie l'estime beaucoup au dela de ce que i'en dis. C'est un des grands deplaisirs que i'aye eu en ma vie que de n'avoir pas eu pouvoir d'entrer dans le monastère les derniers jours de la maladie de cette grande servante de Dieu. Ie n'avois lors permission que d'y entrer trois fois le mois; et lorsqu'elle tomba malade j'estois entrée ces trois fois, de sorte que ie ne peus la voir pendant ce temps qu'une fois, qu'ayant sceu que i'estois venue au dehors du monastère pour apprendre moy-mesme de ses nouvelles, la pauvre Mère quoy que mourante se fit porter au parloir pour me parler et me remercier de mes soins, m'assurant qu'elle prieroit Dieu pour moy et pour les miens, sy Dieu luy faisoit misericorde.

Les religieuses m'ont raporté plusieurs circonstances de son bienheureux trépas qui donnent devotion et font bien voir que la bonne vie est suivie d'une bonne mort.

Le lendemain de sa mort, qui estoit le premier jour d'un autre mois, ie ne perdis point temps d'user de ma permission d'entrer dans le monastère, et m'y en allay dès le matin pour voir le corps de cette servante de Dieu que i'aimois comme ma mere, et pour assister à son enterrement. Ie rends tesmoignage qu'encore que i'eusse peur de voir des corps morts, ie n'en eus point de celuy-là, et si ie me trouvay un espace de temps quasy seule auprès, et mesme ie prenois plaisir à regarder son visage, en telle sorte que je n'eusse point voulu partir de là. Elle estoit blanche et un peu rouge, et incomparablement plus belle qu'elle n'estoit en vie.

Une dame qui est à moy et qui n'entra pas au monastère ce mesme iour, s'étant résolue de ne point approcher de la grille du chœur, où le corps estoit exposé aux yeux du peuple qui estoit dans l'eglise, par une

1. Voyez plus haut, p. 95.

grande apprehension qu'elle avait des morts, voyant que chacun se pressoit pour aller voir le corps de cette servante de Dieu, elle s'efforça d'y aller aussy et asseura qu'elle trouva ce visage si beau et attirant qu'elle ne cessa de le regarder, jusqu'à ce qu'on porta le corps en terre, sans en avoir aucune peur.

Il y eut quantité de personnes qui prièrent qu'on fît toucher leur chapelet à ce corps, le regardant comme celuy d'une sainte; et en effet on en passa quantité par la grille que quelques dames, qui estoient entrées avec moy dans le monastère et avec quelqu'autre princesse, recevoient, ce qui est une marque que l'on recognoissoit en cette servante de Dieu quelque chose d'extraordinaire.

Nous assistâmes toutes à son enterrement qui fut fait par Mgr l'évesque de Lisieux, par l'estime qu'il avoit d'elle durant sa vie. Cette cérémonie ne se peut passer sans renouveler ma douleur de la mort de cette bonne mere, encore que je ne doutasse point qu'elle ne fust bien heureuse et qu'elle ne conservât tousiours beaucoup de charité pour moy.

Je rends tesmoignage que le jour de la Pentecôte environ six semaines après la mort de cette servante de Dieu, estant allée au monastère pour faire mes devotions, ie feus à la chambre où elle estoit décédée la prier de me continuer au ciel la charité qu'elle avait eu pour mon ame sur la terre. Estant sortie de la chambre et parlant à la mere prieure et autres religieuses en un lieu tout contre, ie feus en un instant surprise d'une grande odeur, dont ie feus tout emuë, et mesme les larmes m'en vinrent aux yeux, et ie devins fort rouge, de sorte que les religieuses s'apercevant de cette émotion ie leur dis que ie sentois nostre mère Magdelaine; car ie creus que c'estoit elle, ayant ouy dire que Dieu manifestoit sa sainteté par semblables odeurs. Je m'en allay rendre graces à Dieu devant le très Saint-Sacrement de ce qu'elle m'avoit voulu faire ainsi cognoistre qu'elle se souvenoit de moy, et ie demeuray dans un sentiment de respect très grand vers cette servante de Dieu et créance de sa gloire.

En l'année 1640, au mois de décembre, comme i'estois sur son tombeau la remerciant de quelques assistances que i'avois reçues de Dieu par son intercession, ie sentis une très bonne odeur que ie ne scay à quoi comparer, mais i'asseure qu'elle estoit excellente, et qu'encore que ie sois subiecte à me trouver mal des senteurs, celles-cy ne font pas cet effect, elles eslevent à Dieu et donnent joye et se font sentir à une personne seule, quoy qu'en compagnie de plusieurs, ce qui m'arriva encore cette fois que ie dis; car les religieuses qui estoient avec moy n'y eurent aucune part.

J'ay souvent ressenty son assistance depuis sa mort en divers besoins dans lesquels i'ay eu recours à son intercession.

J'ay eu cognoissance de plusieurs grands miracles que Dieu a opérés par l'intercession de cette sienne servante, et mesme i'ay veu quelques-uns de mes domestiques estre guéris merveilleusement par le recours

qu'ils ont eu en elle. Mon contrôleur, nommé Fermelys, ayant porté neuf mois un grand mal de costé avec jaunisse et fièvre lente dont on croyoit qu'il mourroit, en fust guery par une neufvaine qu'il fit à la mère Magdelaine de St-Joseph, prenant de l'eau où avoit trempé du linge teint de son sang. La nourrice de ma fille, la duchesse de Longueville, fust guerie[1] à l'instant d'un furieux mal de teste par l'attouchement du coffre où est le cœur de la venerable mere, lequel mal de

1. Voici un billet autographe de la princesse qui se rapporte à ce qu'elle dit ici. Ce billet n'est pas daté, mais près de la suscription une main ancienne a mis : « Madame la Princesse, novembre 1645, sur la guérison d'un mal de teste par l'attouchement du cœur de notre bienheureuse. Elle y fait voir sa dévotion et sa confiance vers elle. »

« A NOTRE REVERENDE MERE PRIEURE DES CARMELITES DU GRAND COUVENT.

« Ma chere mere, j'ay tousjours recours a vous dans mes besoins. Je vous conjure de me donner la communion de demain pour recommander à Dieu les afaires de mon fils. Je crois que l'on en doit parler demain. Demandés à Dieu que tout soit pour sa gloire et pour la paix et l'union. Je croyois aler demain diner chez vous, mais je ny pourai aler que l'apres dinée. Je vous prie de trouver bon que je face entrer demain la nourisse de ma fille qui n'a point eu de mal de teste depuis que vous luy fites toucher le cœur de nostre bienheureuse mere. Elle se trouve si soulagée de tous ses maux qu'elle ne doubte pas que si elle baise encore ce bienheureux cœur, elle ne soit guérie. Nous prendrons cette fois sur l'autre mois. Mandez-moy, si vous le trouvez bon. La confiance que cette pauvre femme a aux prieres de N. bienheureuse mere me fait esperer qu'elle obtiendra de Dieu sa guérison. Et moi j'espere aussi qu'elle assistera mon fils de ses prieres pour sa conversion et pour ses afaires. Pries l'en, je vous prie, ma bonne mere. Je vous donne le bonjour. ɔC.

Ce vendredi au soir. »

Nous ajouterons les deux pièces suivantes, que relève l'importance du personnage qui en est le sujet :

Note de la main de la mère Agnès :

« Au mois de septembre de l'année 1645, Madame la princesse de Condé estant extremement en peine de Monseigneur le Duc d'Enghien, son fils, qui estoit fort malade à Philisbourg en Allemagne, en suitte de la bataille de Nortlingue ; elle eut recours à notre B. H. mere pour luy ; et je me souviens qu'ayant appris qu'il estoit hors de peril de cette maladie, comme elle s'en alloit de ce monastere, je la vis rebrousser chemin pour aller sur le tombeau de nostre B. H. mere, sans qu'on lui parlast d'elle, disant : Allons sur le tombeau de nostre B. H. mere la remercier de l'assistance qu'elle nous a donnée. Et quand elle y fust, elle dit tout haut avec grande devotion : Ma bonne mere, je vous remercie de l'assistance que vous nous avés donnée. Ensuitte elle fit celebrer 59 messes dans nostre eglise pour action de graces en l'honneur des 59 années de la vie de nostre B. H. mere, et donna cent francs pour faire faire un tableau voué où la sainte Vierge fust représentée et nostre B. H. mere luy offrant le duc d'Enghien. »

Extrait de la déposition d'une religieuse du couvent de la rue Saint-Jacques, sur une apparition de la mère Madeleine, quand le duc d'Enghien, fils de la princesse de Condé, était malade à Philipsbourg, en Allemagne, après la bataille de Nortlingue, en 1645 :

« Une personne de grande qualité estant extremement malade à l'armée qu'il commandoit à plus de cent lieues d'icy, la nouvelle en ariva qui donna beaucoup d'allarme à ses pro-

teste la travailloit depuis très-longtemps sy violemment qu'elle crioit quasy iour et nuit sans qu'aucun remède luy donnat nul soulagement. Il y en a encore quelques-uns que ie serois trop longue à rapporter, et dont eux-mesmes pourront deposer.

Et pour tesmoignage de la vérité de tout ce que j'ay dit cy-dessus, l'ay signé de ma propre main, et à icelui faict apposer nos armes, en présence des deux notaires apostoliques et ecclésiastiques de Paris, en nostre hostel à Paris, ce 10 du mois d'avril de l'an de grace 1647. »

DÉPOSITION AUTOGRAPHE DE MADAME DE LONGUEVILLE [1].

« Je Anne Geneviefve de Bourbon, princesse du sang de France, femme de très haut et très puissant prince, Henry d'Orléans, duc de Longueville et d'Estouteville, prince souverain de Neufchâteau et Valengin en Suisse, comte de Dunois et lieutenant general pour le Roy en Normandie, aagée d'environ vingt sept ans, certifie que dès mon enfance jusques a l'année mil six cent trente sept, j'ay très souvent eu la

ches; et après avoir reçeu ladite nouvelle, l'on fut environ huit jours sans qu'il arivast nul courrier de ce lieu-là, de sorte que plusieurs le croyoient mort ou pour le moins hors d'esperance de guerison. Pendant ce temps, je priois avec nos sœurs dans une très-grande affection à ce qu'il plust à Dieu rendre la santé à cette personne, et je m'adressois en particulier à nostre B. H. mere, laquelle, trois jours avant la reception de la nouvelle qui apprit qu'il estoit hors de péril, m'apparut dans nostre habit de carmelite proche de son tombeau où j'estois lors, et me dit : Vous estes bien en peine icy d'une chose qui vous a esté donnée; la vie luy a esté rendue par les prieres, car il devoit mourir; rendez en actions de grâces à Dieu et aussy à la sainte Vierge. Elle ne me nomma point celuy de qui elle me parloit; mais je ne laissay pas de l'entendre très bien, car ses paroles respondoient à ma pensée. Je demeuray dès lors sy certayne de cette guerison que je ne pouvois plus en estre en nulle peine, et m'estonnois en quelque sorte de voir que les autres y estoient encore, tant j'avois une grande certitude en moy-mesme que la chose estoit comme elle m'avoit esté montrée. Je dis à la mere sous prieure cette apparition de nostre B. H. mere, et ce qu'elle m'avoit apris, me sentant pressée interieurement de le declarer avant qu'il fust venu de courrier qui apportât la nouvelle de la meilleure santé de cette personne, afin que la verite de son assistance fust plus vérifiée. »

« Je, sœur Marguerite de Jesus (Mlle d'Anglure, plus haut, p. 353), ay copié cecy sur l'original, et la religieuse nommée sœur Mag. de Saint-Joseph (probablement Mlle de Rivière, plus haut, p. 348), qui a eu cette apparition, me l'a dit en confiance de vive voix et presté sa deposition pour en faire cet extrait. Ce 1er décembre 1645. »

1. C'est vraisemblablement à cette déposition que se rapporte ce billet de Mlle de Longueville, depuis la duchesse de Nemours, adressé à Mlle d'Épernon :

« Mademoiselle, j'ai dit à madame ma mère (sa belle-mère Mme de Longueville) ce que vous m'aviez commandé. Elle m'ordonne de vous envoier la copie de ce qu'elle a remarqué en la bienheureuse mère pour voir si vous le trouvés bien. Faites moy l'honneur de me le mander, et le jour que vous soueterés que le procureur vienne, Madame l'attendra avec bien de l'impatience, puisque c'est pour servir Dieu et vous plaire. Pour moy, ma très chère cousine, je n'oré jamais plus de joye que de meriter l'honneur de vos bonnes graces, puisque je suis plus véritablement que personne du monde, Mademoiselle,

Vostre très bumble cousine et servante,

MARIE D'ORLÉANS. »

benédiction de voir la vénérable mère Magdelene de St. Joseph au monastère de l'Incarnation à Paris, le premier de l'ordre de Notre Dame du mont Carmel en France selon la réforme de Sainte Therèse, duquel elle a esté prieure plusieurs années.

Je say qu'elle estoit fort régulière dans les observances de la religion, tant parce que je lui ay veu pratiquer que par le bon réglement que j'ay toujours reconnu et que je reconnois encore dans le monastère de l'Incarnation de Paris qu'elle a gouverné en calité de prieure par diverses fois; et je puis rendre temoignage, par la particulière connoissance que j'ay de ce monastère où j'entre plus qu'en pas un autre, qu'elle y a établi une grande perfection, et que c'est la maison religieuse la plus exacte et regulière que je cognoisse.

J'ai vu en particulier le zelle de cette servante de Dieu pour la régularité par le refus qu'elle fit de recevoir madame l'abbesse du Lis, qui l'est a present de Jouarre, en l'ordre des Carmélites, à cause que Sainte Thérèse deffend dans les constitutions d'y recevoir des professes de quelque autre ordre.

Je say aussy quelle empêcha des dames de consideration d'user de la permission qu'elles avoient de Nre Saint Pere le Pape pour entrer quelquesfois dans le monastère de l'Incarnation, pour esviter que les entrees si frequentes de personnes séculières ne fissent quelque tort aux religieuses qui font sy particulière profession de solitude et d'imiter les anciens pères hermites du mont Carmel dont elles sont descendues.

Je lui ay souvent ouy parler de la condition religieuse avec grande estime, et la mettre au dessus des plus grandes de la terre. Elle estimoit fort la penitence, et y affectionnoit les personnes du monde. Elle m'en a parlé diverses fois et d'estre soigneuse de mortifier mon esprit et mes sens en leur retranchant les plaisirs superflus.

Elle m'a aussy grand nombre de fois exortée a ne point lire de romans, à quoy elle me voyoit affectionnée, que je ne puis dire combien elle m'en a parlé, me montrant que cette lecture estoit fort préjudisiable à l'ame, et mesme indigne d'une personne de ma condition, et enfin elle me les fit quiter[1].

Elle me portoit beaucoup à fuir la vanité, non pas à ne me treuver aux lieux ou elle savoit bien que je ne pouvois esviter d'aler, mais elle me disoit qu'au milieu des divertissements du monde je devois estre soigneuse de m'eslever à Dieu et de lui demander qu'il me preservât de prendre part à la vanité qui y regne.

Elle n'aymoit point qu'on dit qu'un sermon n'estoit pas beau, et disoit qu'il y en avait toujours assez pour profiter sy on estoit bien disposé.

1. On retrouve ce détail dans presque toutes les dépositions; il prouve à quel point le goût des romans était alors répandu dans la haute société. Quand Mme de Longueville dit qu'elle renonça aux romans, entendez pendant la vie de la mère de St-Joseph et jusqu'au bal qui rendit au monde Mlle de Bourbon.

Elle parloit à la Reyne et aux princesses avec une certaine majesté et authorité, qu'il sembloit qu'elle eut droit de les enseigner et reprendre, comme elle le faisoit très à propos dans les occasions. C'estoit toujours neanmoins avec un grand respect, et d'une majesté si pleine de grace qu'on ne pouvoit treuver mauvais ce qu'elle disoit. Elle se faisoit extremement aymer de ceux avec qui elle conversoit; on sentoit une inclination vers elle toutte particulière, et une si grande confiance en elle qu'on luy disoit toutes choses avec une entière ouverture de cœur. Elle entroit dans les sentiments des autres, leur ouvrant son cœur plein d'une véritable charité, et par cela donnoit grande ouverture vers elle.

Pour moy, je lui eusse découvert mes plus secretes pensées, et l'ay très souvent fait selon mes besoings, sur quoy elle m'a donné de très saints conseils et beaucoup d'assistance. Je ne me lassois point de l'entendre parler, n'y d'estre avec elle; car ie l'aymois comme ma propre mère, et l'estimois une sainte par la connoissance particulière que j'avois de sa grande charité vers moy[1] et de ses grandes vertus. Souvent ie me suis trouvée bien heureuse qu'elle m'eut donné sa bénédiction.

Elle avoit une douceur, une gayeté, une égalité et une patience admirables dans ses continuelles infirmités, et cela paroissoit tant en elle qu'il n'y a personne qui l'ait cognue qui n'en puisse rendre le mesme tesmoignage.

Je me souviens de l'avoir veue agir sans s'emouvoir dans une affaire très importante pour son ordre[2] où elle eut beaucoup de subiect d'exercer sa patience envers quelques personnes; et pendant tout ce temps ie ne lui ay jamais ouy dire une parole contre ceux qui la persécutaient, ny tesmoigner aucune aigreur vers eux; elle les excusoit tousiours et en parloit avec compassion, grande douceur et charité, amoindrissant leur faute autant qu'elle pouvoit.

J'ay aussy remarqué lorsqu'on parloit en sa presence au desavantage de quelqu'un, qui que ce fût, sy il arrivoit qu'elle ne le pût excuser, elle en temoignoit compassion et rejetoit la faute sur la fragilité de la nature et non sur la malice de la personne, et elle imprimoit cette disposition d'excuse dans ceux qui l'entendoient, les portant non seulement par ses exhortations, mais comme par une participation de sa grâce, à estre dans cette veritable charité.

J'ay ouy dire qu'elle faisoit plusieurs charités aux pauvres, et ie suis témoin qu'elle eut soing, pour le temporel et le spirituel, de deux petites Canadiennes et d'une femme hiroquoise que les Pères Jésuites avoient fait venir à Paris; elle les fit baptiser et me porta à estre la marraine de la femme hiroquoise.

1. *Vers* pour *envers*, locution ici habituelle, qui se trouve souvent dans les meilleurs écrivains du règne de Louis XIII et de la Régence, et qui va diminuant sous Louis XIV.

2. L'affaire de la révolte de Bourges, dont parle plus en détail la princesse de Condé

J'ay expérimenté en moy mesme, et j'ay veu en beaucoup d'autres, qu'elle avoit un grand desir de servir les ames dans leurs besoings et les aider à suivre les voyes du salut.

J'ay connu qu'elle pénétroit les secrets de Dieu sur les ames, et je me souviens en particulier d'une personne de ma connoissance qui avoit de très grands desirs de se retirer du monde; elle en communiqua diverses fois avec cette servante de Dieu, sans qu'elle approuva ou désapprouva ses desirs; mais elle l'exhortoit seulement à s'exercer dans la vertu et perfection qui se peut pratiquer en toute condition, parce qu'elle voyoit par une lumière surnaturelle qui ne pouvoit venir que de Dieu que les desirs de cette dame n'auroient pas leur effet, dont pourtant elle ne luy disoit rien. Cette personne remarquoit bien que la servante de Dieu avoit une inclination et un desir ardent qu'elle fut religieuse, mais elle luy voyoit réprimer par une lumière qui ne pouvoit estre humaine, et agir non pas conformément à ce désir, mais selon que la prudence divine lui dictoit; ce que je sçay avec une entiere certitude, cette personne se confiant en moy comme en elle mesme. Elle s'est depuis engagée dans le monde [1], et se souvient tousiours du sage procédé de cette grande servante de Dieu.

J'ay tousiours ouy parler d'elle comme d'un des plus grands esprits qu'il y eut. Tous ceux qui la connoissoient ne doutoient point de cela, et pour mon particulier tout ce que i'ay veu de sa conduite m'a fait faire le mesme jugement.

Elle avoit une grande déférence au sens d'autruy et estoit extrêmement humble. Je l'ay vue baiser les pieds des religieuses par humilité; et depuis qu'elle fust hors de charge, je l'ay veue souvent rendre de grands respects à la mère prieure et à la mère souspriеure qui estoient ses filles, les ayant reçeues et elevées dans la religion.

J'ay remarqué qu'elle avoit une grande devotion au St. Sacrement, qu'elle estoit le plus qu'elle pouvait en sa présence, et pour cela ie l'ay veue quitter plusieurs fois Madame ma mère et d'autres princesses qui estoient entrées dans le monastère et qui aimoient fort de l'entretenir. Elle m'a parlé souvent sur le saint sacrifice de la messe et des dispositions que nous devons avoir pour y assister. J'ay connu par ses actions et par ses paroles qu'elle avoit un grand amour de Dieu. Elle portoit les ames à avoir touiours nostre Seigneur Jésus Christ présent, et à le prendre pour règle de toute leur conduite et actions.

Elle m'a quelque fois parlé en particulier d'honorer le cœur de nostre Seigneur Jésus-Christ, de lui demander qu'il sanctifiat tous les mouvements du mien par ceux du sien très saint et divin; et j'ay connu, par tout ce qu'elle m'en a dit, qu'elle avoit une dévotion et très particulière application à ce très sacré cœur du fils de Dieu.

1. Quelle est cette personne si liée avec Mlle de Bourbon, qui voulut aussi se faire carmélite? Ne serait-ce pas elle-même dont elle parlerait ici?

Pour ce qui est de la dévotion à la très sainte Vierge, c'est une des choses dont elle m'a plus parlé, et n'est pas croyable les soins qu'elle a pris de m'y affectionner, tant à recourir souvent à elle qu'à pratiquer diverses choses, faire des dévotions particulières en son honneur, et enfin l'honorer par toute sorte de voyes, ce qui m'a fait connoitre qu'elle y avoit une rare dévotion.

Je l'ay veue porter un très grand respect au saint bois de la croix de nostre Seigneur Jésus Christ. Je l'ay veue aussy fort dévote aux Saints dont elle honoroit beaucoup les images et les reliques; et à son exemple les religieuses du monastère de l'Incarnation leur rendent de grands honneurs, et sont fort desireuses d'en avoir quantité qu'elles tiennent avec grande révérence. Elle m'a souvent exhortée à la devotion envers St Joseph.

Sa piété paroissoit en toutes choses, particulièrement à faire embellir l'eglise et l'autel où repose le très Saint Sacrement, qu'elle faisoit orner le mieux qui luy estoit possible.

Je me souviens qu'elle reprenoit des dames quand elle les voyoit parler devant le Saint Sacrement.

Lorsque cette servante de Dieu tomba malade de sa dernière maladie et que je la sçeus à l'extrémité, je fis plusieurs prières et des vœux pour demander à Dieu qu'il ne la retirât pas si tost de ce monde où elle estoit sy utile pour la gloire et le bien de son ordre, et pour mon particulier il me sembloit qu'en la perdant je faisois une perte irréparable. Madame ma mère et moy eusmes beaucoup de desplaisir de ne pouvoir entrer au monastère pour la voir, parce que nous y etions entrées ce mois là les trois fois qui nous estoient lors permises. Cette servante de Dieu prist la peine de venir au parloir deux ou trois jours avant sa mort pour voir Madame ma mère et moy, et nous tesmoigna à toutes deux une grande affection.

Quand j'appris la nouvelle de sa mort, je fus extrêmement touchée et autant que sy c'eut eté ma propre mère; je la pleuray beaucoup, et Madame ma mère aussi, par l'estime que je faisois de sa sainteté. Je desirois d'avoir quelque chose qui lui eut appartenu, et la mere prieure me donna un de ses petits reliquaires que j'ay tousiours gardé depuis.

Le lendemain de sa mort, comme c'estoit un autre mois, j'entray au couvent pour assister à son enterrement. J'y vis venir beaucoup de monde pour la voir, et qui paroissoit venir non tant par curiosité que par dévotion; ils passoient leurs chapelets par la grille pour les faire toucher à son corps, et demandoient par dévotion des fleurs qui estoient près elle. Son visage estoit sy beau, sy doux, et sy eslevant à Dieu que je ne pouvois me lasser de la regarder, et je me sentois si fort attirée auprès de ce saint corps que je ne l'eusse point quitté sy Madame ma mère, qui craignoit que je ne me fisse mal parce que je pleurois fort, ne m'en eut fait sortir.

J'ay remarqué qu'encore que les religieuses fussent extrêmement

touchées et affligées de cette perte, elles la portèrent dans une constance sy grande que j'en fus estonnée.

Quelque temps après sa mort, comme je parlois d'elle avec deux demoiselles en une chapelle de chez Mme de Brienne, il y en eut une qui dit qu'elle avoit une feuille de tulipe, qu'elle avoit prise sur son corps le jour de son enterrement, qu'elle avoit senty plusieurs fois exhaler une très-bonne odeur. Je luy demanday pour voir sy je la sentirois; d'abord je ne sentis rien, ni ces deux demoiselles non plus; mais dans le desir que j'avais de participer à ces odeurs, nous dîmes l'antienne des vierges en son honneur, et au mesme instant une de ces demoiselles et moi sentîmes cette feuille avoir une excellente odeur que je ne scaurois comparer à aucun parfum de la terre, et celle qui nous l'avoit donnée et qui l'avoit sentie plusieurs fois ne sentit rien pour lors. Cette odeur eslevoit à Dieu et nous donna une grande joye.

Une autre fois estant dans le couvent des Carmélites, je sentis l'odeur de cette servante de Dieu par deux diverses fois, et Madame ma mère un autre jour estant assise proche de la chambre où elle estoit décédée, elle se retourna et dit qu'elle sentoit fort bon, nous demandant sy nous ne sentions rien, et au mesme temps je la vis rougir et les larmes aux yeux; nous estions lors plusieurs qui la suivions et ne sentions rien du tout [1].

J'ay eu depuis sa mort recours à elle en divers besoings, et l'ay priée souvent avec grande confiance, me souvenant de la grande charité qu'elle avoit pour moy pendant sa vie sur terre; j'ay grand nombre de fois visité son tombeau par dévotion, et j'y ay veu souvent Madame ma mère et mesme la Reyne et le Roy quelquefois.

J'ay entendu dire qu'il s'est fait quantité de miracles en divers endroits de la France par son intercession, et j'ay parlé à quelques personnes qui m'ont dit en avoir reçeu guérison.

Je n'ay rien dit en tout ce que dessus que je n'affirme par serment comme très-veritable. En foy de quoy, je l'ai signé de mon sceing, en présence de deux notaires apostoliques et fait sceller de nos armes à nostre hostel à Paris, ce dix-huit de juillet mil six cent quarante-sept.

« Ainsy signé,

Anne de Bourbon (« Scellé de son sceau et de ses armes. »)

Extrait du témoignage de la marquise de Portes pour la mère Madeleine de Saint-Joseph :

« Je m'appelle Marie Félice de Budos, marquise de Portes, vicomesse de Térarque et d'Estoilles, fille d'Antoine Hercules de Budos,

1. Ne nous étonnons pas de tous ces détails. D'abord des faits miraculeux étaient nécessaires pour obtenir la béatification qu'on poursuivait. Puis jusqu'à la fin du siècle on rencontre bien des miracles, à Port-Royal aussi bien qu'aux Carmé-

marquis de Portes, chevalier des ordres du Roy, gouverneur du Gévaudan, hautes et basses Septvènes, et de Louise de Crussol, sa légitime épouse; je suis née à Agdes, en Languedoc; j'ay vingt-sept ans passés; j'ay du bien suffisamment pour m'entretenir selon ma condition, etc.....

Je suis de Languedoc, de la ville d'Agdes, comme j'ai desja dit; j'en suis sortie fort jeune; j'ay été quelques années dans l'abbaye de Caen, et depuis, jusques à cette heure, à Paris, excepté quelques années que j'ai demeuré à Moulins avec Mme la duchesse de Montmorency, et dans mes terres.....

Pendant le temps que j'ai eu la grâce de demeurer en ce saint couvent du faubourg Saint-Jacques, où elles eurent la bonté de me garder environ un an pour éprouver ma vocation dans l'incertitude où j'estois de la volonté de Dieu... (Et là Mlle de Portes déclare que, sans avoir connu la mère Madeleine de Saint-Joseph, elle a vu et entendu des choses dont elle a besoin de déposer, et elle cite le témoignage de Mme la princesse de Condé).... J'ai desja dit comme elles m'avoient fait la grace de me souffrir environ un an avec elles; et puisque j'ai esté assez peu heureuse pour en sortir, l'on peut juger que j'en parle sans préoccupation.....

Cette venérable mère chérissoit tant la solitude, et l'a si bien enseignée et establie en son monastère, que plusieurs, pour avoir leur conversation continuelle dans le ciel, ont entièrement banni celles de la terre depuis quinze et seize années; et dans tout ce grand couvent, l'on n'y entend pas une parole, et il m'a toujours paru un grand désert, mais un désert dans lequel la grace parle incessamment au cœur. Je dis ce que j'ai senti. Ce lieu m'a toujours semblé un sanctuaire rempli de tous côtés de la sainteté de Dieu, ce qui m'invitoit à l'aimer, joint à l'exemple de ces anges terrestres qui m'y portèrent sans cesse.... En foi de quoy j'ai signé le présent escrit de ma main.

« Marie Félice de Budos. »

Et plus bas : C'est ainssi que j'ay déposé pour la vérité,

Je Marie Félice de Budos. »

Extrait du témoignage de Mme de Vantadour, Mlle de Saint-Géran, seconde femme de Charles de Levis, duc de Vantadour, qui était Montmorency par sa mère, et neveu de Charlotte Marguerite de Montmorency, princesse de Condé. Le duc de Vantadour mourut en 1649; sa jeune

lites, et Pascal y croyait comme Mme de Longueville. Enfin n'oublions pas que les âges de foi sont ceux des miracles, et qu'après tout, dans la misère de la nature humaine, un peu de crédulité est une bien faible rançon de la grandeur et des avantages de l'esprit religieux.

veuve vécut jusqu'en 1701, et sa fille épousa le maréchal duc de Duras.

« J'ai nom Marie de la Guiche, duchesse douarière de Vantadour. Mon père avoit nom Jean François de la Guiche, seigneur de Saint-Géran, chevalier des ordres du roi, gouverneur du Bourbonnois et maréchal de France. Ma mère avoit nom Suzanne aux Espaulles. Je suis née en une des maisons de ma mère, nommée Sainte-Marie, située dans le diocèse de Coutances, en Normandie. J'ai vingt-huit ans.... J'ai connu la vénérable mère Magdeleine de Saint-Joseph dès mon enfance, parce que Mme la maréchale de Saint Géran, ma mère, me menoit avec elle lorsqu'elle la venoit voir, et la prioit de me donner sa bénédiction. Je me souviens que, quoique je fusse bien petite, elle me tesmoignoit beaucoup d'affection, et que sa charité et son humilité la faisoient s'abaisser jusques à entretenir et contenter un enfant comme j'étois alors. Je n'ay pas été en âge, durant sa vie, de discerner par moi-même ses incomparables vertus, mais j'en ay ouï parler à tout le monde comme d'une personne fort extraordinaire.... J'ay entendu dire ces choses, et en termes encore plus forts à Mme la Princesse, de laquelle M. le duc de Vantadour, mon mari, avoit l'honneur d'être neveu, ce qui m'engageoit à estre souvent auprès d'elle....

Je sçay qu'en l'année 1645, M. le Prince fut très grièvement malade en Allemagne, dont Mme sa mère estant affligée au dernier point alla chercher sa consolation avec Dieu, se retirant dans le couvent des Carmélites, où elle prit pour advocate, auprès de la divine Majesté, la vénérable mère Magdeleine de Saint-Joseph, à laquelle elle fit vœu que, si par son intercession notre Seigneur rendoit la santé à M. le Prince, elle feroit faire un tableau dans lequel il seroit représenté priant devant la servante de Dieu; et incontinent après, elle apprit la guérison de M. son fils, et accomplit le vœu qu'elle avoit fait. Ce tableau se garda en dedans du couvent, où je l'ay vu il n'y a pas encore longtemps [1].... On m'a conseillé à moi-même d'y recourir (à ses reliques) lorsque mon fils le duc de Vantadour estoit malade.... Je la regarde comme bien heureuse, et lorsque j'entre avec les reines dans le couvent de l'Incarnation, je vais visiter son tombeau, la suppliant de m'assister en mes besoins.

« Cet ainsi que j'ai déposé pour la vérité, moy Marie de la Guiche, duchesse de Vantadour. »

Extrait de la déposition de Mme la duchesse d'Epernon, nièce de Richelieu, belle-mère de Mlle d'Epernon, sœur Anne Marie de Jésus.

« J'ay nom Marie du Cambout, natifve d'Angers, âgée environ de

1. Il n'y est plus. Voyez aussi sur ce sujet la déposition de la duchesse de Châtillon, plus bas, p. 408.

trente-deux ans. Mon père s'appelloit Charles du Cambout, marquis de Pont-Château, chevalier des ordres du roi, lieutenant-général pour Sa Majesté en Basse-Bretagne, et gouverneur de la ville et château de Brest. Ma mère avoit nom Philippe de Burge.

Je commençay de connoître la vénérable mère Magdeleine de Saint-Joseph en l'année 1633, ou environ, dans l'occasion que j'entrois quelquefois avec feue Mme la Princesse de Condé dans le couvent de l'Incarnation. J'ay eu l'honneur d'entretenir plusieurs fois cette servante de Dieu, et mesme d'avoir mangé quelques fois avec elle en compagnie de Mme la Princesse et de Mlle de Bourbon, sa fille. Le sujet ordinaire des entretiens que j'ay eus avec elle estoit les matières de dévotion, à quoi elle portoit toujours ceux avec qui elle conversoit. Je sçay que les reines de France et d'Angleterre la visitoient souvent et faisoient grand estat de sa conversation. Nostre reine en toutes choses témoignoit pour elle un grand respect, et la faisoit toujours asseoir auprès de soi. Elle s'en servoit aussi pour attirer les dames de sa cour à la vertu et à la piété. Il me souvient encore d'en avoir entendu parler à quantité d'autres personnes de qualité en des termes pleins de respect, entre autres à Mademoiselle, qui m'a tesmoigné y avoir une grande dévotion....

Je sçay que le corps de cette servante de Dieu a esté inhumé dans le cloître pour y avoir entré et avoir visité souventes fois son sépulchre. J'ay mesme vu la reyne aller visiter ledit tombeau, et s'y mettre dévotement à genoux. J'ay vu aussi Mademoiselle lui rendre les mesmes respects.... Entre autres, je sçay que Mme la marquise de Polignac, Mme d'Amboise, parente de M. le duc d'Espernon, Mlle d'Espernon, lorsquelle estoit encore dans le monde, y ont eu souvent recours, etc.

Elle nous portoit toujours à la piété, nous y exhortoit puissamment; sur quoi il me souvient qu'un jour estant dans le caveau, la reyne appella Mlle d'Espernon pour estre instruite de la mère Magdeleine, laquelle lui parla en présence de la reyne et après en particulier en des termes si pieux qu'elle en fut extrêmement touchée, et l'interrogea encore après en particulier si elle lisoit des romans, lui en fit quitter la lecture, et lui fit acheter les œuvres de Grenade, etc.

« Ainsy j'ay déposé pour la vérité, moy Marie du Cambout, duchesse d'Espernon. »

Extrait du témoignage de madame la duchesse de Mortemart, mère de madame de Thianges, de madame de Montespan, et de l'abbesse de Fontevrauld :

« Je m'appelle Diane de Gransaigne, et suis née en Poitou, âgée d'environ 46 ans. Mon pere avoit nom Jean de Gransaigne, et estoit seigneur de Marsillac. Ma mere s'appeloit Catherine de la Brodière. Je suis femme de M. le duc de Mortemart, chevalier des ordres du Roy,

premier gentilhomme de sa chambre, conseiller en ses conseils, comte de Maure, et prince de Tonné Charente, etc.

J'ai commencé à connoitre la mere Magd. de St. J. vers l'année 1624 que j'étois fille d'honneur de la Reine, et elle estoit prieure au couvent de l'Incarnation au faubourg St. Jacques. La Reine ma maitresse allant souvent au dit monastere visiter cette servante de Dieu par l'estime qu'elle en faisoit, j'allois avec sa Majesté; je voyois aussi cette venerable mere, et l'entendois parler. La dite Maj. l'aimoit beaucoup, et parloit d'elle très avantageusement, ce que j'ai vu faire aussi à feue madame la Princesse, à madame de Montmorency (Felice des Ursins, femme du maréchal de Montmorency, décapité en 1632), à M. le comte de Maure, à madame la marquise de Vins, etc.

Je say que depuis (sa mort) le Roy et la Reine sont entrés plusieurs fois dans le dit couvent pour visiter son tombeau, et que diverses personnes de condition ont fait empressement pour entrer dans le monastere avec leurs Majestés pour visiter le sepulchre de la venerable mere, et moi mesme j'ay visité souventes fois le dit sepulchre, et l'infirmerie où est morte cette servante de Dieu, etc.

Il est véritable que Dieu a honoré la mere Magdeleine de St. Joseph du don de prophetie, de celui d'extase et de discernement des esprits. Mademoiselle de Bonœil[1], qui a esté comme moy fille d'honneur de la Reyne et depuis s'est rendue religieuse sous la conduite de cette servante de Dieu, m'a dit que lui estant allé demander place pour estre reçue dans son monastere, et lui exposant la crainte qu'elle avoit qu'étant avec le grand monde elle perdit sa vocation si elle ne la recevoit promptement, cette servante de Dieu lui répondit que, puisqu'elle ne pouvoit encore entrer dans le monastere, ses parents y estant absolument opposés, Dieu la garderoit et lui promit qu'elle auroit soin d'elle; ce qu'elle eprouva fort peu de temps après. Car estant un soir à un grand bal devant le Roy et fort attentive à regarder toutes les belles choses qui y estoient, elle vit interieurement cette bonne mere presente devant elle avec grande douceur et gravité, qui lui fist entendre qu'elle n'etoit pas pour ces choses là ni ces choses là pour elle, et lui osta tout le plaisir qu'elle pouvoit y prendre.

Je scay que les reines, Marie de Medicis, la reine à présent regnante, et celle d'Angleterre, ont honoré cette servante de Dieu de leur affection pendant leur vie et de leur piété après sa mort, comme ont fait aussi feue madame la Princesse et plusieurs autres princesses et dames de qualité de cette cour, etc.

« C'est ainsi que j'ai déposé pour la verité, moy Diane de Gransaigne. »

1. Nous ne trouvons pas ce nom dans notre liste. Mlle de Bonœil sera peut-être entrée au couvent de la rue Chapon, dont la mère de Saint-Joseph a aussi été quelque temps prieure.

Extrait du témoignage de madame la duchesse de Lesdiguières :

« Je m'appelle Anne de la Magdeleine; je suis née en cette ville de Paris, et j'ay environ 39 ans. Mon pere s'appeloit Leonor de la Magdeleine, marquis de Ragni, et estoit lieutenant du Roi en Charolois, Bresse et Buget, commandant les armées de Sa Majesté. Ma mere avoit nom Hippolite de Gondy. Je suis femme de M. le duc de Lesdiguieres, pair de France et gouverneur pour le Roy en Dauphiné, chevalier des ordres du Roy. Je me confesse par la grace de Dieu tous les ans à Pasques à M. Charlon, penitencier de Notre-Dame, et communie dans Saint Paul qui est ma paroisse....

La ville de Paris, comme j'ay dit, est le lieu de ma naissance; j'y ai demeuré jusqu'à l'age de 15 à 16 ans, et depuis que j'ay esté mariée à M. le duc de Lesdiguieres, j'y ay fait plusieurs voyages et j'y ai demeuré à divers temps environ 5 à 6 ans. J'ay commencé à connoistre la mere Magdeleine de St. Joseph environ l'année 1628 au couvent de l'Incarnation dont elle estoit alors superieure, auquel temps madame la marquise de Ragny ma mere et madame la marquise de Magnelay ma tante m'y ont menée plusieurs fois y allant la voir pour recevoir le profit et le fruit de ses bons conseils et de ses pieuses instructions. Dès ce temps là cette bonnne mere me tesmoigna beaucoup de tendresse, ce qui a esté cause que je l'ay connue ensuite très particulierement, et entretenue fort souvent de differentes choses qui regardoient la conduite de ma vie et mon salut, dont sa bonté toute extraordinaire me faisoit connoistre qu'elle estoit très soigneuse par des discours tout remplis d'une charité tout à fait chrestienne et merveilleuse. Toutes ces pieuses considérations avoient tant de force pour lors sur mon esprit, et je me sentois si puissamment touchée, quand je faisois reflexion sur la difficulté qu'il y avoit de servir Dieu parmi les honneurs et dans la pompe des mondains, que dans ces moments heureux je ne respirois plus que pour le ciel, et faisois des resolutions secretes de quitter toutes choses et renoncer au mariage pour me vouer totalement à Dieu. En un mot cette grande servante de Dieu avoit tellement destaché mes affections du monde que je n'avois plus que du desgout pour toutes les choses qui y pouvoient flatter le plus mes sens et mon imagination, et elle me seut si bien gaigner le cœur que je croyois que le plus grand bonheur que je pouvois esperer en la terre estoit d'estre toujours avec elle; de sorte que j'estois toute prete d'entrer dans le cloistre et lui demander l'habit de religieuse, si ma mere ne m'avoist empeschée de retourner au couvent après qu'elle eut appris mon dessein, etc.

La reyne d'à présent, à l'exemple de la reine mere defunte, l'a esté fort souvent visiter et est toujours retournée de ses visites edifiée et consolée, sans oublier aussi la reine d'Angleterre, feue madame la duchesse d'Orleans, madame la princesse de Condé, mesdames les

duchesses de Longueville, de Guise, de Vendosme, de Retz, d'Aiguillon, mesdames la marquise de Magnelay, de Ragni et plusieurs autres dames de la cour, etc., etc.

Mesdames les princesses de Condé et de Longueville, qui la regrettoient comme leur mere spirituelle, ont assisté avec beaucoup de zele et devotion à son enterrement... J'ay esté à mon retour de la campagne visiter par diverses fois son tombeau. J'y ai vu aussi aller la reine tres souvent accompagnée de tout ce qu'il y avoit de personnes de la plus grande condition à la cour, et je me souviens d'avoir ouï dire qu'elle a obligé par ses fréquentes exhortations madame la Princesse, mesdames les duchesses de Longueville et d'Aiguillon, d'aller aux prisons, de visiter les hopitaux, de faire l'aumosne aux pauvres, et de les secourir dans leurs necéssités, etc.

J'ay ainsy desposé pour la verité, je Anne de la Madelaine, duchesse de Lesdiguieres. »

Extrait de la déposition de la duchesse de Châtillon :

« J'ay nom Isabelle Angelique de Montmorancy. Je suis natifve de la ville de Paris. Je suis âgée de trente deux ans, fille d'Henry François de Montmorency, comte de Bouteville et autres lieux, et d'Isabelle Angélique de Vienne, sa legitime épouse. Je suis veufve de Gaspard de Coligny, duc de Chastillon.

Je n'ay point esté nourie à Paris, j'ai quasy toujours demeuré aux champs; et de plus j'etois si jeune lorsque la venerable mere vivoit que je ne puis rien dire des particularités de sa vie...

Je sçay que depuis sa mort toutes sortes de personnes ont recours à elle et qu'il se fait quantité de miracles par son intercession, et entre autres M. Fermelys [1], qui estoit controleur de feue madame la princesse de Condé, a esté guery d'une grieve maladie par de l'eau où il avoit trempé du linge teint du sang de la servante de Dieu.

Je sçay pour l'avoir veu que feue madame la princesse de Condé avoit une telle confiance au pouvoir que cette venerable mere avoit auprès de Dieu que, dès que messieurs ses enfants estoient malades ou en peril dans les armées, elle faisoit des vœux pour eux à la venerable Mere et faisoit dire quantité de messes en son honneur pour obtenir leur guerison et leur conservation.

Je sçay que pendant que M. le prince de Condé estoit en Allemagne en 1645 et qu'il eust une grande maladie, madame la princesse sa mere fist un vœu à la venerable mere pour la guerison de monseigneur son fils, qui estoit de faire un tableau de la servante de Dieu et monseigneur le prince à ses pieds, ce qui s'est exécuté comme elle l'avoit promis [2].

1. Voir plus haut la déposition de Mme la Princesse, p. 396.
2. Voir plus haut, p. 404.

Je sçay que par la grande estime qu'elle avoit de la sainteté de la venerable mere, elle en portoit toujours des reliques, c'est à dire quelque chose qui lui eut touché, ou du linge trempé de son sang. Elle avoit aussi une image de la servante de Dieu. Je sçay aussi que, comme madame la princesse de Condé sçut qu'il y avoit une personne de piété qui faisoit accomoder l'eglise du grand couvent des Carmelites, elle manda qu'on lui gardast une chapelle parce qu'elle la vouloit faire elle meme accomoder pour y pouvoir mettre le corps de la venerable mere lorsque nostre saint Pere permettroit de le lever.

Durant le temps que madame la Princesse estoit à Chastillon elle m'a parlé grand nombre de fois de la venerable mere, et m'a dit qu'elle avoit senti dans le couvent des Carmelites où est son corps des senteurs extraordinaires, qu'il n'y avoit point moyen de les exprimer qu'en disant que c'étoient des odeurs de sainteté et toutes célestes. Elle m'a dit aussi plusieurs fois que jamais personne n'avoit parlé de Dieu en des termes si touchants et si pleins d'efficace pour porter les ames à l'aimer, et qu'elle estoit obligée de dire qu'elle lui avoit fait connoistre que les plus grandes choses de la terre sont si petites devant Dieu que c'est une grande folie d'y avoir de l'atache.

Durant le sejour qu'elle a fait dans ma maison de Chastillon, j'ay remarqué qu'elle ne se pouvoit lasser de parler de la venerable mere; ce qui l'obligea à me dire que c'estoit par ses advis qu'elle s'estoit mise à la pieté, et que souvent la servante de Dieu lui avoit conseillé d'aller visiter les hopitaux, les prisons, et de donner beaucoup d'ausmones, et elle m'a dit qu'elle l'avoit fait exactement durant sa vie, et je dois rendre tesmoignage que depuis elle le continuoit ayant été diverses fois avec elle aux prisons et aux hospitaux. La grande estime qu'elle avoit de sa sainteté lui a fait desirer d'estre enterrée à ses pieds, et je lui ai ouï dire quelque temps avant sa mort qu'elle tenoit à grand bonheur de resusciter avec la venerable mere et d'estre en même lieu qu'elle à ce grand jour. Je sçay qu'il y a grand concours de peuple et de personnes de grande condition qui vont au grand couvent des Carmelites demander de l'eau où il a trempé du linge teinct du sang de la venerable mere, et que cela fait des guerisons miraculeuses.

De tout ce que j'ay déposé icy il y a bruit et renommée publique.

C'est ainsi que j'ay déposé pour la vérité moy Isabelle Angelique de Montmorancy. »

De tous côtés, on s'adressait au couvent des Carmélites pour obtenir l'intercession de la mère Madeleine de Saint-Joseph, soit dans les maladies, soit dans les dangers de tout genre où l'on pouvait se trouver. Dans le premier chapitre, nous avons dit, d'après Mademoiselle, que mademoiselle d'Epernon avait été fort recherchée dans sa pre-

mière jeunesse par M. le duc de Joyeuse, et que la sœur de celui-ci, mademoiselle de Guise, avait détourné son frère de cet établissement, qui convenait fort des deux côtés. En 1654, le duc de Joyeuse étant tombé malade et se trouvant à toute extrémité par les suites d'une blessure, mademoiselle de Guise n'hésita point à s'adresser à cette même mademoiselle d'Epernon, devenue sœur Anne-Marie de Jésus, afin qu'elle priât pour son frère et invoquât la mère Madeleine.

« Pour mademoiselle d'Épernon.

19 septembre 1654. « Il y a huit jours que je suis casi sans espérance de la santé de mon frère, si ce n'est du côté de Dieu. J'en suis en un estat que je ne puis représenter. Je vous supplie de m'envoyer quelque chose de vostre bien heureuse mère Magdelaine, et de vouloir continuer vos prières et de demander à la mère prieure (en 1654, c'était la mère Agnès) et à toute la communauté de nous faire la même charité. »

22 septembre. « Vous ne me sauriez donner des marques d'amitié à quoi je sois plus sensible qu'au soing que vous prenés de la santé de mon frère. Elle est meilleure, Dieu merci, et nous avons présentement beaucoup d'espérance. Continués, je vous supplie, vos prières à vostre sainte mère, et puisque vous le voulés je vous manderai touts les jours l'estat où il sera. »

23 septembre. « Mon frère est plus mal qu'hier. Je vois bien qu'il n'y a que Dieu qui nous le puisse rendre. J'espère cette miséricorde de sa bonté et de vostre intercession auprès de luy et de celle de vostre bien heureuse mère. »

24 septembre. « Mon frère est toujours en mesme estat. Il a communié ce matin pour la segonde fois, et promis hier que si Dieu luy redonnoit la santé qu'il iroit le recevoir dans vostre église pour le remercier de la grace qu'il auroit obtenue par l'intercession de vostre B. H. mère. Continués à le prier d'avoir pitié de nous, et croyez que je suis touchée comme je le dois estre de la bonté que vous me tesmoignés. »

Le 26 décembre 1660, Mme la princesse de[1] Conti, Anne Marie Martinozzi, étant grosse de plusieurs mois, commença

1. Sur la princesse de Conti, voyez Mme de Sablé, Appendice, p. 413, et particulièrement p. 421.

une neuvaine à la mère de Saint-Joseph, et porta un scapulaire de l'habit de la bienheureuse mère. Elle avait déjà eu plusieurs enfants morts et n'en avait pas un vivant. Elle accoucha d'un garçon, le 4 avril 1661, assez heureusement; mais il tomba malade, et Lopès, médecin du prince et de la princesse de Conti, écrivit, le 13 avril 1662, le billet suivant aux Carmélites :

« A la très révérende mère sous prieure (c'était mademoiselle Du Vigean en avril 1662) des Carmélites du grand couvent.

« Ma très-révérende Mère,

« Comme je suis persuadé que nous devons l'heureuse naissance de monseigneur le comte à l'intercession de la bienheureuse mère Magdelaine et à vos prières, je crois que nous ne pouvons rien faire de mieux ni de plus conforme aux sentiments de Mme sa mère que de vous suplier de nous accorder les mêmes grâces pour sa conservation. Nous vous demandons instamment de l'eau de la bienheureuse mère et la continuation de vos prières. J'y ai une très-grande foy pour lui et pour moi. Je vous suplie me les accorder. Je suis, ma très-révérende mère, de l'hostel de Conty, jeudi au soir 13 avril 1662, votre très-humble et très-obéissant serviteur, LOPÈS. »

Mlle d'Alençon, seconde fille de Gaston et de Marguerite de Lorraine, qui devint depuis la duchesse de Guise, demande, le 18 septembre 1664, une neuvaine à la bienheureuse mère :

« Pour la mère Agnès.

« Je vous prie, ma chère mère, de vouloir faire faire à toute votre communauté une neuvaine au tombeau de nostre bienheureuse mère à mon intention, et que l'on la commence aujourd'hui. Je me suis si bien trouvée des prières que vous avez faites pour moy, que j'espère que Dieu m'octroira ce que je luy demande par l'entremise de notre bienheureuse mère. ISABELLE D'ORLÉANS. »

AUTRE LETTRE DE LA MÊME DU 8 OCTOBRE 1664.

« A la mère Agnès, aux Carmélites.

« Vous avés accepté si obligeament la prière que je vous avois faitte, ma chère mère, de me faire une neuvaine, que cela fait que je vous importune encore une fois, et que je vous prie d'en vouloir faire commencer encore une aujourd'huy à vostre communauté au tombeau de

vostre bien heureuse mère à mon intention. Je vous en serai très obligée, ma chère mère, et d'estre assurée de mon amitié. Je vous prie e faire mes compliments à la mère de Bains. »

Mme la duchesse d'Elbeuf, Élisabeth de Bouillon, nièce de Turenne, mariée à Charles d'Elbeuf en 1656, et morte en 1680, écrit en 1659 à sa sœur, alors novice aux Carmélites, c'est-à-dire à Émilie Éléonore de Bouillon, dont nous avons parlé plus haut, page 357 :

« Jamais je n'ay tant espéré, chère sœur, que la bienheureuse mère Madelaine de Saint-Joseph et la bienheureuse sœur Catherine de Jésus feroient le miracle que nous souhaitons que presentement. Car le jour que je suis partie, j'ai trouvé moyen de mettre de leurs saintes reliques; et M. d'Elbeuf, ce que je n'avois pas peu faire jusque à présent, son scapulaire estant rompeu et l'ayant donné à raccomoder à un de ses gents, les a mises, et au même moment je n'ay casy plus douté que Dieu nous accorderoit ce que nous lui demandons par les prières de cette sainte. Je vous conjure, ma chère sœur, de suplier très humblement la mère souprieure (en 1659 c'était mademoiselle Du Vigeau) que l'on redouble les prières pour cette pauvre âme, qui est en sy pitoyable estat. Si j'osois, je demanderois par charité à la mère prieure, c'est-à-dire à celle qui l'a esté, de demander à Notre Seigneur cette conversion. Je communierai, s'il plait à Dieu, dimanche pour cela. Souvenés vous en, chère sœur, ce jour-là, et priés toutes vos bonnes mères d'avoir aussy cette bonté. Enfin j'ay depuis peu tant d'espérance à ces saintes reliques, que je n'en fais casy plus de doute. J'ay cela si fortement à la teste qu'il ne se peut pas plus... Ce dernier septembre 1659. »

Une autre fille du duc de Bouillon, une autre nièce de Turenne, Mauricette-Phébronie, mariée à Maximilien, duc de Bavière, frère de l'Électeur, morte sans postérité en 1706, écrit en 1670 à sa sœur, Hippolyte de Bouillon, déjà carmélite (voyez plus haut, page 358) :

« A ma très chère sœur Hipolite de Jésus.

« J'ay bien de la joye, ma très chère sœur, d'apprendre par vostre dernière lettre que vous estes bien aise que nostre ausmonier retourne à nostre service. Aseurément c'est un fort honneste homme. Il m'a bien réjouie en m'aseurant de la continuation de vostre amitié, et m'a bien dist aussi que je n'estais pas oubliée dans vos bonnes prières. Je vous prie, ma chère sœur, de vouloir bien continuer, et principallement envers la bienheureuse mère Magdelaine, en quy j'ay eu toute ma vie

bien de la dévotion. Vous ne pouviez pas me faire un présent plus agréable qu'en m'envoyant un scapulaire fait de sa robe. Je vous en suis infiniment obligée. Je le porterai toute ma vie. J'ay bien de la joye d'avoir sa Vie (par le père Senault). Je vous prie, ma chère sœur, d'en vouloir bien remercier de ma part la révérende mère prieure (en 1670, la mère Agnès) et luy tesmoigner l'obligation que je luy en ay. Si la lecture de cette vie me peut convertir, je luy en aurai toute l'obligation; ce ne seroit pas une des moindres que je luy ay avec tant d'autres dont celle la ne fera qu'augmenter le nombre. Je ne manquerai pas de faire faire un tableau pour metre dans ma chambre d'après l'image que vous m'avés envoyée. Je vous remercie bien fort de tout ce que vous m'aves donné. Je n'ay pas manqué de faire vos compliments à Monsieur mon mari, qui vous en remercie bien fort et se recommande bien à vos bonnes prières, et moy je fais la mesme chose, en ayant bien besoing.

Adieu, ma chère sœur, soyez persuadée que vous avez un pouvoir absolu sur le cœur de vostre

MAURICE PHÉBRONIE. — A Munic, ce 30 avril 1670. »

Nous terminerons par six lettres de la reine d'Angleterre, Henriette, la fille d'Henri IV, la femme de Charles Ier. Elles sont autographes, avec leurs cachets intacts.

« A LA TRÈS RÉVÉRANDE MÈRE MAGDELAINE DE SAINT-JOSEPH.

« Ma révérande mère, je vois par vostre lettre le soing que vous avés de moy et de mes enfants dans vos bonnes prières, de quoy je vous remercie, et vous prie de continuer en ayant bon besoing, vostre piété m'estant assez congnue pour estre assurée que lorsque vous vous souviendrés de moy, cela m'apportera beaucoup de bonheur. Sy je pouvois vous faire voir le ressentiment que j'en ay par quelque voye, je le ferois de très bon cœur; mais sachant que toutes choses du monde vous sont indifférentes, je me contanteray de vous assurer que ce ne sera que faute d'occasion sy je ne le vous fais paroistre, priant Dieu qu'il vous ayt en sa ste garde. Faistes mes recommandations à toutes vos bonnes filles, et les priés de prier Dieu pour moy.

« HENRIETTE-MARIE, R (*eine*). »

« A LA RÉVÉRANDE MÈRE MAGDELAINE DE SAINT-JOSEPH.

« Ma mère, j'ay resçu une de vos lettres qui m'a extrêmement rejouye de voir que j'estois encore en vostre souvenir, quoyque je n'en doutasse point, mais j'ay esté très satisfaite de le voir par vostre lettre, de quoy je vous remercye, et vous prie de vouloir continuer à prier Dieu pour moy, et croire que sy je vous pouvois servir en quelque chose en ce pays, je le feray de tout mon cœur. Faites mes recom-

mandations à toutes vos bonnes sœurs, et si sœur Aymée (peut-être mademoiselle Deschamps, ou plutôt mademoiselle Rebours, morte en 1653 à Bourges; plus haut, page 346), qui estoit à moy, est là, dites-luy que je crois qu'elle ne m'oublie pas en ses prières, et qu'elle a encore souvenance de moy; priant Dieu qu'il vous ayt en sa ste garde.

« HENRIETTE-MARIE, R. »

DE LA MÊME A LA MÊME.

« A la mère Madelayne.

« Ma mère, je vous escris cette lettre pour vous prier de continuer à prier Dieu pour moy, et pour vous dire que nous avons un couvent de l'Incarnation aussi bien que vous; mais nous ne nous acquittons pas trop bien de nostre règle; nous ne fesons que voyager, et notre couvent ne nous suit point; M. de Bérule qui est isi nous en dispencera. J'espère, avec l'ayde de Dieu, qu'il y en aura tout à bon un jour; j'ay la plus grande joye du monde quand j'en parle. Faites mes recommandations à toutes vos bonnes sœurs et à vostre général. Je finiray ma lettre en vous assurant que je suis, ma mère, votre affectionnée fille, « HENRIETTE-MARIE, R. »

DE LA MÊME A LA MÊME.

« A la mère Magdelaine.

« Ma mère, j'ay resçu la lettre que vous m'avez escritte par laquelle je vois le soing que vous avés de prier Dieu pour moy. Je vous en remercye bien fort, et vous prie de continuer, car l'on en a grand besoing en ce pays. J'envie votre bonheur de voir M. de Bérule. Je l'ay laissé aler à mon grand regret, mais ce ne sera que pour un mois tout au plus. Je vous diray que nous fesons un petit couvent qui sera tout comme celui des vrayes Carmélites en petit, mais j'espère, avec l'ayde de Dieu, que quelque jour il y en aura un tout à bon. Priés bien Dieu pour cela, ma chère mère, je vous en prie, car si cela estoit, je m'estimerois la plus heureuse personne du monde. Je vous prie de faire mes recommandations à la mère Marie de Jésus (Mme de Bréauté). Adieu, ma mère, priés Dieu pour moy.

« HENRIETTE-MARIE, R. — Ce 25 aoust 1625. »

DE LA MÊME SUR LA MÊME.

(Une main ancienne a écrit : 1637.) « A la Révérende mère Marie de Jésus (Mme de Bréauté), prieure des Carmélites à Paris. »

« Ma R. mère, le Sr Digby m'ayant aporté une lettre de vous, j'ay eté bien ayse de la mesme occation pour vous remercier du soing que vous prenés de moy en vos bonnes prières, et aussy vous prier de vouloir continuer. J'ay entendu la mort de la bonne mère Magdelaine avec beaucoup de ressentiment de la perte que nous avons faite ; mais

elle est si heureuse dans le ciel que c'est une consolation très grande pour tous ceux qui l'aymoyent comme je le fais. Elle priera Dieu pour moy là où elle est ; et vous, je vous prie de le faire aussy et toutes vos bonnes sœurs a qui je me recommande, priant Dieu qu'il vous ait en sa sainte garde.

« Votre bien bonne amie, HENRIETTE-MARIE, R. »

DE LA MÊME SUR LA MÊME.

Une main ancienne : « 30 avril 1647. La Reine d'Angleterre estoit lors à Paris. Elle escrit à la mère prieure (en 1647 c'était la mère Marie Madeleine de Jésus) : »

« Ma mère, ce n'est pas d'aujourd'huy que je vois l'incertitude des choses de ce monde dans ma condition. Lorsque je vous quittai dimanche, je croyois estre fort assurée de ne point voir la commédie, et cejourd'huy de vous aller voir ; et néanmoins je fis yer l'un, mais par obéisance aux commandements de la Royne ; et pour l'autre je suis très fâchée que je ne le feray point, ne me portant pas bien, ayant une petite maladie qui n'est pas propre à sortir de la maison. Je ne sais sy ce n'est point ce mauvais temps qui en soit en partie la cause ; mais je vous assure que il ne m'eut pas empêché de vous aller voir sans l'autre accident. Je vous prie de prier Dieu pour moy sur le tombeau de la bonne mère Magdelaine, à ce qu'elle veille avoir soing de mes affaires après sa mort comme elle a eu en sa vie. Avec cela je finis et je suis, ma mère, Votre bien bonne et affectionnée amie,

HENRIETTE MARIE.

Mardy, à dix heures, 30 aprill. »

VI.

Voici la vie que nous avons promise de la mère Marie de Jésus, Mme de Breauté, avec sa circulaire après sa mort par la mère Agnès, Mlle de Bellefond :

« La mère Marie de Jésus, fille de M. de Sancy, de la maison de Harlay, et de Marie de Moreau, naquit à Paris le 8 mai 1579. Son père étoit de la religion prétendue réformée, et sa mère très bonne catholique. Par le contrat de mariage, il avoit été réglé que les enfants mâles embrasseroient la religion du père et les filles celle de la mère. Celle dont nous parlons fut nommée sur les fonts Charlotte, et eut pour parrain M. le premier président, son oncle, et pour marraine Mme de Belleassise, sa tante. On lui donna pour gouvernante une fille qui, sous l'apparence de catholique, étoit huguenotte dans le cœur. A la religion près, cette fille étoit très capable d'élever des enfants ; mais

comme le dernier de ses soins étoit d'inspirer la vertu, notre jeune enfant, dont l'esprit étoit fort avancé, ne fut pas longtemps sans s'appercevoir des sentiments de la gouvernante, desquels, par une miséricorde infinie, Dieu lui donna une telle frayeur, que, pour s'en garantir, elle récitoit tous les jours quatre fois l'oraison suivante : « Monsieur saint Mathieu, monsieur saint Marc, monsieur saint Luc, monsieur saint Jean, les quatre évangélistes de Dieu, soyez à ma garde et à ma défense, préservez-moi de tout mal présent et à venir. » Notre vénérable mère disoit depuis : « Je ne sais où j'avois pris cette prière, mais quand je l'avois dite, il me sembloit que nul mal ne me pust arriver. » A l'appréhension d'être séduite par de mauvais principes se joignoit le désir le plus ardent d'être instruite des vérités de notre foi. Ne trouvant personne dans la maison de son père de qui elle pust recevoir ce secours, elle s'avisa, n'étant encore âgée que de neuf à dix ans, de se dérober quelquefois pour aller, dans une église voisine, entendre le sermon; mais la crainte d'être reprise, si on s'en appercevoit, l'empêcha de continuer.

Après une pareille éducation, on ne doit pas être surpris que cette jeune enfant ne fust occupée que des divertissements ordinaires aux personnes de son âge, et que son soin principal fust de chercher à plaire et à s'attirer l'estime et l'attention de sa famille et des personnes qui la visitoient. Cependant Dieu, qui avoit des desseins particuliers de miséricorde sur cette âme, ne l'abandonna pas; sa gouvernante, pour couvrir les apparences, l'avoit fait confesser plusieurs fois, mais sans lui donner, comme on le peut penser, aucune instruction solide sur cette grande action. Mlle de Sancy avoit des inquiétudes continuelles sur ces sortes de confessions, et ne sachant comment mettre son esprit en repos, elle s'adressa à un ecclésiastique ami de monsieur son père, et, lui ayant confié ses peines à ce sujet, il lui donna un livre qui contenoit un examen très étendu, l'assurant qu'elle y trouveroit non seulement les instructions nécessaires, mais aussi la connaissance des péchés qu'elle avoit commis; elle reçut ce présent avec la plus grande reconnaissance et crut ne pouvoir rien faire de mieux que de porter son livre au confesseur et de faire la lecture dudit examen au prochain confesseur qu'elle rencontra, se persuadant, disoit-elle dans la suite, que dans les péchés qui y étoient compris, ceux qu'elle avoit commis s'y trouveroient sans doute, et qu'enfin elle seroit tranquille à ce sujet. Le confesseur l'écouta sans l'interrompre, et, sans lui donner aucune instruction, lui donna l'absolution et quelques prières pour pénitence. Elle avoit alors quatorze ans, et lorsqu'elle racontoit depuis cette aventure, levant les yeux au ciel, disoit : « Le confesseur et moi étions aussi savants l'un que l'autre. Oh! que Dieu fait une grande grâce aux enfants de leur procurer de l'instruction dans leur jeunesse. »

Mlle de Sancy ne fut pas longtemps sans s'appercevoir que cette confession n'étoit pas plus propre à la tranquilliser que les précédentes; mais la providence qui veilloit sur elle lui donna occasion de connoître

monsieur Duval[1] dont elle avoit entendu parler comme d'un directeur très éclairé. Ce grand homme lui fit faire une confession générale et lui donna des leçons qui furent comme la semence de la sainteté où Dieu la destinoit. Commençant à être désabusée de la vanité du monde, elle s'appliqua à faire régulièrement sa prière matin et soir; mais la lumière de la grâce étant encore faible en cette âme, elle se persuadoit être fort vertueuse, ne se trouvant pas chargée de ces péchés grossiers dont les âmes bien nées ont de l'horreur; pour les autres fautes, elle s'en mettoit peu en peine, n'en connaissant pas le danger.

Le temps destiné de toute éternité pour la conversion de monsieur son père étant arrivé, on ne peut exprimer quels furent ses sentiments. Depuis longtemps, ce moment heureux étoit l'objet de ses plus ardents désirs, car elle ne pouvoit penser sans la plus amère douleur qu'un père qu'elle aimoit si tendrement et dont elle etoit aimée réciproquement, vivoit dans une religion qui lui fermoit la porte du ciel. Cette conversion fut suivie de près de celle de messieurs ses frères. L'aîné succéda aux charges de monsieur son père et ne lui survécut que très peu de temps; le second employé dans les ambassades, de retour en France, entra dans la congrégation des pères de l'Oratoire, sous le nom du père de Sancy; le dernier, connu sous le nom de baron de Palemort, fut employé dans les armes où il s'attira beaucoup de réputation pour sa valeur et sa prudence. Le père de Sancy, pénétré du bonheur de sa vocation, le sollicitoit sans cesse de quitter le monde; mais cette grâce étoit réservée à l'impression que devoit faire sur lui l'entrée de sa sœur aux Carmélites, comme nous le verrons dans la suite.

M. de Sancy le père, après avoir marié sa fille aînée à M. le marquis d'Alincourt, songea à établir celle dont nous écrivons la vie. Entre plusieurs partis avantageux, celui qui lui parut le plus convenable fut M. le comte de Curton. Le contrat fut dressé et les articles signés. Mais quelque temps après, la jeune demoiselle sentit pour cette alliance une si grande opposition qu'elle résolut de la rompre. Elle s'en ouvrit d'abord à un de messieurs ses oncles, le conjurant de disposer monsieur son père à cette rupture; celui-ci, bien loin de s'en charger, représenta à Mlle de Sancy les malheurs qu'une telle détermination pouroit causer dans sa famille, ce jeune homme n'étant pas de caractère à souffrir impunément un tel affront. Se voyant sans ressource du côté de monsieur son oncle, elle se résolut de parler elle-même à monsieur son père, et lui exposa en des termes si respectueux et si forts l'éloignement qu'elle avoit pour cette alliance qu'il se rendit à ses désirs, à condition qu'elle prendroit sur elle le soin de cette affaire. Depuis ce consentement obtenu, Mlle de Sancy étoit aussi impatiente de revoir M. le comte de Curton qu'elle l'appréhendoit auparavant. Dès la première entrevue, après quelques compliments de civilité, elle le supplia de trouver bon

1. André Duval, docteur Sorbonne, ami de Bérulle, l'un des fondateurs des Carmélites de France.

que les articles du contrat qui avoient été passés fussent regardés comme nuls, sans lui en donner d'autre raison que l'impossibilité où elle se trouvoit de vaincre sa répugnance à s'engager. Après plusieurs répliques de part et d'autre, les articles furent jetés au feu en présence des deux parties. Ce jeune seigneur étoit si persuadé que cela venoit absolument de Mlle de Sancy, que cela ne diminua rien de l'union qui étoit entre les deux familles. Il se passa plus d'un an sans qu'il fut question d'un autre établissement. Ce temps écoulé, M. de Bréauté la demanda à M. de Sancy; ce bon père ne trouvant point en sa fille d'opposition à cette alliance, les articles furent signés, mais le mariage fut différé d'une année, le marquis étant obligé de se rendre à l'armée où ses emplois exigeoient sa présence. A son retour le mariage fut conclu, et peu de temps après il retourna à l'armée. A peine y étoit-il arrivé qu'il fut rappelé à Paris, Mme de Bréauté étant tombée dangereusement malade; elle demanda avec instance le saint viatique, et après l'avoir reçu avec les dispositions les plus édifiantes, elle s'endormit très profondément. Le marquis, avec toute sa famille, attendoit son réveil avec autant de crainte que d'espérance; ils furent tous surpris agréablement de la trouver si bien que le médecin jugea qu'elle n'étoit plus en danger. M. de Bréauté, ayant demeuré quelque temps à Paris, fut obligé de retourner à ses emplois; sa peine fut d'autant plus grande qu'en faisant ses adieux à une épouse qu'il aimoit si tendrement, il avoit un pressentiment que c'étoit la dernière fois qu'il avoit la consolation de la voir; en effet, il mourut en Flandre[1] dix-huit mois après son mariage, laissant Mme de Bréauté dans la plus vive affliction : il resta de cette alliance un fils qui fut remis entre les mains de son aïeule.

Notre jeune veuve, sans faire profession dans son veuvage d'une vie austère, se conduisoit de manière à faire connoître qu'elle ne penseroit jamais à un second mariage, quoiqu'elle ait assuré depuis qu'elle n'avoit pris sur cela aucune résolution. L'année de son deuil expirée, elle retrancha quelque chose des règles de conduite qu'elle s'étoit prescrites, et se rengagea peu à peu dans les amusements ordinaires aux personnes nées dans la grandeur et l'opulence; et la piété dont elle avoit fait profession ne consista bientôt plus qu'à ne point contrevenir en choses considérables aux commandements de Dieu. Malgré son penchant pour les amusements frivoles, elle donnoit beaucoup de temps à la lecture; ce n'étoit pas à la vérité des livres de piété; mais elle s'abstint toujours des mauvais, comme romans, comédies et autres, pour lesquels elle avoit un si grand mépris qu'elle ne pouvoit comprendre que des personnes raisonnables en fissent leur amusement.

La bonté infinie de Dieu, qui se sert souvent de nos propres inclinations pour nous rappeler à lui, permit que celle qu'avoit notre jeune veuve pour la lecture lui donna l'envie de lire les œuvres de sainte

1. Il était capitaine au service de Hollande, et périt devant Bar-le-Duc dans une sorte de guet-apens. Voyez Moréri.

Thérèse. On le lui avoit déjà conseillé, et le désir qu'elle avoit d'apprendre à faire l'oraison lui en fit prendre la résolution. Sur ces entrefaites, ses affaires l'ayant obligée d'aller en Normandie, elle les apporta dans l'espérance que cette lecture, jointe à la séparation de la vie tumultueuse qu'elle menoit à Paris, lui feroit faire quelque progrès dans la vie spirituelle.

Les ouvrages de cette grande sainte, qui ont été pour tant d'âmes le commencement de leur conversion, firent une vive impression sur Mme la marquise de Bréauté. Mais étant venue à l'endroit où cette savante maîtresse parle de chercher Dieu dans soi-même, elle demeura dans le dernier étonnement; non-seulement cette grande maxime lui parut incompréhensible, mais elle fut pour elle l'occasion de la plus violente tentation : elle s'imagina ne plus croire en Dieu, et la pensée lui en revenant sans cesse, peu s'en fallut qu'elle ne tombât dans le désespoir, n'étant plus à ses yeux qu'une incrédule et une athée. Cependant la main de Dieu la soutenoit sans qu'elle s'en aperçût, et sa fidélité à la prière, tout le temps que dura le combat, la rendit enfin victorieuse. Elle n'abrégea jamais d'un moment le temps qu'elle s'étoit prescrit de donner à l'oraison, et se renouvela dans l'exactitude à tous ses autres devoirs. Sa patience et sa fidélité dans cette grande épreuve furent récompensées non seulement par la fin de cette violente peine, mais la plus vive lumière succéda aux ténèbres; elle comprit dans un moment la demeure de Dieu dans l'âme, et toutes les idées qui se présentoient à son esprit ne servoient qu'à l'en convaincre de plus en plus. La prière de saint Augustin lui devint familière; elle répétoit sans cesse : *Seigneur, que je vous connaisse et que je me connaisse.* Dans le même temps, étant un jour en prière dans sa chambre, elle se sentit frappée d'une lumière intérieure qui lui rendit si présente cette majesté infinie que, prosternée la face contre terre, elle auroit voulu descendre jusqu'au fond des abîmes, pour s'anéantir devant cet être suprême qu'elle conjura un temps considérable d'avoir pitié d'elle et de lui donner place dans sa maison.

On vit alors Mme de Bréauté retrancher une grande partie de ses divertissements, du temps qu'elle donnoit à recevoir les compagnies, de ses promenades et autres plaisirs même innocents, donnant au travail, à ses lectures, et surtout à l'oraison tout celui qu'elle aurait employé autrefois à ces sortes de satisfactions. Ce commencemnnt de réforme ne se faisoit qu'avec de grandes violences, ce qui lui faisoit appréhender de ne pas persévérer. Un accident arrivé devant ses yeux ne contribua pas peu à fortifier ses résolutions. Ayant été obligée pour sa santé d'aller prendre les eaux de Spa, plusieurs personnes de qualité s'y trouvèrent dans le même temps. On proposa un jour d'y danser pour aider à l'effet des remèdes. Notre jeune veuve fut si vivement sollicitée d'être de la partie, qu'elle se laissa vaincre; quelques moments après, il fit un grand tonnerre; dès le premier coup elle voulut quitter; un gentilhomme qui lui donnoit la main, se moquant de sa

frayeur, en fit le sujet de ses railleries; mais au même instant la foudre tombant tua cet homme au milieu de la compagnie. On peut juger de la frayeur que causa ce terrible accident. Mais Mme de Bréauté n'en resta pas là : faisant réflexion au jugement de Dieu auquel cet homme venoit de se trouver en un instant, elle conclut à prendre tous les moyens possibles pour mener une vie plus régulière. De retour à Paris, l'on reçut en France la bulle du Jubilé de 1601 : elle résolut de faire ses efforts pour profiter d'une si grande grâce, et commença par se disposer à faire une confession générale à M. Cospean, homme de grande réputation, et depuis évêque de Lisieux; ce qu'ayant fait, ce digne ministre lui parla si fortement du devoir des veuves, qu'elle commença dès lors à retrancher des habits ce qui tenoit trop de la vanité, et ajouta à cette mortification celle de se lever tous les jours à six heures du matin, pratique qui ne lui coûta pas peu, mais dont le sacrifice lui mérita de nouvelles lumières sur le danger de la vie du monde et le bonheur de la vie religieuse. Elle communiqua ses pensées à ce sujet à un ecclésiastique auquel elle se confessoit quelquefois. « Voilà, madame, lui dit-il, où je vous attendois depuis longtemps, ne doutant pas que de tant de bonnes pensées que Dieu vous donne, il ne s'en trouvât quelqu'une qui vous portât à sortir du monde. Il n'est pas nécessaire cependant de changer de condition, la vôtre peut compatir avec les moyens que vous pouvez choisir pour vous sauver. »

Ce discours flattoit trop les inclinations de Mme de Bréauté pour demander des avis à d'autres, et le seul usage qu'elle fit de ces bonnes pensées fut de la fortifier dans la résolution de vivre en bonne chrétienne. Quelque temps après ayant été faire ses dévotions aux Capucins, et s'étant retirée dans le coin de l'église pour y faire son action de grâces, elle y employa trois heures sans s'en apercevoir. Au sortir de cette oraison, où elle avoit éprouvé les plus fortes impressions de la grâce, ses pensées pour la vie religieuse se renouvelèrent; la sainteté des filles de l'Ave-Maria la frappa; elle conçut le désir d'y entrer quoiqu'elle les regardât comme les martyrs d'une pénitence dont la pensée la faisoit frémir. Elle en fut occupée pendant plusieurs jours et ne quitta ce premier projet que pour en suivre un autre que lui avoit fait naître la lecture des œuvres de Sainte Thérèse : ce fut d'entrer dans l'ordre des Carmélites. Elle étoit irrésolue sur le choix de ces deux ordres. Après bien des réflexions, elle se décida enfin pour ce dernier, y trouvant avec bien des austérités une certaine vie intérieure que cet ordre avoit reçue comme en dépôt de sa sainte fondatrice. L'exécution de ce projet souffroit cependant de grandes difficultés : l'ordre des Carmélites étoit encore renfermé dans les limites de l'Espagne; il lui en coûtoit pour se résoudre à s'éloigner si fort de sa patrie; sa ressource fut d'espérer, non que cet ordre passeroit en France; elle ne le croyoit pas possible; mais qu'il s'approcheroit des frontières et qu'il y auroit des maisons assez voisines pour y pouvoir entrer. Cette pensée, jointe à plusieurs peines intérieures dont elle fut travaillée pendant

huit mois, lui causa un grand mal de tête qui ne lui laissoit aucun repos ; cela pensa la rebuter entièrement du parti de la retraite qu'elle avoit pris, s'imaginant de plus qu'elle ne faisoit aucun progrès dans la vie spirituelle. Mais Dieu ne permit pas qu'elle suivît ces pensées dangereuses et lui en inspira de plus salutaires ; ce fut de chercher un guide qui par ses conseils la conduisit dans les voies où il plairoit au Seigneur de la faire marcher. Fidèle à ce mouvement, elle s'adressa à Mlle de Sainte-Beuve, qui étoit en grande réputation de vertu, et lui exposa ses peines avec grande confiance. Cette demoiselle, se méfiant de ses lumières, lui conseilla de voir Mlle Acarie, lui en parlant comme d'une âme rare en mérite.

Notre jeune veuve saisit ce conseil ; il ne fallut pas un long temps à Mlle Acarie pour connoître que Dieu destinoit cette âme à la plus haute perfection, ce qui l'engagea à lui donner tous ses soins. Elle commença par lui faire une méthode d'oraison qui lui parut aisée et ne contribua pas peu à dissiper le mal de tête dont nous avons parlé. Il se forma entre ces deux grandes âmes la liaison la plus étroite et la plus sainte, Mme de Bréauté ayant pour Mlle Acarie toute la docilité et la soumission d'une novice, et Mlle Acarie tous les ménagements d'une maîtresse sage et discrète qui ne veut pas effrayer un esprit qui n'est pas encore pleinement affermi dans les voies de Dieu. Dans cette vue, elle passa quelque temps sans rien prescrire à cette nouvelle disciple sur son habillement ; mais un jour qu'elle lui demanda la permission de faire quelque pénitence : Je crois, Madame, répondit sa savante maîtresse, que la plus agréable que vous puissiez faire aux yeux de Dieu seroit de réformer vos habits en en retranchant les vains ornements. Dès le même jour cela fut exécuté malgré la plus forte répugnance, ne s'attendant à rien moins qu'à devenir le sujet de la raillerie du public, car poussant plus loin l'avis qui lui avait été donné, elle se mit d'une manière qui ne pouvoit convenir qu'aux femmes les plus âgées, quoiqu'elle n'eût alors que 22 ou 23 ans. Les occupations de ses journées répondoient à la réforme de ses habits ; elle se levoit tous les jours à six heures du matin, faisoit ensuite une heure d'oraison, et se rendoit à l'église où elle restoit jusqu'à onze heures ; l'après midi, elle alloit à vespres et le reste du temps se passoit à lire et faire quelques bonnes œuvres. Le projet qu'elle avoit eu de se faire Carmélite ne l'occupoit cependant plus que faiblement, lorsqu'étant allée voir Mlle Acarie, et l'entendant parler de l'établissement de cet ordre qu'elle méditoit de procurer à la ville de Paris, elle dit d'un ton fort indifférent qu'elle avoit eu autrefois envie d'entrer dans cet ordre : D'où vient, reprit Mlle Acarie, que vous ne l'avez plus? Mme de Bréauté répondit qu'elle ne s'y croyoit pas propre, que la vie en étoit trop austère, et qu'elle se contentoit de son état. Mais, répliqua Mlle Acarie, si Dieu vous y appelle, pensez-vous qu'il vous soit permis de résister? il est plus important que vous ne croyez de répondre à sa voix, et vous devez y réfléchir.

Jusqu'ici la pénitence de notre jeune veuve consistoit à jeûner tous

les vendredis et à retrancher de ses repas ce qui flattoit le plus son goût; mais par les conseils de Dom Beau-Cousin, chartreux, célèbre par sa piété et ses lumières, elle commença à se revêtir d'un cilice, et poussa en tous genres ses pénitences si loin que ce sage directeur fut obligé d'y mettre des bornes. Non contente de la pénitence corporelle, elle s'appliqua à vaincre en tout sa délicatesse et ses inclinations, et s'interdit la liberté de se plaindre de ce qui pouvoit lui causer quelque incommodité, comme du chaud et du froid dont elle ne cherchoit pas même à se défendre. Elle s'échappa néanmoins une fois de dire que le froid étoit excessif. Mlle Acarie, qui étoit présente, lui dit qu'il ne falloit pas ainsi se vanter de ce que l'on souffre; elle profita si bien de cette leçon qu'elle devint la personne du monde la plus patiente. En voici une preuve : Étant allée à la campagne dans un temps d'hiver où tous les chemins étoient rompus, un gentilhomme qui accompagnoit son carrosse avança sans prendre garde que l'équipage ne suivoit pas. Le cocher ayant pris un chemin détourné, s'embourba de façon qu'il ne put se débarrasser qu'avec beaucoup de peine. Il étoit onze heures du soir lorsqu'elle sortit de ce mauvais pas. La demoiselle qui l'accompagnoit, voyant que son écuyer les laissoit dans l'embarras, sans leur donner aucun secours, lui dit: je ne m'étonne pas, Madame, que vous soyez si mal servie, puisque vous ne vous plaignez de rien; mais au moins pour cette fois j'espère que vous direz quelque chose pour faire voir que vous ne trouvez pas bon que l'on vous laisse ainsi. Elle ne répondit rien, et à peine parut-elle par la suite se souvenir de l'aventure; car se trouvant indigne d'être servie, elle ne pouvoit croire qu'on dût avoir pour elle aucune considération.

Dans de si saintes dispositions, Mme de Bréauté fut obligée de conduire une de Mesdemoiselles ses sœurs à Montivilliers pour y être religieuse. Entrant dans l'église, elle lut ces paroles: Père Saint, conservez ceux que vous m'avez donnés afin qu'ils soient un comme nous sommes un. Elles répandirent une si grande lumière dans son âme que faisant réflexion sur les obstacles que l'on trouve dans le monde à cette admirable union avec Dieu, elle conçut le désir d'entrer sur le champ dans ce monastère. Le désir fut accompagné d'une grande abondance de larmes; mais Dieu qui la destinoit au Carmel permit qu'elle en différât l'exécution.

La vie édifiante que menoit Mme de Bréauté dans le monde ne laissoit aucun doute qu'elle ne resteroit pas dans le siècle. C'est ce qui porta différentes personnes de piété à faire des efforts pour l'attirer dans les couvents qu'elles protégeoient, ce qui ne servit qu'à troubler son esprit. Néanmoins son amour pour les Carmélites prévalut, et devint si ardent qu'elle en étoit elle-même surprise, d'autant que personne ne lui en parloit. « Je ne me reconnois plus, disoit-elle, je ne sais d'où vient ce « grand éloignement du monde, et cette pente qui m'attire au service « de Dieu. Qu'il est bon de faire de si grandes grâces à sa créature, « lorsqu'elle y pense le moins! Il n'y a que sa main seule qui puisse

« ainsi changer mon cœur et le porter à embrasser une vie dont j'avois « un si grand éloignement, n'y pensant jamais qu'avec frayeur et ne « regardant les religieuses que comme des personnes condamnées à « une étroite prison ; ce changement n'est dû qu'à la droite du Très- « Haut, et lui seul a pu d'un cœur tout pénétré de l'amour du monde « en faire un qui n'aspire qu'au bonheur d'y renoncer entièrement. » On ne peut exprimer quelle fut la consolation de Mlle Acarie de voir enfin les irrésolutions de Mme de Bréauté entièrement dissipées ; leur union devint encore plus complète ; tout leur devint commun, mêmes prières, mêmes affections, mêmes désirs et même zèle pour faire réussir le grand projet de l'établissement des Carmélites en France. Elles firent ensemble plusieurs pélerinages, tantôt à Notre-Dame-des-Vertus, tantôt à Montmartre, à Notre-Dame-des-Champs pour recommander à Dieu cette affaire. Elles ne passoient pas un jour sans se voir, et Mlle Acarie ne quittoit jamais Mme de Bréauté sans être édifiée de sa correspondance à la grâce, et sans une nouvelle espérance qu'elle seroit un jour l'ornement et la gloire de ce nouvel établissement.

Pendant que l'on travailloit en Espagne pour avancer ce grand ouvrage, elles travailloient l'une et l'autre aux préparatifs nécessaires pour la réception des mères espagnoles. Mlle Acarie, étant sous la puissance de son mari, employoit Mme de Bréauté aux choses où elle ne pouvoit donner tout le temps qu'elle eût pu souhaiter, comme d'entretenir les jeunes demoiselles qui se présentoient pour être Carmélites, ou à régler ce qui concernoit le bâtiment du monastère. Monsieur Acarie n'étant pas toujours de bonne humeur, pour l'adoucir Mme de Bréauté le menoit à la promenade dans son carrosse, afin de donner le temps à son amie de vaquer aux affaires que sa capacité lui attiroit de toutes parts, et elle le gagna si bien qu'il s'employoit lui-même aux choses qu'il avoit désapprouvées. Il étoit si satisfait de la conversation de Mme de Bréauté, qu'il disoit quelquefois à sa femme : Au moins ne faites pas de Mme la marquise de Bréauté une Carmélite.

La résolution de Mme de Bréauté combla de joie monsieur de Bérulle. Mais en attendant les mères espagnoles, elle voulut faire un voyage en Normandie pour voir son fils. Cet enfant, qui n'avoit que six ans, sembla se surpasser par ses petites manières douces et caressantes, capables d'attendrir les cœurs les plus insensibles. Madame sa mère n'étoit pas de ce nombre ; elle avoit pour ce fils unique la plus vive tendresse ; mais la grâce lui avoit appris à régler les mouvements de son cœur. La veille de son départ, elle s'enferma seule avec cet objet si cher, le prit entre ses bras, et ayant arrosé son visage de ses larmes, elle l'offrit à Dieu comme le sacrifice le plus tendre de son cœur, disant : « Seigneur qui voyez cet enfant sans secours, lui ôtant son père vous l'avez privé de celui qu'il pouvoit attendre des hommes ; ayez-en donc pitié, et tenez-lui lieu de père pour le faire élever selon votre esprit, c'est tout ce que je vous demande pour lui. » Elle le mit aussi sous la protection de la sainte Vierge, l'embrassa de bien bon cœur,

et, après lui avoir donné sa bénédiction, le remit entre les mains de ceux qui devoient en avoir soin pour ne le plus revoir dans le monde.

Il lui restoit encore un grand obstacle à vaincre. Monsieur de Sancy son père, ne savoit rien de son dessein; son premier soin, revenant de Paris, fut de prendre un logement près de lui afin d'être à portée, le voyant souvent, de le disposer avec précaution à porter le coup que sa tendresse pour sa fille devoit lui rendre si rude.

En ce même temps, les mères espagnoles arrivèrent à Paris. Mlle de Longueville, Mme de Bréauté, Mlle Acarie furent au-devant d'elles et entrèrent dans la maison qui leur avoit été préparée le 18 octobre 1604. Quelques jours après, notre fervente veuve fut présentée comme une des principales qui désiroient être reçues. La mère Anne de Saint-Barthélemy, à qui Dieu l'avoit fait connoître avant son départ d'Espagne, ainsi que Mlle de Fontaines, la reconnut à la première entrevue et le déclara sur le champ. Les mères ne balancèrent pas à leur accorder à l'une et à l'autre leurs suffrages. Cependant Mlle Acarie fut d'avis que Mme de Bréauté ne quittât pas monsieur son père sans son consentement; elle ne pensa donc plus qu'à tâcher de l'obtenir. Elle lui parloit souvent du mérite des mères Carmélites et surtout de leur talent à bien réciter l'office divin. Il faut, lui dit-il, que vous m'y meniez demain. Le père Coton, lui répondit Mme de Bréauté, y prêchera; vous pourriez l'y aller entendre. Il y consentit; étant à l'église, il remarqua sur le visage de sa fille un je ne sais quoi qui lui donna quelques pressentiments de son dessein. Il en parla le lendemain au père Coton qui était venu dîner chez lui, mais d'un ton qui marquoit assez son opposition. Le père Coton raconta le tout à monsieur de Bérulle et à Mlle Acarie qui tous deux conseillèrent à Mme de Bréauté de redoubler ses prières et d'employer tous les moyens que la prudence lui suggéreroit pour fléchir monsieur son père. Dieu bénit ses démarches, et après des résistances telles qu'une vertu moins héroïque que la sienne auroit cédé, elle toucha et persuada si bien ce tendre père qu'il se chargea d'apprendre lui-même à Mme de Sancy, son épouse, le consentement qu'il venait d'accorder à sa fille; et versant un torrent de larmes, il lui dit qu'il craindroit de s'opposer à la volonté de Dieu s'il la retenoit davantage.

On ne vit jamais un père plus désolé que ne le fut monsieur de Sancy, après qu'il eut donné ce consentement; et ne pouvant soutenir plus longtemps les cruels combats que lui livroit sa tendresse, il conjura sa fille d'avancer le jour de son entrée en religion, croyant trouver par là un adoucissement à sa douleur. Vous me faites mourir, lui disait-il, et je ne fais plus que languir. Son affliction était si sensible que son frère s'en aperçut et qu'il s'emporta fortement contre sa nièce, ce qui ayant été rapporté à monsieur de Sancy, il l'en reprit, ne pouvant souffrir qu'on fit la moinde peine à sa fille.

Le jour de son entrée fut enfin fixé au 8 décembre, jour de la Con-

ception de la sainte Vierge. Quelques jours avant, se trouvant seule dans son carrosse et pensant au sacrifice qu'elle étoit sur le point de faire, il lui vint en souvenir toutes les grâces qu'elle avoit reçues de Dieu et la conduite miséricordieuse qu'il avoit tenue sur elle; elle comprit dans ce moment que tout ce qui s'étoit passé dans sa vie étoit un acheminement au point où elle se trouvoit arrivée, que toutes les afflictions et les disgrâces, dont elle ne connaissoit pas auparavant la fin, avoient été les ressorts dont Dieu s'étoit servi pour la détacher du monde; en même temps, ce verset du psalmiste se présenta : Sacrifiez à Dieu un sacrifice de justice et mettez désormais toute votre confiance en lui. Ces paroles, disoit-elle depuis, firent sur moi une très forte impression et me faisoient comprendre que mon sacrifice devoit être entier et que je devois être une victime, sacrifiée non seulement par les œuvres, mais par état, qu'il falloit s'immoler une bonne fois et cesser d'être aux yeux du siècle pour ne vivre qu'à ceux du roi des siècles éternels.

La veille du jour que Mme de Bréauté devoit entrer aux Carmélites étant arrivée, elle passa la journée chez monsieur son père pour lui faire ses derniers adieux; ce qui ne se fit pas sans bien des larmes répandues de part et d'autre. Ce bon père et Mme de Sancy voulurent la conduire eux-mêmes aux Carmélites; ils s'y rendirent à quatre heures du matin, accompagnés de Mlle de Longueville, de Mme d'Alincourt, sa sœur, de Mme de Belleassise, sa tante, de Mlle de Sainte-Beuve, de Mlle Acarie, de monsieur de Sainte-Beuve, de monsieur de Marillac et monsieur de Bérulle qui se trouvèrent à la porte du monastère pour être les témoins d'un sacrifice si édifiant. Les mères espagnoles étoient en cérémonie; voici comme elle rapporte elle-même cette circonstance: « Je me mis à genoux devant mon père, lui demandant sa béné- « diction; mais au lieu de me la donner il pensa tomber de douleur, « étant dans un tel saisissement qu'il ne me répondit rien; il avoit son « chapeau devant son visage, se cachant le mieux qu'il pouvoit. Pour « moi, Dieu me donna une telle force que je ne jettois pas un soupir « ni ne versois une larme, malgré la tendresse que j'avois pour mon « père, tant étoit grande ma joie d'entrer enfin dans la maison de Dieu; « je demeurai longtemps à genoux sans qu'il pût ouvrir la bouche, « de sorte que je fus forcée d'entrer sans avoir sa bénédiction. »

Elle fut conduite au chœur où elle fut revêtue du saint habit, en présence des personnes qui l'avoient accompagnée. Monsieur le duc de Montpensier, prince du sang, et plusieurs autres personnes de qualité avoient souhaité de s'y trouver; mais ils arrivèrent trop tard. Monsieur et Mme de Sancy demeurèrent au bas de l'église, accablés de douleur. La nouvelle novice étoit dans une disposition bien différente; elle se présenta à Dieu avec une joie qui ne peut s'exprimer que par ses propres termes que nous mettons ici : « Je veux l'habit de religion; « ce que je dis avec un si grand transport de me voir ornée des livrées « du fils de Dieu et de sa sainte mère, et dans une condition qui me

« rendoit leur esclave, que j'en ressentis une reconnaissance qui m'oc-
« cupe encore fortement. »

La sœur Magdeleine de saint Joseph, novice depuis un mois, fut chargée de la conduire dans le monastère; ces deux saintes religieuses, après s'être entrevues, conçurent tant d'estime l'une pour l'autre que dès lors elles contractèrent une union qui a duré toute la vie. Sœur Marie de Jésus, c'est le nom qu'on donna à la nouvelle novice, devint bientôt pour sa compagne un modèle de toutes les vertus. Elle étoit déjà si fervente que rien ne lui paraissoit pénible des austérités attachées à la règle, ni de la pauvreté d'une maison si nouvellement établie, qui manquoit même des choses que l'on peut regarder comme nécessaires. Il n'y avoit pas de draps sur leur paillasse; mais seulement une couverture pour les couvrir; on peut juger par là du reste. Tout cela ne lui suffisoit pas encore, tant étoit grand son amour pour la pénitence. Elle parvint à si bien mortifier son goût, se nourrissant par préférence des choses pour lesquelles elle avoit de l'aversion, qu'elle auroit mangé les plus amères et les plus insipides sans en apercevoir la différence. Les mères espagnoles, voyant la vertu et la capacité de sœur Marie de Jésus, lui donnèrent peu après sa profession l'emploi de seconde infirmière, office dont elle s'acquitta avec ferveur, s'estimant heureuse de servir les malades dans les choses les plus mortifiantes et les plus viles. Mlle Acarie lui demandant un jour si elle n'avoit pas de répugnance à ces choses, elle répondit qu'il ne lui était pas venu en l'esprit qu'on pust en avoir en rien de ce qui intéresse la gloire de Dieu, et qu'elle regardoit comme un bonheur d'avoir été jugée digne de servir les épouses de Jésus-Christ.

Quelque temps après, on lui ôta cet office pour la mettre provisoire; elle se comporta dans ce nouvel emploi avec tant d'humilité et de douceur et de mortification que son exemple servit d'instruction à celles qui avoient besoin de recourir à elle. Souvent elle aidoit les sœurs layes dans les choses les plus pénibles ou les faisoit elle-même pour les soulager.

L'année de son noviciat étant écoulée, elle se prépara à faire sa profession avec les dispositions les plus saintes et les plus édifiantes. Il paroissoit en elle un désir si ardent d'être à Dieu par les vœux qu'elle animoit toutes les novices ses compagnes; la crainte de n'être pas reçue, fondée sur le jugement qu'elle portoit de son indignité, lui fut un rude exercice, tandis que la communauté la regardoit comme un présent du ciel, capable de servir l'ordre et d'en être un des principaux soutiens. Elle fit ses vœux le 24 décembre 1605 et fut la sixième professe, en comptant sœur Andrée de tous les saints qui avoit fait ses vœux au lit de la mort. Ce fut entre les mains de la vénérable mère Anne de Saint-Barthélemy. Il seroit à souhaiter que cette sainte religieuse eut donné connaissance des grâces qu'elle reçut dans cette sainte action, mais celui qui en étoit l'auteur se l'est réservé, et nous n'en avons pu rien apprendre.

La mère Anne de Jésus, destinée pour aller fonder en Flandre, désira d'y être accompagnée de notre nouvelle professe, et la demanda avec instance aux supérieurs; mais ils ne crurent pas devoir priver la France d'un si grand et digne sujet, et la mère Anne de Saint-Barthélemy qui demeuroit prieure à Paris, s'y opposa fortement, disant à cette respectable mère, qui vouloit aussi emmener sœur Magdeleine de Saint-Joseph, que ce seroit ôter le cœur et la tête du monastère.

Dès que la mère Anne de Jésus fut partie, sœur Marie de Jésus fut élue sous-prieure d'une voix unanime. Ce fut la première élection qui fut faite dans les formes; jusque là, il n'y avoit pas eu le nombre de religieuses suffisant pour donner leurs suffrages, selon l'usage de l'ordre. Mlle Acarie apprit cette nouvelle avec joie, espérant que Dieu en tireroit sa gloire, et le monastère de grands avantages. Elle ne fut pas trompée; on ne peut rien ajouter aux soins qu'elle prit pour s'acquitter dignement de son nouvel emploi: elle s'appliqua surtout à faire observer parfaitement les cérémonies et tout ce qui concerne l'office divin, surtout la pronciation du latin, soutenant ses instructions par ses exemples et par son assiduité au chœur, ne pouvant comprendre qu'on s'y rendît et qu'on s'y comportât avec négligence. Après huit années passées dans l'exercice de cette charge avec l'approbation générale, elle fut élue prieure du consentement de toute la communauté. La mère Magdeleine de Saint-Joseph à qui elle succéda la vit avec plaisir dans cette charge, sachant que cette sainte amie étoit destinée de Dieu conjointement avec elle pour soutenir les âmes dans la perfection religieuse; les effets répondirent à cette espérance: la nouvelle prieure cultiva avec succès les grâces que Dieu répandoit dans cette maison avec tant d'abondance, dès le commencement de cet établissement.

Toutes les religieuses trouvoient en la mère Marie de Jésus un cœur de mère et une conduite remplie d'onction, de douceur, de charité, toujours prête à satisfaire le moindre de leurs besoins soit pour l'âme, soit pour le corps. Mais autant avoit-elle d'attention à les soulager dans leurs maladies, autant étoit grande son industrie pour les relever dans leurs foiblesses, lorsqu'elles désiroient des soulagements dont elles pouvoient aisément se passer. Son usage en ces rencontres étoit de leur témoigner beaucoup de compassion de leurs souffrances et de désirer de trouver les moyens de les soulager. Ensuite elle leur proposoit ce qui leur étoit convenable, sans paroître comprendre ce qu'elles désiroient et sans les faire expliquer, les portant à suivre son avis, toujours avec beaucoup de douceur; par ce moyen elles se trouvoient libres de la pensée qui les occupoit et soulagées de leurs incommodités. En voici une preuve: une jeune professe croyoit avoir besoin de faire gras pour se guérir d'un dérangement d'estomac; la mère, sans faire connoître qu'elle comprenoit sa pensée, lui fit donner pendant quelques jours des panades, selon que les médecins les ordonnent quelquefois pour ces sortes d'incommodités, lui faisant entendre que sans rompre l'abstinence, ce remède pouvoit la guérir. La malade les prit quelques

jours malgré sa répugnance, et fut guérie parfaitement ; elle disoit depuis qu'elle avoit pensé une infinité de fois que la mère lui avoit rendu un grand service en ne lui laissant pas satisfaire la nature, sous prétexte de charité.

Le zèle de la mère Marie de Jésus pour l'avancement spirituel des âmes confiées à ses soins la tenoit dans une vigilance continuelle. Elle les portoit ordinairement avec douceur à remplir leur devoir par amour pour Jésus-Christ, mais elle y employoit la sévérité lorsqu'elle rencontroit des sujets difficiles à se rendre, reprenant les défauts sans déguisement et enseignant le droit chemin de la vertu, disant que ce n'étoit pas rendre service aux personnes que de leur cacher la vérité, mais que c'étoit les tromper, que toute âme qui a un vrai désir de la perfection ne doit rien tant désirer que d'être avertie et reprise de ses défauts. Notre sainte prieure n'entreprenoit rien d'important sans prendre l'avis de la mère Magdeleine de Saint-Joseph. Elle avoit pour cette chère compagne toute la docilité d'un enfant envers sa mère, regardant ses conseils comme un moyen nécessaire pour gouverner utilement la communauté, consolation dont elle ne jouit pas longtemps, l'ordre de Dieu et l'avis des supérieurs ayant obligé la mère Magdeleine de se rendre à Tours où la maison étoit nouvellement fondée. La mère Marie de Jésus soutint cette séparation avec un courage et une force d'esprit bien capables de faire connoître que cette étroite union venoit de la grâce et que la nature n'y avoit aucune part. Elle fit mettre en prière toute la communauté pour recommander à Dieu le voyage et lui demander que le couvent de Tours profitât de la grâce que Dieu lui faisoit en lui envoyant une telle mère.

La mère Marie de Jésus, pendant cette absence, régissoit la maison, au nom et en l'esprit de Jésus-Christ avec une vigilance universelle, entrant dans les moindres détails, assistant avec la plus grande exactitude aux heures de communauté, n'oubliant rien de ce qui pouvoit maintenir la régularité, ne tolérant jamais ce qui pouvoit introduire le plus léger relâchement, surtout au silence et à la promptitude à se rendre aux heures de communauté, et que sans une grande nécessité et une expresse permission on demeurât plus d'une demi-heure au parloir, recommandant fort que le temps y fût bien employé. Elle veilloit sur tous les offices, mais particulièrement sur celui de l'infirmerie, afin que donnant aux malades ce qui leur étoit nécessaire, on évitât le superflu que la nature pouvoit demander par délicatesse, suivant, en cela comme en tout le reste, ce qu'elle avoit vu pratiquer aux mères Espagnoles.

La mère Magdeleine de Saint-Joseph, après avoir donné à Tours le temps nécessaire pour le bien de cette maison naissante, revint en celle-ci et fut reçue avec une joie universelle. Notre sainte prieure lui ayant rendu compte de l'état de la maison et de la disposition des sœurs, ce fut avec une grande joie que cette bienheureuse mère vit la régularité et la perfection si bien maintenues. Ces deux saintes âmes se séparè-

rent bientôt encore, la mère Magdeleine ayant été obligée d'aller à Lyon pour une nouvelle fondation. Elles choisirent ensemble les sœurs qu'elles trouvèrent propres pour cet établissement. Cette seconde séparation se fit avec la même édification que la première. Ce fut dans ce temps que la mère Marie de Jésus, attentive à procurer en tout le bien de la maison, fit faire une infirmerie pour joindre à celle qui étoit déjà faite et qui n'étoit pas suffisante. Elle eut soin de ménager dans ce bâtiment une petite chapelle pour donner aux malades, qui ne pouvoient pas aller au chœur, la consolation d'entendre la messe et de communier. Par ce moyen, on évitoit l'entrée des ecclésiastiques pour la confession, hors les cas de nécessité. Elle fit faire sous cette infirmerie une grotte de Sainte-Madeleine pour augmenter dans ses filles la dévotion à cette sainte amante de Jésus-Christ, qu'elle honoroit très-particulièrement, à cause de cette glorieuse qualité. Un de ses amis lui envoya de Dieppe les coquillages qui composent cette grotte.

Lorsqu'elle parloit à ses filles pour les instruire, elle avoit pour l'ordinaire les mains jointes et les yeux élevés vers le ciel, et paroissoit si remplie de Dieu que chacune jugeoit en la voyant que c'étoit de cette divine source que lui venoit tout ce qu'elle leur disoit; ce qui opéroit de grands effets pour leur avancement dans la perfection.

Notre sainte prieuse parloit des voies intérieures et des mystères de Jésus-Christ avec facilité et tant de clarté qu'elle rendoit intelligibles les choses les plus relevées. L'humilité accompagnoit tous ses discours, et dans la crainte que l'on ne crût qu'elle puisoit dans son propre fonds les grandes choses qu'elle disoit, elle avoit soin d'avertir qu'elle les tenoit de M. le cardinal de Bérulle, de la mère Magdeleine ou de Mlle Acarie. D'autres fois, elle disoit: Une bonne âme m'a fait entendre que Dieu lui avoit donné cette pensée. On a su depuis que c'étoit à elle que Dieu avait donné des connaissances extraordinaires sur les voies intérieures. Elle étoit ennemie de certaines spiritualités qui ne conduisent pas à la mortification[1], voulant que les âmes s'appliquassent aux vertus solides. Avec tout cela, disoit-elle, tout le reste va bien; quand une âme est bien humble, bien obéissante et morte à elle-même, fidèle à l'oraison, Dieu se plait à verser sur elle ses grâces et ses bénédictions.

Les fondations se multiplioient dans l'ordre, et cette maison étant obligée de fournir plusieurs de ses meilleurs sujets pour faire les nouveaux établissements, les supérieurs se crurent autorisés à s'écarter de la règle qui ne souffre les prieures en charge que six ans de suite. Ainsi la mère Marie de Jésus fut continuée neuf ans dans cette place; mais dès qu'ils furent écoulés, elle demanda avec instance d'en être déchargée, brûlant du désir d'honorer la vie solitaire, assujétie et humiliée de Jésus-Christ, sa profonde humilité lui persuadant de plus en plus qu'elle étoit incapable de servir utilement les âmes, et croyant avoir un grand

1. On reconnaît ici l'esprit et la main de la mère Agnès, la digne amie et la sainte conseillère de Bossuet dans l'affaire du quiétisme.

compte à rendre à Dieu des fautes qu'elles avoit commises à ce sujet.

La mère Magdeleine, qui lui succéda, pensoit bien différemment sur la capacité de cette humble mère, la regardant comme très-capable de l'assister en la supériorité, la consultant sur tout, se fiant plus en ses lumières qu'aux siennes propres, et se reposant sur elle de la direction des âmes de ses religieuses.

C'étoit une chose admirable de voir ces deux mères dans les heures de conversation avec la communauté. Leur douceur, leur affabilité, leur charité, ravissoient les cœurs. La mère Marie de Jésus secondoit la mère prieure dans les discours de dévotion, parlant avec élévation et ferveur des choses spirituelles, principalement de Jésus-Christ et de ses ministres, et concluant pour l'ordinaire que la vraie piété envers Jésus-Christ consistoit en l'imitation de ses vertus. Ces conversations étoient si utiles que chacune en sortoit plus zélée et le cœur plus animé au bien. C'étoit le fruit de l'humilité de la mère Marie de Jésus; on la remarquoit dans toutes ses paroles et actions; un tel assaisonnement est bien capable de faire fructifier la sainte parole.

C'est cette profonde humilité qui a mis un obstacle invincible à la consolation qu'on auroit eue de revoir cette respectable mère à la tête de la communauté; le reste de sa vie s'est passé selon ses désirs dans la pratique de l'obéissance et des vertus les plus héroïques d'une simple particulière; mais les prieures qui ont succédé à notre bienheureuse mère, imitant son exemple, ne voulant pas priver les sœurs de ses saintes instructions, l'obligeoient de leur en donner dans le secret; on les conserve avec soin dans un manuscrit.

Les trente années que la mère Marie de Jésus vécut encore se passèrent dans des maladies presque continuelles : violentes douleurs de foie, inflammations du poumon, maux de dents, coliques pierreuses et bilieuses, fréquentes migraines et érésipèles, tous ces maux se succédoient les uns aux autres et servoient à faire éclater de plus en plus la vertu de cette grande religieuse. Elle a été réduite plusieurs fois à l'extrémité et rendue à la vie comme par miracle; en voici un exemple. En l'année 1641, elle fut attaquée au mois d'août d'une érésipèle avec une fièvre ardente; cette humeur tomba dans la gorge et lui ôta le mouvement nécessaire pour avaler; les médecins désespérant de sa vie, on eut recours à l'intercession de sainte Opportune, invoquée pour ces sortes de maux. M. le curé de la paroisse de ce nom, qui en possédoit une relique, la porta en grande cérémonie à notre malade et la lui appliqua sur la gorge. A peine étoit-il sorti de la maison que la malade put avaler avec grande facilité. Le lendemain, M. Guenaut[1] vint avec un autre médecin pour voir la mère, croyant la trouver à l'extrémité et ignorant ce qui s'étoit passé la veille. Dès qu'il eut mis le pied dans la maison, il se tourna vers celui qui l'accompagnoit et lui dit: « Monsieur, il y a ici quelque chose de Dieu, » et demanda des nouvelles de

1. Célèbre médecin.

la maladie. On lui répondit qu'il en jugeroit lui-même, ne voulant pas lui dire le miracle. Entrant à l'infirmerie, il répéta encore les paroles susdites; alors ses yeux furent témoins de cette guérison, et sa joie aussi grande que son étonnement, ayant pour cette mère une estime singulière.

Dans une autre maladie où elle reçut l'extrême onction, ayant paru pendant ce temps extraordinairement élevée à Dieu, on lui demanda ce qui l'avoit occupée si fortement: « Je me suis vue, répondit-elle, « en la présence de Dieu comme prête à paraître devant lui, ce qui est « tout autre chose que ce qu'on peut penser par soi-même. J'ai vu la « grandeur de Dieu et sa justice, et moi, pauvre et nue, sans avoir « rien à lui présenter qui ne fût plein de défauts. » Elle ajouta: « Je « n'en fus pas surprise; je le remercie de m'avoir rendu la vie pour « me donner le temps de m'amender; j'attends mon salut des mérites « de Jésus-Christ; c'est sur lui que je fonde mes espérances. »

On ne peut exprimer sa reconnoissance pour les assistances qu'elle recevoit des sœurs dans ses maladies et infirmités; elle les remercioit les mains jointes pour les moindres petits services. Sa gaîté n'a jamais été altérée dans les maux les plus violents. « Il ne faut pas, disoit-elle, tant s'occuper de ce que l'on souffre, mais offrir nos douleurs à Dieu et les souffrir avec joie pour l'amour de lui. » Elle révéroit les malades, et les ravissoit tellement par ses discours qu'elle leur faisoit trouver des délices dans leurs maux et leurs souffrances.

Le courage de la mère Marie de Jésus et sa soumission à la volonté de Dieu n'a pas moins paru admirable dans les différentes afflictions dont sa vie a été remplie que dans les souffrances corporelles, et elle les portoit avec une force et une tranquillité plus qu'humaine, et rien n'étoit capable d'abattre sa constance. Elle apprit la mort de Mme la marquise d'Alincourt, sa sœur, fort inopinément par un gentilhomme qui vint au tour lui apporter une lettre et lui dit en même temps cette nouvelle à laquelle elle ne répliqua autre chose, sinon qu'elle avoit besoin de prières, et que l'amitié qu'elle avoit pour elle l'obligeoit à lui donner ce secours. Elle porta avec la même paix la perte de tous ses proches; mais elle eut besoin de toute sa vertu pour faire le sacrifice de son fils, qui fut tué à la fleur de son âge[1] sans avoir eu le temps de se préparer à la mort. Ce qui la toucha le plus vivement dans cette circonstance, ce fut la crainte de la perte de son âme, et sa seule consolation fut d'implorer pour lui la miséricorde de Dieu, et son infinie bonté permit qu'elle fut consolée à ce sujet par une sainte âme qui l'assura qu'il était en voie de salut.

Son zèle pour le salut des âmes étoit universel, et il en est un grand nombre qui ont attribué leur conversion à ses prières. Comme nous n'écrivons qu'un abrégé de sa vie, nous n'en rapporterons qu'un exemple. Un homme de mérite, et qui possédoit des biens et des emplois considérables, avoit un engagement criminel et qui mettoit son

1. A 24 ans, au siége de Bréda.

salut en danger. Madame sa mère, femme d'une grande piété, venoit souvent voir sa fille, religieuse dans ce monastère, et lui confia sa douleur. La mère Marie de Jésus ayant appris l'état de cette pauvre âme, fit beaucoup de prières pour sa conversion; et un jour que cette mère affligée étoit au parloir avec sa fille, notre sainte religieuse eut l'inspiration d'y aller pour la consoler; elle lui donna l'espérance que ce fils changeroit, et lui conseilla de faire dire des messes au saint Esprit. En même temps elle lui fit passer les CONFESSIONS de saint Augustin avec le CHEMIN DE PERFECTION de notre sainte mère, afin qu'elle engageât son fils de lui promettre d'y lire tous les matins durant un quart d'heure seulement. Il le lui promit, mais il passa huit jours sans le faire, au bout desquels se sentant pressé une nuit de tenir sa parole, il se leva et lut quelques pages de ces livres. En même temps Dieu l'éclaira, et le toucha si vivement sur son état qu'il versa pendant plusieurs jours des larmes, et demeura dans un trouble et une si grande agitation qu'il croyoit en perdre l'esprit. Enfin il se calma, mais sans prendre aucune résolution. La nuit suivante, une lumière intérieure toucha son cœur et son esprit sur la grandeur de Dieu; la seconde nuit cette même lumière l'éclaira sur sa bonté infinie, et la troisième sur sa beauté. Pénétré enfin de tant de grâces, dès le matin à la pointe du jour il se fit conduire à la place de Grenelle avec la personne qui le tenoit captif; là, il lui annonça qu'il ne la reverroit jamais. Il lui laissa son carrosse pour se faire conduire où elle voudroit, et il revint à pied chez lui. Cette première démarche fut suivie d'une entière et parfaite conversion. Depuis plusieurs années il n'avoit pas vu sa sœur la carmélite : il s'y rendit; celle-ci fit prier la mère Marie de Jésus de venir le voir, et elle dit à son frère : voilà votre bienfaitrice; et il lui rendit compte de son intérieur avec une confiance sans réserve, ce qu'il continua de faire régulièrement une fois la semaine pendant plusieurs années. Il suivoit ses conseils avec la plus grande docilité, et fit des progrès si admirables dans la vertu que s'étant défait de sa charge et privé de tous les plaisirs de la vie, il se retira à une campagne où, après avoir passé plusieurs années dans la solitude et la pénitence, se refusant même le nécessaire, il reçut l'ordre de la prêtrise, et finit ses jours dans un amour de Dieu capable d'en inspirer aux cœurs les plus insensibles, surtout lorsqu'il paraissoit à l'autel.

Le détachement de la mère Marie de Jésus pour toutes choses devenoit de jour en jour plus remarquable. Elle fit copier une lettre de M. le cardinal de Bérulle, où étoient ces paroles qui lui faisoient une forte impression : *Par la liaison de votre âme avec l'essence divine.* Elle parla longtemps de cette divine essence dans notre âme d'une manière très élevée, et depuis ce jour, qui fut le 20 avril 1651, jusqu'à celui de sa mort, elle en parut si pénétrée qu'on ne pouvoit l'approcher sans s'en apercevoir. Elle voulut aussi avoir par écrit en gros caractères, afin qu'elle put le lire elle-même, un extrait du même auteur qui traitait de la vie éternelle, pesant surtout ces paroles : *La vie éter-*

nelle est dans l'intime de l'âme; répétant souvent ces paroles : *Dieu est là; il nous regarde, non d'un regard sec comme celui des hommes, mais d'un regard qui opère dans notre âme;* choses grandes et admirables, car Dieu qui l'a créée pour soi, la veut remplir de la grâce de lui-même et de toute la sainte et adorable trinité.

Enfin le moment estant arrivé où Dieu voulut priver la terre de ce trésor de grâce, elle tomba malade, comme il se verra dans la lettre suivante écrite à tout l'ordre par la mère Agnès de Jésus-Maria, après le décès de notre vénérable mère. Nous rapporterons seulement ici quelques circonstances qui n'y sont pas insérées.

Le jour que l'opération dont il sera parlé fut décidée, la sainte malade étant dans des souffrances excessives, elle se fit porter dans la chambre où étoit morte notre bienheureuse mère (la mère Madeleine de Saint-Joseph), de là à l'hermitage de la sainte Vierge, et au chœur où elle demeura un temps considérable. On la reporta ensuite à l'infirmerie, où elle resta en silence comme une âme qui ne veut plus d'entretien qu'avec Dieu. Le jour de sa mort, on dit une messe à la chapelle qui répond à son infirmerie, à laquelle six ou sept sœurs communièrent. Dès qu'elles eurent reçu la sainte hostie, elles se mirent autour de la malade, ce qu'il semble que Dieu permit pour satisfaire le désir qu'elle avait toujours eu de mourir devant le Saint-Sacrement, car elle est expirée quelques moments après. La mère Madeleine de Jésus, qui avoit marqué pendant la maladie de cette chère mère un courage et une force surprenante, parut pendant le temps du *Subvenite* dans une douleur et un accablement inexprimables; puis, en un instant, son visage devint rayonnant; elle fit entonner le *Te Deum* pour rendre grâces à Dieu du bonheur et des vertus de la défunte. Elle la vit en esprit près d'un grand lac qui les séparoit, et la bienheureuse lui disoit d'un visage riant, lui tendant les bras : A cette heure que je suis passée, je vous aiderai toutes à passer.

La reine Anne d'Autriche, qui avoit désiré d'être présente à sa mort, voulut au moins assister à son enterrement avec monsieur son fils. Ce jeune prince voulut qu'on fit toucher son chapelet à ce bienheureux corps. Ce fut le père de Harlay, frère de cette respectable mère, qui officia avec un courage et une fermeté édifiante, vu le tendre attachement qu'il avoit pour elle. Monseigneur l'évêque de Saint-Malo y assista avec un très grand nombre d'autres ecclésiastiques, qui tous fondirent en larmes, entendant prononcer ces paroles : *Domine, miserere super istâ peccatrice.* Elle fut enterrée près de notre bienheureuse mère. Plusieurs personnes, qui ont eu recours à son intercession, ont reçu l'effet de leurs demandes. »

Lettre circulaire pour la mère Marie de Jésus :

« Paix en Jésus-Christ.

« Comme vous connoissez le mérite de la personne que nous venons de perdre, je ne doute pas que vous ne preniez part à la douleur très

sensible que nous éprouvons. C'est notre très honorée mère Marie de Jésus, que notre Seigneur a retirée à lui ce vendredi 29 novembre 1652, à 9 heures du matin. Je me trouve si incapable de vous parler de l'éminente grâce et sainteté de cette âme, que je ne vous en écrirai que très peu en comparaison des merveilles qu'il y auroit à en dire, joint que je crois que Dieu l'ayant donnée à l'ordre dès sa naissance en ce royaume, pour en être, avec notre bienheureuse mère (Madeleine de Saint-Joseph), les pierres fondamentales, le mérite extraordinaire dont il l'avoit douée pour cela ne vous est pas inconnu. Vous aurez vu dans les vies de notre bienheureuse sœur Marie de l'Incarnation (Mme Acarie) et de notre susdite bienheureuse mère, comme les mères espagnoles, arrivant en France, la connurent comme une de ces épouses de Jésus-Christ si chéries de lui qu'il leur envoyoit chercher dans ce royaume; c'est pourquoi je ne vous en rapporterai point la chose bien au long, et vous dirai seulement que ces bonnes mères, notre bienheureux supérieur, monseigneur le cardinal de Bérulle, et toutes les saintes âmes que Dieu appela pour travailler à l'établissement de notre ordre, ont toujours admiré la grande grâce et vertu dont Dieu l'avoit douée.

Notre bienheureuse sœur (Mme Acarie) ayant connu dans le monde les grands dons qui étoient en elle, l'aima et l'estima tant que, pendant l'espace de trois années qu'elle y demeura, après avoir pris la résolution de le quitter, attendant que notre monastère fût établi, elle ne passa pas un seul jour sans la voir, pour n'omettre aucun soin à l'éducation d'une personne si illustre dont elle rendoit ce témoignage, de n'avoir jamais vu une âme plus droite, ni qui marchât plus sincèrement dans la voie de la perfection. Feu notre révérend père M. Duval a toujours eu pour elle, je puis user de ce terme, une vénération très particulière qui a continué sans interruption depuis le premier moment qu'il l'a connue jusqu'à celui de sa mort. Il lui communiquoit toutes les affaires considérables de l'ordre, et disoit qu'il étoit bien en repos quand il avoit agi selon ses avis. Cette bonne mère, après avoir fait un noviciat très admirable en toutes les vertus, fut au bout de dix-huit mois élue sous prieure en ce monastère, qui fut la première élection faite en France, nos mères espagnoles ainsi que toutes les mères françaises l'ayant ardemment désirée. Elle s'acquitta très dignement de cette charge qu'elle exerça près de huit ans, dont il y en eut sept qu'elle passa sous notre bienheureuse mère qui avoit été élue prieure après notre mère Anne de Saint-Barthelemy. Au bout de ce temps, elle lui succéda dans la même charge de prieure, où elle fit paraître, aussi bien que dans celle de sous prieure, tout le zèle, toute la charité, toute la prudence et humilité que l'on peut désirer pour rendre une prieure parfaite. Celles qui ont eu la bénédiction d'être sous sa conduite en ont rendu ce témoignage. Elle eut pendant ce temps-là de grands travaux pour les procès que vous savez que l'on eut contre les pères Carmes, sur le sujet de la conduite; elle les soutint conjoinctement avec notre bienheureuse mère et MM. nos révérends pères supérieurs, dans une

très grande force et vertu; bref, elle a fait voir ce que peut une sublime grâce, jointe à une capacité naturelle fort extraordinaire.

Toutes les vertus ont été éminentes en cette âme. Elle possédoit la charité, qui est la première et celle qui donne le prix aux autres dans toute son étendue. Son amour pour Dieu et pour la personne sainte de notre Seigneur étoit si ardent qu'elle ne se donnoit point de relâche, tendant toujours à croître en vertu et à mourir à elle-même en toute rencontre, afin de donner plus de lieu à Jésus-Christ d'être seul vivant en elle. Elle se renouveloit chaque jour afin d'avoir en lui toute la part que le Père éternel avoit voulu lui donner, et que le fils même lui avoit méritée. C'étoit une de ses plus grandes occupations dans les derniers mois de sa vie, dont elle parloit souvent avec une ardeur de séraphine, et veilloit, comme j'ai dit, sur elle-même avec une telle vigueur, pour ne pas empêcher par les productions de la nature tout ce que la grâce exigeoit d'elle, qu'elle se faisoit scrupule d'une seule parole inutile. Elle ne vouloit pas ouïr parler de toutes les choses du monde; elle disoit qu'elle voyoit que toutes les choses de la terre, les plus grandes et les plus importantes qui s'y passent, étoient comme de petites bulles de savon, et que l'âme, créée pour jouir de Dieu et de Jésus-Christ, n'y devoit pas avoir un seul regard, hors celui que la charité donne de prier pour le prochain. L'amour et la lumière qui étoient dans son âme faisoient que nonobstant ses longues et grièves maladies, elle passoit presque toute sa vie devant le très Saint Sacrement, disant que toute sa consolation et la récréation de son esprit se trouvoit là. La basse estime qu'elle avoit d'elle-même faisoit qu'elle regardoit ce désir continuel qu'elle avoit de tendre à Dieu, plutôt comme un effet de sa misère que de son élévation, et elle nous disoit que comme elle n'avoit rien acquis, elle étoit dans une indigence continuelle et ne pouvoit se passer de Jésus-Christ, même dans les plus petites choses, et qu'ainsi elle étoit contrainte de le chercher sans cesse. Quant à ce qui regarde le prochain, il ne se peut dire avec quel zèle elle contribuoit à son avancement, lorsqu'elle en avoit l'occasion. Sa charité étoit désintéressée, forte et sans nulle flatterie; elle disoit les vérités qu'elle jugeoit nécessaires pour le bien des âmes, sans faire de retour si on lui en savoit bon ou mauvais gré, n'ayant pour fin que la gloire de Dieu et l'avancement des âmes. Aussi, de tous ses soins, ne vouloit elle aucune reconnaissance des créatures, lui suffisant d'avoir marché droitement devant Dieu. Elle n'a pas moins relui dans l'humilité que dans les autres vertus, et je me persuade que vous ne l'ignorez pas, puisqu'il y a déjà plus de cinquante ans que la connoissance en étoit déjà si établie dans nos maisons, qu'en plusieurs elle y étoit qualifiée du titre de *mère humble*, et il lui étoit bien dû, car il ne se peut voir une personne dans un plus bas sentiment d'elle-même. Cela a été la cause pour laquelle elle n'est pas entrée dans les charges, où cependant cette communauté l'a souvent et ardemment désirée; mais elle a fait tant d'instances pour s'en dispenser, que le respect qu'on

portoit à sa grâce n'a pas permis de passer outre. Elle a joint à l'humilité le soin de parfaitement obéir, se rendant toujours aux volontés de Dieu qu'elle reconnoissoit en toutes celles qu'elle a eues pour supérieures, avec un assujettissement qui passe l'imagination. Elle les mettoit par là dans une si grande confusion, que ce ne leur étoit pas une petite mortification. Notre bienheureuse mère l'en admiroit elle-même. Pour notre bonne mère Magdeleine de Jésus (Mlle de Bains), elle nous a parlé à diverses fois, pendant qu'elle étoit en charge, de son étonnement de voir cette bienheureuse dans une si grande présence d'esprit, pour s'assujettir jusqu'aux moindres choses et plus exactement que n'auroit pu faire la dernière novice. J'ai si grande confusion de parler de moi sur ce sujet, à l'égard d'une personne dont je n'étois pas digne de baiser les pas, que je n'ose quasi en rien dire. Il faut néanmoins que pour rendre témoignage à la vérité, je vous assure que depuis notre élection jusqu'à celui de sa sainte mort, elle nous a rendu, tant dans les communautés que dans le particulier, des déférences que je suis honteuse de rappeler en mon esprit, et qui m'ont fait rougir beaucoup de fois. Sa patience a été mise à l'épreuve durant beaucoup d'années, ayant eu plusieurs maladies très dangereuses et douloureuses, qu'elle a supportées avec un courage et une conformité à la volonté de Dieu sans pareille. La maladie qui a terminé le cours de sa vie, ou plutôt de son pélerinage, se peut bien dire avoir commencé il y a plus de deux mois, lui ayant pris le 25 septembre. Elle eut tout à coup une inflammation de poumons, si violente qu'elle la réduisit à l'extrémité. Les médecins dirent qu'elle n'en pouvoit revenir; notre Seigneur permit cependant qu'elle fut soulagée par quelques saignées qui lui furent faites promptement; mais on lui piqua une artère au bras, sur lequel il se jeta une grosse fluxion qui, jointe aux bandages très forts qu'il fallut faire pour arrêter le sang artériel, lui causèrent des douleurs si aigues et si continuelles que depuis ce temps elle n'a presque pas eu une heure de repos. Il se fit à son bras un anevrisme si gros que les plus habiles chirurgiens de Paris conclurent qu'il lui falloit faire l'opération qui est, à leur rapport même, des plus cruelles de toute la chirurgie; ils lui dirent leurs sentiments, à quoi elle se soumit, croyant que nous le souhaitions toutes pour conserver une vie qu'elle étoit au hasard de perdre à tout moment au défaut de cela. Elle désira que le jour qu'on prendroit pour cela fut un vendredi, afin de rendre hommage par ses douleurs à celles de Jésus-Christ, et d'en recevoir grâce pour les porter en sa force. Chacune de nous trembloit par l'appréhension d'une chose si violente; elle seule étoit dans la tranquillité que peut donner une parfaite soumission à Dieu, et faisoit des actes si beaux et si élevés, qu'elle donnoit dévotion à toutes. Elle disoit que les imperfections d'une seule de ses journées méritoient de bien plus rudes châtiments, qu'il falloit donc accepter avec esprit d'humilité et même avec amour ceux qu'il nous envoyoit, puisqu'il ne les ordonne que pour notre bien. Elle désira voir la com-

munauté pour se recommander à ses prières, et la remercier de celles qu'elle avoit faites avant sa première incommodité; ce qu'elle fit en termes fort humbles, et dit qu'elle estimoit à grande grâce que Dieu ne l'eût pas prise le jour qu'elle a été attaquée de cette inflammation de poumon, comme elle en étoit menacée, afin d'avoir un peu de temps pour se disposer à ce passage; qu'elle y avoit pensé à diverses fois, mais qu'elle en avoit connu toute autre chose lorsqu'elle en avoit été proche; qu'elle s'étoit vue devant Dieu si petite et si indigne de paroître en sa sainte présence, qu'elle ne trouvoit pas de place, pour basse qu'elle fut, qui pût lui convenir; qu'ainsi elle tenoit à grande grâce et benédiction d'avoir un peu de temps pour se préparer, mais qu'elle savoit bien qu'il ne seroit pas long, qu'elle avoit vu que ce jour-là elle étoit entrée dans le chemin de la mort, et qu'elle n'avoit plus d'autre ouvrage à faire sur la terre, que de s'avancer dans les dispositions que le fils de Dieu demandoit d'elle.

Et c'est à quoi on l'a vu appliquée sans relâche tant par l'assiduité à la prière que dans la ferveur avec laquelle elle se renouveloit en la pratique de toutes les vertus. Elle disoit quelquefois fort agréablement, pendant les deux derniers mois, que notre Seigneur l'étoit venu prendre par la main pour la faire partir, voulant parler de son mal au bras, qui, en effet, a été une des causes principales de sa mort, quand même cette douloureuse opération n'auroit pas eu lieu, puisqu'avant cela les grandes douleurs qu'elle ressentoit l'avoient déjà privée du repos, et causé une telle intempérie dans le sang que le mercredi, surveille du jour choisi pour cette dite opération, elle tomba dans une grande fièvre et un dévoiement auquel tous les remèdes ont été inutiles. Elle reçut tous les sacrements de la sainte Église avec une présence d'esprit et une élévation à Dieu admirable. Notre révérend père monsieur Duval lui administra celui de l'Extrême-Onction, et messieurs nos deux autres révérends pères supérieurs l'ont aussi visitée plusieurs fois. Monsieur le nonce nous ayant fait l'honneur de nous visiter plusieurs fois pendant cette maladie, je lui dis l'état de notre bonne mère; et, de son propre mouvement, il nous donna une médaille pour lui appliquer de sa part la bénédiction apostolique et indulgence plénière de tous ses péchés; puis il se recommanda avec grande affection et confiance à ses prières.

Voici quelques paroles qu'elle dit après avoir reçu l'extrême-onction : « Je désire que notre Seigneur Jésus-Christ m'applique les mérites de sa mort; je l'espère de sa bonté. Je désire mourir par soumission à la volonté de Dieu, puisque Jésus-Christ est mort par les ordres de son père et pour les accomplir; je veux aussi mourir pour sa volonté, car il étoit juste, et moi je suis une pécheresse et une criminelle. Je ne pleure point et je devrois pleurer; je devrois verser des ruisseaux de larmes; mais je demande à Jésus-Christ les siennes et qu'il daigne m'en appliquer la vertu. Il y a bien des péchés en moi que je ne

connais pas et dont je n'ai pas la contrition que je devrois; mais je m'unis à celle de notre Seigneur Jésus-Christ.

« J'ai été d'un très mauvais exemple à toute la maison, et je prie mes sœurs de l'oublier et de me pardonner; quelquefois on prend meilleure opinion des personnes qu'il n'y en a de sujet, et je crains que pour cela on me laisse long-temps en Purgatoire. Je suis très pauvre et misérable, et je supplie mes bonnes sœurs de prier Dieu qu'il me fasse miséricorde. Je n'ai rien de bon par moi-même; Dieu m'a tout donné, mais il m'a toujours fait cette grâce de voir clairement et de séparer ce qui étoit de lui dans les œuvres et ce qui étoit mien; je n'ai pas été trompée en cela par sa miséricorde et n'ai pu m'attribuer de mes actions que ce qui étoit mauvais. Je n'ai jamais espéré en mes œuvres; mais seulement en la très grande miséricorde de Jésus-Christ, et j'ai eu beaucoup de joie d'attendre tout de lui et de sa bonté; en cela je vois très clairement que j'ai eu raison comme aussi de ne me confier en nulle autre chose; c'est ce que je désire faire durant le peu de jours qui me restent à vivre avec sa grâce.

« Je remercie Dieu de m'avoir fait religieuse; je n'en étois pas digne et en ai fait un très mauvais usage.

« Adieu, mes bonnes sœurs : il faut avoir l'œil sec en se quittant et même se réjouir; car ce n'est pas au monde que nous allons, mais au lieu où la justice et la bonté divine nous conduira, qui sera toujours très heureux, puisque j'espère que nous mourrons en la grâce. »

Après avoir dit cela, en se tournant du côté de notre mère Marie Magdeleine de Jésus, elle lui dit : « Ma mère, voilà ce que je pense et ce que je désire. Je ne sais si c'est bien; si ce ne l'est pas, j'espère que vous me redresserez, car je souhaite grandement de faire ces choses selon la volonté de Dieu, et je le supplie de suppléer à mes défauts et de me donner les dispositions qu'il demande de moi. »

Le dernier jour de son mal, elle a parlé très peu, paroissant toute occupée de Dieu et retirée en lui. La connoissance a été entière et parfaite jusqu'à la fin; elle disoit dans les plus pressantes douleurs : *Fiat voluntas tua.*

Hors quelques mots de ce genre, elle demeuroit dans son occupation avec Dieu. Elle a passé toute cette nuit du jeudi au vendredi dans des souffances extrêmes, mais avec un visage si dévot que l'on s'en trouvoit tout élevé à Dieu. Elle est expirée à sept heures du matin, et nous a laissé toutes dans une grande douleur et désir de profiter de ses saints exemples; elle étoit âgée de 73 ans et 7 mois, dont elle en avait passé 48 en religion.

Nous espérons qu'elle obtiendra beaucoup de grâces à notre saint ordre pour la perfection duquel elle avoit une ferveur admirable. Elle nous parloit souvent des désirs qu'elle avoit qu'il se maintint dans son premier esprit, et de la crainte qu'elle ressentoit qu'il en déchut, et elle disoit que quand on se souvenoit de toutes les merveilles que Dieu

avoit faites pour l'établir en France, on ne pouvoit se contenter, à moins que d'y voir des âmes toutes ferventes, toutes détachées de la terre, bref, saintes en toutes choses, et que celles qui ne travailloient pas continuellement à y arriver ne pouvoient s'excuser d'être très coupables devant Dieu. J'ai bien du déplaisir, ma chère mère, que la charge où nous sommes me mette dans la nécessité de vous mander une aussi affligeante nouvelle et de n'avoir pas de quoi y donner la consolation qui s'y peut recevoir en vous parlant de la sainteté de cette âme dont j'aurois souhaité que vous eussiez été informée par notre bonne mère Magdeleine de Jésus, puisqu'outre la capacité qu'elle auroit de vous l'exprimer, la grande connoissance qu'elle en a eue depuis trente quatre années, auroit été encore d'un très grand avantage; elles ont passé ensemble ce temps dans une union si parfaite qu'il se peut dire qu'elle tenoit de celle du ciel, puisqu'aucune chose de la nature n'a jamais pu l'altérer.

Ce qui me console, c'est que je crois que feu notre révérend père Gibieuf qui a vu tous nos monastères vous aura fait connaître quelque chose du mérite et du prix de cette âme qu'il estimoit comme une des plus élevées qui fut sur la terre.

SOEUR AGNÈS DE JÉSUS-MARIA. »

NOTES DU CHAPITRE II

MADEMOISELLE DU VIGEAN, SOEUR MARTHE DE JÉSUS.

A tous les renseignements que nous avons pris plaisir à rassembler sur cette aimable personne, nous voulons joindre ici plusieurs pièces qui ne pouvaient trouver place dans le cours de notre récit.

Il ne serait pas impossible de retrouver quelque portrait de Mlle Du Vigean. Segrais dit dans ses *Anecdotes*, p. 8 : « Mademoiselle m'a fait voir à Saint-Fargeau, dans son cabinet, un tableau où elle étoit représentée en Grâce entre Mlle Du Vigean et Mme de Montbazon. »

Segrais, *ibid.*, p. 20, raconte une anecdote à laquelle il ne faut ajouter aucune foi : « Mme de Chevreuse, qui étoit une conteuse, m'a dit qu'elle avoit été cause de l'emprison-

nement de M. le Prince. Cela arriva pour un rien : Monsieur aimoit Mlle Du Vigean, qui n'avoit pas beaucoup d'esprit, et Monsieur n'en étoit pas jaloux [1]; Mme la Princesse (douairière), qui craignoit qu'on ne se servît d'elle (Mlle Du Vigean) pour désunir Monsieur d'avec M. le Prince, avec lequel il fut de très bonne intelligence l'espace de six ans pendant la régence, la fit enlever imprudemment et conduire aux Carmélites, de quoi Monsieur fut outré au dernier point. Mme de Chevreuse, qui s'en aperçut dans un entretien qu'elle avoit eu avec lui, en parla à M. le cardinal Mazarin et lui dit que la cour pourroit tirer avantage de sa colère, et que c'étoit une occasion dont on pourroit peut-être profiter pour le détacher d'avec M. le Prince. » Il n'y a pas même en tout cela une ombre de vraisemblance : 1° la prison de Condé est du 18 janvier 1650 et la brouillerie de Condé et de la cour est de la fin de 1649; or, en ce temps-là, Mlle Du Vigean avait déjà fait profession, et elle était entrée aux Carmélites en 1647. 2° Nul document imprimé ou manuscrit à nous connu ne parle de l'amour de Monsieur pour la jeune Du Vigean. 3° Segrais est le seul qui dise que Mlle Du Vigean n'avait pas beaucoup d'esprit. Il n'en pouvait rien savoir, n'ayant pas vécu dans cette société; il n'a connu que celle de Mademoiselle et de Mme de La Fayette. Loin de là, Mlle Du Vigean avait une assez grande réputation d'esprit. Elle est dans le *Dictionnaire des Précieuses* sous le nom de Valérie. « C'est, dit Somaize en 1661, une prétieuse ancienne des plus illustres du temps de Valère (Voiture). » Nous tirons des papiers de Conrart, in-4°, t. XVII, p. 577, la lettre suivante ni datée ni signée, mais qui pourrait bien être de Mme de Sablé, ou de Mlle de Rambouillet, ou de quelque autre dame de l'illustre hôtel, où l'on parle avec éloge des lettres que Mlle Du Vigean écrivait :

1, Ne faut-il pas : *en etoit jaloux*.

« A MADEMOISELLE DU VIGEAN.

« Mademoiselle,

« Je croy que vous ne serez pas surprise de recevoir une letíre de moy, car il me semble que nous avons fait une assez grande amitié pour vous pouvoir mesme plaindre si je ne vous écrivois pas, et pour moy j'ay quasy envie de vous faire des reproches de ce que je n'entends pas parler d'autre chose que des jolies lettres que vous écrivez icy, sans que l'on m'ait dit un seul mot de votre part. En vérité, cela m'a satisfaite et fâchée tout ensemble, car je suis ravie qu'une personne que j'ay toujours aymée avec tant d'inclination mérite si fort de l'estre par toutes sortes de raisons, et je ne saurois plus souffrir que vous me puissiez oublier si longtemps. Faites donc, s'il vous plaist, que je puisse avoir autant de joye de votre souvenir comme j'en ay de savoir l'augmentation de votre santé et de vostre beauté. Je vous supplie de croire que ceux qui en sont le plus touchés ne le peuvent estré davantage que je la suis de toutes les choses qui vous rendent si aymable. Cela vous peut faire juger de quelle sorte je désire les témoignages de votre amitié, et comme je veux estre toute ma vie,

Votre etc. »

4° Mlle Du Vigean n'est pas entrée au couvent par force. La Princesse de Condé elle-même n'eût pu arracher à sa famille une personne du rang de Mlle Du Vigean, et les Carmélites ne se seraient pas du tout prêtées à un tel acte de violence. Marthe du Vigean entra aux Carmélites très librement, si librement qu'elle eut à vaincre bien des obstacles dont sa persévérance ne vint à bout qu'à grand'peine. Elle ne fit ses vœux qu'en 1649, mais elle était déjà postulante au couvent de la rue Saint-Jacques dans les premiers mois de l'année 1647. C'est ce que nous apprend une lettre du mois de juin écrite par la mère Agnès à Mlle d'Épernon, qui était alors à Bordeaux, désirant ardemment être Carmélite, mais ne l'étant pas encore :

« ....[1] Je vous assure, Mademoiselle, que Dieu récompense si abondamment dès cette vie les âmes qui l'ont aimé et qui lui ont obéi, qu'elles trouvent, par les satisfactions qu'elles expérimentent au service de sa divine majesté, qu'elles ont beaucoup plus reçu que donné.

1. Recueil de lettres autographes de Mlle d'Épernon et de la mère Agnès, communiqué par le couvent.

Mlle Du Vigean en rend maintenant un témoignage tout nouveau et si puissant que personne n'en peut douter ; car nonobstant les extrêmes afflictions de M. et Mme Du Vigean qui ont fait ce qu'ils ont pu pour la retirer, elle est demeurée inébranlable et si parfaitement contente qu'elle dit qu'elle ne changeroit pas sa condition à celle d'être impératrice de tout le monde, et je vous assure que la joye de son esprit est telle que son humeur, qui étoit fort polie et ne paroissoit pas, comme vous scavez, des plus gayes, l'est maintenant tellement qu'il semble qu'elle expérimente quelque chose des consolations du ciel. Elle nous a priée de vous rendre graces très-humbles, Mademoiselle, de la part que vous prenez à la grace que Dieu lui a faite, et vous assure qu'encore qu'elle eût déjà oublié tout le monde, elle aura pour votre regard un souvenir tout extraordinaire devant Dieu. Elle a ouï dire, avant que d'entrer ceans, que vous étiez dans le même dessein qu'elle projetoit lors, ce qu'elle désire extrêmement qui se trouve veritable ; mais je n'ose lui dire ce que j'en scay que vous ne m'ayez fait l'honneur de me permettre de lui en confier quelque chose. »

Mlle d'Épernon répond à la mère Agnès le 3 juillet 1647 :

« .... Je vous supplie de vouloir assurer la révérende mère prieure et la révérende mère Marie de Jésus de mon très-humble service et de les prier de m'assister de leurs prières et de leurs idées pour ma conduite, car je sçais et suis bien aise qu'elles voyent les lettres que je vous escris. Pour Mlle Du Vigent (*sic*), je ne pretens non plus que ce segret en soit un pour elle, et, quoique je ne fusse pas assez heureuse pour estre connue d'elle dans le monde, la réputation de sa vertu et de son esprit m'a donné toujours beaucoup d'estime pour elle que sa dernière action a encore ogmenté. C'est pourquoi je vous supplie de lui faire un compliment de ma part et de la prier de me faire l'honneur de se souvenir de moi dans ses bonnes prières.... »

AUTRE LETTRE DE LA MÊME A LA MÊME DU 23 JUILLET 1647.

« .... Je suis bien obligée à la charité de Mlle Du Vigent d'avoir pris la peine de m'escrire [1]. Je vous envoie la réponse que je vous prie de lui vouloir donner. Je vous assure que sa lettre est d'une personne si contente et si enflammée de l'amour de Dieu qu'elle m'a donné de la dévotion, et je m'estimerai bien heureuse d'estre en un même lieu qu'elle pour suivre son exemple, si j'ai assez de cœur pour avancer en peu de temps comme elle, et je prétens, avec la grace de notre Seigneur, d'estre bientot en etat d'imiter quoiqu'imparfaitement sa sortie du monde. »

Quand Mlle d'Épernon fut entrée aux Carmélites de Bourges, elle écrivit à Mlle Du Vigean le billet suivant :

1. Cette lettre et la réponse n'ont pas été retrouvées.

« Ce 9 septembre 1648.

« Ma tres chere sœur,

Dieu soit béni qui m'a fait la grace d'imiter votre retraite du monde, quoique tres imparfaitement, et avec des foiblesses dont je devrois être honteuse si je pouvois songer à quelque autre chose qu'au bonheur que j'ai d'estre tout a fait destinée au service de Dieu. Je méritois si peu ses faveurs que je ne puis assez admirer la bonté qui me les a faites, et je crois en avoir obligation à vos bonnes prieres. Car enfin, ma tres chere sœur, vous m'avez toujours tesmoigné que vous les employiez pour cela, et je ne puis vous en rendre assez de graces tres-humbles. Mais si je ne puis satisfaire à ce que je vous dois, j'en ai le désir tout entier, et m'estimerai bien heureuse si je vous le puis faire connoître au point qu'il est. Je vous supplie, ma chere sœur, de continuer d'avoir quelque amitié pour moi et de croire que je le souhaite de tout mon cœur, et que je la tiendrai tres chere. Dans peu de jours j'espere que j'aurai l'honneur de vous voir et d'apprendre de vous comme il se faut donner à Dieu, puisque vous l'avez si bien fait que je ne puis avoir une maîtresse plus experimentée, ni pour laquelle j'aye plus d'estime et d'inclination, étant de tout mon cœur, ma tres chere sœur, votre tres humble et tres affectionnée servante,

Sœur Anne Marie de Jésus. »

Nous sommes heureux de tenir de la bienveillance de Mgr le duc d'Aumale une lettre autographe d'Anne Du Vigean, la sœur aînée de celle qui nous intéresse, adressée à leur dernier frère le marquis de Fors, en 1647, pour lui apprendre que depuis deux ans, c'est-à-dire depuis la bataille de Nortlingen, la maladie de Condé et la fin de sa passion, leur sœur avait annoncé le dessein de se faire religieuse, quelle impatience elle avait montrée d'accomplir ce dessein, comment elle avait résisté à Mme d'Aiguillon, et quelle ruse elle avait employée pour s'aller jeter aux Carmélites. Si la princesse de Condé et Mme de Longueville y avaient été pour quelque chose, Anne Du Vigean n'avait aucune raison de ne pas le dire nettement à son frère dans une lettre confidentielle.

« A monsieur, monsieur le marquis de Fors,

« De Paris, le 7me juin (1647).

« .... Je ne vous ai point mandé par ma précédente le particulier de l'entrée de ma sœur aux Carmelittes ; mais je vous en veux instruire. Elle vous a escrit hier au soir. M. de Gourville a la lettre avec la

mienne. Vous sçaurez donc que ma sœur a continué dans cette extrême dévotion ou vous l'avez veue et a augmenté meme, de sorte que nous soubçonnions tous qu'elle ne se fist religieuse; et pour cet effet Mme d'Aiguillon luy parla, et luy demanda s'il estoit vray qu'elle y pensast. Elle luy dit qu'ouy et que cela ne la devoit pas surprendre puisqu'elle luy avoit dit il y a deux ans. Mme d'Aiguillon lui representa la conséquence de la chose, et luy dit que, puisqu'elle s'estoit bien empeschée d'entrer deux ans durant pour l'amour de ma mère, elle pouvoit encore continuer un an, et qu'après elle feroit resoudre ma mere si l'on pouvoit. Elle luy dit que cela luy estoit impossible, et que c'estoit trop d'avoir attendu tout ce temps là, et qu'elle la prioit d'en parler à ma mere. Nous nous en allâmes à Ruel où l'on parla tout le jour de cette affaire où il fut bien respandu des larmes, et la conclusion fut qu'au moins ce ne seroit que dans six mois. Ma mere esperoit, en lui demandant ce terme, qu'elle la pourroit destourner. Enfin nous revînmes icy parce que j'estois fort mal; j'avois la fièvre; de sorte que je ne bougeois du lit. Un beau jour elle me dit: ma sœur, je ne donneray pas tout le temps que j'ay promis; car je m'en iray devant qu'il soit huit jours. Je la priay de me donner temps d'escrire à ma mère pour qu'elle vinst luy parler, puisque je n'estois pas assez puissante pour la retenir ni conseiller. J'écrivis donc toute malade. Cependant j'allay encore à l'hostel de Longueville sçavoir de vos nouvelles, parce que l'on m'avoit dit qu'il estoit venu un courrier, et Mme de Longueville m'escrivit pour m'en mander, et au bas du billet elle prioit ma sœur de l'aller voir. Elle sortit donc pour y aller, et comme elle fut à moitié du chemin, elle dit à ses gents qu'il falloit qu'elle allast faire un tour aux grandes Carmellites, et qu'elle ne leur diroit qu'un mot. Elle fit tourner son carosse, et s'y en alla, où elle est encore et ne prétend pas en sortir. Ma mère arriva une heure après. Elle ne l'a point veue despuis, de peur, dit-elle, de s'attendrir et de la destourner, puisque c'est son salut; et de plus elle est en colère en quelque façon de ce qu'elle est entrée sans l'en avoir avertie. Pour mon père il vouloit tout tuer ce qu'il y a de missionnaires et de Carmellites, mais cela comence un peu à s'apaiser. Il la va voir tous les jours. Elle est fort galliarde et resolue; elle me voit pleurer sans jetter une larme. Je vous ay dit, je pense, tout ce que je sçavois sur cela, c'est pourquoy je finis apres vous avoir asseuré que mon pauvre petit neveu se porte bien, Dieu mercy, et que je suis fort votre tres humble servante

A. De Fors. »

A ce billet d'Anne du Vigean, qui épousa d'abord M. de Pons, puis le jeune duc de Richelieu, neveu de Mme d'Aiguillon, nous joignons la déposition que fit plus tard cette même dame dans l'affaire de la béatification de la mère

Madeleine de Saint-Joseph, parce qu'au milieu de détails étrangers à notre objet, il se rencontre plusieurs faits authentiques sur Mlle Du Vigean, sur sa famille et sa société intime.

EXTRAIT DE LA DÉPOSITION DE Mme LA DUCHESSE DE RICHELIEU.

« J'ay nom Anne de Fors. Je suis natifve de la ville de Paris. Je suis agée de vingt-neuf ans, fille de Francois de Fors, chevalier, marquis de Fors et Du Vigean, seigneur de Basoge, comte de Sainte-Menoult, et d'Anne de Neufbourg, sa legitime epouse. Je suis femme de Monsieur le duc de Richelieu, duc et pair de France, lieutenant general des mers du Levant, et gouverneur du Havre de grace.

« J'ai eu connoissance de la venerable mere Magdeleine quelques années devant sa mort. La première fois que j'ay entré dans le grand couvent des Carmelites de cette ville de Paris, ça esté avec feue Mme la princesse de Condé. Mme la duchesse d'Aiguillon y estoit qui me mena, dès que je fus dans le monastere, à la venerable mere comme à une sainte, et me dit que je lui demandasse sa benediction et ses prieres, et qu'elle m'estimeroit heureuse si elle m'y vouloit donner part. Je n'ay point presentes toutes les choses que me dit la venerable mere en particulier; mais seulement il me souvient qu'elle me demanda si je priois Dieu tous les jours, et qu'elle m'exhorta à le faire soigneusement, me monstrant que sans son assistance nous ne pouvions faire que du mal, et qu'aussy il nous falloit avoir recours à lui en toutes les actions de nostre vie. Je sçay que la venerable mere a passé une grande partie de sa vie dans le grand couvent de Paris, et qu'elle y estoit réverée et honorée comme une sainte tant par les religieuses que par plusieurs personnes d'eminente qualité; et feue Mme la princesse de Condé, Mme de Longueville et Mme d'Aiguillon m'en ont parlé plusieurs fois avec une haute estime de sa sainteté..... Je sçay que pendant l'extremité qu'a eue la servante de Dieu, feue Mme la princesse de Condé et Mme de Longueville en estoient dans une grande peine, qu'elles avoient beaucoup de douleur de la perdre, et qu'elles la pleuroient comme leur mère; et Mme la duchesse d'Aiguillon qui estoit alors toute puissante, M. le cardinal de Richelieu vivant, employoit toutes sortes de personnes pour essayer de trouver du soulagement au mal de cette bonne mere; et je sçay qu'elle envoya une personne constituée dans une des plus hautes dignités de l'Eglise à deux lieues d'icy chercher un remede qu'on lui avoit dit qu'il gueriroit la servante de Dieu.

J'estois encore si jeune lorsque la venerable mere a quitté cette vie pour l'eternelle que je ne puis rien dire des particularites de sa mort. Je sçay seulement qu'il y eut un grand concours de peuple et de personnes de toutes sortes de conditions à son enterrement. Ma mere y fut par grande devotion, et lorsqu'elle en revint, elle me dit qu'elle

venoit de voir mettre en terre une sainte qui estoit bellé comme un ange, et qu'en la regardant on estoit persuadé que l'ame de cette servante de Dieu estoit desja jouissante de la gloire; et elle adjousta qu'il y avoit une si grande foule de monde qu'elle avoit pensé estre estouffée....

Je sçay que la Royne va dans le grand couvent des Carmelites de cette ville de Paris tous les ans, le jour que la venerable mere a quitté la terre pour aller au ciel, et qu'elle va visiter son tombeau, et s'y met à genoux pour la prier en grande devotion. J'ay eu l'honneur de l'y accompagner. Je sçay aussi que plusieurs princesses, duchesses et plusieurs dames de la cour sont soigneuses d'accompagner la Royne lorsqu'elle va dans le grand couvent le jour du décès de la venerable mere, que toutes vont sur son tombeau, quelques unes prennent des fleurs qui sont dessus, les baisent et les regardent comme une relique.... Je sçay que grand nombre de personnes font dire des messes à l'eglise du grand couvent où est le corps de cette venerable mere, et moi-mesme j'y en ai fait dire un an durant, et à l'heure presente j'y fais dire encore un annuel, tant j'ay de confiance au pouvoir qu'elle a auprès de Dieu.

Je sçay que ma sœur est entrée dans le grand couvent des Carmelites pour y estre religieuse, par la grande estime qu'elle avoit de la sainteté de ce lieu, et qu'elle tenoit à un bonheur au dessus de tous les autres d'estre dans le monastere où est le corps de la venerable mere; et je sçay que, quelques instances que mes proches lui ayent faites pour aller en un autre couvent du mesme ordre, où ils eussent eu la consolation de la voir plus souvent, elle ne l'a jamais voulu pour les raisons que je viens de dire.

Ma sœur m'a dit aussi que la venerable mere l'a guerie de diverses sortes de maux dont elle estoit travaillée; et une fois qu'elle avoit de violentes douleurs à un bras avec de grandes inquietudes et hors d'espoir de pouvoir fermer l'œil, qu'elle mit du linge teint du sang de la servante de Dieu dessus, et qu'à l'instant la douleur fut apaisée et qu'elle dormit toute la nuit. J'ay sçu encore par ma sœur qu'un mois ou deux apres qu'elle fut entrée au couvent pour s'y faire religieuse, allant un soir dans la chambre où la venerable mere est morte, elle sentit une odeur comme de toutes sortes de fleurs, et puis comme une excellente cassolette, et enfin cette senteur devint si extraordinaire qu'elle jugea bien qu'elle ne pouvoit venir que du ciel....

J'ay ouï dire à plusieurs personnes très dignes de foy que la servante de Dieu a eu le don de prophétie, et j'ay eu occasion moy-mesme d'en estre persuadée, Mme la comtesse d'Ourouer, ma belle-mère [1], m'ayant

1. Marie Françoise de Guemadeuc, alors remariée à Jacques de Grivel de Gamaches, comte d'Ourouer, avait épousé en première noces François de Vignerot du Pont Courlai, père d'Armand Jean du Plessis, duc de Richelieu, le second mari d'Anne du Vigean.

dit que s'en allant pour lui dire adieu pour un voyage qu'elle alla faire en Provence, elle lui dit : Je ne seray plus sur la terre à votre retour; ce qui s'est trouvé véritable.

De tout ce que je dépose il y a bruit et renommée publique.

C'est ainsi que j'ay déposé pour la vérité, moy Anne Poussard de Fors. »

Nous nous gardons bien d'omettre la déposition de Mlle Du Vigean elle-même, sœur Marthe de Jésus, datée du 17 novembre 1650.

« Jésus Maria.

« Je, seur Marthe Poussar Du Vigean, ditte de Jésus, agée de vingt-huit ans et de religion trois et demy, professe de ce monastere de l'Incarnation, ordre de Nostre Dame du Mont Carmel, establi le premier en ce royaume selon la reforme de Sainte Therese, désirant rendre tesmoignage de la sainteté que j'ay expérimentée de nostre bienheureuse mere Magdeleine de saint Joseph, depuis que j'ay la grace d'estre en cette maison, fais le present escrit pour valoir en temps et lieu.

Fort peu de temps après mon entrée ceans, ayant encore l'habit seculier et recevant grande contradiction de mes proches sur ma demeure en cette maison, je m'adressois souvent à la bienheureuse pour qu'elle m'obtînt la force de perseverer dans ma vocation. J'avois ouy parler d'elle à des personnes de grande condition et considération avec des termes qui m'en avoient donné une estime toute particulière, et mesme j'ay eu la benediction de l'avoir vue pendant sa vie; mais j'estois si jeune que je ne pouvois pas remarquer en elle toutes les vertus qui y paroissoient; seulement j'estois touchée de quelque sentiment de dévotion sur sa douceur et sur sa charité, de sorte qu'il m'en est resté le souvenir jusques à cette heure, et cela n'a pas peu contribué à me faire recourir à elle dans tous mes besoins; ensuite de quoy, bien qu'indigne, j'ay reçu assistance d'elle en plusieurs occasions.

La première chose qu'elle nous a fait paroistre a esté qu'estant allée un soir la prier dans la chambre où elle est decedée, je sentis une senteur qui dura environ un quart d'heure. D'abord, c'estoit comme toute sorte de fleurs odoriférantes, et puis je sentis comme du musc, et sur la fin ce fut une senteur comme d'une tres excellente cassolette. J'estois seule en cette chambre, et je regarday partout sy on n'y avoit point mis quelque senteur ou de fleur ou de cassolette, et je vis qu'il n'y avoit quoy que ce soit de tout cela, ny chose quelconque qui me pust faire croire que ce n'estoit pas la sainte qui me faisoit cette faveur. Pendant tout ce quart d'heure, je me sentis eslevée à Dieu et le remerciay, avec beaucoup de dévotion sensible, des mi-

racles qu'il faisoit pour manifester la sainteté de sa bienheureuse servante.

Au mois de may de l'année passée 1649, ayant eu une artere piquée au bras droit, on me le pansoit tous les jours. Un soir, il m'y vint des douleurs sy extremes que je doutois sy la gangreine ne s'y mettroit point. J'estois dans une telle inquietude que je ne croyois pas pouvoir fermer l'œil de toute la nuit. En cet accablement de mal, je m'adressay à nostre bienheureuse mere, et luy dis l'antienne, *Veni, sponsa Christi*, pour la supplier qu'elle m'obtint de Nostre Seigneur un peu de soulagement en mon mal, et je mis dessus mon bras un peu de linge trempé dans son sang. Au mesme moment, je ne sentis plus nulle douleur, et je dormis toute cette nuict sans me reveiller et sans aucune inquietude, et depuis je n'eus plus de douleur en mon bras, quoyque pour le reste il ne fust pas entierement guery. Je croyrois estre ingratte, sy je ne rendois tesmoignage de cette assistance.

De plus, en la mesme année au mois d'aoust, j'eus recours à cette bienheureuse, estant malade d'une fievre continue dont je pensay mourir, et vouay, avec le congé de nostre mere prieure, un annuel de messes en son honneur, proposant, sous le bon plaisir de l'obeissance, de faire continuer ces messes le reste de ma vie, que je crois avoir pu estre prolongée par les intercessions de la bienheureuse ; car, dès le lendemain de ce vœu, je commençay à me mieux porter, jusqu'à une entiere guerison qui suivit quelques jours apres.

Je rends aussy tesmoignage, pour la gloire de Dieu et de sa fidele servante, que Mme la duchesse de Richelieu, ma sœur, en a receu assistance en quelques affaires de tres grande importance, qu'elle lui avoit recommandées, pour l'heureux succes desquelles[1] elle avoit voué deux annuels de messes en son honneur, l'un sur la fin de l'an 1649, l'autre en cette presente année 1650. Et comme ma sœur a obtenu ce qu'elle lui avoit demandé, aussy a-t-elle commencé de satisfaire à son vœu avec grande reconnoissance, et augmentation de confiance en la bienheureuse.

Tout ce que j'ai dit est tres veritable. C'est pourquoy je le signe de ma main, ce jourd'huy 17 novembre 1650. »

Quand une religieuse mourait, la mère prieure en faisait part à toutes les maisons de l'ordre et demandait leurs prières en faveur de la décédée. Elle écrivait, à cet effet, une lettre circulaire, édifiante plutôt qu'historique, où tou-

1. Les deux seules affaires importantes qu'ait poursuivies Anne du Vigean en 1649 et 1650, sont d'abord son mariage avec le duc de Richelieu, qu'elle ménagea avec un art infini et qui eut lieu à la fin de 1649, puis le désir de rentrer en grâce avec la reine et Mazarin et d'en obtenir le tabouret, à quoi elle réussit en 1650 en sacrifiant Mme de Longueville à laquelle elle devait son mariage.

tefois on trouve de loin en loin des renseignements précieux. La collection de ces lettres circulaires est une des sources les meilleures de l'histoire du couvent de la rue Saint-Jacques. Nous y avons beaucoup puisé, ainsi que dans les annales des fondations et dans les vies manuscrites. C'est la mère Marie Madeleine de Jésus, Mlle Marie Lancry de Bains, qui composa la lettre circulaire de Mlle de Fors Du Vigean, sœur Marthe de Jésus, morte en 1665, le 25 avril, comme nous l'apprend le commencement de la circulaire. Nous la transcrivons presque tout entière :

« Son appel à la vie religieuse eut tous les caractères d'une vocation divine. Nous le rapporterons ici tel qu'il se trouve décrit dans la Vie de saint Vincent de Paul, d'après le tesmoignage signé de sa propre main, dans les informations juridiques faites trois mois après la mort du saint : « La marquise Du Vigean étant malade, Vincent alla chez elle pour la consoler. La visite finie, au défaut de la mère, la fille se chargea de le reconduire. Mademoiselle, lui dit-il, vous n'êtes pas faite pour le monde. Elle comprit le sens de cette expression générale, à laquelle elle auroit volontiers répondu : Si cet homme étoit prophète, il ne me tiendroit pas un pareil propos. Elle déclara au saint qu'elle n'avoit aucun goût pour la vie religieuse ; et comme elle n'ignoroit point le crédit qu'il avoit auprès de Dieu, elle le pria fort de ne lui demander point qu'il la fît changer de sentiment. Vincent sortit et ne répliqua rien. Mlle Du Vigean le quitta plus résolue que jamais de s'établir dans le siècle ; elle reconnut avec le temps que Dieu lui avoit parlé par la bouche de son ministre. Sa passion pour le monde, dont les agréments commençoient à l'enivrer, s'évanouit entièrement. » Mlle Du Vigean quitta le siècle avec courage et tous les grands avantages qu'elle pouvoit posséder à la cour, où elle étoit singulièrement estimée. Mais le sacrifice qui coûta le plus à son cœur fut la séparation de Mme sa mère, qui l'aimoit au-dessus de toute expression. On comprit dès lors que ses années seroient remplies de grandes bénédictions. On ne peut dire à quel point s'est portée sa ferveur pour toutes les vertus religieuses. Dès son entrée, elle montra un si grand désir de la retraite qu'il paroissoit bien qu'elle y trouvoit celui qui fait notre véritable bonheur ; et tout le temps qu'elle a été parmi nous, elle y a toujours tendu, n'en sortant jamais que pour l'obéissance ou la charité. L'oubli de son corps a été en elle si admirable que Dieu a montré visiblement combien elle lui étoit agréable en ce point, lui ayant fait la grâce d'observer notre règle dans toute sa rigueur depuis la profession, ce qu'on n'auroit jamais espéré, vu la délicatesse de son tempérament et celle avec laquelle elle avoit été élevée.

Cette chère sœur avoit un éminent don de piété, ne se lassant jamais de prier. Toutes ses matinées se passoient au chœur, et plusieurs heures de l'après-dîner, toujours à genoux. L'assistance à l'office divin étoit ses délices, et sa plus grande joie étoit d'y pouvoir servir, quelque mal qu'elle en ressentît. Un jour, une sœur lui dit que l'effort qu'elle faisoit pour y chanter contribuoit à son mal de poitrine. Elle répondit qu'elle n'étoit pas digne de souffrir pour une si bonne cause, ajoutant que le cardinal de Bérulle disoit que, nos corps étant de nature à être usés, ce nous étoit un grand bonheur qu'ils le fussent pour Dieu, témoignant une grande joie que le sien pût être consommé à si saint usage. Elle avoit une dévotion singulière à ce bienheureux, de qui elle avoit reçu des assistances très particulières.

Sa maladie commença le 10 janvier (1665) par une oppression de poitrine si violente que nous crûmes la perdre le jour même. On la saigna deux fois, ce qui la soulagea; mais bientôt après l'oppression redoubla avec la fièvre, qui ne l'a point quittée l'espace de plus de trois mois; il s'y est joint une hydropisie universelle. On ne peut exprimer ce qu'elle a souffert pendant cette maladie, dans laquelle la langueur s'est unie à la violence, avec des douleurs extrêmes et un étouffement qui lui ôtoit le repos les nuits entières; état qu'elle a porté avec la douceur et la patience la plus parfaite. Lorsqu'on lui demandoit le matin des nouvelles de sa nuit, elle répondoit : Je l'ai passée avec Notre Seigneur, et je ne l'ai pas trouvée longue. La première fois qu'elle reçut Notre Seigneur dans sa maladie, elle dit que sa bonté infinie s'étoit donnée à elle, non pour la guérir, mais pour lui donner la force de souffrir plus longtemps. Dieu lui a fait pressentir la mort plusieurs fois cette année. Toutes les fêtes de Notre Seigneur et de la très sainte Vierge, elle sentoit un mouvement intérieur de les passer comme les dernières de sa vie, et dans sa dernière retraite de dix jours elle assura à plusieurs personnes que ce seroit la dernière. Lorsqu'on lui apporta le saint viatique, et qu'on lui demanda si elle ne croyoit pas que ce fût le corps du Fils de Dieu, elle répondit avec grande ferveur : Je le crois aussi fermement que si je le voyois de mes propres yeux, parce qu'ils pourroient me tromper; mais les paroles de Notre Seigneur, Ceci est mon corps, ne peuvent manquer. Elle reçut l'extrême-onction avec la même présence et application d'esprit, et est expirée dans la plus grande paix, âgée de quarante-deux ans et de religion dix-huit ans. »

Nous trouvons à la Bibliothèque nationale, dans les portefeuilles de Valant, tome V, deux billets écrits par Mlle Du Vigean, devenue sœur Marthe, à Mme de Sablé, et dans le fonds de Gaignières, à la même bibliothèque, *Lettres originales*, tome IV, un autre billet adressé à la marquise

d'Huxelles en 1658, à l'occasion de la mort du marquis d'Huxelles, que Mlle Du Vigean avait manqué d'épouser. La douleur exprimée dans ce dernier billet paraît vive, mais le ton est réservé et devait l'être. Les deux lettres à Mme de Sablé ont un caractère différent. Dans leur extrême simplicité est une grâce naturelle et involontaire, comme sous le renoncement absolu de la Carmélite à toutes les affections du monde on sent encore une tendresse pour l'ancienne amie que les années et la solitude n'ont point refroidie.

A MADAME LA MARQUISE D'HUXELLES.

« Madame, Jesus ✠ Maria.

« Paix en Jésus-Christ. Tant de raisons m'obligent à prendre par aux choses qui vous touchent, que j'ose espérer que vous sérés facilement persuadée que j'ay senty comme je dois la perte que vous venés de faire, et laquelle en vérité est si douloureuse en toutes ses circonstances qu'il vous faut un secours d'en haut bien puissant pour vous donner la force de la porter. Quoyque très misérable et indigne de rien obtenir de Nostre Seigneur, nous ne laissons de lui offrir soigneusement nos prières pour vostre consolation et pour luy demander que, puisqu'il vous a voulu oster ce que vous aviés de plus cher, il daigne par sa bonté vous faire faire un saint usage de cette privation, et convainque puissamment vostre cœur qu'il n'y a que misères en cette vie, et que ceux qui ont eu le bonheur de recevoir le baptesme et d'estre du nombre des enfants de Dieu doivent estre en ce monde comme n'y estant point. Vous savés mieux que moi que nous ne devons nous regarder sur cette terre que comme pelerins et étrangers; aussi nous y devons estre sans attache et sans plaisir, et nostre cœur doit estre où est nostre trésor qui est au ciel. Il est certain, madame, que les afflictions nous aident beaucoup à faire ces réflexions qui sont nécessaires à nostre salut. Nostre Seigneur dit qu'il est proche de ceux qui sont en tribulations. Ainsi j'espère, madame, qu'il vous départira ces saintes grâces dans l'estat auquel il vous a mise, qui sans doubte est un effect de sa miséricorde; et quoyque cela soit dur à vos sens, vous devés néantmoins le regarder comme une marque de son amour et d'un dessein spécial qu'il a de vostre sanctification. Je supplie sa divine bonté de vous donner tout ce qu'il cognoist vous estre nécessaire, et que vous me fassiés l'honneur de me pardonner la liberté que je prends de vous dire des choses que vous scavez mieux que moy, qui suis une grande pécheresse, et par conséquent incapable de rien dire qui soit utile. J'espère de vostre bonté que vous attribuerés cela au désir que j'ay

aussy de vous faire cognoistre que je suis plus véritablement que personne du monde en Jesus-Christ et sa sainte mère, etc.

Nostre mère prieure[1] nous a ordonné de vous assurer, madame, qu'elle prend une part bien véritable à vostre douleur. La mère Agnès aura l'honneur au premier voyage de vous dire elle-mesme ses sentiments à vostre esgard. Vostre chère tante, que vous avés céans, compatit beaucoup à vostre perte commune. Son estat l'empesche de vous le dire elle-mesme; elle est vostre très obéissante servante. Vostre très humble et très obéissante, madame,

Sr Marthe de Jesus, religieuse carmelite indigne.

De nostre grand couvent, ce 10 septembre 1658.

POUR MADAME LA MARQUISE DE SABLÉ.

Ce mardy, 2e d'aoust 1662.

« Que dirés vous de moy, ma très chère seur, de ce que je n'ay pas respondu plutost à vostre sy obligeante lettre? Je n'en puis obtenir le pardon qu'en vous le demandant très humblement, et c'est ce que je fais de tout mon cœur. Nos élections ne sont point encore faites, parce que M. de Saint-Nicolas du Chardonnet, qui est nostre supérieur, a esté malade. Nous ne savons encore quand il pourra sortir. Je ne manqueray pas de vous advertir quand ce sera fait. Nostre mère Marie Madeleine et la mère Agnès m'ont chargée de vous assurer qu'elles ne manqueront pas de bien prier Nostre Seigneur pour vous, et de luy demander tout ce qui vous est nécessaire pour estre toute à luy. Pour moy, ma très chère seur, pour qui prierois-je (plus tôt) que pour vous que j'ay aimée et honorée par mon inclination, et ensuite par mille obligations que je vous ay; de sorte, ma chère seur, que vous pouvez compter que tout ce que j'ay est à vous, et que si je faisois quelque petit bien, vous y auriés tout autant de part que moy mesme. Mais, hélas! je suis une sy méchante religieuse que je crains bien que je vous seray aussi inutile auprès de Dieu que je vous l'ay esté auprès des hommes. Donnés-moi vos prières, et me procurés celles de vos chères voisines[2] pour obtenir ma conversion, et alors vous vous apercevrez de mon changement parce que je pourray obtenir quelque accroissement de grâce en vous à qui je suis acquise d'une manière dont Dieu seul a la connoissance.

Je me resjouis de ce que vostre rhume est passé : nous ne nous en

1. En 1658, la mère prieure était la mère Marie Madeleine de Jésus, Mlle de Bains.

2. Mme de Sablé était alors retirée auprès du couvent de Port-Royal de Paris, situé un peu plus haut que celui des Carmélites, dans la rue Saint-Jacques, en la rue de la Bourbe, maintenant appelée rue de Port-Royal. L'ancien monastère est aujourd'hui l'hospice de la Maternité. Voyez Mme de Sablé, chap. II.

sommes point aperceues à vostre gelée[1], car elle estoit très bonne, à ce que m'a dit la seur qui en a usé; et pour vous montrer comme j'obéis à vos ordres, agissant avec entière liberté, c'est que je vous conjure de nous en envoyer encore un pot. »

POUR MADAME LA MARQUISE DE SABLÉ.

Ce 5e septembre 1662.

« Vous serés bien aise, ma chere seur, lorsque vous scaurés que notre mère Marie Madeleine de Jesus fust hier eslue prieure. Comme il ne pouvoit arriver un plus grand bonheur à notre maison, vous aurez grande joye, je m'asseure, de la nostre à toutes et de celle que j'ay en mon particulier; car vous scavez combien m'est chere cette bonne mere, qui a pour vous toute l'amitié et l'estime que vous sauriez désirer de la meilleure de vos amies. La mere Agnès fust hier eslue sous prieure, dont vous serez encore bien aise, car vous cognoissez ce qu'elle vaut. Il ne vous faut plus contraindre, ma chere seur, à m'appeler ma mere, car je ne la suis plus[2]. Il faudra, s'il vous plaist, mettre dessus vos lettres: Pour ma seur Marthe de Jesus. C'est la personne du monde qui vous honore le plus, et qui vous est acquise sans que rien puisse vous l'oster.

Sr MARTHE DE JESUS, religieuse carmelite indigne.

Nous gagnasmes hier notre procès, ma chere seur, que nous avions avec Mme de Saint-Geran. M. de Maison[3] a fait des merveilles pour nous, et nous vous rendons mille graces des peines que vous avez prises pour le mettre en cette bonne disposition. Nos meres nouvelles eslues vous saluent avec une très grande affection et sont vos très obéissantes servantes. Je suis en une petite retraite pour dix jours. Procurés-moi des prieres de vos bonnes amies[4] pour que je la passe bien. »

Pour suivre Marthe Du Vigean le plus loin qu'il nous sera possible, nous rassemblerons divers renseignements que nous avons recueillis sur sa sœur aînée et sur son frère cadet.

Anne Du Vigean avait un an de plus que sa sœur Marthe,

1. On sait que Mme de Sablé était assez friande, et que jusque dans sa retraite de Port-Royal elle inventait et faisait elle-même toute sorte de mets raffinés pour elle et pour ses amis. Mme DE SABLÉ, chap. II et III.

2. Elle cessa donc d'être sous-prieure en septembre 1662.

3. Le président de Maisons, un ami de Mme de Sablé.

4. Encore les religieuses de Port Royal de Paris. Ainsi la sœur Marthe, et avec elle bien des Carmélites sans doute, rendait justice à la vertu des religieuses de Port Royal : c'était là, en 1662, un lien de plus entre Mlle Du Vigean, Mme de Sablé et Mme de Longueville.

et brilla, comme elle, dans les premières années de la régence. Elle épousa d'abord M. de Pons, qui n'avait pas beaucoup de bien, mais qui descendait de la vieille maison d'Albret. Devenue veuve de très bonne heure, elle aspira à un second et plus grand mariage. Laissons parler Mme de Motteville, t. III, p. 393, et t. IV, p. 39 :

« Mme de Longueville avoit mis au rang d'une de ses meilleures amies, Mme de Ponts, fille de du Vigean et veuve de M. de Ponts, qui prétendoit être de l'illustre maison d'Albret. Cette dame étoit assez aimable, civile et honnête en son procédé. Ce qu'elle avoit d'esprit étoit tourné du côté de la flatterie. Elle n'étoit nullement belle; mais elle avoit la taille fort jolie et la gorge belle. Elle plaisoit enfin par ses louanges réitérées, qui lui donnoient des amis ou de faux approbateurs; et l'amitié que Mme de Longueville avoit pour elle, lui donnoit alors du crédit. L'abbé de la Rivière (le favori de Monsieur, duc d'Orléans) depuis quelque temps s'étoit attaché à elle par les liens de l'inclination et de la politique; car regardant Mme de Longueville comme une personne qui faisoit une grande figure à la cour, il crut que Mme de Ponts lui pourroit être nécessaire pour sa prétention au chapeau de cardinal. Il trouva fort à propos de se faire une amie auprès de cette princesse, qui pût y soutenir ses intérêts, et lui servir de liaison pour traiter par elle les affaires qui pourroient arriver. Mme de Ponts étoit fine et ambitieuse, autant qu'elle étoit adulatrice. Elle n'étoit, non plus que le prince de Marsillac, ni duchesse ni princesse; mais feu son mari étoit aîné de ceux qui se disent de la véritable maison d'Albret, et il lui avoit laissé assez de qualité ou du moins assez de chimère pour aspirer à cette prerogative. Elle demanda au ministre que la reine lui donnât le tabouret, et l'amitié de Mme de Longueville, qui la protégeoit, jointe à celle de l'abbé de La Rivière, qui fut le négociateur de cette affaire, furent des raisons assez fortes pour lui faire obtenir ce qu'elle souhaitoit. »

« Mme de Ponts, comme je l'ai déjà dit, étoit fille de Mme du Vigean, et sa mère avoit été jusques alors chèrement aimée de la duchesse d'Aiguillon. Cette union, du temps du cardinal de Richelieu, avoit apporté beaucoup de bien à leur famille, par l'éclat que lui donnoit l'amitié d'une personne qui, étant nièce d'un si puissant ministre, ne pouvoit manquer de leur être utile. Mme de Ponts étoit veuve d'un homme de naissance et de peu de biens. La duchesse d'Aiguillon, par la tendresse qu'elle avoit pour Mme du Vigean, sa mère, lui avoit souvent dit, qu'elle ne se mît pas en peine de ce qu'elle n'étoit pas riche, et qu'elle lui promettoit de partager ses trésors avec elle. Mme de Ponts, moins occupée de la reconnoissance qu'elle devoit à la duchesse d'Aiguillon, que de ses intérêts, et qui vouloit des richesses plus assurées, prit soin de plaire au duc de Richelieu, neveu de la duchesse

d'Aiguillon. Elle y réussit facilement; car il étoit jeune, et elle étoit assez aimable et bien faite pour pouvoir être aimée avec passion. Mme d'Aiguillon l'avoit priée d'en faire un honnête homme; et comme il auroit pu quasi être son fils, il reçut ses enseignements avec soumission. Mme de Ponts, sans beauté, avoit de bonnes qualités et du mérite : elle étoit bonne, douce, aimant à obliger; sa réputation étoit sans tache. Elle étoit des plus habiles en matière d'une galanterie plus affectée que véritable, pour savoir adroitement triompher d'un cœur tout neuf qui, manquant de hardiesse, n'osoit entreprendre des conquêtes plus dificiles. Cette dame, naturellement libérale de douceurs, animée de ses propres désirs, n'oublia rien sans doute pour se faire aimer de celui de qui elle le vouloit être; et pour lui, comme il manqua de discernement pour connoître ce qu'il lui convenoit de croire et de faire, le plaisir de s'imaginer d'être véritablement aimé eut de grands charmes pour lui. La duchesse d'Aiguillon avoit été choisie par le feu cardinal de Richelieu, son oncle, pour être tutrice de ses petits neveux; et ce grand homme n'avoit pas cru pouvoir trouver un moyen plus assuré pour conserver son nom, que de laisser ceux qui le portoient du côté des femmes sous la conduite de leur tante. Il jugea que sa vertu, son esprit et son courage les pourroient protéger contre les effets de l'envie et de la haine, qui sont d'ordinaire les suites fâcheuses des grandes fortunes des favoris. Cette illustre tante, malheureuse dans tous ses projets, voyant un jour son neveu rendre de petits services à Mme de Ponts, lui dit qu'elle souhaitoit qu'il fut assez honnête homme pour être amoureux d'elle; et Mme de Ponts, qui avoit son dessein formé, lui répondit en riant qu'elle l'avertissoit que s'il lui parloit d'amour, et qu'il voulut devenir son mari, elle n'auroit point assez de force pour le refuser. Ce discours fut pris par la duchesse d'Aiguillon comme une raillerie, dont elle ne fit que se divertir; mais Mme de Ponts, qui pensoit sérieusement à cette affaire, crut par cet avertissement être quitte de tout ce qu'elle devoit à la duchesse d'Aiguillon; et se croyant obligée de se préférer à elle et à toute autre, elle employa pour faire réussir son mariage, un homme qui étoit auprès de ce duc, qu'elle gagna, et qu'elle engagea dans ses intérêts. Elle se servit, pour son grand ressort, de l'amitié que Mme de Longueville avoit pour elle, et par cette princesse elle obligea M. le Prince à protéger son mariage comme une chose qui lui pouvoit être avantageuse. Mme de Ponts vouloit un mari, et Mme de Longueville vouloit que son amie eût le gouvernement du Havre de Grace, place qui pouvoit rendre le duc de Longueville maître absolu de la Normandie. Son dessein et celui de M. le Prince fut, qu'en protégeant Mme de Ponts, elle seroit obligée de se lier entièrement à eux et à leur fortune. Desmarets[1], celui qui conseilloit le duc de Richelieu en faveur de Mme de Ponts,

1. L'ancien favori de Richelieu, inépuisable auteur de tant de vers et de tant de prose médiocre, dont nous avons cité dans le texte plusieurs morceaux de poésie plus ou moins heureux.

lui faisoit de belles chimères sur cette union; mais la duchesse d'Aiguillon traversoit leurs pensées secrètes par le dessein qu'elle avoit de faire épouser Mlle de Chevreuse au duc de Richelieu, son neveu, qui, malgré son amitié pour Mme de Ponts, paroissoit un peu amoureux de cette princesse. Elle étoit véritablement belle, d'une naissance illustre, et devoit avoir de grands biens. Mais cet ami fidèle sut si bien mettre en œuvre ses illusions, aidé par la puissance d'une flatterie honnête mais soigneusement pratiquée, qu'il persuada le duc de Richelieu qu'il feroit mieux d'épouser cette laide Hélène, que cette belle personne que sa tante lui destinoit. Il l'assura qu'étant du parti de M. le Prince, il n'avoit nul sujet d'appréhender que la duchesse d'Aiguillon désapprouvât son choix, ni le pût jamais inquiéter. Toutes ces choses ensemble firent ce mariage, qui fut fatal à M. le Prince, peu heureux à ceux qui s'épousèrent, douloureux à Mme d'Aiguillon, et nullement utile à Mme de Longueville, qui dans la suite des temps, elle qui l'avoit fait, ne trouva pas dans le Havre le secours qu'elle avoit espéré; et il s'en fallut peu enfin qu'elle ne causât autant de maux aux Français que celui de Paris et de la belle princesse de Grèce en fit aux Troyens. Il se célébra à la campagne, en présence de M. le Prince, qui voulut y être, et qui fit ce que les pères et les mères ont accoutumé de faire en ces occasions. La reine fut donc surprise, quand elle apprit que ces noces s'étoient célébrées de cette manière. Elle connût aussitôt avec quel dessein M. le Prince en faisoit son affaire; et cet événement servit beaucoup à le ruiner entièrement dans son esprit..... La duchesse d'Aiguillon, apprenant cette nouvelle, fut au désespoir. Ceux qui ont des enfants, ou des neveux qui leur tiennent lieu d'enfants, qui ont de l'ambition et des grands biens, le peuvent aisément juger. Cette dame, qui avoit du mérite et du courage, soutenant son malheur par la force de son âme, dépêcha aussitôt un courrier au Havre, où elle commandoit, par ordre du feu cardinal de Richelieu, jusqu'a la majorité de son neveu, pour empêcher qu'il n'y fut reçu. D'abord M. le Prince, le lendemain des noces, l'avoit fait partir pour y aller, et lui avoit dit qu'en toutes façons, il falloit qu'il s'en rendit le maître. La reine de son côté envoya de Bar [1] pour se saisir de cette place, et pour empêcher, s'il le pouvoit, que M. le Prince par cette voie ne donnât au duc de Longueville, son beau-frère, la possession entière de la Normandie. Quand M. le Prince fut de retour de cette expédition, il vint chez la reine avec le même visage qu'à l'ordinaire; et quoiqu'il sût qu'elle avoit désapprouvé cette action, et qu'il sût aussi que Bar étoit parti pour s'opposer à ses desseins, il ne laissa pas de l'entretenir des aventures de la noce, et en fit devant elle des contes avec beaucoup de gaieté et de hauteur. La reine lui dit que Mme d'Aiguillon prétendoit faire rompre le mariage, à cause que son neveu n'étoit pas en âge. Il lui répondit fièrement qu'une chose de cette nature, faite devant des témoins comme lui, ne se rompoit jamais.

1. Très bon officier du parti de la reine.

.....Deux jours après, les nouvelles arrivèrent que le duc de Richelieu avoit été reçu au Havre, que Bar l'avoit persuadé qu'il falloit pour son propre intérêt qu'il gardât cette place au roi, et qu'il se détachât de M. le Prince. Ce jeune duc envoya à la reine un gentilhomme, et lui écrivit pour lui faire des excuses de son action. La reine lui répondit qu'il étoit vrai qu'elle l'avoit blâmée, et dit à ce gentilhomme que son maître portoit un nom qui devoit toute sa grandeur au feu roi, son seigneur, et que par conséquent il avoit eu grand tort de manquer au respect qu'il lui devoit; mais que si à l'avenir il réparoit sa faute par une grande fidélité, il n'étoit pas impossible d'en obtenir le pardon .. Mme de Longueville (après l'arrestation des princes) avoit tenté d'aller au Havre, mais le duc de Richelieu ne put la recevoir, à cause qu'il n'en étoit pas tout à fait le maître. Les principaux officiers étoient tous à Mme d'Aiguillon qui devoit haïr un neveu rebelle et ingrat, si bien que Mme de Longueville, qui avoit fait avoir ce gouvernement à son amie dans le dessein d'en profiter pour elle-même, eut le déplaisir de voir que ce mariage en partie étoit cause de ses maux, et qu'elle n'en put pas même recevoir le moindre soulagement dans sa disgrâce..... La reine manda au duc de Richelieu de la venir trouver. L'abbé de Richelieu vint à la cour assurer leurs majestés des bonnes intentions de son frère et de Mme de Richelieu sa belle-sœur. Cette dame vouloit faire confirmer son mariage par le roi et la reine. Elle y travailla par ses négotiations avec le ministre qui à la fin se laissa persuader par elle. Il lui fit dire que si elle et son mari demeuroient fidèlement attachés à leur devoir, la reine lui donneroit le tabouret et qu'elle seroit traitée comme duchesse de Richelieu, ce qui s'exécuta quelques jours après.»

La carrière de la duchesse de Richelieu ne fut plus qu'une suite non interrompue de succès et de grandeurs sans bonheur véritable. La duchesse d'Aiguillon plaida pour faire casser son mariage; mais il fut confirmé par un arrêt du parlement. Mme du Vigean partagea le mécontentement de son amie la duchesse d'Aiguillon, puis elle se résigna. La nouvelle duchesse n'eut pas d'enfants de son jeune mari. Elle fut nommée dame d'honneur de la jeune reine Marie Thérèse, à la place de Mme de Montausier, lorsque celle-ci devint gouvernante. Plus tard elle passa en la même qualité auprès de la Dauphine. Elle mourut en 1684, après avoir survécu à sa jeune sœur, la noble religieuse, et à son jeune et dernier frère. La duchesse de Richelieu passa la dernière moitié de sa vie à faire du bien, et ajouta aux succès de l'ambition satisfaite la haute considération que

lui acquirent une conduite exemplaire et l'exercice d'une charité éclairée. On peut voir un exposé assez fidèle, quoiqu'un peu flatté, de ses bonnes et solides qualités dans l'*Oraison funèbre de très haute et très puissante dame, Mme. Anne Poussart de Fors, duchesse de Richelieu, dame d'honneur de Mme la Dauphine, prononcée dans l'église des Nouvelles catholiques, le 14 juillet* 1684, *par M. le curé de Saint-Symphorien, docteur en théologie, in-4o, à Paris, chez Denis Thierry, rue Saint-Jacques*, 1684. Dans cet élégant panégyrique, nous n'avons pas trouvé un seul mot sur Marthe Du Vigean. La trace de l'humble carmélite était déjà effacée dans le monde.

Le jeune Fors du Vigean succéda au titre de son frère aîné, et comme lui il embrassa la carrière militaire. Il s'y distingua, et il était maréchal de bataille à Lens. Condé avait été aussi utile au frère que Mme de Longueville à la sœur; mais le marquis de Fors fit comme la duchesse de Richelieu, et au lieu de suivre le parti des princes il semble qu'il resta fidèle au roi et à Mazarin; car on trouve dans le t. CXXXVII des *Mélanges de Clerambault*, à la Bibliothèque nationale, à la date du 12 février 1650, une dépêche du maréchal de l'Hôpital, gouverneur de Champagne, transmettant les assurances de fidélité de diverses personnes, et dans le nombre celles du marquis Du Vigean, et sa lettre même dont voici quelques lignes :

« J'ay cru ne pouvoir mieux m'adresser qu'à vous, m'ayant toujours fait l'honneur de m'aimer comme vostre très humble serviteur et vostre parent, pour vous supplier de vouloir assurer le roy et la reine de ma fidélité et obéissance aveugle pour leur service. DE FORS.

D'un autre côté, Lenet dit dans ses Mémoires, édit. Michaud, p. 389 :

« Le marquis de Fors arriva ce jour-là (20 septembre 1650) à Bordeaux, sans que nous eussions eu encore de ses nouvelles depuis que la princesse avoit quitté Chantilly, quoiqu'il fut autant et plus attaché et obligé au prince qu'aucun de tous tant que nous étions dans le parti. Ce gentilhomme étoit fils du baron du Vigean, frère de deux sœurs de mérite; l'une est la duchesse de Richelieu, et l'autre étoit

Mlle du Vigean de laquelle j'ai parlé dans le commencement de ces Mémoires, qui avoit mérité par son esprit, par sa douceur et par sa bonne grâce l'estime du prince de Condé, qui avoit allumé dans son cœur une passion violente, et qui enfin est morte dans le grand couvent des Carmélites de Paris. »

Le nom du marquis de Fors reparaît en diverses circonstances de la troisième Fronde, dans la guerre de Guyenne où il sert le roi contre le prince de Conti et Mme de Longueville; puis il disparaît entièrement. Le père Anselme, t. IX, p. 163, à l'article des Vaubecourt, dit qu'il mourut le 28 mars 1663. Nous pouvons ajouter qu'il périt assassiné. Lenet, à l'endroit déjà cité, le dit positivement : « Il fut assassiné dans son pays, allant dans son carrosse visiter quelqu'un de ses amis. » Mme de Longueville, dans une lettre inédite et non datée à Mme du Sablé, lui donne cette affreuse nouvelle, et lui demande ses consolations pour celle qui survit à ses deux frères : Bibliothèque nationale, *Lettres de Mme de Longueville à Mme de Sablé*, Supplément Français, 3029, 2 et 3.

Le marquis de Fors Du Vigean s'était marié à Charlotte de Nettancourt d'Haussonville, de la maison de Vaubecourt, excellente famille de Lorraine, et il en avait eu un fils et une fille. Sa veuve se remaria et se conduisit assez mal, comme on peut le voir dans Lenet qui en raconte une fort étrange aventure. La fille avait eu pour marraine sa jeune tante, Mlle Du Vigean, et elle s'appelait Marthe. Elle se fit aussi Carmélite à Paris, non dans le couvent de la rue Saint-Jacques, mais dans celui de la rue de Grenelle. A sa mort, elle eut sa circulaire, qui nous a été communiquée et d'où nous tirons les passages suivants, qui jettent quelque jour sur l'histoire des Du Vigean vers la fin du XVIIe siècle.

Circulaire de la mère Marthe de Jésus, née de Fors Du Vigean :

« Paix en Jésus-Christ. C'est avec la plus sensible douleur que nous sommes obligées de vous demander les suffrages de notre saint ordre

pour notre très chère et très honorée mère Marthe de Jésus. Il n'y a que la soumission que nous devons aux ordres de Dieu qui puisse nous soutenir dans un si terrible coup. Tout parut la disposer à la vocation sainte qu'elle a si dignement remplie : une éducation chrétienne, qu'elle reçut dans une communauté de Paris où elle passa l'âge le plus tendre de la vie ; l'exemple et les prières d'une tante qui, après avoir été l'admiration de la cour par sa sagesse, s'étoit renfermée dans notre premier monastère pour ne vivre qu'à Dieu seul, et qui lui promit en mourant qu'elle la demanderoit à Dieu (évidemment Marthe Du Vigean) ; la mort d'un père qui avoit sur elle d'autres vues, et qui fut cruellement assassiné dans ses terres (confirmation de ce que nous apprennent Lenet et Mme de Longueville), et les révolutions que causent les tristes événements dans les familles. Dieu la préparoit ainsi aux desseins qu'il avoit sur elle. Madame sa grand'mère (l'amie de la duchesse d'Aiguillon, Mme Du Vigean de Voiture) ne pensa alors qu'à mettre à couvert de la séduction cet enfant si cher, et l'envoya à la Congrégation de Verdun (où elle avoit des parentes religieuses) ; mais l'air de cette maison lui étoit contraire, et son retour à Paris étant impraticable à cause des troupes qui inondoient la campagne, on lui obtint la permission d'entrer aux Carmélites de Metz. Là, le premier goût qu'elle avoit pris auprès de sa chère tante (Mlle Du Vigean) pour notre saint ordre se réveillant tout à coup à la vue des exemples qu'elle avoit devant les yeux, elle s'y seroit dès lors consacrée, si sa famille ne s'y fût opposée et ne l'eût rappelée à Paris auprès de Madame sa grand'mère. Ce fut peu de temps après que nos mères (du couvent de la rue de Grenelle) eurent le bonheur de la recevoir. Mais Dieu lui réservoit d'autres épreuves. Cet empressement qu'elle avoit eu pour être Carmélite se ralentit; tout lui parut affreux dans une règle dont elle avoit pratiqué une partie à Metz avec tant de joie et qu'elle y auroit observée en entier si on n'avoit arrêté sa ferveur. On inspira d'ailleurs à nos mères des défiances sur sa vocation. On leur disoit que son éloignement pour la vie religieuse étoit connu et ne pouvoit être sitôt changé, que c'étoit une victime qu'on sacrifioit à la fortune de Monsieur son frère[1], et que sa démarche étoit un effort de raison et de courage. Tous ces discours qui venoient de sa famille même obligèrent nos mères à la lui rendre. Son séjour dans le monde ne fut pas long, mais elle y eut bien des tentations à essuyer. La plus séduisante lui vint de la part de madame sa tante qui, n'ayant point d'enfant et se voyant à la veille d'être dame d'honneur de la reine, notre fondatrice, fit tous ses efforts pour la retenir auprès d'elle par les offres les plus honorables (il s'agit ici de la duchesse de Richelieu). Quoiqu'elle aimât tendrement Madame sa tante, elle ne s'en laissa pas éblouir, et lui répondit avec fermeté qu'elle préféroit son salut à tout ce que la cour pouvoit lui promettre

1. On ne sçait pas ce qu'est devenu ce Du Vigean-là, dernier soutien du nom des Du Vigean à la fin du XVIIe siècle.

d'éclat et d'agrément, et qu'elle croyoit ne pouvoir l'assurer que par la fuite du grand monde. Ce sacrifice mit le dernier sceau à sa vocation. Elle entra dans ce monastère avec les dispositions et un sentiment de joie qui lui a duré toute sa vie... Dieu lui avoit donné un esprit vif, élevé, sage et solide, aisé, naturel et noble, incapable de faire de fausses démarches, et, si l'on ose user de ce terme, une amabililité à laquelle il étoit impossible de résister. C'est ce qui lui a attiré un si grand nombre d'amis qui ont été si utiles à cette maison. Elle en a rempli avec applaudissement toutes les charges. Dans celle de sous prieure, on admiroit son zèle pour le service divin, son assiduité et sa modestie au chœur, son exactitude à observer et à faire observer toutes les cérémonies : rien ne lui paraissoit petit lorsqu'il s'agissoit d'honorer Dieu. Mais son esprit et son cœur n'ont jamais mieux paru que dans la charge de prieure. Elle a su allier l'extrême régularité avec l'extrême politesse. Honorée des fréquentes visites d'une jeune et grande princesse (probablement la seconde duchesse d'Orléans, la Palatine; voyez plus bas) qui faisoit souvent son séjour dans notre monastère, elle eut soin de prévenir tout ce qui pouvoit déranger la communauté ou donner atteinte aux règles de la clôture. Ferme et douce en même temps, elle sut s'attirer son estime et sa bonté, et même une sorte d'autorité, si je l'ose dire, qui est le fruit de la vertu et dont elle ne se servit que pour la porter à Dieu. Jamais mère n'aima plus tendrement sa communauté et n'en fut plus aimée. Elle n'avoit d'attention qu'à la soulager et à lui procurer tous les avantages qui dépendoient d'elle. Sa dévotion à notre sainte Mère la porta, dès qu'elle fut à Metz, à commencer un hermitage en son honneur. Elle en a fait, dans cette maison, un magnifique, aidée des bienfaits de feue Mme la duchesse de Foix qui, par le seul attachement qu'elle avoit pour notre très-honorée mère, nous a comblées de biens, et a voulu qu'après sa mort, son cœur, qu'elle nous a laissé, fût un gage de son amitié pour elle et de sa bonté pour nous. C'est encore à cette chère mère que nous devons la protection dont l'auguste maison d'Orléans nous a toujours honorées. Nous en avons à présent la plus grande marque dans le séjour que fait ici Sa Majesté catholique, la reine d'Espagne, dont la religion et la piété édifient toute notre maison, et dont la bonté et l'attention pour la régularité nous attachent à Sa Majesté plus que ses bienfaits mêmes. Ceux que Monseigneur le Régent a répandus sur nous ont été les effets de l'estime, de la confiance, et si l'on ose user de ce terme, de la tendresse que feue Madame (la mère du Régent, celle dont il est sans doute parlé plus haut) avoit pour cette mère. Tant d'honneurs et de distinctions ne l'élevèrent jamais; plus elle se voyoit estimée, plus elle se renfermoit dans son néant et se regardoit comme la dernière de la maison. Les bas sentiments qu'elle avoit d'elle-même frappoient tous ceux à qui elle parloit avec quelque ouverture..... Dieu, pour la sanctifier, l'a fait passer par des voies bien rudes. Aux pertes les plus sensibles il ajouta des infirmités violentes et presque continuelles. Depuis bien des an-

nées, il ne s'en est guère passé qui n'aient été marquées de plusieurs maladies mortelles.... Nous avons eu la douleur de la perdre aujourd'hui (la circulaire n'est pas datée), sur les trois heures du soir, à la soixante-quinzième année et demie de son âge, et à la cinquante-neuvième de religion.... »

NOTES DU CHAPITRE III

I.

LE DUC DE GUISE ET ANNE DE GONZAGUE.

Nous avons fait allusion à une pièce décisive sur la conduite odieuse et honteuse du duc de Guise envers la princesse Anne de Gonzague. Nous avons trouvé cette pièce à la BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, *fond du Puy*, t. 630-631, aux ARCHIVES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, *France*, t. CIII, pour l'année 1642, et à la BIBLIOTHÈQUE DE L'ARSENAL, *manuscrits de Conrart*, t. V, sous ce titre : « Narré succinct de l'histoire du mariage de Henri de Guise avec la princesse Anne de Mantoue. » Dans le fond Du Puy, au-dessus de ce titre, une main fort ancienne a mis celui-ci, qui est le vrai : « Manifeste de la princesse Anne pour la justification de son mariage avec le duc de Guise. » Entre ces trois copies les variantes sont trop légères pour que nous ayons cru les devoir relever.

«Que le duc de Guyse, estant archevesque de Rheims et abbé commendataire de plusieurs abbayes, et n'ayant pas inclination à la profession ecclésiastique, à laquelle il estoit destiné par ses père et mère, et estant et demeurant en la ville de Rheims, distant seulement de quatre lieues de l'abbaye d'Avenay où faisoit lors son séjour la princesse Anne, avec sa défunte sœur la princesse Benedicte, abbesse d'Avenay; le duc de Guyse, comme leur cousin, les allant visiter pour civilité, a eu désir et dessein de mariage avec la Princesse Anne, selon qu'il a depuis fait paroistre partout en public par la continuation et assiduité des tesmoignages extérieurs de sa recherche, et ainsi qu'il a déclaré en particulier par sa promesse de mariage qu'il a envoyée à la princesse Anne, et dont la teneur en suit :

« Moy, soubsigné, Henry de Lorraine, dans l'extresme passion que

j'ay d'honorer et servir très généreuse et très vertueuse princesse, madame Anne de Gonzague, jure et proteste de n'aymer ni épouser jamais autre personne qu'elle; et pour plus grande seureté de la foy du mariage que je luy ay promis, je luy ay envoyé la présente promesse écrite et signée de mon sang [1]. Fait à Rheims, le 29e juin 1636. Signé HENRY DE LORRAINE. » Et dessus ladite promesse il y a : « A l'incomparable et adorable princesse Oriante. »

Après le décès, arrivé en septembre 1637, de deffunt S. A. de Mantoue, père de la princesse Anne, elle estant encore mineure, n'ayant atteint l'âge de majorité qu'en mars 1641, est venue, avec la princesse Marie sa sœur aisnée, demeurer en la ville de Paris, en l'hostel de Nevers, maison paternelle.

Le duc de Guyse estant aussy à Paris et persistant en son dessein, et le faisant connoistre par toutes les démonstrations possibles, a rendu à la princesse Anne tous les respects et soubmissions que l'on peut imaginer de la part d'un cavalier envers une dame laquelle il souhaite en mariage; et n'ayant pas la liberté de la visiter et fréquenter familièrement, il luy a écrit plusieurs lettres missives, toutes justificatives de son désir de mariage.

Il y en a quelques-unes du discours desquelles il résulte que le duc de Guyse a très instamment prié la princesse Anne d'agréer ce qui s'est passé ensuite, qui a esté qu'il y eut mariage célébré entre eux, mais secrettement. En quoy l'intention du duc de Guyse a esté d'une part, en la prévoyance qu'il avoit et qu'il ne découvroit point de quelque longue absence, à cause que ses père et mère estoient en Italie, d'estre asseuré du mariage par luy tant désiré avec la princesse Anne, et d'autre part d'empescher que la vacance de ses bénéfices par le moyen de ce mariage ne fust évidente, espérant qu'en considération de ce que sur sa résignation quelqu'un de ses frères seroit pourvu de ses bénéfices, ses père et mère luy donneroient des biens de la maison en proportion de ce qu'il lui en seroit besoin pour se maintenir en la dignité de prince dans la condition de mariage. La confiance de la princesse Anne en la conduite du duc de Guyse, et son opinion qu'il avoit autant de prudence que de mérite, avec l'intelligence parfaite de tout ce qui devoit estre pour leur établissement, l'ont disposée à consentir aux persuasions du duc de Guyse; de sorte qu'en l'année 1638 ils se sont epouzés en présence d'un prestre, chanoine de l'église de Rheims, duquel ils ont reçeu la bénédiction nuptiale dans une chapelle particulière de l'hostel de Nevers, au veu et seu seulement de deux de leurs domestiques.

Depuis ce mariage ainsi solennisé, le duc de Guyse a écrit plusieurs lettres en divers temps à la princesse Anne, lesquelles contiennent des termes et des propos d'affection et d'interest de mary envers sa femme, et portent plusieurs clauses qui désignent un mariage certain et secret

1. Une des copies : *de mon seing.*

entre le duc de Guyse et la princesse Anne, laquelle, en quelques-unes de ses lettres, il appelle sa femme, et en d'autres il se qualifie son mary.

Et d'autant que le duc de Guyse et la princesse Anne sont parents au troisième degré de consanguinité, le duc, pour oster tout prétexte de doute sur le sujet de ce mariage, a obtenu de sa saincteté une dispense en la forme en tel cas requise dont le rescrit est par devers le duc de Guyse.

Il s'est retiré hors du royaume de France, en la ville de Sedan, et la princesse Anne ayant esté l'an 1639 en la ville de Nevers, avec la princesse Marie sa sœur, sans lui déclarer ce mariage dont elle ne sçavoit rien; telle estoit la fidélité de la princesse Anne au duc de Guyse; la princesse Marie estant retournée à Paris, la princesse Anne est demeurée à Nevers par complaisance au duc de Guyse, pour estre comme une femme en retraicte en l'absence de son mary, laquelle souvent il a envoyé visiter et lui a escrit à Nevers; et entre eux a esté entretenue la correspondance de mary à femme, divisés en situation mais bien unis en affection.

Le duc de Guyse, voulant rendre son mariage manifeste et s'ennuyant d'un éloignement de si longue durée, a mandé verbalement et par écrit, à la princesse Anne, de venir avec luy; et sur ce qu'il a vu qu'elle hésitoit à s'engager à une telle résolution, il luy a escrit, par manière d'injonction et puissance de mary, pour la déterminer à ce faire, a pourveu à sa reception et à son acheminement en tous les lieux de son passage hors le royaume, et s'estant retiré de Sedan à Bruxelles, il a fait préparer un logement pour la princesse à son arrivée.

Elle, se croyant obligée d'obeir à un mandement de mary, s'est mise en chemin pour se rendre vers luy, et par deffauts de passeports et par autres accidents survenant aux personnes de cette qualité en semblables occasions, en temps de guerre, le progrès de son voyage a été interrompu en Bourgogne, où, ayant été advisée qu'une autre voye que celle qu'on avoit projetée seroit moins longue et plus commode, lorsque les passeports à ce necessaires luy ont été apportés, elle a receu en même temps la nouvelle estrange du prétendu mariage du duc de Guyse avec la veufve du comte de Bossu, dans la ville de Bruxelles.

Sur quoy la princesse Anne, pour estre en lieu convenable en son estat présent d'une dame de sa naissance et de son âge, à laquelle un prince inconstant et déloyal a fait une si violente injure, s'est retirée à l'abbaye d'Avenay où elle reçoit les conseils de ses proches, et attend la juste réparation de l'outrage que luy fait le duc de Guyse, laquelle elle se promet de l'assistance et protection de toutes les puissances ecclésiastiques et séculières.

Elle soutient que le mariage du duc de Guyse avec la comtesse de Bossu est nul, n'ayant pas esté célébré suivant les constitutions de l'Eglise, et notamment selon le decret du concile de Trente, auquel il

a esté satisfait en ce qui est du mariage du duc de Guyse avec la princesse Anne, autant qu'il a esté nécessaire et possible, eu égard au motif et à la fin du concile et aux circonstances de ce mariage.

Et quand toutes les solennités requises à la validité du mariage du duc de Guyse avec la comtesse de Bossu auroient été observées, il ne peut subsister, ayant été précédé du mariage du duc de Guyse avec la princesse Anne, laquelle, partant, le duc de Guyse doit reconnoître pour sa femme et abandonner la comtesse de Bossu.

Si elle prétend contester le mariage de la princesse Anne, et si le duc de Guyse va jusques à cet excès d'insensibilité dans son aveuglement que de se laisser induire ou contraindre, au préjudice de sa conscience et de son honneur, d'entrer ainsi dans cette contestation; pendant ce différent auquel la question seroit sur l'estat des deux mariages, en l'un desquels la fille d'un souverain soutient que le duc de Guyse est son mary, et en l'autre la veufve d'un gentilhomme prétend estre sa femme, si on estime que ce soit trop de préjugé pour la première des deux, qui a eu le titre de femme du mary qui ne peut l'estre de l'une et de l'autre, de luy faire reprendre la première et quitter la seconde, au moins par les règles de la justice qui seroit exercée selon les loix divines et humaines entre deux femmes de condition egalle, ce qui ne se rencontre pas au fait dont il s'agit, en la concurrence malheureuse d'une princesse avec une damoiselle; il faudroit absolument que la possession du mary ne fust ni à l'une ni à l'autre; mais que sa personne fust en espèce de sequestre, jusqu'à ce qu'après la discussion de l'estat de ces deux mariages, la préférence de l'un à l'autre fust décidée.

Cette séparation provisoire et préalable du duc de Guyse d'avec la comtesse de Bossu, pendant la connoissance de la cause, pourroit estre faite par l'ordonnance ou de l'autorité du Saint-Père, sur la notoriété publique de la plainte que fait la princesse Anne de la perfidie du duc de Guyse, sans attendre qu'il y ait requisition expresse de la princesse Anne, ni qu'elle se soit rendue partie formelle à cet effet, estant chose trop répugnante à la grandeur de sa naissance, illustrée de parenté avec toutes les couronnes chrestiennes, qu'une princesse, pour maintenir son mariage, vindique son mary entre les mains d'une femme en degré tant inférieur, laquelle auroit la prérogative de la possession pendant le débat. »

II.

Tandis que les uns imputent à Mme de Longueville, en dépit de la modération bien certaine de sa conduite, d'avoir poussé Maurice de Coligny à provoquer le duc de Guise,

d'autres veulent que le malheureux Maurice ait cédé aux suggestions de ses ennemis qui l'auraient comme forcé de se battre en l'accusant d'abandonner la cause d'une femme compromise par ses empressements. Du moins trouvons-nous dans un manuscrit précédemment cité, le t. 630-631 du fond Du Puy, la lettre suivante adressée à Coligny. Elle n'a ni vérité ni vraisemblance. Coligny ne quittait pas l'armée au milieu d'une campagne; il était à Paris, comme le duc d'Enghien, parce que la campagne était finie et qu'on était au milieu de l'hiver. Le prince de Marcillac, loin d'animer les esprits, avait tout fait pour les adoucir, et il était un des amis particuliers de Coligny. Mais il serait presque ridicule de prendre au sérieux cette lettre, et nous la donnons seulement comme une invention de messieurs les Importants, et comme un trait de ce même esprit de raillerie qui a produit la chanson par nous rappelée : *Essuyez vos beaux yeux, Mme de Longueville*, etc.

« Monsieur,

On croit que vous n'estes venu en cette ville que pour tesmoigner votre valeur en tel rencontre. Vous estes cause qu'une princesse est tombée dans le plus sensible malheur qui pouvoit arriver à une princesse de sa condition, et qu'elle demeure par vostre imprudence exposée à toute la rigueur d'un mari outragé. Que vostre espée venge donc et repare par vostre sang ou par celui de ses calomniateurs l'affront qu'elle a reçu. Vous estes en estime de fin et d'artificieux et vous estes tenu pour mauvais soldat; c'est icy la pierre de touche qui fera voir ce que vous estes et qui peut detromper un chacun de la mauvaise opinion qu'on a de vous. Ne sortez pas d'une méchante affaire par un mauvais procédé. Il faut s'adresser au plus beau de la bande. Marcillac, Barrière et Rouville et quelques autres plus hauts et plus huppés attendent de voir l'évènement de ce rencontre. La Cour ne sauroit croire que vous ayez quitté l'armée au milieu de la campagne que pour une particulière et tres importante occasion. Adieu. Cette lettre ne veut pas estre secrette, puisqu'il y en a plus de vingt copies qui courent partout. »

NOTES DU CHAPITRE IV

I.

LETTRES NOUVELLES ET MÉMOIRE INÉDIT DE LA ROCHEFOUCAULD.

Nous croyons faire un cadeau de quelque valeur à la littérature en lui donnant ces trois lettres, les premières que nous connaissions de La Rochefoucauld, et qui sont comme les essais de cette plume naturelle, aisée, ingénieuse. On voit qu'à 25 ans, en 1638, il écrivait déjà avec une netteté et une correction peu commune. Son caractère aussi est mis à nu dans ces pièces qui ne devaient pas voir le jour, et où l'homme se trahit malgré lui. Nous supposons que l'Introduction et le chapitre IV de ce volume ont rendu présentes à l'esprit du lecteur les diverses circonstances où ces lettres ont été écrites.

La première, autographe et signée, a été copiée par nous sur l'original même qu'avait bien voulu nous communiquer feu M. le baron de Stassart, de Bruxelles, lequel l'avait achetée à la vente de M. le baron de Trémont. Nous le reproduisons, avec une fidélité scrupuleuse, dans sa vieille orthographe, pour bien marquer sa date. Une main ancienne a mis en tête de cette lettre : « M. de Marcillac à M. de Liancourt, septembre 1638, touchant les pierreries de Mme de Chevreuse. »

« A MONSIEUR DE LIANCOURT. »

« Mon très-cher oncle,

« Comme vous estes un des hommes du monde de quy j'ay toujours le plus pationement souhaité les bonnes grâces, je veux aussy, en vous rendant conte de mes actions, vous faire voir que je n'en ay jamais fait auchune qui vous puisse empescher de me les continuer, et je confesserois moy mesme en estre indigne si j'avois manqué au respect que je dois à Monseigneur le Cardinal après que nostre maison en

a receu tant de graces, et moy tant de protection dans ma prison et dans plusieurs autres rencontres dont vous mesme avés esté tesmoin d'une grande partie. Je prétens donc icy vous faire voir le subjet que mes ennemis ont pris de me nuire, et vous suplier, sy vous trouvés que je ne sois pas en effet sy coupable qu'ils ont publié, d'essaier de me justifier auprès de Son Eminance, et de luy protester que je n'ay jamais eu de panssée de m'esloigner du service que je suis obligé de luy rendre, et que l'entrevue que j'ay eue avec un apellé Tartereau a esté sans nulle circonstance que j'aie cru quy luy peut deplaire, comme vous aprendrés par ce que je vas vous en dire.

Lorsque je fus la derniere fois à Paris pour donner quelque ordre aux affaires que Mme de Mirebeau nous avoit laissées en mourant, un gentilhomme que je ne cognoissois point me vint trouver, et apres quelques civillités me dit qu'il en avoit à me faire d'une personne quy avoit beaucoup de desplaisir d'estre cause de tous ceux que j'avois receu depuis un an, qu'il avait eu ordre de Mme de Chevreuse de me voir et de m'assurer qu'elle avoit esté bien faschée de la peine que j'avois souferte et bien aise de ce qu'elle estoit finie. En suitte de cella, il me dit que ce n'estoit pas là le seul subjet de sa visite, et que Mme de Chevreuse me prioit de luy remettre entre les mains les piereries qu'elle m'avoit confiées lorsqu'elle me renvoya mon carosse. Je luy tesmoignay que ce discours me surprenoit extremement, et que je n'avois jamais houy parler des piereries qu'il me demandoit. Il me respondit que je faisois paroistre d'avoir beaucoup de méfiance de luy, et que, puisque je ne me contentois pas de la particularité qu'il me disoit, il alloit me faire voir une marque quy m'osteroit le soubçon en me donnant une lettre que Mme de Chevreuse m'escrivoit sur ce subjet. Je luy dis que, bien que je fusse son très humble serviteur, neantmoins je panssois qu'elle ne deut pas trouver estrange sy, apres les obligations que j'ay à Monseigneur le Cardinal, je refusois de recevoir de ses lettres de peur qu'il ne le trouvast mauvais, et que je ne voullois me mettre en ce hasart là pour quoy que ce soit au monde. Il me dit que je ne devois pas aprehender en cella de luy deplaire pour ce qu'il m'engageoit sa foy et son honneur qu'il n'y avoit rien dedans quy fut directement ny indirectement contre les interets de Son Eminance, et que c'estoit seullement pour me redemander son bien qu'elle m'avoit donné à garder. Je vous avoue que voiant qu'il me parlloit ainssy, je crus estre obligé de prendre sa lettre, où après avoir veu qu'elle me prioit de remettre ses piereries entre les mains de ce Tartereau, je vis aussy qu'il m'en devoit donner une pour une personne qu'elle ne me nommoit point. Je luy dis que ce n'estoit pas là observer ponctuellement la promesse qu'il m'avoit faite, et qu'il sçavoit bien que Mme de Chevreuse ne se contentoit pas de me redemander ses piereries, mais qu'elle me chargeoit aussy de faire tenir une lettre à une personne sans me la nommer, et que je trouvois bien estrange qu'il m'eut pressé de lire celle qu'il m'avoit donnée apres la

declaration que je luy avois faite des le commencement. Il me respondit là dessus que, quoiqu'il y eut quelque chose de plus qu'il ne m'avoit dit, il n'avoit pas toutefois manqué à sa parolle, pour ce qu'il avait eu ordre, s'il me trouvoit à la court, de me dire que cette seconde lettre estoit pour la Reine, et de savoir sy je m'en voudrois charger ; sinon, de la faire présenter à la Reine sans qu'elle se peut douter de rien, si elle fesoit difficulté d'en recevoir de particulières de Mme de Chevreuse ; mais qu'ayant tesmoigné fort nettement qu'elle trouveroit seulement bien estrange qu'on eut eu cette panssée là en l'estat ou sont les choses, il avoit aussy tost jeté cette lettre au feu, sellon l'ordre qu'il en avoit, et qu'ainssy je ne me devois mettre en peine de quoyque ce soit que de luy remettre les piereries qu'on me demandoit, et que ce fut sy secretement que M. de Chevreuse et ses domestiques n'en sceussent rien; de sorte que je creus n'y devoir plus aporter de retardement, et luy dis qu'il falloit que je partisse bien tost pour m'en retourner ches mon père; que je ferois quelque séjour à Amboise, et s'il voulloit s'y rendre dans ce mesme temps, que j'y ferois trouver les piereries. Nous prismes donc jour ensemble, et le lieu devoit estre en une hostellerie qui se nomme le Cheval-Bardé, ou il ne se rendit que deux jours apres celluy qu'il m'avoit promis, et sy tard que je n'eus de ses nouvelles que le lendemain ou je le fus trouver au lit, et sy incommodé d'avoir couru la poste qu'il fut longtemps sans se pouvoir lever, ce qui l'obligea de me prier de sortir jusqu'à ce qu'il fut en estat de me voir. J'allay cependant dans un petit jardain ou je me promené pres d'une heure, et mesme il m'y envoia faire des excuses de ce qu'il ne m'y venoit pas trouver, mais qu'il avoit esté si mal depuis que je l'avois quité qu'il avoit panssé s'evanouir; néantmoins qu'il se portoit mieux, et que, sy je voullois monter dans sa chambre, je l'y trouverois habillé. J'y fus et luy fis voir des estuis et des boettes cachetées. Nous resolumes de les ouvrir et de mettre en ordre ce que nous trouverions dedans, afin de le conter plus aisement. Tout estoit envelopé dans de petits paquets de papier et de coton separés, de sorte qu'il fallut beaucoup de temps pour les defaire sans rien rompre, et beaucoup plus encore pour conter separement les diamants, tant des boutonieres que des bijoux, des bagues et des autres pièces, outre les esmeraudes, les perlles, les rubis et les turquoises, dont il a mis le nombre, la forme et la grosseur dans l'inventaire qu'il me laissa, que je vous envoiray ou une copie, aussy tost que ma maladie me donnera la force de pouvoir regagner Vertœil. Il me pria ensuitte de cella de luy aider à remettre les choses au mesme estat qu'elles estoient, et apres avoir tout arengé le mieux que nous peumes, je le priay de faire mes très humbles compliments à Mme de Chevreuse, et de l'assurer qu'elle n'avoit point de serviteur en France quy souhaitat sy pationement que moy qu'elle y revint avec les bonnes graces du Roy et de Monseigneur le Cardinal.

Je vous puis assurer, mon oncle, que voilla quelle a esté notre en-

trevue, et que je n'ay jamais creu me pouvoir empescher de rendre un bien qu'on m'avoit confié. Sy je suis touttesfois sy malheureux que cella ait deplu a Son Éminence, j'en suis au desespoir, et vous suplie d'essayer de me justifier autant que vous le pourés, et de me tesmoigner en ceste rencontre icy que vous me faites toujours l'honeur de m'aimer et de me croire,

Mon tres cher oncle,

Votre tres humble et tres obeissant neveu et serviteur,

MARCILLAC. »

Lettre autographe et signée à l'abbé de Thou, écrite vers la fin de septembre 1642, et tirée du t. 915 du fond Du Puy à la Bibliothèque nationale.

« Monsieur,

« J'ay une extrême honte de vous donner de si faibles marques de la « part que je prends en vostre desplaisir, et de ce qu'estant obligé en « tant de façons à monsieur vostre frère, je ne puis vous tesmoigner « que par des paroles la douleur que j'ay de sa perte et la passion que « je conserveray toute ma vie de servir ce qu'il a aimé. C'est un sen- « timent que je dois à sa mémoire et à l'estime que je fais de vostre « personne. Je vous seray extraordinairement obligé si vous me faites « l'honneur de croire que j'auray toujours beaucoup de respect pour « l'une et pour l'autre, et que je suis,

« Monsieur,

« Vostre très humble et très affectionné serviteur,

« MARCILLAC. »

Lettre autographe, datée et signée, écrite le 7 décembre 1648, au commencement de la Fronde. Une main ancienne a mis en tête : « Il se plaint qu'on ne luy a pas accordé le tabouret qu'on lui avoit promis[1]. » Tiré de notre collection.

1. Avant de se plaindre et de menacer, comme il le fait ici, La Rochefoucauld avait témoigné de son zèle contre les factieux dans une lettre adressée à Mazarin que nous n'avons pu retrouver, mais dont l'existence est mise hors de doute par la réponse suivante de Mazarin, BIBLIOTHÈQUE MAZARINE, *Lettres françoises de Mazarin*, lettre du 9 septembre 1648, à M. le prince de Marcillac :

« Monsieur,

« Aussytost que j'ay receu la lettre que vous avés pris la peine du m'escrire, je l'ay leüe moy-mesme d'un bout à l'autre à la Reyne, afin de luy faire mieux connoistre avec quel zèle et quelles utilités vous servez le Roy. Sa Majesté en a tesmoigné grand senti-

« Monsieur Monsieur de Chavigny.

Monsieur,

C'est avec un des plus senssibles desplaisirs du monde que je suis contraint de partir de ce pais icy sans avoir l'honneur de vous voir comme je l'avois espéré. Mais estant sur le point de vous aller rendre mes devoirs, j'ai apris la distribution qu'on a faite de tous les tabourets dont vous avés entendu parler ; et comme je n'ay aucune part à cette grace là, quoy qu'on eut eu agréable de me la promettre positivement et par préférence à quy que ce soit, je suis obligé d'aller à Paris pour voir si on me refusera aussi librement dans cette conjoncture qu'on a fait après tant de promesses. Je ne vous dis point qu'en quelque lieu et en quelque estat que je soie, rien n'empeschera jamais les sentiments de recognoissance et d'estime que j'auray toute ma vie pour vous, et je les dois conserver par trop de raisons pour y manquer jamais. Je me persuade que j'ay assez l'honneur d'estre cognu de vous pour croire que vous ne pouvés doutter de cette vérité, et que je ne soie plus veritablement que persone du monde

Vostre tres humble et tres obeissant serviteur,

Monsieur,

Marcillac.

A Poitiers, ce 7me decembre. »

ment, et m'a dit qu'elle n'attendoit pas moins de l'affection que vous avez pour elle en particulier, qu'elle sçait bien estre seulle capable de vous donner ces bons mouvements, et de vous faire contribuer de tout vostre pouvoir à la gloire de sa régence et de son administration. J'ay esté ravy de pouvoir, ensuitte de ce que vous me mandés, asseurer Sa Majesté de l'entière obéissance où est la province de Poitou par les bons ordres que vous avez donnés pour estouffer dans leur naissance les petits désordres qui y estoient arrivés. Il est superflu de vous exciter par aucunes persuasions à continuer d'avoir toujours l'œil que toutes choses se passent comme elles doivent, et Sa Majesté n'attendra que de bonnes nouvelles d'un endroit où vous avez l'authorité en main. Ses intentions sont les meilleures du monde pour l'avantage et le soulagement du peuple, autant que le soutien de la guerre qu'elle a sur les bras, et qu'elle n'a pû encore finir par l'opiniâtreté de nos ennemis, le pourra permettre. Mais certes, si après tant de grâces considérables que vous savez qu'elle a fait, on prétendoit en achepter d'autres par des voyes illégitimes, la province, pensant de rendre sa condition meilleure, ne feroit que l'empirer, et il vous sera facile de lui faire connoistre que ce ne seroit que s'attirer sur les bras, au grand regret de Sa Majesté et de ceux qui ont l'honneur de la conseiller, la plus grande partie des troupes dont les armées sont à présent composées, et que l'hyver qui approche donnera lieu de pouvoir retirer des endroits où elles agissent présentement. Je veux espérer que chacum demeurera dans son devoir; neantmoins, si vous voyez que quelque chose branle, donnez en, s'il vous plaist, avis prontement par deça affin qu'on vous envoie des forces convenables pour maintenir l'authorité et faire obéir le Roy. Vous demandez de si bonne grâce le pardon et l'élargissement de ceux que vous avez fait arrester, que, sur le tesmoignage que vous rendez que leur faute n'est pas si grande qu'on le croioit, et qu'ils sont en bonne volonté de la réparer par leur conduite à l'avenir, Sa Majesté remet à votre disposition d'en user comme vous adviserez, et enfin vous donne leur grâce si vous les en jugez dignes et assez repentans de leur faute, ainsy que vous apprendrez plus particulièrement par les dépêches de M. Le Tellier. C'est tout ce que je vous diray pour cette fois, et que je suis avec beaucoup d'estime et une passion très forte, etc. »

Nous offrons maintenant aux amateurs de l'histoire et de la littérature du XVIIe siècle, non plus quelques lettres, mais une vingtaine de pages bien suivies de La Rochefoucauld, tout un mémoire parfaitement complet et entièrement inédit sur les raisons qu'il a eues de passer, à la fin de 1648, dans le parti de la Fronde. La découverte récente que nous avons faite de ce mémoire, à la bibliothèque de l'Arsenal, parmi les papiers de Conrart, in-4°, t. XXII, p. 531-568, ne nous a guère moins surpris et frappé qu'autrefois celle du beau fragment de Pascal sur l'amour[1], et c'est la seconde bonne fortune de ce genre accordée à la persévérance de nos recherches. L'Arsenal ne possède pas, il est vrai, l'original même de La Rochefoucauld; il n'en a qu'une copie, mais c'est une copie faite par Conrart lui-même, et d'ailleurs l'authenticité de l'ouvrage éclate à chaque ligne.

Voilà bien, à ne s'y pas tromper, « cette âme vaine, intéressée, cachant le calcul sous la légèreté, et un fiel secret sous les formes les plus agréables[2]. » Désormais ces pages nouvelles doivent être comme incorporées aux Mémoires de La Rochefoucauld, avec cette différence que dans ses Mémoires La Rochefoucauld se compose à son gré un personnage devant la postérité, tandis que dans celui-ci on le saisit en quelque sorte sur le fait, au milieu de la lutte, et quand le besoin du moment le force à se découvrir. Ici plus de faux semblants de patriotisme et d'intérêt général : les masques sont ôtés; on n'est plus sur la scène, on est dans la coulisse; il n'est question que d'intérêts particuliers, et La Rochefoucauld ne fait pas difficulté d'exposer, avec l'élégante effronterie d'un grand seigneur mal couverte sous les sophismes laborieux d'un bel esprit, les blessures encore saignantes que sa vanité et son ambition ont reçues de la reine et de Mazarin depuis le commencement de la régence;

1. Voyez le t. Ier de la IVe série de nos ouvrages, BLAISE PASCAL, p. 467.
2. Plus haut, Introduction, p. 43 et 44.

ses diverses prétentions éludées, les emplois et les honneurs par lui vainement sollicités, surtout ce tabouret pour sa femme brigué si passionnément, et qui, n'ayant pas été obtenu, était bien fait, il faut en convenir, malgré le gouvernement du Poitou rendu à sa famille et remis entre ses mains, pour triompher de sa philosophie et lui faire tirer l'épée contre une reine si peu reconnaissante et un ministre si peu complaisant. Du moins on ne répétera plus, nous l'espérons, que c'est la pauvre Mme de Longueville qui a jeté La Rochefoucauld dans la Fronde; car lui-même nous fait connaître tous ses motifs qui ne se rapportent qu'à lui, ne regardent que sa personne, et sont entièrement purs de tout intérêt étranger, de tout sentiment chevaleresque. On voit que, dès 1643, son cœur ulcéré ne respirait que vengeance et en cherchait l'occasion; on voit même qu'en 1648, au début de la Fronde, si Mazarin, malgré ses premiers torts, eût fait avoir à Mme de Marcillac le tant désiré tabouret, et ne l'eût pas laissée debout au Louvre quand tant d'autres dames se pouvaient asseoir devant la reine, La Rochefoucauld serait resté fidèle à la royauté, et aurait continué de combattre les mécontents comme il avait commencé à le faire avec un zèle et un succès qui méritaient bien une pareille récompense. Cette récompense manquée ne lui laissait pas le choix de sa conduite, et la Fronde était l'asile naturel, la dernière ressource de ses prétentions méconnues et de sa vanité blessée. Mme de Longueville l'a suivi et l'a servi dans la Fronde, elle ne l'y a point entraîné. Ce qui l'y a poussé, ce n'a pas été l'amour, mais l'amour-propre, l'intérêt, ce ressort unique, selon lui, de toutes les actions des hommes. Cet écrit est donc bien plus encore que les Mémoires publiés, un fidèle et piquant commentaire des Maximes; et à ce point de vue, comme aussi en tant que document historique, il a certes un très grand prix.

Mais, à nos yeux, sa principale, sa particulière importance est littéraire. Voilà donc comme La Rochefoucauld écri-

vait à 36 ans, en 1649 ! Où avait-il pris le modèle de cette prose nette et vive, si naturelle et en même temps travaillée avec tant de soin ! En 1649 La Rochefoucauld n'avait devant lui que le Discours de la Méthode et les Lettres de Balzac. Le Discours de la Méthode a sans doute une grandeur incomparable; mais la langue forte et naïve en est encore un peu nouée, s'il est permis de s'exprimer ainsi : jusqu'à présent nous pensions que c'est Pascal qui l'avait en quelque sorte dégagée, sans, grâce à Dieu, l'avoir rendue trop légère, comme plus tard elle l'est devenue sous la main de Fontenelle et de Voltaire. L'œuvre attribuée à Pascal se trouve accomplie dans ce Mémoire ou du moins bien avancée. D'autre part la belle et vide rhétorique de Balzac est ici mise de côté et renvoyée au collége et à l'académie. Ce n'est plus un lettré de profession qui vient faire montre de talent et déployer la symétrie harmonieuse de périodes savamment arrangées sans nul autre but que de gagner les applaudissements de quelques ruelles ou la protection utile d'un ministre; ce n'est point un auteur, c'est un homme, un gentilhomme à la fois et un militaire, qui n'écrit pas pour écrire, mais pour dire ce qu'il a sur le cœur, qui, mis en demeure de s'expliquer sur les motifs de sa conduite, exhale enfin des sentiments longtemps contenus; et qui, ayant autant d'esprit que de passion, sans perdre l'aiguillon tout puissant de l'une, emploie l'autre à surveiller et à gouverner sa plume, et, sans trop de recherche, met de l'étude et du goût jusque dans l'expression de la haine la moins déguisée. Ce sont ici en effet les seules pages passionnées que nous connaissions de La Rochefoucauld. Dans les Maximes il se joue évidemment [1] : il dit ce qu'il pense, mais il le dit en badinant. Dans ce mémoire au contraire, si habilement exprimée ou dissimulée qu'elle y soit, l'amertume d'un cœur blessé se fait partout sentir sous

1. Sur les Maximes, sur l'occasion et la société où elle furent composées, et en général sur La Rochefoucauld considéré comme écrivain, voyez Mme DE SABLÉ, chap. IIe.

l'agrément du langage. Un jour le style de La Rochefoucauld aura plus d'aisance et de grâce : jamais il n'aura plus d'énergie, et la finesse y est déjà comme elle y sera toujours. En un mot, dans ce petit nombre de pages inspirées par les circonstances, mais réfléchies et travaillées comme tout ce que La Rochefoucauld laissait sortir de sa plume, on reconnait l'étoffe d'un grand écrivain : pour qu'il paroisse, et produise quelqu'œuvre achevée, telle que les Maximes, il ne lui manque que l'âge et l'occasion, l'ambition de succès nouveaux, avec un esprit plus serein, et un art fortifié à la fois et épuré par l'exercice.

«APOLOGIE DE M. LE PRINCE DE MARCILLAC.»

«Je ne présume pas assez de ma vertu pour oser répondre que j'aurois hai le cardinal Mazarin quand il m'auroit aimé. Peut estre qu'il eut fait des choses pour mes interests qui m'auroient déguisé tout ce qu'on lui a vu faire contre ceux de l'État, et une mauvaise honte me feroit possible périr dans une mauvaise cause où des obligations signalées m'auroient engagé insensiblement. Je consens donc qu'il die que je serois son ami si mon malheur avoit voulu qu'il eut été le mien, que j'aurois défendu ses crimes s'il y avoit eu lieu de croire que je m'en fusse prévalu, et qu'enfin j'aurois pu commettre de grandes injustices de peur qu'il ne me semblast que j'eusse commis de grandes ingratitudes. Mais que peut-il conclure de tout cet aveu? Falloit-il que je me sacrifiasse pour lui, parce qu'il n'y avoit rien à quoy il n'eut été capable de me sacrifier? devois-je mon espée à l'affermissement d'une authorité que je n'ai connue en mon particulier que par les dommages que j'en ai reçus? Et serai-je un ingrat et un traistre pour n'avoir pas pris contre ma patrie et contre mon roi le parti de celui qui causoit ma ruine aussi bien que la leur? Sans mentir, si l'honneur et la conscience veulent qu'on se dévoue au salut de ses oppresseurs et de ses tyrans, c'est avec raison qu'il se plaint de moy; et par cette mesme raison il ne doit avoir guère moins de gardes que cette couronne a de sujets, puisqu'il en faudroit faire le dénombrement pour savoir combien sa conduite a fait de malheureux. Mais quoiqu'il n'ait jamais esté soupçonné de trop de pudeur, je lui en crois assez pour n'entreprendre pas de nous débiter une si étrange doctrine, et je prévois que pour renverser ce que je dis de lui, il prétendra qu'il lui suffit de ne l'avouer pas. A la vérité, s'il ne faut que nier les maux qu'on a faits pour en estre justifié, on ne le convaincra pas même des plus évidents, car c'est bien peu de lui avoir ouï dire, ou de lui avoir vu faire quelque chose pour s'oser promettre

de l'en faire demeurer d'accord; et ce n'est qu'à se démentir soi-mesme à toute heure qu'on peut assurer que la hardiesse ne lui manque point. Mais veut-il nous persuader qu'il est innocent? Qu'il nous remette en l'estat que nous estions quand la paix générale fut entre les mains de M. Servien, et que M. le duc de Longueville, qui l'y avoit mise, vit arracher des siennes la gloire d'un service qui n'auroit rien du à ceux du premier comte de Dunois. Qu'il rende à cette monarchie la réputation que l'injuste opiniâtreté de nos armes lui a fait perdre chez nos alliés mesmes depuis ce temps-là; et qu'il nous rende enfin tant de milliers d'hommes qu'une guerre, continuée de gayeté de cœur, a encore immolés avec moins de fruit que de nécessité. Car de lui proposer de rendre ce sang dont il a achevé d'épuiser les veines de l'estat, et de croire qu'il faira repasser les monts et les mers à tous ces millions de quoi l'Italie est la récéleuse, ce serait espérer ridiculement qu'il voulut commencer à se repentir de ses crimes par celui pour lequel tous les autres ont été commis. Que si tous ces moyens de justification sont également impossibles, et si son avarice ne met pas moins les uns hors de sa puissance que les autres sont hors de celle de la nature, qu'il me pardonne d'avoir eu des yeux pour appercevoir en son ministère ce que tout le monde y apercevoit, et qu'il trouve bon que je rende à ses actions la justice qu'il a fait si injustement dénier aux miennes. Car de le garantir de la peine due à ses forfaits, parce qu'il m'a frustré de la récompense due à mes services, je ne sais quel raisonnement ni quelle morale exigeroit cela de moy, quand je le pourrois. Mais pour lui faire la guerre plus généreusement qu'il ne me l'a faite, je ne lui veux rien oster de tous les avantages qu'il peut prendre légitimement, quoi que je puisse les lui disputer avec succès; et s'il croit affoiblir mes dépositions par les sujets que j'ai de lui nuire, je lui en veux avouer plus qu'il n'en oseroit avouer lui-mesme.

Lorsque la Reyne se vit en estat de penser sérieusement à la régence, il y avoit dix ans qu'elle me tenoit particulièrement pour son serviteur, et six ou sept qu'on me nommoit tout publiquement son martyr. Ma fortune et ma liberté n'avoient pas esté les seules victimes que j'avois offertes pour son interest et pour son repos, et l'horreur des supplices les plus effroyables ne m'avoient pas empêché de lui faire aussi bon marché de ma vie, quand elle avoit bien voulu confier la sienne au courage, à la fermeté et à la prudence d'un homme de vingt-deux ans [1].

1. Nous avons vu à quoi se réduit le dévouement dont se vante ici La Rochefoucauld. Il a été huit jours à la Bastille pour Mme de Chevreuse; il y a été fort bien traité, et il en est sorti fort vite, grâce à la déférence qu'il montra au Cardinal, aux engagements qu'il prit avec lui et qu'il observa fidèlement. On ne se peut empêcher de sourire en l'entendant parler *de l'horreur des supplices les plus effroyables*, comme auroient pu faire La Porte ou le Commandeur de Jars. Comparez à ce déclamations altières le ton si humble de la lettre à M. de Liancourt.

Aussi dois-je avouer que rien n'avoit manqué à sa reconnoissance durant tout ce temps-là. Je ne hazardois ni ne perdois quoi que ce soit pour elle, dont ses bontés et ses louanges ne me récompensassent mesme avec excès. Il sembloit qu'elle ne s'intéressât qu'en ma faveur au succès des armées où j'allois servir, et elle avoit accoutumé de dire qu'elle ne voyoit plus de gazettes dès qu'elle n'avoit plus à craindre pour moy. Je lui paroissois au-dessus de tout ce qu'il y avoit de charges et de dignités, et on eut dit qu'elle ne souhaitoit une extraordinaire puissance que pour m'eslever à d'extraordinaires grandeurs. Cependant, quoi que je la servisse en l'occasion qui se présentoit plus utilement que je n'avois fait en toutes les autres, et que quelque sorte de réputation me donnoit moyen de lui acquérir presque tous les jours quelque corps, quelque place, ou quelque personne d'extrême importance, je commençai à m'appercevoir que je me reculois par les mêmes voyes qui devoient m'avancer, et qu'elle me donnoit assez peu de part en beaucoup de choses où d'autres n'en devoient possible avoir que par moy. Mais comme elle ne vouloit pas encore déclarer à ses serviteurs ce qu'on avoit déjà gagné contre eux auprès d'elle, ces changements et ces réserves là ne manquoient pas de belles couleurs. Le défaut de confiance passa pour un simple défaut d'application. Il falloit l'imputer à un embarras que je voyois bien, plutost quà un dessein formé que je ne verrois de ma vie. Je devois croire qu'elle ne s'abstenoit de me dire que ce qu'elle pensoit m'avoir déjà dit, et qu'à force de m'avoir dans l'esprit elle s'imaginoit que j'avois présidé à tous ses conseils, et distribué à chacun de ceux du parti l'emploi dont il estoit capable. Si un homme à demi persuadé par le propre mérite de ses actions, fut achevé de l'estre par des assurances où il ne voyoit rien qu'on ne put bien croire de la gratitude et de l'équité d'une grande reyne, il n'y a pas grand sujet de s'en étonner; et je penserois encore à cette heure avoir mérité tous les traitements que j'en ai reçus, si j'en avois pu conserver la crainte, après les soins qu'elle avoit pris de me l'oster. Toutes fois ces commencements-là eurent bientost des suites à devoir faire juger ce qu'on a vu depuis. La mort du feu roi arriva, et les premiers sentiments de la Reyne moururent avec lui. On fit qu'elle affecta de désavouer tout autre interest que celui de l'estat. L'arrest du parlement qui la fit régente, la déchargea dans sa pensée de tout ce qu'elle avoit cru devoir jusqu'alors : elle fut persuadée que ce n'estoit pas à une princesse qui disposoit de tout à payer ce qu'on avoit fait pour une princesse qui ne pouvoit rien. Et si les restes du crédit de son ancien ministre[1] l'emportoient sur le nouveau en ce qui touchoit le rappel et le rétablissement de quelques uns de ceux qu'on avoit bannis et privés de leurs charges, ce fut si manifestement sans y avoir fait de réflexion qu'à peine y avoit-elle acquiescé qu'elle s'en repentit.

1. Quel titre se donne ici La Rochefoucauld pour se comparer à Mazarin!

Il est vrai qu'avec tout cela je fus le dernier à qui elle osta l'espérance; et, quoi qu'à bien prendre les choses, on put véritablement dire que je n'estois de rien, elle disoit encore à ceux qui gouvernoient qu'il n'y avoit rien dont je ne pusse estre. Mon zèle et ma générosité estoient les modeles qu'elle leur proposoit, et, voulant que le cardinal et moy fissions amitié, elle voulut encore que j'en fisse les lois et qu'il s'y soumit comme à une épreuve infaillible de la pureté de ses intentions [1]. Je me joignis donc à lui avec dessein de ne le quitter de ma vie, s'il ne se départoit de ses véritables devoirs, ou s'il n'essayoit de me faire départir des miens. Je ne craignis point d'en faire ma déclaration à ceux de qui je croyois estre le plus aimé, bien que ce fussent ceux-là mesme auxquels il estoit le plus odieux. Nous eumes sur ce sujet des contestations et fort obstinées et fort inutiles. Si je ne pus les faire entrer dans mon sentiment, ils ne me firent point aussi entrer dans le leur. Ce n'est pas que leur aversion n'eut pour fondement l'opinion qu'ils avoient de son impuissance à se porter au bien, et les évènements n'ont que trop souvent repondu à leurs conjectures; mais aimant beaucoup mieux qu'on me reprochast de n'estre pas heureux en mes jugements que de n'y estre pas équitable, je ne pus me résoudre à le condamner sur des fautes qu'il n'avoit point encore commises, et je pensai qu'il estoit juste de bien espérer d'un homme qui offroit de se soumettre à toutes les censures et à tous les avis. Je tiens mesme encore à présent que ceux qui se hatèrent alors de rompre avec lui furent sans y penser les premiers autheurs de cette puissance où ils craignoient tant de le voir; et il eut beaucoup mieux valu qu'ils se fussent faits ses modérateurs et ses conseillers que de se faire ses ennemis. Car, outre que cette qualité faisoit soupçonner de mauvaise foy tous les tesmoignages qu'ils rendoient de lui, elle lui donnoit mesme les moyens de les en convaincre, parce que n'estant plus en droit d'apprendre de lui les motifs des choses, il leur arrivoit parfois d'en blasmer qui méritoient d'estre louées généralement. Or, il n'eut pas plustot cette prise sur eux qu'il n'apprehenda plus qu'ils en eussent sur lui; et la réfutation de quelques calomnies l'ayant mis en estat de faire imputer à malice ou à ignorance les plus légitimes accusations, il ne tint plus qu'à lui de faire indifféremment tout ce qui lui plut. Ayant donc bien prévu le malheureux effet d'une haine si précipitée, je m'empeschai facilement de m'y engager contre ma parole; et si je la gardai inviolablement au Cardinal, ce ne fut pas peut estre sans quelque sorte de fruit; car il eut quelque honte de monstrer ses vices à celui qui monstroit encore de ne lui en croire point, et il suspendit au moins ses mauvaises inclinations tant qu'il

1. La Rochefoucauld exagère les efforts bien naturels que fit la reine pour faire aller ensemble un de ses anciens serviteurs et son ministre, et il a pris des mots de politesse pour des conditions imposées et acceptées. Lui-même, dans ses Mémoires, présente les choses bien moins absolument.

me fut permis de lui suggérer de bonnes pensées. En effet, soit que ma liberté fut assez discrete pour ne lui fournir nul prétexte de persécution ni de plainte [1], ou que sa tyrannie ne fut pas encore assez effrontée pour me faire un crime de ma seule circonspection, soit qu'il ne me tint pas assez détruit dans l'esprit de la Reyne, et que se souvenant de l'ordre qu'il avoit eu d'elle d'avoir en toute manière mon approbation, il ne put s'imaginer qu'elle l'eut obligé à cette contrainte pour un homme qu'elle eut peu considéré, il feignit de me considérer extrèmement lui-mesme, et de me vouloir admettre à ses plus importantes délibérations; de sorte que s'il avoit de tout temps résolu ma perte, il eut au moins le déplaisir de n'oser pas sitost le faire paroitre, et de contribuer en quelque façon à ma gloire en faisant juger de la grandeur de mes services par celle des récompenses qu'il leur proposoit. Mais n'y ayant plus que moi à lui faire douter de ses forces auprès de la Reyne, il ne tarda pas beaucoup à les reconnoistre. Et comme la prison et le bannissement lui eurent fait raison de tous ceux qui s'estoient ouvertement bandés contre lui, il commença à me trouver assez criminel de ne m'estre pas déclaré absolument contre eux, et ne s'offença pas moins de voir que je faisois encore l'arbitre [2] qu'il avoit tesmoigné naguères de m'en savoir gré.

La Reyne qui m'avoit fait vivre si sévèrement avec lui, elle qui m'avoit dicté mot à mot ce qu'il y avoit eu de plus dur et de plus austère dans nos conventions; elle mesme en parloit à l'heure [3] à mes proches comme d'une conduite que j'avois du juger qu'elle désaprouveroit. Voulois-je toutefois en venir à l'esclaircissement? Elle tournoit en finesse ou en raillerie tout ce qu'on m'avoit dit, et après qu'elle m'avoit forcé d'en rire avec elle, elle en tiroit de nouveaux sujets de se plaindre, et de prendre pour tesmoins et pour juges contre moy-mesme les mesmes personnes par qui elle me faisoit donner des avis. Il est aisé de croire qu'on n'en estoit pas venu là pour y demeurer, et qu'on ne travailloit pas tant à me rendre coupable pour me rendre heureux. Aussi ne s'amusa-t-on plus à borner à la charge de maistre de camp des gardes toutes les prétentions qu'on m'avoit données sur celle de grand escuyer, sur celle de général des galères, et sur le gouvernement du Havre de Grace [4]. On me réduisit tout d'un coup aux simples espérances des choses communes qui pourroient vacquer, encore à condition que je fusse agréable quand elles vacqueroient. Et

1. La Rochefoucauld se trompe : Mazarin ne fut pas dupe un seul moment de sa feinte discrétion, et il le jugea de bonne heure un Important déguisé. Voyez plus haut, chap. IVe, p. 283-285.

2. J'en suis bien fâché pour La Rochefoucauld, mais, malgré toute sa finesse, il s'était bien abusé sur son rôle; il n'a jamais eu, et personne ne lui prête, l'importance qu'il se donne ici.

3. *A l'heure*, pour : à cette heure.

4. La Rochefoucauld a pu désirer et il a fait demander successivement toutes ces charges : personne, ni lui-même dans ses Mémoires, ne dit qu'elles lui furent jamais promises.

comme l'injustice n'est que trop féconde, celle-ci en eut bientost produit si grand nombre d'autres que je pensai n'en estre pas quitte pour l'exclusion de tout ce qu'il m'avoit esté permis d'espérer, et qu'il s'en fallut peu qu'on ne me fit oster jusques à la liberté par la mesme Reyne pour qui je l'avois autrefois perdue[1]. Il ne se passoit jour où je n'eusse besoin d'une apologie. J'avois réparti pour quelqu'un qui n'estoit pas en grace, ou m'estois trop peu eschauffé pour l'accusateur. J'avois ri de quelque conte qui n'estoit pas assez du cercle ni du cabinet. J'avois fait raison de quelque faute odieuse. J'avois passé dans quelque rue où il y avoit des logis suspects. Enfin il m'arriva d'aller à Beaumont[2], où on vouloit que toute la cabale de Mme de Chevreuse eut un rendez-vous, et où la ruine du Cardinal ne pouvoit pas manquer d'estre résolue. Alors ne doutant plus d'avoir trop de quoi faire mon procès, ils me reçurent la première fois à une defense régulière afin de tirer de ma bouche ma condamnation. Mais le malheur voulut pour eux que n'ayant découvert que mon innocence, ils n'eurent à condamner que leurs propres soupçons, et leur confusion les troubla de sorte qu'ils s'engagèrent à dire que j'allois estre mieux à la cour que je n'aurois jamais esté. Leurs liberalités ni leur confiance ne m'en tesmoignèrent pourtant rien. On pensa que c'estoit assez de me représenter que pour lors la Reyne n'avoit quoi que ce soit à donner, ni à dire; car de récompenser pour moy des offices de la couronne[3], et de m'en communiquer les secrets, on me croyoit trop raisonnable pour le desirer, et pour m'aller souvenir qu'il y avoit huit ans qu'on avoit commencé à me juger digne de l'un et de l'autre.

J'avoue que ma patience fut plusieurs fois tentée de se rebuter et que je me fusse dès l'heure soulagé l'esprit, si l'estat de ma famille m'eut permis de suivre mon inclination. Mais l'interest de ma maison ayant étouffé toute ma colère, je me résolus encore à voir le succès des belles promesses dont j'estois flatté; et pour faire que les faveurs trouvassent en moy les dispositions necessaires à les recevoir, je m'abstins, autant que l'honneur et la bienséance le pouvoient souffrir, de toutes les sociétés et de tous les commerces qui pouvoient déplaire. La précipitation ni la vanité de mes espérances n'attirèrent point les refus; elles furent modestes et respectueuses, et je ne m'offençai pas mesme qu'on ne m'offrit point ce qui venoit à vaquer par la mort de ceux à qui des enfants ou des frères pouvoient succéder. Mais je ne pus pas voir si tranquillement ce qui se fit des charges de M. de Tournon[4] qui estoit mon parent et qui n'avoit laissé ni enfants ni frères,

1. Pas longtemps, et en se promettant bien de n'y pas revenir. Voyez ci-dessus.

2. Voyez les détails de cette assemblée d'Importants dans les Mémoires de Montresor, Collect. Petitot, t. LIV, p. 352.

3. C'est-à-dire : racheter de leurs possesseurs, à prix d'argent ou de quelque autre manière, quelques offices de la couronne pour me les donner.

4. Just Louis de Tournon, tué au siége de Philipsbourg, en 1644. Sa grand' mère était en effet une La Rochefoucauld.

et il me fut insupportable que le Cardinal me fit moins de justice que mes concurrents, et qu'il m'enviast ce que M. de Roquelaure[1] luy estoit venu déclarer qu'il me cedoit comme à l'homme du monde qui avoit le plus merité de la Reyne. Je vis bien que j'aurois difficilement les dépouilles des étrangers, puisque celles des miens m'estoient refusées, quand ceux qui les avoient prétendues en mesme temps que moy me les adjugeoient, et qu'on n'estoit pas pret à m'acheter des charges puisqu'on aimoit mieux faire un trafic infâme de celles qui vacquoient en ma propre famille, que d'en récompenser quelques uns des services que j'avois rendus. Mais mon ressentiment ne fut pas moins secret qu'il fut legitime; ma retenue alla plus loin que mon espérance, et je ne voulus pas que mon Père me put reprocher d'avoir ruiné une affaire à laquelle il estoit engagé d'honneur. Quoique tout le monde sut bien que la violence qui lui avoit osté le gouvernement de Poitou pouvoit lui faire prétendre de le retirer, aucun mouvement d'équité ni d'affection ne poussoit le Cardinal à lui en inspirer la moindre pensée. Mais quand M. de la Tremoille fit de si grandes offres à M. de Parabère que la cour eut peur que feu M. le Prince n'entrast pour quelque chose en ce marché là, alors le zèle de la justice commença à dévorer ce fidèle ami; il excita mon Père au recouvrement de sa charge; il maintint que ce seroit contre les bonnes mœurs de permettre à celui qui l'avoit acquise odieusement d'en tirer à notre préjudice un si grand profit; et parceque nous n'avions en cela que le même droit que M. de Bassompière avoit eu contre M. de la Chastre[2], et que nous n'estions pas disposés à le faire valoir de la même sorte, si on ne nous en donnoit les mesmes moyens, il offrit de faire rendre la chose pour le prix qu'on l'avoit baillée, et d'en faire sortir encore une bonne partie des coffres du roi. Mais à peine la déclaration de M. de la Rochefoucauld eut-elle rompu le traité d'un autre, qu'on oublia les conditions qui l'avoient fait entendre à se déclarer. On reçut M. de Parabère à faire les siennes comme pour une terre qui eut été dans sa maison depuis cinq cents ans. On eut aussi peu d'égard à la somme qu'à la manière des payements qu'il nous avoit contraint d'accepter. Il fut dispensé de toutes les lois que lui mesme avoit faites. On lui permit d'abord de demander tout en argent contant, et au lieu de tout ce qu'on avoit promis à mon Père on lui proposa pour cent mille livres d'assignations sur quoi on n'eut pas trouvé cent pistolles, et le refusa-t-on de la survivance qu'il demandoit pour moy. Cependant il voyoit aussi peu de jour à se dédire honnes-

1. Excellent officier qui comptait des maréchaux dans sa famille et qui fut lui-même nommé duc et pair en 1652. Il s'agit ici vraisemblablement de la charge de maréchal de camp que laissait vacante M. de Tournon, et qui fut donnée à Roquelaure.

2. Le comte de la Chatre ayant été privé de sa charge de colonel général des Suisses, cette charge fut rendue à Bassompierre qui l'avait autrefois occupée.

tement de son entreprise qu'à en venir à bout sans y estre aidé. Mais pour éprouver si le temps feroit naître quelque facilité à l'un ou à l'autre, il fallut tirer en longueur cette négociation, et cette affaire estoit en ces termes là, quand la crainte de la ruiner me fit dissimuler la dernière offence que j'avois reçue. Cette discretion fit bien que les choses n'empirèrent pas, mais elles n'en allèrent pas mieux [1]. Le Cardinal biaisa selon sa coutume; et soit qu'il tesmoignast un jour de l'affection ou de l'indifférence pour ce traitté, il ne manquoit jamais dès le lendemain de tesmoigner tout le contraire. Je reconnus à cela qu'il en vouloit faire nostre amusement, et que par l'interposition de ce fantôme nous ostant la vue de ce qui se présentoit de plus véritable et de plus réel, il faisoit que toutes ces choses là s'éclipsoient pour nous. Il est vrai que le gouvernement de Xaintonge et d'Angoumois lui servit encore de leurre pour nous abuser, et que, nous obligeant de rien, il le fit offrir à mon Père, comme s'il eut cru que M. de Brassac [2] estoit mort, quoiqu'il sçut très bien qu'il estoit déjà hors de danger. Mais le soin qu'il prit à cacher sa fourbe, la fit éclater; et de peur qu'on ne s'apperçut qu'il nous eut payés d'une gratification frauduleuse, il nous entretint de l'espérance de cette charge jusques à ce que celui qui la possedoit se sentit pret à la quitter avec la vie. Ce fut lors que la sincérité de ce grand ministre parut en son jour, en ce qu'il permit contre sa parole à ce pauvre mourant de vendre une chose où, par manière de dire, il n'avoit plus rien; et qu'encore que sa mort précedast l'accomplissement de la vente, tout ce qu'elle changea en la condition de l'acquéreur, fut qu'il ne lui cousta qu'un remercîment de ce qui lui devait couster deux cent mille livres. Enfin M. de Montausier eut en effet ce que M. de la Rochefoucauld avoit eu en songe quatre mois durant, et il fallut encore revenir au traitté de Poittou. Mais, par une nouveauté assez surprenante, on fut étonné que le Cardinal fit continuer sous mon nom ce qui s'estoit commencé sous celui de mon Père; et comme s'il se fut de soi-mesme repenti du tort qu'il m'avoit fait, et qu'il eut toutefois honte de s'en confesser, il se mit à me blasmer officieusement de ne m'aider pas assez auprès de la Reyne ni auprès de lui; et m'offrant toutes les entrées qui pouvoient marquer la dernière familiarité, il sembla qu'il vouloit encore me faire aspirer à tous les effets de la dernière bienveillance. Mais cette

1. La vérité est qu'on ne pouvait dépouiller M. de Parabère, que M. de La Rochefoucauld eut la préférence sur M. de La Trémouille pour traiter avec Parabère du gouvernement du Poitou, et que ce gouvernement fut donné non pas au père mais au fils, à Marcillac lui-même. C'était une grande faveur. La Rochefoucauld dut sans doute récompenser Parabère, comme on disait alors. Le contraire eut été par trop extraordinaire. Fallait-il donc que la reine lui donnât l'argent que demandait Parabère? C'est là ce qu'à mots couverts demande La Rochefoucauld.

2. Le comte de Brassac, surintendant de la maison de la reine, personnage très important sous Richelieu.

nouvelle bonté n'eut que de l'escorce et de l'apparence non plus que les autres, et ne servit qu'à me faire acheter trois cent mille livres un gouvernement que mon Père avoit esté contraint de bailler pour deux cent cinquante, quand il n'y avoit point de quartier retranché. Car jusques à la charge de maréchal de camp que les ennemis de la Reyne m'avoient fait offrir il y a six ans, qu'elle mesme avoit accordée depuis la Régence à deux de mes amis que j'avois recommandés, et qu'elle ne m'avoit jamais refusée pour moy-mesme, qu'à force de la trouver au-dessous de moy, elle me la refusoit alors pour des considérations bien différentes, et on m'en fit autant de difficultés qu'on auroit pu faire si j'avois demandé à estre maire du palais. Le Cardinal s'obligea pourtant de m'envoyer le brevet dès que je serois à l'armée, pour peu que M. le Prince, qui devoit en estre généralissime, tesmoignast de le vouloir ou de l'approuver. Et ce fut à cela que je commençai à connoistre d'où m'estoit venu ce rayon de faveur si hors de propos. Car bien que cet officieux ne s'enquit de l'estat où j'estois avec ce prince que pour la crainte qu'on peut s'imaginer qu'il avoit que je n'y fusse pas assez bien, j'aperçus au travers de cette méchante finesse qu'on lui avoit fait mon crédit plus grand qu'il n'estoit de ce costé-là, et que c'estoit sans doute la cause de toutes ces tendresses que j'avois trouvées si à contretemps. Ce me fut une espèce de satisfaction de voir que ces messieurs ayant quelquefois de mauvais amis, pouvoient prendre quelquefois de mauvaises mesures aussi bien que nous, et je dédaignai également de le fortifier dans cette créance et de l'en désabuser. Mais son erreur ne lui faisant rien hasarder contre son intérest, il se tint ferme dans l'expédient qu'il avoit trouvé, afin de ne rien faire pour moy qu'avec certitude que je pusse faire pour lui. Il crut que si j'estois fort bien avec M. le Prince, je ne manquerois pas de l'y servir pour mériter l'emploi que je demandois. Il crut que le mesme M. le Prince lui sauroit quelque gré de me l'avoir accordé pour l'amour de lui, et il crut peut-estre encore qu'il feroit valoir cela auprès de la Reyne, en lui faisant voir que j'estois capable de plus d'un attachement. Mais d'autant que je tesmoignai de ne vouloir rien avoir que par elle, et que j'en écrivis de Courtray et de Mardik, comme j'en avois parlé à Amiens, tout le mal qu'il me pût faire fut de retarder l'expédition que j'avois désirée jusqu'à ce que mes blessures m'empeschèrent de m'en prévaloir.

Voilà quelque partie des obligations dont je suis redevable à ce généreux et à ce bienfaisant; voilà quelque partie des chaisnes qui devoient m'attacher à ses passions et à sa fortune. Mais je n'ai encore rien dit d'une grâce par laquelle il pensoit avoir achevé de me gaigner le cœur, et il ne seroit pas raisonnable de la dissimuler. Si toutes les choses que j'ai rapportées jusqu'ici ont fait voir en ce premier ministre une opposition invincible à mon accroissement, elles n'y ont rien fait voir qui ne soit naturel à ceux qui ne viennent point avec une vertu toute surnaturelle à l'administration des Estats. Je n'avois

point du espérer d'un homme ordinaire qu'il souffrit que je m'eslevasse jusqu'à l'empescher de s'eslever lui-mesme excessivement, et n'ayant jamais rien merité de lui qu'une sorte d'estime qui n'estoit pas propre à m'en faire aimer, la Reyne lui devoit vouloir plus de mal qu'à moy de celui qu'il me procuroit, puisqu'en l'obligeant de monstrer un oubli apparent de tous mes services, il lui débauchoit insensiblement ses vrais serviteurs. Ce n'est pas que je ne puisse dire encore qu'il estendoit trop ce que la jalousie peut faire excuser en un ambitieux; car il eut pu laisser faire des choses à mon avantage qui n'eussent jamais esté en obstacle au sien, et ce n'estoit qu'à force d'avoir le cœur bas qu'il n'y avoit rien de si petit qui ne lui fît ombre. Ce n'est pas que je ne pusse mesme lui reprocher ma mauvaise fortune ainsi qu'un effet de sa mauvaise foy, puisque j'aurois eu de quoi me croire assez heureux s'il m'avoit tenu quelque partie des choses qu'il m'avoit promises. Néantmoins passons lui pour justes toutes les injustices et toutes les infidélités que la crainte a pu lui faire commettre, tandis qu'il n'a pas esté assez assuré de son pouvoir; mais d'avoir fait survivre sa haine et sa perfidie au fresle et malheureux crédit qui sembloit les avoir attirées sur moy, et d'avoir affecté, depuis ma destruction, de me rendre les espérances qu'il m'avoit ostées, pour avoir seulement nouvelle matière de me désobliger et de me trahir, c'est véritablement ce que j'aurois de la peine à lui pardonner et que je ne puis m'empescher de faire connoître.

Entre toutes les choses que la Reyne avoit eu envie de faire pour moy, la première qui s'estoit présentée à elle avoit esté de rendre à ma maison les prérogatives qu'on avoit données ou rendues à trois ou quatre autres depuis vingt-cinq ou trente ans; et parce que des recommandations y pouvoient aussi peu que ses ordres, elle se satisfaisoit à renouveler en toutes rencontres les preuves que nous avions eues de cette intention. N'osant pas faire donner chez elle un siège à ma femme, elle n'en prenoit point elle-même, quand elle l'alloit voir; elle demeuroit debout des heures entières à l'entretenir; elle lui protestoit de ne a pas laisser un moment en cette posture si elle se voyoit jamais en estat de l'en retirer, et elle la chassoit avec des bontés qui ne se peuvent dire, dès qu'elle jugeoit que la foule de celles qui devoient estre arrivées l'alloit l'obliger à s'asseoir. Je confesse qu'un plus prévoyant ou plus intéressé que je ne suis se fut prévalu sans doute de tant de favorables dispositions, et que sommant la Reyne de sa parole dès qu'elle fut en pouvoir de l'exécuter, il ne lui auroit pas donné le loisir d'apprendre de son nouveau ministre de quoi elle devoit payer les plus anciens et les plus fidèles de ses serviteurs. Mais, outre que j'aurois eu honte de lui parler pour moy en un temps où je croyois ne devoir ni parler ni vivre que pour elle, je pensois que sa reconnoissance ne l'entretiendroit que trop de mes intérests, et que les siens m'estant mille fois plus considérables, je n'aurois qu'à me préserver de ces grâces excessives qui rendent encore plus odieux ceux qui les

font que ceux qui les reçoivent. Véritablement je m'aperçus bientost qu'il ne me faudroit pas de grands antidotes contre ce venin : ma faveur excita plustost la pitié que l'envie. Dans la profusion la plus générale que l'on ait jamais vue, on me refusa jusqu'à un tabouret, qui n'eust rien cousté, si ce n'est que rien ne couste tant que de faire justice à un homme à qui on veut donner sujet de faillir pour avoir sujet de le maltraiter. Je dis faire justice, parce que c'estoit à la fin ce que je demandois, et que pour décharger la Reyne des plaintes des autres prétendants, aussi bien que de sa parole, je m'offris de prouver dans le conseil que ce qu'on m'accorderoit ne feroit consequence pour qui que ce fut[1]. Ce n'est pas que je ne scusse bien que je n'estois point le seul fils de duc; ce n'est pas aussi que je voulusse dire qu'il n'y eut que moy de qui les pères eussent toujours reçu cet honneur de nos rois d'en estre avoués pour parents; car je ne sai point me faire valoir aux dépens d'autrui; mais en justifiant ce dernier avantage par des titres qui ne peuvent pas estre soupçonnés de faux, en un temps où tant d'autres en sont convaincus, j'entendois maintenir que j'estois le seul de qui la maison eut joint ce mesme avantage à celui de la duché, et qui ne jouit pas de tous les priviléges que je demandois. Je demeure bien d'accord que pour me sacrifier on me couronna, et que tesmoignant d'en croire encore plus que je ne m'offrois d'en vérifier, on m'assura qu'on me satisferoit dès cette heure-là mesme, si tout le monde vouloit estre aussi raisonnable que moy, mais qu'ayant affaire à des gens qui ne se payent de rien que de ce qu'ils demandent, il falloit laisser venir un temps où on put les obliger à entendre raison, et qu'en tout cas je serois le premier à qui on feroit ce que j'avois désiré. Mais cette assurance-là fut encore éludée : on supposa grossièrement une possession en faveur de ceux à qui on vouloit donner effectivement ce qu'on s'étoit contenté de me promettre. Mes plaintes ne servirent qu'à me faire écouter de méchantes excuses; et le passé me faisant juger de l'avenir, je crus qu'on ne manqueroit jamais de prétextes pour m'outrager, jusqu'à ce que le Cardinal ne s'en laissast point à lui-mesme dans les promesses qu'il me fit la dernière fois que je quittai la cour pour aller en Poitou. Il s'engagea si distinctement à me faire précéder tous les prétendants au tabouret, que la seule malice dont il me restoit à le soupçonner c'estoit qu'il fut bien résolu qu'on n'en donneroit plus de son ministère, et tout ce que j'avois vu de lui n'avoit pu encore me faire concevoir qu'il affectast de prendre des précautions, de peur qu'on ne doubtast qu'il ne fust le plus infidèle de tous les méchants. Je m'en allai donc dans mon gouvernement avec la croyance de n'avoir rien à craindre que d'attendre peut estre inutilement la satisfaction qu'on me promettoit; et encore ne demeurai-je guères que je n'y trouvasse de nouvelles occasions de la mériter.

1. Voyez la réponse à tout cela, ch. IV, p. 320.

Dans les calamités communes à tout cet estat, les provinces les plus abondantes ou les plus soumises ont toujours esté les plus opprimées; et comme si on leur avoit du imputer à crime leur obéissance et la bénédiction que Dieu leur donnoit, on a incessamment puni de nouvelles souffrances la facilité qu'elles ont tesmoignée d'avoir à souffrir. Les pays qui sont sous ma charge estant tous remplis des funestes preuves de cette vérité, et leur désolation ne faisant que trop voir jusques où avoit pu aller la fidélité de leur zèle, les peuples se rebutèrent d'une patience qui ne faisoit qu'attirer la persécution, et sur l'avis qu'ils eurent que le parlement avoit réprimé quantité d'excès, ils passèrent eux-mêmes à celui de se faire les juges en leur propre cause, et d'estendre les suppressions, portées par les déclarations du roi sur toutes les choses dont ils eussent voulu être déchargés. Ils se vengèrent sur quelques bureaux et sur quelques commis des injures qu'ils prétendoient en avoir reçues, et se voulant mesme imaginer que les plus anciens droits devoient estre esteints en haine des nouveaux, ils se preparoient à payer aussi peu les uns que les autres. Je ne désavoue point que leur misère ne me fit regarder avec pitié leur rebellion, et que je n'eusse bien desiré que le soulagement qu'on leur accordoit eut été plus proportionné à leur maladie. Mais le devoir l'emporta sur la compassion, et, ne doutant point que messieurs du parlement n'eussent fait tout ce que le temps permettoit de faire, j'apportai la juste chaleur qui estoit necessaire pour dissiper l'orage qui s'estoit formé. Je fis quelque sorte de justice de ceux qui avoient voulu se la faire à eux mesmes; et avec plus de réputation que de violence, je rétablis en moins de huit jours l'authorité du prince, sans qu'il en coustast la vie ni l'honneur à aucun de ses sujets.

L'avis que j'en donnai à la cour y fut reçeu apparemment d'assez bonne grâce; on se loua de ma conduite et de mon crédit [1], et on fit semblant de croire que les circonstances des choses rendoient ce service assez signalé. Mais si on le croyoit véritablement, je puis véritablement dire qu'il ne m'en parut rien; car ayant demandé de récompenser le gouvernement de Niort, qui vaquoit par la mort de M. de Neuillan, on le donna à mademoiselle sa sœur [2], sans daigner seulement me faire réponse; et lorsque la mort de M. de Chemeraut fit vaquer les capitaineries de Civray et de Lusignan, un homme que j'avois à la cour les ayant demandées en mon nom, faute de savoir que je n'eusse pas voulu pour mourir les oster à ses proches, quand elles m'auroient pu accomoder, on me traita en cette occasion comme on avoit fait en la précédente; de sorte que dans les choses que j'au-

1. Nous avons donné plus haut, p. 470, la lettre de remerciement de Mazarin : il n'y a aucune promesse de duché ni de tabouret.

2. La future duchesse et maréchale de Navailles, une des personnes les plus aimables et les plus vertueuses du XVIIe siècle, celle qui aima mieux résigner sa charge de gouvernante des filles de la reine que de favoriser les amours du roi et de Mlle de La Vallière.

rois refusées aussi bien que dans celles que je desirois, je reçus des marques certaines de la bonne volonté qu'on avoit pour moy. Encore ne crut-on pas que ce fut assez de payer mes derniers services de méconnoissance, on y voulut ajouter quelque sorte d'affront; et dans le temps que mon affection et mon authorité paroissoient à l'envy dans toute l'estendue de ma charge, je découvris qu'on employoit jusqu'à des personnes quasi inconnues pour y avoir l'œil et pour en mander à la cour ce qui leur en sembloit. L'âge, l'expérience et la dignité de mon Père ne le garantirent pas d'un pareil mépris, et quoi que six ans de disgrâce et de bannissement n'eussent pas empesché le cardinal de Richelieu, qui en estoit cause, de le choisir en 1636[1] pour aller commander en Poitou, Saintonge et Angoumois, et de donner ordre à Mrs. de Brassac et de Parabère de le venir trouver et de recevoir les siens; quoique cet emploi lui eut assez bien succédé pour offrir au feu roi de lui mener en Picardie douze cents gentilshommes et six mille hommes de pied; et quoi que ce prince et son premier ministre eussent dit séparément qu'il n'y avoit que lui en France capable de cela; toutes ces choses, dis-je, n'obligèrent pas le cardinal Mazarin à le traitter mieux qu'il ne me traittoit, et il eut le deplaisir de se voir dédaigné de celui qu'il croyoit son parfait ami, après que le plus cruel de ses ennemis, postposant la haine à l'estime, lui avoit confié un si grand intérest et luy avoit donné une si notable occasion de gloire.

Avec tout cela il ne me pouvoit encore entrer dans l'esprit que le Cardinal osast me manquer pour le tabouret; et quand on m'écrivit qu'on parloit de l'accorder à Mme la comtesse de Fleix, j'en écrivis au Cardinal comme ne doutant pas qu'il ne me tint parole. Je ne laissai pas néantmoins de le faire souvenir de l'avantage que j'avois sur tous les prétendants, aussi bien que des assurances qu'il m'avoit données de le faire valoir, et je ne voulus point que le défaut de sa mémoire servit de prétexte ni de couverture à celui de sa foy. Mais cette circonspection se trouva fort inutile. L'impudence ne fut pas moindre en ce grand ministre que l'iniquité. Il m'empescha d'avoir mesme après un autre ce qu'il m'avoit promis que personne n'auroit qu'après moy; et bien que toutes mes affaires fussent à Paris, il ne me fut pas mesme permis d'y aller qu'à la charge que je ne parlerois point de celle là. Je n'avois pas toutesfois achevé ma première journée que je ne me vis que trop bien dispensé de cette condition; car j'appris que ce dernier tabouret avoit esté suivi de six ou sept autres, et qu'ainsi je ne devois plus espérer de justice, puisque par la qualité et par le nombre des sujets qu'on m'avoit donnés de la demander, on s'estoit déjà osté la puissance de me la faire. Aussi ne prétendis-je plus d'autre satisfaction que celle de me faire voir encore à un homme à qui mon abord devoit reprocher tant de perfidies, et je n'esperai

1. M de La Rochefoucauld, lassé de sa disgrâce, avait fait négocier sa paix avec Richelieu par le moyen de son frère le marquis de Liancourt.

point qu'il me fit de réparation d'une offence qui ne pouvoit plus estre réparée de sorte qu'il ne m'en demeurast beaucoup de ressentiment. Je me trompai moins en cela que je n'avois fait en la confusion dont je m'imaginois que mon visage couvriroit le sien à nostre entrevue. Car il ne me parut jamais moins embarrassé, et il me reçut comme si j'avois eu tous les remerciments du monde à lui faire, et que par un excès de générosité ou de modestie il ne m'en eut pas voulu donner le loisir. Ce fut un débordement de caresses et de civilités; une cajolerie n'attendoit pas l'autre; et tout préparé que j'estois à n'en recevoir que des déplaisirs, je doutai s'il ne me vouloit point disposer par là à me contenter de ce qui lui restoit à faire pour moy, et à croire que, pour estre en effet le dernier obligé, je ne laissois pas d'avoir esté le premier dans l'intention. Mais voyant que pas un de ses discours n'aboutissoit là, je connus bien qu'il ne tendoit qu'à faire passer en de vaines démonstrations de tendresse un entretien, qu'il évitoit après cela des semaines entières sans qu'il y parût, et qu'il croyoit que, cette occasion estant une fois passée, je penserois moi-mesme n'avoir plus de grace à me plaindre de ce qu'une longue dissimulation sembloit déjà avoir approuvé. Cela me fit résoudre à le faire déclarer en quelque façon et à quelque prix que ce fut; et m'imaginant bien que sa confusion me divertiroit mieux que sa colère, j'aimai mieux le réduire par mes paroles à demeurer d'accord qu'il ne lui en restoit point, que de lui donner un prétexte de me tourner brusquement le dos et me faire croire qu'il n'auroit manqué à me répondre que pour n'avoir pas voulu m'offenser.

Mais que ne peut l'effronterie quand elle est venue jusqu'à l'excès? Il osa me débiter d'abord la grace qu'on avait faite à tant de personnes pour une chose à laquelle je n'avois aucun intérest, et qui choquoit aussi peu sa promesse que ma prétention; puisque c'estoit pour ma maison que je demandois ce que les services de Mme de Senecey avoient obtenu pour la seule personne de madame sa fille, et ce qu'il avoit fallu accorder nécessairement à ceux qui avoient des lettres de Duché. J'aurois pu répondre à cela qu'il devoit s'accorder avec ses gazettes, en ce qui regardoit Mme la comtesse de Fleix, et que pour ce qui regardoit les autres nous avions eu tout loisir d'apprendre dans notre famille que le tabouret n'est du de plein droit qu'après que les lettres de Duché et Pairie ont esté vérifiées dans le parlement. Mais attendu que cette faveur avoit esté faite à des personnes que j'en jugeois extrêmement dignes, et pour qui je l'aurois désiré comme pour moy-mesme, je me contentai de lui soutenir qu'elle ne choquoit pas si peu sa promesse ni ma prétention qu'il faisoit semblant de se l'imaginer; car sans conter que dans la parole qu'il m'avoit donnée il avoit formellement dérogé aux explications dont il se servoit, ces mesmes explications se trouveroient encore à son désavantage, et ç'auroit toujours esté une méchante raison pour ne m'accorder pas ce qu'on avoit bien voulu accorder aux autres, que de s'estre engagé à me servir en

quelque chose de plus que ce que les autres avoient obtenu. L'évidence et la force de ce raisonnement le mirent en désordre, et ne pouvant déguiser ni confesser une vérité si claire et si contraire à son intention, il essaya de me faire prendre le change, et sans répondre à ce que j'avois dit pour l'établissement de mon droit, il voulut me persuader de ne m'en servir pas. Mais je n'eus pas besoin des lumières que l'interest fait trouver mesme aux plus stupides, pour découvrir le faible de cet artifice et des moyens qu'il tenoit pour y réussir. Car il ne me proposa rien de plus délicat que de mépriser ce que je n'avois pas obtenu, et ce qu'il fit d'abord pour m'y disposer fut d'exagérer avec son éloquence italienne la gloire de ma naissance, et de me soutenir qu'elle me mettoit fort au-dessus de ces choses-là. Enfin on auroit dit, à l'ouir parler, que c'estoit un grand avantage à ma femme de n'oser aller ou d'estre obligée de se tenir debout en un lieu où trente autres femmes se trouvoient assises, et que tout le monde sauroit qu'il n'y a point de souverains dans la chrestienté qui ne soient sortis d'une fille de ma maison, dès qu'on verroit les filles de ma maison derrière ces demoiselles parmi lesquelles il y en a qui ne le sont mesme que médiocrement. De cette belle persuasion il passa à une autre de la mesme force, et pour me prouver que je ne devois point m'arrester à l'heure à ce tabouret, il s'avisa d'une raison digne du principal génie de l'Estat, et qui sérieusement estoit merveilleuse par l'effronterie qu'il falloit avoir pour oser entreprendre de m'en payer. Car il me dit, et comme un secret et comme un reproche, que ce que je désirois ne pouvoit me manquer avec le temps, par la dignité qui estoit dans notre famille, et il m'en parla de si bon air que je fus sur le point de lui demander s'il venoit de faire mon père duc et pair de France [1], ou s'il avait fort aidé à rendre les services qui lui avoient fait mériter de l'estre dix ans devant que la France eut ouï seulement le nom de Mazarin. Mais si je ne suivis en cela mon premier mouvement, je ne laissai pas de le lui faire connoistre, en sorte qu'il fut obligé de répondre plus précisément et de me conseiller de parler à la Reyne.

Or j'entends assez ce langage là pour ne m'y laisser pas tromper, et pour ne changer pas un homme qui demeuroit d'accord de m'avoir promis, à une Reyne qui estoit pour moy en possession d'oublier ses promesses. Aussi m'assura-t-il qu'il lui parleroit, et qu'il me rendroit réponse dans fort peu de jours. Cependant celle qu'il me fit faire, fut qu'il n'en avoit point encore parlé, parce qu'il avoit jugé à propos que j'en parlasse moy-mesme, mais en sa présence, m'assurant qu'il m'en donneroit bien tout le moyen et celui de connoistre de quelle façon il me vouloit servir. Il s'acquitta fort bien de la dernière partie de sa promesse, par le peu de soin qu'il prit de s'acquitter de l'autre; et tout ce qu'il me procura auprès de la Reyne, fut le commandement d'aller

1. Il n'y avait pas si longtemps qu'il l'était : il devait sa duché-pairie bien moins à ses services qu'à la faveur de Marie de Médicis.

en Poitou aussitost que la cour eut quitté Paris pour aller à Saint-Germain. Car lui ayant représenté que rien ne pressoit dans mon gouvernement, et que j'avois beaucoup d'affaires à la cour, elle me répondit d'abord que je savois bien qu'il n'y avoit point d'argent; et sur ce que je repartis qu'on pouvoit au moins me donner des assignations, et me contenter sur des choses d'une autre nature, elle me repliqua d'un ton décisif que ce n'estoit pas le temps de parler d'affaires[1]. Ainsi je reconnus véritablement de quelle façon le Cardinal me vouloit servir, ou, pour mieux dire, je tirai de sa mauvaise volonté et de sa mauvaise foy toutes les convictions que j'avois jugées necessaires, pour le contraindre d'approuver lui-même le ressentiment que je devois avoir de l'une et de l'autre.

Cependant il se trouve qu'il parle de moy comme s'il m'avoit tiré de dessus l'eschaffaut pour me mettre dessus le trosne, et que je ne me fusse souvenu de la grandeur et de la gloire où sa protection m'avoit eslevé, que pour l'accabler des misères et des infamies dont cette mesme protection m'auroit garanti. Si ce procédé là est d'un homme d'honneur ou d'un homme qui s'est trop bien trouvé de ne l'estre pas pour en vouloir jamais faire profession, j'en laisse le jugement à celui qui aura pris la peine de voir ce discours. Je n'y ai rien oublié volontairement de toutes les offenses qui ont du m'animer contre lui. S'il veut pourtant me faire souvenir de quelqu'une que j'aye omise, je lui promets de l'avouer de bonne foy, et je ne lui nierai pas mesme que je n'aye bien cru que celui qui aimoit mieux découvrir sa propre vergogne, que de manquer à me rendre ses mauvais offices, ne me les a pas espargnés quand il a eu lieu de m'en faire, sans que j'eusse lieu de les lui imputer. Mais quel avantage peut-il prendre des injures que j'ai reçues de lui? Quelle jurisprudence lui apprend qu'un crime se mette à couvert par un autre crime, et qu'un homme dut estre absous d'un assassinat s'il ne l'avoit commis que devant des tesmoins à chacun desquels il pourroit prouver d'avoir fait d'autres violences? Je sai bien que si l'outrage reçu a esté suivi d'un ressentiment que les lois défendent, elles ne veulent pas que la justice écoute le tesmoignage de celui qui a pris d'autres voyes que les siennes pour se venger. Mais tant s'en faut que ma vengeance tombe dans cette espèce là, que je me suis armé pour la justice avant que la justice songeast particulièrement à s'armer pour moy, que, de quelque juste douleur que je fusse touché, c'est la douleur publique qui a tiré de ma bouche les premières plaintes, et qu'enfin il a fallu que le Cardinal ait esté déclaré ennemi de l'Estat[2] avant que je me sois déclaré le sien. »

1. Elle avait bien raison. Ce n'était guères le temps de parler d'argent, d'assignations, de tabouret, quand Paris était en feu, le roi obligé de s'enfuir, et quand la reine n'avait de cour à tenir qu'au milieu de l'armée fidèle.

2. Cette déclaration du Parlement étant, comme nous l'avons dit, du mois de février, il s'en suit que ce mémoire ne peut avoir été composé qu'un peu après,

II.

BATAILLE DE ROCROI.

Cette bataille, qui a sauvé la France en 1643, sauva en même temps les protestants d'Allemagne et de Hollande qui étaient perdus ou bien compromis si leur unique et fidèle allié eût succombé. Sous ce rapport, elle est du nombre des cinq ou six grandes batailles modernes où se sont agitées les destinées de la France et de l'Europe, telles que la bataille de Lens gagnée par ce même Condé au début de la Fronde, celle de Denain à la fin du siècle, et de nos jours celles de Fleurus et de Marengo. Au point de vue militaire elle est aussi de la plus haute importance, et mériterait une étude particulière. Elle inaugure une nouvelle école de guerre. Gustave Adolphe venait de renouveler la tactique en créant l'artillerie légère et en rendant l'infanterie plus mobile. Condé commença la stratégie, l'art des grandes manœuvres, et le premier il soumit la fortune à l'esprit servi par le courage.

On peut donner en très peu de lignes, comme nous avons tâché de le faire, une idée exacte de l'affaire de Rocroi. Assurez-vous en effet que toute description de bataille qui est longue est par cela seul bien près d'être défectueuse, car toute bataille se résout en un problème dont les données essentielles sont très peu nombreuses. Ici le grand maître est Napoléon. Il raconte ses batailles comme il les a conçues; il résume et il peint Arcole et Rivoli, par exemple, en quelques pages d'une précision, d'une netteté, d'une grandeur incomparable. Peut-être celui-là seul qui a conçu et livré une bataille, j'entends

mais avant la paix de Ruel à laquelle Mazarin et La Rochefoucauld se réconcilièrent, grâce au titre de duc que Mazarin promit alors et fit donner un peu plus tard au prince de Marcillac, du vivant même de son père, faveur extraordinaire qui conduisait au tabouret si ardemment souhaité.

une bataille digne de ce nom, en peut-il être l'historien. Quel malheur qu'une modestie sublime ait empêché Condé d'écrire ses mémoires comme César et Napoléon! Il s'y refusa obstinément pour n'avoir pas à dire un peu de bien de lui-même et quelque mal de ses adversaires. Il fallut que son neveu, son plus grand disciple après Luxembourg, le prince de Conti, employât de véritables artifices pour lui arracher quelques explications sur ses manœuvres les plus célèbres, et encore sans qu'il se pût douter qu'à peine la conversation terminée le jeune prince allait mettre par écrit ce qu'il venait de tirer de la bouche du vieux guerrier. Les mémoires du prince de Conti sur les campagnes de Condé étaient bien connus au commencement du XVIIIe siècle; ils ont été entre les mains de Massillon, et l'illustre orateur loue leur noblesse et leur précision[1]. Que sont-ils devenus? Ont-ils péri dans la révolution, et s'est-il

1. Ce passage important et trop peu remarqué vaut la peine d'être cité tout entier. ORAISON FUNÈBRE DU PRINCE FRANÇOIS LOUIS DE BOURBON, PRINCE DE CONTY, PRONONCÉE LE 21 JUIN 1709 : « Là, dans un glorieux loisir, le grand Condé jouissoit du fruit de sa réputation et de ses victoires, et ayant jusque là vécu pour la postérité, il vivoit enfin pour lui même. Le prince de Conty étoit là à la source des bons conseils et des grands exemples. Il ne lui fâlloit que l'histoire du héros qu'il avoit devant les yeux. Que d'instances tendres et respectueuses! Que d'aimables artifices pour la tirer de sa propre bouche! Mais la véritable gloire est toujours simple et modeste, et Condé ne peut se résoudre à raconter ses actions parce qu'il sent bien que c'est raconter ses louanges. Quel nouveau genre de combat, messieurs! La vieillesse toujours prête à raconter ses exploits passés se refuse ici à des instructions domestiques et nécessaires, et le premier âge, qui ne se prête jamais qu'à regret au sérieux des leçons et des préceptes, y court ici comme aux plaisirs, et les sollicite comme des grâces. C'est que les grands hommes le sont dans tous les âges. Enfin la tendresse pour ce cher neveu adoucit la sévérité de sa modestie. Condé manifeste son âme toute entière. Il ouvre à ce jeune prince les trésors de sagesse, de précaution, de prévoyance, d'activité, de hardiesse, de retenue qui l'avoient rendu le premier de tous les hommes dans l'art de combattre et de vaincre. Vrai et simple, il mêle au récit de ses glorieuses actions l'aveu de ses fautes, et montre dans le cours de sa vie de grandes règles à suivre et de grands écueils à éviter. Quels jours heureux pour le prince de Conty! Ses yeux, ses oreilles, son âme toute entière peut à peine suffire à tout ce qu'il voit et ce qu'il entend. A peine sorti de ces doux entretiens, il court rédiger par écrit les merveilles qu'il a ouïes, et se remplir en les écrivant du génie qui les a produites. Quelle histoire digne du grand Condé, si ces mémoires QUE NOUS AVONS ENCORE ÉCRITS DE SA PROPRE MAIN AVEC TANT DE NOBLESSE ET DE PRÉCISION, ÉTOIENT ENFIN MIS AU JOUR! Rien ne manqueroit plus à la gloire de ce grand homme. »

rencontré des démocrates assez extravagants pour tenter d'abolir la mémoire de pareilles actions, comme d'autres misérables jetaient au vent les cendres d'Henri IV et coupaient la tête au cadavre de Richelieu? En vain nous avons fait des recherches opiniâtres dans les dépôts publics et dans les plus riches bibliothèques particulières. Le sort, qui nous a fait rencontrer des pages nouvelles de Pascal et de La Rochefoucauld, nous a refusé la description vraie et fidèle de la bataille de Rocroi. Du moins nous rassemblerons ici les diverses relations contemporaines qui nous ont été conservées de cette grande journée.

Voici d'abord celle qui est le plus près de la source, et qui se peut considérer comme émanant presque de la maison de Condé. Elle a été pour la première fois mise au jour dans la partie inédite des mémoires de Lenet, édition de M. Aimé Champollion. Lenet lui-même nous apprend dans quelles circonstances et sur quels documents elle fut composée. Collection Michaud, t. II, p. 477 :

« La princesse (dans l'été de 1650, pendant la captivité des princes), après m'avoir donné ses ordres et ses dépêches, voulut sçavoir le détail de la bataille de Rocroy; elle manda plusieurs officiers qui avoient vu cette mémorable journée; chacun vouloit avoir l'avantage d'en raconter le détail; enfin elle voulut l'entendre de la bouche du plus ancien, qui fut interrompu beaucoup de fois par les autres, tant chacun s'empressoit de dire ce qu'il avoit fait. Cependant je partis de la chambre de la princesse pour aller dans la mienne chercher de quoi les accorder, et après avoir trouvé ce que je cherchois je retournai sur mes pas. J'avois dans une cassette, et parmi des relations des choses les plus mémorables qui estoient arrivées depuis la régence, celle qu'on avoit envoyée au feu prince de Condé de la bataille de Rocroy, que le duc d'Enghien son fils avoit donnée et gagnée le 19 mai 1643. Ce fut un coup de foudre qui renversa les espérances que la longue minorité que nous avions à essuyer avoient fait concevoir aux Espagnols, et qui portant toute sa fumée de leur côté dissipa les nuages qui commençoient à se former sur nous. Ce fut la base sur laquelle s'affermit l'autorité de la reine et la faveur naissante du cardinal Mazarin. La princesse voulut que je fisse la lecture de cette relation en présence de tous ces officiers qui y avoient esté pour la vérifier. Ils la trouvèrent fort véritable. Quelques uns pourtant dirent des circonstances

considérables qui y avoient esté omises; de sorte que de ce que je lus et de ce qu'ils me dirent, j'écrivis le lendemain ce que j'en sais.

Le duc d'Enghien, qui mouroit d'impatience d'entrer dans le pays ennemi, n'attendoit que la commodité des fourages pour exécuter son dessein. Il avoit huit ou dix jours auparavant resolu d'assembler son infanterie sur la rivière d'Authie et sa cavalerie sur l'Oise; mais comme quelques uns des partis qu'il avoit envoyés du costé des ennemis lui rapportèrent qu'ils marchoient avec des forces fort considerables vers Valenciennes, il changea de resolution et prit celle d'assembler toute son armée à Ancres. Il envoya ses ordres à Espenan [1], et à quelques marechaux de camp qui commandoient chacun un petit corps separé, de se tenir prêts pour marcher où il leur commanderoit. Cependant il fit entrer les troupes qu'il jugea nécessaires dans Guise et dans la Capelle, que la marche des ennemis sembloit menacer; et comme il commençoit la sienne, il apprit en sortant d'Ancres que le comte d'Isembourg, à présent gouverneur d'Artois et chef des finances des Pays-Bas, avec un corps de cavalerie et quelque infanterie qu'il avoit jetée dans les bois, avoit investi Rocroy dès le 12 may, et que le reste de l'armée espagnole, commandée par don Francisco de Mello, gentilhomme portugais, homme de grand sens mais de peu d'expérience à la guerre, pour lors gouverneur des Pays-Bas, marchoit avec toute la diligence possible par nostre frontière pour aller rejoindre Isembourg, et former le siege de cette place importante par sa situation à la teste des Ardennes. Elle estoit composée de cinq bastions et de quelques demi-lunes en mauvais estat, et n'avoit ni le nombre de gens ni la quantité de munitions nécessaires pour une longue défense, et avec toute apparence elle ne pouvoit durer que deux jours. Le duc envisagea, avec une prudence qu'à peine pourroit-on attendre d'un general qui ne faisoit que d'achever sa vingt et unième année, la conséquence de la perte de cette place dans la conjoncture des affaires. L'intérêt de l'Estat et celui de sa gloire lui firent, sans prendre advis de qui que ce fust [2], resoudre de la secourir; et comme toutes ses troupes ne l'avoient pas encore joint et que les Espagnols faisoient des desordres et ravages dans leur marche pour jeter la terreur et l'effroy parmi les paisans de la frontière et par eux jusque dans Paris, le duc commanda à Gassion, maréchal de camp, general de la cavalerie legere, de suivre la piste des ennemis avec quinze cents chevaux, d'observer leur contenance, de couvrir le pais et sur-

1. L'édition donne *Espernay*, qui est le nom d'une ville et non celui d'un maréchal de camp. Nous avertissons une fois pour toutes que les noms des officiers et des régiments, trop souvent estropiés dans l'imprimé, ont été par nous rétablis sur les autres relations ou d'après nos propres recherches.

2. Passage important et qui répond d'avance à l'accusation de Montglat, que le jeune duc se laissa conduire d'un bout à l'autre de l'affaire par Gassion. Voyez plus bas, p. 527.

tout la marche de Gesvres qui venoit pour le joindre, et de mettre tout en usage pour jeter tout ce qu'il pourroit de monde dans Rocroy. Gassion estoit fils d'un président de Pau, qui s'estoit jetté à la guerre dès ses plus jeunes ans, qui avoit servi en Allemagne dans les guerres du roi de Suède, et qui de degré en degré estoit devenu ce que je viens de dire. Il s'estoit acquis la réputation de brave, de vigilant et d'homme infatigable; et pour dire la vérité en passant, s'il eust eu autant de fermeté pour ses amis, de probité dans ses actions et de netteté dans sa conduite, qu'il avoit d'esprit, de cœur, de lumière, de dessein et de savoir faire, il auroit esté un homme des plus accomplis de son siecle et de plusieurs autres. Je n'en dirai pas d'advantage, car les occasions que j'aurai d'en parler ailleurs justifieront ce que je dis. Pour revenir à nostre subject, la connoissance que le duc avoit de sa ponctualité et de son activité à la guerre, l'obligea à le choisir pour cet important employ, et je lui ai souvent ouï dire qu'il ne fut de sa vie plus estonné que d'entendre le duc lui donner ses ordres, si nécessaires, si judicieux, en des termes et d'une manière telle que le plus consommé capitaine auroit pu faire[1]. Aussi les executa-t-il fort heureusement. Il arriva aux environs de Rocroy, le 16 du mois, avec une diligence extraordinaire; il envoya pendant sa marche toutes les nouvelles qu'il eust des ennemis au Duc qui en sçut merveilleusement profiter; il renversa quelques petits corps advancés des ennemis, poussa leurs gardes, obligea la plupart des forces du camp à venir à lui, et cependant fit entrer dans la place cent fusiliers choisis du regiment du roy, conduits par Saint Martin et Cimetierre, si à propos, qu'ayant fait brusquement une sortie, ils reprirent une demi-lune et les dehors que les Espagnols avoient occupé avec beaucoup de facilité; car Joffreville, gouverneur de cette place, n'avoit que quatre cents hommes, et l'on peut dire que la prévoyance du Duc et la ponctualité de Gassion à exécuter ses ordres lui donna le temps d'entreprendre et de faire la plus grande, la plus brave et la plus importante action dont on eust ouï parler pendant plusieurs siècles.

Cependant le Duc marchoit à grandes journées. Il joignit Gesvres et Espenan à Origny et à Brunchancel[2]; d'où il se rendit le 17 à Bossu, village situé à une lieue de Mariembourg, à deux de Charlemont et à quatre de Rocroy. Gassion qui s'y rendit en même temps que le Duc, lui ramena les quinze cents chevaux qu'il avoit emmenés, lui rendit compte de l'exécution du commandement qu'il avoit reçu de lui, de la contenance des ennemis, de la situation de leur camp et du nombre qui composoit leur armée. La nuit mesme on sçut qu'ils avoient repris les dehors, qu'ils estoient logés dans les fossés, et qu'ils faisoient estat d'attacher trois mineurs en trois endroits différents; de sorte que

1. Nouvelle réponse à Montglat.
2. La Gazette : *Brunchamel*. Le Mercure : *Brunchaviel*.

le Duc, jugeant qu'il n'y avoit plus de temps à perdre, resolut de se faire jour à vive force, et de mourir ou de secourir la place assiegée. Pour adviser aux moyens les plus surs et les plus avantageux, il assembla ses principaux officiers, et après avoir ouï les uns et les autres et ecouté le rapport que lui firent ceux qu'il avoit envoyé recognoistre les bois, leurs avenues et leurs sorties, et sçu d'eux qu'il y avoit deux defilés dans celui du fort, à une lieue du camp, et qui furent jugés estre les seuls endroits propres pour l'execution de ce grand dessein, il fit destacher cinquante Cravattes avec ordre de pousser par delà le défilé le plus commode au passage de son armée, et de recognoistre s'il estoit gardé par les ennemis et s'ils y avoient fait quelques retranchemens. L'officier lui rapporta seulement qu'ils paroissoient au delà de ce defilé, et en mesme temps le Duc, sans deliberer, commanda à Gassion de s'advancer dans une plaine qui est au delà; il lui donna sa propre compagnie des Gardes, tous les Cravates, le regiment de fusiliers et le regiment Collourt[1], avec ordre de nettoyer cette plaine jusques au camp des assiégeans, et de recognoistre s'ils estoient retranchés ou s'ils estoient en estat de marcher pour s'opposer à son passage.

Gassion ne fut pas moins ponctuel à executer l'ordre du Duc que celui qu'il lui avoit donné quatre jours auparavant; il poussa jusque dans le camp ce qu'il rencontra dans la route qu'il tint; et ayant rencontré une eminence qui en estoit fort proche, environ à une heure après midi du 18, il recognut que les ennemis sortoient de leur front de bandiere pour se mettre en bataille. Il renvoya en diligence Chevers pour en advertir le Duc qui à l'instant mesme et avec une gayeté extraordinaire passa le defilé. Il se fit suivre du regiment du Roy et de ceux de Coaslin, de Sully, de Gassion et de Lenoncourt qui composoient l'aisle droite de son avant-garde; il laissa le marechal de l'Hopital, Espenan et La Ferté-Seneterre pour faire passer le plus diligemment qu'ils pourroient le reste de l'armée et pour favoriser l'execution de l'ordre qu'il en donna; et il marcha avec tant de diligence, qu'entre deux ou trois heures après midi du mesme jour, il se trouva en bataille avec cette cavalerie et les troupes que Gassion avoit menées avec lui. Il fit commencer l'escarmouche qui dura jusque sur les cinq heures du soir et qui donna lieu au reste de l'armée de passer heureusement le defilé. Le Duc la faisoit mettre en bataille à mesure qu'elle arrivoit; mais comme il ne jugea pas que le terrain qui nous restoit à occuper fut capable de contenir toutes ses troupes, il commanda aux Cravattes, soutenus de deux pelotons de cuirassiers du regiment de Gassion, de pousser les ennemis qui occupoient une certaine eminence et de s'en rendre maitres, comme ils firent, et nostre

1. Nous ne trouvons nulle autre part le nom de ce régiment. Ne faut-il pas lire : *le régiment de Sillart*, régiment de cavalerie étrangère. Voyez plus bas, p. 498 et p. 506

aisle droite s'y estant estendue fit place à la gauche qui estoit pressée d'un marais voisin. Les ennemis commencèrent à se servir contre nous de leur artillerie qui nous incommoda fort jusques à ce que la nostre fust en estat de leur repondre, comme elle fit un quart d'heure après, et dont ils reçurent un merveilleux dommage.

La nuict ayant fait cesser les canonades de part et d'autre, et le Duc ayant cru qu'il ne devoit pas affoiblir son armée par un secours considerable qu'il pourroit jeter dans Rocroy à la faveur de l'obscurité, parce qu'il jugea qu'en l'estat auquel estoient les choses cette place estoit sauvée, il ne songea plus qu'à donner la bataille; mais il voulut tenir conseil de guerre et entendre les sentiments des officiers generaux pour savoir s'il la donneroit la nuit, ou s'il attendroit la pointe du jour le lendemain 19me. Il y avoit beaucoup de raisons pour et contre[1]; mais enfin chacun se rendit à celles dont le Duc se servit avec un sens qui estonna tous ceux qui l'écoutèrent: il fut resolu qu'on laisseroit passer la nuict, et que dès le moment que le jour paroistroit on commenceroit d'attaquer les ennemis. Après cette resolution prise, le duc repassa dans tous les rangs de son armée, avec un air qui communiqua la mesme impatience qu'il avoit de voir finir la nuict pour commencer la bataille. Il la passa toute entière au feu des officiers de Picardie, après avoir posé toutes les gardes et donné les ordres nécessaires pour tout ce qu'il avoit projeté.

Un cavalier françois, qui quittoit le service des ennemis, vint se rendre et assura le Duc que le baron de Bec devoit se joindre le lendemain sur les sept heures du matin avec trois mille fantassins et mille chevaux; ce qui le confirma dans la resolution qui venoit d'estre prise, et en mesme temps il disposa toute chose pour l'executer avant la jonction de ce general. Il laissa Gassion comme le jour precedent à l'aisle droite; il mit La Ferté-Seneterre à l'aisle gauche; il donna le commandement de l'infanterie à Espenan; il voulut particulièrement s'appliquer à l'aisle droite, et chargea le marechal de l'Hospital du soin de la gauche.

Le champ de bataille estoit disposé de telle sorte que l'aisle droite aboutissoit à un bois et la gauche à un marais. Il y avoit bien demi-lieu de terrain entre l'une et l'autre, et environ à une grande lieue de la place. Là, se commença la bataille; mais après que nos gens eurent poussé les premiers bataillons, desormais le reste de cette memorable action se passa dans une plaine un peu plus advancée.

L'armée du Duc estoit composée d'environ quatorze mil hommes de pied et de six mil chevaux. Ce qui formoit l'infanterie estoient les

1. Il y avait une très bonne raison pour commencer l'affaire sur-le-champ : la crainte de voir le lendemain matin Bec arriver avec ses quatre ou six mille hommes. D'un autre côté, l'armée française était fatiguée et encore mal en ordre. Mais la vraie raison qui ne pouvait pas ne pas décider Condé et que Lenet cache ici, est l'imprudence commise par La Ferté-Seneterre, et qui, le 18, mit l'armée française à deux doigts de sa perte. Voyez plus bas la relation de Sirot.

regimens de Piemont, de Picardie, de Persan, de Bourdonné, de Rambure, de la Marine, d'Harcourt, de Guiche, d'Aubeterre, de La Prée, de huit compagnies royales, de Gesvres, du Vidame, Langeron, Biscarras, Vervins, du regiment des gardes Ecossoises, et des trois regiments suisses de Watteville, de Molondin et de Roolle. Et la cavalerie estoit composée des gendarmes Escossois, de ceux de la Reine, d'une brigade de ceux du prince de Condé, d'une du duc de Longueville, de ceux d'Angoulesme, de Vaubecour et de Guiche. La cavalerie legere consistoit au regiment royal, en ceux de Gassion, de Guiche, d'Harcourt, de La Ferté, de Lenoncour, de Sirot, de Sully, de La Clavière, de Meneville, de Heudicourt, de Roquelaure et de Maroles, de la cavalerie étrangere de Sillart, des regimens de Leschelle, de Beauveau, de Vamberg, de Chac et de Raab Croates, outre les fusiliers du Roy qui faisoient la compagnie des gardes du Duc.

L'armée des Espagnols, qui estoit plus forte que la nostre, estoit composée de vingt-cinq à vingt-six mille hommes, savoir : dix-sept mille fantassins en vingt-deux régiments sous la charge du comte d'Isembourg, et de cent-cinq cornettes de cavallerie commandées par le duc d'Albuquerque, grand d'Espagne, de la maison de la Cueva, général de la cavalerie. Le comte de Fontaine, gentilhomme lorrain, homme de cœur, d'expérience, et qui avoit vieilli dans le service, estoit maistre de camp général. Et tous estoient commandés, comme je viens de dire, par don Francisco de Mello, gouverneur et capitaine général des Pays-Bas.

Avant le jour, le Duc fut à cheval, et dès le moment qu'il le vit paroitre, il passa à la teste de tous les bataillons et de tous les escadrons de son armée. Il remontra en termes cavaliers aux officiers et aux soldats la grandeur de l'action qu'ils alloient commencer pour le service du roy et pour la gloire de son Estat, de qui toute la plus grande sureté dans la conjoncture présente dépendoit de leur courage; qu'il espéroit que leur bravoure rassureroit tant de peuples effrayés de l'entreprise d'un ennemi puissant, la défaite duquel les combleroit d'honneur et de fortune. Sa vivacité, la joie qui estoit peinte sur son visage et sa bonne mine animoient merveilleusement son discours. Il avoit pris sa cuirasse, mais il ne voulut pas se servir d'autre habillement de teste que de son chapeau couvert de force plumes blanches qui servirent souvent de ralliement, aussi bien que le mot d'Enghien qu'il avoit donné pour cela.

Sur les trois heures du matin, nos deux aisles marchèrent en mesme temps aux ennemis qui, dans les mesmes sentimens que ceux qu'avoit pris le Duc, n'avoient point bougé toute la nuict, et nous attendoient de pied ferme. Nostre droite, où estoit le Duc, rencontra dans un fond et proche d'un bois un petit rideau où ils avoient logé mille mousquetaires qui furent d'abord taillés en pièces, et cette aisle poussa et renversa la cavallerie qui lui estoit opposée.

La Ferté-Seneterre, qui estoit à l'aisle gauche, chargea l'aisle droite

des ennemis. Le combat y fut fort opiniâtre; il y fut blessé de deux coups de pistolet et de trois coups d'espée; son cheval y fut tué et lui fait prisonnier, mais peu après repris. Ce qui apporta du désordre est qu'ils se rendirent maîtres de notre canon après avoir tué La Barre qui commandoit en cet endroit l'artillerie. Le maréchal de l'Hopital rallia une partie des troupes de son aisle, et à leur teste revint à la charge, regagna le canon; il y reçut une mousquetade au bras, qui le mit hors de combat. Cette aisle gauche fut une autre fois mal menée; les ennemis faillirent encore se rendre maîtres de cette mesme artillerie qu'on venoit de reprendre sur eux; quand le baron de Sirot, gentilhomme bourguignon, ancien maistre de camp de cavalerie, à qui le Duc avoit donné le commandement du corps de réserve, rallia de nouveau toutes les troupes de cette aisle; il arresta avec un courage qui ne se peut assez louer l'effort des ennemis et le soutint vigoureusement assez de temps pour attendre que le Duc le vint secourir. Aussi le fit-il à point nommé; car apres qu'il eut absolument défait la cavalerie qui lui estoit opposée, il gagna le derriere du reste de leur armée où il tailla en pièces toute l'infanterie italienne, wallone et allemande; puis passa comme un éclair à son aisle gauche où il trouva Sirot combattant qu'il seconda de telle sorte, qu'il mit en peu de temps cette aisle des Espagnols en mesme estat qu'il avoit mis l'autre.

Il alla ensuite, et sans perdre un moment, attaquer cette brave infanterie espagnole qui fit une si belle et si admirable résistance, que les siècles à venir auront peine à le croire; elle fut telle, que le Duc l'attaqua et la fit attaquer en divers endroits et l'on peut dire de tous costés avec toute sa cavalerie victorieuse, et à plusieurs reprises, sans qu'elle pust estre rompue. Elle faisoit face de tous costés avec les picques, et le Duc qui l'admiroit ne l'eust pas si tost defaite s'il ne se fust advisé de faire amener deux pièces de canon et de la faire attaquer de nouveau, d'un costé par sa cavalerie et de l'autre par son infanterie de l'aisle droite qui, lui donnant en queue et en flanc, la défit à plate couture. Le Duc estoit à toutes ces attaques; il se trouva cette journée-là partout, et partout il donna tant de marques de son intrépidité et de son jugement, qu'on n'entendoit de toutes parts que des acclamations que l'une et l'autre forçoient les officiers et les soldats de faire en sa faveur.

On ne vit plus désormais que des morts, que des blessés et que des prisonniers de tous les costés où la vue pouvoit s'étendre. Jamais gain de bataille ne fut plus complet en toutes ses circonstances. Tout le monde s'écrioit que cette grande victoire estoit due à la prevoyance, à la résolution et à la conduite du Duc, et ce fut une chose admirable que d'ouïr tous les bons connoisseurs estimer autant sa conduite que sa bravoure, tout jeune qu'il estoit et tout intrépide qu'il parust en cette grande journée. Le Duc, au contraire, donnoit tout l'avantage et toute la gloire à ses officiers et à ses soldats. Il y en eut peu de qui il ne fit l'éloge en public, peu de blessés qu'il ne visitât et qui ne sen-

tissent les effets de sa libéralité, peu en faveur desquels il n'escrivit à la reyne et pour qui il ne lui demandât des grâces proportionnées à leurs postes et à ce qu'ils avoient mérité ce jour-la. Gassion qui combattit tousjours par ses ordres et quasi tousjours en sa présence, y fit des mieux, et le Duc en resta si satisfait qu'il résolut sur le champ de bataille de demander, comme il le fit, le baston de maréchal de France pour lui et la charge de maréchal de camp pour Sirot. Sa prière pour celui-ci lui fut d'abord accordée; mais celle qu'il fit en faveur de celui-là reçut de grandes difficultés par la conséquence de sa religion, car il estoit de la prétendue réformée; il n'estoit pas possible de le faire maréchal de France sans que le vicomte de Turenne, qui est de la mesme religion, le fût, et l'on craignoit de desobliger la maison de La Force, si l'on ne faisoit encore le marquis de ce nom. Il n'estoit pas de bon augure ni de la raison d'Estat de donner au commencement d'une régence une telle dignité à trois huguenots; la piété de la reyne y résistoit; mais plus que tout la jalousie de donner l'avantage de leur promotion au Duc. Il ne voulut pourtant se relâcher, quoi qu'on lui put mander de la cour, et quoique le prince de Condé, son père, qui haïssoit mortellement ceux de cette religion-là, lui put écrire, et il fallut enfin lui accorder le baston qu'il avoit demandé pour Gassion; mais on lui fit trouver bon qu'on différât jusqu'à la fin de la campagne, afin qu'on pût donner la mesme dignité au vicomte de Turenne.

Mais pour demeurer dans notre subject, quand le Duc revint de la chasse des ennemis et qu'il eut visité le champ de bataille, il le trouva jonché de plus de sept mil morts de leur costé, et d'environ quinze cents du nostre; il trouva qu'il avoit fait plus de sept mil prisonniers; il les envoya promptement en diverses villes en dedans du royaume; il gagna vingt pièces de canon, toute l'artillerie et tout le bagage, et plus de deux cents drapeaux ou étendards; et peu de jours après sa libéralité lui en fit encore apporter soixante.

Don Francisco de Mello, qui fut pris mais recous avant la fin du combat, se sauva à course de cheval à Mariembourg. Le comte de Fontaine y fut tué dans sa chaise où la goutte l'avoit réduit, et où il fut tousjours vu l'espée à la main, se faisant porter partout où il le jugea à propos. Le Duc souhaita de mourir en son âge aussi glorieusement. Le comte d'Isembourg y fut blessé à mort. Don Antonio Velandia, les deux comtes de Villalva, le chevalier Visconti et le baron d'Ambizi y furent trouvés parmi les morts.

Parmi les prisonniers l'on compta plus de cinq cents prisonniers en pied et plus de six cents réformés, du nombre desquels fut le comte de Garcez, pour lors maistre de camp d'un vieux terce[1] espagnol, que j'ai depuis cognu gouverneur de Cambray, et ensuite mourut pendant que nous estions aux Pays-Bas, maistre de camp général. Ce fut de ce gentilhomme,

1. Les *Tertios* étaient des régiments espagnols célèbres.

qui avoit de l'honneur et de la bonté, que l'archiduc Léopold se servit pour arrester à Bruxelles le duc Charles de Lorraine, qui fut mis le lendemain dans la citadelle d'Anvers et depuis transféré à Tolède, comme je dirai ailleurs, et où Georges de Castelvis, autre maistre de camp, aussi prisonnier en cette bataille, eut la charge de le garder. Les autres furent don Baltazard Marcadel, aussi maistre de camp, que j'ai cognu depuis gouverneur d'Anvers et chastelain du chasteau de Milan; don Diégo de Strada; le comte de Beaumont, frère du prince de Chimay, de la maison de Ligne et d'Aremberg; le comte de la Tour; le jeune comte de Rœux, de la maison de Croy; don Emanuel de Léon; don Alonso de Torrès; don Fernando de la Cueva, et le comte de Reitberg, Allemand, et le comte de Montecucully.

Je n'en rapporterai pas ici davantage, et ne parlerai des morts, des blessés, ni mesme de ceux des nostres qui se signalèrent dans cette bataille, parce que le Duc eut soing d'envoyer des lettres, et de très grands détails de ce que les uns et les autres avoient fait de plus considérable; tout fut imprimé et publié, en sorte que toutes les histoires du temps en sont remplies. Ainsi, pour finir cette relation, que j'ai fort racourcie, il ne me reste rien à dire sinon que, comme le Duc commença un grand et signalé exploit de guerre par la fervente prière qu'il fit au Dieu des batailles, et par l'absolution qu'il reçut de son confesseur à la teste de son armée, qui imita sa piété; aussi la finit-il par l'action de grace, qu'il rendit à genoux et toutes les troupes à son exemple, du succès de cette mémorable journée, comme il fit alors solemnellement par le *Te Deum* qu'il fit chanter dans l'église de Rocroy au bruit des canons et des trompettes.

..... Le jeune marquis de la Moussaye, qui estoit aide de camp du Duc en cette campagne-là, apporta à la Reyne la première nouvelle du gain de la bataille, et Tourville, premier gentilhomme de sa chambre[1], en apporta le lendemain les particularités, qui jetèrent la joye dans le cœur de tous les bons François, et la jalousie dans l'âme de plusieurs de la cour, mais qui ne put empescher que le nom et la gloire du duc d'Enghien ne fussent portés aussi haut que méritoient la grandeur et et l'importance de cette action.

La Reine en cognoissoit l'advantage; le cardinal Mazarin, de qui la faveur estoit encore fort incertaine, prenoit de nouvelles forces par l'autorité de la Reine que cet exploit affermissoit. Il en tesmoigna au Prince et au Duc des joyes incomparables, et je tiens de Tourville que le cardinal lui proposant de nouer une amitié intime avec son maître, il lui dit ces propres mots : qu'il ne vouloit estre que son chapelain et son homme d'affaires auprès de la Reyne..... Un valet de chambre du Duc, par qui il envoya les drapeaux gagnés à la bataille, les porta tout droit à l'hostel de Condé. On les rangea autour de la grande salle, où toute la cour et tout Paris les furent voir, en attendant qu'on les

1. Le père du grand amiral.

portât, comme on fit, en grand triomphe à Notre-Dame, quand on y chanta le *Te Deum*, selon la coutume ordinaire. »

Au risque de quelques répétitions, à côté de cette relation en quelque sorte domestique, nous allons mettre la relation officielle, le bulletin que publia le gouvernement dans le Moniteur d'alors, la Gazette de Renaudot pour 1643, le 27 mai, n° 65, p. 449[1]. Le récit de la Gazette s'accorde de tous points avec celui de Lenet; mais il est plus ample et plus détaillé : il laisse paraître en une juste mesure la personne du jeune général, et en même temps il relève avec raison tous ceux qui prirent part à cette glorieuse journée. Il ne dissimule pas les pertes de l'armée; il donne les noms de tous les morts et de tous les blessés de marque, et c'est pour cela que nous le reproduisons, afin de contribuer, autant qu'il est en nous, à propager le souvenir reconnaissant du sang alors versé pour la France, et à honorer, dans ceux qui les représentaient alors sur le champ de bataille de Rocroy, plus d'une noble famille encore subsistante, les Noailles, les La Ferté, les Beauveau, les La Moussaye, les Chabot, les Toulongeon, les Laubepin, les Pontecoulant.

« Une victoire est toujours la bien venue; mais quand elle est des plus grandes de son siècle, quand elle vient au commencement d'un règne, d'un emploi et d'une campagne; alors elle tient des rayons du soleil dont la simple lumière est toujours belle, mais de qui les effets se multiplient et par leur nombre et autant de fois qu'ils sont réfléchis par les divers miroirs qui les reçoivent. Elle est de soi mesme très glorieuse comme très grande; elle est de bon augure pour le Roy sous les auspices duquel elle sert de première marche et de pied d'estal à ses trophées, et comme d'un hieroglyphe à marquer les félicités que nous promet la régence de la meilleure et plus parfaite Reyne que la France ait jamais eue; elle sert d'un pronostic assuré de ce qu'il faut attendre de l'heur, de la valeur et de la conduite d'un général qui commence ses exploits par où les autres voudroient finir les leurs, et elle nous donne telle esperance de bien terminer cette campagne

1. Pour épuiser les renseignements officiels, nous signalerons encore la relation donnée par le Mercure français, t. XXVe; t. Ier, p. 8-17. C'est évidemment un abrégé de celle de la Gazette.

que le grand echec qu'y ont reçu les ennemis leur fait craindre que de leur côté elle ne soit achevée.

Le duc d'Enguien, général de l'armée du Roy en Flandres, sur la résolution par lui prise de se mettre en campagne et d'entrer dans le païs ennemi aussitôt que la commodité des fourrages le pourroit permettre, avoit le 9me de ce mois donné rendez-vous à toute sa cavalerie sur la riviere d'Oise et à son infanterie sur la riviere de Somme. Mais ayant sçu quelques jours auparavant par le retour des partis qu'il avoit envoyés prendre langue des ennemis, qu'ils marchoient avec de grandes forces du côté de Valenciennes, il changea ce premier rendez-vous en celui d'Ancre qu'il donna pour toute son armée, envoyant promptement ses ordres au marquis de Gesvres et au Sr d'Espenan, maréchaux de camp qui commandoient chacun un corps à part, de se tenir prets pour le venir joindre au premier avis ; et pour ne rien omettre, il ordonna en particulier au dit Sr d'Espenan, comme au plus proche des ennemis, de jeter incessamment quelques troupes dans Guise et dans la Capelle que leur marche sembloit menacer. Lui cependant ayant commencé la sienne, eut avis, au partir d'Ancre, que le comte d'Isembourg avec un corps séparé, avoit le 12 de ce mois investi Rocroy, contre lequel les autres corps ennemis s'avancoient à grandes journées avec le reste de leurs forces par la frontière de France, où ils faisoient de grands désordres ; ce qui l'obligea de commander le Sr de Gassion, aussi maréchal de camp et mestre de camp de la cavalerie legère, servant près de lui, d'aller avec 1500 chevaux, suivre leur piste, épier leur contenance, prendre les avantages que l'occasion lui fourniroit pour secourir la place et couvrir le païs et le corps de Gesvres qui venoit de Rheims pour le joindre.

Le sieur de Gassion exécuta heureusement cet ordre le 16 de ce mois, et ayant défait les petits corps avancés des ennemis et poussé leurs gardes, donna de telle sorte jusques dans le front de leurs bandières (ainsi les Espagnols appellent la teste de leur armée), qu'il attira à soy toutes les forces du camp qui étoit devant Rocroy, et par ce moyen fit entrer dans la place assiégée un secours de cent fusiliers choisis du régiment du Roy, commandez par le sieur de St-Martin, premier capitaine de ce régiment, et par le sieur de Cimetière, lieutenant des gardes du dit sieur de Gassion ; lesquels y arrivèrent si à propos qu'ayant fait une sortie ils reprirent une demi-lune et tous les dehors de Rocroy que les ennemis avoient desia occupés, nonobstant la défense du Sr de Joffreville, gouverneur de la place, qui n'avoit dedans que 400 hommes, donnant par ce moyen temps au duc d'Enguien de s'avancer, et joindre, comme il fit, le corps de Gesvres et d'Espenan au village d'Origny et de Brunchamel, d'où il se rendit le 17 à quatre lieues de Rocroy, à scavoir au village de Bossu, où le sieur de Gassion s'etant aussi rendu en mesme temps avec les 1500 chevaux commandés, sur son rapport de la contenance des ennemis et de la situation de leur camp, il fut resolu le 18 de se faire jour à vive force pour secourir

la place, laquelle vraisemblablement ne pouvoit plus tenir que jusques au lendemain, les ennemis n'ayant pas seulement repris tous ses dehors, mais estant logés dans son fossé et l'attaquant par trois endroits.

Cette ville est située à la teste des Ardennes, au milieu d'une bruyère, en un lieu élevé, fortifiée de cinq bastions non revestus et de quelques demi-lunes fraisées; toutes lesquelles fortifications n'etant pas jugées bastantes pour se maintenir plus longtemps contre de si puissants ennemis, et défendue avec si peu de gens, et sa perte la rendant considérable par elle même et plus encore par ses conséquences, telles que sa prise ouvre le chemin aux ennemis presque jusques aux portes de Paris, on ne pensa plus qu'à se haster de la secourir.

Pour cet effet, notre général, aidé de l'experience du maréchal de l'Hospital et de celle de ses maréchaux de camp et officiers, ayant envoyé reconnoistre les lieux, on avoit remarqué deux défilés à une lieue du camp dans le bois de Fors, qui estoient les seuls endroits propres à l'execution de ce dessein. Cinquante Croates furent commandés de pousser par de là l'un de ces défilés, qui fut jugé le plus commode pour le passage de notre armée, avec ordre de reconnoistre s'il estoit gardé par les ennemis ; et l'officier qui commandoit ces Croates ayant rapporté au duc d'Enguien que les ennemis paroissoient de l'autre côté du défilé, il ordonna en mesme temps au sieur de Gassion de s'avancer dans une plaine au delà de ce défilé avec la compagnie des gardes du dit Duc, tous les Croates, le regiment de fusiliers et celui de la cavalerie du Roy, de nétoyer toute cette plaine jusqu'au camp des ennemis, et de reconnoistre si leur armée etoit retranchée, ou si elle marchoit pour nous combattre, quand nous serions à demi passés, ou pour s'oposer entièrement à notre passage.

Le Sr de Gassion suivant cet ordre arriva dans la plaine à 1 h. de l'après midi dudit jour, 18 de ce mois, poussa jusque dedans leur camp tout ce qu'il trouva d'ennemis, et s'estant rendu maistre d'une hauteur fort proche du dit camp, découvrit qu'ils sortoient hors du front de leurs bandières pour se mettre en bataille. De quoi ayant été aussitôt donné avis au duc d'Enguien par le sieur de Chevers, marechal général de la cavalerie, ce prince passa à l'instant le defilé, et lui commanda de faire suivre la cavalerie de l'aile droite de son avant garde composée des régiments du Roy, de Gassion, de Lenoncourt, de Coaslin et de Sully. Le maréchal de l'Hospital demeura avec les sieurs d'Espenan et de la Ferté-Senetère, pour faire diligeamment passer le reste de l'armée.

Pour favoriser ce passage le duc d'Enguien se trouva en bataille, sur les deux heures après midi de ce jour là, avec ses troupes de cavalerie et celles qui avoient les premières passé le défilé commandées par le sieur de Gassion, auxquelles troupes il fit commencer l'escarmouche qui dura deux ou trois heures, pendant lesquelles le reste de notre armée passa, se mettant aussi en bataille à mesure qu'il arrivoit. Et pour ce qu'il n'y avoit pas assez de terrain pour y placer commodément toutes nos troupes, il fit pousser par les Croates, soutenus de deux

petits corps de cuirassiers du régiment de Gassion, commandés par le sieur de Vassau, lieutenant du régiment, les ennemis qui occupoient une autre hauteur, sur laquelle nostre aile droite s'estant etendue pour faire place à la gauche pressée d'un marais voisin, le canon des ennemis commença à tirer sur les quatre à cinq heures du soir, et le nostre un quart d'heure après, avec telle furie qu'il nous fut tué ou blessé un grand nombre d'hommes, nostre canon, ne demeurant pas aussi sans effet, emportant plusieurs des ennemis.

La nuit ayant fait cesser les canonnades et empesché qu'on ne vint aux mains, il fut mis en délibération si l'on donneroit la bataille sans attendre le lendemain, ou si à la faveur de la nuit on essairoit de faire entrer quelques secours dans la place. Mais après plusieurs raisons apportées de part et d'autre, il fut enfin resolu par l'avis de tous les officiers généraux de différer la bataille jusqu'au point du jour du lendemain, et par conséquent de ne se point affoiblir par un secours qui ne se devoit pas tenter s'il n'estoit considérable[1].

Il sembloit que les deux armées n'eussent tenu qu'un seul conseil de guerre, et que par une résolution commune elles y eussent arresté une bataille générale pour le lendemain ; car, encore qu'il n'y eust rien qui pût empescher l'un ni l'autre des partis de s'attaquer durant la nuit, si est-ce que pendant icelle les deux armées demeurèrent campées en bataille à la portée du mousquet sans rien attenter l'une sur l'autre.

Le duc d'Enguien, après avoir donné les ordres et posé les grandes gardes à la teste de son armée, passoit la nuit au feu des officiers et des soldats du régiment de Picardie. Nonobstant la brieveté de laquelle le jour tardoit à tous à venir, lorsqu'un cavalier françois, qui servoit les ennemis, ayant quitté leur parti et se jettant dans le nostre, les confirma au dessein formé le jour précédent de donner bataille. Car ce cavalier, ayant demandé à parler à notre général, après avoir obtenu pardon sous le bon plaisir du Roy, il l'assura que le général Beck devoit joindre l'armée ennemie le lendemain à sept heures du matin avec 1,000 chevaux et 3,000 hommes d'infanterie. Cet avis venu fort à propos, et la crainte du nouveau dommage dont nous menaçoit le canon des ennemis pointé si proche de nous, firent embrasser avec grande résolution celle qui avoit été prise le soir d'auparavant ; sui-

1 Le MERCURE FRANÇAIS qui rapporte la délibération du côté des Français, donne aussi celle des ennemis : « Le duc d'Enguyen mit en délibération s'il donneroit bataille sans attendre le lendemain, ou s'il jetteroit du secours dans la ville pendant que les ténèbres et la disposition du camp ennemi lui en donnoit la commodité. Don Francisco de Mello demanda dans le conseil de guerre s'il choqueroit (attaqueroit) ou s'il attendroit l'arrivée du général Beck qui le devoit joindre le lendemain avec mille chevaux et trois mille hommes d'infanterie. Le conseil espagnol fut d'avis d'attendre le général Beck puisque son armée étoit assez considérable pour leur faire espérer la victoire. Les officiers français opinèrent qu'on ne pouvoit secourir la place que par des forces considérables, ce qui seroit affaiblir le camp, etc. »

vant laquelle, dès le point du jour du mardi 19 de ce mois, le Sr de Gassion continuant de prendre soin de l'aile droite comme il avoit fait le jour précédent, le Sr de la Ferté-Senetère de la gauche, et le Sr d'Espenan de l'infanterie, le duc d'Enguien voulut particulièrement s'appliquer à l'aile droite et laissa le soin de la gauche au maréchal de l'Hospital.

La disposition du champ de bataille estoit telle, que nostre aile droite etoit bornée d'un bois et nostre aile gauche d'un marais, y ayant plus de demi-lieue de distance entre les deux. La bataille fut commencée entre ce bois et ce marais, à un quart de lieue de Rocroy; mais après que les nostres eurent poussé les premiers bataillons de l'ennemi, tout le reste de l'action se passa dans une plaine plus spacieuse à la vue du dit Rocroy.

L'armée ennemie estoit composée de 25 à 26,000 hommes, à scavoir 17,000 hommes de pied en 22 régiments sous la charge du comte d'Isembourg, et le reste en 105 cornettes de cavalerie commandées par le duc d'Albuquerque. De toutes lesquelles troupes le comte de Fontaines etoit maréchal de camp général, et Dom Francisco de Mello général pour le Roy d'Espagne. La nostre etoit d'environ 20,000 hommes, à scavoir : 14,000 hommes de pied et 6,000 chevaux. Nostre infanterie estoit composée des régiments de Picardie, Piémont, la Marine, Rambure, de Persan, de Harcourt, Guiche, Aubeterre, la Prée, de huit compagnies royales, de Biscaras, de Gesvres, Langeron, du Vidame, de Vervin, du régiment des gardes Escossoises, de celuy de Molondin, de Vateville et de Roole, ces trois derniers Suisses. Notre cavalerie estoit composée des gens d'armes de la Reine, des Escossois, d'une brigade de la compagnie du prince de Condé, d'une autre du duc de Longueville, de celle d'Angoulesme, de Guiche et de Vaubecourt; nostre cavalerie légère consistoit au régiment Royal, en ceux de Gassion, de Guiche et d'Harcourt, de la Ferté-Senetère, de Lenoncourt, du baron de Sirot, de La Clavière, de Sully, de Roquelaure, de Meneville, de Heudicourt et de Marolles; ils etoient grossis des fuziliers du Roy, des gardes du duc d'Enguien, de la cavalerie estrangère de Syllar, de celle du régiment de l'Eschelle, de Beauveau, de Vamberg, de Chac et de Raab Croates.

Le duc d'Enguien, avant d'aller à la charge, visita tous ses bataillons et escadrons, animant tous les officiers et soldats au combat en leur remontrant la justice de la cause qu'ils soutenoient, où il y alloit du service du Roy et de la dignité de sa couronne, en leur mettant devant les yeux l'honneur qu'ils alloient acquérir en s'opposant à un puissant ennemi, dont la victoire laissoit à sa merci tant de peuples qui s'attendoient à leur défense. Sa grâce animoit merveilleusement son discours, mais plus encore son exemple. Il s'estoit bien laissé armer par le corps; mais il ne voulut point d'autre habillement de teste que son chapeau ordinaire garni de grandes plumes blanches, ce qui servit beaucoup à ramener dans le chaud de la mêlée plusieurs escadrons au combat qui ne l'eussent pas autrement reconnu, comme ils

firent à son visage; aussi le mot du ralliement estoit celui d'Enguien.

Les ordres donnés, nos deux ailes sur les trois heures du matin marchèrent en mesme temps contre l'armée des ennemis qui les attendoit de pied ferme. C'estoit bien matin, mais il ne falloit pas commencer si tard une si grande journée. Dans cette marche notre aile droite rencontra devant soy un petit rideau dans un fond proche d'un bois, où les ennemis avoient logé 1,000 mousquetaires, qui furent aussitôt taillés en pièces par les nostres, lesquels poussèrent aussi toute la cavalerie ennemie qui lui estoit opposée de ce costé là.

A l'aile gauche de nostre armée le sieur de la Ferté-Senetère ayant chargé la droite des ennemis, aussi avec toute la conduite et résolution imaginables, le combat s'y trouva tellement opiniatré qu'il y fut blessé de deux coups de pistolet et de trois coups d'epée, son cheval tué, et lui emmené prisonnier, mais peu après recous, ce qui ne se put faire sans apporter quelque désordre à nostre aile gauche, dans lequel les ennemis s'estant rendus maîtres de notre canon après qu'ils eurent tué le sieur de la Barre, lieutenant de l'artillerie qui y fit très bien son devoir, le maréchal de l'Hospital rallia une partie de nos troupes de son aile, et à leur teste recommença la charge avec tant de vigueur qu'il regagna le canon que nous avions perdu, où lui mesme faisant des mieux fut blessé d'un coup de mousquet dans le bras, la fortune envieuse de sa vertu taschant en vain de lui arracher des mains le baston que tant d'exploits lui ont fait meriter. Toutefois cet accident, qui le mit hors de combat, ayant encore ebranlé nostre aile gauche, et les ennemis ayant repris nostre canon et s'en estant servi contre nous, le baron de Sirot, maître de camp de cavalerie, qui commandoit le corps de réserve, rallia de nouveau toutes les troupes, arresta avec un grand cœur le corps des ennemis qu'il soutint jusqu'à ce que nostre aile droite ayant chassé la cavalerie qui lui estoit opposée et gagné le derrière de leur armée, vint attaquer l'infanterie Espagnole après que toute l'infanterie Walonne, Allemande et Italienne eut été taillée en pièces.

Il ne falloit pas qu'un si grand succès s'acquit avec peu de peine. La cavalerie Espagnole fit bien quelque devoir, mais la résistance de leur infanterie n'est pas croyable. Elle fut si grande qu'elle obligea tout le corps de nostre cavalerie à venir les uns après les autres, chacun cinq ou six fois, à la charge sur elle, sans qu'ils la pussent rompre; de quoi ils fussent malaisément venus à bout si l'on ne se fut avisé de les faire attaquer d'un autre costé en mesme temps par nostre infanterie de l'aile droite, laquelle prenant l'espagnole en queue et en flanc, par où la prenoit aussi notre cavalerie, tandis qu'elle soutenoit toujours le feu en teste, elle fut enfin rompue entièrement par notre cavalerie de l'aile droite conduite par le Sr de Gassion qui fit en cette occasion des merveilles à son ordinaire.

Ce ne fut plus desormais que tuerie; à quoi nos Suisses entr'autres ne s'espargnoient pas pour venger la mort de leurs camarades, que la première furie des canons et des mousquetades avoient emportés avec

plusieurs autres. De ce rang furent aussi le sr d'Avise, cornette du régiment des gardes du duc d'Enguien tué d'une mousquetade au ventre, le sr de Lonchamp exempt desdites gardes, et 12 ou 15 de ses compagnons (car je suivrai l'ordre auquel on me mande qu'ils sont morts et non celui de leurs rangs); les srs de la Bize, sous lieutenant de la compagnie des gens d'armes du prince de Condé, Dufour, lieutenant de la compagnie des gens d'armes du maréchal de Guiche, Lalac, capitaine de la marine, le baron d'Ervault, capitaine de cavalerie au regiment d'Harcourt, les srs de Montoise capitaine au regiment de la Ferté, de Choisi, cornette] de la compagnie du marquis de Lenoncourt, de Vivans, capitaine au regiment de Sully, le comte d'Ayen[1], commandant le regiment de cavalerie du marechal de Guiche, les srs Daltenove, lieutenant colonel de l'Eschelle, de Clevant, capitaine dans Piémont, du Mesnil Frayel, Bergues et Villiers, capitaines au regiment de Rambure, d'Arcombat lieutenant-colonel au regiment de Biscaras, Du Brueil et Matharel, capitaines au regiment de Bourdonné, tués, celui ci d'une volée de canon qui lui emporta la teste.

Entre nos blessés, outre ceux ci-dessus, sont le sieur d'Ambleville Gadancourt, lieutenant de la compagnie des gens d'armes du duc d'Angoulesmes, le marquis de Persan blessé à la cuisse combattant à la teste de son régiment, les srs de Froment, lieutenant de la compagnie du sr de Gassion, de St Martin, lieutenant au regiment du roy, qui eut la jambe emportée, de l'Escot lieutenant des gardes du duc d'Enguien, blessé d'une mousquetade à la cheville du pied, aussi combattant à la teste de sa compagnie de gendarmes du prince de Condé; de Beaumont-Maussat, enseigne de la mesme compagnie; le chevalier des Essars, volontaire, le sieur de la Hautière, capitaine de Bourdonné, celui-ci d'un coup d'espée dans la cuisse; les sieurs de Bois-Lapière, capitaine au régiment d'Harcourt, de Clainvilliers et de Reineville, capitaines au régiment du roy aussi blessés, le premier de 10 coups et les autres chacun de 4 ou 5; le baron d'Equancourt, capitaine au regiment de la Ferté, et le sr de la Roche son lieutenant; les srs de Bougy, cornette du sieur de Gassion, d'Avane et de Varigni, lieutenants au régiment de Coaslin, de Beaufort, lieutenant de Vaudrimont, Darenne, capitaine au regiment de Sully, de la Mothe-Meressal, capitaine au regiment de la Guiche, d'Hédouvillle, capitaine au regiment de La Clavière, de Mongueux, capitaine au regiment de Marolles, et de Sens, capitaine au regiment de Sirot; les srs de Beauveau, colonel, blessé d'un coup de mousquet à la main, de Pedamous, capitaine au regiment de Picardie et commandant les enfants perdus dudit régiment, d'une mousqueterie à l'épaule; le marquis de la Trousse, mestre de camp de la marine, le chevalier de la Trousse, son frère, le sr du Mesnil, premier capitaine au regiment d'Harcourt, et les srs du Puy et de Selleri, capitaines de Biscaras, aussi blessés.

1. Fils aîné du comte de Noailles.

Tous les nostres se sont portés si allegrement et ont si courageusement combattu en cette occasion qu'ils en doivent tous remporter de la louange. Mais, outre ceux que leur mort et leurs blessures signalent assez sans autre recommandation, le sieur de Moucha, sous lieutenant de la compagnie des gendarmes de la reine, les s^rs^ de Menneville, et de Marolles, mestre de camp de cavalerie, les colonels Vamberg et Raab, les s^rs^ de Montbas, Destournelles, Pontécoulant et St Julien capitaines au régiment du roy, de Villette; Ravenel, Dulong, la Garanne, la Vallière et Chaumarais, capitaines au regiment de Gassion, les s^rs^ de Lignières, Articoti, le chevalier de Bourlemont et La Borde, capitaines au regiment de Lenoncourt, d'Anglure et de la Bourlie, capitaines au regiment de Coaslin, Duplessis et le comte de Pangeas, capitaines au regiment de Sully, le comte de Grandpré, capitaine au regiment de Roquelaure, le vicomte du Bac, lieutenant colonel au regiment de Gesvre, le lieutenant colonel de Sillart, et le s^r^ de Cuizy, capitaine des fusiliers du roy, le chevalier de Rivière, et les s^rs^ Campels, capitaines de la Marine, commandant les enfants perdus, et de la Bretonnière, capitaine au mesme regiment; le vidame d'Amiens combattant à la teste de son regiment; les s^rs^ de la Prée, mestre de camp d'infanterie; Maupertuis, lieutenant colonel de Picardie, de Godailles et de Pradelle, majors de brigade; St Agnan du regiment de Rambure; La Barte, de la Marine; la Fressinette, lieutenant colonel de Persan, le sieur Hessy, major du regiment de Molondin, y ont très bien fait leur devoir, comme aussi les sieurs d'Orthe, capitaine au regiment de Guiche, et de Romainville, le chevalier de Jonchères, Auberat, capitaines au regiment de la Ferté-Seneterre, de Laubepin et le chevalier de Valin, capitaines d'Harcourt, le vicomte de Courtomer, capitaine de Maroles, le sieur de Fleury, capitaine de Heudicourt, le baron de Tenance capitaine de Sirot, et le s^r^ d'Espalungues, aide-de-camp, s'y sont portés en gens de cœur.

Le chevalier de la Vallière, qui arriva une heure devant la bataille, y a servi très dignement et parfaitement bien fait les fonctions de sa charge de maréchal de bataille[1]. Le sieur de Chevers, maréchal général des logis de la cavalerie s'est aussi très bien acquitté de la sienne, et ayant éte commandé par le duc d'Enguien d'aller avec 200 chevaux et autant de mousquetaires prendre langue des ennemis qu'on lui avoit rapporté s'estre ralliés, il ramena encore deux pièces de canon qu'ils avoient abandonné dans les bois du costé de Mariembourg.

Le maréchal de l'Hospital a glorieusement couronné par cette action la haute reputation qu'il s'est acquise dans tous ses grands emplois. Les sieurs d'Espenan, Gassion et la Ferté Senetère, mareschaux de camp, et tous les officiers generaux y ont tant contribué, et si ponctuellement secondé les intentions du duc d'Enguien, que cette parfaite intelligence, qui a paru entr'eux jusqu'à l'accomplissement d'un si

1. Voyez plus bas le récit de Sirot.

grand œuvre, ne se trouve interrompue qu'au seul partage de la gloire que le chef donne toute à ses braves officiers et que les braves officiers donnent toute à leur chef.

Aussi tous les officiers qui le joignirent après la victoire, la jugèrent d'autant plus heureuse que Dieu l'avoit conservé parmi les grands dangers où il s'étoit exposé, ce qui paroissoit en deux coups de mousquet qu'il avoit reçeus dans sa cuirasse, un autre au costé de la jambe qui n'a fait que le meurtrir, outre deux autres mousquetades desquelles son cheval fut blessé.

Le sieur de Tourville, premier gentilhomme de sa chambre, blessé d'un coup de pistolet au bras, le comte de Toulongeon, volontaire, les s^rs de La Moussaye, de Boisdauphin et de Chabot, aides-de-camp de son armée, le s^r de Salver capitaine de ses gardes, Barbantane Francine son escuyer, et le s^r du Fay l'ayant accompagné partout, où ils firent aussi des mieux, le ramenèrent enfin de la chasse des ennemis au champ de bataille, qu'il trouva jonché de plus de 6000 ennemis morts, et d'environ 2000 des nostres; du milieu desquels ce prince élevé en la piété en fit voir des marques, rendant à genoux, et toute l'armée à son exemple, les grâces à Dieu du succès de cette bataille, comme il l'avait commencée par la prière et l'absolution que son confesseur donna à toute l'armée.

Entre les ennemis morts se sont trouvés plusieurs seigneurs de haute condition, comme le comte de Fontaine, de telle réputation dans les Païs Bas que tout le monde sçait; Dom Antonio de Velandia, les comtes de Villalva, le chevalier Visconti et le baron d'Ambise mestre de camp, sans comprendre ceux que les païsans irrités de leur mauvais mesnage assommèrent en grand nombre dans les bois pendant leur fuite. Le comte d'Isembourg est blessé à mort. Ils y ont aussi perdu tout leur canon, qui consistoit en 20 pièces, toutes leurs munitions et bagage dont le butin a esté tel qu'un de nos colonels Croates assure que son regiment y a profité de plus de cent mille escus. On leur a encore gagné dix pontons; et on leur a fait plus de six mille prisonniers dont on a desjà dispersé plus de cinq mille dans les villes sur la rivière d'Oise et autres endroits; entre lesquels il y a deux cens officiers et parmi eux bon nombre de grande considération, tels que sont Dom Diégo de Strada, lieutenant general de l'artillerie, Dom Baltazar Marcadel, lieutenant de mestre de camp general; les comtes de Garcez, de Castelvis, mestres de camp espagnols, le comte de Ridberg, colonel aleman, les comtes de Beaumont et de la Tour, le premier, frère du prince de Chimay, et le jeune comte de Rœux, Dom Fernando de la Queva, Dom Alonzo de Torrez, Dom Emmanuel de Léon et plusieurs autres. Dom Francisco de Mello estoit du nombre des prisonniers, mais il fut recous avant la fin du combat; et en ayant esté quite pour son bâton de general qu'il abandonna et qui est à présent en bon augure entre les mains du duc d'Enguien, et s'enfuit à Mariembourg qui est à quatre lieues de Rocroy; où, après la revue de

son armée qui ne se trouva que de deux mille hommes, il passa outre jusqu'à Philippesville.

Mais ce qui marque mieux que tout leur grande défaite, ils y ont perdu cent soixante et dix drapeaux, quatorze cornettes et deux guidons que ce prince victorieux a envoyés par le sieur de Chevers présenter aux pieds du roy et de la plus grande reine qui soit sur la terre, dont la piété les destine à la reine des cieux et qui doivent en bref estofer les voûtes de notre Eglise metropolitaine. »

Quelques jours après, dans son n° 67, la Gazette contenait ce supplément au précédent bulletin :

« La difference qu'il y a entre les avantages feints et imparfaits et les victoires entières, telle qu'a esté celle du duc d'Enguyen sur les Espagnols, consiste principalement en ce que les suppositions de ceux-là s'amoindrissent ou s'aneantissent avec le temps, au lieu que la naïveté de celles-ci tient des veritables beautés qui se trouvent d'autant plus belles qu'on les envisage de près. Outre les drapeaux, cornettes et guidons desquels vous avez ouï parler, la recompense donnée aux soldats par ce prince (qui n'a rien épargné pour la gloire des armes du roy, non plus qu'au traitement et soulagement des blessés) en a fait encore rencontrer cinquante ou soixante. Le nombre des morts que nous avions cru de six mille se trouve monter à sept ou huit mille. A quoi ont beaucoup contribué deux mille paisans assemblés sur les avenues par où les fuyards se sauvoient où ils en ont assommé grand nombre. Il se trouve aussi entre les ennemis prisonniers, outre les deux cents officiers que je vous ai marqués, cinq à six cents reformés; desquels prisonniers, nonobstant le soin qu'on y apporte, plusieurs meurent tous les jours. Avec ceux dont on vous a donné les noms, le comte de Montecuculli et le baron de Sanelton, fils du grand chancelier de Flandres, mestres de camp, sont encore de ce nombre. Entre les morts sont aussi, outre les precedents, Juan de li Ponti, mestre de camp, et le comte d'Isembourg mort de ses grandes blessures. Cette victoire, à la mode de toutes les grandes et signalées, est d'autant plus à estimer qu'elle a esté acquise avec beaucoup de sang, mesme au commencement, où le regiment du Roy, commandé par le vicomte de Mombas, perça deux fois un bataillon de trois mille Espagnols naturels, qui se reformoit aussitost, et où ce vicomte fut blessé, pris et recous par les nostres, et le sieur de Vergnes, son cornette, blessé d'un coup de pique à la teste et d'un autre coup de pertuisanne au bras. Le combat dura six heures. Aussi n'y eut-il aucun escadron ni bataillon de notre armée qui n'y trouvast de la besogne et n'y combattit, mesme plusieurs à diverses fois. Les regimens de Bourdonné et de Hotaft, omis dans la liste des autres, y firent aussi des mieux. Ce fut sur la rivière d'Autie et non sur celle de Somme que fut donné le premier rendez-vous

à nostre infanterie, et nostre canon ne fut gagné qu'une fois par les ennemis. Les nostres estoient en mesme temps aussi maistres du leur, chacun des partis employant les pièces de son ennemi contre lui-mesme. La difference est que le nostre fut regagné par nos officiers, mais celui des ennemis nous demeura avec les autres avantages que vous avez sçus, voire beaucoup plus grands, tel simple soldat ayant eu pour sa part du butin deux mille pistoles. Pour laquelle victoire le duc d'Enguyen fit le mesme jour chanter le *Te Deum* en cette ville de Rocroy qui a aussi grandement profité de cette victoire. »

« Le 28 de ce mois, sur les trois à quatre heures après midi, fut chanté le *Te Deum* dans l'église de Notre-Dame de Paris pour remercier Dieu de la signalée victoire qu'il lui a plu donner aux armes du roy sur ses ennemis en la bataille de Rocroy. Pour marque duquel remerciment, les drapeaux, cornettes et guidons gagnés sur eux en cette memorable journée, y furent portés en triomphe par les Cent-Suisses de la garde du corps en cet ordre. Premierement marchoient trois cents Suisses du regiment des gardes en armes; puis cinquante Suisses des cent de ladite garde du corps, portant la moitié des drapeaux, tel estant chargé de deux ou trois; puis vingt cavaliers portoient les cornettes et guidons. Après eux, les autres cinquante Suisses des cent de la garde portoient le reste desdits drapeaux. Ils estoient suivis d'autres deux cents Suisses du regiment des gardes en armes comme les premiers, et vinrent du Louvre où lesdits drapeaux avoient été presentés le jour precedent à leurs Majestés, passant sur le pont Nostre-Dame, ayant à leur teste les tambours et trompettes du roy. Le peuple, qui fourmilloit dans toutes les rues sur leur passage, admiroit les grandes croix de Bourgogne qui traversoient ces estendarts, la plupart rouges mais en champs de diverses couleurs et ornés de plusieurs differentes devises.... On disoit que les ennemis avoient bien prédit que la grande réputation qu'ils donnoient à leurs armes seroit inutile contre nous par cette devise : *Fama volat frustrà;* mais aussi accordoit-on volontiers à leur valeur le dernier effet de celle-ci : *Vaincre ou mourir,* la plupart ayant été trouvés morts dedans les mesmes rangs où ils avoient été posés. Ce qu'un de leurs prisonniers fit sentir genereusement à un de nos chefs, lorsqu'estant interrogé combien ils estoient; il lui respondit : *comptez les morts.* Les canons de la ville, de la Bastille et de l'Arsenal servoient cependant de basse à la musique du *Te Deum.* Et dans l'Arsenal seul le sieur de Saint-Aoust, y commandant en l'absence du grand maistre de l'artillerie, fit tirer par deux fois vingt-sept pièces de gros canon et plus de cent boetes. Cette rejouissance fut continuée bien avant dans la nuit retardée par les feux allumés devant toutes les maisons de cette populeuse ville retentissante des cris de *Vive le roi et la plus grande et plus aimable reyne de l'Univers.* »

Dans nos recherches au dépôt de la guerre, et particu-

lièrement au dépôt des fortifications, nous avons rencontré une copie manuscrite de la relation de la Gazette avec un plan du combat, et aussi avec cette note assez curieuse d'une main inconnue : « J'ai tiré cette copie qui est entre les mains des petits enfants du sieur de Champagne qui estoit major à Rocroy lors du siége. Il fut ennobli et sa postérité à cause de sa bravoure. Il n'a laissé que des filles. Elles ont chez elles le siége dans lequel fut tué le comte de Fontaines au milieu de son bataillon quarré. Je m'y suis assis à Rocroy, le 16 may 1726. — J'ai fait copier cecy mot à mot. Je crois pourtant, attendu la fin, que cette relation a été imprimée. » L'auteur de cette note ne se trompait pas : la relation trouvée dans la famille du brave major de Champagne, la seule conservée dans les Archives du ministère de la guerre, est celle que le gouvernement français avait lui-même publiée quelques jours après l'affaire. Les deux récits de Lenet et de la Gazette sont très précieux assurément; ils donnent les grandes faces de la bataille de Rocroy, ses principales parties, et ils indiquent au moins la grande manœuvre de Condé, sans toutefois la mettre dans tout son jour, et sans en faire remarquer toute l'importance. Lenet dit positivement : « Après que le prince eut absolument défait la cavalerie qui lui estoit opposée, *il gagna le derrière du reste de leur armée, où il tailla en pièce toute l'infanterie italienne, wallone et allemande: puis il passa comme un esclair à son aile gauche* où il trouva Sirot combattant, etc. » La Gazette dit la même chose presque dans les mêmes termes : « Nostre aile droite ayant chassé la cavalerie qui lui étoit opposée et *gagné le derrière de leur armée*, vint attaquer l'infanterie espagnole, après que toute l'infanterie wallonne, allemande et italienne eut été taillée en pièces. » Nous n'avons à relever aucune erreur dans les deux relations précitées; elles ne disent rien que de vrai; mais il s'en faut qu'elles contiennent la vérité toute entière. Bien des circonstances très importantes sont passées sous silence. On y loue tout le monde, on n'accuse

personne. Nulle part on ne laisse même soupçonner que le maréchal de l'Hopital et La Ferté s'étaient longtemps opposés à ce qu'on livrât la bataille, que l'impétuosité ou la jalousie de La Ferté pensèrent la faire perdre, que La Vallière, qui faisait fonction de maréchal de bataille, après la défaite de notre aile gauche, désespéra de la journée et voulut empêcher Sirot de faire son devoir. Pas un mot de tout cela dans Lenet, encore bien moins dans la Gazette; on y vante avec raison l'intrépidité de l'Hopital et celle de La Ferté; on y fait même l'éloge de La Vallière; comme si la politique de Mazarin et la générosité de Condé n'eussent voulu apercevoir aucune tache dans un succès si brillant et si inespéré. Cependant de grandes fautes avaient été commises autour de Condé; il les avait promptement aperçues, plus promptement encore réparées, et après de justes éclats de colère il les avait oubliées dans la joie de la victoire. On comprend comment il se refusait à raconter ses batailles lorsqu'on voit qu'il n'eût pu dire la vérité sur Rocroy sans se relever beaucoup lui-même et sans accuser des militaires estimables, en possession d'une juste renommée. Mais Sirot, un des acteurs principaux de cette grande journée, n'ayant pas les scrupules de Condé, nous apprend bien des choses qui manquent absolument dans le récit de Lenet et dans celui du gouvernement. Sirot ne raconte pas toute la bataille, il ne dit que ce qu'il a vu et ce qui s'est passé là où il était. Il écrit ses mémoires et non pas ceux de Condé; c'est par cela même qu'ils sont d'autant plus dignes d'être consultés. Imprimés une seule fois, ils n'ont été reproduits ni dans la collection de Petitot ni dans celle de Michaud. Le brave Sirot maniait mieux l'épée que la plume; ses mémoires ne sont point écrits d'une façon agréable, mais ils sont vrais et très souvent neufs, et les pages que nous allons citer nous feront assister au conseil de guerre que tint Condé avant de livrer la bataille, à son début malheureux, aux tristes efforts de La Vallière pour empêcher la réserve de donner et pour l'em-

ployer seulement à couvrir la retraite, selon les règles vulgaires.

Mémoires et la vie de messire Claude de Letouf, chevalier, baron de Sirot, lieutenant général des camps et armées du roi, etc. 2 vol. in-12, Paris, 1683, t. II, p. 36 :

« Le duc d'Anguyen assembla le conseil de guerre qui fut composé de la personne de ce prince, du maréchal de l'Hopital son lieutenant-general, des sieurs d'Espenan, premier maréchal de camp de l'armée, de Gassion, de La Ferté-Seneterre, de La Valliere, marechal de bataille, de La Barre qui commandoit l'artillerie, et de moi qui etois premier mestre de camp de la cavalerie et qui la commandois. Le duc d'Anguyen leur proposa s'il seroit plus avantageux de secourir Rocroy avec toute l'armée en hazardant une bataille, ou si l'on tacheroit de la secourir en y jettant des hommes. Le maréchal de l'Hopital, les sieurs d'Espenan, de La Ferté, de La Valliere et de La Barre, opinèrent à la secourir par un secours d'hommes que l'on tacheroit d'y faire entrer; que cette manière seroit beaucoup plus sure et moins perilleuse, vu l'état auquel étoient les affaires de France, Louis XIII étant mort il n'y avoit que trois jours, et que dans l'embarras où cette mort avoit mis les affaires, s'il arrivoit une disgrace et qu'ils perdissent la bataille, on mettroit peut-être l'Etat en compromis; qu'il y avoit à aprehender qu'il n'y eut quelque parti de factieux qui éclatât, et que favorisant l'armée des ennemis ils embarasseroient le conseil du roy et fomenteroient les divisions. Mais le duc d'Anguyen, le sieur de Gassion, le marquis de Persan qui étoit le premier mestre de camp de l'infanterie et qui la commandoit [1], et moy, fumes d'un avis contraire. Nous avouames que ces messieurs avoient parlé fort prudemment et fort raisonnablement, mais qu'ils devoient aussi avouer que l'on ne pouvoit jeter des gens dans la place qu'avec grande difficulté; que le secours que l'on y envoyeroit seroit ou nombreux ou de peu de monde; si le parti étoit grand, les ennemis en auroient aussitost avis; s'il étoit foible, il n'y donneroit pas grand secours; et étant bloquée de toutes parts les grands partis n'y pourroient entrer qu'avec beaucoup de pertes; car, si l'on tentoit de la secourir par deux ou trois costés differents, on couroit fortune de perdre beaucoup d'infanterie et de cavalerie, ce qui affaibliroit extremement l'armée; que les ennemis n'ayant point fait encore de lignes de circonvallation, il y auroit assez de terrain aux environs de la place pour mettre l'armée du roy en bataille; que l'on pourroit delà reconnoître la posture des ennemis, qu'on les obligeroit de reunir toutes leurs troupes ensemble, et que par le branle qu'ils feroient on connoitroit

1. Sirot n'avait pas dit plus haut que Persan assista au conseil. C'est vraisemblablement une omission qu'il faut mettre sur le compte de l'imprimeur.

s'ils en vouloient venir à une bataille; qu'en cela ils ne reconnoissoient aucun inconvenient; car s'ils étoient (les ennemis) battus ils se retireroient en leur pays, et s'ils battoient l'armée du roy, ils ne le pourroient faire sans recevoir un grand echec de leur costé, ce qui les mettroit hors d'estat de faire aucune entreprise, parce que ce qui leur resteroit ne seroit pas capable de faire un grand effet dans la France, attendu la facilité qu'il y a de lever des troupes, et que ne defaisant pas entièrement notre armée, ce qui en resteroit s'estant joint au corps que le maréchal de la Melleraye devoit commander sur la frontière de Champagne et du Bassigny, ils feroient un corps de douze ou quinze mille hommes, si bien que les ennemis, quoique victorieux après un grand combat, ne pourroient faire de grands progrès en France et s'exposeroient s'ils y entroient à une deroute generale; que s'il arrivoit aussi que nous gagnassions la bataille, toutes les intelligences que les ennemis pourroient avoir en France étant rompues, toutes les menées qu'ils y faisoient se dissiperoient en un instant; que l'on ne pouvoit jamais avoir plus d'avantage sur les ennemis qu'en cette occasion, l'armée françoise étant forte et fraiche, ne faisant que de sortir de ses garnisons, et que les François n'étoient jamais plus braves que quand ils n'avoient point encore souffert de nécessités; outre que si on étoit assez heureux de battre l'armée espagnole, la France demeureroit en repos cette année là, et que l'on auroit le moyen et le temps de remedier à tous les désordres que la mort du roy pouvoit causer, et dissiper toutes les ligues secrettes que les ennemis y pourroient avoir. Le maréchal de l'Hopital et tous ceux qui étoient de son avis insistèrent. Mais le duc d'Anguyen persistant aussi dans le sien et le trouvant bon, il fut d'avis que l'on donnat la bataille, et meme il dit qu'il le vouloit.

On resolut donc d'en venir en un combat general, en cas que les ennemis y voulussent entendre, et qu'ils ne levassent point le siege à l'arrivée de nos troupes. On disposa donc toutes choses pour la bataille, et on en fit la distribution. Le sieur de Gassion commanda l'aile droite; le sieur de La Ferté-Seneterre l'aile gauche. Le duc d'Anguyen, le maréchal de l'Hopital, le sieur d'Espenan et le sieur de La Valliere étoient en la bataille [1], et moy j'eus le commandement du corps de reserve qui étoit composé de deux mille hommes de pied et de mille chevaux.

Après que l'on eut resolu tous les ordres de la bataille et que chacun fut en possession de ce qu'il devoit faire, le duc d'Anguyen partit le 13 de may du lieu où il étoit, et envoya tous les bagages de l'armée à Aubanton et à Aubigny, qui ne sont éloignés l'un de l'autre que d'une lieue et demie, et il arriva à trois heures après midi à la vue de Rocroy. Il eut de la peine à le croire, car on l'avoit assuré que les ennemis venoient l'arreter en un certain passage. Il est à remar-

1. On appelait le centre, toujours composé d'infanterie, le corps de bataille, la bataille

quer que s'ils s'en fussent saisis ils auroient bien empeché notre armée de passer; car ils auroient pu avec six mille hommes défendre ce poste, et avec le reste de leur armée prendre la place, laquelle se seroit sans doute rendue le soir que nous y arrivames. Aussitost que le duc d'Anguyen et nos officiers generaux furent sortis hors de ce passage, ils disposèrent leur armée en ordre de bataille, ainsi qu'ils étoient convenus, et marchèrent jusqu'à une certaine plaine qui étoit voisine du lieu où les ennemis étoient en bataille. Ils avoient laissé la place derrière eux à une portée de canon, et les deux armées ne se trouvèrent eloignées l'une de l'autre que de deux portées de mousquet, et elles y demeurèrent tout le jour; mais ce ne fut pas sans de grandes escarmouches, et le canon fit grand bruit de part et d'autre. Toutefois, celui des ennemis fit beaucoup plus de dommage à notre armée qu'ils n'en reçurent du notre; car, outre qu'il étoit mieux placé il étoit bien mieux servi, et leurs canonniers étoient plus experts et plus adroits que les notres, car il y eut ce jour-là plus de deux mille de nos soldats hors de combat ou de tués, tant d'infanterie que de cavalerie.

La nuit fut plus favorable à notre armée que le jour: elle nous donna un peu de relache, et nos officiers generaux redressèrent notre premiere ligne, et la remirent en son ordre; car le marquis de La Ferté avoit séparé l'aile gauche qu'il commandoit de plus de deux mille pas du corps de la bataille, ce qui pensa causer la perte du combat; et si les ennemis eussent chargé nos troupes ainsi qu'ils le devoient, ils les auroient battues; et ni le corps de bataille, ni moy avec le corps de réserve, nous ne les aurions pu secourir.

Mais le 19 may, à la pointe du jour, l'armée des ennemis se trouva en même disposition que la notre, et parut avoir dessein d'en venir à un combat général; si bien que nos soldats ayant couché en bataille sur leurs armes, ils n'eurent qu'à se lever, souffler leur mèche et la mettre sur le serpentin pour faire leurs décharges sur les ennemis; et comme leur dessein étoit semblable au notre, leurs troupes se trouvèrent aussi en même disposition. La bataille commença donc à quatre heures du matin, et le sieur de la Ferté fit encore la même faute qu'il avoit faite le jour précédent; car il sépara de la bataille l'aile gauche qu'il commandoit, laquelle étant chargée des ennemis fut rompue et mise en déroute; les troupes lachèrent pied sans rendre aucun combat, et il n'y eut que quelques officiers et ce marquis qui fissent ferme, lesquels furent pris prisonniers des ennemis, et lui particulièrement qui fut blessé en deux endroits. Ainsi toute l'aile droite des ennemis tomba sur le corps de réserve que je commandois; mais je fus assez heureux de les soutenir, et même de les battre, et si rudement qu'ils jettèrent leurs armes par terre, et s'enfuirent jusques à leur corps de réserve, avec grande confusion, pendant laquelle je repris sept pièces de notre canon, dont ils s'étoient saisis. Mais voyant que leur corps de réserve ne branloit pas, je fis faire halte à mes troupes, après les avoir remis en état de combattre. A peine avois-je arrêté ce petit corps que

je commandois, que la cavalerie du corps de réserve des ennemis me chargea. Toutefois, voyant qu'elle n'étoit pas soutenue, et que j'avois renversé leur aile gauche, que Gassion et le duc d'Anguyen avoient mis leur corps de bataille en désordre et en fuite, et que leur aile droite avoit plié, ils ne m'attaquoient qu'avec appréhension, et ils songeoient plus à fuir qu'à se défendre s'ils étoient chargés; si bien qu'après s'être défendu quelque temps, je les poussai si rudement qu'enfin je les contraignis de lacher pied et d'abandonner leur infanterie, qui étoit composée de quatre mille cinq cens Espagnols naturels en quatre régiments, qui étoient les plus vieux qui fussent en Flandre; l'un étoit le régiment de Burgy, qui étoit le plus fort; celui du duc d'Albuquerque qui étoit général de la cavalerie dans l'armée des ennemis, et les deux autres étoient celui de Villade et de Villealbois[1]. Quoique cette infanterie se vit abandonnée, elle tint ferme, et voyant leur cavalerie qui fuyoit, je redressai mes escadrons et les mis en état de charger cette infanterie.

Mais comme je partois pour y aller, le chevalier de la Vallière, maréchal de bataille, arriva, qui apporta un ordre aux troupes que j'avois ralliées de l'aile que commandoit le marquis de la Ferté Senetère, et leur dit que la bataille étoit perdue. Ces troupes étoient le régiment de Picardie, celui de Piémont, celui de la Marine, les Suisses de Molondin et le régiment de Persan. Ces troupes, qui avoient été fort maltraitées, obéirent volontiers au commandement que leur fesoit ce maréchal de bataille. Mais voyant qu'elles m'abandonnoient, j'allai à elles; je les priai de tenir ferme: mais m'apercevant que nonobstant mes remontrances elles se retiroient, je les blamai de leur peu de cœur, et j'eus grande prise avec le chevalier de la Vallière; car je lui dis qu'il n'avoit rien à commander aux troupes que j'avois, et que je m'en ressentirois. Ces prières et ces menaces eurent tant d'effet sur l'esprit des officiers, que je les raffermis et ils me crurent. Mais comme je les menois à la charge, le même chevalier de la Vallière les arrêta une seconde fois, et il n'y eut plus que ce qui me restoit de mon corps de réserve qui me suivit; savoir le régiment de Harcourt, celui de Bretagne et celui des Royaux; et pour toute cavalerie je n'avois que mon régiment, qui avoit été fort mal traité, et ainsi fort faible à cause du grand choc qu'il avoit soutenu et des grandes charges qu'il avoit données, dont la pluspart avoient été tués ou blessés et mis hors de combat. Je ne laissai pas néanmoins de charger les troupes espagnoles, mais je ne pus les enfoncer parce que mes gens étoient trop faibles. Je courus donc après ces régiments qui se retiroient, et qui étoient à plus de cent pas de moi. Je les traitai de lâches et de gens de peu de cœur et d'honneur, de se retirer sans voir les ennemis. Je leur dis que je le publierois par toute la France, que j'en

1. Sirot donne ces noms français aux régiments des deux comtes de Villalva. Voyez encore un peu plus loin.

ferois mes plaintes au roi et au duc d'Anguyen; qu'ils gagneroient la bataille s'ils vouloient demeurer, puisqu'il n'y avoit plus que ce bataillon qui fesoit ferme, et que, s'ils me croyoient et vouloient agir en gens de bien et d'honneur, les déféroient, qu'ils m'abandonnoient pour suivre un homme qui les perdroit d'honneur et de réputation pour jamais, qu'ils se ralliassent avec mes troupes et que je les assurois de les rendre victorieux. Les soldats écoutoient ces remontrances aussi bien que les officiers, et préférant l'honneur au commandement que le chevalier de la Vallière leur fesoit, ils crièrent tous : à monsieur le baron de Sirot, à monsieur le baron de Sirot! Ainsi venant à moi, je les menai rejoindre le reste de mes troupes qui m'attendoient. Mais comme je les mettois en ordre de bataille pour aller attaquer ces régiments espagnols, le duc d'Anguyen arriva, à qui je dis le commandement que le chevalier de la Vallière me venoit faire de sa part, et aux troupes qui étoient avec lui. Ce prince, voyant qu'on le mettoit en jeu si mal à propos et en une affaire de si haute conséquence, il le désavoua, et dit que celui qui l'avoit dit avoit menti.

Après ce désaveu, je le priai de vouloir se retirer un peu à quartier, ce qu'il fit, et ensuite voyant que ce bataillon espagnol commençoit à branler, je le chargeai si rudement, que ne pouvant soutenir l'effort de mes troupes, il fut rompu et défait, et il y demeura deux mille morts sur la place, et autant qui furent faits prisonniers, et entr' autres deux de leurs colonels y furent tués, savoir les sieurs de Villebois et de Villades. Mais avant que ce bataillon fut rompu, le comte de Fontaines, qui étoit général de l'armée du roi d'Espagne, lequel étoit dans sa chaise à la tête de ce bataillon, par ce qu'il ne pouvoit aller à cheval à cause d'une grande incommodité qu'il avoit de la pierre, y fut tué, et nos troupes se saisirent de son corps et on le porta dans l'église de Rocroy, et Dom Francesco de Melos, qui s'étoit retiré à Mariembourg, après la défaite de leur armée, l'envoyant redemander le jour même, le duc d'Anguyen le lui fit rendre, après qu'il l'eut fait ensevelir et mettre dans une bière; il donna son carrosse pour le transporter à Mariembourg, qui n'est qu'à sept lieues de Rocroy, et renvoya avec ce corps tous les aumoniers, jésuites et autres religieux de leur armée, que l'on avoit pris prisonniers [1]. »

Il y avait auprès de Condé un jeune officier aussi intelligent qu'intrépide, ce La Moussaye que nous avons vu à Chantilly et à Liancourt le compagnon de ses divertisse-

1. Sirot, qui se distingua si fort à Rocroi, accompagna son jeune général au siége de Thionville; mais ayant été fait prisonnier dans la déroute de Tudlingen il ne put prendre part aux batailles de Fribourg, de Nortlingen et de Lens. Il suivit Condé dans la Fronde, et fut blessé mortellement en 1652, au pont de Gergeau. Son petit-fils, qui promettait de l'égaler, fut tué à Senef, en servant d'aide-de-camp au fils de Condé.

ments, un de ces *Petits-maîtres*, comme on les appelait, qui ne le quittaient ni en paix ni en guerre. François Goyon de La Moussaye, baron de Nogent ou marquis de La Moussaye (car c'est là un petit problème historique qu'il ne faut ici ni agiter ni résoudre), tout jeune encore, était à Rocroi un des aides de camp de Condé, avec le chevalier de Boisdauphin, depuis le marquis de Laval, fils de Mme de Sablé, tué plus tard au siége de Dunkerque, et Chabot qui, par son mariage avec Marguerite de Rohan, devint le duc de Rohan-Chabot; il se tint constamment à ses côtés, soit pour transmettre partout ses ordres, soit pour le suivre dans les manœuvres les plus hasardeuses. Il fut blessé, ainsi que ses deux vaillants camarades; et c'est lui que Condé chargea après la victoire d'aller à Paris en porter la nouvelle, honneur qu'il n'accorda jamais que comme une récompense de grands services rendus. La Moussaye devait parfaitement connaître ses desseins et toute sa conduite. N'étant particulièrement attaché à aucune des divisions de l'armée, il put embrasser l'ensemble de la bataille d'un coup d'œil plus étendu que Sirot. La *Relation* qu'il a laissée entre dans bien moins de détails en ce qui concerne la réserve, mais elle exprime admirablement tout le mouvement de la journée. Nous ne connaissons rien de plus complet sur Rocroy comme sur Fribourg. Cette relation a paru assez longtemps après la mort de La Moussaye, et sans nom d'auteur, en 1673, du vivant même de Condé, et dédiée à son fils. Elle a été réimprimée dans les *Mémoires pour servir à l'histoire de M. le Prince*, 1693, 2 volumes in-12; et plus tard Ramsay en a tiré ce qui se rapporte à la campagne de Fribourg, pour le placer à la suite des Mémoires de Turenne [1]. N'osant pas la repro-

1. Les libraires qui publièrent la « *Relation des campagnes de Rocroy et de Fribourg, en l'année* 1643 *et* 1644, *dédiée à son altesse sérénissime monseigneur le duc d'Enghien, Paris,* 1673, *in*-12 », disent seulement que *ce manuscrit est heureusement tombé entre leurs mains*. Nous ne voyons pas pourquoi on a voulu l'attribuer à un certain Henri de Bessé, sieur de Lachapelle-Milon, qui aurait été un employé de l'administration des bâtiments royaux. Tout ce qu'on peut croire, c'est que

duire tout entière, nous en donnerons des extraits suffisants sur les points essentiels.

La Moussaye commence par dire une chose qu'un ami de Condé pouvait seul savoir et nous apprendre : que de bonne heure Condé prit la résolution de hasarder une bataille plutôt que de laisser Mélos s'emparer de Rocroi « dans les premiers jours de son commandement » ; et qu'ayant reconnu que le maréchal de l'Hopital répugnait à ce dessein, il se résigna

« A faire par adresse ce qu'il ne vouloit pas encore emporter d'autorité absolue. C'est pourquoi il ne s'en ouvrit qu'à Gassion seul. Comme c'étoit un homme qui trouvoit aisées les actions même les plus périlleuses, il eut bientôt conduit l'affaire aux termes que le prince désiroit. Car sous prétexte de jeter du monde dans les places, il fit qu'insensiblement le maréchal de l'Hopital se trouva si près des Espagnols, qu'il ne fut plus en son pouvoir d'empêcher qu'on n'en vînt à une bataille. »

Condé n'était plus fort loin de Rocroi lorsqu'il reçut la nouvelle que Louis XIII était mort.

« Son rang, ses affaires, les intérests de sa maison et les conseils de ses amis le rappeloient à la cour. Néantmoins il préféra en cette occasion le bien général à ses avantages particuliers, et l'ardeur qu'il avoit pour la gloire ne lui permit pas de balancer un moment. Il tint secrète la nouvelle de la mort du roi et marcha le lendemain vers Rocroy, persuadant au maréchal de l'Hopital qu'il ne s'avançoit près de cette place que pour y pouvoir jeter un secours d'hommes et de munitions par les bois qui l'environnent. »

Quand on fut arrivé devant le défilé long et incommode qui conduisait à la plaine de Rocroi, il fallut s'expliquer, et Condé tint le conseil de guerre que Sirot nous a fait connaître en détail. La Moussaye, qui n'y étoit point, en donne seulement le résultat. Il dit que c'est alors seulement que Condé apprit aux généraux la mort du roi, et que le maré-

Bessé, homme de lettres, aura corrigé le style de cette *Relation;* mais elle est évidemment de la main d'un militaire et d'un confident de Condé. En se nommant à peine dans la bataille de Rocroy et dans les trois combats de Fribourg où il s'était tant distingué, La Moussaye s'est lui-même désigné, et c'était là, à ce qu'il paraît, l'opinion de l'hôtel de Condé que Ramsay a suivie.

chal de L'Hopital lui-même fit semblant de consentir à la bataille

« S'imaginant peut-être que les Espagnols disputeroient le défilé, et qu'ainsi l'entreprise se termineroit par une grande escarmouche dans le bois, durant laquelle on jeteroit du secours dans la place, et que l'armée n'étant point engagée au delà du défilé on pourroit se retirer facilement sans s'exposer à un combat général. »

La Moussaye ne dissimule pas plus que Sirot combien le passage du défilé était difficile et dangereux, et il avoue que si Mélos, qui avait une nombreuse armée et surtout une très forte infanterie, eût voulu le défendre, l'entreprise de Condé était manquée.

« Mélos fut contraint de délibérer promptement s'il défendroit le défilé ou s'il attendroit dans la plaine qu'on le vînt attaquer. Rien ne lui étoit plus facile que de disputer le passage en jetant son infanterie dans le bois, et en l'apuiant d'un grand corps de cavalerie. Il pouvoit même, en ménageant bien l'avantage des bois et des marécages, occuper l'armée de France avec une partie de ses troupes et achever avec l'autre partie de réduire la place, qui ne pouvoit plus tenir que deux jours. Ce parti paroissoit le plus sûr, et il n'y avoit personne qui ne crût que Mélos le prendroit. Mais son ambition ne se bornoit pas à la prise de Rocroi : il s'imaginoit que le gain d'une bataille lui ouvriroit le chemin jusqu'au cœur de la France, et la victoire qu'il avoit remportée à Honnecourt[1] lui fesoit espérer un pareil bonheur devant Rocroi. D'ailleurs, en hasardant un combat, il croyoit ne hasarder tout au plus que la moindre partie de son armée et quelques places de la frontière, au lieu que par la défaite du duc d'Enguien il se proposoit des avantages infinis dans le commencement d'une régence mal affermie. Sur ce raisonnement Mélos qui, selon le génie espagnol, laissoit quelquefois échapper le présent pour trop penser à l'avenir, se résolut à un combat général, et afin d'y engager plus aisément le duc d'Enguien, il l'attendit dans la plaine et ne fit pas le moindre effort pour disputer le passage du défilé. Ce n'est pas que Mélos n'eut peut-estre esté obligé de faire de force ce qu'il fit de son mouvement; car dans le temps qu'il délibéroit là-dessus, il n'estoit presque plus temps de délibérer. Les premières troupes du duc d'Enguien paroissoient déjà, et l'armée françoise auroit achevé de passer avant qu'il eût pu assembler ses quartiers. Néantmoins, s'il eut voulu faire de bonne heure tout ce qui dépendoit de lui pour s'opposer à ce passage, le duc d'Enguien auroit eu peine à le forcer; parce qu'il n'y a rien de si difficile dans la guerre que de

1, Sur le maréchal de Grammont.

sortir d'un long défilé de bois et de marécages à la vue d'une puissante armée postée dans une plaine. Quoiqu'il en soit, on voit bien que Mélos s'estoit préparé à un combat général, puisqu'il avoit pris soin de ramasser toutes ses forces et mandé à Beck qui estoit vers Palaizeux de le venir joindre en toute diligence. Le duc d'Enguien marchoit en bataille sur deux colonnes, depuis Bossu jusqu'à l'entrée du défilé. Gassion alloit devant avec quelque cavalerie pour reconnoître les ennemis, et n'ayant trouvé le passage défendu que d'une garde de cinquante chevaux, il les poussa et vint rapporter au duc d'Enguien la facilité qu'il y avoit à s'emparer du défilé. Ce fut en ce lieu que le prince crut devoir parler plus ouvertement au mareschal de l'Hospital, parce que le mareschal voyoit bien qu'en poussant plus avant dans la plaine il seroit impossible d'éviter de donner bataille. Gassion faisoit tout son possible pour l'engager, et le mareschal s'opposoit toujours à ses avis, mais le duc d'Enguien finit leur dispute, et dit d'un ton de maistre qu'il se chargeoit de l'événement. Le mareschal ne contesta plus et se mit à la tête des troupes qu'il devoit commander. Le duc d'Enguien fit défiler l'aile droite, logeant de l'infanterie aux endroits les plus difficiles, pour assurer le passage du reste de l'armée; en même temps il s'avança avec une partie de la cavalerie jusques sur une petite éminence à demi-portée du canon des Espagnols. Si Mélos eut chargé d'abord le duc d'Enguien, il l'eut défait infailliblement; mais ce prince couvrit si bien le haut de cette éminence avec ce qu'il avoit d'escadrons, que les Espagnols ne purent voir ce qui se faisoit derrière lui. Mélos ne put s'imaginer qu'un si grand corps de cavalerie se fut avancé sans estre soustenu par l'infanterie. C'est pourquoi il se contenta d'essaier par des escarmouches s'il pourroit voir le derrière de ces escadrons; mais n'aiant pu se faire jour au travers, il ne songea plus qu'à ranger ses troupes en bataille. Ainsi les deux généraux concouroient à un même dessein. »

Le défilé passé, le duc d'Enguien se déploya dans la plaine de Rocroi et rangea son armée en bataille. Ici La Moussaye fait en militaire une description de cette plaine qui évidemment a été sous les yeux de Bossuet, car le grand orateur n'a pas dédaigné d'emprunter à l'homme de guerre un de ses traits les plus heureux, bien entendu en le portant à sa perfection. « Près de Rocroy, dit La Moussaye, le terrain s'élevant peu à peu fournit un champ spacieux et capable de contenir de grandes armées..... Les deux armées étaient enfermées dans cette enceinte de bois comme si elles avaient eu à combattre en champ clos. » Bossuet: « Les deux généraux et les deux

armées semblent avoir voulu s'enfermer dans des bois et dans des marais pour décider leur querelle comme deux braves en champ clos. »

Il était à peu près six heures, et Condé voulant prévenir l'arrivée de Beck et ne pas donner aux Espagnols le temps d'assurer leurs postes se préparait à commencer le combat. « L'ordre de marcher était donné par toute l'armée quand un incident imprévu pensa la jeter dans un désordre extrême et donner la victoire à Mélos »; et La Moussaye expose comme Sirot la faute énorme de La Ferté.

« La Ferté-Seneterre commandoit seul l'aisle gauche en l'absence du maréchal de l'Hospital, qui estoit auprès du duc d'Enguien. Ce costé de l'armée estoit bordé d'un marais et les Espagnols ne pouvoient l'attaquer; ainsi La Ferté n'avoit rien à faire qu'à se tenir ferme dans son poste en attendant le combat. Le duc d'Enguien n'avoit point quitté l'aisle droite, et pendant que les troupes se mettoient en bataille il s'estoit attaché principalement à reconnoître la contenance des Espagnols et les endroits les plus propres pour aller à eux. Alors La Ferté, peut-estre par quelque ordre secret du mareschal, peut-estre aussi pour se signaler à l'envi de Gassion par quelque exploit extraordinaire, voulut essaier de jeter un grand secours dans la place, et fit passer le marais à toute sa cavalerie et à cinq bataillons de gens de pied. Par ce détachement l'aisle gauche demeura dénuée de cavalerie et affoiblie d'un grand corps d'infanterie. Aussitôt qu'on en eut donné avis au duc d'Enguien, il fit faire halte et courut promptement où un si grand désordre l'appeloit. L'armée espagnole marcha en même temps, ses trompettes sonnant la charge, comme si Mélos eut voulu se prévaloir de ce mouvement. Mais le prince ayant rempli le vide de la première ligne avec quelques troupes de la seconde, les Espagnols s'arrestèrent et firent voir qu'ils n'avoient eu d'autre dessein que de gagner du terrain pour ranger leur seconde ligne. Il y a des moments précieux dans la guerre qui passent comme des éclairs. Si le général n'a pas l'œil assez fin pour les remarquer et assez de présence d'esprit pour saisir l'occasion, la fortune ne les renvoie plus et se tourne bien souvent contre ceux qui les ont manqué. Le duc d'Enguien envoia dire à La Ferté de revenir sur ses pas; les troupes qu'il avoit détachées repassèrent le marais en diligence, et avant la nuit l'armée se trouva remise en son premier poste. Ainsi cet accident ne fit que retarder la bataille, et ne causa d'autre inconvénient que de donner aux Espagnols le temps de se mettre plus au large et en meilleur ordre qu'ils n'auroient fait. »

Ni La Moussaye, ni Sirot, ni la Gazette, ni le Mercure,

ni Lenet, ne disent que Condé dormit si profondément, dans la nuit du 18 au 19, que le lendemain il fallut l'éveiller. C'est un trait que nous devons à Bossuet, qui l'avait sans doute recueilli dans les conversations de l'hôtel de Condé et de Chantilly.

La description de la bataille est à peu près celle qui est partout sauf quelques différences qu'il importe de relever.

La plus considérable est que La Moussaye indique avec plus de précision que personne la manœuvre de Condé, lorsqu'avec la cavalerie de son aile droite ayant enfoncé celle du duc d'Albuquerque, il apprit que son aile gauche était rompue, son centre ébranlé et la bataille très hasardée, et qu'alors il prit le parti de courir au secours de son aile gauche, en tombant sur les derrières de l'ennemi victorieux à travers l'infanterie wallone, italienne et allemande qu'il culbuta.

Sirot prétend que le 19 au matin, au commencement de la bataille, La Ferté recommença la faute qu'il avait faite la veille, et sépara trop encore la gauche qu'il commandait du centre que commandait Espenan, affaiblissant ainsi à la fois et le centre et la gauche. Sirot était en posture de le bien savoir, cependant il est le seul qui dise cela, et il est difficile de croire que La Ferté, malgré la rude leçon qu'il avait reçue la veille[1], ait eu le même tort le lendemain. Du moins La Moussaye n'en parle pas, et il attribue la déroute de l'aile gauche à cette circonstance que la cavalerie française ayant été menée au galop contre les ennemis, elle était hors d'haleine avant de les joindre et fut rompue au premier choc.

De même il n'accuse pas La Vallière d'avoir fait effort pour empêcher Sirot d'engager sa réserve au secours de

1. Desormeaux avait-il trouvé dans quelqu'un des manuscrits de l'hôtel de Condé, qu'il a eus à sa disposition, ce qu'il raconte de la colère de Condé, du repentir de La Ferté, et de ses protestatations « d'effacer le lendemain au prix de son sang la faute dont il ne s'était rendu coupable que par un excès de zèle »? *Histoire Condé*, etc., t. Ier, p. 83.

l'aile gauche; il avoue le fait sans en nommer l'auteur, et se borne à louer la fermeté de Sirot : « Lorsque l'aisle gauche des François fut rompue, *on* vint dire à Sirot qu'il sauvât le corps de réserve, qu'il n'y avoit plus de remède et que la bataille estoit perdue. Il répondit sans s'ébranler : Elle n'est pas perdue puisque Sirot et ses compagnons n'ont pas encore combattu. En effet sa fermeté servit beaucoup à la victoire. »

La Moussaye, avec tout le monde, fait le plus grand éloge de l'infanterie espagnole commandée par le comte de Fontaine, et il dit avec beaucoup de vraisemblance que si alors Beck fût entré sur le champ de bataille avec ses six mille hommes (car il lui en donne six mille et non pas quatre mille seulement comme la Gazette), la victoire nous eût échappé, et que c'est la crainte de l'arrivée de Beck au secours de cette formidable infanterie, qui décida Condé à l'attaquer sur le champ avec le peu de cavaliers déjà très-fatigués qu'il put rassembler. Elle ne succomba que sous l'effort de toutes les divisions de l'armée française, qui vinrent se réunir autour d'elle, et particulièrement grâce au corps de réserve de Sirot, qui après avoir rétabli la bataille l'acheva. Toute cette fin du récit de La Moussaye sur le comte de Fontaine et sur l'opiniâtre résistance de l'infanterie espagnole est vraiment très belle, et nous ne doutons pas qu'elle n'ait beaucoup servi à Bossuet.

La Relation de La Moussaye est à nos yeux la vérité même sur la première grande bataille de Condé; c'est sur elle que doit s'appuyer l'histoire.

Mais il y a une ombre à ce tableau. Montrons-la pour la dissiper. Montglat, d'ordinaire si bien informé, diffère ici de tous ses devanciers, et il attribue à Gassion l'honneur de la manœuvre décisive que Lenet, la Gazette et La Moussaye rapportent à Condé. — Mémoires de Montglat, collection Petitot, tome XLIX, page 421.

« Pendant ces intrigues de cour, les Espagnols, sachant l'extrémité de la maladie du roi, et prévoyant les brouilleries qui se formeroient

dans la cour, résolurent d'en profiter et de faire un grand effort contre la France, dans l'espérance de réussir avant que le conseil de la régente se pût reconnoître dans un si grand changement. Pour l'exécution de leur dessein, ils mirent toutes les troupes ensemble et même firent venir celles que le comte de Fontaine commandoit contre les Hollandois; ils cotoyèrent toute la frontière de Picardie pour donner de la jalousie aux places, et marchant du côté de la Champagne ils fondirent sur Rocroy qu'ils firent investir par le comte d'Isembourg. Le lendemain, don Francisco de Mélos, gouverneur des Pays-Bas, y arriva, où, sans faire de circonvallation, il ouvrit la tranchée dans l'espérance de l'emporter avant que les François fussent en état de la secourir. En effet, il se rendit maître en peu de temps de tous les dehors; et Joffreville, gouverneur de Rocroy, manda au duc d'Enghien qu'il ne pouvoit plus tenir, et qu'il se rendroit s'il n'étoit promptement secouru. Ce jeune prince avoit été déclaré général de l'armée de Picardie par le feu roi avant sa mort, ayant sous lui le maréchal de l'Hôpital pour lieutenant-général, qui lui fut donné comme un vieux capitaine, lequel par sa prudence modéroit l'ardeur de sa jeunesse. Gassion, La Ferté, d'Espénan et Sirot servaient de maréchaux de camp dans cette armée. Dès que le duc d'Enghien vit le siége formé devant Rocroy, il retira toutes les troupes qu'on avoit mises dans les places; et ayant tout rassemblé il tint un grand conseil pour savoir ce qu'il y avoit à faire. Le maréchal de l'Hopital, plus avisé et plus expérimenté que les autres, conseilloit de laisser prendre cette ville, et de couvrir la frontière pour empêcher les Espagnols de faire un plus grand progrès, représentant le danger où tout l'État seroit exposé si on perdoit une bataille immédiatement après la mort du roi, dans le commencement d'une minorité. Gassion conseilloit le combat dans l'espérance de s'élever par là et d'établir sa fortune; et le duc d'Enghien, plein d'ambition et de courage, brûlant du désir d'acquérir de la gloire, suivit aisément son avis et se résolut de hasarder la bataille. Dans ce dessein il marcha diligemment avant que Beck eut joint l'armée espagnole avec un corps qu'il amenoit. Rocroy est situé dans une plaine tout entourée de bois à la tête des Ardennes; si bien qu'on ne peut y arriver sans défiler. Gassion eut ordre de passer le premier avec quinze cents chevaux; et ayant mené des mousquetaires pour border le bois, il parut dans la plaine et donna l'alarme aux assiégeants qui commencèrent à sortir de leur camp et à se mettre en bataille. Mais comme leurs quartiers étoient fort éloignés, il leur fallut beaucoup de temps pour se joindre; durant lequel le duc d'Enghien passa les bois et fut en bataille dans la plaine aussitôt que les Espagnols, ce qui les surprit fort; car ils avoient cru d'abord que ce n'étoit qu'un parti qui vouloit jeter un secours dans la place; mais quand ils virent toute l'armée ils se rangèrent en ordre de combat, et lors le canon commença des deux côtés à se faire entendre jusqu'à la nuit, durant laquelle les deux armées demeurèrent en bataille l'une devant l'autre, et le jour

ne commença pas plus tôt à paraître que l'artillerie recommença son bruit. Le 19 de mai, cinq jours après la mort du roi, la bataille se donna qui fut commencée par Gassion, lequel chargea l'aile gauche des Espagnols durant que le maréchal de l'Hopital et La Ferté attaquoient l'autre. L'événement fut différent des deux côtés parce que les Espagnols rompirent l'aile gauche des Français, blessèrent le maréchal de l'Hopital, prirent prisonnier La Ferté et se rendirent maîtres du canon. Mais, de l'autre côté Gassion ayant renversé les premiers escadrons espagnols les poussa dans la seconde ligne qu'il mit en déroute; et lors les poussant avec vigueur, il les força de tourner le dos et de prendre la fuite; mais, au lieu de les poursuivre, il les laissa sauver et fut bride en main ralliant toutes ses troupes, et les remettant en bataille, parce qu'il aperçut le désordre des siens dans l'autre aile, et les Espagnols victorieux qui, n'ayant pas la même précaution qu'il avoit, pilloient le bagage comme s'ils n'eussent plus rien à craindre. Alors il fit faire demi-tour à droite et marcha pour les prendre par derrière. Cependant le duc d'Enghien manda à Sirot qui commandoit le corps de réserve de donner et de secourir le maréchal de l'Hopital; mais il répondit qu'il n'étoit pas temps, et le duc arrivant là dessus, il lui fit voir l'état des choses, et comme Gassion, après avoir battu l'aile gauche des Espagnols, alloit attaquer l'autre par derrière, qu'il falloit avoir un peu de patience, ce que le duc trouva bon. Et aussitôt que Gassion chargea d'un côté, Sirot en fit autant de l'autre; de sorte que les Espagnols surpris, ne songeant qu'à piller et croyant la victoire à eux, furent facilement défaits, tellement que de victorieux ils devinrent vaincus en un moment, car ils ne se purent jamais rallier, et toute cette aile fut tuée ou prisonnière. La Ferté Senneterre, prisonnier, fut délivré, le canon repris, et toute l'armée entièrement défaite. Il n'y eut que l'infanterie espagnole naturelle qui tint ferme jusqu'au bout; car elle serra tellement ses bataillons, hérissant les piques contre la cavalerie, qu'on fut contraint de faire rouler du canon pour la rompre. Mais voyant la bataille perdue, et qu'il n'y avoit plus de ressource, ceux qui la commandoient aux premiers coups de canon demandèrent quartier, qui leur fut accordé avec éloge. Le comte de Fontaine, lieutenant général de l'armée, fut tué dans sa chaise, dans laquelle on le portoit à cause de la goutte. Toute la campagne étoit couverte de morts et il y eut sept mille prisonniers. Tout le canon, bagage et drapeaux des Espagnols furent pris, et par cette grande victoire le duc d'Enghien commença d'acquérir cette grande réputation, qu'il a depuis augmentée par quantité d'autres qui ont suivi celle-ci; et il signala le commencement de Louis XIV par le gain de cette bataille, comme un présage de la grandeur future et de la prospérité de ce jeune monarque. »

Remarquons d'abord que l'ensemble de l'affaire est ici

assez mal présenté, et que les principales circonstances n'y sont point. Montglat n'était pas à Rocroi, il n'a rien vu par lui-même, et ne parle que sur des ouï-dire.

1°. Évidemment Monglat représente ici la vieille école militaire, le parti qui ne voulait pas que le jeune duc livrât bataille; il va même plus loin que le maréchal de l'Hopital, car celui-ci était au moins d'avis de secourir Rocroi, tandis que Montglat déclare nettement qu'il fallait laisser prendre la place et se borner à couvrir la frontière. Mais comme le général espagnol marchait sur Paris qui déjà prenait l'épouvante, pour l'empêcher de passer après avoir pris Rocroi, on ne pouvait qu'accepter l'engagement qu'il cherchait lui-même, ou lui faire une guerre de guérillas, fort bonne en Espagne, mais peu compatible avec le génie français et qui eût déshonoré l'armée sans sauver la France. Une affaire sérieuse était donc inévitable; il ne s'agissait que d'en bien choisir le moment et le théâtre. Montglat ne semble pas se faire une idée juste de l'immense avantage que donne à la guerre la supériorité d'un général sur un autre, et de ce que pouvait Condé contre Mélos, avec une armée assez nombreuse et parfaitement exercée et aguerrie. Il n'a pas l'air de se douter qu'un jour de retard pouvait être mortel en grossissant l'armée ennemie des quatre ou des six mille hommes du général Beck, vieux soldat, aussi expérimenté que don Francisco de Mélos l'était peu, et qui, joint au vaillant comte de Fontaine, eût mis un grand poids dans la balance.

2°. L'austère historien ne dit pas un seul mot de la faute de La Ferté. L'a-t-il ignorée, ou bien a-t-il voulu couvrir les torts de tous ceux qui étaient opposés à la bataille et aux desseins de Condé?

3°. Il ne parle pas non plus de la conduite de La Vallière, maréchal de bataille de l'armée, qui prit sur lui de commander à la réserve de ne pas avancer, et de se borner à recueillir et à sauver les débris de l'armée.

4° Il suppose qu'on eut de la peine à persuader à Sirot

de marcher au secours de l'Hopital, tandis que le contraire est avéré, et que le nom de Sirot est attaché à la fière réponse que l'intrépide commandant de la réserve fit à La Vallière : « Non, la bataille n'est pas perdue, puisque Sirot et ses compagnons n'ont pas encore combattu. »

5°. Mais que dire du triste rôle que Montglat fait jouer à Condé ? Il l'efface entièrement et comme capitaine et même comme soldat : il ne le fait intervenir dans toute la bataille que pour demander à Sirot de faire donner sa réserve, ce que Sirot refuse en disant qu'il n'est pas encore temps et qu'il faut prendre patience. Ce n'est plus Condé qui, à la tête de l'aile droite française enfonce et disperse avec Gassion l'aile gauche espagnole ; ce n'est plus lui qui, arrivé à une certaine hauteur du champ de bataille, laisse Gassion poursuivre les fuyards, et se jette sur l'infanterie wallonne et italienne ; ce n'est plus lui qui, apprenant la déroute de son aile gauche, vole à son secours en se précipitant sur les derrières de la cavalerie espagnole victorieuse. Gassion seul aurait conçu et exécuté tout cela ; en vérité, nous aurions autant aimé que Montglat eût affirmé que Condé n'assistait pas à la bataille de Rocroi, puisqu'il l'y fait assister pour n'y prendre aucune part. Montglat prétend que Gassion, vainqueur à l'aile droite, « aperçut le désordre des siens dans l'autre aile et les Espagnols victorieux, et qu'alors il fit faire demi-tour à droite et marcha pour les prendre par derrière. » D'abord ce n'est pas à droite qu'il faut dire, c'est à gauche, erreur un peu forte. Prenez garde aussi à cette expression singulière : « il aperçut le désordre *des siens* dans l'autre aile » Gassion commandait l'aile droite française sous Condé : il aurait donc pu, à la rigueur, appeler siens les soldats de cette aile ; mais Condé seul pouvait appeler ainsi tous les soldats de l'armée, même ceux de l'aile gauche ; en sorte que nous serions tentés de soupçonner ici quelque vice de copie, si nous ne connaissions l'exactitude du premier

éditeur de ces Mémoires, le Père Bougeant, et si en allant consulter le manuscrit autographe à la Bibliothèque nationale, *ancien fond français*, n° 9215, 3, in-fol., p. 127, nous ne nous étions assuré que ce passage appartient très réellement à Montglat.

En recherchant l'origine d'une si étrange calomnie qui n'a pas même osé se produire dans les libelles enfantés par la Fronde, voici la conjecture qui nous est venue à l'esprit. Condé était tout jeune à sa première campagne; il prit une grande confiance dans Gassion dont l'audace flattait la sienne, et qui l'aida de ses conseils et de son expérience avant et probablement aussi pendant la bataille. Gassion s'y conduisit à merveille ainsi que Sirot, et le grand cœur de Condé se complut à leur attribuer la victoire. Gassion, qui était sans foi et d'une vanité plus que gasconne, lorsqu'un peu plus tard il se brouilla avec Condé, aura-t-il tourné la générosité du jeune prince contre elle-même, et répandu le bruit que c'était lui, Gassion, qui avait tout fait à Rocroi, et Montglat, qui n'aimait pas Condé, aura-t-il recueilli et transporté ce bruit dans ses Mémoires? Quoi qu'il en soit, hâtons-nous de dire que l'historien même de Gassion n'a pas une telle prétention pour son héros. Dans l'*Histoire du maréchal de Gassion*, 2 vol. in-12, Amsterdam, 1696, la célèbre manœuvre n'est pas attribuée à Gassion, car elle n'est point indiquée; voyez t. Ier, p. 213. Un autre ouvrage du même temps, imprimé aussi en Hollande, *Histoire des comtes de Flandres*, La Haye, 1698, p. 365, suit la tradition commune : « Les deux armées s'étant mêlées d'abord avec beaucoup de chaleur, l'aile droite des Espagnols enfonça l'aile gauche des Français pendant que les deux autres ailes opposées combattoient avec un succès tout différent. Le duc d'Enghien, ayant mis en fuite l'aile que conduisait le duc d'Albuquerque, au lieu de poursuivre les fuyards, vint prendre par derrière l'aile victorieuse d'Espagne, etc. » Il est certain que Gassion était avec Condé et commandait sous lui l'aile droite

française, et que tous deux culbutèrent ensemble l'aile gauche espagnole. Quand, après avoir renversé d'Albuquerque, ils furent arrivés au haut du champ de bataille, que se passa-t-il entre eux? Là, le général de division donna-t-il au général en chef le conseil de tourner à gauche, et de se porter sur les derrières de l'aile droite de l'ennemi? Nous l'ignorons, Dieu seul le sait, nul ne l'a dit, à notre connaissance, et la vraisemblance n'y est pas; car si Gassion eût conseillé cette manœuvre, il serait resté avec Condé pour l'exécuter comme le veut Montglat; or, tout le monde s'accorde à dire que Condé donna l'ordre à Gassion de poursuivre les fuyards, de les empêcher de se reformer, et aussi de surveiller l'approche menaçante de Beck, tandis que lui-même se chargeait d'attaquer la seconde ligne de l'infanterie ennemie et de tomber sur les derrières de sa cavalerie triomphante.

Gassion, comme Sirot, était un excellent officier, remarquable surtout par l'activité et l'audace, mais ce n'était pas un capitaine, et Condé était né général. Il avait l'instinct et le génie des grandes manœuvres, et celle-là fut toujours sa manœuvre favorite. Il l'employa l'année suivante à Fribourg, lorsqu'il envoya Turenne à travers des montagnes prendre en flanc et par derrière l'armée bavaroise; pourquoi ne l'aurait-il pas essayée un an auparavant à Rocroi?

Si c'était Gassion qui eût, non pas seulement conseillé, mais exécuté cette charge brillante et décisive, ce qui est l'hypothèse de Montglat, toute l'armée l'aurait bien vu, toute l'armée l'aurait dit, comme on a bien dit que Sirot, en marchant avec sa réserve au secours de La Ferté et de l'Hopital, a rétabli le combat et donné à Condé le temps d'arriver. Comment le jeune prince eût-il eu l'impudence d'enlever cet honneur à Gassion et de se l'attribuer à lui-même?

S'il y a un trait du caractère de Condé sur lequel tout le monde s'accorde, ennemis et amis, c'est son incomparable

modestie. Nous nous bornerons à citer deux hommes, bien plus portés à la critique qu'à l'admiration, qui tous deux ont servi sous ses ordres, et le connaissaient parfaitement. Bussy, dans ses Mémoires, raconte, tome Ier, page 149, qu'au siége si meurtrier de Mardyck, étant à la tranchée, Condé eut le visage tout brûlé par un soldat qui passait auprès de lui ayant sous le bras de la poudre qui s'enflamma. La Gazette crut lui faire un grand honneur en attribuant cet accident à une grenade lancée par les ennemis; mais, dit Bussy, « lui-même s'en moquait, car personne n'a jamais fait si peu de cas de la fausse gloire. » Saint-Evremond parle de même dans son *Parallèle de M. le Prince et de M. de Turenne :* « M. le Prince s'anime avec ardeur aux grandes choses, jouit de sa gloire sans vanité, reçoit la flatterie avec dégoût. S'il prend plaisir qu'on le loue, ce n'est pas la louange de ses actions, c'est la délicatesse de la louange qui lui fait sentir quelque douceur. » Et celui dont la modestie a reçu et mérité de tels éloges, aurait commencé sa carrière par le plus honteux mensonge! Celui qui refusait d'écrire ses Mémoires pour ne pas dire du bien de lui et du mal des autres, aurait laissé imprimer en 1673 et dédier à son fils une relation de la bataille de Rocroi, attribuée à un de ses aides de camp et de ses meilleurs amis, où, à la face de la France et de l'Europe, devant Turenne et devant Luxembourg, par une recherche et un raffinement de basse flatterie, on eût écrit des phrases aussi fortes que celles-ci sans qu'elles eussent aucun fondement : « Le duc d'Enghien voyant les troupes qui formaient l'aile gauche de l'ennemi prendre la fuite, *commanda à Gassion de les poursuivre et tourna tout court contre l'infanterie* (ce qui veut bien dire que Gassion, dès ce moment, ne fut plus avec lui)... Il avoit passé sur le ventre à toute l'infanterie wallonne et allemande, et l'infanterie italienne avoit pris la fuite, quand il s'aperçut de la déroute du maréchal de l'Hopital; alors *il vit bien* que le gain de la bataille dépendoit entièrement

des troupes qu'il avoit auprès de lui : à l'instant *il cesse de poursuivre cette infanterie*, *et marche par derrière les bataillons espagnols* contre leur cavalerie qui donnoit la chasse à l'aile gauche de l'armée françoise, et trouvant leurs escadrons débandés, il acheva facilement de les rompre. La Ferté Seneterre qui avoit été pris dans la déroute de l'aile gauche, fut trouvé blessé de plusieurs coups et *dégagé par une charge que fit le duc d'Enguien.* Ainsi l'aile droite des Espagnols qui s'étoit débandée en poursuivant la françoise ne jouit pas longtemps de sa victoire. Ceux qui poursuivoient se mirent à fuir eux-mêmes, et Gassion (il était donc sur une autre partie du champ de bataille et n'avait pas accompagné Condé) les rencontrant dans leur fuite, les tailla généralement en pièces..... Rien ne parut si admirable que cette présence d'esprit et ce sang froid que le duc d'Enguien conserva dans la plus grande chaleur du combat; particulièrement lorsque l'aile gauche des ennemis fut rompue; car *au lieu de s'emporter à la poursuivre, il tourna sur leur infanterie;* par cette retenue, il empêcha ses troupes de se débander, et *se trouva en état d'attaquer avec avantage la cavalerie des Espagnols* qui se croioit victorieuse. »

Montglat, en 1673, quelque temps avant sa mort, et lorsqu'il mettait la dernière main à ses Mémoires, dut lire aussi ces passages de la *Relation* de La Moussaye et en être frappé comme nous. En affirmant le contraire, en s'élevant seul contre d'unanimes témoignages, lui qui n'était pas à Rocroi, comment n'a-t-il pas senti le besoin d'apporter quelques preuves, de citer quelque autorité, et de s'absoudre lui-même en accusant Condé?

III.

LETTRES NOUVELLES DE MADAME DE LONGUEVILLE.

Nous avons publié dans le texte diverses lettres et écrits e Mme de Longueville qui n'avaient jamais vu le jour: dans le chapitre Ier, un billet à la mère Agnès, de l'année 1637 ou 1638; dans le chap. IIme, deux pièces de vers; dans l'Appendice, la déposition sur la mère Madeleine de Saint-Joseph, qui est de l'année 1647. Nous joignons ici quelques autres billets qui épuisent la très petite collection de lettres que nous avons pu rassembler de Mme de Longueville jusqu'à la Fronde.

Ce premier billet est comme la suite de celui que nous avons donné dans le chap. Ier. Il est aussi adressé à la mère Agnès, et nous le devons, ainsi que l'autre, aux dames carmélites :

« A ma seur Agnès.

« Ma tres chere seur, je vous escris ce petit mot pour vous suplier de m'envoier un petit morceau de linge qui a trempé dans le sang de nostre b. h. mère. Il m'est venu pensée d'en metre sur la teste de ce pauvre garson qui est malade. Je pense que le Picart vous a dist qui c'est. Il a entierement perdu le jugement, et il mourra peut estre sans confession si Dieu ne l'assiste. Je voudres bien que nostre b. h. mere lui fit revenir la raison jusqu'à ce qu'il fust confessé.

Je n'ai dit à personne que j'avois le desin d'envoier quéri ce linge. S'il fait l'efet que je desire, je le dirai. Mais si Dieu ne fait point ce miracle par l'intercession de nostre b. h. mere, je n'en parlerai point. Dites le, s'il vous plest, à nostre mere, et croiés que je suis, ma tres chere seur, vostre tres humble seur et servante.

Mandés moi quand le tableau de nostre b. h. mere sera fait. »

Nous avons dit, chap. IIe, p. 146, que pendant toute sa jeunesse, Mme de Longueville montra les plus grands égards pour Esprit, de l'Académie française, et qu'elle le recommanda à Mazarin pour un bénéfice. Voici ce billet de recommandation[1] :

1. Communiqué par M. Boutron-Charlard, dont la riche collection d'autographes est bien connue.

(13 octobre 1645 [1]).

« Monsieur.

« Ayant apris que vous estes sur le point de faire la distribution des benefices, encore que je ne doubte point que vous n'ayez assez de bonté pour vous souvenir en ce rencontre de la suplication que je vous ay faicte pour Mr Esprit, je ne laisse pourtant pas de vous suplier encore de ne le pas oublier, et de croire que je vous en seray intimement obligée. Je suis honteuse de vous importuner encore d'une chose de laquelle je vous ay desjà parlé; mais la confience que j'ay en vostre bonté me fait prandre plus aysement cette liberté. Je suis, monsieur, vostre tres humble et obeissante servante,

ANNE DE BOURBON. »

Les deux lettres qui suivent sont adressées à M. le Prince, Henri de Bourbon, IIe du nom. Nous les tenons de Monseigneur le duc d'Aumale, qui a bien voulu les tirer pour

1. Ni suscription ni date. Une main ancienne a mis au-dessus 13 octobre 1646, et corrigé 1645. — Nous trouvons parmi les *Lettres françoises de Mazarin*, bibliothèque Mazarine, la réponse de Mazarin, fol. 459 :

« Octobre 1645.

« Madame, j'ai tant de motifs de rechercher les occasions de vous servir qu'il ne s'en présentera jamais dont je ne profite avec joye, et je ne vous saurois être plus sensiblement obligé que de me donner lieu, en m'honorant de vos commandemens, de vous rendre des preuves de cette vérité. Cependant, madame, vous me permettrez un peu de me plaindre de la créance que vous avez eue qu'il fût besoin d'une recharge pour me faire ressouvenir des intérests de M. Esprit, dans la distribution des bénéfices, après la recommandation que vous m'en aviez faite. Je vous supplie de croire que tout ce qui vient de votre part m'est en trop de vénération pour en faire si peu de cas, et qu'il y aura une impossibilité absolue aux choses que vous désirerez de moi, lorsque je ne vous procureraï pas une entière satisfaction ; ne se pouvant rien ajouter au désir que j'ay de mériter par mes services la continuation de l'honneur de votre bienveillance, ni à l'extreme passion avec laquelle je suis, etc. »

Voici encore une assez jolie lettre de Mazarin à Mme de Longueville sur la fin de la grave maladie que son frère, le duc d'Enghien, avait faite après Nortlingen. *Ibid.*, fol. 442 :

« 19 septembre 1645.

« Madame, je profite de l'occasion de M. de la Rallière que la reyne dépesche à M. le duc, pour me réjouir du recouvrement d'une santé que je puis dire avec vérité ne m'estre pas moins chere qu'à vous mesme. Je vous avoue que j'ai esté de ceux qui ont aidé à vous tromper en célant sa maladie, mais j'en attends plutôt des remercimens que des reproches, puisque nous avons pris pour nous toutes les peines et les inquiétudes, qui certainement ont esté grandes, et nous n'avons voulu partager avec vous que la réjouissance. Je vous proteste, madame, que la mienne est au dernier point, et que pour me la procurer j'aurois bien gayement donné une partie de mon sang. C'est ce que j'ai voulu avoir le bien de vous témoigner par ces lignes que je finis par l'excuse que je vous fais qu'elles ne sont pas de ma main; j'entends si peu l'orthographe que vous auriez eu trop de peine à déchiffrer avec quels sentimens de respect et de passion, je suis, etc. »

nous des archives de la maison de Condé. La première est évidemment de l'automne de 1642, quelques mois après le mariage de Mlle de Bourbon avec M. de Longueville, lorsqu'elle eut la petite vérole, et que son mari fut envoyé en en Italie pour prendre le commandement de l'armée à la place du duc de Bouillon, arrêté et emprisonné; voyez chap. III, p. 201. Mme de Longueville, à laquelle son mari écrivait souvent, donnait des nouvelles à son père, M. le Prince, alors éloigné aussi, et qui avait été chargé par le cardinal de Richelieu d'une petite expédition militaire où il ne réussit guère. La seconde lettre se rapporte au déplaisir que M. le Prince ressentit de ce peu de succès.

« A M. le Prince.

« De Paris, ce 13e nov. (1642).

« Monsieur,

Pour obeir au commandement que vous me fistes en partant de Paris de vous mander des nouvelles de M. de Longueville, je vous diray qu'il est arrivé un courier qui partit le premier de ce mois qui nous a donné beaucoup de joye, nous aprenant que les ennemis qui avoient esté trois ou quatre fois à une portée de mousquet des retranchements, et tout près, à ce que l'on croyoit, de les vouloir ataquer, se sont retirés dans le Milanais, et ont laissé tous les passages, par lesquels les vivres et les munitions devoient venir, entierement libres, de sorte qu'on ne doute plus de la prise de Tortose. La mine n'avoit pas encore joué, comme l'on nous l'avoit dit, mais ce devoit estre bientost. J'atends avec une extreme impatience le succes de cette affaire, espérant avec toute sorte d'aparence qu'il sera tel que nous le demandons à Dieu. Je ne manqueray pas, monsieur, de vous rendre conte de tout ce que j'aprendray, ainsi que vous me l'avez ordonné, n'ayant point de plus forte passion que celle de vous tesmoigner par ma tres humble obeissance combien je suis, Monsieur, votre tres humble et tres obéissante fille et servante,

ANNE DE BOURBON. »

« A M. le Prince.

« Monsieur,

« Je croirois manquer à mon devoir si je ne vous tesmoignois par cette letre l'extreme desplaisir que j'ay reçu du mauvais succes que vous avez eu. Ce qui m'en afflige le plus est la crainte que j'ay que vous n'en soyez malade. J'ose vous suplier tres humblement de ne

vous point affliger, et de croire que je n'ay pas tant ressenti la peine de mon mal que du desplaisir que je sais que vous avez. Je vous rends graces tres humbles de l'honneur que vous m'avez fait de songer à ma maladie avec tant de soin et de bonté. Je suis, Dieu merci, à cette heure en état de vous rendre tous les services que je vous dois. Je vous suplie tres humblement de croire que je ne manqueray jamais à vous tesmoigner par mes obeissances avec combien de passion et de respect je suis, Monsieur, votre tres humble et obeissante fille et servante,

ANNE DE BOURBON. »

« Ce 18e novembre. »

Nous savions que Mme de Longueville et les deux sœurs Louise Marie et Anne de Gonzague, étant parentes, avaient dû se connaître beaucoup, et nous publierons un jour une correspondance intime et très curieuse de Mme de Longueville et de la princesse Anne. Ici nous rencontrons la trace d'une relation assez étroite entre Mme de Longueville et la princesse Marie. Celle-ci venait d'être choisie pour être reine de Pologne, grâce à la protection de Mme la Princesse et du duc d'Enghien[1]. Avant son départ, elle avait été passer une partie de l'été de 1645 à Trie, belle terre des Longueville, où elle avait appris la bataille et la victoire de Nortlingen. Elle s'était empressée d'en écrire une lettre de félicitation à la sœur du victorieux, alors restée à Paris. Voici la réponse de Mme de Longueville, que nous devons encore à la gracieuse bienveillance de Monseigneur le duc d'Aumale :

« A Madame Madame la princesse Marie.

« Du 23e aoust 1645.

« Je vous suis tres redevable de la bonté que vous avez eue de prendre part à la joye que le bonheur de Monsieur mon frere m'a donnée. C'est une marque tres obligeante de l'honneur que vous me faites de m'aimer, que je n'ay point de paroles pour vous exprimer le ressentiment que j'en ay. Je crois que vous ne doutez pas de ma reconnaissance là-dessus ; c'est pourquoi j'en quitteray le discours pour vous donner des nouvelles de M. le maréchal de Gramont, comme vous

1. Mémoires de Mme de Motteville, t. Ier, p. 322.

me l'ordonnez. Je vous diray donc qu'il est prisonnier [1], mais pas blessé, à ce que l'on m'a assuré. On espere que sa prison ne sera pas longue. Car nous avons pris le général Glen [2], contre lequel on croit qu'on l'échangera promtement, les ennemis ayant grand besoin d'un homme de commandement parmi eux, et ayant perdu par la mort de Mercy et par la prison de celui-ci tous les plus considérables qu'ils eussent; ce qui fait croire qu'ils ne feront nulle difficulté de rendre M. le maréchal de Gramont contre Glen, que l'on leur devoit offrir tout à l'heure. Voila tout ce que j'en ay apris. La pauvre Mme Montausier est fort affligée de Pisany [3], à ce que l'on m'a dit. Je suis ravie que Trie vous soit agreable et que le sejour ne vous en soit pas incommode. Je souhaite pourtant de tout mon cœur que vous le quittiez bientost, afin qu'en vous voyant souvent on puisse profiter du temps qui reste à vous avoir encore icy. »

Les Carmélites ne s'étaient pas contentées de faire écrire à la princesse Marie, devenue reine de Pologne, par Mlle d'Épernon, pour obtenir sa protection auprès du pape dans l'affaire de la béatification de la mère de Saint-Joseph, comme nous l'apprennent les deux lettres de la reine de Pologne, publiées plus haut, p. 285; elles avaient employé auprès d'elle Mme de Longueville, qui n'avait pas manqué de presser vivement son illustre amie de s'associer à ses démarches, et lui avait même adressé un modèle des lettres qu'elle devait écrire à son ambassadeur à Rome et au Saint-Père [4].

« A la reine de Poulogne et de Süede.

« De Paris, ce 17e octobre (1647 [5])

« Mon acouchement m'a empeschée de tesmoigner plus tost à Vostre

1. Le maréchal de Gramont commandait la droite de Condé à Nortlingen; il avait été mis en déroute et fait prisonnier par Jean de Wert, Voyez chap. IV, p. 295.

2. Gleen commandait la droite de l'armée impériale. Il fut pris dans la dernière partie de l'affaire, quand Condé, avec la seule division de Turenne, rétablit le combat et gagna la bataille. *Ibid.*

3. Le fils aîné de Mme la marquise de Rambouillet, tué à Nortlingen.

4. L'original a été vendu à une vente faite à Paris, le 5 décembre 1854. Nous l'avons collationné de nouveau.

5. Cette date, bien que d'une autre main, est certaine, Mme de Longueville parlant ici de l'accouchement qu'elle fit à son retour de Munster, à la fin de l'été de 1647. D'ailleurs, c'est bien en 1647, devant Lens, que fut tué, avec Gassion, le comte Léon d'Aubusson de la Feuillade, le frère aîné de celui qui devint, grâce à ses flatteries envers Louis XIV, duc et maréchal.

Majesté la part que j'ay prise au desplaisir qu'elle a receu de la perte du prince son beau fils, et voicy la premiere letre que j'ay esté en estat d'escrire despuis ce temps, qui me servira aussy, Madame, à faire une tres humble suplication à Vostre Majesté, qui est de vouloir escrire au Pape et à l'ambassadeur de V. M. en faveur de la béatification de la bienheureuse mere Magdeleine, que V. M. a cognue au grand couvent des Carmelites de Paris. Je luy envoye la teneur des letres qu'elles luy demandent, et la suplie tres humblement, sy elle leur accorde cette grace, de me les envoyer quand V. M. les aura escrites, afin que je les envoie à celuy qui est chargé de cette affaire qui les rendra à l'ambassadeur de V. M. quand il sera temps d'agir pour la faire réussir. Et comme il y a dans la letre que V. M. doit escrire à son ambassadeur de faire constituer des procureurs, ce n'est que pour fortifier la chose ; car on ne prétend point obliger V. M. à aucun soing ny à aucune despence, les Carmelites du grand couvent se chargeant de l'un et de l'autre. Le roy, la reine et la reine d'Angleterre leur ont fait le mesme honneur que je vous demande pour elles, et duquel j'auray une obligation tres sensible à V. M., que je suplie, avec tous les respects que je luy dois, de me conserver quelque petite place dans son cœur, et de me croire sa tres obéissante et tres passionnée servante,

ANNE DE BOURBON. »

« Le pauvre la Feuillade a esté tué. Je croy que V. M. en sera faschée. »

FIN DE L'APPENDICE.

TABLE DES MATIÈRES.

AVANT-PROPOS DE LA PREMIÈRE ÉDITION..... V
AVANT-PROPOS DE LA NOUVELLE..... XIII

INTRODUCTION.

La personne de Mme de Longueville. Description des contemporains. Portraits authentiques. — Son esprit et son style. — Son caractère. Explication de sa conduite dans la Fronde. — Mlle de La Vallière et Mme de Longueville..... 1

CHAPITRE I. 1619-1635.

Mlle de Bourbon dans sa famille. Sa mère, Charlotte de Montmorency. Son père, M. le Prince. Son frère, le duc d'Enghien. — Son éducation religieuse. Le couvent des Carmélites de la rue Saint-Jacques. Les quatre grandes prieures. Mlle d'Épernon. — Mlle de Bourbon au bal du Louvres, le 18 février 1635. Son portrait à l'âge de quinze ans..... 59

CHAPITRE II. 1635-1642.

Mlle de Bourbon à l'hôtel de Rambouillet. — Ce que c'est que le genre précieux. — Mme de Sablé, type de la vraie précieuse. — Corneille et Voiture. — Mlle de Bourbon à Chantilly. — A Ruel. — A Liancourt. — Ses jeunes amies. — Mlle Du Vigean et Condé. — Mariage de Mlle de Bourbon..... 117

CHAPITRE III. 1642-1644.

Poésie et galanterie. — État des affaires en 1643. — Mazarin. — Les Importants. — Mme de Montbazon. — Lettres attribuées à Mme de Longueville. — Duel de Coligny et de Guise à la Place-Royale. — Une nouvelle inédite du XVIIe siècle..... 197

CHAPITRE IV. 1644-1649.

Mme de Longueville avant et pendant l'ambassade de Munster. — Son retour en France. Son frère cadet, le prince de Conti.

— Origine de la liaison de La Rochefoucauld et de Mme de Longueville. — Situation de la France et de la maison de Condé avant la Fronde. Campagnes de Condé. Traité de Westphalie. — La première Fronde. — Mme de Longueville à l'Hôtel de Ville de Paris. Naissance de Charles de Paris, comte de Saint-Paul. — Paix de 1649 262

APPENDICE.

NOTES DU CHAPITRE Ier. Les Carmélites 335

I. Liste des différents couvents de Carmélites au XVIIe siècle ... 335
II. Liste des prieures françaises du couvent des Carmélites de la rue Saint-Jacques, pendant le XVIIe siècle 337
III. Liste des religieuses du couvent des Carmélites 345
IV. Inventaire des objets d'art qui étaient au grand couvent des Carmélites de la rue Saint-Jacques, avant la destruction de ce couvent, en 1793 369
V. Diverses pièces relatives à la mère Madeleine de Saint-Joseph .. 378
VI. Vie de la mère Marie de Jésus 415

NOTES DU CHAPITRE II.

Mlle Du Vigean, sœur Marthe de Jésus 439

NOTES DU CHAPITRE III.

I. Le duc de Guise et Anne de Gonzague 462
II. Lettre anonyme adressée à Coligny 465

NOTES DU CHAPITRE IV.

I. Lettres nouvelles de La Rochefoucauld 467
II. Mémoire inédit de La Rochefoucauld 472
III. Bataille de Rocroi 491
IV. Lettres nouvelles de Mme de Longueville 535

FIN DE LA TABLE.

OUVRAGES DE M. COUSIN

Ire Série. COURS DE L'HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE MODERNE, de 1815 à 1821. 5 vol. in-8° et in-12. Se vendent séparément :

Premiers Essais de Philosophie. 3e édition.
Du Vrai, du Beau et du Bien. 5e édition.
École sensualiste, 3e édit.
Ecole écossaise, 3e édit.
Philosophie de Kant, 3e édit.

IIe Série. COURS DE L'HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE MODERNE, de 1828 à 1830, 3 vol. in-12. 4e édition.

Introduction générale a l'Histoire de la Philosophie.
Esquisse d'une Histoire générale de la Philosophie.
Examen de la Philosophie de Locke.

IIIe Série. FRAGMENTS PHILOSOPHIQUES, 5 vol. in-12. 2e édit.

Philosophie ancienne.
Philosophie du moyen age.
Philosophie moderne. — Ire Partie : Philosophie cartésienne ; — IIe Partie : Philosophie du XVIIe et du XVIIIe siècle.
Philosophie contemporaine.

IVe Série. LITTERATURE, 3 vol. in-18. 2e édit.

1er vol. Blaise Pascal,
2e — Jacqueline Pascal.
3e — Fragments littéraires.

Ve Série. INSTRUCTION PUBLIQUE :

De l'instruction publique en France sous le gouvernement de juillet, 2e édition. 3 vol. in-18.
De l'instruction publique en Allemagne, 3e édit. 2 vol. in-8o.
De l'nstruction publique en Hollande, 1 vol. in-8o.

VIe Série. DES PRINCIPES DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE ET DU GOUVERNEMÉNT REPRÉSENTATIF, suivis des *Discours politiques*, 1 vol. in-18.

LA JEUNESSE DE MADAME DE LONGUEVILLE. Études sur les Femmes illustres et la Société du XVIIe siècle, 3e édition. 1 fort volume de 550 pages avec deux portraits de Mme de Longueville.

MADAME DE SABLÉ. Nouvelles Études sur les Femmes illustres et la Société du XVIIe siècle, 1 vol. in-8o.

DU VRAI, DU BEAU ET DU BIEN, avec un Appendice sur l'art français au XVIIe siècle, 5e édit. in-8o et in-12.

PARIS. — IMPRIMERIE J. CLAYE, RUE SAINT-BENOIT, 7.

THE LIBRARY OF CONGRESS

THE LIBRARY OF CONGRESS

LIBRARY OF CONGRESS
0 019 602 322 7